

Temps et aspect en égyptien

UNE APPROCHE SÉMANTIQUE

PAR

JEAN WINAND

Temps et aspect en égyptien

Probleme der Ägyptologie

Herausgegeben von
Wolfgang Schenkel
und
Antonio Loprieno

25. Band



Temps et aspect en égyptien

Une approche sémantique

par

Jean Winand



BRILL
LEIDEN • BOSTON
2006

This book is printed on acid-free paper.

Library of Congress Cataloging-in-Publication Data

Winand, Jean.

Temps et aspect en Egyptien : une approche sémantique / by Jean Winand.
p. cm.—(Probleme der Ägyptologie ; v. 25)

Includes bibliographical references and index.

ISBN 90-04-15216-4 (hardback)

1. Egyptian language—Tense. 2. Egyptian language—Aspect. I. Title. II. Series :
Probleme der Ägyptologie ; 25. Bd.

PJ1181.W56 2006

493'.1562—dc22

2006047468

ISSN 0169-9601

ISBN-10 90 04 15216 4

ISBN-13 978 90 04 15216 8

© **Copyright 2006 by Koninklijke Brill NV, Leiden, The Netherlands.**
Koninklijke Brill NV incorporates the imprints Brill Academic
Publishers, Martinus Nijhoff Publishers, and VSP.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, translated, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without prior written permission from the publisher.

Authorization to photocopy items for internal or personal use is granted
by Brill provided that the appropriate fees are paid directly to
The Copyright Clearance Center, 222 Rosewood Drive, Suite 910,
Danvers, MA 01923, USA.
Fees are subject to change.

PRINTED IN THE NETHERLANDS

Pour Michel Malaise et Pascal Vernus

TABLE DES MATIÈRES

1. Avant-Propos	1
-----------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

FONDEMENTS THÉORIQUES

2. Introduction à la temporalité	27
A. <i>Les acceptions traditionnelles du temps</i>	27
B. <i>Temps, aspect et moment de référence</i>	31
C. <i>L'actionnalité des procès : Le point de vue général</i>	34
1. <i>Généralités</i>	34
2. <i>L'actionnalité des procès en égyptien</i>	36
a) <i>Le procès : une définition</i>	37
b) <i>La nature du classement</i>	42
c) <i>Les moyens du classement</i>	45
d) <i>Les critères du classement</i>	53
e) <i>Représentations graphiques d'un procès</i>	68
f) <i>Les rôles sémantiques des arguments (RS)</i>	69
g) <i>Les modes de classement des procès</i>	91
D. <i>L'actionnalité des procès : l'égyptien ancien</i>	94
1. <i>Situation vs. Procès, ou [- temp] vs. [+ temp]</i>	95
2. <i>Les procès : a) les états, ou l'opposition [± dyn]</i>	98
3. <i>Les procès : b) les activités, ou l'opposition [± tél]</i>	102
4. <i>Les événements : a) Les achèvements, ou l'opposition</i> <i>[± dur]</i>	108
5. <i>Les événements : b) Les accomplissements</i>	113
6. <i>Conclusions sur l'actionnalité des procès égyptiens</i>	121
7. <i>Modifications de l'actionnalité</i>	122
a) <i>Réduction de valence</i>	125
b) <i>Augmentation de valence</i>	130
c) <i>Modification de l'expression grammaticale des</i> <i>arguments</i>	135
8. <i>Compatibilité de l'actionnalité avec les temps verbaux</i>	149
3. La prédication non verbale	151
A. <i>La relation prédicative : remarque préliminaire</i>	151

B. <i>La prédication non verbale : considérations générales</i>	152
C. <i>La prédication substantivale</i>	154
D. <i>La prédication adjectivale</i>	156
E. <i>La prédication adverbiale</i>	158
1. <i>Construction de base</i>	158
2. <i>Extension de la construction à prédicat adverbial</i>	159
3. <i>La négation de la prédication adverbiale</i>	159
F. <i>La prédication non verbale et l'expression de la temporalité et de la modalité</i>	159
1. <i>L'opposition essentiel vs. contingent</i>	160
a) <i>L'expression de l'identité ou de la classification</i> ...	160
b) <i>L'expression de la qualité et de la possession</i>	163
2. <i>Présence d'auxiliaires d'énonciation, d'auxiliaires temporels et d'auxiliaires modaux</i>	165
a) <i>Les auxiliaires d'énonciation</i>	165
b) <i>Les auxiliaires verbaux</i>	167
3. <i>Les prédications non verbales et les locutions temporelles</i>	169

DEUXIÈME PARTIE

L'ASPECT

4. Le système aspectuel présentation générale	173
A. <i>Le point de vue sémantique</i>	174
1. <i>Le perfectif</i>	179
a) <i>Définition générale</i>	179
b) <i>Perfectif et résultatif</i>	182
c) <i>Le système du perfectif : vue d'ensemble</i>	183
2. <i>L'imperfectif</i>	184
B. <i>Le point de vue formel</i>	186
1. <i>Le système d'oppositions grammaticalisé</i>	187
2. <i>Les formes verbales en dehors du système grammaticalisé</i>	188
3. <i>Les auxiliaires aspectuels</i>	189
4. <i>Les moyens lexicaux</i>	190
5. Le pôle du perfectif	194
A. <i>Introduction</i>	194
1. <i>Présentation générale</i>	194
2. <i>Le système de l'accompli : présentation et précautions</i>	196

B.	<i>L'expression du perfectif momentané</i>	203
1.	<i>Le système d'oppositions grammaticalisé : l'accompli ponctuel</i>	203
a)	L'accompli ponctuel et les classes d'actionnalité	204
b)	Aperçu diachronique	212
2.	<i>Les formes aspectuellement marquées en dehors du système d'oppositions grammaticalisé</i>	215
a)	Les constructions narratives	215
b)	Le cas de l'impératif	219
3.	<i>Les moyens lexicaux : les circonstants de temps</i>	221
C.	<i>L'expression du parfait</i>	226
1.	<i>Le système d'oppositions grammaticalisé : l'accompli résultatif</i>	226
a)	Le parfait ancien	226
b)	La <i>sdm.n.f</i>	234
c)	Opposition <i>sdm.n.f</i> et parfait ancien	240
d)	Le <i>sdm.f</i> perfectif en moyen égyptien	250
e)	Le participe et la forme relative de l'accompli	253
2.	<i>Les formes en dehors du système d'oppositions grammaticalisé</i>	255
3.	<i>Les moyens lexicaux : les circonstants de temps</i>	259
6.	Le pôle de l'imperfectif	263
A.	<i>Introduction</i>	263
1.	<i>Présentation générale</i>	263
a)	L'imperfectif global	263
b)	L'imperfectif progressif	265
2.	<i>Le système de l'inaccompli</i>	268
B.	<i>L'expression de l'imperfectif global</i>	271
1.	<i>Le système d'oppositions grammaticalisé : l'inaccompli général</i>	271
a)	L'inaccompli général et les classes d'actionnalité	271
b)	Les facteurs déclenchants de l'inaccompli général	276
c)	Inaccompli général et modalité	278
d)	Aperçu diachronique	280
2.	<i>Le participe, la forme relative de l'inaccompli et la forme mrr.f</i>	281
3.	<i>Les moyens lexicaux : les circonstants de temps</i>	285

C.	<i>L'expression de l'imperfectif progressif</i>	286
1.	<i>Le système d'oppositions grammaticalisé : l'inaccompli progressif</i>	286
a)	L'inaccompli progressif et les classes d'actionnalité	286
b)	Progressif et rôles sémantiques	302
c)	La construction Sujet + <i>m</i> + infinitif	303
d)	Aperçu diachronique	311
e)	Le progressif au négatif	313
2.	<i>Les moyens lexicaux : les circonstants de temps</i>	322
7.	Les auxiliaires aspectuels	324
A.	Les auxiliaires de l'inchoatif/initif	325
1.	<i>L'auxiliaire ḥpr</i>	325
a)	Début d'une situation résultante ou d'un état	325
b)	Début d'une activité	326
2.	<i>Les auxiliaires de posture ḥʕ, ḥmsi et sdr</i>	329
a)	Début d'une situation résultante ou d'un état	329
b)	Début d'une activité	330
3.	<i>Quelques expressions lexicales</i>	333
a)	Le verbe šʕ	333
b)	Les verbes βi, mḥ et šp	334
4.	<i>Combinaison avec des auxiliaires d'énonciation</i>	336
B.	Les auxiliaires du progressif	337
C.	Les auxiliaires du complétif/égressif	338
1.	Les auxiliaires de l'égressif	338
2.	Les auxiliaires du complétif	339
8.	Considérations finales sur l'aspect	348
A.	Aspect et actionnalité	348
B.	Les jeux de l'aspect	356
C.	Aspect et modalité	362

TROISIÈME PARTIE

LE TEMPS

9.	La relation temporelle	367
A.	Présentation générale	367
B.	Les indicateurs de la temporalité	370

1. <i>Les indicateurs de la temporalité</i>	371
a) L'instance d'énonciation	371
b) Les formes verbales temporellement marquées ...	373
c) Les auxiliaires d'énonciation	373
d) Les auxiliaires temporels	378
e) Le convertisseur du passé <i>wn</i> ()	383
f) La syntaxe	387
g) Les moyens lexicaux	393
h) Les marques supra-segmentales	403
2. <i>Les implications temporelles de l'aspect</i>	403
3. <i>L'organisation du récit</i>	409
a) Les moyens formels	410
b) Les implications temporelles	418
c) Les inférences directionnelles	430
d) Les représentations graphiques	435
 Bibliographie générale	 441
 Index des passages cités	 463
 Index des langues citées	 475
 Index général	 477
 Index des mots égyptiens	 482
 Liste des sigles et abréviations	 485

CHAPITRE 1

AVANT-PROPOS

Par l'absence de toute caractéristique formelle sur laquelle l'analyse aurait pu s'appuyer, l'aspect et le mode d'action [i.e., *Aktionsart*] sont devenus les notions les plus insaisissables de la grammaire traditionnelle.

(C. Vet 1980 : 46)

My second concern is that the current description of Classical Egyptian, regardless of its syntactic accuracy, has not adequately taken into account the other motives that operate in the selection of a verbal construction—in particular, tense, mood, and aspect

(J. Allen 1986b : 17)

Pour qui possède quelque familiarité avec les textes égyptiens, les passages ne manquent pas qui résistent à une explication dans le cadre de ce qui passe aujourd'hui pour la vulgate grammaticale. En voici quelques exemples :

i : (« un enseignement ») *m 3h.t n sdm.tj.fj m wgg n nty r th.t st*
« qui est chose utile pour celui qui l'aura écouté, mais qui est un manque pour celui qui passera outre » (*Ptahhotep*, 49–50)

ii : *ir s3.i rh.n.i ntr tnw, k3 inj.i Ø n.f*
« si je connaissais, si je savais où se trouve le dieu, alors j'agis pour lui » (*Admonitions*, 5, 3)

iii : *ršy gmh.tj.fj Ø wnn.tj.fj hr šms nsw.t*
« il se réjouira, celui qui aura perçu (cela) et qui se sera mis à suivre le roi » (*Néfertî*, 69–70)

iv a : *n ir.i iw.t r mt*
« je n'ai pas fait de mal à personne » (St. BM 562,11–12)

b : *n ir.n.i ih.t dw.t r mt*
« je n'ai rien fait de mal à personne » (*Urk. I*, 226,15)

- v a : *iw rh.n(i) hk3 nb šB n hnw*
 « j'en suis venu à connaître tous les secrets magiques de la Résidence » (*Urk. I*, 143,2–3)
- b : *sk sw rh(.w) hn^c šms.w r-dr.f ir is pry ht nb m r3 n hm.f, hpr hr-^c.wj*
 « car il savait, avec la cour tout entière, que tout ce qui sort de la bouche de Sa Personne, cela se produit immédiatement » (*Urk. I*, 39,13)
- c : *in rh tw ir.t mrr.t hss.t nb.k*
 « en vérité, tu sais naturellement faire ce que chérit et ce que loue ton maître » (*Urk. I*, 129,5)

Les trois premiers exemples présentent une opposition formelle entre des verbes par ailleurs coordonnés : *sdm.tj.fj* vs. SN + *r* + inf. dans le premier cas, *sdm.f* vs. *sdm.n.f* dans le deuxième et *sdm.tj.fj* vs. *wmn.tj.fj* + *hr* + inf. dans le dernier. Le quatrième exemple oppose deux constructions négatives dans un contexte général similaire. Le cinquième exemple illustre trois manières d'exprimer une connaissance, en recourant, respectivement, à une forme *sdm.n.f*, à un parfait ancien et à une construction à prédicat adjectival. On ne peut échapper à l'impression que, d'une part, la rupture de symétrie dans le choix des constructions et, d'autre part, les effets de sens obtenus, parfois très proches, sont autant de témoignages de l'importance que l'ancien égyptien accorde à la visée aspectuelle.

D'un point de vue sémantique, trois constatations de départ s'imposent comme autant d'évidences :

- les temps de la conjugaison appliqués à un même lexème verbal génèrent des sens divers ; du point de vue de la temporalité, qui constitue ici le domaine de recherche, les oppositions peuvent être de nature aspectuelle (vi–vii) ou (aspecto-)temporelle (viii) :

vi : *ir h3.k z hr mn r-ib.f iw.f mn.f gb.f*
 « si tu examines un homme en train de souffrir de l'estomac et qui peut souffrir du bras » (*P. Ebers*, 37,10–11)

vii : *m3.n wi nrow hpr.kwi*

n rḥ.f bw ḥpr.n.î im

« Noun ne m'a vu qu'une fois arrivé à l'existence ; car il ne connaît pas l'endroit où je me suis manifesté » (*CT I*, 334a–b)

viii a : *îw dp.t r îj.t m-ḥnw*

« un bateau viendra de la résidence » (*Naufragé*, 119–20)

b : *mk rf n îj.<w>n m ḥtp*

« et voilà nous sommes revenus en paix » (*Naufragé*, 10–11)

- un temps de la conjugaison peut générer des sens différents en fonction du verbe sur lequel il opère. Le parfait ancien est dépourvu de toute valeur résultative dans le premier extrait ci-dessous. Dans les deux exemples suivants, le sens est bien résultatif, avec une dimension statique dans le premier (c'est le cas le plus fréquent), mais dynamique dans le second :

ix a : *înk š^cd dr.t.f îw.f ḥnh(.w)*

« c'est moi qui coupai sa main (= la trompe d'un éléphant) alors qu'il était encore vivant » (*Urk. IV*, 894,1)

b : *îr.tj nds.w ḥnh.wj îmr.w*

« les yeux sont devenus faibles, les oreilles sont devenues sourdes » (*Ptahhotep*, 12)

c : *mî.t.t îry ḥpr m-^c.î ds.î
šm.kwî r bi3 n îty*

« quelque chose d'analogue m'advint à moi aussi, alors que j'étais en route pour les mines du Souverain » (*Naufragé*, 23–24)

- un temps de la conjugaison opérant sur un lexème verbal peut générer des sens différents si la structure argumentale du verbe est modifiée ; c'est le cas dans la paire ci-dessous où la tournure oblique de l'objet dans l'ex. b) force une interprétation progressive du présent I :

x a : *twî îr.t zp 2 r 3 n p3 sww 10*

« je (le) fais deux à trois fois par décade » (*LRL* 32,3)

b : *sw ʾr m pʒy.f šhn*

« il est en train de faire son travail » (*LRL* 32,13)

Le premier point ci-dessus rappelle l'obligation d'arriver à une définition précise des instructions aspecto-temporelles des temps de la conjugaison. Les deux derniers points mettent en évidence le fait que les temps de la conjugaison n'opèrent pas de manière mécanique et uniforme sur les verbes. Selon les cas, la compatibilité entre temps de la conjugaison et lexèmes verbaux est optimale, faible (ce qui entraîne généralement des effets de recatégorisation), voire impossible. La signification intrinsèque de chaque verbe, et, de manière plus générale, du verbe et de ses arguments, bref de ce qu'il est convenu d'appeler l'actionnalité des procès, apparaît comme une composante essentielle du système de la temporalité.

La démarche est donc relativement aisée à tracer, sinon à suivre. La première tâche est d'établir une taxinomie de l'actionnalité des procès qui soit opérante pour l'égyptien. Dans un second temps, il convient, toujours au niveau *sémantique*, d'élaborer une taxinomie de l'aspect et du temps, étape nécessaire avant de pouvoir étudier, au niveau *formel*, la manière dont l'égyptien produit le sens.

Pour atteindre ces objectifs, je me suis naturellement tourné vers la linguistique générale, mais aussi vers des linguistiques particulières, des études de cas fondées sur des langues particulières. Si j'ai eu ample matière à réflexion – il faut dire qu'on a beaucoup écrit en la matière depuis cinquante ans –, je n'ai pas vraiment trouvé de théorie complète, clé sur porte, pas de prêt-à-porter linguistique qui aurait pu être transféré tel quel à l'égyptien. J'ai dû élaborer mon propre modèle théorique, ce qui m'a amené à revoir plusieurs postulats de linguistique générale.

Ma première constatation a été que le modèle jusqu'ici dominant pour expliquer le fonctionnement de la relation temporelle, tel qu'il est exposé par exemple dans le texte de référence de Comrie (1985), dans la droite ligne de Reichenbach (1947), conduit à de multiples impasses. La principale raison en est que le procès est traité en bloc. Une solution satisfaisante passait par la prise en compte de ce que j'ai appelé le moment de référence, qui sert véritablement d'interface entre la relation aspectuelle et la relation proprement temporelle de la temporalité.

L'actionnalité des procès a été l'objet de nombreuses attentions de la part des linguistes, cela à tout le moins depuis l'étude bien connue

de Vendler (1967)¹. Plusieurs points sont clairement apparus au cours de mes recherches :

- il règne une très grande confusion, notamment dans les appellations, mais aussi dans l'identification de ce qui compose l'actionnalité,
- l'actionnalité ne se résume pas à une catégorisation du lexème verbal (Aktionsart au sens strict) ; les arguments du verbe peuvent influencer profondément l'actionnalité,
- les critères de classement généralement retenus (télicité, dynamycité, durativité) ne sont pas toujours suffisants, du moins pour l'égyptien,
- les rôles sémantiques des arguments doivent également être considérés de près.

Le résultat de cette enquête a été la constitution d'une taxinomie de l'actionnalité des procès en égyptien. Cette première partie du travail, assez lourde sur le plan théorique, fait l'objet du chapitre 2.

L'étude de l'aspect a ensuite retenu toute mon attention, l'aspect plutôt que le temps *stricto sensu*, parce que j'ai acquis la conviction que le moyen égyptien fonctionne fondamentalement selon un jeu d'oppositions aspectuelles régulières, grammaticalisées.

Comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage, j'ai choisi de privilégier une approche sémantique. J'ai donc, dans un premier temps, fait porter mon attention sur la taxinomie sémantique de l'aspect. Les conclusions auxquelles je suis arrivé diffèrent parfois sensiblement de ce qui est aujourd'hui l'*opinio communis*, même si j'ai rencontré quelques voix rebelles au hasard de mes lectures, qui ont été autant de stimulants à aller de l'avant. Le cas du perfectif s'est révélé exemplaire à cet égard (cf. *infra*, p. 179 et suiv.). Dans un second temps, j'ai cherché à dresser l'inventaire des moyens formels mis à la disposition du locuteur par l'égyptien pour rendre l'aspect. Outre le système des temps de la conjugaison, auquel on s'arrête généralement, j'ai aussi été amené à évaluer le rôle des auxiliaires aspectuels et des moyens lexicaux. La partie de l'ouvrage dévolue à l'aspect couvre les chapitres 4–8.

¹ Le texte de 1967 est en réalité une révision des idées émises dix ans plus tôt (*Verbs and Times*, dans *Philosophical Review*, 66, 1957, 143–160).

Enfin, j'ai consacré un dernier chapitre à l'expression du temps. Cette partie est plutôt une esquisse qu'une véritable étude. J'y ai examiné les effets de sens proprement temporels des constructions égyptiennes en fonction de plusieurs critères, comme l'instance d'énonciation, la syntaxe, ou encore la polarité. J'ai également été attentif aux corrélations, qui peuvent, avec le temps, devenir des implications, entre formes aspectuellement marquées et expression du temps. Je me suis arrêté plus longuement sur l'instance de la narration pour des raisons évidentes qui tiennent à la fois à l'histoire de notre discipline (*e.g.* Hintze 1950–1952, Schenkel 1965a, Green 1979, Doret 1986, Vernus 1984c, 1987, 1989b) et à l'attention soutenue dont cette instance fait l'objet en linguistique générale, au point qu'elle est devenue aujourd'hui un champ d'étude particulier et reconnu comme tel.

* * *

Dans le domaine des langues anciennes, jusqu'à il y a peu, les études « linguistiques » étaient avant tout l'affaire des philologues, sans formation linguistique particulièrement définie ou poussée, en tout cas sans endoctrinement militant au sein d'une école. Beaucoup pratiquaient ce qu'on pourrait appeler une linguistique du bon sens, essayant de comprendre au mieux et le plus honnêtement le fonctionnement de la langue, souvent avec pour but ultime (et unique) de fournir de meilleures traductions. Cette approche – qui constitue en quelque sorte un prolongement de l'école néo-grammairienne – a donné d'excellents résultats. Elle a surtout permis l'établissement de textes fiables ainsi que leur compréhension en profondeur, fondations indispensables sans lesquelles il ne saurait y avoir de linguistique véritable. Elle nous permet aujourd'hui d'aller plus loin, d'étudier la langue pour elle-même, même quand il s'agit d'idiomes qui nous sont maintenant aussi étrangers que l'égyptien ancien.

Dans une discipline qui se veut scientifique – et n'aime-t-on pas répéter que la linguistique est la plus scientifique des sciences humaines (Lazard 1999) ? –, il est souhaitable de savoir et de faire savoir dans quel cadre théorique on se situe. En matière linguistique, le moins que l'on puisse dire est qu'on a l'embarras du choix. Rien que pour l'égyptologie, domaine qui s'est ouvert relativement tard à la linguistique moderne et à ses méthodes, on recense de manière

plus ou moins déclarée des structuralistes², des générativistes³, et des partisans de la théorie X-bar ou de l'approche minimaliste (Reintges 1997 : 10–26). L'égyptologie a également enregistré des approches tagmémiques (Borghouts 1979) ainsi que l'application de théories cognitives⁴.

Dans la présente étude, la langue est envisagée comme une structure étagée sur trois niveaux interdépendants : ce qu'on a appelé le niveau morpho-syntaxique, le niveau sémantique et le niveau énonciatif-hiérarchique. Cette conception est suffisamment répandue aujourd'hui parmi les linguistes pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y étendre longuement. Ces idées se trouvaient déjà exprimées sous la plume de Fr. Daneš, dans une étude publiée en 1964. Dans le milieu francophone, c'est Cl. Hagège qui, dans les années quatre-vingt, fit beaucoup pour populariser ce modèle (cf. Hagège 1985, pour la version la plus médiatisée). Une fois n'est pas coutume, l'égyptologie intégra rapidement cette avancée majeure de la linguistique (Vernus 1986, 1990 : vi, Winand 1994, Malaise & Winand 1999 : § 344). Il suffit de parcourir les actes du premier Colloque de grammaire égyptienne, qui se tint à Copenhague en 1986, pour en être convaincu (Borghouts 1986 : 45, Eyre 1986 : 123–26, Loprieno 1986b : 258–59)⁵.

Au cours de mes recherches, j'ai eu l'occasion de m'intéresser à plusieurs modèles destinés à formaliser les fonctions sémantiques.

² Cf. Schenkel (1990 : 22). C'est sans conteste le courant le mieux représenté, du moins chez ceux qui formulent explicitement leurs conceptions linguistiques : Kruchten (1994), par exemple, dont le sous-titre porte « une approche structuraliste », Shisha-Halevy (1986, avec comme sous-titre « *Structural Studies . . .* », 1987, dont la note liminaire indique que l'article consiste en des observations d'un structuraliste), Loprieno (1986 : 256 « *If one feels himself in the structuralist stream [as it is the case of the present writer]* »). Pour le néo-égyptien, voir notamment Cerný & Groll (1984 : xlix–lii).

³ Les représentants les plus éminents en furent, à une certaine époque, Fr. Junge et J. Callender. Voir également l'approche très formaliste de Gaskins (1978), dont l'ouvrage fait aujourd'hui davantage partie de l'histoire de la discipline.

⁴ Cf. Collier (1994). Dans le domaine sémantique, signalons le projet récent d'O. Goldwasser & M. Müller (1999), qui étudient les déterminatifs utilisés dans l'écriture hiéroglyphique en tant que reflets de la conception du monde de l'Égyptien ancien. Les premiers résultats sont maintenant disponibles (David 2000, Goldwasser 2002), avec toutefois des critiques (Davies 2004).

⁵ Il faut convenir que l'égyptologie présentait un terrain favorable. En effet, les égyptologues étaient déjà habitués à la division entre sujet (ou objet) grammatical et sujet (ou objet) logique, largement répandue et diffusée par la grammaire de Gardiner (1957 : 100–102 et 220–222 ; 1932 : 268, 277 et suiv.). Quant au niveau énonciatif, les travaux de Polotsky (1944) en avaient diffusé l'idée, sans doute de manière pionnière, dès le milieu des années quarante.

Dans les études sur le temps et l'aspect, il existe plusieurs modèles logico-mathématiques, que l'on regroupe parfois sous l'appellation de sémantique formelle, et auxquels le nom de M. Montague reste très attaché. Ce type de modélisation du langage s'est davantage implanté dans la sémantique anglo-saxonne⁶. Par ailleurs, toujours dans le domaine de la temporalité, il existe quelques représentations recourant à des schémas figurés, ce qu'on appelle des chronogrammes ou des chronographes (Klein 1994, Gosselin 1996). Plusieurs d'entre eux relèvent de l'application de la topologie mathématique à la linguistique (Desclés 1980 et 1989). Cette dernière manière de représenter la réalité est plus intuitive et certainement plus directement accessible au lecteur. Toutefois, parce qu'elle est obligée de figer une possibilité parmi plusieurs également envisageables, elle pêche par un manque de précision, ce que revendiquent précisément les expressions logiques.

Ceci étant dit, les modèles logico-mathématiques n'offrent pas que des avantages. Par exemple, on a souvent fait remarquer que les opérateurs temporels utilisés ne donnent pas la bonne solution quand ils sont combinés avec des quantificateurs, et qu'ils ne permettent pas de tenir compte du contexte⁷. Outre un aspect franchement rebutant pour le novice, les systèmes proposés pour une application linguistique sont insensibles à la variabilité de l'expérience humaine. Cela est inhérent à la démarche logique elle-même, qui est fondée sur l'appréciation exclusive de conditions de vérité⁸.

⁶ La bibliographie est à ce point pléthorique qu'on ne peut envisager de la citer ici. Dans le domaine qui nous intéresse, relevons les travaux de Dowty (1979a, 1986), et de Verkuyl (1972, 1989, 1993). Cf. Binnick 1991 : 215–338.

⁷ Selon Giorgi & Pianesi (1997 : 19 et suiv.), un autre problème est que la composante temporelle de la logique temporelle est le point. Le point comme objet ontologique primitif, nécessitant de préciser ce qui se passe à un point t pour que la proposition soit vraie, pose de nombreux problèmes de méthode. Même genre de remarques déjà chez Martin & Nef (1981 : 18), qui critiquent particulièrement l'utilisation du point. Chez les logiciens, Bennett & Partee (1972) ont toutefois proposé de remplacer le point par la notion d'intervalle.

⁸ Les théories issues de la démarche logique ont exercé une grande influence dans l'établissement des typologies de procès. En la matière, la question qui a agité les spécialistes est de savoir si l'on a affaire à des typologies linguistiques, conceptuelles ou phénoménales. Le débat rejoint ici, d'une manière générale, celui de toute la sémantique contemporaine (cf. Vandeloise 1991b). Pour nombre de linguistes-logiciens travaillant dans une perspective compositionnelle, les traits de sens servant à définir les types de procès doivent nécessairement posséder un caractère discret (conditions de vérité). Toutefois, comme le signale Fuchs (1991 : 15–16), lorsqu'on quitte les exemples types, il y a place pour des jugements flous, c'est-à-dire pour des jugements où les critères ne s'appliquent pas de manière exclusive. Cette remar-

Comme cela a déjà été évoqué, j'ai également tenu compte, dans une très large mesure, des avancées obtenues grâce au développement des sciences cognitives (Langacker 1987a, 1990, Lakoff 1987, Kleiber 1990, Jackendoff 1990, Macar, Pouthas & Friedman 1992, Vandeloise 1991a, Nuyts & Pederson 1997, Fuchs & Robert 1997, Niemeier & Dirven 2000, Albertazzi 2000, Contini-Morava & Tobin 2000). Ainsi que cela apparaît aujourd'hui de plus en plus clairement, toute étude linguistique doit être, sinon validée, du moins compatible avec ce qu'on connaît du fonctionnement cognitif du langage. Il me semble que c'est au linguiste qui va à l'encontre des réalités cognitives qu'incombe l'*onus probandi*, et non l'inverse. Loin de considérer cela comme une contrainte, il faut plutôt y voir un enrichissement pour les deux disciplines.

Après ces remarques, le lecteur se demandera comment on peut, dans un même ouvrage, tenter de concilier des approches aussi différentes. En fait, tout est question de proportion. Si la démarche logique n'est pas un passage obligé pour comprendre et interpréter le fait linguistique, elle garde néanmoins un pouvoir d'explication et

que rejoint les observations de Jackendoff (1983) sur les catégorisations de procès, observations qui servent à la fois de justification de la démarche cognitive et de condamnation de la démarche logiciste. Comme le note justement Droste (1992 : 362–63), la différence entre une grammaire logique et une grammaire des langues naturelles, est que la seconde fait une place à l'ambiguïté et à la paraphrase, ce que n'autorise pas la première. À plusieurs énoncés linguistiques peut correspondre une seule formule logique. Celle-ci ne tient donc pas compte des différences de réalisation de surface. Sur les mérites respectifs de l'analyse des relations temporelles suivant le modèle logique ou le modèle des prototypes, voir encore les remarques de Comrie (1985 : 22–23), et de Langacker (1987a : 76). Pour une condamnation sans appel de la démarche logicienne, voir Lakoff (1987), auquel on ajoutera les observations plus nuancées de Kleiber (1990). Comme on peut s'en douter, l'opposition la plus nette aux modèles logico-mathématiques vient des cognitivistes. Contrairement à ce que propose la logique, qui analyse tout en primitives, la démarche cognitiviste estime que les concepts n'ont pas nécessairement besoin d'être décomposés en éléments constitutifs (Lakoff 1987 : 162–66, 279). Les locuteurs ont des concepts de tout ce qui représente pour eux un phénomène discret, même si dans la réalité ces phénomènes sont très complexes (Nuyts 1990 : 279). Cela ne veut pas dire que le monde perçu ne soit pas susceptible d'articulation (voir Kleiber 1990 : ch. II,2, à propos de la dimension verticale ; pour un modèle articulatoire des stimuli visuels, cf. Palmer 1977, discuté dans Groupe μ 1992 : 101–9). La différence d'appréciation se pose surtout dans la définition des unités inférieures. Une critique que l'on peut également faire aux logiques temporelles est qu'elles travaillent généralement sur des phrases isolées, et non sur des phrases en contexte. Trop souvent, les phrases proposées à titre d'exemples sont invraisemblables (Roehrer 1981 : 29). Il faut toutefois reconnaître que cette critique pourrait valablement être adressée à plusieurs écoles linguistiques.

d'évocation pour autant que les résultats obtenus soient contrôlés et validés par une approche cognitive.

* * *

En ce qui concerne plus spécifiquement les questions de temps et d'aspect, on a assisté ces dernières années à une inflation considérable de la production scientifique, et cela dans tous les domaines : présentation générale de systèmes théoriques, études particulières consacrées soit au temps, soit à l'aspect, travaux de linguistique générale ou de linguistique appliquée à une langue particulière. Il est évidemment illusoire de vouloir rendre compte ici dans le détail de tout ce qui paraît en la matière. Une manière commode d'évacuer le problème serait peut-être de renvoyer le lecteur aux volumes de la *Bibliographie linguistique annuelle*. Entre ces deux extrêmes – ne rien donner ou trop indiquer –, j'ai choisi une voie moyenne consistant à mentionner les ouvrages qui m'ont influencé et qui ont contribué peu ou prou à forger l'idée que je me suis finalement faite de la temporalité. C'est donc un itinéraire très personnel que je propose ici au lecteur. Dans cette courte présentation, j'ai naturellement donné la préférence aux monographies et aux ouvrages collectifs les plus récents, dont l'intérêt majeur est soit le caractère novateur, soit l'esprit de synthèse. Une bibliographie plus complète est donnée à la fin de l'ouvrage. On trouvera également les références des travaux consacrés à des questions spécialisées là où celles-ci sont traitées⁹.

Une présentation critique fort complète des théories sur le temps et l'aspect depuis l'antiquité jusqu'à nos jours a été donnée par Binnick (1991).

Au cours de ces quinze dernières années, plusieurs travaux proposant un modèle théorique de la temporalité ont vu le jour. Tous tiennent plus ou moins compte, pour ce qui est des relations strictement temporelles, des études de Reichenbach (1947), et, pour les relations aspectuelles, de l'aspect de la proposition logique ^{et/ou} de l'Aktionsart verbale (actionnalité). Je citerai ici les travaux de Dahl (1985), Klein (1994), Gosselin (1996), Giorgi & Pianesi (1997), ainsi que les ouvrages collectifs dirigés par Hopper (1982), et par Tedeschi & Zaenen (1981).

⁹ Une bibliographie rétrospective couvrant les années 1857–1981 est donnée par F. Nef dans *Langages*, 64, 1981, p. 21–27.

Sur le temps et l'aspect, en liaison avec une langue particulière, on peut encore mentionner les travaux récents de Kamp (1990), pour l'anglais, et de Hewson & Bubenik (1997), pour les langues indo-européennes.

Les relations entre temps, aspect et actionnalité ont suscité l'intérêt de plusieurs spécialistes. On retiendra plus particulièrement les travaux de Klein (1974), Bache (1995), Bertinetto (1986), pour l'italien, ainsi que les volumes collectifs dirigés par Bache, Basbøll & Lindsay (1994), et par Bertinetto, Bianchi, Higginbotham & Squartini (1995).

En plus des travaux déjà cités, il faut encore signaler un recueil collectif paru dans les *Travaux de linguistique et de philologie* (29, 1991), consacré au problème de l'actionnalité. Je mentionnerai ici l'abondante production de François (*e.g.* 1993, 1999), qui s'occupe depuis près de vingt ans des problèmes liés à l'aspect et à l'actionnalité.

Dans le domaine restreint de l'aspect, la bibliographie est très abondante. Outre le manuel de Comrie (1976), il faut mentionner les travaux de Bache (1985), pour l'anglais, de Cohen (1989), ouvrage général avec une présentation des systèmes du russe, du latin, du peul, de l'anglais et, surtout, du sémitique, de Ramchand (1997), étude sur l'aspect en relation avec les rôles sémantiques des arguments, de Smith (1997²), ouvrage général avec une présentation des systèmes de l'anglais, du français, du chinois, du navajo et du russe, de Michaelis (1998), pour le germanique, de Verkuyl (1972, 1993), approche compositionnelle du phénomène aspectuel et développement d'un modèle logico-mathématique, et de Vogel (1997), pour l'italien, avec une place importante accordée à l'étude des séquences temporelles, à quoi il faut ajouter les ouvrages collectifs de David & Martin (1980), et de de Groot & Tommola (1984), ce dernier étant plus particulièrement centré sur des études de cas dans les langues germaniques, slaves et finno-ougriennes.

Les relations souvent complexes entre temps, aspect et modalité ont notamment fait l'objet de deux volumes collectifs dirigés respectivement par Abraham & Janssen (1989), et par Bybee, Perkins & Pagliuca (1994), dans une perspective diachronique avec un intérêt marqué pour les phénomènes de grammaticalisation, ainsi que d'une monographie due à D'Alquen (1997), pour l'allemand.

Ces dernières années, plusieurs spécialistes se sont intéressés au temps et à l'aspect sous l'angle particulier de la narratologie. On citera ici, outre l'ouvrage fondateur de Weinrich (1964), les travaux de Vet & Veters (1994), de Veters (1996) ainsi que les ouvrages

collectifs édités sous la direction de Thelin (1990), de Lo Cascio & Vet (1986), et de Moeschler (1993, 1998).

Enfin, je m'en voudrais de ne pas rendre ici l'hommage qui convient au génie de Guillaume, dont les idées stimulantes et novatrices sur le temps continuent d'alimenter les réflexions de nombreux linguistes¹⁰.

Les lignes qui précèdent pourraient donner l'impression fâcheuse que rien n'a été écrit sur le temps ou l'aspect en égyptologie. Ce n'est évidemment pas le cas. Au cours des années quatre-vingt et au début de la décennie suivante, le temps et surtout l'aspect furent l'objet d'une attention soutenue. En 1984, plusieurs contributions furent consacrées à l'aspect dans les *Fs. Westendorf* (Loprieno 1984, Vernus 1984a). La même année, Vernus fit paraître un article touchant à la question de la dialectique de l'aspect et de l'Aktionsart dans les verbes de qualité (1984b). Ce fut aussi l'année où se tint à Munich le IV^e Congrès international des Égyptologues ; à nouveau, plusieurs contributions concernant l'aspect de près ou de loin furent présentées (Borghouts 1984, Eyre 1984). L'année 1986 fut véritablement une année « aspectuelle ». Loprieno publia son *Verbalsystem im Ägyptischen und im Semitischen* et Hannig son *Kernbereich des mittelägyptischen Verbalsystems, I. Die Infinitivtempora*. La même année, Copenhague accueille la première conférence internationale sur la grammaire égyptienne (*vulgo* Crossroad). Plusieurs communications sur le temps et l'aspect y furent présentées (voir Englund & Frandsen 1986). La situation changea au cours des années quatre-vingt-dix. Lors de la deuxième édition de Crossroad, en 1990, il n'y eut aucune communication touchant directement au temps ou à l'aspect ; si ce n'est une exception (Winand 1996c), la situation fut identique lors de la troisième session Crossroad, en 1994¹¹.

D'une certaine manière, cette désaffection reflète un peu la situation actuelle de l'égyptologie. Dans les années quatre-vingt, l'ancien et le moyen égyptien se retrouvèrent au centre d'un débat intense, presque d'une polémique. Outre l'intérêt suscité par les théories de

¹⁰ G. Guillaume, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion, 1929 ; sur Guillaume et son école, voir Wilmet (1972). Pour une évaluation récente de la pensée de Guillaume dans le domaine qui nous intéresse, cf. Sthioul (1998a). On notera au passage que l'ouvrage de Hewson & Bubenik cité plus haut dans le texte principal est directement inspiré de la pensée guillaumienne.

¹¹ Au moment de mettre sous presse, le programme du Colloque qui doit se tenir à Bonn en septembre 2005 (*After Polotsky. New Research and Trends in Egyptian and Coptic Linguistics*), tout en montrant la vitalité des recherches linguistiques en égyptien, ne semble pas renouer avec les études sur le temps et l'aspect.

Polotsky, une question brûlante était alors de savoir si l'égyptien était une langue temporellement ou aspectuellement orientée¹². Aujourd'hui, la question ne passionne plus de la même manière. D'aucuns la considèrent même comme résolue au profit d'un système exclusivement temporel (Schenkel 1997)¹³. Cette position est sans doute extrémiste. La position nuancée de Loprieno reflète assez bien l'opinion la plus répandue¹⁴ :

... while the traditional assumption (...) has been that the fundamental reference of Egyptian verbal forms is aspectual, i.e. that they represent a predication according to its contextual completeness (perfective aspect), or lack thereof (imperfective aspect), regardless of the temporal location vis-à-vis the speaker, the trend is now to take them as temporal forms (...). Apart from terminological quarrels (...), it seems that Egyptian, like many other languages, combined in its verbal morphology these two temporal dimensions, i.e. the internal composition (aspect) and the external location (tense) of a verbal predication. (Loprieno 1995 : 75)

On ne peut pas dire que la temporalité ait jamais fait l'objet d'une théorie intégrée en égyptologie. Cela tient essentiellement à une raison, que l'on pourrait identifier comme la tendance au verbocentrisme. Le verbe est pris comme point de départ et aboutissement ultime de toute analyse linguistique touchant à la temporalité. Le travail du grammairien se réduit le plus souvent à établir des oppositions morphologiques à l'intérieur du système verbal. Une fois ces oppositions mises au jour, il faut leur assigner une valeur sémantique. Les égyptologues se divisent alors en deux groupes selon qu'ils considèrent que la base du système verbal égyptien est aspectuelle ou temporelle. Deux conséquences fâcheuses découlent de cette approche.

- Tout d'abord, le temps et l'aspect sont vus par beaucoup en termes exclusifs. Par exemple, Hannig (1982 : 37) estime que le moyen égyptien ne relève que de l'aspect. Dès lors, le temps n'est plus

¹² Cf. Junge (1986 : 211) : « it has come into fashion to think of the Egyptian 'tense' system as a system of aspects ». Voir encore les remarques introductives dans Borghouts (1988).

¹³ L'évolution de Schenkel est perceptible lorsqu'on compare son *Einführung in die altägyptische Sprachwissenschaft* parue en 1990 avec sa *Tübinger Einführung in die klassisch-ägyptische Sprache und Schrift*, parue en 1997. Alors que dans le premier ouvrage cité, Schenkel, tout en marquant sa préférence pour un système temporel, donne un aperçu des théories aspectuelles, dans le second, toute mention du mot aspect a disparu.

¹⁴ Voir encore Borghouts (1993 : I,77), Graefe (1987 : § 31).

affaire que de dénotation ; il n'est important que dans la mesure où il faut traduire dans une langue moderne. À l'opposé, Schenkel (1997) considère que le système du moyen égyptien ne renferme que des oppositions temporelles. Certains égyptologues adoptent une attitude de compromis, estimant que le système verbal égyptien permet d'exprimer à la fois le temps et l'aspect (outre la citation de Loprieno reprise ci-dessus, voir encore Vernus 1986 : 375, Eyre 1989 : 53, Allen 1991 : 23–24). Toutefois, même dans ce cas, il n'est pas toujours facile de voir comment le temps et l'aspect s'articulent l'un par rapport à l'autre. Le plus souvent, on a l'impression qu'il s'agit de deux catégories parallèles dont il faut s'occuper successivement, sans qu'il y ait un principe organisateur supérieur. Les exceptions sont peu nombreuses (*e.g.* Loprieno 1986b, Satzinger 1986).

- Le verbocentrisme, c'est-à-dire la primauté accordée au niveau morpho-syntaxique, empêche d'avoir une vue générale de la temporalité. En effet, les nuances temporelles ou aspectuelles qui ne se reflètent pas d'une manière ou d'une autre dans le système verbal restent en dehors de la description. Certes, on peut observer une évolution en la matière. Une place plus grande est aujourd'hui reconnue au niveau sémantique, notamment par le biais de l'Aktionsart. Il faut toutefois immédiatement ajouter un bémol dans la mesure où il ne s'agit que de l'Aktionsart verbale, ce qui revient d'une autre manière à consacrer une nouvelle fois la suprématie du verbe dans l'analyse grammaticale. Cela posé, deux paramètres extérieurs au verbe sont parfois pris en compte dans l'analyse de la temporalité, sans toutefois faire l'objet d'une analyse approfondie qui leur assignerait une place définie au sein du système : l'instance d'énonciation (cf. déjà Hintze 1950–1952 ; plus près de nous, Doret 1986, Vernus 1987 : 100–102, Winand 1995) et les circonstants de temps (Groll 1970, Roccati 1986 : 290–91).

La solution qui semble s'imposer est de renverser l'ordre des priorités, c'est-à-dire d'accorder à la sémantique la première place, et d'assigner à la morpho-syntaxe le rang qui lui revient, celui d'instrument de la sémantique.

* * *

J'en viens maintenant à considérer les positions qui ont été soutenues par les égyptologues concernant le temps et l'aspect.

C'est sans doute la catégorie du temps qui cause le moins de difficulté. Les égyptologues s'accordent à définir le temps comme la relation entre un procès et un point de repère. Cette définition correspond à ce qu'on trouve d'ordinaire dans les manuels de linguistique générale (Allen 1986b : 6).

Des divergences se manifestent entre spécialistes sur le nombre de temps qu'il faut reconnaître dans tel ou tel état de l'égyptien. Au stade de généralité où nous nous trouvons ici, cela ne nous concerne guère pour le moment. Il y a en revanche un point sur lequel il est nécessaire d'insister. Le temps est toujours conçu comme la relation entre un procès et un point de repère. Cette position apparaît aujourd'hui marginale en linguistique générale. Un exposé des inconvénients inhérents à cette conception sera présenté dans le chapitre suivant, où je traite de la question du moment de référence.

Contrairement au temps, l'aspect apparaît comme une notion beaucoup moins claire. On constate en effet, dans l'abondante littérature égyptologique qui lui est consacrée, des divergences touchant à la définition même du terme, à sa taxinomie, à son organisation ou encore à ses relations avec des concepts proches, comme celui d'Aktionsart.

L'aspect est le plus souvent défini comme l'expression de la constitution temporelle interne d'un procès, tandis que le temps s'occupe de la caractérisation temporelle externe du procès (*e.g.* Borghouts 1988 : 30, Eyre 1989 : 53). L'aspect est ainsi souvent comparé à un temps subjectif, le sujet étant impliqué dans le procès (Hannig 1982 : 44, Satzinger 1986 : 300, Ritter 1995 : 65–67) ; inversement, le temps *stricto sensu* est conçu comme objectif. Ce type de considération est également fort répandu en linguistique générale (Comrie 1976 : 83). Son pouvoir explicatif est cependant très faible, ne dépassant guère le stade de la métaphore, car, comme le fait remarquer Cohen (1989 : 34–35), on pourrait tout aussi bien renverser la proposition (*cf.* Pinkster 1983 : 278).

Ainsi qu'on l'a déjà signalé, l'aspect se réduit en égyptologie à des oppositions grammaticalisées au sein du système verbal. C'est, par exemple, la position défendue explicitement par Borghouts (1988 : 30) : par aspect, il faut entendre « *the explicit, grammaticalised, ways of referring to the internal temporal constituency of a situation – in our case, of situations conveyed by certain verbal forms* ». C'est également l'attitude adoptée par Vernus (1986 : 375). Toutefois, ce dernier reconnaît deux usages du mot aspect : un premier usage où le mot est pris dans son acception sémantique, comme notion abstraite, non reliée à une

catégorie morphologique particulière, mais provenant des relations entre morphologie, syntaxe et lexique, et un second usage où l'aspect est la manifestation d'une opposition uniquement morphologique. Pour des raisons qui tiennent essentiellement à la difficulté de la langue, ou plutôt à la difficulté que nous avons à la bien connaître, Vernus pense qu'il est difficile d'envisager l'aspect en égyptologie selon la première acception, c'est-à-dire suivant un angle fonctionnel.

Dans sa définition de l'aspect, Vernus distingue clairement ce qui provient des oppositions grammaticalisées, ce qu'on pourrait appeler l'aspect au sens restreint, des traits aspectuels fournis par d'autres moyens linguistiques comme le lexique ou la syntaxe. Il fait ainsi écho à une distinction importante dont on n'a véritablement pris conscience en égyptologie que dans les années quatre-vingt, je veux parler de la distinction entre aspect grammatical et Aktionsart.

Une fois posée l'existence d'un modèle aspectuel pour une langue surgit immédiatement la question de savoir comment définir les aspects et comment les organiser. Faire la différence entre ce qui est un véritable aspect et ce qui n'est que la manifestation d'un trait de sens n'est pas toujours aisé. Le cas de l'inchoatif est topique en la matière (cf. *infra*, p. 203).

La manière d'agencer les aspects ne va pas non plus de soi. Les égyptologues se divisent en deux groupes suivant que le système proposé s'organise sur une base binaire ou ternaire – je laisse de côté les approches qui se résument à une simple énumération des aspects sans souci d'organisation. La majorité opte pour un modèle binaire. Au stade le plus élémentaire, il s'agit d'une opposition simple entre deux termes. C'est ce qu'on trouve par exemple chez Borghouts (1993), qui établit une opposition fondamentale entre ce qu'il appelle le « *perfectiev* » et l'« *imperfectiev* ». Une position identique est défendue par Loprieno dans son *Ancient Egyptian* (1995 : 75).

Dans des modèles plus élaborés, les deux aspects retenus pour fondamentaux peuvent à leur tour se subdiviser en sous-catégories. Un bon exemple de ce type d'approche est offert par Hannig (1982 : 46) et Vernus (1986). Dans le modèle de Hannig, les aspects primaires que sont le perfectif et l'imperfectif se subdivisent en deux catégories selon le critère de durativité pour aboutir à quatre temps de base. Dans le modèle de Vernus, les deux branches principales se ramifient selon un principe identique pour donner naissance à quatre temps morphologiques. Le principe de la subdivision est ici

la notion d'extension, dans le sens où elle intervient notamment chez Cohen. Malgré quelques idiosyncrasies, le modèle proposé par Ritter n'est pas tellement différent dans son esprit des modèles de Hannig et Vernus (1995 : 66)¹⁵.

Les systèmes à base ternaire sont beaucoup plus rares. En égyptologie, il n'y en a peut-être que deux. Le premier fut proposé par Loprieno en 1986. Il faut noter dès à présent que l'auteur n'a pas jugé bon de le maintenir dans son *Ancient Egyptian*, qui date de 1995. Le système ternaire repose sur une opposition entre un aspect marqué, un aspect non marqué et un aspect nul. L'aspect marqué est le perfectif (Loprieno 1986a : 18–20). Avec l'aspect nul, le procès est traité comme un fait brut. Loprieno n'est toutefois pas très explicite sur la manière dont il envisage l'organisation de ces trois aspects. En l'absence de précision, il faut sans doute imaginer une structure tripartite où chaque aspect est traité sur un pied d'égalité. Un second modèle ternaire a été plus récemment proposé par Reintges (1997 : 110). Lui aussi accepte la possibilité d'un aspect neutre. Adoptant la thèse de Smith (1997²), il considère que l'aspect nul chevauche à la fois le domaine du perfectif et de l'imperfectif. Toutefois, au lieu de traiter cet aspect sur un pied d'égalité avec le couple perfectif/imperfectif, ainsi que le fait Smith, il préfère un modèle binaire asymétrique, ce qui n'est pas tout à fait la même chose qu'un modèle ternaire. On verra plus loin le parti que l'on peut tirer de la notion d'un aspect nul.

Je ne voudrais pas terminer cette introduction sans dire quelques mots de la manière dont l'aspect a été abordé en néo-égyptien. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'aspect n'a jamais soulevé les passions des spécialistes, contrairement à ce qu'on a pu observer

¹⁵ On y retrouve une opposition de base entre un imperfectif et un perfectif, fondée, semble-t-il, sur la métaphore de la position du sujet vis-à-vis du procès. Dans la branche de droite, Ritter traite de manière égale le prospectif (dans le sens où ce terme est utilisé en linguistique générale), le perfectif et le résultatif, sans envisager la possibilité d'une hiérarchisation. Dans la branche de gauche, on retrouve la taxinomie de Comrie pour ce qui est de l'imperfectif, curieusement flanqué de l'inchoatif et du complétif. J'imagine que leur présence s'explique par un effet de symétrie avec le prospectif et le résultatif dans la branche de droite, et parce que l'inchoatif et le complétif font partie du procès *stricto sensu*, à la différence du prospectif et du résultatif. Comme on le verra plus loin en détail, cette présentation n'a pas pour elle une grande vraisemblance, puisque l'inchoatif et le complétif doivent se rattacher à la sphère du perfectif tant sur le plan sémantique que formel.

pour le moyen égyptien¹⁶. Dans la *Langue des Ramsès*, le mot « aspect » est absent de l'index ; il ne semble pas faire l'objet d'une discussion spécifique dans le corps de l'ouvrage (Neveu 1995). Néanmoins, Neveu ménage une place à l'aspect lors de la présentation de certaines constructions, comme l'aoriste, le présent I négatif, ou le participe périphrastique. Avec des nuances, on retrouve les mêmes remarques portant sur les mêmes constructions dans les grammaires de Frandsen (1974 : 32) et Junge (1995 : 69, 139). La grammaire standard du néo-égyptien, celle de Cerný-Groll, réduit la discussion à un minimum. La seule mention qui est faite de l'aspect se trouve dans les considérations générales : « *There are two major aspects in Late Egyptian : 1) the action aspect and 2) the state aspect* » (Cerný-Groll 1984 : 163–64). Enfin, il faut réserver une place à l'étude de Kruchten sur les verbes *ḥ*^c, *ḥmsi* et *sdr* en néo-égyptien (1982, 1985), qu'il convient de traiter comme des auxiliaires aspectuels (cf. *infra*, ch. 7).

* * *

Comme le lecteur s'en rendra très vite compte, ceci n'est pas une grammaire. C'est au mieux un modèle explicatif, où le point de vue sémantique a été privilégié. On ne trouvera pas de longues considérations sur la morphologie ou sur la syntaxe. C'est la quête du sens qui constitue le fil conducteur du présent travail. Bien sûr, l'entreprise n'a pu être envisagée que parce que nos connaissances de l'égyptien sur le plan formel, c'est-à-dire de la morphologie et de la syntaxe, ont fait les progrès que l'on sait depuis les quarante dernières années. Il ne fait pas de doute que le point de vue développé ici aura des répercussions sur la manière dont il faut comprendre la morpho-syntaxe de l'égyptien. Le présent travail se présente comme un nouveau paradigme dans les études grammaticales sur l'égyptien ancien. Sans entrer dans le détail, je pense que la question des formes dites substantives devra être réétudiée. La fonction emphatique, notamment, s'explique assez naturellement comme une dérivée de l'aspect (cf. *infra*, p. 247). La morphologie du parfait ancien (une ou plusieurs formes) pourra peut-être gagner quelque chose du développement diachronique esquissé ici (cf. *infra*, p. 196 et suiv.), encore

¹⁶ Une opposition du séquentiel et du conjonctif en termes aspectuels est donnée dans Winand (1998c et 2001a).

qu'il ne me semble pas nécessaire d'établir un lien trop étroit entre forme et fonction.

D'un point de vue méthodologique, il est clair aujourd'hui que le modèle le plus en vogue pour expliquer le moyen égyptien a pâti de trois importants travers :

- l'anachronisme, en rapportant au moyen égyptien une structure qui n'est pleinement opératoire qu'en copte,
- l'application mécanique du principe d'analogie, qui suppose une grammaire faite d'oppositions formelles symétriques, ce que démentent les faits égyptiens eux-mêmes et toutes les études typologiques menées sur les langues les plus diverses,
- l'application du principe d'isomorphisme, qui postule une adéquation entre formes et fonctions, alors que la langue fonctionne très souvent au moyen de relations inégalitaires.

La partie théorique sera sans doute jugée un peu lourde par certains. Je m'en excuse. Cela tient en grande partie au fait que, comme je l'ai rappelé, je n'ai pas pu emprunter un modèle tout fait qui aurait pu être appliqué tel quel à l'égyptien, fût-ce au prix de quelques retouches. Je demande donc au lecteur d'accepter de se laisser guider dans le dédale des arguments qui servent à échafauder le système théorique. Renoncer à ce type de démarche, ce serait condamner l'égyptien à n'être qu'une linguistique appliquée, impropre à susciter une réflexion théorique originale ; ce serait renoncer à introduire l'égyptien dans les débats qui animent la linguistique générale¹⁷.

Cela appelle inévitablement quelques considérations sur le public visé. Je crois que l'on peut affirmer sans grande hésitation que les égyptologues sont les premiers concernés, ainsi qu'en attestent les plus de 830 exemples égyptiens produits. S'il ne me semble pas douteux que les linguistes ont quelque profit à retirer de ce travail, je ne suis pas sûr qu'ils pourront toujours trouver leur chemin dans le maquis de l'égyptien faute d'avoir reçu une teinture suffisante de

¹⁷ La linguistique n'est pas le seul domaine qui fasse l'objet d'une réflexion théorique approfondie. La religion et la littérature n'échappent pas à ce phénomène. Je me contenterai ici de relever l'étude récente de G. Moers (*Fingierte Welten in der ägyptischen Literatur des 2. Jahrtausends v. Chr.*, 2001) sur la littérature de fiction, parue dans cette même collection (*PdÄ* 19), où la discussion théorique occupe plus de la moitié du volume.

philologie de l'égyptien ancien. Le problème des passerelles qui devraient permettre la communication entre les égyptologues et la linguistique générale reste donc en partie posé¹⁸. Ceci demeure le travail d'un égyptologue qui porte un vif intérêt à la linguistique générale, et non l'inverse¹⁹.

Le corpus considéré est l'égyptien de la première phase (ancien et moyen égyptien) et le néo-égyptien. Cette position est en rupture avec ce qui se fait traditionnellement en égyptologie depuis une trentaine d'années, où études sur la langue riment avec études de corpus, parfois même avec des positions extrêmes (néo-égyptien non littéraire de la XX^e dyn. provenant pour l'essentiel de Deir el-Médineh) : depuis Allen (1984) jusqu'à Engsheden (2003), en passant par Doret (1986), Reintges (1997) ou Jansen-Winkel (1996). J'ai moi-même sacrifié à la tradition quand j'ai étudié la morphologie verbale du néo-égyptien (Winand 1992). Cet élargissement du corpus, de manière à y inclure les deux états majeurs de la langue, a été rendu possible pour deux raisons :

- les progrès considérables accomplis dans la connaissance des mécanismes formels de la langue,
- la priorité ici déclarée en faveur du point de vue sémantique, et non syntaxique ou morphologique.

Ma position n'est d'ailleurs pas tout à fait isolée. Il y a déjà un peu plus de dix ans, Loprieno (1995) n'a pas hésité à faire une présentation générale de l'égyptien depuis les premiers temps jusqu'au copte. Cinq ans plus tôt, l'*Einführung in die altägyptische Sprachwissenschaft* de Schenkel (1990) embrassait déjà ce que l'auteur appelle l'égypto-copte, même si l'essentiel de l'exposé reste concentré sur le moyen égyptien à la lumière des théories de Polotsky.

* * *

¹⁸ Les remarques faites par Schenkel (1997 : 24–25) à propos de l'introduction linguistique à l'égyptien ancien de Loprieno (1995) restent d'application, avec, en partie, les mêmes points d'interrogation.

¹⁹ Comme nombre de mes collègues égyptologues, j'ai été élevé dans une tradition philologique, ce qui m'a sans doute permis d'échapper par la suite à un certain dogmatisme. Le revers de la médaille est que l'on me reprochera sans doute (sûrement ?) un certain éclectisme dans ma démarche linguistique. J'ai en effet souvent été chercher mon bien là où je le trouvais, sans prononcer d'exclusive. Des reproches analogues ont été formulés à l'encontre de la démarche de Loprieno dans son *Ancient Egyptian* (1995) par Reintges (1998 : 449).

Il ne sera sans doute pas superflu de dire ici quelques mots des problèmes posés par les recherches sur les langues anciennes, dont la plupart sont bien connus : manque d'informateurs directs, perte d'une grande partie du contexte extra-linguistique²⁰, absence de témoignages oraux et impossibilité corrélatrice de prendre en compte les marques supra-segmentales, etc. (Loprieno 1986 : 164, n. 33). En matière linguistique, la valeur du silence, la non-attestation d'une construction dans les sources jettent quelquefois le chercheur dans des abîmes de perplexité. Faut-il y voir la marque d'un fait structurel, ou bien n'y a-t-il là que l'effet du hasard, des aléas de la conservation documentaire ?

En ce qui concerne les langues orientales anciennes, un obstacle supplémentaire provient de l'écriture, parfois riche de connotations sémiotiques comme c'est le cas de l'égyptien hiéroglyphique, mais souvent reflet imparfait et infidèle de la réalité phonologique. À cela s'ajoutent les difficultés inhérentes à toute étude fondée sur les textes et qui sont le lot quotidien de la philologie : qualité souvent médiocre de la tradition manuscrite, absence de tradition orthographique et de normes linguistiques au sens où nous l'entendons (Vernus 1997a : 3-4).

Est-ce à dire que toute étude scientifique dans ces matières soit nécessairement vouée à l'échec ? Je ne le crois pas. S'il est des domaines qui demeureront sans doute à jamais fermés à notre curiosité, il est un grand nombre de sujets où le linguiste spécialiste des langues anciennes ne fait pas nécessairement figure de perdant. La syntaxe offre sans conteste un champ de prédilection à l'investigation, mais il en va de même de la sémantique et de la morphologie. L'observation faite il y a un peu plus de dix ans par Sylvie Mellet (1994 : 92) en faveur de l'étude des langues mortes reste d'actualité²¹ :

Nos collègues linguistes admettront-ils un jour que les langues mortes permettent tout aussi bien que les vivantes (sinon parfois mieux) de cerner les problèmes linguistiques fondamentaux, d'en affiner l'analyse théorique et de proposer des outils de réflexion suffisamment précis et généraux à la fois, pour être transposables à des données linguistiques différentes ?

²⁰ La perte plus ou moins grande du contexte influe considérablement sur les compétences du lecteur moderne dans son activité de reconstruction et d'interprétation du sens. En effet, le locuteur structure son récit en fonction de son interlocuteur, c'est-à-dire qu'il sait ce qui doit nécessairement être explicité ou ce qui peut être tenu omis : cf. Gumperz – Kaltman & O'Connor (1984 : 5).

²¹ Sur la méthodologie linguistique dans les langues anciennes : cf. Herring et alii (2000).

Une enquête linguistique sur une langue morte est nécessairement plus fastidieuse et plus périlleuse, parce qu'elle accompagne ou qu'elle suit toujours une démarche philologique, seul garant contre les errements et divagations de toutes sortes ou les conclusions abusives. Point d'étude grammaticale profitable en la matière sans une longue familiarité, sans une intimité de chaque instant avec les textes !

Une difficulté supplémentaire qui guette le chercheur est l'étendue chronologique et le manque d'homogénéité du corpus. La multiplicité des registres d'expression, dont plusieurs peuvent être présents dans un même texte (Winand 1998b : 217–22), les phénomènes de figement et de grammaticalisation (pour l'égyptien, Winand 1995 et 1997, Vernus 1997a : 11–14, 1997b, 1998), ou encore les interférences d'un état de langue sur un autre dues à la diglossie des scribes (Vernus 1978 : 137–42, 1990b) sont autant de pièges sous les pas du linguiste-égyptologue.

Mais au bout du compte, le bilan est loin d'être négatif. Une question aiguë dans l'étude des langues anciennes reste l'appréciation de la grammaticalité des constructions répertoriées. Le problème se pose également pour les langues modernes, mais avec une acuité moindre dans la mesure où le linguiste dispose d'outils de vérification qui échappent au spécialiste des langues du passé. Une consolation pour ce dernier : l'assurance d'éviter un danger assez répandu, le fameux sentiment du linguiste sur la langue qu'il étudie. Déjà sujet à caution quand il s'agit d'une langue vivante, ce type de jugement est sans valeur opérante pour les langues anciennes. Travailler sur un corpus de phrases authentiques est une douloureuse nécessité²².

La grammaticalité d'une phrase, ou son acceptabilité, est parfois évaluée de manière statistique. Encore faut-il savoir ce qu'on mesure. Les problèmes liés à la composition du corpus refont ici surface : souvent le produit du hasard des fouilles pour les langues orientales anciennes, en partie le résultat d'une sélection consciente dès l'Antiquité pour les langues classiques. Un emploi rare, voire unique, n'est donc

²² Voir déjà les remarques de Bache (1985 : 92) concernant précisément les études sur l'aspect. Je passe ici sur les questions, parfois délicates, qui surgissent lors de l'établissement du corpus, questions liées à ses limitations dans le temps et au repérage des différents niveaux d'expression. Sur l'opposition, sans doute dépassée, entre synchronie et diachronie, voir les arguments militant en faveur d'une approche dynamique de Croft (1991 : 1), Bybee – Perkins & Pagliuca (1994 : 3–4). Pour les langues anciennes, voir la position de bon sens de Letoublon (1985 : 13). On relèvera encore l'approche diachronique de l'aspect en slave chez Holden (1990).

pas nécessairement à rejeter. Il faut apprécier au cas par cas : un hapax n'a pas la même valeur dans une œuvre littéraire que dans un brouillon d'écolier ! mais surtout, on ne lui accordera pas le même crédit suivant qu'il s'inscrit ou non de manière prévisible dans un système théorique.

L'acceptabilité d'une phrase est rarement une affaire binaire. Il existe une gradation assez fine depuis le totalement acceptable jusqu'à l'impossibilité pure et simple. Entrent ici en jeu les phénomènes de recatégorisation, l'influence des contextes, la sensibilité personnelle des locuteurs, pour ne citer que les facteurs les plus connus. De manière significative, on constate que l'esprit humain tente d'exploiter au maximum les ressources de la langue (point de vue de l'émetteur), ou de trouver un sens à toute phrase qui lui est proposée (point de vue du récepteur). De ce point de vue, le degré de tolérance par rapport à une certaine norme, par exemple à celle qui serait avalisée par une académie, est plus ou moins grand selon les sujets.

* * *

Mon intérêt pour la temporalité remonte à plus de dix ans. Les principaux jalons qui ont scandé ma recherche sont une première présentation faite à Yale en 1994, lors de la troisième session de Crossroad (Winand 1994), et développée lors du VII^e Congrès des Égyptologues à Cambridge en 1995 (Winand 1998b). Ont alors suivi deux études liées au problème de l'actionnalité des procès, présentées à Berlin en 1997 et 1999 (Winand 1999b et 2003b). Des questions liées à la structure de la narration étaient au cœur de l'exposé fait au Caire en 2000 lors du VIII^e Congrès des Égyptologues (Winand 2000a). Enfin, je suis revenu sur les interactions entre aspect et actionnalité lors d'un colloque organisé à Bâle en 2004. Des séminaires qui ont été autant d'étapes dans ma réflexion ont été organisés à Liège, à Paris et à Los Angeles. Ce lent travail d'élaboration a vu une première concrétisation en 2001 sous la forme d'une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur (*Aspectualité et actionnalité. Essai sur la temporalité en égyptien ancien*, Liège, 808 pages).

La réflexion de l'égyptologue, surtout en ces matières, suit largement un chemin solitaire. Cela ne veut pas dire qu'elle s'élabore en vase clos, vierge de toute influence extérieure. Ce serait à coup sûr la meilleure manière de donner le jour à des monstres épistémologiques, à des systèmes tératologiques dont la discipline n'a pas vraiment besoin.

Malgré ses imperfections, ce travail n'aurait pu être ce qu'il est devenu si l'auteur n'avait bénéficié de l'amitié savante et critique de Michel Malaise, tout d'abord, mais aussi de Pascal Vernus et d'Antonio Loprieno. Même s'ils n'ont pas toujours été conscients de l'apport qu'ils me fournissaient, j'ai beaucoup retiré de conversations, souvent informelles, avec Jim Allen, Mark Collier, Philippe Collombert, Laurent Coulon, Åke Engsheden, Christopher Eyre, Rainer Hannig, Friedrich Junge, Jean-Marie Klinkenberg, Jean-Marie Kruchten, Elsa Oréal, Wolfgang Schenkel. Mes plus chaleureux remerciements vont également à mon élève Stéphane Polis, qui a bien voulu relire la totalité du manuscrit avec une acribie jamais prise en défaut.

Je ne saurais dire tout ce que je dois à ma famille, à mon épouse en particulier, dont l'amour a supporté les non-soirées, les week-ends supprimés et les vacances écornées.

Enfin je voudrais remercier A. Loprieno et W. Schenkel d'avoir accepté cette étude dans la collection qu'ils dirigent chez Brill. J'espère ne pas avoir déçu leurs attentes.

Liège, le 18 décembre 2005

PREMIÈRE PARTIE

FONDEMENTS THÉORIQUES

CHAPITRE 2

INTRODUCTION À LA TEMPORALITÉ

The principal task of the student of aspect is to create a general theory which makes predictions as to possible aspects, Aktionsarten, and Aristotelian types, as well as possible combinations of these
(R.I. Binnick 1991: 213)

As far as I know there are very few studies in which it is made clear in what sense the author uses for example the notion 'Aspect' (. . .). The category of Tempus is dispatched most of the time without any indication of its usefulness or necessity. Aktionsart as far as I know is always considered a category which applies to verbs. Criteria for arriving at a classification of verbs (or: states of affairs) are lacking
(H. Pinkster 1983: 286)

A. Les acceptions traditionnelles du temps

Quand on parle du temps en linguistique, on entend communément l'évaluation de la position d'un procès¹ par rapport à un point de repère. En schématisant les choses, on arrive à une représentation du genre de celle donnée ci-dessous, où les crochets brisés symbolisent les procès et T° le moment d'énonciation (sur le formalisme graphique, cf. *infra*, p. 69) :

¹ Suivant en cela la tradition (Lazard 1994 : 68), le terme « procès » désigne toute espèce d'action, de situation, ou d'état. Le procès correspond ainsi au « *State of Affairs* » (SoA) de l'école fonctionnaliste, ou à la « *situation* » de nombreux linguistes dans la tradition anglo-saxonne (e.g. Comrie 1985 : 5, Hatav 1993 : 213, Bybee – Perkins & Pagliuca 1994 : 55) ; on rencontre aussi quelquefois le terme « *eventuality* » (Bach 1986 ; Vogel 1997 : 9). Les hésitations de Cohen en la matière (1989 : 55–56) paraissent peu fondées, quand il s'élève contre l'utilisation du mot « procès » pour caractériser le lexème verbal, puisque certains lexèmes n'expriment pas à proprement parler des procès dynamiques, mais plutôt des états. C'est suivre la logique un peu loin ! La position de Cohen est en totale opposition avec celle de Langacker (1987b) pour qui tous les verbes dénotent un procès, sur un plan cognitif, y compris le plus statique de tous, le verbe « être » : voir *infra*, p. 96.

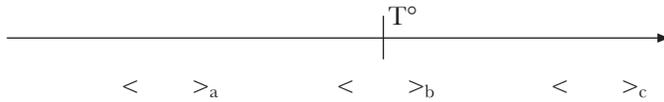


Fig. 1. Les temps « absolus »

Les procès sont évalués en bloc par rapport à un point de repère, ici le moment d'énonciation (Comrie 1985 : 122–123). Si celui-ci suit entièrement le procès, ce dernier appartient au passé (cas a), s'il est inclus dans le procès, le procès appartient au présent (cas b), et s'il précède entièrement le procès, on dira que ce dernier appartient à la sphère du futur (cas c). Le même type de raisonnement vaut pour les temps relatifs, c'est-à-dire l'évaluation d'un procès par rapport à un autre procès² :

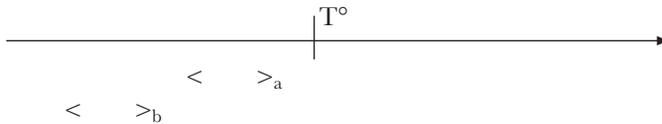


Fig. 2. Les temps « relatifs »

Le schéma ci-dessus pourrait être une illustration de l'exemple 1, où $< >_a$ représente la proposition « il regarda », et $< >_b$ la proposition « qui avait mangé » ; comme on peut le vérifier, on a bien la suite logique : $b < a < T^\circ$.

1 : Il regarda l'homme qui avait mangé

Le mot « temps » en grammaire française connaît une deuxième acception ; il peut être utilisé pour caractériser la manière dont un procès se déroule, indépendamment de sa relation avec un point de repère. On parle alors parfois de temps du procès ou de temps de l'action. En d'autres termes, le temps équivaut ici à ce qu'on appelle d'ordinaire l'aspect. Considérons les deux phrases suivantes :

² La qualification d'absolu est en grande partie conventionnelle (Comrie 1985 : 36) ; il n'y a pas à strictement parler de temps absolus. Un temps absolu inclut dans sa signification le moment présent comme pivot déictique. Sur la question des temps déictiques et des temps anaphoriques, parfois facilement assimilés respectivement aux temps absolus et aux temps relatifs : cf. Vogel 1997 : 51–54.

2 a : Il lut de 8 heures à 9 heures

b : Il était en train de lire entre 8 heures et 9 heures

Suivant l'opinion la plus répandue, les deux phrases sont équivalentes du point de vue du temps (le procès est antérieur à T^0) ; elles diffèrent en revanche par la manière dont le procès est présenté. Ce qu'on entend par présentation demeure généralement plutôt vague. Pour décrire l'aspect, les spécialistes recourent volontiers au temps : l'aspect serait un temps particulier. Une définition très prisée oppose le temps à l'aspect comme un temps objectif face à un temps subjectif³. On veut dire par là que le locuteur est souvent libre de choisir la catégorie aspectuelle qu'il souhaite (Longacre 1976 : 240, Comrie 1976 : 83, Michaelis 1998 : 59). Pour Lyons (1976 : 3), le temps se démarque ainsi de l'aspect comme un temps externe par rapport à un temps interne.

Mais l'inverse peut également se justifier. Ainsi dans la conception guillaumienne, la différence entre temps et aspect correspond à l'opposition entre temps expliqué et temps impliqué. On considère souvent que cette distinction correspond à celle de l'aspect et du temps. Pourtant, le temps impliqué semble tout autant correspondre à l'Aktionsart verbale, puisqu'il est défini comme un temps que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, faisant partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle du verbe. Il suffit, ajoute Guillaume (1969 : 207–25, cf. Wilmet 1991 : 210), de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation. Dans cette perspective, l'aspect apparaît tout autant objectif (ou subjectif ?) que le temps.

On notera au passage que l'opposition entre objectif et subjectif se retrouve parfois à l'intérieur d'une seule catégorie grammaticale. Par exemple, en français, on a parfois opposé la subjectivité du passé composé à l'objectivité du passé simple (Wilmet 1992). De même, on retrouve les termes « interne » et « externe » pour qualifier les aspects : par exemple, l'imperfectif est souvent perçu comme un procès vu de l'intérieur⁴.

³ Cf. Cohen 1989 : 34–35, Vogel 1997 : 59. Les égyptologues ne font bien souvent que reprendre ce point de vue : Hannig 1982 : 44, Satzinger 1986 : 300, Ritter 1995 : 65–67. L'opposition objectif *vs.* subjectif est parfois aussi appliquée à la paire aspect grammatical *vs.* Aktionsart.

⁴ P. ex. « *the perfective looks at the situation from outside, without necessarily distinguishing*

Enfin, le temps et l'aspect ont souvent été opposés du point de vue de la déixis. Dans cette perspective, le temps est une catégorie déictique et l'aspect ne l'est pas (Comrie 1976 : 2–5, 1985 : 14, Lyons 1977 : 677). On veut dire par là que le temps s'organise par rapport à un point de repère, que celui-ci soit considéré fixe, par exemple le moment d'énonciation, ou relatif, par exemple un autre procès. En revanche, l'aspect considère le procès selon une perspective donnée et, à ce titre, ne tire pas ses valeurs de la comparaison avec un quelconque point de repère.

Si l'on s'accorde à reconnaître dans le temps et l'aspect deux ordres distincts, il importe de savoir s'ils constituent deux entités totalement indépendantes ou s'ils ne sont pas plutôt deux composantes d'un phénomène plus général. On peut retenir la deuxième hypothèse sans grande hésitation. Pour l'essentiel, les arguments qui militent en sa faveur sont les suivants :

- sur le plan formel, le système verbal de bien des langues combine les instructions de temps et d'aspect ;
- là où les vérifications sont possibles, l'étude de l'ontogénèse du système verbal montre que les langues suivent un cheminement qui les fait passer d'une structure où dominent les oppositions d'actionnalité (par exemple, en pré-indo-européen), à une structure régie par des oppositions d'aspect avant d'arriver, éventuellement, à un système d'oppositions temporelles grammaticalisées (cf. *infra*, p. 198). Le parcours inverse ne semble pas attesté ;
- enfin, sur le plan sémantique, et c'est là l'argument essentiel, l'évaluation correcte des instructions de temps et d'aspect passe par un canal commun (cf. *infra*, B).

J'appelle *temporalité* l'entité supérieure qui englobe le temps et l'aspect. On peut représenter sommairement l'articulation générale de la temporalité de la manière suivante :

any of the internal structure of the situation, whereas the imperfective looks at the situation from inside, and as such is crucially concerned with the internal structure of the situation » (Comrie 1976 : 4). Voir encore la distinction faite par Coseriu (1975 : 278) entre les situations immédiates et les situations médiates (*unmittelbare* et *mittelbare Situation*), et plus récemment « *an eventuality seen from inside, i.e. characterized as imperfective . . .* » (Vogel 1997 : 9).

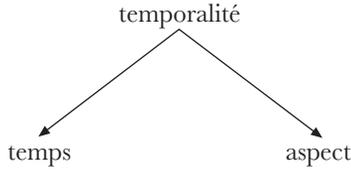


Fig. 3. Les deux axes de la temporalité

B. *Temps, aspect et moment de référence*

La définition provisoire de la relation temporelle rappelée en introduction de ce chapitre est encore traditionnelle en linguistique⁵. Elle pose pourtant de nombreux problèmes. Le premier – et le plus important – concerne la relation supposée entre le procès et un point de repère, que ce dernier soit absolu ou relatif. Quelques exemples montreront facilement de quoi il s’agit.

3a : Quand j’ai regardé par la fenêtre_b, le chien était dans la cour_a

Selon l’analyse traditionnelle, cet exemple serait interprété comme exprimant un procès $\langle \rangle_a$ dans le passé. Ce procès est en relation de concomitance avec un autre procès, celui de la proposition $\langle \rangle_b$. On pourrait schématiquement représenter la situation de la manière suivante :

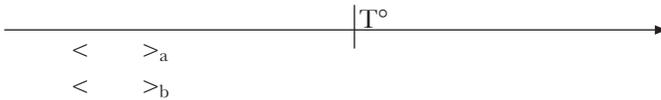


Fig. 4. Représentation traditionnelle de la relation temporelle

⁵ Par exemple, Comrie (1985 : 122–23) définit les temps absolus comme la relation entre S (le moment d’énonciation) et E (le moment du procès), c’est-à-dire qu’il établit une relation directe entre le procès et le point de repère. Cette analyse n’est qu’une adaptation des théories de Reichenbach (1947). Les présentations du système reichenbachien sont nombreuses : Johnson (1981), Vet (1981 : 110–11), Binnik (1991 : 109–116), Gosselin (1996 : 10), Vogel (1997 : 11–13). Voir encore Vetters (1996 : 15–27), Combettes et alii (1994 : 5–7), et L. de Saussure (1998a : 31–44). Les applications directes ou dérivées faites à partir de ce modèle foisonnent également : voir p. ex. Hornstein (1990).

Cette analyse est peu satisfaisante. Il suffit en effet de donner une suite appropriée à notre exemple pour s'apercevoir que la relation postulée entre $\langle \rangle_a$ et T° peut être invalidée :

3b : Quand j'ai regardé par la fenêtre, le chien était dans la cour.
Je constate qu'il y est toujours.

Il est évident que la fin du procès ne peut plus cette fois être antérieure au point de repère. De même, la relation de concomitance que l'on avait cru pouvoir établir entre la proposition temporelle et le procès de la principale ne peut plus être davantage maintenue⁶. La seule conclusion qui s'impose est que le temps grammatical n'établit aucune relation directe entre le procès et le point de repère. En réalité, le temps grammatical ouvre une fenêtre sur le procès, fenêtre par laquelle on le considère ; c'est cette fenêtre qui est en relation avec le point de repère. Dans l'exemple ci-dessus, l'imparfait a pour fonction, d'une part, d'isoler un segment de temps à l'intérieur du procès à l'exclusion de ses bornes et, d'autre part, d'établir une relation d'antériorité entre ce segment (et non le procès) et le point de repère. Les limites de ce segment de temps peuvent être linguistiquement explicitées, comme c'est le cas ici, par un complément de temps.

Pour désigner la fenêtre par laquelle le procès est considéré par le locuteur, je propose d'utiliser le terme « moment de référence » (Winand 1998 : 1236)⁷. Le schéma donné ci-dessus en première approximation doit dès lors être actualisé afin de tenir compte du moment de référence, symbolisé ici par des crochets droits :

⁶ Position utilement rappelée par Tournadre (2004 : 18 et n. 22).

⁷ On trouve également dans la littérature scientifique les appellations « intervalle de référence » (Gosselin 1996 : 15), « intervalle temporel de référence » (Kleiber 1987 : 109), ou « zone d'attention » (Romary & Pierrel 1990). Dans les publications en anglais, certains auteurs utilisent parfois pour désigner une réalité voisine l'expression *topic time* (Klein 1994 : 36–58), *reference time* (Michaelis 1998 : 5), *localisation time* (Crouch & Pulman 1993), ou encore *relevance time* ou *perspective* (Vogel 1997 : 125–28). Il est impossible de montrer ici ce que ces dénominations ont de spécifique, mais je voudrais au moins attirer l'attention sur le fait qu'il ne s'agit pas de synonymes ; même si ces expressions réfèrent fondamentalement à quelque chose de commun, il y a parfois entre elles plus que des nuances, qui sont le résultat de postulats théoriques différents. On signalera aussi chez Parsons (1990) l'utilisation des deux opérateurs (*Hold* pour les états et *Culminate* pour les procès dynamiques), qui semblent servir d'équivalents du moment de référence.

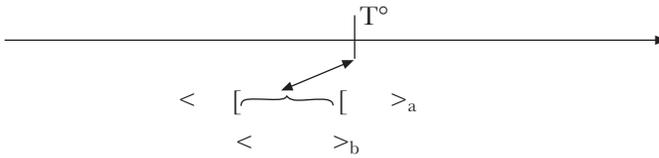


Fig. 5. Représentation de l'exemple 3b

Une remarque s'impose d'emblée. Tout d'abord, la limite droite du procès n'est pas linguistiquement fixée. Il suffit de compléter notre exemple d'une autre manière pour s'en convaincre :

3c : Quand j'ai regardé par la fenêtre, le chien était dans la cour.
Je constate qu'il n'y est plus.

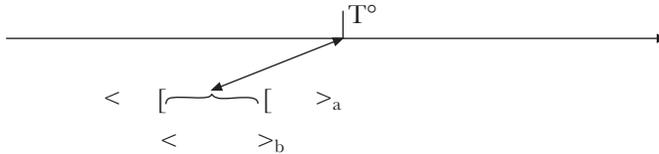


Fig. 6. Représentation de l'exemple 3c

Dans cette nouvelle version, nul doute que le procès $< >_a$, dans sa totalité, ne soit antérieur à T° . Cela prouve, à mon sens définitivement, l'absence de toute relation directe entre le procès et le point de repère. Ce qui demeure en revanche dans tous les cas, c'est la sélection opérée à l'intérieur du procès par le moment de référence, et la position de ce moment de référence par rapport au point de repère.

La première sélection correspond à la dimension aspectuelle de la temporalité, tandis que la relation établie entre le moment de référence et le point de repère constitue à proprement parler la dimension temporelle de la temporalité.

Une première conclusion s'impose : la relation temporelle est une relation complexe à trois éléments : **le procès, le moment de référence et le point de repère**. Le modèle donné à la fig. 3 peut être recomposé de la manière suivante :

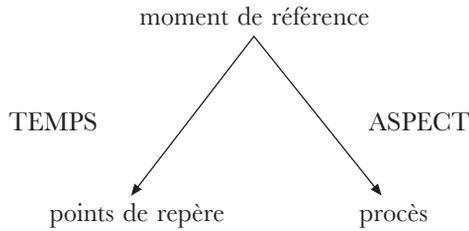


Fig. 7. Les deux axes de la temporalité (bis)

C. L'actionnalité des procès : Le point de vue général

1. Généralités

J'ai considéré par hypothèse que la relation aspectuelle était primaire parce que c'est la seule qui soit en prise directe avec le procès. Considérons maintenant les deux phrases suivantes :

- 4 a : Ils jouèrent à 3 heures
 b : Ils atteignirent le sommet à 3 heures

Dans les deux cas, même temps et même mode. Le moment de référence est situé avant T°. Mais ici s'arrête la comparaison. Dans le premier exemple, le moment de référence sélectionne le début du procès. La suite du procès, et notamment sa fin ne sont pas envisagées. C'est ce qu'on peut constater en poursuivant la phrase comme ceci :

- 5 : Ils jouèrent à 3 heures, mais durent s'arrêter vingt minutes plus tard à cause d'un violent orage

Dans l'ex. 4b, le procès *stricto sensu* se résume au moment précis où les acteurs atteignent le sommet. Mais on peut aussi d'avoir accès linguistiquement à la pré-phase du procès, comme le montre la variante ci-dessous :

- 6 : Ils mirent cinq heures à atteindre le sommet, qu'ils atteignirent effectivement à 3 heures

Tout ceci met en évidence les points suivants :

- la sélection aspectuelle opère sur le procès,

- la relation temporelle s'élabore secondairement par un lien qui unit le moment de référence au point de repère, par exemple T° ,
- tous les procès ne sont pas semblables ; les instructions données par les temps de la conjugaison n'aboutissent pas à des sélections identiques.

C'est le dernier point qui fait ici l'objet de la discussion. Si les deux exemples (4a et b) n'ont pas la même valeur aspectuelle, cela ne peut tenir aux instructions données par les temps de la conjugaison, puisqu'on a affaire à chaque fois à un passé simple. La différence tient donc dans le lexème verbal lui-même. Chaque lexème verbal possède une structure qui permet de le ranger dans ce qu'on appelle une *classe d'actionnalité*. Les traits distinctifs qui fondent ce classement sont, par exemple, la durée, la dynamité ou la téléité. Du point de vue de l'actionnalité, <jouer> et <atteindre> appartiennent à des classes distinctes. Le premier fait partie des activités atéliques, le second des achèvements téliques. C'est ce qui permet d'expliquer qu'une instruction de base unique, comme celle qui est donnée en français par le passé simple, puisse aboutir à des sélections différenciées en fonction de la nature des procès.

Au terme de cette introduction, il apparaît très clairement que tout système visant à rendre compte de la temporalité se doit d'étudier les éléments suivants :

- la constitution interne du procès, c'est-à-dire qu'il faut établir une taxinomie de l'actionnalité,
- les instructions de base données par les temps verbaux,
- les interactions entre ces instructions et l'actionnalité des procès lors de la constitution du moment de référence (dimension aspectuelle)⁸,

⁸ Cf. Binnick (1991 : 148–49) : « *How do the particular meanings expressed (or implied) by the markers of Aktionsarten, those expressed (or implied) by the aspectual forms of verbs, and the meanings expressed (or implied) by expressions belonging to the various Aristotelian categories, relate to one another? What is the appropriate level of generalization in each case? And how universal are the various categories?* » Voir encore Bache (1985 : 53), Smith (1986 : 97), Fuchs (1991 : 9–10), Vetters (1996 : 80). Dans l'histoire de la linguistique, la distinction entre aspect grammatical et aspect lexical (ou mode d'action) avait déjà été nettement établie par les grammairiens russes dès les années soixante. Bondarko souligne en effet que « l'aspect et le mode d'action se distinguent fondamentalement sur le plan de l'expression ». Reprenant une formulation de Maslov, il ajoute que « les modes d'actions ne constituent pas des catégories grammaticales, ne forment

- la relation du moment de référence avec le point de repère, T° , ou un autre moment de référence (dimension temporelle).

2. L'actionnalité des procès en égyptien

L'actionnalité d'un procès est le résultat d'une combinatoire entre le verbe, noyau de la prédication, et ses arguments. L'actionnalité peut également être modifiée par la présence de satellites.

Tout verbe projette une structure d'arguments, ce qu'on appelle une structure actancielle. Les arguments sont les SN dont la présence est requise pour que la prédication soit complète. Par exemple, le verbe « faire » projette une structure bi-actancielle : un sujet et un objet. Des segments comme « Jean fait » ou « fait un château » ne constituent pas une prédication complète. Les arguments d'un verbe se caractérisent par⁹ :

- leur nombre : 1, 2 ou 3,
- leur relation syntaxique avec le verbe : directe (X fait Y) ou indirecte (X va à Y),
- un degré de liberté moindre que les satellites (propension à se grouper autour du noyau),
- leur mémorisation en compétence,
- leur rôle sémantique (cf. *infra*, p. 69).

On appellera *Aktionsart verbale* l'aspect inhérent du lexème verbal, et *Aktionsart étendue* l'aspect du groupe constitué par le verbe

pas d'oppositions paradigmatiques nettes d'une grande ampleur, ils restent dans le cadre des distinctions lexicales entre verbes » (Fontaine 1983 : 34–35). En fait, si l'on veut retrouver les prémisses de l'analyse des procès, il faut remonter à tout le moins à Aristote chez qui la classification des prédicats occupe une place importante. Les logiciens et grammairiens modernes ont ainsi voulu faire correspondre à la division entre procès atéliques et téliques les concepts d'*energeia* et de *kinesis* qu'Aristote emploie dans la *Métaphysique* (417a30 et suiv.) pour classer certains types de procès. C'est notamment le cas des philosophes Ryle et Kenny, et de bon nombre de leurs successeurs. Il semble toutefois que le discours d'Aristote ne soit pas aussi clair qu'il y paraît, à tout le moins dans les détails, ainsi qu'en témoignent de nombreuses interprétations divergentes chez les modernes (Gosselin & François 1991 : 70–74, Binnick 1991 : 142–44). Une analyse des notions aristotéliennes d'*energeia* et de *kinesis*, dans une perspective linguistique, est également proposée par Rijksbaron (1989). C'est en souvenir du Stagyrite que l'on désigne encore parfois la proposition logique sous l'appellation de proposition aristotélienne (Binnick 1991 : 142, Smith 1997).

⁹ Voir récemment Levin & Rappaport (2005).

et ses arguments. Le terme actionnalité sera réservé à la proposition complète, c'est-à-dire à l'Aktionsart étendue complétée des satellites éventuels.

a) *Le procès : une définition* D'un point de vue perceptuel, les procès peuvent se classer, en première analyse, selon l'opposition fondamentale entre situation et changement. Le changement se définit comme le passage d'une situation à une autre. Le sujet perçoit la réalité comme une suite ininterrompue de situations et de changements. Ce mode de perception possède des fondements à la fois philosophiques et cognitifs (Gosselin 1996 : 50–52). Elle recoupe à sa manière la division opérée entre les entités dotées d'énergie et celles qui en sont dépourvues. Linguistiquement, cette distinction est à la base de la catégorisation des procès en états et en activités : les situations sont perçues comme dépourvues de source d'énergie, et doivent donc recevoir une énergie extérieure pour changer (Gelman 1990, Smith 1997 : 36 et n. 8).

Prototypiquement et très simplement, un procès peut être conçu comme un processus ayant un début et une fin (Smith 1997 : 13). Parfois aussi on lui reconnaît l'existence d'un point culminant (Kamp & Reyle 1993 : 558)¹⁰.

D'une manière plus complète, on assignera ici prototypiquement au procès cinq phases, lesquelles ne sont pas obligatoirement toutes réalisées.

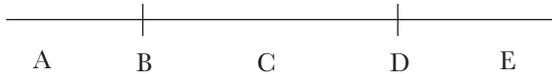


Fig. 8. Représentation prototypique d'un procès

Le segment B–D correspond au procès proprement dit, le point B en marque le début, le point D la fin. La phase C correspond au procès en cours. La phase A correspond à la situation précédant le procès, la phase E à la situation suivant le procès (comparer Dik 1989 : 187–89, Michaelis 1996 : 68).

¹⁰ Cf. Verkuyl (1993 : 63). Ces schémas ternaires évoquent évidemment la conception guillaumienne du procès (Guillaume 1929 : 15–27, cf. Sthioul 1998a), qui n'est pas sans rappeler la présentation faite par Langacker (1990 : 6–10), notamment dans le rapport entre les phases du procès et les formes non finies du verbe.

En d'autres termes, la plupart des procès ont une durée, si petite soit-elle, un début et une fin, et sont précédés et suivis par d'autres procès. Cette première approche est toutefois un peu courte. Les procès sont en effet conceptualisés en fonction de traits jugés saillants par la communauté linguistique. Pour ce faire, les paramètres suivants sont le plus souvent pris en compte :

a) La notion de borne ou de limite du procès. Tout procès est naturellement borné, à droite et à gauche. Suivant que la borne possède ou non une saillance cognitive, on parle parfois de borne intrinsèque dans le premier cas, et de borne extrinsèque dans le second (Gosselin 1996 : 55). Cette notion permet d'introduire naturellement la notion de point culminant, dont il sera question ci-après, et ouvre la voie à la distinction entre procès télique et procès atélique.

b) La notion de point culminant, laquelle peut correspondre au début ^{et/ou} à la fin du procès. Dans ce dernier cas, on a en vue la finalité naturelle vers laquelle tend le procès. Les deux bornes du procès ne revêtent pas partout la même valeur sur le plan cognitif. Selon les cas, la borne de gauche (début du procès) ou la borne de droite (fin du procès) possède une saillance plus importante du point de vue du sujet. C'est ce que démontre la fonction de l'aspect perfectif (cf. *infra*, p. 178).

c) La durée du procès. Contrairement à ce qui se passe dans le monde référentiel, tous les procès ne sont pas conçus comme ayant une durée¹¹.

d) La structure interne du procès. Le cours du procès peut être conçu de différentes manières : dynamique ou non dynamique, uniforme ou non uniforme, continu ou avec des ruptures. Ces notions ne sont pas équivalentes. On ne retiendra ici que l'opposition du premier type. Dynamique s'oppose à statique ; la dynamique implique un apport d'énergie au procès pour que celui-ci puisse se poursuivre.

e) Les phases qui précèdent ou suivent le procès peuvent être cognitivement intégrées dans le procès ou au contraire être négligées. À côté du procès au sens étroit, on constate souvent la présence de zones frontières, situées en amont et en aval du procès,

¹¹ La notion de durée appliquée à un procès est directement fonction de nos capacités de distinction aussi bien visuelles qu'auditives, lesquelles sont limitées. Pour que deux stimuli, auditifs ou visuels, puissent être perçus comme distincts, et donc chronologiquement ordonnés, il faut réunir un certain nombre de conditions. Pour une mise au point générale, voir Groupe μ (1992 : 58-83).

qui, sans faire linguistiquement partie de celui-ci, sont néanmoins comprises dans son espace mental. Par exemple, une proposition logique comme <venir en ville>, c'est-à-dire une proposition d'accomplissement, incorpore l'idée d'une situation qui s'instaure une fois le procès parvenu à son terme. De même, une proposition comme <atteindre le sommet>, c'est-à-dire une proposition d'achèvement, incorpore mentalement l'idée d'une situation résultative, comme dans l'exemple précédent, mais envisage de surcroît l'activité préparatoire nécessaire à la réalisation du procès. On appellera *pré-phase* la zone contiguë précédant immédiatement le procès et *post-phase* la zone contiguë suivant immédiatement le procès (Winand 1999b).

Cette notion, très importante dans l'analyse des procès, a souvent été négligée. On admet généralement aujourd'hui que les verbes d'achèvement possèdent typiquement un prélude duratif incorporé dans la signification lexicale du prédicat (Delfitto & Bertinetto 1995a : 136–37, Kearns 1991, cf. Vetters 1996 : 102)¹². Moeschler (1998 : 160), dont la position est fort proche de la mienne, parle de pré-état (état précédant l'occurrence de l'événement) et de post-état (état résultant ou causé par l'événement). Il vaut cependant mieux éviter les termes composés sur le mot « état » afin de ne pas créer de confusion sur la nature même de ces phases : pré-état et post-état suggèrent que l'on a nécessairement affaire à des situations. Or, la post-phase peut être perçue comme une situation ou une activité¹³.

Il faut bien insister sur le fait que la pré-phase et la post-phase se rattachent *nécessairement* au procès, dont elles forment le prélude ou la suite naturelle¹⁴. Ces termes ne sont donc pas des synonymes

¹² En quelque sorte un achèvement peut passer pour un accomplissement pour lequel l'emphase mise sur le résultat final est telle que ce dernier incarne la totalité du procès. C'est également ce qui ressort du schéma prototypique d'un procès donné par Smith. Ainsi qu'elle le note « *In principle a situation may have preliminary stages, internal stages, and resultant stages* » (Smith 1997 : 13). Curieusement, ces « *stages* » périphériques ne sont pas exploités de manière optimale dans la suite de l'ouvrage.

¹³ On retrouve un écho de nos préoccupations chez Wilmet (1992 : 31, n. 6) quand il parle des antécédents de la borne A (-A) d'un procès, et des conséquents de la borne B (+B). De même, Bach (1986 : 6) distingue les procès référant à un événement momentané sans progression antérieure (*recognize, notice*) de ceux qui réfèrent à un événement momentané constituant l'aboutissement d'une progression (*die, reach the top*). C'est ce qui fonde chez lui la différence entre les *happenings* et les *culminations*. Cohen (1989 : 58), mais uniquement à propos des verbes statifs, souligne l'existence occasionnelle d'une phase préliminaire, qu'il appelle l'avènement, qui relate le procès nécessaire à la réalisation de la situation.

¹⁴ Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un prélude ou d'une suite logique ;

de moment précédant ou de moment succédant au procès. Il est évident qu'on peut toujours envisager par la pensée ce qui précède ou ce qui suit un procès, mais cela ne suffit pas pour que ce moment constitue une phase cognitivement intégrée au procès. Par exemple, dans un procès comme « mourir » (– DUR, + TÉL), il existe une pré-phase cognitivement incluse, conçue comme une activité, et qui correspond en français à « se mourir », « agoniser ». Le même procès comprend encore naturellement une post-phase correspondant à une situation (« être mort »). En revanche, un procès comme « faire » n'a aucune pré-phase qui en soit la prémisse naturelle. Cela ne signifie pas qu'on ne puisse envisager le moment qui précède un procès, quel qu'il soit. Pour qu'il y ait pré- ou post-phase, il faut que ce moment soit perçu comme attendant au procès, et que sa nature soit définie, c'est-à-dire qu'il soit perçu comme une activité ou comme une situation. Par exemple, la pré-phase du verbe « mourir » est ressentie comme une activité, tandis que la post-phase est perçue comme une situation. La plupart des procès formant la catégorie des achèvements, c'est-à-dire les procès téléques et ponctuels, sont pourvus d'une pré-phase dynamique et d'une post-phase statitive. Mais ce n'est pas une règle absolue. En égyptien, par exemple, le verbe *šm* « s'en aller » est dépourvu de pré-phase, mais possède une post-phase dynamique, équivalant à « marcher » (cf. *infra*, p. 231)¹⁵.

À la faveur d'un environnement grammatical ou lexical approprié, la langue peut développer une pré-phase ou une post-phase dans des procès qui en sont prototypiquement dépourvus. Par exemple, en français, on peut observer qu'un procès comme « franchir le seuil » est du même type que « mourir », c'est-à-dire un achèvement,

il faudrait mieux dire que ces phases entretiennent avec le procès un lien cognitif émergent. Peut-être, comme me le signale amicalement J.-M. Klinkenberg, la notion de présupposition pourrait-elle être utile ici.

¹⁵ Ceci doit conduire à reconsidérer la position de Klein sur la structure des procès (1994 : 84, 108-17). Dans la partie de son étude consacrée à l'aspect, sont introduites les notions de *pre-time* et de *post-time*. Au premier coup d'œil, on pourrait être tenté d'identifier *pre-time* à pré-phase, et *post-time* à post-phase. En fait, les deux concepts se situent sur des plans nettement différents. Alors que la pré-phase et la post-phase sont des constituants de l'actionnalité du procès, le *pre-time* et le *post-time* relèvent de l'aspect de l'énoncé. En d'autres termes, tout procès est précédé d'un *pre-time* et suivi d'un *post-time*, susceptibles d'être sélectionnés par le moment de référence, alors que l'existence de la pré-phase et de la post-phase est conditionnée par l'actionnalité du procès.

un procès dont le résultat survient instantanément (Martin & Nef 1981 : 17). À la différence de « mourir », « franchir le seuil » n'est introduit par aucune phase qui serait perçue comme l'activité menant naturellement au procès. L'ajout d'un adverbe comme « lentement » permet cependant de créer et d'accéder à la pré-phase du procès ; l'adverbe ne porte en rien sur l'acquisition ponctuelle du résultat, mais sur le procès qui y conduit.

Avant d'en terminer avec la structure cognitive du procès, il faut une nouvelle fois insister sur le fait que toutes les phases qui constituent prototypiquement un procès ne sont pas nécessairement présentes ou perçues comme saillantes dans tous les procès. Les notions qui ont été introduites (dynamacité, télélicité, transformativité, etc.) servent de fondement aux critères d'Aktionsart utilisés pour déterminer l'actionnalité sur un plan linguistique. Il faut également noter que, sur le plan de la perception, les procès mettent souvent en scène des actions complexes et séquentielles qui peuvent être considérées en bloc de manière prototypique. Par exemple, le procès « construire une maison » peut se subdiviser en plusieurs sous-procès (faire les fondations, monter les murs, poser le toit, etc.), lesquels peuvent à leur tour s'analyser en des procès plus petits (creuser un trou, etc. pour le premier sous-procès), et ainsi de suite¹⁶.

Enfin, il faut insister que toute classification d'actionnalité est nécessairement spécifique de la langue étudiée. Des procès catégorisés comme dynamiques dans certaines langues, peuvent être perçus comme statiques dans d'autres, et inversement¹⁷.

L'analyse en phases présentée ci-dessus convient au mieux pour les procès dynamiques. Prototypiquement, les meilleurs exemples de procès sont ceux qui ont un début et une fin clairement identifiables, et qui produisent un changement de situation, ce qui implique que leur constitution interne soit dynamique. Certains types de procès

¹⁶ C'est ce qui correspond à la notion de capsule que l'on retrouve notamment dans les techniques narratives (Sthioul 1998a : 64). Par exemple, une suite de temps perfectifs n'équivaut pas nécessairement à une progression du temps. Comme le notait déjà Guillaume, l'esprit range parfois les faits dans la pensée verticalement. Souvent, les procès ainsi rangés sont des sous-événements, élaborant un premier procès. Pour une application de cette notion au néo-égyptien, cf. Winand (2000b : 432–33, 2001 : 298–300). Voir encore *infra*, p. 380.

¹⁷ La théorie du prototype, qui reconnaît dans toute classification des éléments centraux, nucléaires, et des éléments périphériques, peut jeter ici un éclairage utile. La variation interlangagière n'est donc pas chaotique ; elle est, pour reprendre les termes de Robert (1997 : 27), à la fois non aléatoire et non strictement déterministe.

s'écartent un peu de ce modèle du fait que leur limite droite n'a pas de saillance particulière (c'est le cas des activités), ou qu'ils sont dépourvus de durée (c'est le cas des sémelfactifs et des achevements). Pour les états, l'écart est nettement plus grand, à tel point qu'il faut sans doute opter pour un autre type de schéma, simplifié, du genre de celui-ci :

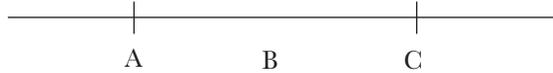


Fig. 9. Représentation prototypique d'un état

Dans ce type de procès, seule la phase B a une réelle valeur aux yeux de l'observateur. Les limites du procès (A–B), bien que présentes dans le monde physique, n'ont que très peu de saillance cognitive, d'où leur figuration par des pointillés. Du point de vue des théories de la perception (*Gestalttheorie*), les états, étant dénués de contours, s'identifient plus naturellement avec le fond, dans l'opposition bien connue figure *vs.* fond (Reinhart 1984). Sur le plan narratif, on retrouve cette distinction, avec quelques aménagements, dans l'opposition entre avant-plan et arrière-plan.

b) *La nature du classement* L'actionnalité s'occupe du classement des procès en fonction de leur mode d'action inhérent¹⁸. Les taxinomies d'actionnalité se réduisent encore souvent à une classification des lexèmes verbaux. Cette analyse est pourtant notoirement insuffisante. On rencontre quelquefois dans la littérature scientifique l'attitude inverse. Le classement porte alors sur l'ensemble de la proposition, perçue comme un tout indécomposable. Pourtant, loin de constituer un bloc monolithique réfractaire à toute analyse, la proposition se laisse structurer en plusieurs niveaux d'analyse, depuis le lexème verbal jusqu'à la proposition entière, même si des nuances d'appréciation peuvent apparaître dans l'identification des niveaux intermédiaires.

Pour les questions liées à l'actionnalité, les entités suivantes ont été prises en compte dans ce travail¹⁹ :

¹⁸ Cf. Michaelis (1998 : 42) : « *aspectual classification algorithms (...) classify scenarios (formally, tenseless propositions), rather than verbs* ».

¹⁹ Cf. Michaelis (1998 : 15) : « *Aspectual meaning is expressed at the level of lexical-verb semantics, adverbial semantics, verbal morphology, and argument structure* ». Sur la décompositionnalité de la proposition logique, cf. Dowty (1979a) et Mourelatos (1981).

- l'Aktionsart verbale, constituée par le lexème verbal,
- l'Aktionsart étendue, constituée par le verbe et ses arguments²⁰,
- la proposition logique, constituée de l'Aktionsart étendue et des satellites éventuels²¹.

Les trois niveaux d'analyse ne sont pas sur un plan d'égalité dans la construction de l'actionnalité. L'Aktionsart verbale joue le rôle central. C'est elle qui donne la tonalité fondamentale à laquelle les autres niveaux peuvent apporter des modulations, le cas échéant. En d'autres termes, l'Aktionsart se maintient telle quelle tant qu'il n'y a pas, au niveau de la structure argumentale ou des satellites, d'instruction amenant à une recatégorisation. La figure ci-dessous montre l'articulation des niveaux constitutifs de l'Aktionsart.

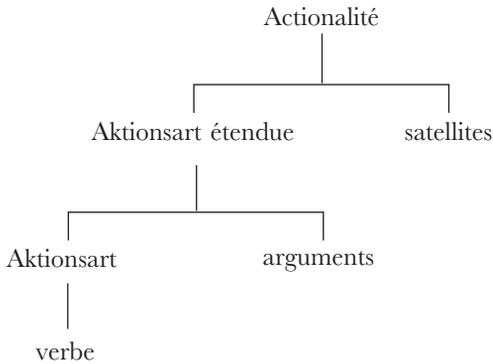


Fig. 10. Décomposition de l'actionnalité

Certains spécialistes ont toutefois estimé qu'il était dangereux, en tout cas illusoire, de s'occuper de l'Aktionsart verbale de manière isolée. Selon moi, de telles craintes ne sont pas justifiées. En faisant l'impasse sur l'aspect inhérent du lexème verbal pour aborder directement des syntagmes plus complexes, on se prive sans raison d'un

²⁰ Sur l'appellation, voir Winand 1998a. Sur ce niveau intermédiaire voir Verkuyl (1972, 1995), Dowty (1979b : 62–65), Dik (1989 : 45–63), Hengeveld (1990a), Gosselin (1996 : 24–25). Pour les langues anciennes, voir, entre autres, Pinkster (1983 : 280), pour le latin. Pour les verbes transitifs, il y aurait sans doute quelque pertinence à isoler, sur le plan sémantique, un groupe restreint constitué du verbe et de l'objet. C'est encore ce que d'aucuns appellent la prédication nucléaire (Dik 1989 : 67–87), et d'autres la prédication étendue ou encore la prédication élémentaire (Gosselin & François 1991 : 22).

²¹ C'est ce que Gosselin & François (1991 : 22) appellent la prédication élargie.

outil d'analyse intéressant. De plus, on court le risque de perdre de vue ce qui fait l'unité d'un lexème verbal. En effet, en faisant remonter l'analyse directement au niveau du syntagme verbal étendu, on est amené à ranger un même verbe dans des classes aspectuelles différentes en fonction de son environnement syntaxique. Cela reviendrait, en d'autres termes, à multiplier les entrées lexicales. On retournerait ainsi à ce qui était la position initiale de Vendler²². Il me semble plus productif et plus intuitif – même si c'est difficile – d'essayer d'établir une classification des lexèmes verbaux et de proposer des règles de dérivation permettant de rendre compte de la proposition dans son ensemble.

Mais avant de poursuivre, il est nécessaire d'attirer l'attention sur quelques problèmes de vocabulaire. En effet, quand on parle d'actionnalité, il existe une grande diversité dans la terminologie, ce qui reflète malheureusement encore trop souvent une confusion d'idées²³.

Par exemple, le terme Aktionsart²⁴ peut être employé pour désigner l'aspect inhérent du lexème verbal (Brinton 1995 : 30–31),

On trouve également pour désigner la proposition logique l'appellation « proposition aristotélicienne » (Binnick 1991 : 170 et suiv.), que j'ai moi-même parfois utilisée. Certains parlent également, de manière prototypique, de « situations » (Binnick 1991 : 179). Dans l'école fonctionnaliste (Dik 1989 : 46), on utilise le terme « *State of Affairs* » (SoA). Smith (1997 : 13) préfère l'appellation « *temporal structure of situations* », réservant l'étiquette « aspect de situation » pour l'Aktionsart étendue. Bertinetto (1994 : 44) rejette le terme Aktionsart pour désigner la proposition logique, ce qu'on ne peut qu'approuver étant donné ce qui a été dit ci-dessus, au profit d'actionnalité.

²² Cf. la remarque pleine de bon sens de Lys & Mommer (1987 : 216) : « *Classifying run and run a mile differently obscures the fact that we are talking about a single verb, namely run.* »

²³ « *As far as I know there are very few studies in which it is made clear in what sense the author uses for example the notion 'Aspect' (...). The category of Tempus is dispatched most of the time without any indication of its usefulness or necessity. Aktionsart as far as I know is always considered a category which applies to verbs. Criteria for arriving at a classification of verbs (or: states of affairs) are lacking* » (Pinkster 1983 : 286).

²⁴ Le terme Aktionsart a sans doute été utilisé pour la première fois par Brugmann en 1885. Curtius (1852) avait déjà introduit l'opposition entre '*Zeitstufe*' et '*Zeitart*', sans que ce dernier terme soit le prototype exact d'Aktionsart. Brugmann (1904 : 493) parle précisément de « *die Arte und Weise, wie die Handlung des Verbums vor sich geht* ». Dans la philologie germanique, Aktionsart a souvent été confondu avec l'aspect. Une des premières utilisations fructueuses du concept d'Aktionsart fut faite par Streitberg en 1891 à propos du préfixe *ga-* du germanique ancien : cf. le résumé critique de Binnick (1991 : 141–142). Je ne partage pas l'opinion de Bache (1985 : 9) pour lequel l'Aktionsart de Streitberg recouvrirait celle d'aspect. Dans la tradition slave, l'Aktionsart désigne les modifications secondaires d'un contenu verbal, telles qu'obtenues, par exemple, par les procédés de préfixation (Klein 1995 : 671, n. 4). Même s'il semble se généraliser tant dans la littérature scientifique anglophone que francophone, le terme ne fait pas encore l'unanimité. C'est ainsi que

l'aspect de la prédication restreinte, ici appelé l'Aktionsart étendue (Dowty 1986 : 37, Combettes et alii 1994 : 11), voire l'aspect de la proposition logique. Dans ce dernier cas, Aktionsart devient synonyme d'actionnalité (Depraetere 1995a : 43, Michaelis 1998 : xvi, *s.v.* « *situation aspect* » et p. 19)²⁵. On retrouve encore curieusement le même terme utilisé pour désigner l'aspect de manière tout à fait générale (Abraham 1996 : 6). Dans la tradition scolaire francophone, quand Grevisse (1975 : § 607bis) traite de l'aspect du verbe, il incorpore tout à la fois l'Aktionsart verbale, les auxiliaires aspectuels et l'aspect grammatical au sens restreint²⁶.

c) *Les moyens du classement* On dispose de plusieurs ressources, très inégales, pour établir la classification des procès dans une langue donnée. Je m'en tiendrai ici aux renseignements fournis par l'écriture, la dérivation verbale et les tests linguistiques.

i) *L'écriture* Les indications susceptibles de provenir de l'écriture se limitent évidemment aux systèmes non alphabétiques. Comme on le sait, les signes de l'écriture hiéroglyphique connaissent trois types d'usages ; on distingue les idéogrammes, qui ont un contenu sémantique et phonologique, les phonogrammes, qui ont un contenu phonologique, et les déterminatifs (ou classificateurs sémantiques), qui ont un contenu lexical.

	Sémantique	Phonologique
Idéogrammes	+	+
Phonogrammes	–	+
Déterminatifs	+	–

Fig. 11. Fonctions des signes hiéroglyphiques

Lyons (1980 : 326) le trouve peu satisfaisant et préfère parler de « caractère des verbes ». On trouve également en français « mode d'action » et *sposob dejstvija* en russe, qui en est le calque parfait (c'est la terminologie utilisée par des grammairiens russes comme Maslov ou Bondarko : cf. Fontaine 1983 : 34 ; Isa'enko [1960 : 218], en revanche, parle de *sovershaemost'*, c'est-à-dire de mode d'accomplissement du procès). Récemment, Paducheva (1995 : 71) a introduit le terme « *taxonomic category* ».

²⁵ Filip (1989 : 264) utilise le terme Aktionsart pour désigner à la fois l'aspect inhérent du lexème verbal, l'aspect de la prédication restreinte et l'aspect de la proposition logique.

²⁶ Même analyse chez Bache (1985 : 11–12).

La catégorie intéressante ici est celle des déterminatifs. Écrits en fin de mot, ils ne se lisent pas ; ils servent à classer le mot dans une catégorie sémantique. Leur nombre est relativement élevé en égyptien. L'emploi des déterminatifs est largement dicté par l'usage. On notera que leur présence ne semble pas avoir jamais été obligatoire : si certains mots sont toujours accompagnés d'un déterminatif, d'autres ne le sont jamais.

Les déterminatifs donnent des clés sur la manière dont les anciens Égyptiens ont catégorisé le monde. Leur intérêt anthropologique est donc indéniable. C'est dans cette perspective que des égyptologues étudient aujourd'hui les déterminatifs en tant que système sémiotique (Goldwasser & Müller 1990, Smoczynski 1999, David 2000, Goldwasser 2002, avec les remarques critiques de McDonald 2004). Mais peut-on espérer en tirer quelque chose pour établir l'actionnalité des procès ? Les Égyptiens eux-mêmes les ont parfois utilisés comme principe de classement. On en possède des exemples au Nouvel Empire dans les *onomastica*. Dans un document du même genre, datant de la Basse Époque, on constate que les verbes pouvaient être présentés en fonction du déterminatif (Osing 1998 : 32) :

-  pour les activités
-  pour l'action de couper
-  pour les actes de la parole
-  pour les actions péjoratives
-  pour les verbes de mouvement.

Mais est-ce réellement utilisable pour définir l'actionnalité des procès ? Hannig (1986) avait déjà eu l'idée de se servir des déterminatifs pour classer l'actionnalité de l'ensemble du lexique verbal. Les verbes figurant dans son corpus ont été répartis en huit catégories : les verbes déclaratifs () , les verbes exprimant un mouvement fait par bateau () , les verbes de mouvement () , les verbes de malheur () , les verbes abstraits () , les verbes de perception visuelle () , les verbes d'activité () et les verbes de séparation () . Comme on peut s'en rendre compte aisément, cela ne débouche pas sur grand-chose²⁷. Quelques remarques s'imposent :

²⁷ On ne peut que rapporter la remarque de Hannig lui-même (1986 : 42, n. 2) : « Dieses gewiß unwissenschaftliche Verfahren rechtfertigt sich dadurch, daß Aktionsart-untersuchungen in der Ägyptologie fast völlig fehlen ».

- la présence des déterminatifs n'est pas obligatoire, certains verbes très fréquents, comme *in'* « faire », ne sont jamais pourvus de déterminatifs. Dès lors, le classement obtenu ne pourrait être que partiel ;
- un mot peut recevoir plusieurs déterminatifs. Lequel doit-on considérer comme fondamental ou originel ?
- plus fondamentalement, les déterminatifs classent les mots dans des catégories générales dont le principe n'est pas l'actionnalité des procès. Par exemple, le déterminatif de l'homme portant la main à bouche E regroupe les activités de parole, mais cela ne fonde en rien une classe d'actionnalité : « dire » et « parler » relèvent de deux Aktionsarten différentes (télique et atélique, respectivement). En égyptien, deux lexèmes verbaux n'ayant pas la même actionnalité peuvent apparaître avec le même déterminatif : $\text{A}^{\Delta} \text{iw}i$ « venir » (duratif) vs. $\text{E}^{\Delta} \text{spr}$ « arriver » (ponctuel) ; inversement, des verbes d'actionnalité identique peuvent avoir des déterminatifs différents : $\text{E}^{\Delta} \text{shsh}$ « courir » (atélique) et $\text{E}^{\Delta} \text{hmi}$ « ramer » (atélique) ; dans ce dernier cas, c'est le mode de déplacement qui dicte le choix du déterminatif.

ii) *La dérivation verbale* Une deuxième approche consiste à analyser la structure des lexèmes verbaux, en s'attachant notamment aux procédés de dérivation. L'intérêt de cette méthode est qu'elle est proprement linguistique. Elle est toutefois bien loin de constituer une panacée. Les résultats qu'on peut escompter en retirer sont très variables en fonction des langues étudiées. Si les langues flexionnelles offrent le meilleur terrain de recherche, toutes ne sont pas aussi propices. Les meilleurs résultats s'obtiennent avec des langues qui connaissent une dérivation régulière, grammaticalisée, comme l'arabe classique, par exemple. Mais même dans ce cas favorable, on ne peut pas espérer arriver à une classification satisfaisante en se fondant sur ce seul critère.

On tire quelquefois parti des préverbes (ou, pour certaines langues, des postverbes) qui accompagnent le lexème verbal. C'est ainsi qu'en latin, par exemple, le préverbe *per-* est généralement crédité du trait de télicité. Il en va de même des préverbes *con-* et *ex-*. On peut opposer au simple *facere* « faire », des verbes comme *conficere* « accomplir » et *perficere* « accomplir jusqu'au bout ». Le préfixe allatif *ad-* est propre à souligner l'inchoativité : p. ex., *adamare* « se mettre à aimer » face au simple *amare* « aimer ». Des considérations de ce genre peuvent être multipliées, non seulement pour le latin, mais

aussi pour d'autres langues, comme le grec ancien ou l'allemand (Abraham 1996 : 26). Le système des post-verbes anglais est bien connu. Par exemple, il y a entre *eat* et *eat up* une opposition de non télique à télique ; des effets similaires sont atteints avec les post-verbes *off*, *away* ou *out* (Binnick 1991 : 59). L'égyptien ancien ne connaît pas ce genre de formations. Il faut néanmoins signaler l'existence en copte du mot $\epsilon\beta\omicron\lambda$ « en dehors de » (< n.ég. *r-bnr*), qui peut fonctionner à la manière d'un post-verbe aspectuel avec une série impressionnante de verbes. Il ajoute au lexème un sens d'achèvement, d'épuisement complet du procès²⁸.

Les schèmes dérivés semblent plus prometteurs (Cohen 1989, Binnick 1991 : 145). Certains procédés, par iconisme, peuvent être liés à un sens précis, comme par exemple la reduplication partielle ou totale du lexème, qui est le plus souvent un signe d'itérativité ou d'intensité (Svantesson 1994 : 273 pour le kammu). Un grand nombre de langues connaissent cette possibilité. L'égyptien ne fait pas exception : il suffit de penser à des paires comme *nd* « poser une question » *vs.* *ndnd* « poser des questions, interroger », ou *gm'* « trouver » *vs.* *ngngm* « se rassembler » (Loprieno 1995 : 54). Toutefois, il est peu de langues où ce procédé constitue une ressource du système, faisant partie de la morphologie verbale, comme c'est le cas de la deuxième forme de l'arabe (*fā'ala vs. fā'ala*).

Cela amène à considérer le cas des langues où les schèmes dérivés font partie du système productif de la morphologie verbale. Les langues sémitiques constituent à cet égard un cas exemplaire. L'arabe classique offre, en plus de la forme de base, neuf formes dérivées principales, numérotées de II à X, auxquelles s'ajoutent cinq formes plus rarement employées. Pour les verbes qui les acceptent bien sûr (car il y a des restrictions), les formes dérivées s'obtiennent régulièrement, de manière quasi mécanique ; c'est ce qui fait leur intérêt. Malheureusement, les correspondances entre formes dérivées et sens sont parfois floues ; elles sont en tout cas moins systématiques qu'on le souhaiterait, ainsi que le montre le tableau ci-dessous²⁹ :

²⁸ Une étude systématique des emplois de $\epsilon\beta\omicron\lambda$ reste à faire. À titre d'exemple, comparer $\kappa\omega$ « laisser » *vs.* $\kappa\omega \epsilon\beta\omicron\lambda$ « délaisser », $\eta\omicron\gamma\chi\epsilon$ « jeter » *vs.* $\eta\omicron\gamma\chi\epsilon \epsilon\beta\omicron\lambda$ « rejeter, détruire », $\pi\omega\rho\omega$ « étendre » *vs.* $\pi\omega\rho\omega \epsilon\beta\omicron\lambda$ « être complètement étendu », $\omega\pi$ « compter » *vs.* $\omega\pi \epsilon\beta\omicron\lambda$ « dénombrer = compter jusqu'au bout », $\gamma\epsilon$ « tomber » (= $\pi\acute{\iota}\pi\tau\omega$) *vs.* $\gamma\epsilon \epsilon\beta\omicron\lambda$ « périr » (= $\acute{\alpha}\pi\omicron\pi\acute{\iota}\tau\omega$), $\mu\omega\tau\epsilon$ « effacer » *vs.* $\mu\omega\tau\epsilon \epsilon\beta\omicron\lambda$ « effacer complètement, détruire ».

²⁹ La littérature scientifique sur les formes dérivées est évidemment des plus four-

Formes	Sens	Exemple
II	intensité causatif, factitif	<i>kassara</i> « casser à petits morceaux » <i>qaddama</i> « mettre devant »
III	intention, sorte de marque de télicité	<i>katâba</i> « écrire à quelqu'un »
IV	factitif	<i>'alama</i> « informer en bloc » ³⁰
V	réfléchi-passif de II	<i>takassara</i> « se briser »
VI	réfléchi-passif de III ⇒ sens réciproque	<i>tatâba'a</i> « se suivre l'un l'autre »
VII	réfléchi-passif de I	<i>inqat'a</i> « se rompre »
X	conatif	<i>istaxh'raja</i> « chercher à extraire »

Fig. 12. Formes dérivées de l'arabe

Comme on peut le constater, si certaines formes dérivées ont un sens nettement aspectif, d'autres modifient plutôt la diathèse. L'égyptien ancien connaît également quelques procédés de dérivation. En dehors du redoublement de la dernière ou de l'avant-dernière radicale avec certaines classes de verbes, où il s'agit d'une marque morphologique (type *mrr.f* < *mri*, ou *s'dmm.f* < *s'dm*), les schèmes dérivés de l'égyptien ne semblent plus véritablement productifs à l'époque historique³¹ ; ils font alors plutôt partie du lexique, à l'exception du schème causatif en *s-* qui connaît un regain de faveur à Basse Époque dans les textes en égyptien de tradition, sans doute par volonté d'archaïsme.

Si la dérivation offre un regard privilégié sur les phénomènes d'Aktionsart, les deux points de vue ne coïncident pas exactement. C'est ainsi que des verbes appartenant à un même schème dérivé ne ressortissent pas nécessairement à la même catégorie d'Aktionsart. Enfin, il faut aussi compter avec des phénomènes d'usure sémantique. Un verbe apparaissant à un schème donné peut, au fil du temps, perdre les traits sémantiques originellement propres à cette classe (ainsi en va-t-il de certains causatifs égyptiens). Enfin, et c'est à mes yeux l'argument principal, les formes dérivées ne donnent pas d'indication tranchée sur l'actionnalité des formes simples.

nies. Une synthèse récente, avec la bibliographie antérieure, est donnée par Lipinski (1997 : 378–415), que l'on consultera pour les cas particuliers.

³⁰ Il s'agit de la forme à préfixe *s-*, attestée sur l'ensemble de l'aire chamito-sémitique, donc aussi en égyptien (cf. *infra*). Ce préfixe se manifeste sous la forme *š-* en accadien, et sous une forme réduite *h-* > *'-* en arabe.

³¹ On reconnaît en général quatre préfixes : *n-*, *h-*, *s-* et *w-*. Sur les procédés de dérivation en général, voir Osing (1976), Cannuyer (1983), Malaise & Winand (1999 : § 327–328), Reintges (1994).

Pour finir, quelques considérations sur le russe sont peut-être nécessaires dans la mesure où les études sur l'aspect dans cette langue ont exercé une influence considérable sur les modèles explicatifs de l'aspect en linguistique générale³². Comme on le sait, le russe forme habituellement l'aspect accompli en ajoutant un préverbe au thème de l'inaccompli (писáть *pisat'* vs. написáть *na-pisat'*). Le procédé est complètement grammaticalisé. Depuis le milieu du xx^e s., le russe fait souvent figure de référence obligée dans les études sur l'aspect. Et pourtant, la situation du russe est moins tranchée que ce qu'on se plaît à dire. Il faut en effet y distinguer les morphèmes super-lexicaux des morphèmes lexicaux ; les premiers ont une valeur aspectuelle, les seconds modifient le sens du verbe (Smith 1997 : 48). On peut illustrer les deux catégories au moyen d'un verbe comme ГОВОРНТЬ *govorit'* « parler » : par exemple, au moyen du préfixe у- *u-*, le russe peut former le verbe УГОВОРНТЬ *ugovorit'* « persuader », tandis que le préfixe за- *za-*, dans ЗАГОВОРНТЬ *zagovorit'*, donne au verbe le sens de « se mettre à parler ». Dans le premier cas de dérivation, la présence du préverbe modifie le sens du verbe, tandis que dans le deuxième cas, le préverbe est désémantisé ; son rôle est de préciser une des phases du procès de « parler ». Ce type de préverbes ne doit donc pas être confondu avec les préverbes agissant uniquement au niveau de l'opposition aspectuelle de base entre l'accompli et l'inaccompli, comme dans дéлать *delat'* (imperf.) vs. сдéлать *sdelat'* (perf.) « faire » (Forsyth 1970 : 34, Bache 1985 : 35, Cohen 1989 : 246–263, Smith 1997 : 247). Dans le cas des préverbes super-lexicaux, on recourt à un procédé de suffixation pour former l'imperfectif correspondant : писáть *pisat'* « écrire » (imperf.) vs. переписáть *perepisat'* « recopier » (perf.) vs. переписывáть *perepisyvat'* « recopier » (imperf.). Le russe connaît ainsi trois sortes de préverbes dont on peut schématiser le rôle de la manière suivante (on notera que la désémantisation des préverbes n'est évidemment pas une notion discrète³³) :

- préverbes désémantisés rendant le verbe perfectif (type *delat'* : *sdelat'*)

³² Voir Benveniste (1961 : 260), Dahl (2000 : 189) ; pour l'égyptien, e.g. Eyre (1988 : 52–53). Or, comme on le sait aujourd'hui la situation du russe est tout sauf prototypique.

³³ Voir Cubberley (2002 : 152–153, ainsi qu'une liste des préfixes p. 282–287).

- préverbes à sens plein rendant le verbe perfectif (type *govorit'* : *zagovorit'*)
- préverbes à sens plein générant une nouvelle paire aspectuelle par suffixation et s'opposant sémantiquement au type simple (type *perepisat'* : *perepisyvat'* vs. *pisat'*).

Le russe se trouve donc à mi-chemin d'un processus de grammaticalisation complète, ce qui rend la situation de cette langue particulièrement complexe (voir notamment Klein 1995)³⁴. Les slavissants demeurent divisés sur la manière de considérer l'aspect. Certains rejettent les paires imperfectif : perfectif préfixé, en raison des variations d'Aktionsart possibles. D'autres n'acceptent que les paires où le préfixe n'entraîne aucune modification d'Aktionsart³⁵.

iii) *Les tests linguistiques* Par tests linguistiques, il faut comprendre le conditionnement des lexèmes verbaux dans un contexte contrôlé afin d'en faire ressortir les qualités. Autrement dit, il s'agit d'examiner les effets de sens induits par la présence d'éléments servant de marqueurs pour faire apparaître diverses facettes de l'aspect. L'intérêt de ces tests est qu'on peut facilement les mettre en œuvre, du moins pour les langues où l'on dispose d'informateurs directs. Là où l'on doit se contenter d'un corpus écrit – c'est le cas des langues mortes –, il est parfois impossible de mettre certains faits en évidence.

Les tests ne servent que de révélateurs ; par eux-mêmes, ils n'expliquent rien (Fuchs 1991 : 11, Vetters 1996 : 93–97). Quelques spécialistes ont émis des doutes sur leur utilité (Filip 1989 : 269–170),

³⁴ La situation du pashto est à cet égard très intéressante car cette langue offre un exemple de grammaticalisation achevée d'un procédé aspectuel ayant une origine lexicale. L'opposition grammaticalisée entre un imperfectif et un perfectif peut y être signalée de trois manières : soit par un déplacement de l'accent sur la partie initiale en ce qui concerne les verbes composés, soit en recourant au préfixe *wə-* dans le cas des verbes simples, soit encore, mais exceptionnellement, par une modification du radical dans le cas de certains verbes (Vogel 1991). La situation de l'hébreu moderne rappelle un peu celle du russe : les oppositions aspectuelles qui étaient exprimées par le jeu des formes verbales y sont rendues par des formes différentes du verbe : *'ahav* « aimer » vs. *hit'ahev* « s'éprendre » ; *'amad* « se tenir debout » vs. *ne'emad* « se dresser » ; *šāhor* « être noir » vs. *hišhir* « devenir noir » (Hatav 1989 : 496). Pour le verbe *'ahav* « aimer », la même opposition serait rendue en hébreu biblique par deux formes verbales distinctes (*gatal* et *wayyiqtol* respectivement).

³⁵ Il faut encore rappeler que le russe possède, pour les verbes de mouvement, des paires lexicales, non apparentées étymologiquement, qui expriment, pour reprendre la terminologie en usage chez les slavissants, un procès déterminé ou indéterminé : p. ex. *идти itti* vs. *ходить xodit'* « aller » : Binnick (1991 : 193), Cohen (1989 : 247–48).

à tort selon moi. Sans avoir de valeur absolue, les tests restent très utiles à condition de savoir ce qu'ils mesurent exactement. Les tests les plus couramment utilisés sont les suivants³⁶ :

- l'inférence implicative : si un procès duratif garde ses conditions de vérité une fois mis au passé, il s'agit d'un procès atélique ; dans l'autre cas, d'un procès télique ;
- la compatibilité avec les auxiliaires aspectuels (cf. *infra*, ch. 7) ;
- la nature de l'auxiliaire utilisé pour les temps composés (cf. l'opposition entre « *haben* » et « *sein* » en allemand : cf. *infra*, p. 61) ;
- les expressions lexicales permettant de distinguer le début ou la fin d'un procès sous contrôle d'un agent comme « se mettre à », « s'arrêter de » excluent normalement les situations (Verkuyl 1989 : 41, 47, mais voir les remarques de Vettters 1996 : 100). Le contrôle de l'agent peut aussi être testé par la compatibilité du procès avec des temps grammaticaux postulant le contrôle de l'agent, comme l'impératif, ou avec des adverbes comme « délibérément », « consciemment », etc. (Ryle 1949, Binnick 1991 : 173) :

7 a : * Le livre se mit à être sur la table

b : * Sois sur la table !

c : * Le livre fut délibérément sur la table

- la compatibilité avec les adverbes de temps. On relèvera au passage que certains adverbes ont fait l'objet d'une attention soutenue en raison de leur polysémie suivant les types de procès. Un exemple topique en la matière est offert en français par les adverbes « déjà » et « encore »³⁷ ;
- la compatibilité avec des adverbes de manière dénotant une extension dans le temps, comme « lentement » ;
- la compatibilité avec des adverbes de manière soulignant le succès ou l'échec d'un procès ;
- la compatibilité avec les temps grammaticaux aspectuellement marqués. Par exemple, les linguistes se sont particulièrement préoccupés en ce domaine des conditions régissant l'emploi du progressif.

³⁶ Sur une présentation succincte de ces tests, voir Kozłowska (1998a : 109–111), Gosselin & François (1991 : 39–40), Rijksbaron (1989).

³⁷ En égyptien, voir l'étude de Winand (2004) sur la particule *ʕn* « encore, aussi, de nouveau ».

d) *Les critères du classement* Un procès (cf. *supra*, p. 37) peut se représenter très schématiquement de la manière suivante :

$$i < \quad > j$$

L'intervalle (i,j) symbolise les bornes du procès *stricto sensu*, c'est-à-dire sans les pré-phase ou post-phase éventuelles. Pour établir l'actionnalité des procès, il importe d'étudier la qualité et la nature des paramètres suivants :

- la nature de l'intervalle (i,j) : [\pm duratif]
- la qualité de l'intervalle (i,j) : [\pm dynamique]
- la qualité de la borne j : cognitivement saillante ou non
- la présence éventuelle d'une pré-phase (i-x,i) et sa qualité [\pm dynamique]
- la présence éventuelle d'une post-phase (j,j+x) et sa qualité [\pm dynamique]

i) *La nature de l'intervalle (i,j) : l'opposition duratif vs. ponctuel* Dans le monde référentiel, il n'est sans doute que très peu de procès qui puissent être qualifiés comme réellement dépourvus de durée [- DUR]. Pourtant, si ce n'est peut-être dans la description de certaines expériences scientifiques, les progrès techniques réalisés dans le degré de précision des mesures (10^{-14} s avec les horloges atomiques) n'ont pas d'impact immédiat sur la manière dont le locuteur catégorise les procès (Smith 1997 : 19). Dans les classifications d'actionnalité, il y a donc place pour des procès que les locuteurs considèrent comme prototypiquement ponctuels.

On opposera ainsi les procès duratifs ($i < j$) aux procès ponctuels ($i = j$). Le caractère duratif ou ponctuel d'un procès peut être mis en évidence par l'application de tests.

- Cooccurrence avec des adverbes de temps

La durativité est compatible avec des adverbes de durée comme « en (x) temps » (TEM-Di), « pendant (x) temps » (TEM-D), ou encore des expressions lexicales comme « passer le temps à » (prédication seconde) :

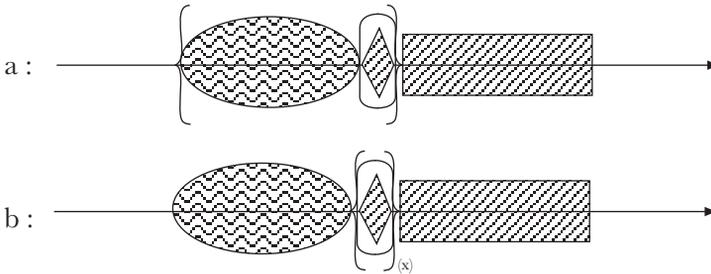
$$\begin{aligned} 8 : & \text{ }^c h^c . n(i) \text{ } i^r . n(i) \text{ } h r w \text{ } \emptyset \\ & \rightarrow \text{ } h r \text{ } \underline{d}^c r \text{ } h^c s . t \text{ } t n \end{aligned}$$

« et alors je passai huit jours à explorer ce désert » (*Hamamat* 199, 7)

Cf. *LEM* 105,3 : *iry.f hrw 3 (hr) wh3.f* « il a passé trois jours à le chercher ».

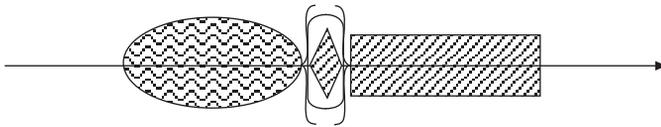
Avec des procès ponctuels, ces adverbes sont d'ordinaire exclus, ou alors leur emploi entraîne un effet de sens particulier. En effet, d'une part, avec les adverbes du type « en (x) temps », le moment de référence porte sur la pré-phase du procès et non sur le procès lui-même (a), et, d'autre part, avec les adverbes du type « pendant (x) temps », le procès doit être interprété comme itératif (b) (Depraetere 1995a : 47)³⁸ :

- 9 a : Il trouva la réponse en une heure
 b : Il trouva la réponse pendant 6 ans



Les procès ponctuels admettent en revanche sans difficulté les adverbes de temps de position (TEM-P) :

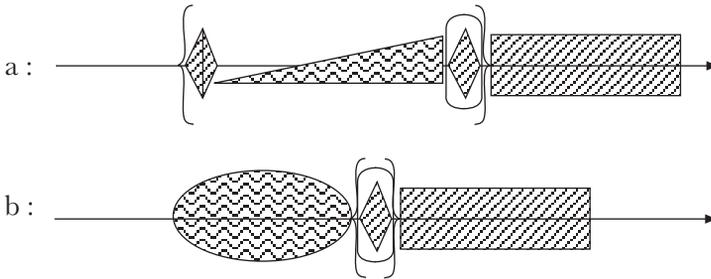
- 10 : Il atteignit le sommet à 14h25



³⁸ Les exemples sont présentés à l'accompli ponctuel. Sur le formalisme graphique, voir *infra*, p. 68.

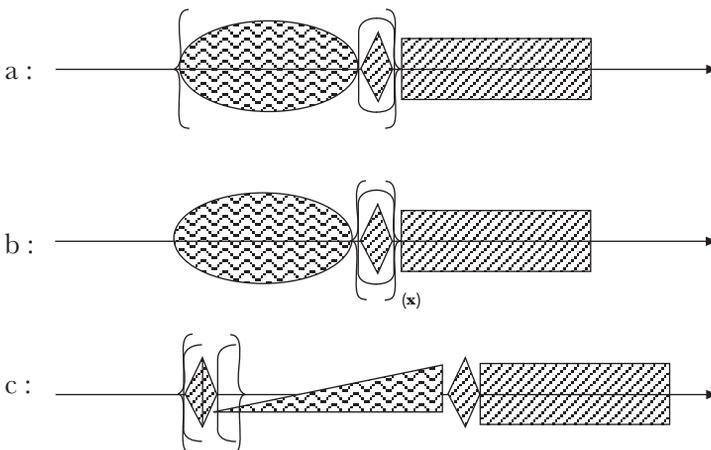
On ajoutera ici la compatibilité avec des adverbes de manière dénotant une extension dans le temps (par exemple, « lentement », « soudain », etc.) :

- 11 a : Il construisit sa maison lentement (procès duratif)
 b : Il trouva soudain la réponse (procès ponctuel)



Bien sûr, des phénomènes de recatégorisation sont toujours possibles :

- 12 a : Il trouva la réponse lentement (moment de référence centré sur la pré-phase)
 b : Il trouva souvent la réponse (factorisation du procès)
 c : Il construisit soudain sa maison



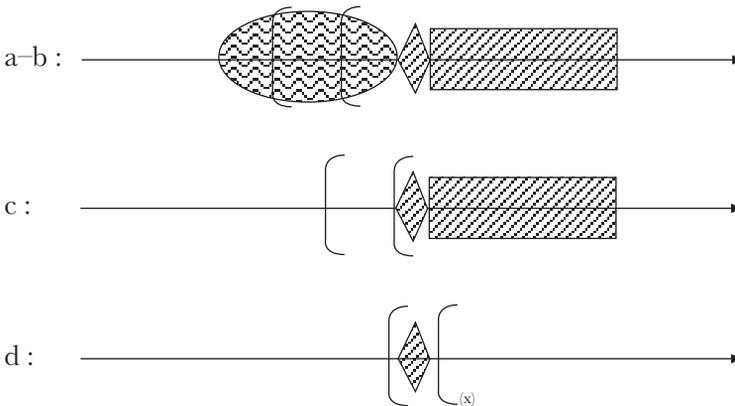
Dans l'ex. c) ci-dessus, la présence de l'adverbe « soudain » donne à la phrase le sens voisin de « il s'est soudain décidé à construire sa

maison», avec effet de sens inchoatif possible (option retenue dans le schéma), à quoi s'ajoute l'implication pragmatique qu'il a mené son projet à bien.

- Cooccurrence avec l'imperfectif progressif

Un procès ponctuel ne se combine pas naturellement avec le progressif, sauf si le procès possède une pré-phase susceptible d'être sélectionnée (a-b) ; si le procès ne possède pas de pré-phase, la combinaison est bloquée ou prend, chez certains locuteurs, un sens melli que « être sur le point de » (c)³⁹. Un cas particulier est constitué par les procès exprimant une activité atélique ponctuelle (sémelfactif). Le progressif donne alors à la proposition une valeur itérative (d) :

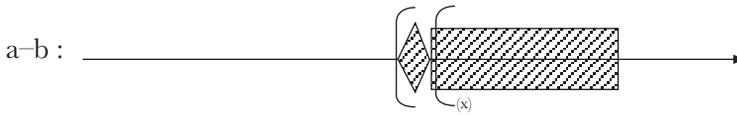
- 13 a : Il est en train de trouver la réponse
 b : Il est en train d'atteindre le sommet
 c : Il est en train de sortir
 d : Il est en train de tousser



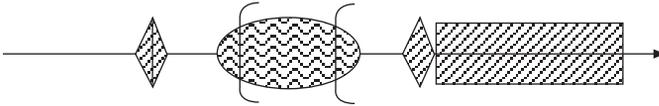
Si le sujet est pluriel (a), ou s'il contient la notion de pluralité (b), le procès peut être factorisé :

- 14 a : Les gens sont en train de sortir
 b : La foule est en train de sortir

³⁹ Sur cette appellation, voir *infra*, p. 175.



Ce type de factorisation revient à recatégoriser le procès en un accomplissement :



ii) *La qualité de l'intervalle (i,j) : l'opposition dynamique vs. statique* On oppose généralement la dynamique à la stativité (Smith 1997 : 19). Pour qu'une activité soit dynamique, elle a besoin d'un apport constant d'énergie⁴⁰. Un test couramment appliqué pour détecter la dynamique d'un procès consiste à voir si l'énoncé est acceptable au progressif (cf. déjà Vendler). Les activités (a) et les accomplissements (b) se laissent conjuguer sans difficulté, mais il n'en va pas de même des états (c-d) :

- 15 a : Il est en train de courir
 b : Il est en train de construire sa maison
 c : * Il est en train d'être assis
 d : * Il est en train de savoir la réponse

Les procès téliques ponctuels (achèvements) forment une catégorie à part. Le progressif n'est pas inconcevable à condition que le procès soit pourvu d'une pré-phase. De même, les procès sémelfactifs (atéliques et sans pré-phase), prennent un sens itératif au progressif. Le test n'est donc pas infaillible pour révéler la dynamique. Un autre exemple de la polysémie du progressif est encore fourni par certains emplois en anglais dans des propositions d'état (Smith 1986 : 98). Selon les cas, le progressif donne au procès un caractère dynamique (a), ou souligne le caractère contingent d'un procès (b), par opposition à un procès permanent (c) :

⁴⁰ Bache (1985 : 13). Sur les fondements cognitifs du critère de dynamique : cf. Andersen (1994 : 82-83).

- 16 a : He is knowing her more and more
 b : The statue is standing in the park
 c : The statue stands in the park⁴¹

Parmi les tests permettant de déceler la dynamicité d'un procès, il faut encore citer, outre la compatibilité avec le progressif, l'emploi de l'impératif, la compatibilité avec des adverbes de volonté (manière et instrument), et la possibilité pour le procès de dépendre de verbes volitifs. Ces tests sont en fait destinés à éprouver l'agentivité du sujet (cf. *infra*, p. 71).

On fait encore souvent dépendre la dynamicité de la durée. Les deux critères ne me semblent pas liés : les états possèdent une certaine durée, mais ne sont pas dynamiques ; en revanche, les achèvements sont intrinsèquement dépourvus de durée, mais le trait de dynamicité peut leur être associé via la pré-phase.

iii) *La qualité de la borne j : l'opposition télique vs. atélique* Un procès est dit télique quand il comprend dans sa structure cognitive un point culminant qui, une fois atteint, entraîne automatiquement la fin du procès⁴². À l'opposé, un procès atélique est validé par le seul fait qu'il a commencé⁴³.

Le trait de télicité est sans nul doute un de ceux qui reviennent le plus souvent sous la plume de ceux qui s'occupent de l'actionnalité des procès (Dahl 1981 : 80)⁴⁴. La notion de limite inhérente est

⁴¹ Les deux derniers exemples sont repris à Bertinetto (1994 : 403, ex. 22). Sur l'emploi du progressif pour exprimer un état contingent, cf. Verkuyl (1993 : 37), qui renvoie notamment à Dowty (1979).

⁴² Comrie (1976 : 44), Bache (1985 : 14). Cf. Binnick (1991 : 192) : « *The definition of telicness must take into account that what is crucial is not that there be a potential culmination of the actual process described, but rather that the phasic structure of the situation includes a culminatory phase distinct from mere termination.* »

⁴³ Un procès télique peut comporter différents degrés de validation : partielle, si le procès est interrompu avant le terme naturel, validation complète quand il est parvenu à son terme naturel : cf. Vogel (1994 : 124). Ces nuances ne sont utiles que pour les procès à télicité gradable. On se gardera d'assimiler télicité et bornage d'un procès : voir Depraetere (1995a et 1995b) ; c'est ce qui fait dire à Kozłowska (1998b : 225) que la télicité se situe au niveau virtuel, tandis que le bornage se situe au niveau actuel.

⁴⁴ Le terme télique est bien entendu forgé sur le grec *τέλος* « fin, but ». On notera que le mot est employé par Aristote dans sa discussion de la différence entre *energeia* et *kinesis* (*Mét.* 1048b18). On trouve dans la littérature les appellations borné : non borné (Allen 1966, cf. les termes allemands *grenzbezogen* : *nicht-grenzbezogen* et russes *predel'nyj* : *nepredel'nyj* qui se rattachent directement à cette tradition), *conclusiv* :

déjà présente dans la pensée de Guillaume (1929 : 21–22). C'est ce qu'il appelle une limite de tension.

Sur le plan de la perception, la télélicité est une notion centrale comme le montrent plusieurs expériences réalisées avec de jeunes enfants (voir déjà Antinucci & Miller 1976). Ceux-ci semblent en effet acquérir très tôt les notions leur permettant de catégoriser les procès suivant qu'ils entraînent un changement de situation (accomplissements et achèvements) ou qu'ils n'impliquent rien de tel (activités et situations).

La télélicité et l'aspect perfectif entretiennent des relations qui peuvent être à ce point étroites que des linguistes ont parfois assimilé, voire confondu, les deux appellations (cf. Binnick 1991 : 190). Pour la clarté du système, il vaut mieux maintenir les deux notions séparées puisqu'elles opèrent à des niveaux différents : la télélicité est un trait définitoire de l'actionnalité, tandis que la perfectivité est un des deux termes qui fondent l'opposition aspectuelle d'un point de vue sémantique⁴⁵.

On possède une batterie de tests assez fournie pour dépister les procès téléliques. Les principaux sont les suivants :

- Cooccurrence avec les adverbes de temps

La présence d'un TEM-Di (« en (x) temps ») est l'indice d'un procès télélique ; en revanche, les procès atéliques sélectionnent des TEM-D

nonconclusive (Jespersen 1924), transformatif : non transformatif, ponctuel : non ponctuel, ou encore perfectif : imperfectif (Wilmet 1998 : 316), plus rarement terminatif : terminatif, hétérogène : homogène (Fuchs 1991 : 12), ou transitionnel : non transitionnel (Combettes et alii 1994 : 11). Aujourd'hui, un consensus paraît s'être établi pour retenir la paire télélique : atélique. Il semble préférable de réserver la paire perfectif : imperfectif pour l'expression de l'aspect sémantique (cf. *infra*, p. 179). Les appellations transformatif et ponctuel recouvrent une réalité distincte de celle qui est exprimée par la télélicité, même s'il y a des points de rencontre. Quant à la paire borné : non borné, il s'applique à l'aspect de l'énoncé : un procès atélique peut en effet être borné : cf. *infra*, p. 102.

⁴⁵ La paire accompli : inaccompli est réservée pour désigner le système d'opposition aspectuel grammaticalisé : cf. *infra*, p. 187 et suiv. L'opposition télélique *vs.* atélique a également été rapprochée de la paire comptable *vs.* non comptable : un procès télélique peut être compté, une activité ou une situation ne le peut pas (Mourelatos 1981 : 202–210). Cela rejoint en quelque sorte l'opposition défini *vs.* indéfini que l'on trouve chez Dowty (1979 : 184). Selon ce dernier, ce critère, qui ne s'applique qu'aux procès dynamiques, permet de distinguer d'une part les activités, qui expriment un changement indéfini, et d'autre part les achèvements et les accomplissements, qui expriment un changement défini.

(« pendant (x) temps »)⁴⁶. Certaines expressions lexicales mettent en lumière le même phénomène : ainsi l'expression « cela prit (x) temps pour/à » révèle-t-elle un procès télique (Binnick 1991 : 175) :

- 17 a : It took John an hour to paint a picture (accomplissement)
 b : * It took John an hour to walk (activité)

Ce type d'expression n'est pas très fréquent en égyptien. En voici peut-être un exemple ; la télicité du procès force à interpréter l'objet comme défini :

- 18 : *iw iṭ.n(i) mḫ.t 6 im hr hrḫ k3.t*
 « j'ai pris six années là-bas à diriger les travaux » (*Urk. I*, 215,13)

- Cooccurrence avec certains adverbes de manière

Les adverbes de manière soulignant le succès d'un procès comme « avec fruit », « avec succès », « totalement » (cf. *m htp*, *m šsr* en égyptien), ne se combinent guère qu'avec des propositions téliques.

- Cooccurrence avec certains auxiliaires aspectuels

Le choix des auxiliaires aspectuels est également instructif : un procès télique peut se combiner avec des auxiliaires du type « finir », un procès atélique avec des auxiliaires du type « cesser »⁴⁷ :

- 19 a : ? Paul finit de courir
 b : Paul finit de courir le marathon

⁴⁶ Voir, par exemple, Carlson (1981 : 37), Dahl (1981 : 85), Rijksbaron (1989 : 23–24, 27–28), Binnick (1991 : 175), Verkuyl (1993 : 6–7, 40–41), Klein (1994 : 34), Depraetere (1995a : 46), Veters (1996 : 88), Smith (1997 : 55), Michaelis (1998 : 64–65), Kozłowska (1998a : 110–111). Les différences d'implication suivant le type de procès sont à l'origine d'une abondante littérature : Dowty (1979a : 57), Wilmet (1980), Bennett (1981 : 15), Carlson (1981 : 48), Binnick (1991 : 176), Gosselin & François (1991 : 35), Verkuyl (1993 : 43–46), Klein (1994 : 34), Veters (1996 : 78–79), Kozłowska (1998a : 111). Cette distinction fondamentale est déjà clairement exprimée chez Aristote dans une analyse similaire : *Mét.* 1048b18–36.

⁴⁷ Critère déjà proposé par Vendler ; pour une critique, cf. Verkuyl (1993 : 38–39). Ce critère peut se combiner avec le précédent. Une proposition télique gouvernée par l'auxiliaire « cesser » n'implique pas la vérité de la proposition mise au passé (Rijksbaron 1989 : 17–18).

Un phénomène de recatégorisation est toujours possible : ainsi l'emploi de « finir » avec un procès atélique peut-il donner à celui-ci la valeur d'une action programmée (cf. l'exemple [a] ci-dessus dans un contexte approprié)⁴⁸.

À l'intérieur des procès téliques, les achèvements ne se combinent pas d'ordinaire avec ce type d'auxiliaires aspectuels (a), sauf si l'on souhaite donner au procès un sens habituel (b) :

20 a : ? Paul cessa de trouver la réponse

b : Après plusieurs mois sans échec, Paul cessa de trouver la réponse

Avec « commencer à », on peut s'attendre à trouver majoritairement des propositions d'activités et non des propositions téliques. De même, les situations se marient mal avec un auxiliaire aspectuel. Des procédés de recatégorisation sont toujours possibles, comme le montre l'exemple latin ci-dessous :

21 : (*ratio*) *non tum denique incipit lex esse*

« (la raison) n'a pas constitué la loi dès le départ » (Cicéron, *Leg.*, 2, 10)

- Choix de l'auxiliaire dans la formation des temps composés

Dans certaines langues germaniques, comme l'allemand ou le néerlandais, les verbes de mouvement changent d'auxiliaire suivant qu'ils ont un sens télique ou atélique : dans le premier cas, ils prennent *sein/zijn*, dans le second *haben/hebben*⁴⁹. Ce critère est sans application directe en égyptien. Néanmoins, la compatibilité d'un procès avec le parfait ancien se rattache de manière lâche au même type de critère (cf. *infra*, p. 226 et suiv.).

Certaines questions sont encore parfois traitées en relation avec la télicité : les procès réversibles et les procès à télicité gradable. Ces points sont abordés ici succinctement.

⁴⁸ Cf. Binnick (1991 : 173, 176), Smith (1997 : 26).

⁴⁹ Voir Gosselin & François (1991 : 28–30). Cette distinction rejoint l'« *Unergative hypothesis* » de Perlmutter (1978). Le même phénomène s'observe en italien : Labelle (1992 : 377–378), Centineo (1986 : 22–31), Levin & Rappaport (1992 : 252–260). Pour un compte rendu critique, voir Vogel (1997 : 97–99).

Les procès réversibles

On pourrait croire que la télicité est une opposition discrète. Le concept se prête pourtant à plusieurs interprétations. On peut d'abord distinguer les procès réversibles, ou plus correctement reproductibles⁵⁰, des non réversibles, c'est-à-dire les procès qui peuvent recommencer de ceux qui ne le peuvent pas. Par exemple, « mourir » ne peut, prototypiquement, arriver qu'une fois (cf. *once dead, always dead*), mais « tomber » est susceptible de se reproduire (Talmy 1985). Le contraste se marque notamment dans le sens que prennent certains adverbes, voire dans le blocage de certaines combinaisons :

- 22 a : Il est encore tombé
 b : ?? Il est encore mort

Le premier exemple marque une nouvelle occurrence du procès ; quant au second, à moins de donner à « encore » le sens de « toujours », il semble peu acceptable en français⁵¹. Dans le cas des procès réversibles, la situation obtenue au terme du procès est considérée comme contingente ; en revanche, pour les procès irréversibles, elle est acquise définitivement. Cela revient à dire que la situation est flanquée d'une borne droite dans le cas des procès réversibles, alors que la présence d'une telle borne n'est pas prévue dans le cas des procès irréversibles. Le comportement d'un TEM-D comme « pendant (x) temps » est révélateur à cet égard :

- 23 a : * Il est mort pendant deux ans
 b : Il est venu chez nous pendant deux ans
 c : Il a perdu sa montre pendant deux ans

Le premier exemple est inacceptable, à moins d'imaginer une résurrection : la situation résultant du procès est en effet considérée comme irréversible⁵². Le deuxième exemple offre également un cas de situa-

⁵⁰ Voir Bertinetto (cité dans Vogel 1997 : 65). Par réversibilité, il ne faut pas imaginer une quelconque inversion de la direction temporelle des procès. En fait, le terme « reproductibilité » du procès serait sans doute plus heureux.

⁵¹ Voir la discussion dans Fuchs – Gosselin & Victorri (1991 : 138–142). On pourrait trouver un sens acceptable si le sujet se rapportait par exemple à un clavier d'ordinateur dont on dit familièrement qu'il est mort quand il ne répond plus. De toute façon, la seule façon de procéder est d'opérer une recatégorisation de procès.

⁵² La notion de réversibilité est importante en chinois, par exemple, où elle conditionne l'emploi du suffixe *laizhe*. Le chinois *laizhe* stipule qu'un procès en cours anté-

tion irréversible : une fois arrivé quelque part, on ne peut annuler le procès en faisant marche arrière. Au contraire du premier exemple, la phrase est pourtant acceptable en imaginant une factorisation du procès : le sujet est venu plusieurs fois pendant une période de deux ans. Enfin, le troisième exemple est bien une situation réversible : une montre peut être perdue, puis retrouvée. Dans ce cas, le complément de temps porte non plus sur le procès lui-même, mais sur la post-phase de celui-ci : la montre est restée perdue pendant une période de deux ans. Les deux derniers exemples amènent donc à distinguer les procès réversibles des procès reproductibles.

On observera encore les implications logiques différentes résultant de l'emploi d'un complément de temps de durée et de l'adverbe « encore » dans une proposition clairement non réversible, avec destruction totale de l'objet, et dans une proposition réversible :

- 24 a : j'ai mangé une pomme pendant 10 minutes
 b : j'ai perdu ma montre pendant 10 minutes
 c : ? j'ai encore mangé ma pomme
 d : j'ai encore perdu ma montre

La variante (c) n'offre évidemment de sens que s'il s'agit d'une nouvelle pomme ; la variante (d), hors contexte, reste ambiguë sur ce point.

Dans la pratique, le critère de réversibilité est peu opératoire. Il concerne d'abord l'ontologie des procès que l'actionnalité à proprement parler. À cela s'ajoute que le caractère réversible ou non d'un procès est le plus souvent une implication pragmatique, de surcroît conditionnée par des facteurs sociaux. C'est ainsi que la plupart des procès, y compris des procès comme « mourir » en contexte approprié (cf. *supra*), peuvent être conçus comme réversibles.

riement n'a plus lieu au moment de référence ; il s'agit donc d'une discontinuité. Il s'oppose en cela au suffixe *-le* qui marque la fermeture d'un procès et indique l'antériorité par rapport à un point de référence (cf. Iljich, 1989). Il implique en outre la continuité entre le procès et le point de repère (valeur de parfait). Les verbes résultatifs, de par leur Aktionsart, ne se combinent qu'avec *-le*. Comme *laizhe* postule une discontinuité, il est incompatible avec des verbes impliquant un état irréversible, p. ex. « mourir » (une possibilité toutefois est de recourir au suffixe *-guo*, qui a pour effet de rétablir la réversibilité du procès. Ainsi *zisha* « se suicider », mais *zisha-guo* « tenter de se suicider » : *ta zai zher zisha-guo laizhe* « c'est ici qu'il a tenté de se suicider »). *Laizhe* est, en revanche, compatible avec des verbes d'états, de durée, de qualité, de pensée ou de sentiment. Par analogie avec le chinois, la notion de réversibilité peut être utile pour expliquer le sens du convertisseur du passé *wn* en égyptien (cf. *infra*, p. 383).

C'est pourquoi on ne retiendra pas *a priori* ce critère dans l'établissement d'une taxinomie générale de l'actionnalité. En revanche, le concept peut être utile dans certains cas à condition de redéfinir en quoi consiste précisément la réversibilité. Par réversibilité, j'entends un procès dont la réversibilité potentielle est sous le contrôle de l'agent.

Les procès à télélicité gradable

Une deuxième distinction touche le concept même de télélicité. La télélicité s'impose intuitivement comme une catégorie discrète : un procès est ou n'est pas télélique. Il y a toutefois place pour une catégorie intermédiaire : les procès à télélicité gradable (Bertinetto & Squartini 1995). Ceux-ci se réalisent au fur et à mesure que l'activité se déploie. Par exemple, les procès du type « rougir », « vieillir » ou « embellir » marquent une nouvelle situation à chaque instant de leur développement : à chaque moment du processus, l'entité considérée sera plus rouge, plus vieille ou plus belle. Pour le dire autrement, l'activité est divisée en sous-intervalles, lesquels sont qualitativement différents, caractérisés par l'ajout de quelque chose qui mène au résultat final (Verkuyl 1993). Cette qualité s'apprécie notamment par le test de la cooccurrence d'adverbes comme « graduellement », « petit à petit », etc. La différence se marque nettement dans les phrases suivantes :

- 25 a : la maison se construit petit à petit
 b : ? il court petit à petit⁵³
 c : * le livre est progressivement sur la table

Cette constatation devrait suffire à ranger ces procès dans les activités, c'est-à-dire dans les procès atéliques (au passé composé, le procès est validé : si X a commencé à rougir, il est vrai de dire que X a rougi). Pourtant, de tels procès possèdent un trait qui les rapproche des procès téléliques. En effet, même si l'on peut, théoriquement, rougir, vieillir, embellir à l'infini, on sait intuitivement qu'il existe une limite qu'il est difficile de dépasser (saturation du procès). Et corrélativement, on sent la présence d'une limite inférieure en-dessous de laquelle le procès ne peut être considéré comme validé. Par exemple, si l'on demande à un jardinier de raccourcir une haie de 2 mètres, et que celui-ci l'abaisse à 1,98 mètre, on ne considérera

⁵³ Acceptable uniquement dans le sens de « il se remet à courir petit à petit ».

sans doute pas que la haie a été raccourcie. En revanche, s'il ne subsiste que 20 centimètres, on pensera sans doute que le jardinier a été au-delà de ce qui lui était demandé. Cette notion de limite inférieure ou supérieure peut se tester en français par la compatibilité du procès avec les adverbes « pas assez » ou « trop ». Cette télélicité implicite paraît suffisante pour ranger ce type d'activités parmi les procès téléliques, dont ils constituent dès lors une sous-classe.

La catégorie des procès à télélicité gradable peut encore accueillir des procès considérés comme purement téléliques. En fait, une distinction s'impose. Dans la première subdivision, on rangera les procès dont la réalisation s'opère d'un coup, lors du moment final ; dans la seconde subdivision, on mettra les procès qui construisent leur objet progressivement. Considérons les deux exemples suivants :

- 26 a : Il est venu chez nous pendant deux ans, puis il a cessé de venir
 b : Il a construit sa maison pendant deux ans, puis il a cessé d'y travailler

Dans le premier exemple, on a affaire, de manière prototypique, à un procès télélique. Le procès « venir chez quelqu'un » possède une certaine durée, mais il ne peut être validé qu'une fois le sujet effectivement arrivé. C'est ce qui explique la compatibilité de tels procès avec des TEM-P « Il est venu chez nous à 12h34 » ; en revanche, l'acceptabilité de tels compléments avec les procès du second type demeure problématique. Dans le deuxième exemple, on a également affaire à un procès télélique : tant que la maison n'a pas été terminée, on ne pourra pas dire que la maison a été construite. Toutefois, à chaque moment du procès, la maison se construit, et cela de manière irréversible⁵⁴. C'est ce qui explique la difficulté d'accepter un complément de temps qui ne soit pas en mesure de couvrir la totalité du procès, ainsi que le montrent les deux exemples suivants :

- 27 a : Il a construit sa maison en 1998
 b : ? Il a construit sa maison le 3 juin 1998

⁵⁴ On obtient le même résultat avec un auxiliaire inchoatif : « il a commencé à venir chez nous » signifie qu'on se trouve au début d'une série, tandis que « il a commencé à construire sa maison » signale seulement le début d'un procès unique.

Le deuxième exemple est problématique ; certains locuteurs l'admettent comme signifiant que la maison a été terminée le 3 juin 1998, d'autres en revanche le rejettent comme inacceptable ou ambigu. En allemand et en néerlandais, de tels procès acceptent une construction indirecte de l'objet pour marquer le procès en cours. Cette possibilité permet de compenser, pour cette catégorie de prédicats, l'absence de distinction aspectuelle marquée grammaticalement :

28 a : *Alex baute ein Haus*

« Alex construisit une maison »

b : *Alex baute an einem Haus*

« Alex était en train de construire une maison » (Filip 1989 : ex. 1 et 5)

Cette construction trouve un écho en égyptien ancien (cf. *infra*, p. 89) :

29 : *sw ir m p3y.f s3n*

« il est en train de faire son travail » (*LRL* 32,13)

Une autre manière de rendre ce type de nuance est de mettre l'objet à un cas oblique (partitif ou génitif), ce qui rappelle à nouveau la tournure égyptienne, qui recourt à la préposition *m* « dans ». C'est l'opposition faite en grec ancien entre *πίνειν τοῦ ὕδατος* « boire de l'eau (génitif) » et *πίνειν τὸ ὕδωρ* « boire (toute) l'eau (accusatif) ». Ainsi que cela est bien connu, l'opposition est systématique en finnois (Heinämäki 1994 : 212, Ramchand 1997 : 86). Dans l'exemple suivant, l'implication par défaut est que le sujet n'a pas fini le livre en (a), mais qu'il est arrivé au bout en (b) :

30 a : *Terttu luki kirjaa*

T. lut livre (partitif)

b : *Terttu luki kirjan*

livre (accusatif)

a : « Terttu a lu un livre »

b : « Terttu a lu (tout) un livre »

Parmi les procès téliques à prédicat gradable, on peut citer des procès comme « construire une maison », « peindre un mur », « tricoter un pull », etc. Ils se distinguent des procès du type « rougir » par

le fait qu'ils possèdent une limite clairement assignée : c'est ainsi qu'ils ne se combinent pas facilement avec « trop » ou « pas assez ». À l'intérieur des procès téliques duratifs (accomplissements), il convient donc de distinguer les procès proprement téliques (type « venir », « casser »), les procès gradables à télicité explicite (type « construire ») et les procès gradables à télicité implicite (type « rougir »). Ces derniers constituent une classe charnière entre les activités atéliques et les procès téliques.

Pour conclure, on observera que la télicité est sans doute le trait qui varie le plus en fonction de la structure argumentale. Un verbe télique peut perdre sa télicité suite à l'effacement de l'objet ; de même, un verbe atélique peut acquérir le trait de télicité grâce à l'ajout d'un nouvel argument (cf. *infra*, p. 130 et suiv.).

iv) La présence éventuelle d'une pré-phase ($i-x, i$) et sa qualité [\pm dynamique]

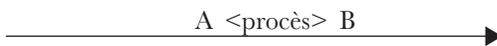
L'existence d'une pré-phase est nécessairement liée aux procès ponctuels. Sa présence peut se détecter par des tests analogues à ceux qui servent à éprouver la qualité durative ou ponctuelle d'un procès. La pré-phase d'un procès est nécessairement dynamique. Elle diffère en cela de la post-phase, qui peut être dynamique ou stative.

Il faut rappeler que tous les procès ponctuels ne sont pas automatiquement pourvus d'une pré-phase. Le départ peut se faire grâce au test du progressif. Si le procès est dénué de pré-phase, l'emploi du progressif, à condition qu'il ne soit pas tout simplement bloqué, donne à la proposition un sens mellique « être sur le point de ». Comparer :

- 31 : il est en train de l'atteindre (procès avec pré-phase)
 il est en train de sortir (procès sans pré-phase)

v) La présence éventuelle d'une post-phase ($j, j+x$) et sa qualité [\pm dynamique]

La post-phase est le complément naturel des procès téliques. Quand le but associé au procès a été atteint, on débouche sur une situation nouvelle, différente de la situation de départ. D'une manière très schématique, on peut se représenter les choses de la manière suivante :



où A et B sont deux situations et où $A \neq B$. Une chaîne de procès se conçoit donc prototypiquement comme une succession de situations différentes, où la situation d'arrivée de l'un constitue la situation de départ du suivant. Comme la post-phase résulte le plus souvent d'un procès duratif et télique, elle est généralement conçue comme stative. Dans les langues à système aspectuel marqué, c'est l'accompli résultatif qui saisit l'intervalle correspondant à la post-phase : ἔγνωνκα « j'ai appris à connaître, donc je sais », ἴω.ἰ ἰῆ.κωῖ « je suis venu, donc je suis là ».

Quelques verbes ont une post-phase dynamique. Cela signifie que le procès *stricto sensu* met une activité en branle, qui se poursuit dans la post-phase : <+>~~~~. Ce type de configuration, qui passe généralement inaperçu, sera traité plus bas, dans le chapitre consacré au parfait résultatif (cf. *infra*, p. 231).

Enfin, il faut rappeler que tous les verbes n'ont pas naturellement de post-phase ; c'est le cas notamment des verbes atéliques. L'utilisation d'un temps résultatif peut néanmoins forcer la création d'une post-phase stative. C'est le cas par exemple en égyptien ancien, où des verbes comme *m33* « voir », *sdm* « entendre » prennent respectivement le sens de « regarder, inspecter », « écouter, prendre note », quand ils sont conjugués à une forme de parfait (cf. *infra*, p. 230).

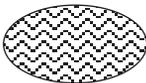
e) *Représentations graphiques d'un procès* Les deux schémas rudimentaires donnés ci-dessus (fig. 8 et 9) peuvent être améliorés afin de rendre compte de la qualité des phases qui constituent un procès. Les conventions graphiques suivantes ont été adoptées :



borne gauche ou droite d'un procès dynamique ; le degré de saillance est rendu par l'intensité du remplissage : léger grisé dans le cas d'un saillance faible, traits soutenus pour une saillance forte ;



situation non dynamique



activité dynamique



activité gradable

La fig. 8 pourra donc être redessinée comme suit pour faire apparaître ces zones-clés du procès :

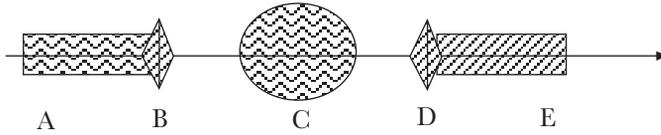


Fig. 13. Représentation prototypique d'un procès

On notera au passage une légère modification apportée à la représentation du procès, à savoir l'indication du sens temporel (cf. *infra*, p. 95, à propos du flux temporel).

La figure ci-dessus appelle plusieurs observations :

- tout le procès n'est pas « couvert » par les zones de sélection,
- les zones se laissent ranger en trois groupes, symbolisés de manière différente dans le tableau,
- les zones se correspondent de manière symétrique, à l'exception, bien entendu, de la zone centrale,
- l'extension des zones est variable, plus ou moins grande dans le cas des zones notées \square et \circ , faible dans le cas des zones notées \diamond ,
- les zones correspondent bien à des moments importants du procès (cf. *infra*, ch. 4, à propos des sélections aspectuelles).

Ce type de graphique sera utilisé plus bas quand il sera question de la présentation des classes d'actionnalité.

f) *Les rôles sémantiques des arguments (RS)* La plupart des taxinomies d'actionnalité ne tiennent pas compte des rôles sémantiques des arguments (Gosselin & François 1991 : 34). Pour notre propos, point n'est besoin d'entrer dans trop de détails ; devraient ici suffire les notions-clés d'agent et de patient (Palmer 1994, Lazard 1994).

Comme on le sait, les arguments se démarquent des satellites par quelques traits saillants⁵⁵ :

⁵⁵ Sur la différence entre argument et satellite, et la difficulté de les identifier, voir Dowty (2001).

- le degré de liberté des arguments est beaucoup moins grand que celui des satellites,
- leur expression syntaxique est en quelque sorte prédéterminée par le verbe,
- leur nombre est relativement restreint (rarement plus de trois).

Le rôle sémantique correspond à la fonction logique qu'un argument ou un satellite joue dans la proposition. On n'entrera pas ici dans les questions complexes qui traitent, par exemple, du lien entre RS de surface et RS en structure profonde (Schlesinger 1979 : 318). On s'intéressera plutôt aux RS fondamentaux liés au schéma prototypique de la prédication événementielle, laquelle postule une relation simple où un Agent (prototypiquement un humain) agit sur un Patient (prototypiquement un inanimé), ce qu'on pourrait schématiser de la manière suivante :



Fig. 14. Prédication événementielle de base

Sur le plan grammatical, l'étude des RS est importante dans la mesure où les langues – avec des latitudes variables – tentent de faire coïncider RS et fonctions syntaxiques. Comme le remarque Kemmer (1994 : 192), les langues s'étalent le long d'un continuum dont les deux extrêmes seraient, d'une part, les langues où seuls les procès répondant au schéma prototypique admettraient une construction transitive, et, d'autre part, des langues où tous les procès, quel que soit leur degré de déviance par rapport au schéma de base, pourraient s'insérer dans le moule de la transitivité.

Les rôles sémantiques sont en grande partie liés à la valence verbale. On veut dire par là que le verbe projette les rôles sémantiques associés aux arguments. Par exemple, le prédicat verbal <être malade> est monovalentiel. Le rôle sémantique associé au sujet est celui d'expérient. Prototypiquement, l'expérient est [+ ANIMÉ]. Mais une recatégorisation est toujours possible. Dans l'exemple suivant, la première phrase ne pose aucun problème. Par contre, la deuxième associe au verbe un sujet prototypiquement [- ANIMÉ]. La réalisation de la phrase n'est pourtant pas bloquée. Le sujet est réinterprété de manière à lui donner un sens [+ ANIMÉ] : il s'agit du livre comme institu-

tion, avec les gens qui la composent. Enfin, la recatégorisation consiste parfois en la projection des qualités normalement associées à [+ ANIMÉ], par connotation en quelque sorte ; c'est ce qu'illustre le troisième exemple.

- 32 a : le chien est malade
- b : le livre est malade
- c : le calcaire de ce monument est malade

i) *Les rôles sémantiques liés au sujet* Les RS associés au sujet tournent autour de deux notions fondamentales : agentivité et contrôle. On posera ici que l'**Agent** est l'énergie qui provoque un changement de situation. On identifie habituellement l'Agent à la source du procès. En d'autres termes, on considère que l'Agent contrôle le procès ; l'agent est donc naturellement animé, et il est de préférence un humain. Toutefois, entre un sujet pleinement agentif ayant le contrôle de l'action et un sujet dénué de toute agentivité, comme dans le cas d'une prédication de situation ou de classification, il existe des degrés intermédiaires. Par exemple, on retient généralement une sous-catégorie appelée « expérient » ou « expérienteur » pour désigner celui qui éprouve le procès, qui en est le siège, mais sans en avoir le contrôle, ni même la moindre participation agentive (« Paul souffre de l'estomac »)⁵⁶. Une autre sous-catégorie est constituée de verbes exprimant l'exercice des sens comme « voir » ou « entendre », dont les sujets sont perçus comme peu agentifs.

D'une manière générale, les verbes exprimant des états physiques ou mentaux, affectifs ou intellectuels, échappent au moule de la phrase bi-actancielle prototypique⁵⁷. À l'inverse du français, où le modèle bi-actanciel est très fort (Lazard 1994 : 61–63), de nombreuses langues recourent en effet à des constructions particulières afin d'éviter la coïncidence du sujet grammatical et d'un RS différent de l'agent (cf. *es ist mir kalt* « j'ai froid », *mihi dolet* « j'ai mal », etc.)⁵⁸.

⁵⁶ Palmer (1994 : 40–44). Le terme « expérient », plutôt qu'« expérienteur » que l'on trouve parfois, est repris à Lazard (1994 : 39), qui le tient lui-même de Garde (1983 : 348).

⁵⁷ C'est ce qu'on appelle également le sujet datif (*dative subject*) : cf. Emeneau (1956).

⁵⁸ Voir Ackerman (1995), à propos des constructions inversives en polonais. Il en va de même dans les langues ergatives ; c'est ainsi qu'en avar, les verbes de sentiment sélectionnent un prime actant au datif au lieu de l'ergatif, situation normale avec une phrase d'action bi-actancielle (Lazard 1994 : 149).

En égyptien, on notera qu'un Instrument répugne à se trouver dans la position de sujet d'une proposition bi-actancielle active (type « la pierre a cassé la vitre »)⁵⁹.

On pose ici trois types de sujets pour un verbe transitif actif :

[+ AGT] et [+ CTRL]

[+ AGT] et [- CTRL]

[- AGT]

Pour évaluer l'agentivité du sujet, on recourt souvent à des tests de compatibilité, p. ex., tester l'acceptabilité d'une proposition avec des adverbes impliquant la volonté ou le contrôle comme « délibérement », « volontairement », etc. On peut encore tester la possibilité de gloser une proposition par une construction mettant en évidence l'agentivité du sujet. Un test de ce genre montre que le procès du premier exemple est agentif, à l'inverse de celui du second exemple. Il faut prendre garde que les critères mis en œuvre ne sont pas automatiquement transposables d'une langue à l'autre. C'est ainsi que le test du progressif ne donne pas les mêmes résultats en anglais qu'en français ; la tournure « progressive » du français implique une agentivité renforcée du sujet :

33 a : Paul est en train de voir un malade

b : * Paul est en train de rester dans le parc

Dans le premier exemple, l'emploi du progressif implique un changement de sens du verbe « voir », qui est désormais fort proche d'« examiner ». L'impossibilité d'attribuer une valeur agentive au sujet du second exemple bloque en revanche l'emploi de la tournure progressive. En anglais, une phrase comme « *John is standing in the square* » est parfaitement acceptable ; le progressif dénote ici le caractère contingent du procès et s'oppose en cela au présent simple qui sert à rendre une situation habituelle (cf. *supra*, ex. 16).

Pour l'égyptien ancien, les critères suivants sont, à des degrés divers, des marqueurs d'agentivité :

⁵⁹ De même, dans la phrase coupée (*in* SN + participe / *sdm.w.f*), le sujet est prototypiquement agentif ; une exception toutefois, dans un texte littéraire (*Naufragé*, 105–106).

• **Les verbes causatifs en *s-* et la construction factitive *rdi* + subjonctif *sdm.f***

Les causatifs sont des formes dérivées, formées, pour la plupart, sur un radical bilitère ou trilitère, et augmentées du préfixe *s-* (type *mn* « rester » → *smn* « fixer, établir »). La causativité a pour effet d'augmenter la valence verbale ; c'est aussi un procédé de transitivisation : A Vb → X Caus A.

Par la force des choses, les causatifs en *s-* de verbes transitifs sont très rares, puisque le verbe est déjà saturé par deux arguments directs (sujet et objet). Deux grandes possibilités s'offrent à ce type de verbes : soit le sujet du verbe simple est effacé dans la construction causative et récupéré sous une forme oblique : A Vb B → X Caus B (prép. + A), soit la structure valencielle demeure inchangée ; le causatif provoque alors une modification du sens premier du verbe. Les deux types de constructions sont attestés en égyptien. Toutefois, à ma connaissance, il n'existe pas de cas où le sujet du verbe simple soit récupéré sous la forme d'un complément oblique (* *skd pr in A* « faire construire une maison par A »).

Sur le plan sémantique, les causatifs marquent, de manière prototypique, que le sujet est le Causateur de l'action (Schenkel 1999). En revanche, ils n'indiquent pas explicitement l'Agent de l'action. Par défaut, on considérera que le sujet est assimilé à l'Agent, dans la mesure où il n'existe pas de tournure en égyptien où l'Agent d'un verbe causatif serait dissocié du Causateur et, par conséquent, exprimé de manière périphérique en dehors du sujet. Pour ce faire, l'égyptien est obligé de recourir à une autre tournure, par exemple en utilisant l'auxiliaire factitif *rdi* « faire en sorte »⁶⁰.

Les causatifs s'opposent à la construction factitive *rdi* + subjonctif *sdm.f* « faire en sorte qu'il entende », qui sépare nettement les rôles de Causateur et d'Agent. Comme on peut s'y attendre, cette construction supplée le causatif en *s-* pour la majorité des verbes

⁶⁰ Comme cela a souvent été relevé (Gardiner 1953 : § 275, Lefebvre 1955 : § 227), il existe un petit nombre de causatifs où le rôle caractéristique du Causateur n'est plus perceptible, comme, par exemple, *šp* « dénombrer » (< *ip* « compter ») ou *sdd* « raconter » (< *dd* « dire »). Il s'agit toujours de causatifs dérivés de verbes transitifs. Dans ces cas, le sujet est toujours perçu comme un agentif, mais il n'exerce plus nécessairement le contrôle sur l'origine du procès. Un phénomène analogue a été relevé en sémitique (Lipinski 1997 : 387–388).

transitifs qui n'acceptent pas ce type de dérivation. Dans cette construction, le sujet de *rdi* est toujours le Causateur ; le sujet du subjonctif, en revanche, peut être agentif (a) ou non (b), suivant le sémantisme du verbe :

34 a : *hr imy dd sw n3 hrd.w n ʕtj n.f*
 « et faites que les enfants du vizir le lui disent » (*RAD* 56,11)

b : *imy ʕnh.k*
 « qu'il (litt. 'tu') fasse en sorte que tu vives » (*KRI* VII, 355,5)

Avec certains verbes toutefois, l'emploi du factitif entraîne une recatégorisation du sujet en Agent. Il s'agit de verbes qui autorisent un renforcement de l'agentivité du sujet, comme *gmī* qui signifie fondamentalement « rencontrer, trouver par hasard » [- AGT], mais qui, avec une construction appropriée, peut évoluer vers le sens de « découvrir (suite à une recherche) » [+ AGT] :

35 : *imy gm p3y.i hry p3y.i bB*
 « que mon maître découvre ma faute » (*P. BM* 10052,12,9)

Dans une étude récente fondée sur les *Textes des Sarcophages*, Schenkel (1999) a relevé une série de verbes pour lesquels les deux constructions, causative (*s-sdm*) et factitive (*rdī* + *sdm.f*), sont attestées. Les emplois prototypiques se laissent résumer dans un tableau :

	+ animé	- animé
causatif	-	+
factitif	+	-

Fig. 15. Les constructions causatives et les rôles sémantiques [\pm ANIMÉ]

Dans plusieurs exemples, l'objet du causatif en *s-* est un animé. L'effet de sens qui en découle généralement est que le causateur agit de manière contraignante sur l'objet, de manière à lui faire accomplir une action qu'il ne souhaite pas (*CT* VI, 132b–g), ou pour laquelle il a besoin d'une certaine assistance (*CT* IV, 378a). Une telle répartition respecte les tendances universelles déjà remarquées dans l'attribution des fonctions grammaticales en fonction des rôles sémantiques : la répugnance à traiter comme patient une entité animée qui exerce

un certain contrôle sur le procès. C'est ce qui pousse l'égyptien à recourir à la construction factitive. En revanche, quand le sujet est contraint d'accomplir une action déterminée, il est traité comme un patient au sein de la construction causative, c'est-à-dire de la même manière qu'un inanimé⁶¹.

On peut encore s'attendre à ce que les causatifs en *s-* ne se combinent pas facilement avec la construction factitive ; cela reviendrait

⁶¹ De manière prototypique, le rôle de Causateur est associé au trait d'animé. Il était donc intéressant de vérifier cette prédiction sur le corpus que j'ai établi pour le néo-égyptien. Sur 397 occurrences de la construction factitive, je n'ai pu relever que quelques occurrences (env. 0,5 %) où le sujet est un non-animé. La même conclusion s'impose pour les verbes causatifs, où je n'ai pu trouver un seul exemple de sujet non animé, en dehors du verbe *šḥ*, où le sujet est un harpon magique. Le rôle sémantique de causateur – et ce n'est pas une surprise – occupe donc une place plus élevée sur l'échelle d'animacité que celui d'agent. En effet, pour tout le corpus, sur 5194 occurrences où le sujet est un agent, il y a 102 occurrences où le sujet est un non-animé (env. 5 %). On notera au passage que l'égyptien semble n'admettre qu'un choix limité d'inanimés dans la fonction d'agent ; ceux-ci apparaissent plutôt comme des instruments d'un agent identifiable auquel ils sont directement liés. On trouve surtout des mots chargés de véhiculer la personnalité, la pensée ou la volonté d'autrui comme *wḫ.t* « message » (déjà dans *Pyr.*, 333c = *CT VI*, 401m), *wḥḫ* « rescrit », *md.t* « parole », *mdw* « bâton divin », *sbḫy.t* « enseignement », *šm* « réalisation, commission », *šḥr* « conseil », *šš* « écrit », *š^c.t* « lettre », des mots reflétant la personnalité d'autrui comme *šḥ.t* « respect », *ššš* « sagesse », *mnḥ* « excellence », ou encore des mots qui servent, en contexte, de moyen à la réalisation de la volonté d'autrui comme *ḥsmn* « harpon » dans *Horus et Seth*, arme douée de personnalité puisqu'on peut lui intimer l'ordre de quitter le corps de la victime, ou encore *ḥḫb* « ombre », émanation du pouvoir princier dans *Ounamon* ; à cela, il faut encore ajouter des mots désignant des parties du corps comme *ḥḫy* « cœur », *mtw.t* « semence », ou *rd.wy* « les jambes », des forces naturelles comme *p.t* « ciel », *hnw* « vague de la mer », *ḫw* « vent », des mots exprimant des divisions du temps comme *hrw* « jour », *ssw* « jour », *kkwy* « nuit », enfin des mots désignant des moyens de locomotion comme *wšḥ* « barge », *br* « bateau », *kḫr* « bateau », *tsm* « barque ». Il ne reste plus que des cas marginaux : quelques exemples provenant des *Tomb Robberies*, où il est dit que du métal précieux revient (litt. « tombe ») à des compli- ces (cet emploi est peut-être argotique), quelques exemples provenant du *Conte des Deux Frères* (mais il s'agit d'un univers magique, où des entités normalement inanimées sont dotées d'énergie), un cas où le sujet est tiré de la même racine que le verbe (*LES 72,1* : *pḥ ḫḫ pḥ n ḫy.k t.t*), un exemple où le sujet est *ḫd.t* « sommeil » (*LES 7,12*), et un dernier exemple, mais particulier, où il est question de mâts qui se brisent (*LES 68,15* : le verbe *šw* est employé de manière absolue, ce qui a pour effet de faire du sujet le patient du procès). Il faut encore noter que ces emplois, rares, sont de surcroît souvent imbriqués dans une tournure factitive, ce qui dilue le contrôle que le sujet peut exercer sur l'action. En moyen égyptien, on relevera surtout les cas provenant de la littérature religieuse (par exemple les *Textes des Sarcophages*) où des entités normalement inanimées agissent à la manière d'animés parce qu'elles sont revêtues d'un pouvoir magique. On notera que la liste donnée ici recoupe sur de nombreux points la nomenclature établie par Doret (1989, 1990, 1991) pour les noms inaliénables dans les *Textes des Sarcophages*.

en effet à établir une hiérarchie de deux Causateurs. Dans mon corpus néo-égyptien, on constate en effet que, sur 328 occurrences de verbes causatifs, il n'y a que 7 emplois en combinaison avec la construction factitive (*rdi* + *s-√*). Le plus souvent, il s'agit de verbes où le sens causatif s'est fortement estompé⁶² :

36 : *ir B md̄.t n p̄ h̄d i.d̄.k s̄f̄h̄.i*

« quant à cette affaire concernant l'argent que tu m'as fait résoudre » (KRI III, 252,7–8)

En résumé, on considérera que les causatifs en *s-* constituent un critère fiable d'agentivité, et un critère faible de causativité. La construction *rdi* + subjonctif *s̄dm.f*, en revanche, implique toujours que le sujet de *rdi* est à la fois Agent et Causateur, mais ne permet pas de tirer des conclusions fermes sur le rôle sémantique du sujet du verbe qui en dépend.

• Les verbes sous la dépendance d'un verbe jussif ou désidératif

Les verbes dépendant d'un verbe jussif ou désidératif impliquent normalement la présence d'un sujet agentif et causateur⁶³. C'est notamment le cas quand le sujet de la complétive et celui de la principale coïncident ; c'est le cas, par exemple, des constructions impliquant des verbes comme *ʒbi* « désirer », *ib* « désirer », *m̄ʒ* « prier », *mri* « souhaiter », etc. À cela, il faut ajouter les tournures du type *wd/ dd n SN r* + infinitif « ordonner/dire à qq'un de faire », où le sujet de la complétive, tout en étant différent de celui du verbe introducteur, est clairement désigné comme un animé et un agent par le biais d'une construction oblique (*n* + SN) :

⁶² Il s'agit des verbes *s̄h̄* « mettre en accusation » (P. BM 10052, 6,16), *s̄f̄h̄* « délier » (LES 49,2, KRI III, 252,8), *s̄mtr* « interroger » (P. Abbott, R^o 5,5), *sh̄d* « éclaircir » (LRL 11,2), *sh̄kr* « embellir » (KRI III, 43,9), *sdbh* « pourvoir » (KRI IV, 87,6).

⁶³ *A priori*, on pourrait craindre que le critère soit moins fiable que ce qu'il paraît. En effet, on peut imaginer des phrases comme « Je veux que le livre soit sur la table », dans lesquelles il est difficile de faire du sujet de la complétive un quelconque agent. On aurait alors un problème analogue à celui qui est posé par la construction *rdi* + subjonctif *s̄dm.f*.

37 : *r-dd ih dd.tn n imm in (w)i*

« voulez-vous dire à Amon de me ramener » (*LRL* 8,12)

Avec le même verbe introducteur *LRL* 8,14 ; avec *sm3^c* « implorer » : *LRL* 5,15.

Le Causateur est parfois au deuxième degré, comme dans l'exemple ci-dessous, où une construction factitive est sous le contrôle d'un verbe jussif :

38 : *iw.sn hr wd di.t msy.tw nf*

« (litt.) ils ordonnèrent qu'on fasse en sorte qu'on enfante pour lui » (*LES* 1,3)

Enfin, il faut mentionner la tournure plus rare, mais bien attestée, *rdi* + inf.⁶⁴ :

39 : *mn iw.i r di.t hdb p3y.i iw*

« je ne laisserai pas tuer mon chien » (*LES* 6,14)

Cf. *Qadech* § 102 (= *KRI* II, 37,5) ; *The Great Hypostyle Hall at Karnak*, I, pl. 107 ; *KRI* III, 501,7 ; 502,9 ; IV, 81,8 ; VI, 671,10 ; P. *Berlin* 10463, V^o 1 ; *LES* 6,13 ; 11,16 ; 21,9 ; *LRL* 2,1 ; 11,6 ; P. *BM* 10252, 22.

40 : *p3 nty nb iw.i r di.t iry sw n.k*

« tout ce que j'aurai fait faire pour toi » (*KRI* IV, 81,8)⁶⁵

À cela se rattachent encore les expressions *rdi hr.f r* + inf. « se préoccuper de faire » et *rdi hr n SN r* + inf. « enjoindre à SN de faire » :

41 : *imy hr.tn r ir.t n3 shn [n pr-3 'w,s]*

« appliquez-vous à accomplir les tâches [de Pharaon, V,S,F] » (P. *DeM* 28, R^o 3,2)

⁶⁴ La remarque de Depuydt (1993c : 16) sur l'inexistence, voire l'impossibilité, de la construction *rdi* + infinitif, reprenant une vieille idée d'Erman, est donc sans fondement.

⁶⁵ Il faut encore signaler un cas curieux de *rdi* + SN + *hr* + infinitif : *di.i mw.t.i hr hnm msu wi mi 3s.t r-gs rs-wd3* « je fais que ma mère se joigne à celui qui m'a engendré, comme Isis est auprès de Celui-qui-se-réveille-intact » (St. dédicatoire d'Abydos, x+22 = *KRI* I, 114,8) : cf. Grimal (1986 : 67, n. 101).

En résumé, les constructions jussives ou désidératives peuvent fournir un critère intéressant sur l'agentivité des procès exprimés par les verbes qu'elles introduisent. Dans toutes les constructions mentionnées ci-dessus, le sujet est animé.

- **Les constructions avec présence d'un complément agentif (*in*, *m-ʕ*, *m-dr.t* + SN)**

Les constructions passives ou neutres quant à la diathèse, comme l'infinitif dans son emploi dit « historique », peuvent être accompagnées d'un complément agentif. Les procès concernés peuvent alors être considérés comme agentifs de manière prototypique⁶⁶. En néo-égyptien, les verbes concernés sont majoritairement des verbes de mouvement, mais on trouve aussi d'autres catégories sémantiques⁶⁷. Dans tous les cas, il s'agit d'un Agent animé. Les exemples donnés par Westendorf (1953 : 149–153) pour le moyen égyptien vont dans le même sens, à l'exception de *Naufragé*, 39, où l'agent est une vague de la mer (*wʒw nj wʒd-wr*)⁶⁸. La position de l'égyptien n'est pas isolée. On relèvera ici que certaines langues, comme le coréen, n'admettent pas qu'un inanimé joue le rôle d'agent dans une construction passive (Song 1987, cité par Palmer 1994 : 30).

- **L'impératif**

Un verbe à l'impératif suppose d'ordinaire un sujet agentif. Les langues admettent, avec des latitudes variables, des phénomènes de reca-

⁶⁶ En ancien égyptien, Reintges (1997 : 178–180) donne des exemples où *in* commanderait d'autres rôles sémantiques que celui d'Agent : Thème, Expérient, Source et Instrument. Je ne suis pas sûr de bien suivre l'argumentation : ce que Reintges appelle Thème ou Source ne se distingue pas de l'Agent (ex. 53 b et d, où il s'agit respectivement du sujet du verbe *šms* « suivre » et du verbe *rdi* « donner ») ; ensuite, il n'est pas sûr que le complément d'agent qui accompagne *sdm* « entendre » ne soit pas un véritable Agent (à l'ex. 53 c, il ne s'agit pas de jouir du sens de l'ouïe, mais de prêter son attention à quelque chose), enfin, la possibilité d'avoir un Instrument paraît limitée aux cas où il s'agit d'une manifestation ou de l'extension de la volonté d'un animé (ex. 53 e). Reintges ne livre malheureusement pas de pondération statistique de ses résultats.

⁶⁷ On trouve notamment *im* « apporter », *ʕ* « crier », *rdi* « donner », *smtr* « interroger », *snh* « enregistrer », *sb* « tirer », *dd* « dire ».

⁶⁸ On notera également que l'agent n'est jamais pronominal ; il faut sans doute voir là une résistance de l'égyptien à traiter de manière périphérique un élément qui se place très haut sur l'échelle d'animacité.

tégorisation. Par exemple, dans la phrase « Sois là demain à 7h00 ! », le verbe « être », d'Aktionsart stativ, est recatégorisé en procès dynamique ; la proposition équivaut à « Arrange-toi pour être là à 7h00 ». Le sujet est alors interprété comme agentif.

En néo-égyptien, sur 718 occurrences d'impératifs, il n'y a que 2 cas d'inanimés (*LES* 49,7 et 10), provenant du même texte et concernant le même type de sujet, un harpon magique. L'exception n'est donc qu'apparente.

Parmi les verbes pouvant se mettre à l'impératif, on trouve quelques cas intéressants de recatégorisation, peu nombreux il est vrai : *gm̄* « trouver », dans le sens de « rechercher » (*LES* 31,7)⁶⁹, *ptr* « voir », dans le sens de « regarder, considérer » (*LES* 52,4 ; 53,16), *rh̄* « savoir », dans le sens de « chercher à savoir » (*LRL* 32,9), *s̄dm* « entendre », dans le sens de « prendre note, écouter » (P. *BM* 10383, 1,5 ; *LES* 51,11). Dans tous ces cas, le sujet, normalement non agentif, est réinterprété comme agentif sous la pression de l'impératif (cf. *infra*, p. 219)⁷⁰.

• Les phrases coupées

Les phrases coupées servent à ériger le sujet en rhème marqué. En moyen égyptien, elles sont limitées à des constructions actives⁷¹. De manière significative, le sujet nominal est introduit par la préposition agentive *in* ; le sujet pronominal est rendu par le pronom indépendant, lequel renferme étymologiquement le même morphème *in*. On est donc en droit de s'attendre à ce que les verbes figurant dans ce type de construction soient des verbes à sujet agentif. Et c'est bien ce que l'on constate⁷².

⁶⁹ On s'attend plutôt à trouver *wh̄3* « rechercher », effectivement mieux attesté à l'impératif (*KRI* I, 239,9 ; 325,2 ; *LES* 62,6 ; P. *Valençay* II, 5).

⁷⁰ Les mêmes conclusions s'appliquent au vétitif. Les cas de recatégorisation sont évidemment moins nombreux : *mn̄* « aimer », dans le sens de « rechercher, désirer » (*LES* 70,7), *s̄dm*, dans le sens de « prêter attention » (*LRL* 62,10).

⁷¹ Sur les phrases coupées en néo-égyptien, voir Neveu (1994, avec bibliographie antérieure). D'un point de vue typologique, les phrases coupées de l'égyptien, servant à rhématiser le sujet, apparaissent comme le corrélat de la construction passive, qui a pour fonction la thématization de l'objet (Lazard 1994 : 209). On relève ici spécifiquement l'impossibilité d'exprimer en égyptien un agent personnel en construction passive.

⁷² Les verbes suivants sont attestés en n.-ég. : *3tp̄* « charger », *iwi* « venir », *in̄* « faire », *ith̄* « tirer », *iβ̄i* « prendre », *w̄3̄i* « moissonner », *w̄pi* « ouvrir », *wn̄* « ouvrir », *w̄nm̄* « manger », *wh̄3̄* « rechercher », *w̄dh̄* « verser », *w̄d̄* « ordonner », *w̄d̄i* « envoyer »,

Pour ce qui est du néo-égyptien, on ne confondra pas la phrase coupée et la pseudo-phrase coupée (Neveu 1994). En effet, celle-ci peut, d'une part, rhématiser un autre élément que le sujet a), et, d'autre part, être employée avec des prédications non dynamiques b). Aussi doit-elle être utilisée avec précaution comme critère d'agentivité c) :

42 a : *ntw n3 ptr.i ʿk3*

b : *p3y.f gšú p3 nty m dr.t.k*

c : *ntk p3 nty hr wp p3 ʿd3 r (p3) m3ʿtw*

a : « ce sont eux que j'ai vus exactement » (P. Mayer A, 2, 14)

b : « c'est sa palette qui est dans ta main » (P. Turin A, V^o 4,1 = Neveu 1994 : ex. 31)

c : « c'est toi qui juges entre le coupable et le juste » (LES 15,12-13)

• **La tournure narrative *sdm pw ir.w.n.f***

La construction *sdm pw ir.w.n.f* « (litt.) c'est écouter ce qu'il a fait » est d'abord une tournure marquée de la narration. Mais elle met aussi en exergue le procès lui-même en désignant explicitement le sujet comme agent. En néo-égyptien, la construction est restreinte aux verbes de mouvement ; le sujet est toujours [+ ANIMÉ]. En moyen égyptien, la construction n'est pas limitée aux verbes de mouvement, même si ceux-ci représentent la majorité des attestations ; comme en néo-égyptien, le sujet est un animé.

Une tournure fort proche, bien attestée en néo-égyptien, la construction infinitif + *ir.n.f* / *i.ir.f*, est utilisée pour spécifier à la fois le sujet de l'infinitif et la sphère temporelle⁷³ :

b3k « travailler », *mdw* « parler », *nd* « s'enquérir », *rdi* « donner », *h3b* « envoyer », *h3tm* « fermer », *h3ni* « ramer », *swd* « envoyer », *spr* « atteindre », *shpr* « faire advenir », *sk3* « cultiver », *sm* « s'en aller », *šsp* « recevoir », *knkn* « se battre », *kd* « construire », *dbh* « demander », *d3i* « traverser », *dd* « dire ». À cela, il faut ajouter trois cas de recatégorisation : *wyf* « être oisif », avec un objet direct dans le sens d'« annuler » (KRI VI, 741,11), *ptr* « voir », dans le sens de « prendre soin, surveiller » (LRL 70,14 ; P. BM 10052, 7,8), *k3mn* « être aveugle », avec un objet direct dans le sens d'« aveugler » (LES 33,11 et 33,12).

⁷³ Les verbes attestés en néo-ég. sont : *3wi* « tendre », *iwi* « venir », *ini* « emporter », *ini* « faire », *i3i* « prendre », *ʿm* « comprendre », *ʿr* « exécuter », *ʿs* « crier », *ʿk* « entrer », *w3i* « s'éloigner », *w3h* « poser », *w3h* « rechercher », *wd3i* « aller », *b3k* « travailler », *pn* « sortir », *ph* « atteindre », *mwt* « mourir », *nni* « faiblir », *rdi* « donner », *h3b* « envoyer », *h3p* « couler », *hwi* « battre », *h3c* « rejeter », *šip* « contrôler », *hdb*

43 : *p3 tm hdb.f i.ír.k*

« le fait que tu ne l'aies pas tué » (*LES* 16,1)

Comme souvent, on observe des cas de recatégorisation : *nmí* « être las », dans le sens de « commettre une négligence » (*KRI* III, 502,15), *sdm* « entendre », dans le sens de « prendre connaissance » (V, 353,14 ; 355,13)⁷⁴, et *gmí* « trouver », dans le sens de « découvrir » (*KRI* VI, 805,2)⁷⁵.

• La construction progressive

L'égyptien connaît plusieurs constructions progressives (cf. *infra*, p. 265). Elles semblent toujours forcer une interprétation agentive du sujet. Elles constituent donc un critère de choix pour classer les procès.

• Les constructions obliques

Certains verbes transitifs admettent l'expression oblique de l'objet. Il s'agit essentiellement d'un phénomène de recatégorisation. Deux cas sont à envisager. Tout d'abord, une telle tournure est employée pour marquer un objet qui se construit de manière graduelle ; du point de vue des rôles sémantiques des participants, cet indice permet d'établir que l'objet est perçu comme un Patient (cf. *infra*, p. 88). Ensuite, et c'est le cas qui nous intéresse ici, l'objet peut être construit

« tuer », *s⁵k* « faire entrer », *swd* « transmettre », *sbt* « rire », *spr* « atteindre », *smí* « annoncer », *smí* « passer », *shn* « exécuter », *sdm* « entendre », *sm* « s'en aller », *knkn* « battre », *gmí* « trouver », *thí* « transgresser », *pí* « prendre », *dbí* « traverser », *dd* « dire ». À cette liste, il faut peut-être ajouter *pš* « partager » (O. *Abydos*, 4, 1).

⁷⁴ Dans le papyrus de la conspiration du harem, cela pourrait-il expliquer les variations qu'on trouve dans le formulaire servant à introduire le cas d'un nouvel accusé ? : la première version (*in.tw.f hr n3 md.wt i.sdm.f*, p. ex. *KRI* V, 354,8) exprimerait un procès non agentif (« à cause des paroles qu'il a entendues »), la seconde (*in.tw.f hr p3 sdm i.ír.f n3 md.wt*, p. ex. *KRI* V, 355,7-8) impliquerait directement le sujet (« parce qu'il a surpris des paroles »).

⁷⁵ Enfin, il faut signaler ce qui paraît être une exception : *mwt* « mourir » se trouve employé dans cette tournure, sans changement de sens apparent, c'est-à-dire que le sujet ne semble pas être considéré comme un agent. Le passage est malheureusement en partie lacunaire : *imy in.tw n.i p3 ssw n mwt ir.n* [] « que l'on me rapporte le moment où [] est décédé » (*KRI* III, 158,13). Pour sauvegarder une interprétation agentive du sujet, on pourrait imaginer que le personnage dont il est question s'est suicidé. Cette hypothèse est toutefois peu vraisemblable, car l'égyptien exprime d'ordinaire cette idée en adjoignant au verbe *mwt* un datif réfléchi, lequel devrait en principe suivre immédiatement le verbe.

comme un Bénéficiaire⁷⁶. Il en résulte généralement une modification du rôle sémantique du sujet ; si ce dernier occupe, en construction neutre, une place peu élevée sur l'échelle de l'agentivité, l'expression oblique de l'objet renforce son agentivité et lui confère un plein contrôle sur le procès⁷⁷.

Un cas topique est fourni par le verbe *sdm* « entendre », qui se construit normalement avec un objet direct (Winand 2000 : § 5,3). Quand l'objet est exprimé de manière oblique, il prend le sens d'« écouter », voire d'« obéir »⁷⁸. Cette construction n'est attestée qu'avec un objet animé :

44 : *iw.f hr dd n.i (. . .) iw.i hr tm sdm n.f*
 « et il me dit (. . .), mais je ne lui obéis pas » (*LES* 14,6)

Un effet de sens analogue s'observe avec le verbe *mrī* « aimer », qui signifie alors « s'éprendre de » (à ne pas confondre avec les cas où le référent du Bénéficiaire est identique à celui du sujet, cf. *infra*, ex. 49) :

45 : *iw hm.f ʿw,s hr mrī.t n.f r-ikr zp 2 m B wnw.t*
 « alors Sa Personne V,S,F s'éprit violemment de lui, immédiatement » (*LES* 28,14)⁷⁹

• Les constructions réflexives

Les constructions du type « se faire qqch. » impliquent à la fois que le sujet est Agent et Causateur, et que l'objet est prototypiquement

⁷⁶ À ne pas confondre avec les tournures qui impliquent la présence d'un Bénéficiaire coréférencié au sujet, dont il est question ci-après.

⁷⁷ L'expression oblique de l'objet suffit parfois à donner à un verbe atélique le trait de télicité : ʿs « crier », mais ʿs n + SN « appeler quelqu'un » (p. ex. *LES* 16,2).

⁷⁸ On notera la tournure intermédiaire *sdm* COD + COI : *ir p3 nty <iri B šps.t> r dd.f, iw.i r sdm.f n.s* « quant à ce que dira la vénérable, je l'écouterai pour elle » (*LES* 26,2-3 ; 27,15-16).

⁷⁹ En tenant compte des deux cas cités, il faudrait peut-être attribuer au verbe *gmī* « trouver », dans la construction *gmī n* + [+ Animé], le sens de « chercher à rencontrer, aller trouver » : (date) *hrw pn hr tr n rohb (. . .) iy in wdpw-nswt A p3 sš n pr-ʿ B h3ty-ʿ C, gm n.w ʿ3-n-š.t D* « (date) ce jour-là, au moment du soir (. . .) vinrent l'échanson du roi A, le scribe royal B et le prince C. Le chef d'équipe D chercha à les rencontrer » (P. *Abbott* 5,12-13).

un Patient⁸⁰. Les exemples en égyptien ne sont pas très nombreux⁸¹, mais toujours intéressants car ils viennent corroborer d'autres critères. Ainsi les verbes qui signifient « protéger, sauver », admettent une construction réflexive, ce qui tend à montrer que l'objet est envisagé comme un patient. Ce critère va de pair avec l'emploi du parfait ancien, également attesté pour ce type de verbes. Il faut noter que l'égyptien ne semble pas avoir de moyen grammatical spécifique pour rendre la voix moyenne (Kemmer 1994). En égyptien, le réfléchi s'exprime de la même manière que la construction transitive type. L'exemple ci-dessous l'illustre bien : le verbe *iʕi* « laver » est employé avec un objet identique au sujet en a), avec un objet en relation avec le sujet de manière métonymique en b) et avec un objet externe en c). Dans les trois cas, l'expression syntaxique est identique :

46 a : *iʕi tw*

b : *iw.f hr hms (hr) iʕi dr.t(j).f*

c : *iw.f (r) iʕi nʕy.f hbs.w m pʕ hrw*

a : « lave-toi ! » (*Naufragé*, 13)

b : « il se mit à se laver les mains » (*LES* 22,9–10)

c : « il lavera ses vêtements aujourd'hui » (*KRI* III, 252,1)

Pour quelques intransitifs, on note des différences de sens entre la construction intransitive et la construction réfléchie : *hmsi* « s'asseoir », *hmsi.t.f* « s'installer », ce qui correspond à une tendance linguistique bien connue, où la forme marquée, pour les langues où on a le choix, exprime une certaine emphase (Kemmer 1994 : 202–206).

⁸⁰ Sur l'analogie de ces constructions avec la voie moyenne, voir Klaiman (1991 : 58), qui estime que les déponents, comme il les appelle, présupposent que le sujet est animé et exerce plein contrôle sur le procès.

⁸¹ En néo-égyptien, j'ai relevé les verbes suivants : *wpi* « ouvrir » (dans le sens de « se juger » : *LES* 46,16), *wrh* « oindre » (dans le sens de « se parfumer » : *KRI* III, 502,10), *wʕ* « dégager » (*LES* 75,1), *pnʕ* « (se) retourner » (dans le sens de « en revenir à » : *KRI* V, 485,8), *ʕi* « soulever » (Turin, *PR*, 22, 3–5 ; également comme auxiliaire aspectuel de l'inchoatif : *LES* 15,9), *nbnb* « protéger » (*O. Gourna* 633, 6), *rw* « quitter » (dans le sens de « s'en aller » : *KRI* III, 156,8, *LES* 15,4 ; également comme auxiliaire aspectuel « cesser de + inf. » : *LRL* 40,5, *LRLC* 7,3), *hnn* « courber » (*KRI* V, 575,8 ; dans le sens de « se fier » : *KRI* III, 503,15), *hmsi* « s'asseoir » (dans le sens de « s'installer » : *LES* 19,12), *ʕw* « sauver » (dans le sens de « faire attention à soi » : *KRI* I, 325,1 ; « se garder de (faire) » : *LRL* 29,13), *smn* « établir » (dans le sens de « se fixer, s'établir » : *LES* 65,10 ; *KRI* VI, 521,2).

• **La présence d'un Bénéficiaire coréférencé au sujet**

Avec les verbes transitifs, l'emploi d'un Bénéficiaire coréférencé au sujet est un autre moyen de faire ressortir l'agentivité du sujet, et sans doute le contrôle que celui-ci exerce sur le procès. Le procédé n'est pas sans rappeler des tournures analogues servant de renforcement à l'impératif (*n/r.k*). Une tournure similaire semble attestée avec les verbes intransitifs ; le Bénéficiaire peut prendre un sens atténué, soulignant l'intérêt que le sujet prend à l'action, voire la soudaineté de l'action elle-même :

47 : *iw.[i] hr iy.t n.i m w^r r-h³.t.s*
 « et je m'en allai en la fuyant » (*LES* 4,3)⁸²

Ce moyen peut également être utilisé à des fins de recatégorisation, mettant en avant un contrôle du sujet sur le procès. Par exemple,

- le verbe *mw.t* « mourir » prend le sens de « se suicider » :

48 : *hr ir d³.k nh.f, iw.i r mw.t n.i*
 « et si tu le laisses vivre, je me tuerai » (*LES* 14,9)⁸³

⁸² Peut-être « je me résolu à m'en aller . . . ». Cf. *wh^c* « retourner » (*LES* 23,9), *sm* « s'en aller » (*LES* 17,11), *gr* « se taire, garder le silence » (*LRL* 58,7). Le cas de *sm* « s'en aller » est bien connu : *iw.f hr β by.f 3tp, iw.f hr sm.t n.f r sh.t* « il souleva son fardeau et s'en alla aux champs » (*LES* 13,3). La situation de l'égyptien évoque de loin le cas de l'espagnol où le pronom réfléchi *se* est souvent présent avec des verbes transitifs téliques gradables, dans des constructions de l'accompli. Le pronom souligne que l'action est allée jusqu'à son terme : *Juan se tomó una copa de vino anoche antes de acostarse* « Juan but un verre de vin la nuit dernière avant d'aller se coucher », par opposition à *Juan Ø tomó vino anoche antes de acostarse* « Juan but du vin la nuit dernière avant d'aller se coucher ». Comme l'explique Nishida (1994 : 442) : « *SE is an overt marker of a class of situations that are quantitatively delimited. When they contain a dynamic verb complexes, sentences with SE always model telic situations, since events take place over time.* » Cette dernière condition correspond à ce que Krifka (1991) dénomme la condition de gradualité. Dans *Mario Ø acabó el trabajo* « Mario termina le travail », *se* serait incongru parce que l'objet ne s'épuise pas lui-même au fur et à mesure que le procès avance.

⁸³ Il faut évidemment rapprocher cet usage de l'emploi de la préposition *n* pour exprimer la cause de la mort, usage bien attesté à toutes les époques : e.g. P. *Ed. Smith*, 16 : *n mw.t.n.f n iz.d.t mp.t* « il ne mourra pas de la peste annuelle » ; St. de Kouban, 10 : *mw.t.in.sn n ib.t hr w³.t* « et ils moururent de la soif en route » ; P. *Sallier IV*, R^o 6,6 : (date) *msw nb m hrw pn mw.t.f n msh* « quiconque est né ce jour-là mourra du crocodile » ; *Prédestiné*, 4,4 (= *LES* 1,6-7) : *mw.t.f n p³ msh m-r-pw p³ h³w, m³tt p³ iw* « c'est par le crocodile, ou bien par le serpent, ou encore par le chien qu'il

- le verbe *mr̄* « aimer » prend le sens de « désirer » (à ne pas confondre avec les cas où *mr̄* est construit de manière oblique, cf. *supra*, ex. 45) :

49 : *m ṛ mr n.k nkt n ṛmn-r̄ nswt nṛ.w*

« ne recherche pas pour toi des biens d'Amon-Rê, roi des dieux » (*LES* 70,7)

- le verbe *mr̄* « pleurer » prend un sens proche de « s'apitoyer sur soi-même » :

50 : *ṛm n.k ṛn ṛ.k ṛ.dd sw ds.k*

« pleure sur toi-même, c'est ta bouche même qui l'a dit » (*LES* 45,11–12)

• Le passif impersonnel des verbes intransitifs

Le passif impersonnel des verbes intransitifs n'est autorisé que si le procès est conçu comme agentif, c'est-à-dire pour les verbes qu'on désigne parfois, à la suite de Perlmutter (1978), comme des « unergatives » (Palmer 1994 : 127–29, Van Valin 1990). En égyptien, les exemples, peu nombreux il est vrai, ne vont pas à l'encontre de cette observation (Reintges 1997 : 189–90). Ainsi, en égyptien de la première phase :

51 : *ṛ wd̄.t(w) Ø m N pn ṛn gbb*

« si un jugement est rendu sur ce N par Geb » (*CT* VI, 164b)

52 : *n ṛḥ̄.n.tw Ø m ḥw.f*

« on ne peut se tenir debout en sa présence » (*Sinouhé*, B 55–56)

53 : *n ms ḥd.tw Ø r Kpn m̄n*

« certes, on ne navigue (plus) vers Byblos aujourd'hui » (*Admonitions*, 3, 6–7)

mourra » ; etc. Il faut donc comprendre les cas évoqués dans le texte principal comme signifiant au propre « il est mort de son propre fait ». Ainsi, dans *LES* 68,15 (*mtw.k mwt n.k ḥr-ṛb p̄ ym*), il faut comprendre que le prince assimile le comportement d'Ounamon à un suicide.

ii) *Les rôles sémantiques liés à l'objet* Dans la phrase bi-actancielle prototypique, l'objet est conçu comme un **Patient**. Par Patient, il faut comprendre toute entité affectée au terme du procès. De même que tous les sujets ne sont pas des Agents, de même tous les objets ne sont pas des Patients. En français, le canevas de la prédication événementielle a été étendu à toutes sortes de procès si bien que le rôle de Patient s'en trouve dilué.

Plusieurs langues marquent l'objet de manière différenciée suivant qu'il est effectivement perçu ou non comme un Patient. Ainsi, dans des langues comme le grec ou l'allemand, le deuxième argument d'une phrase comme « Pierre aide Marie » se met à un cas oblique ; ces langues marquent de la sorte la différence entre Patient et Bénéficiaire. De même, dans une série de langues ergatives (Lazard 1994 : 150–51), il existe une construction particulière pour les procès qui sont orientés vers un objet sans toutefois l'affecter (« Pierre voit Marie »). En égyptien, on relèvera l'existence de certaines tournures obliques en variante paradigmatique avec les tournures directes (cf. *infra*, p. 135–148).

La notion de Patient semble impliquer la présence du trait de télélicité. Si un objet est considéré comme Patient, cela signifie qu'il est transformé au terme du procès, c'est-à-dire que la situation d'arrivée est différente de celle du départ. Une telle corrélation a une réelle valeur statistique dans le cas des verbes transitifs, mais elle n'est pas absolue : un patient peut n'être affecté que partiellement, auquel cas il n'y a pas télélicité (« je mange le pain » *vs.* « je mange du pain »). Mais surtout, la notion de télélicité ne se limite pas aux procès transitifs. Elle postule fondamentalement le changement de situation d'un des arguments directs du verbe au terme du procès : le sujet ou l'objet. Dans le cas de « il est venu chez moi », il y a bien changement de situation du sujet (passage d'un lieu A à un lieu B), mais il ne peut être question de faire du sujet un Patient.

En égyptien, les critères suivants peuvent servir à apprécier si l'objet est perçu comme un Patient.

• Les constructions passives

Pour déterminer le rôle sémantique de l'objet des verbes transitifs, on peut d'abord songer à étudier le comportement des constructions passives. Certaines langues, en effet, n'admettent une tournure passive

que si l'objet de la construction active est interprété comme un Patient⁸⁴. L'égyptien ne semble pas faire de restriction en la matière. On connaît des tournures passives, bien sûr avec des verbes où l'objet est conçu comme un véritable Patient dans la tournure active (ex. 60), mais aussi avec des verbes qui n'impliquent pas un patient comme objet (ex. 61), ou qui sont eux-mêmes peu agentifs (ex. 62) :

60 : *iw šꜥd(.w) pꜣ šꜥ*
« après que le pin parasol fut coupé » (*LES* 22,8)

61 : *gmy ꜥ s.t-krs n pꜣ nsw šw.tꜥ m nb.s*
« la sépulture du roi a été trouvée vidée de son propriétaire »
(*P. Abbott* 3,4)

P. ex., *šꜥ* « réciter », *wꜥm* « répéter », *rdꜥ* « donner », *šꜥp* « inspecter », *smr* « interroger », *gmꜥ* « trouver », *ꜥꜥ* « dire ».

62 : (un exploit au combat) *n mꜣ.n.tw.f*
« tel qu'on ne peut le voir » (*Ens. d'Aménemhat*, I,10)

P. ex., *mꜣ* « voir », *mri* « aimer », *rhꜥ* « connaître », *sdm* « entendre ».

L'emploi du passif en égyptien semble donc correspondre avant tout à une visée énonciative (Malaise & Winand 1999 : § 659 ; cf. Loprieno 1995 : 83) : continuation du thème, absence de spécification de l'agent⁸⁵, etc.

• Le parfait ancien

⁸⁴ En principe, l'égyptien admet au passif toutes les constructions transitives. Les exceptions concernent peut-être les cas de transitivation de verbes intransitifs : p. ex. *ꜥ pr* « entrer dans une maison ». C. Gracia Zamacona (communication personnelle) a remarqué dans les *Coffin Texts* que ce genre de variation semblait conditionné par des oppositions aspectuelles : les verbes intransitifs susceptibles de prendre une construction transitive opèrent cette transformation à des temps de l'accompli. Sous réserve d'inventaire, on aurait ainsi un cas de fracture d'actance tel qu'envisagé par Lazard (1994 : 223–228).

⁸⁵ La mention d'un agent au moyen de *in* ou de *m-dr.t* est attestée une dizaine de fois dans mon corpus néo-égyptien sur un total de quelque 315 constructions passives. Si l'on en croit les dépouillements réalisés par Westendorf (1953 : 149–153) pour l'égyptien classique, état de la langue où le passif est encore très productif, les cas ne sont pas plus nombreux (13 attestations).

L'emploi du parfait ancien offre un critère beaucoup plus sûr pour isoler le Patient. Comme on le sait, le parfait ancien exprime fondamentalement une situation conçue comme le résultat d'un procès antérieur, à l'exception notable des verbes d'état (cf. *infra*, p. 98, 228). La signification de base du parfait ancien d'un verbe transitif, à l'exception notable de *nh*, implique que l'objet a subi un changement de situation, c'est-à-dire qu'il est considéré comme un Patient. On peut aussi s'attendre à ce que le parfait ancien fasse défaut avec certains verbes, ou bien qu'il soit à l'origine d'une recatégorisation du procès. C'est effectivement ce qu'on observe. En ce qui concerne les incompatibilités d'emploi entre la forme et un lexème verbal donné, il faut toutefois être prudent. En effet, même si l'analyse sémantique d'un lexème verbal prédit une quasi-incompatibilité avec le parfait ancien, demeure toujours la possibilité d'une recatégorisation sémantique (cf. *infra*, p. 228), laquelle, en l'absence d'une attestation dans notre corpus, n'est malheureusement pas directement vérifiable auprès d'un informateur.

• Les constructions obliques

Certains verbes transitifs construisent quelquefois leur objet de manière indirecte, au moyen de la préposition *m* « dans ». Cette construction sera traitée plus bas, dans les phénomènes de recatégorisation liés à l'expression des actants (cf. *infra*, p. 137). Une des implications possibles de cette tournure est de considérer l'objet comme un patient, et plus précisément un patient qui se construit graduellement :

63: *sw ir m pzy.f shn*
 « il est en train de faire son travail » (*LRL* 32,13)

64: *imy tw wnm.i m B mš.t n pzy k3*
 « fais que je mange du foie de ce taureau » (*LES* 26,3-4)

Avec un accompli ponctuel, la construction oblique entraîne généralement un effet de sens inchoatif :

65: *h^c.n p3 hsmn hr dp m hm n s3.s hr*
 « alors le métal se mit à goûter du corps de son fils Horus »
 (*LES* 48,15)

• **Le causatif en s-**

Le causatif en *s-* formé sur des verbes intransitifs permet de transitiver ces derniers (cf. *supra*, p. 73 et suiv.); le sujet du verbe intransitif sous-jacent devient l'objet du verbe causatif. Cet objet est considéré prototypiquement comme un patient. Cette catégorie de verbes causatifs se laisse mettre sans problème au parfait ancien, dont on a déjà rappelé la fonction comme indicateur du rôle sémantique de patient. On notera que l'objet d'un verbe causatif dérivé d'un verbe transitif n'est pas nécessairement traité comme un patient ; il conserve en fait le rôle sémantique du verbe de base : *kd pr* « construire une maison » (patient) → *skd pr* « faire construire une maison » (patient), mais *dd md.t* « dire une parole » (thème) → *sdd md.t* « raconter une affaire » (thème).

iii) Remarques générales sur les RS Les deux proto-rôles que constituent l'Agent et le Patient ne s'opposent pas de manière binaire, ils forment plutôt deux pôles situés de part et d'autre d'un continuum. Certains types de procès assignent aux participants les rôles d'Agent et de Patient de manière focale. Entre ces deux extrêmes, il y a place pour une palette de dégradés. On retrouve ici les propriétés subjectales et objectales mises en avant par Lazard (1994) pour définir les rôles de sujet et d'objet. L'idée de pôles et de continuum rappelle également les macro-rôles tels que les conçoivent Foley & van Valin (1984), conception que l'on peut résumer par un graphique :



Fig. 16. Rôles sémantiques et macro-rôles (d'après Vogel 1997 : 98)

Les langues divergent dans la manière dont elles marquent linguistiquement les rôles sémantiques. En français, l'attraction vers les pôles est très forte ; la différenciation linguistique y est peu marquée. Inversement, la correspondance entre expression linguistique et rôle sémantique constitue parfois une tendance lourde. La plupart des langues se situent quelque part entre ces deux extrêmes. L'égyptien ancien appartient à cette dernière catégorie, avec une propension assez nette, notamment en égyptien de la seconde phase, à se rapprocher de la position d'une langue comme le français.

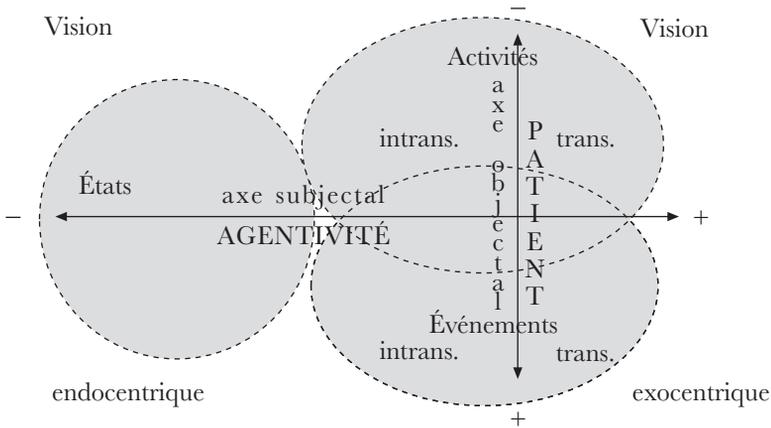


Fig. 17. Les axes du sujet et de l'objet en fonction de l'actionnalité des procès

Le tableau ci-dessus fait ressortir les affinités qui existent entre certains traits d'actionnalité et les R.S. Pour la bonne compréhension, on notera que l'axe objectal matérialise la frontière entre deux domaines : celui du non-objet à gauche, et de l'objet à droite. Les notions d'endocentrisme et d'exocentrisme sont reprises à Pottier (1995 ; cf. *infra*, p. 122).

g) *Les modes de classement des procès* Sur base des critères d'actionnalité définis ci-dessus, on a entrepris de définir des types de procès. La plupart des classifications comprennent trois ou quatre types fondamentaux. Le modèle le plus connu reste celui de Vendler (1967). Malgré les critiques qui lui sont régulièrement adressées, c'est celui auquel toute nouvelle tentative de classement se réfère nécessairement. Vendler propose une répartition des procès en quatre classes : états, activités, accomplissements et achèvements⁸⁶. Comme on l'a souvent noté, les catégories vendleriennes reflètent davantage une conception du monde qu'un système linguistique : d'une part, elles sont en marge de l'aspect grammatical ; d'autre part, elles ne s'identifient pas avec les catégories d'Aktionsart au sens restreint

⁸⁶ Outre la présentation originale faite par Vendler, les catégories vendleriennes se retrouvent dans de nombreux travaux, notamment : Mourelatos (1981 : 191-192), Holisky (1981 : 132-134), Vlach (1981 : 272-277). Résumé critique et commode dans Binnick (1991 : 172-178), Veters (1996 : 87-91), Kozłowska (1998a : 103-104) ; pour une approche critique de l'application de la classification vendlérienne en linguistique, voir Verkuyl (1993 : 34 et suiv). Présentation du modèle vendlérien en égyptologie dans Winand (1994 : 354).

puisqu'on peut trouver un même verbe dans des classes différentes : *run* « courir » apparaît dans une proposition d'activité dans *he ran for two hours*, mais il est rangé dans les accomplissements dans *he ran the mile in two minutes*. Enfin, même si Vendler met en évidence certaines affinités entre les classes, il n'en propose aucune organisation. C'est ce qu'a entrepris de faire Mourelatos dans une présentation devenue traditionnelle :

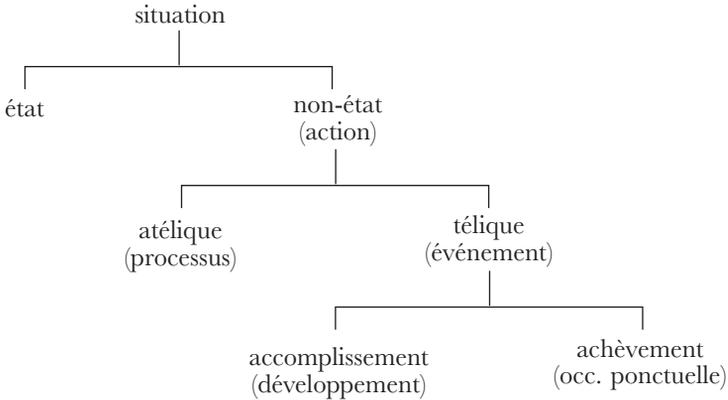


Fig. 18. Taxinomie des procès d'après Mourelatos (1981)

À côté des modèles quadripartites, on trouve fréquemment des modèles tripartites. Ceux-ci ont en commun de ne pas fragmenter les procès téléques en deux classes suivant le critère de durativité⁸⁷. Les deux types de classifications ne s'opposent pas de manière radicale. Ils témoignent chacun d'une hiérarchisation de valeurs, certains procès apparaissant essentiels, d'autres accessoires. Selon plusieurs auteurs, la classification tripartite serait fondamentale, parce qu'elle correspondrait à des invariants cognitifs (François & Verstiggel 1991 : 198).

On peut franchir un degré d'abstraction supplémentaire en ne conservant que l'opposition primaire entre événements et états ou, si l'on préfère, entre états et non-états, ce qui constitue le premier embranchement dans la taxinomie de Mourelatos. Cette dichotomie recoupe l'opposition fondamentale entre stativité et dynamicité (Wilmet 1991 : 212)⁸⁸.

⁸⁷ Les appellations retenues varient suivant les écoles. Les principales classifications sont : état – processus – événement (Desclés 1989 et 1991, Verkuyl 1993 : 19–21 ; cf. Dowty 1986), état – activité – performance (Kenny 1963), compact – dense – discret (Culioli 1980, repris par Franckel & Paillard 1991).

⁸⁸ Sur cette classification minimaliste (*states vs. events*) : cf. Michaelis (1998 : 6, 63).

On peut arranger différemment les classes vendéliennes suivant que l'on considère comme primordiale la télélicité ou la dynamicité. Dans le premier cas de figure, les états et les activités forment une catégorie distincte des accomplissements et des achèvements. Les états et les activités partagent, il est vrai, plusieurs points communs : leurs conditions de vérité se vérifient pour tous les sous-intervalles (*subinterval property*), et ils sont homogènes, ce qui n'est pas le cas des procès de la deuxième catégorie (Kozłowska 1998a : 104). On relèvera encore que, de leur côté, les accomplissements et les achèvements sont quantifiables ; ils s'apparentent ainsi à la classe des noms comptables. Dans le deuxième cas de figure (primauté au critère de dynamicité), les états constituent une catégorie isolée face aux trois autres types de procès.

Le trait de dynamicité est ici le critère fondamental⁸⁹. L'opposition entre les états, d'une part, et tout autre type de procès, d'autre part, est essentielle. Le trait de télélicité permet ensuite de faire le départ entre les activités d'une part et les accomplissements et les achèvements d'autre part. Enfin, le trait de durativité permet de

En égyptologie, voir Reintges (1997 : 95). Voir encore le constat désabusé de Loprieno (1986 : 162, n. 29) : « *Da aber weder in der ägyptologischen noch in der semitistischen Fachliteratur je der Versuch unternommen wurde, eine verbalsemantische Klassifizierung der Wurzeln zu bieten (et pour cause, aufgrund des Datenmangels), bleibe ich bei der üblichen Opposition « Handlung » vs. « Zustand », der trotz des Gebrauchs leicht unterschiedlicher Termini die meisten Ägyptologen und Semitisten folgen* ».

⁸⁹ Si l'on adopte la télélicité comme critère principal de classification, le trait de dynamicité perd beaucoup de sa pertinence, car il est impuissant à opposer entre eux les trois procès téléliques. Il est vrai que l'on a parfois essayé de regrouper les états et les achèvements en avançant qu'ils étaient tous deux dépourvus de dynamicité. Si la chose n'est guère discutable pour les états, il n'en va pas de même des achèvements. Si l'on suit l'argumentation généralement proposée, l'absence de dynamicité proviendrait du fait que ces procès sont ponctuels. Comme la dynamicité ne peut se concevoir que dans la durée, il s'ensuit nécessairement que les achèvements ne peuvent être dynamiques. L'argument est pourtant moins fort qu'il n'y paraît. On peut lui faire deux types d'objection : la première tient à l'ontologie des procès, la seconde est d'ordre linguistique. Tout d'abord, les achèvements partagent la plupart des caractéristiques des accomplissements. Ils s'en distinguent essentiellement par le fait que le point terminal de l'action possède une saillance cognitive telle qu'il en est venu à constituer à lui seul le procès. Cela posé, les achèvements possèdent d'ordinaire une pré-phase dynamique, c'est-à-dire une activité, laquelle fait partie intégrante des accomplissements. Dans ma représentation graphique des procès, les achèvements et les accomplissements offrent par conséquent un profil identique, du moins dans leur version prototypique :

~~~~~<+> achèvement

<~~~~~+> accomplissement

À cela s'ajoute un argument linguistique : les états et les achèvements montrent des comportements différents en fonction des temps de la conjugaison, alors que les recouvrements entre achèvements et accomplissements sont légion.

séparer les accomplissements des achèvements<sup>90</sup> à l'intérieur des procès téléques, et les activités simples des sémelfactifs à l'intérieur des procès atéliques.

Voici donc la taxinomie de base adoptée ici pour les procès verbaux :

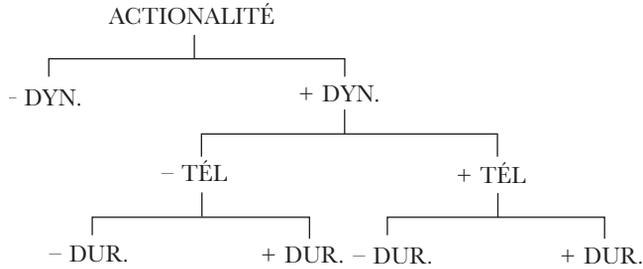


Fig. 19. Taxinomie des traits d'actionnalité pour les procès verbaux

#### D. L'actionnalité des procès : l'égyptien ancien

La combinaison des critères étudiés plus haut permet de retenir, *pour l'égyptien*, plusieurs catégories d'actionnalité, lesquelles s'organisent en une taxinomie, résumée dans le tableau suivant :

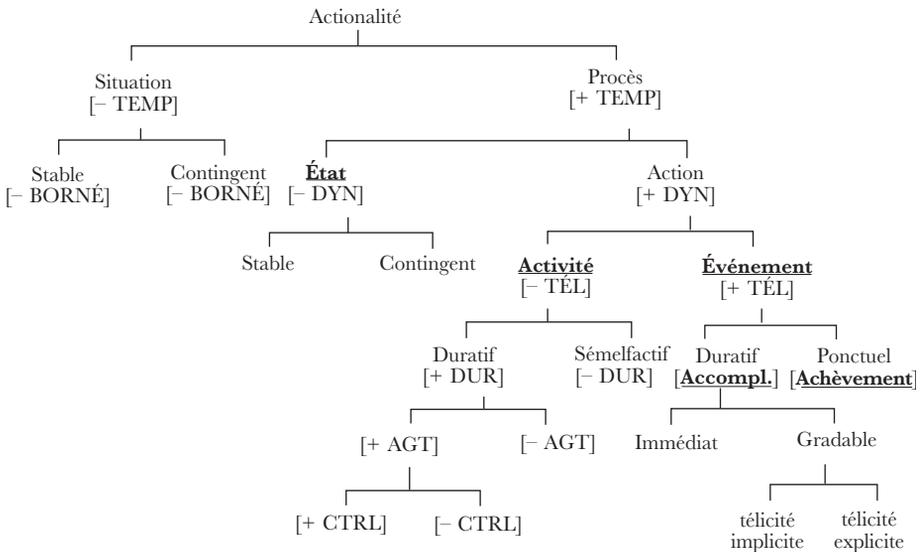


Fig. 20. Taxinomie de l'actionnalité en égyptien ancien

<sup>90</sup> C'est, par exemple, le modèle adopté par Pinkster (1983 : 283), cité ici pour

Les critères d'actionnalité qui ont été retenus sont les suivants :

- $\pm$  TEMP : inscription ou non du procès dans le flux temporel,
- $\pm$  DYN : perception du procès comme dynamique ou statique,
- $\pm$  TÉL : présence inhérente d'une limite qui marque la fin du procès (télique) ou non (atélique),
- $\pm$  DUR : perception du procès comme duratif ou ponctuel,
- $\pm$  AGT : perception du sujet comme agentif ou non agentif (cf. *supra*, p. 71),
- $\pm$  CTRL : reconnaissance au sujet agentif d'un contrôle fort ou faible sur le procès.

Avant d'en venir au détail des classes, il est important d'insister sur le caractère particulier de toute taxinomie d'actionnalité. Point de prêt-à-porter en la matière ! Si les langues peuvent offrir des structures comparables, des divergences existent. Celles-ci ne font que refléter les variations dans les processus de catégorisation lexicale. Cela amène à formuler une deuxième mise en garde, concernant cette fois le classement des lexèmes individuels d'une langue étrangère. La tentation de leur attribuer les traits d'Aktionsart de leur « équivalent » en traduction est permanente et insidieuse. Or, il n'est rien de plus trompeur : tel lexème perçu comme non dynamique dans une langue peut être ressenti comme dynamique dans une autre<sup>91</sup>. L'égyptien donne des exemples de ce genre d'écart par rapport aux langues qui nous sont le plus familières.

### 1. *Situation vs. Procès, ou [- temp] vs. [+ temp]*

Une ligne de démarcation majeure sépare les procès de ce qui n'est pas un procès, ce qui est appelé ici une situation. Les procès sont soumis au flux temporel [ $\pm$  temp], à l'inverse des situations. Ces dernières se perçoivent globalement, tandis que les procès se contruisent progressivement, en fonction d'un vecteur proprement temporel.

---

faire écho à ce qui se fait dans le domaine de la linguistique latine : une première opposition entre [ $\pm$  DYNAMIQUE] (*be in the garden, be asleep, keep the book, know* sont - DYN), le groupe [+ DYN] se subdivise à son tour en [ $\pm$  TERMINATIF] (*read, walk, laugh, make noise* sont - TERM), le groupe [+ TERM] se divise en [ $\pm$  INSTANTANE] (*notice, realize, ignite, kill, point out*, d'une part, et *flow from x to y, dissolve, build a house, read a book, walk a mile*, d'autre part).

<sup>91</sup> Voir récemment l'exemple de *si* « mourir » en chinois mandarin donné par Tournadre (2004 : 36).

On retrouve ici la division fondamentale opérée par Langacker sur la base du mode de perception : les situations opèrent suivant un *summary scanning*, les procès suivant un *sequential scanning*.

In summary scanning, the various facets of a situation are examined in cumulative fashion, so that progressively a more and more complex conceptualization is built up ; once the entire scene has been scanned, all facets of it are simultaneously available and cohere as a single gestalt. (...) By contrast, sequential scanning involves the successive transformation of one scene into another. The various phases of an evolving situation are examined serially, in noncumulative fashion ; hence the conceptualization is dynamic, in the sense that its contents change from one instant to the next. (...) The distinction between sequential and summary scanning provides a natural basis for the contrast between processes and complex atemporal relations. (...) A verb is thus a « temporal » predication in the sense of following a situation state by state as it evolves through conceived time ; its « dynamic » character reflects the successive transformations deriving each component state from its predecessor. The corresponding atemporal relation employs summary scanning for the same series of states. Though it accesses these states in sequence during the build-up phase (which accounts for its directionality), the cumulative result is a complex conception in which all the component configurations are superimposed and simultaneously active. (Langacker 1987 : 78–80)<sup>92</sup>

La présence d'un prédicat verbal, même s'il s'agit de verbes aussi peu dynamiques que « être » ou « rester », suffit à inscrire le procès dans une perspective temporelle. C'est ce qui motive la différence faite ici entre les situations et les états.

Plusieurs langues jouent de l'opposition entre situations et états. Par exemple, en grec ancien et en latin, l'auxiliaire « être » est

---

<sup>92</sup> Probablement sans le savoir, Langacker rejoint la position de Benveniste (1950/1966 : 151), qui a montré que la phrase nominale s'oppose à la phrase à verbe « être » comme une prédication d'essence permanente par opposition à une prédication de circonstance accidentelle. Voir Langacker (1987a : 84) : « *The atemporal predication thus elaborates the schematic content of be, while be extends the atemporal relation through conceived time and imposes on it the sequential scanning necessary for a finite clause.* » On rapprochera ici la distinction opérée par Desclés & Guentcheva (1995 : 58–61) entre un procès en développement (« l'avion est en train de voler ») et un état d'activité (« l'avion est en vol »). Seuls les procès en développement admettent les adverbes graduels, intensifs, ainsi que les verbes aspectuels. Le procès en développement est vu avec son caractère dynamique interne, avec son moment initial et ses changements successifs. L'état d'activité est perçu comme un état, sans dynamisme, sans changements de phase, et sans l'état initial. Un procès en développement est toujours caractérisé par un instant initial. Un procès en développement est vrai à un intervalle demi-ouvert, où la frontière gauche est fermée et la droite ouverte.

généralement non exprimé quand la phrase prend une allure proverbiale, atemporelle, exprimant la nécessité, la possibilité ou l'obligation, c'est-à-dire une situation générale, non contingente (Kühner & Gerth 1898 : 40, Kühner & Stegmann 1912–1914 : 10). L'ellipse de l'auxiliaire ne se rencontre guère en dehors de l'indicatif présent et de la troisième personne. Ces deux langues ont le moyen d'opposer les situations aux états, mais sans que cela ait jamais fait l'objet d'une grammaticalisation complète et systématique :

66 : κοινή γὰρ ἡ τύχη καὶ τὸ μέλλον ἀόρατον  
 « car le hasard est commun (pour tous), et l'avenir est indiscernable » (Isocrate, I, 29)

67 : *omnia praeclara rara*  
 « tout ce qui est remarquable est rare » (Cicéron, *Lael.*, 79)

Une situation analogue s'observe en russe, où le verbe *есть* (*est'*) « être » est généralement omis, au présent, pour décrire des situations stables, permanentes, sauf quand on veut marquer une forte insistance, comme dans l'exemple b (Mazon 1949 : 162) :

68 a : Меркúрий – ближайáя к со́лицу Пóланета  
 b : Прикáз е́сть прикáз  
 a : « Mercure est la planète la plus proche du soleil »  
 b : « un ordre est un ordre »

En revanche, pour les états contingents, le russe dispose d'une série de verbes, qui, à l'instar de l'allemand ou du néerlandais, mais aussi de l'égyptien ancien (cf. *infra*, ex. 73), rendent la position : *сто́ять* « se tenir debout », *лежáть* « être couché », *сидéть* « être assis ».

On notera que, dans la plupart des langues qui connaissent des situations et des états, la distinction entre les deux classes d'actionnalité recouvre l'opposition entre permanence et contingence. C'est là en quelque sorte la conséquence de la généralisation du verbe-copule dans ces langues pour exprimer la contingence<sup>93</sup>. En égyptien ancien, le système est plus complexe. Le locuteur a en effet le choix, pour

<sup>93</sup> Même dans une langue comme le russe, la tendance actuelle, particulièrement nette dans les textes scientifiques ou philosophiques, est de généraliser l'emploi du verbe *est'* « être ».

les situations **et** les états, entre une variante exprimant la permanence et une variante rendant la contingence, sans qu'il y ait de symétrie systématique pour tous les types de prédicats. On observe quelque chose d'analogue en russe. Si l'on veut exprimer une situation stable, le substantif servant de prédicat se met au nominatif, mais l'instrumental s'impose pour exprimer ce qu'on appelle parfois l'attribut d'occasion (Mazon 1949 : 163)<sup>94</sup> :

- 69 a : он настоящий солдат (nom.)  
 b : У меня мать здесь учительницей (instr.)  
 a : « c'est un soldat véritable »  
 b : « ma mère est professeur ici »

Les situations peuvent se représenter graphiquement comme indiqué ci-dessous. À la différence des procès, on notera l'absence de vecteur temporel.



Fig. 21. Représentation prototypique d'une situation

## 2. Les procès : a) les états, ou l'opposition [ $\pm$ DYN]

Les procès sont soumis au flux temporel [+ TEMP]. Le premier embranchement correspond au critère de dynamicité [ $\pm$  DYN]. Les procès non dynamiques sont les états. Ceux-ci partagent de nombreuses caractéristiques avec les situations : ils sont pourvus d'une certaine durée [+ DUR], ils ne subissent aucun changement dans l'intervalle de temps considéré [- MULTIPHASÉ] et ils ne sont pas téléliques (Verkuyl 1989, Beck-Busse 1990, Vetters 1996 : 105).

Les états sont par nature denses<sup>95</sup>, continus (homogènes) et sans interruption. Comme les activités, les états possèdent la « *subinterval property* » : si un état s'étend depuis  $t_a$  jusque  $t_p$ , alors il est vrai de

<sup>94</sup> Même répartition avec la copule : au présent, l'attribut se met selon le cas au nominatif ou à l'instrumental ; au futur, l'instrumental se généralise en russe moderne : Я буду инженером « je serai ingénieur ».

<sup>95</sup> Sur la densité, voir Lenci (1995 : 152), Bertinetto (1994a : 402). Cf. Michaelis (1998 : 18) : « *states differ from events in lacking distinct sub-phases* ». Bertinetto (*ibidem*) pense que le caractère dense et ininterrompu des états n'est que partiellement vrai.

dire que pour tout segment de temps intermédiaire, par exemple  $t_c \dots t_m$ , les conditions de vérité sont remplies<sup>96</sup>. Une autre manière d'exprimer les choses est de reconnaître dans les états une absence de structure phasique. Cela explique leur incompatibilité avec les aspects qui mettent ce trait en évidence, comme le progressif, incompatibilité toute relative, car il reste un espace pour des phénomènes de recatégorisation, avec pour corollaire des effets de sens comme l'inchoatif ou le conatif (Binnick 1991 : 183–88), ou un marquage de l'opposition entre contingent et stable.

Les arguments ne subissent évidemment aucun changement de situation au terme du procès. Les états ont nécessairement besoin d'un agent extérieur pour être modifiés<sup>97</sup>. Le sujet d'un état n'est donc pas typiquement considéré comme agentif, ce qui exclut naturellement les constructions grammaticales qui impliquent l'agentivité du sujet, comme l'impératif, le progressif en anglais, ou encore les adverbes de manière comme « délibérément », « volontairement », etc. Il existe néanmoins des possibilités de recatégorisation (Verkuyl 1989 : 41, 47, Vetters 1996 : 100) :

- 70 a : Soyez grands !  
 b : Sache la réponse pour demain !

Les états possèdent encore la propriété de cumulativité et de distributivité (Michaelis 1998 : 18). Ils ne sont pas comptables, contrairement

---

L'observation est fondée en logique, mais elle ne suffit pas à invalider la notion de densité, qui garde toute sa pertinence si l'on évalue le procès sur le plan psychologique. La densité dont il est ici question ne correspond pas à la densité évoquée par Franckel & Paillard (1991).

<sup>96</sup> C'est ce que Dowty (1986 : 42) exprime de la manière suivante : « une phrase  $\phi$  est une situation ssi  $\phi$  est vrai à un intervalle  $I$  et est à la fois **vrai** pour **tout** sous-intervalle de  $I$  ». À noter que Dowty ne fait pas de distinction entre les états et les situations puisqu'il n'envisage que les propositions verbales ; en conséquence, « situation » doit être pris ici dans le sens d'état (cf. Desclés & Guentcheva 1995 : 57). La propriété du sous-intervalle remonte à Bennett & Partee (1972 : 17) ; voir encore la définition de Vlach (1981 : 280) : « *A sentence  $\phi$  is said to have the subinterval property if and only if whenever  $\phi$  is true for an interval  $I$  it is also true at every instant in  $I$  (and therefore true for every noninstantaneous subinterval of  $I$ )* », ce qui me paraît toutefois critiquable, d'un point de vue cognitif, par le rejet explicite de toute solution vériconditionnelle (pour les raisons mentionnées à sa n. 13).

<sup>97</sup> Cf. déjà Aristote (*Phys.* II, 1 192b), qui fait une distinction entre le mouvement naturel, qui émane d'une source située à l'intérieur d'une entité physique, et le mouvement imposé.

aux événements, du moins de manière prototypique. On peut malgré tout, dans un contexte favorable, dénombrer les occurrences d'un état, par exemple par le biais d'un adverbe de fréquence. Cette propriété reste limitée aux états contingents.

Comme les situations, les états se laissent diviser en états stables et états contingents. Cette distinction est pertinente d'un point de vue ontologique et linguistique. Certaines langues font, en effet, une distinction très nette entre les deux types d'états. Le cas de l'espagnol est bien connu (*ser vs. estar*)<sup>98</sup> :

- 71 a : *Juan es enfermo* «Jean est malade» (s.-e. c'est un invalide)  
 b : *Juan esta enfermo* «Jean est malade» (Desclés 1989 : 192)

En anglais, l'opposition entre progressif et non progressif peut servir à différencier un état contingent d'un état permanent (Smith 1986 : 98)<sup>99</sup> :

- 72 a : *the statue stands in the park*  
 b : *the statue is standing in the park* (s.-e. de manière temporaire)  
 (Bertinetto 1994 : 403, ex. 21)

### Définition 1

*Les états font partie de la classe des procès. Ils sont pourvus d'une certaine durée, mais dépourvus de dynamisme interne et de structure phasique. Les arguments ne subissent aucun changement au terme du procès.*

### Représentation graphique 1

État stable :     <sub>a</sub> <—————  
 État contingent : <sub>a</sub> <—————> <sub>z</sub>

<sup>98</sup> De manière générale, sur l'emploi de *ser* et *estar*, voir Alcina Franch & Blecia (1975 : § 7.4.4.1) : « *el verbo ser marca la existencia absoluta sin fronteras temporales, mientras estar expresa una manera de ser relativa dentro de las coordenadas de tiempo y espacio* ».

<sup>99</sup> Un phénomène analogue s'observe en portugais, où la construction périphrase avec gérondif sert à marquer un état contingent. Cf. Cunha & Cintra (1984 : 488–489) : « *A forma simples expressa uma ação em curso, que pede ser imediatamente anterior ou posterior à do verbo da oração principal, ou contemporânea dela.* » Même phénomène en irlandais et en gallois : Comrie (1976 : 99), Macaulay (1992 : 46, 217–220, 279–281, 408).



Fig. 22. Représentation prototypique d'un état

En égyptien, l'opposition entre stable et contingent se réalise d'abord dans les situations, puisque la langue dispose d'un système très élaboré de prédictions non verbales (cf. *infra*, ch. 3). Néanmoins, l'égyptien complète ce premier système en recourant à des procès statiques, faisant intervenir des verbes comme *wnn* « être » ou *hpr* « devenir », ou des verbes de position comme *h<sup>c</sup>* « se mettre debout », *hmsi* « s'asseoir », *sdr* « se coucher ». Seul le verbe *wnn* est à proprement parler un verbe d'état. Les autres verbes sont des verbes dynamiques, téliques. Ils n'interviennent dans les propositions d'état que lorsqu'ils sont conjugués à une forme de parfait résultatif. L'état est alors envisagé comme le résultat d'un procès antérieur, ce qui lui donne une valeur contingente :

73 : *twi h<sup>c</sup>.kwi m-<sup>c</sup>3.w*

« je suis (litt. « je me suis mis debout ») face à eux (jusqu'à ce qu'ils aient fait amener au champ les documents d'enregistrement) » (P. *Bologne* 1086,24)

En dehors de ces constructions, complémentaires en quelque sorte des situations, l'égyptien connaît des états construits autour de verbes proprement statifs. C'est une catégorie peu fournie en égyptien, comme dans la plupart des langues d'ailleurs, puisqu'un verbe véhicule prototypiquement un mode de représentation inscrit dans le flux temporel.

À l'exception notable de *wnn* « être », ou, plus exactement, « se trouver présent », les verbes égyptiens que l'on peut être amené à ranger dans la catégorie des verbes d'état ont un statut ambigu dans la mesure où ils semblent hésiter entre deux catégories, celle des verbes d'état et celle des verbes d'activité. Traités comme verbes d'état, ces lexèmes se conjuguent d'ordinaire au parfait ancien, c'est-à-dire à l'accompli résultatif. À la différence des verbes événementiels, l'emploi de ce temps n'implique aucune nuance résultative. C'est ce qui justifie leur classement séparé. Ils peuvent aussi être assimilés aux verbes d'activité ; ils se construisent alors à l'inaccompli général, non progressif. L'hésitation de classement se marque surtout

en égyptien de la première phase. Ces verbes sont utilisés à la forme d'état et dans des constructions processives. Les deux types de constructions constituent parfois des variantes contextuelles. Voici les verbes les plus connus en égyptien, présentés en deux colonnes suivant qu'ils se comportent comme des états ou des activités. Ceci vaut surtout pour l'égyptien de la première phase ; en néo-égyptien, la forme d'état se généralise.

|            | États               | Activités      |
|------------|---------------------|----------------|
| <i>ibi</i> | être assoiffé       | avoir soif     |
| <i>ḥḥ</i>  | être vivant         | vivre          |
| <i>mn</i>  | être stable         | rester (rare)  |
| <i>mr</i>  | être souffrant      | souffrir       |
| <i>rs</i>  | être de veille      | veiller        |
| <i>ršw</i> | être content        | se réjouir     |
| <i>ḥkr</i> | être affamé         | avoir faim     |
| <i>ḥdn</i> | être irrité         | s'irriter      |
| <i>snb</i> | être en bonne santé | bien se porter |
| <i>snd</i> | être craintif       | craindre       |

Fig. 23. Les verbes d'état en égyptien

D'un point de vue typologique, l'égyptien n'est pas isolé. Des langues comme le chinois mandarin ou le tibétain marquent la différence entre état et procès grammaticalement, et non lexicalement comme le font les langues européennes (Tournadre 2004 : 34–35). L'ambiguïté dans la classification des procès est remarquable en mwotlap, une langue du Vanuatu, au point que François estime qu'il n'est pas nécessaire dans cette langue de décider si le lexème réfère *a priori* à un état ou à un procès (François 2003 : 13).

### 3. Les procès : b) les activités, ou l'opposition [ $\pm$ TÉL]

À l'intérieur des procès, un premier embranchement sépare les procès dynamiques et les procès statiques. Les activités font partie des procès dynamiques [+ DYN] : prototypiquement pourvues d'une certaine durée [+ DUR], elles ont besoin d'un apport constant d'énergie pour continuer. Les activités sont homogènes, c'est-à-dire qu'elles sont continues tout au long du procès. Contrairement aux états, toutefois, les activités ne sont pas denses. Il n'est pas nécessaire que chaque intervalle soit saturé (Lenci 1995 : 152). Le procès doit donc

être apprécié d'un point de vue cognitif : sur le plan de la réalité physique, il arrive qu'une activité connaisse des temps d'arrêt<sup>100</sup>.

Les activités sont naturellement bornées dans le monde physique. Toutefois, à la différence des événements téliques, la borne de droite, celle qui marque la fin du procès, n'est pas linguistiquement prévue [-té], c'est-à-dire qu'elle ne possède aucune saillance cognitive. L'absence de télicité, pierre de touche des activités, est rendue perceptible grâce à une série de tests.

- Les activités admettent des TEM-D, du type « pendant (x) temps » (« il a couru pendant une heure »). La présence d'un TEM-Di, du type « en (x) temps », implique nécessairement une recatégorisation de l'activité dans la classe des procès téliques pour être acceptable (« il a couru en deux heures », avec objet sous-entendu).
- Une proposition d'activité mise au progressif implique nécessairement la vérité de la même proposition au passé, à l'inverse des propositions téliques (« il est en train de courir » *vs.* « il est en train d'écrire une lettre »).
- Le trait de non-télicité est encore mis en évidence par l'emploi des auxiliaires aspectuels. Les activités se combinent de manière prototypique avec des auxiliaires comme « arrêter » (« il a arrêté de courir »). L'emploi d'un auxiliaire du type « finir » implique à nouveau une recatégorisation du procès (« il a fini de courir », p.ex. le marathon).

### Définition 2 :

*Les activités sont des procès dynamiques, prototypiquement duratifs et dont la borne droite est dépourvue de toute saillance cognitive. Les arguments ne sont pas affectés au terme du procès.*

### Représentation graphique 2 : les activités (type générique : duratives à sujet agentif)

<~~~~~>

<sup>100</sup> Cf. Michaelis (1998 : 17), qui distingue entre activités homogènes et activités hétérogènes. Les activités hétérogènes, comme « courir », connaissent une distributivité faible (Herweg 1991a). C'est ce qui a poussé Dowty (1986 : 41-42) à introduire une précaution dans sa définition : une phrase  $\phi$  est une activité ssi  $\phi$  est vrai à un intervalle I et est à la fois *vrai* pour *la plupart* des sous-intervalles de I.

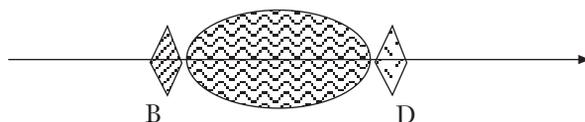


Fig. 24. Représentation prototypique d'une activité

Outre l'absence de pré-phase et de post-phase, le graphique suggère que seul le début des activités (B) possède une réelle saillance cognitive. La fin de ce type de procès (D), bien réelle dans le monde référentiel, a une pertinence faible du point de vue de la perception ; c'est ce qui explique sa représentation en grisé dans le graphe. Cela est crucial pour comprendre le sens inchoatif qui s'attache aux activités quand elles sont conjuguées à l'accompli ponctuel (cf. *infra*, p. 203).

Dans la littérature scientifique, on a souvent tendance à considérer que les verbes d'activité forment un tout homogène. C'est une position constante que l'on retrouve chez ceux qui adoptent la taxinomie vendliérienne. À côté des quatre classes traditionnelles (état, activité, accomplissement et achèvement), certains réservent une place à des procès sémelfactifs et itératifs, sans qu'on sache toutefois s'ils en font des classes indépendantes ou des subdivisions des classes majeures (Comrie 1976 : 41–51, Bache 1985 : 13, Smith 1997 : 29).

Les *sémelfactifs* (du latin *semel* « une fois ») sont des procès atéliques, dynamiques et ponctuels : par exemple, « frapper à la porte », « éternuer »<sup>101</sup>. Ils sont typiquement dépourvus de pré- et de post-phase. Le fait qu'ils ne s'inscrivent pas dans la durée les a parfois fait considérer comme une variante atélique des achèvements. En réalité, il est préférable de voir dans les sémelfactifs une sous-catégorie ponctuelle des activités. L'absence du trait de télicité est en effet déterminante dans le classement de ce type de procès. Le sémelfactif *stricto sensu* ne se combine pas aisément avec un aspect ou un circonstant de temps duratif ; si c'est le cas, on observe des effets de sens dérivés, par exemple l'itératif. Contrairement aux achèvements, le progressif employé avec un sémelfactif ne peut sélectionner la pré-phase ; le progressif implique d'ordinaire une répétition plutôt qu'une très longue action :

<sup>101</sup> Cf. Smith 1997 : 29, Michaelis 1998 : 67. C'est ce que Combettes et alii (1993–1994 : 11–12) appellent des points, par opposition aux achèvements, qui sont téliques (transitionnels dans la terminologie des auteurs).

74 a : Il toussa (sémelfactif)  
 b : Il était en train de tousser

75 a : Il atteignit le sommet (achèvement)  
 b : Il était en train d'atteindre le sommet

L'accompli ponctuel (a) renvoie toujours à un procès unique. En revanche, le progressif génère deux effets de sens distincts : itération du procès pour les sémelfactifs, sélection de la pré-phase agentive pour les achèvements. Graphiquement, la variante (b) du premier exemple correspond à  $[\langle \sim \rangle]_x$ , celle du second exemple à  $\sim \sim [\sim \sim \sim \langle + \rangle]$ .

Les procès *itératifs* sont généralement constitués à la base d'un procès sémelfactif qui se répète : par exemple, « frapper longtemps à la porte ». Il s'agit à nouveau d'une activité non téléique (Smith 1997 : 180–181). Les procès itératifs peuvent également être exprimés par un lexème spécifique : « voleter », « sautiller ». Sur le plan pratique, il n'y a pas lieu d'en faire une classe séparée. Leur comportement est en effet analogue à celui des activités.

### Représentation graphique 3 : les sémelfactifs

$\langle \sim \rangle$

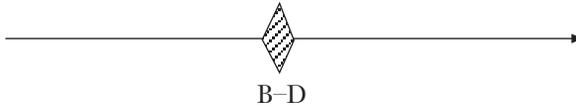


Fig. 25. Représentation prototypique d'une activité sémelfactive

### Représentation graphique 4 : les itératifs

$\langle \sim \rangle_{(x)}$

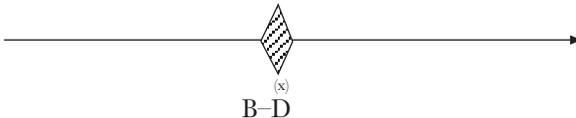


Fig. 26. Représentation prototypique d'une activité itérative

En égyptien, les verbes d'activité se laissent répartir en sous-classes suivant deux critères distincts. Le premier est aspectuel : il oppose

les procès duratifs aux procès ponctuels [ $\pm$  DUR]. Le second fait appelle aux rôles sémantiques du premier argument. Les activités se ventilent en trois classes selon que le sujet est pleinement agentif, peu agentif, ou non agentif. La différence entre sujet pleinement agentif et sujet peu agentif réside dans la notion de contrôle [ $\pm$  CTRL]. La combinaison des deux critères donne théoriquement lieu à six classes de verbes. En égyptien, quatre classes paraissent effectivement attestées.

|              | + DUR                         | - DUR        |
|--------------|-------------------------------|--------------|
| + AGT + CTRL | Activités à sujet agentif     | Sémelfactifs |
| + AGT - CTRL | Activités à sujet peu agentif | ?            |
| - AGT - CTRL | Activités à sujet expérimenté | ?            |

Fig. 27. Les sous-classes d'activités en égyptien ancien

À partir de ce tableau matriciel, il est possible d'établir une hiérarchie des critères. Le critère aspectuel [ $\pm$  dur] doit être privilégié ; le rôle sémantique du premier argument n'intervient que dans un deuxième temps. Le tableau peut donc être recomposé de la manière suivante pour être intégré dans la taxinomie générale :

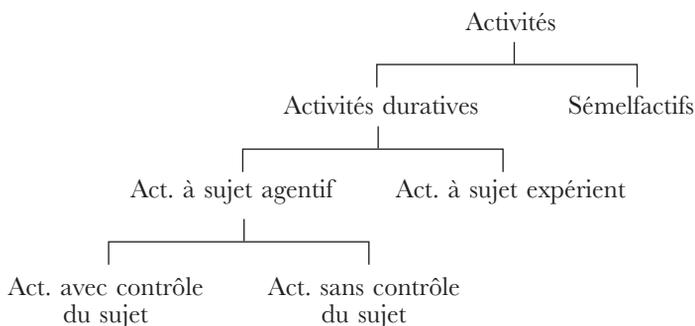


Fig. 28. Taxinomie des activités

En égyptien, les activités ne se reconnaissent pas à une formation lexicale particulière<sup>102</sup>. On note bien une quasi-absence de verbes

<sup>102</sup> En russe, par exemple, plusieurs sémelfactifs font l'objet d'une formation reconnaissable (Comrie 1976 : 43). Il s'agit de verbes perfectifs qui reçoivent un suffixe *-nu*, et qui n'ont pas de correspondant imperfectif direct : p. ex., кашлянуть *kašljanut'* « tousser ». Cf. Gebert (1995 : 87) pour d'autres exemples.

causatifs à préformante *s-* (type *mn* « rester »  $\Rightarrow$  *smn* « faire rester, établir »), ce qui n'est pas fait pour surprendre dans la mesure où les causatifs comportent généralement le trait de télicité. Les verbes itératifs sont le plus souvent des verbes rédupliqués, avec gémiation totale ou partielle du radical, ce qui rappelle les formations du type « babiller », « caqueter » ou « papoter » en français. En égyptien, on citera, à titre d'exemple, *mnmn* « remuer », *hb3b3* « se dandiner », *shsh* « courir », *kksk* « danser », *ktkt* « trembler », *g3g3* « caqueter », *t3t3* « trotter », *tttt* « discuter »<sup>103</sup>.

Sans que cela soit une règle absolue, les verbes d'activité sont généralement monovalentiels, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de deuxième argument, que ce dernier soit exprimé de manière directe ou non. Les phénomènes de recatégorisation impliquent le plus souvent une modification de la structure actancielle de base : la détélicisation des procès téliques passe fréquemment par l'effacement du deuxième argument (ou son expression oblique, c'est-à-dire sa satellisation), et la télicisation des procès atéliques se réalise notamment par l'adjonction d'un deuxième argument (cf. *infra*, p. 130).

Voici les principaux critères qui permettent de séparer les activités des procès téliques.

- À l'accompli ponctuel, les verbes d'activité sélectionnent le début du procès ( $[<\sim[\sim\sim\sim\sim]>$ ), c'est-à-dire qu'ils prennent une valeur inchoative (cf. *infra*, p. 204).
- Les activités n'acceptent pas facilement le parfait résultatif. La présence de ce dernier est toujours l'indice d'une recatégorisation (cf. *infra*, p. 228).
- La négation de l'inaccompli général (*n sdm.n.f* en m. ég., *bw 3r.f sdm* en n.-ég.) exprime la non-occurrence d'un procès ou l'impossibilité pour celui-ci de se produire. Ces deux sens sont bien attestés dans les propositions téliques. Dans les activités, peut s'ajouter, en contexte, une nuance supplémentaire : la cessation d'une activité qui avait cours précédemment. Une nuance similaire s'applique aux constructions contenant le verbe négatif *tm* « cesser ».
- L'égyptien connaît deux séries d'auxiliaires aspectuels pour marquer la fin d'un procès (cf. *infra*, ch. 7) : les auxiliaires terminatifs pour les propositions téliques (type *kn* « achever », *grh* « finir »),

<sup>103</sup> Sur le thème dérivé *n-ABAB* en égyptien, cf. G. Conti (1980).

les auxiliaires égressifs pour les propositions atéliques (type *rwí* « arrêter »).

- À l'inverse des procès téliques, les activités ne sont pas attestées avec des TEM-Di (« en x temps »). On notera également que la conjonction (*m-*)*dr* prend un sens différent suivant qu'elle introduit une proposition d'activité ou une proposition télique. Dans le premier cas, elle signifie « dès que », dans le second « après, que » ; en d'autres termes, on retrouve le même type d'instruction que pour l'accompli ponctuel : inchoatif pour les propositions atéliques, terminatif pour les propositions téliques<sup>104</sup>.

#### 4. Les événements : a) Les achèvements, ou l'opposition [ $\pm$ DUR]

La classe des activités téliques (événements), constitue, sur le plan cognitif, le prototype même du procès. La grande majorité des lexèmes verbaux à considérer ici sont bivalents. Que le deuxième argument soit exprimé de manière immédiate (verbes transitifs) ou non (verbes intransitifs) n'a qu'une importance secondaire. Les procès ici en cause expriment fondamentalement le passage d'une situation à une autre. Ce changement peut être envisagé du point de vue de l'objet (cas des verbes transitifs) ou du sujet (cas des verbes intransitifs).

Les événements sont loin de constituer un groupe homogène. Une première classification s'opère sur le critère de durée [ $\pm$  DUR] : achèvements [ $-$  DUR] *vs.* accomplissements [ $+$  DUR]. Ce classement se révèle insuffisant. Les accomplissements se laissent en effet subdiviser suivant de nouveaux critères, comme la notion de prédication gradable, ou encore celle de télicité implicite ou explicite.

La frontière entre accomplissements et achèvements est souvent moins étanche qu'on ne se plaît généralement à le penser. À l'intérieur des événements, les achèvements se caractérisent par l'absence

<sup>104</sup> Proposition télique : *y3 bwpw.i ir n.k p3 ir.w <n> n3 wpw.tjw n h<sup>c</sup>-m-w3.s.t m-dr iry.w 17 n mp.t m p3 B* « en fait, je ne t'ai pas fait ce qu'on a fait aux envoyés de Khaemouaset après qu'ils eurent passé 17 ans dans ce pays » (LES 72,5-6) ; proposition atélique : *iw.f m3 m-dr ptr.<f p3y.f> sn sdr m r<sup>c</sup>-mwot* « et il se mit à pleurer dès qu'il vit son frère étendu, mort » (LES 23,1). Les propositions d'activité se comportent comme les propositions d'état ou les situations, ce qui établit clairement que le facteur sémantique discriminant est le trait de télicité, et non celui de dynamité : *m dy hpr.f m3 p3 shr ir.n.k n.i dr wnn.i dy m mn-nfr* « ne permets pas que cela se produise comme tu m'as fait quand j'étais ici à Memphis » (KRI I, 239,11-12).

de prise en compte de toute durée sur le plan perceptuel<sup>105</sup>. Pour rappel, la durée dont il est ici question n'est pas celle qui est évaluée à l'aune de la réalité physique.

Les achèvements graduels font souvent l'objet d'un traitement séparé (Binnick 1991 : 194). C'est devenu un lieu commun de relever que les procès de ce type peuvent se mettre au progressif (« il est en train de mourir », *he is dying*). De là, l'idée que ces procès seraient en fait des accomplissements. Dans cette perspective, les accomplissements deviendraient à leur tour des activités possédant une phase culminante d'achèvement. Les notions de pré-phase et de post-phase permettent de résoudre ce dilemme (cf. *supra*, p. 67). Au progressif, les propositions d'achèvement prennent un effet de sens inchoatif, conatif ou mellique, suivant que le procès est ou non cognitivement pourvu d'une pré-phase<sup>106</sup>. < Mourir > est un procès ponctuel doté d'une pré-phase, conceptualisée comme une activité non agentive, ce qui peut être représenté de la manière suivante : -----<+>——. Dans le cas d'« atteindre le sommet », la pré-phase est pleinement agentive : ~~~~~<+>——.

La différence entre achèvements avec et sans pré-phase se trahit aussi en français par le comportement de « presque » :

- 76 a : Il est presque sorti de chez lui  
 b : Il a presque atteint le sommet

En (a), le procès n'a pas de pré-phase ; l'implication logique est que le procès a failli avoir lieu, mais n'a en fait jamais eu un début d'exécution. L'implication reste au stade des intentions du sujet ou prêtées au sujet. En (b), en revanche, le procès comporte une

<sup>105</sup> Tous les procès ponctuels ne sont pas des achèvements. Le classement de Moens (1987, cité par Verkuyll 1993 : 62), qui distingue, à l'intérieur des achèvements, ce qu'il appelle les « *Points* » (*wink* « cligner de l'œil », *tap* « tapoter », *hic-cough* « hoqueter ») et les « *Culminated Points* » (*recognize* « reconnaître », *spot* « apercevoir », *win the race* « gagner la course »), ne va pas de soi. Il n'est pas évident que la première série puisse être rangée à l'intérieur des achèvements, puisque le trait de télélicité fait défaut. Elle renvoie plutôt aux sémelfactifs et aux itératifs, qui constituent une sous-classe des activités duratives.

<sup>106</sup> Cf. Smith (1997 : 30), qui schématise les achèvements en . . . E<sub>R</sub> . . . Elle ajoute « *the dots indicate preliminary and resultant stages, because they are included in the concept of an Achievement for many languages* ». L'auteur n'envisage pas l'existence de procès asymétriques, c'est-à-dire pourvus seulement d'une des deux phases périphériques.

préphase ; l'implication logique est que le procès a été entamé, et a failli aboutir. On peut suggérer graphiquement la différence de la manière suivante :

a : [ [ <+> ——— ]  
 b : ~~~[~~[~<+>———

La littérature scientifique ne fait d'ordinaire aucune différence en fonction de la nature des phases entourant le procès. Il existe plusieurs cas. La nature des phases [ $\pm$  DYN] permet de classer les achèvements, selon la matrice ci-dessous, où le signe + symbolise une phase dynamique, le signe – une phase stative et le signe  $\emptyset$  l'absence de phase :

| pré-phase   | post-phase  |
|-------------|-------------|
| +           | +           |
| –           | –           |
| $\emptyset$ | $\emptyset$ |

Fig. 29. Matrice des phases périphériques des procès

Sur les neuf combinaisons théoriquement possibles, trois peuvent être éliminées d'emblée : il s'agit des cas où un achèvement serait dépourvu de post-phase, puisque cette dernière est postulée par le caractère télélique du procès. Restent donc six combinaisons envisageables. Leur matérialisation dans le lexique dépend de chaque langue et doit donc faire l'objet d'une étude au cas par cas. Celui de l'égyptien est traité ci-dessous.

En ce qui concerne les rôles sémantiques des arguments, on peut établir les constatations suivantes. Le procès affecte prototypiquement l'un des deux arguments, c'est-à-dire qu'une nouvelle situation émerge au terme du procès. En ce qui concerne le deuxième argument, on peut établir la typologie suivante :

- le deuxième argument est directement affecté : <casser un verre> ,
- le deuxième argument est créé au terme du procès : <imaginer une maison> ,
- le deuxième argument est annihilé au terme du procès : <faire exploser une bombe> ,
- le deuxième argument n'est en rien affecté par le procès : <atteindre le sommet> .

Dans les trois premiers cas, le deuxième argument est traité comme un Patient. Ce n'est évidemment pas ce qui se passe dans le dernier cas, où le deuxième argument n'est que le thème du procès. Le changement de situation est alors envisagé du point de vue du sujet.

Pour ce qui est du premier argument, il est toujours conçu comme agentif dans le cas des verbes transitifs, mais pas nécessairement comme exerçant le plein contrôle sur le procès, comme c'est le cas, par exemple, dans une proposition comme « découvrir quelque chose par hasard », où le sujet n'a évidemment ni l'initiative, ni le contrôle sur le procès. Dans le cas des verbes intransitifs, le sujet est d'ordinaire traité comme agentif, mais il peut parfois être un simple expé-rient, comme dans « mourir ».

### Définition 3 :

*Les achèvements sont des procès ponctuels dont on n'envisage pas la durée, qui instaurent un changement du point de vue d'un des arguments et qui possèdent une borne droite inhérente qui, une fois atteinte, met un terme au procès stricto sensu et instaure une post-phase perçue comme statique ou dynamique.*

### Graphique 5 : les achèvements à post-phase statique

<+>————

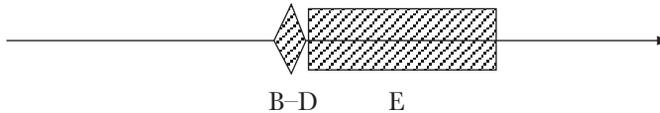


Fig. 30. Représentation prototypique d'un achèvement à post-phase statique

### Graphique 6 : les achèvements à post-phase dynamique

<+>~~~~~

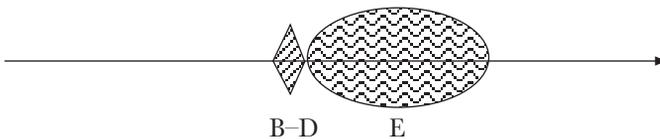


Fig. 31. Représentation prototypique d'un achèvement à post-phase dynamique

**Graphique 7 : les achèvements à pré-phase dynamique et post-phase statique**

~~~~~<+>\_\_\_\_\_

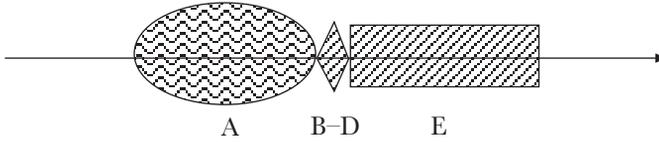


Fig. 32. Représentation prototypique d'un achèvement à pré-phase dynamique et post-phase statique

Sur les six types d'achèvement théoriquement réalisables (cf. *supra*, fig. 29), trois sont effectivement attestés en égyptien. Sont exclus les procès à pré-phase statique quels qu'ils soient, et les procès ayant à la fois une pré-phase et une post-phase dynamique.

| pré-phase | post-phase | |
|-----------|------------|------|
| | DYN | STAT |
| DYN | | X |
| STAT | | |
| ∅ | X | X |

Fig. 33. Combinaison des pré-phases et post-phases en égyptien

À titre d'exemple, voici quelques verbes égyptiens pour illustrer chaque catégorie :

- pré-phase dynamique et post-phase statique
 sujet agentif (~~~~~<+>_____): *ph* « atteindre », *spr* « arriver »
 sujet non agentif (-----<+>_____): *mw* « mourir »,
- pré-phase nulle et post-phase dynamique (<+>~~~~~): *šm* « s'en aller », *hk3* « prendre le pouvoir »,
- pré-phase nulle et post-phase statique (<+>_____): *gm* « trouver », *k* « entrer », *pn* « sortir ».

Certains verbes égyptiens sont dépourvus de pré-phase, alors que, sur le plan cognitif, on s'attendrait à en trouver une. Il s'agit en fait de verbes dont la pré-phase est reprise par un lexème distinct. Par exemple, le verbe *gmī* « trouver » n'a pas de pré-phase dynamique qui correspondrait à l'idée de < rechercher > ; à ma connaissance, il n'existe pas d'exemple de ce verbe au progressif. C'est ainsi que l'égyptien n'a rien qui corresponde au français « il a mis trois jours à trouver une solution » ou « il est en train de trouver une solution ». La phase d'activité préliminaire, présente dans le verbe « trouver » en français, est rendue en égyptien par un lexème séparé, par exemple *wḥḥ*, *ḥḥī* ou *ḏr*¹⁰⁷. On touche ici du doigt le danger d'établir l'actionnalité d'un procès dans une langue par décalque de sa traduction dans une autre langue.

5. *Les événements : b) Les accomplissements*

Les accomplissements¹⁰⁸ sont des événements pourvus d'une certaine durée, qui subissent un changement dans l'intervalle de temps considéré, et qui possèdent une borne inhérente qui marque nécessairement la fin du procès (Vetters 1996 : 106). De manière prototypique, les accomplissements sont des procès complexes, cognitivement perçus comme formant un tout. Au terme d'un accomplissement, une nouvelle situation, différente de la situation de départ, est obtenue ; la transformation peut affecter l'objet (verbes transitifs) ou le sujet (verbes intransitifs).

Statistiquement, les verbes d'accomplissement sont très majoritairement transitifs. Une façon de les classer est de tenir compte de la manière dont le deuxième argument est affecté par le procès. On peut ainsi distinguer quatre types d'accomplissements suivant que¹⁰⁹ :

¹⁰⁷ Cf. décret d'Horemheb, 11 : *ist ḥm.f rsw r trwy, ḥr ḥhy 3ḥ.t n B-mrī, ḥr ḏr spw* [] « mais sa Majesté était en éveil à tout moment, cherchant ce qui est utile à l'Égypte, scrutant les cas [] ».

¹⁰⁸ Le terme « accomplissement » semble s'être maintenant imposé dans la littérature aspectologique. D'autres appellations ont jadis été proposées comme « *wholistic verbs* » (Rescher & Urquhart 1971) ou « *nonsubinterval verbs* » (Bennett 1974). Cette dernière étiquette rappelle que les événements, à la différence des activités, sont dépourvus de la « *subinterval property* » (Dowty 1986 : 42).

¹⁰⁹ Voir, par exemple, Smith (1997 : 27). La dernière catégorie ne se trouve pas dans Smith. En réalité, celle-ci propose une catégorie supplémentaire, qu'elle appelle « *Path/Goal* » et qu'elle illustre par les exemples suivants : « se promener jusqu'au lac », « travailler de 2 à 3 ». En ce qui concerne le premier exemple, la situation

- le deuxième argument est directement affecté : <plier une barre> ,
- le deuxième argument est créé au terme du procès : <construire une maison> ,
- le deuxième argument est annihilé au terme du procès : <détruire une maison, manger une pomme> ,
- le deuxième argument n'est en rien affecté par le procès ; ce cas se rencontre presque exclusivement avec les verbes intransitifs.

Une classification de même nature peut être obtenue en considérant cette fois le premier argument des verbes intransitifs.

On a souvent noté qu'un des arguments au moins doit être comptable (Smith 1997 : 29), sinon, il y a recatégorisation du procès ou blocage de la construction.

La classification des arguments rappelée ci-dessus, justifiable d'un point de vue sémantique – et sans doute susceptible d'être augmentée –, peut être simplifiée pour le problème qui nous occupe. Premier point : un accomplissement implique toujours le passage à une nouvelle situation, différente de la situation de départ. La transformation peut toucher le premier (verbes intransitifs) ou le second argument (verbes transitifs). Deuxième point : la manière dont l'argument est affecté. Soit celui-ci est transformé d'un coup, au terme du procès, soit il l'est de manière progressive, tout au long du procès. Dans le premier cas, on parle de procès à prédication non gradable, dans le second, de prédication gradable (cf. *supra*, p. 64). À l'intérieur des accomplissements gradables, une nouvelle division peut être opérée suivant que le procès contient une limite explicite qui en marque la fin, ou que cette limite n'existe que de manière implicite (cf. *supra*, p. 67–68).

résultant du procès affecte le sujet et non le deuxième argument ; quant au deuxième exemple, il ne s'agit pas d'un accomplissement, mais d'une activité dont les bornes sont linguistiquement précisées, ce qui ne suffit pas à le rendre nécessairement téléologique.

On peut donc classer les accomplissements de la manière suivante :

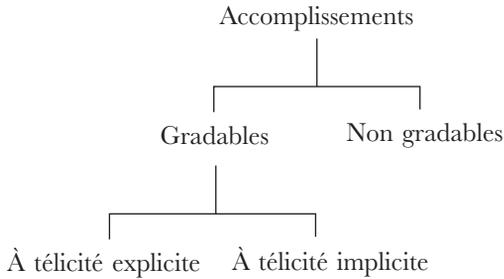


Fig. 34. Taxinomie des accomplissements

Les trois sous-classes d'accomplissements se laissent encore présenter sous forme de matrice de manière à faire ressortir le rôle des arguments :

| Accomplissements | 1 ^{er} argument | 2 ^e argument |
|--------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Non gradables | + AGT | - PAT |
| Gradables à télicité explicite | + AGT | + PAT |
| Gradables à télicité implicite | + PAT | _____ |

Fig. 35. Les accomplissements en fonction de la structure valentielle et des rôles sémantiques

Définition 4 :

Les accomplissements sont des événements pourvus d'une certaine durée [+ DUR], dont l'un des arguments subit une transformation dans l'intervalle de temps considéré, et qui possèdent une borne inhérente marquant nécessairement la fin du procès [+ TÉL]. L'argument peut être transformé graduellement ou non. La fin du procès est prévue de manière explicite ou implicite.

Graphique 8 : les accomplissements non gradables

<~~~~~+>——

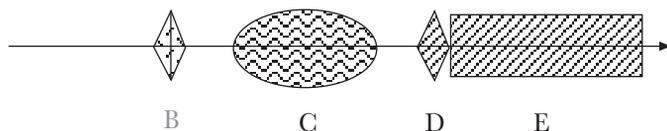


Fig. 36. Représentation prototypique d'un accomplissement

Graphique 9 : les accomplissements gradables à télicité explicite

<++++++>_e——

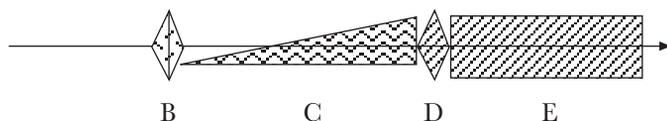


Fig. 37. Représentation prototypique d'un accomplissement gradable à télicité explicite

Graphique 10 : les accomplissements gradables à télicité implicite

<++++++>_i——

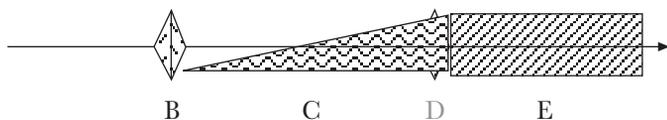


Fig. 38. Représentation prototypique d'un accomplissement gradable à télicité implicite

La différence entre accomplissements gradables et non gradables paraît suffisamment établie. Des tests linguistiques faciles permettent *a priori* de distinguer les deux types de procès (cf. *supra*, pp. 64–68). On insistera ici sur le fait qu'un procès n'est gradable que si l'un des arguments peut être traité comme un Patient.

Les notions de télicité implicite et explicite méritent qu'on s'y attarde un peu. Dans le cas d'une télicité implicite, si le procès

s'arrête brutalement, on obtient malgré tout une nouvelle situation. Par exemple, si une piscine se remplit depuis une minute et qu'on arrête le processus, on a bien une situation différente de la situation de départ et qui correspond d'une certaine manière au prédicat (il sera vrai de dire que la piscine s'est remplie). De ce point de vue, les accomplissements gradables à télicité implicite font cause commune avec les activités. Dans le deuxième cas (télicité explicite), si l'on construit une maison et que l'on met fin brutalement au procès, il sera faux de dire que la maison a été construite. Il y aura certes de la maison construite, si l'on peut ainsi s'exprimer, peut-être un huitième ou un quart de maison, puisqu'il s'agit d'un procès à prédication gradable, mais cela n'aura pas la même valeur que dans la première catégorie de procès. C'est qu'ici la télicité est explicitement contenue dans le procès.

Cela posé, les accomplissements à télicité implicite contiennent aussi une idée de limite (c'est ce qui autorise à les classer dans les procès téliques). Pour reprendre l'exemple de la piscine, si le procès s'interrompt brutalement, après quelques instants, on pourra bien sûr dire que la piscine s'est remplie, mais non qu'elle a été remplie, parce qu'on a une idée, certes assez vague et variable d'un sujet à un autre ou d'une collectivité à une autre, mais tout de même suffisamment précise, d'une limite qu'il faut atteindre – les trois quarts ou les quatre cinquièmes, peu importe – pour qu'on puisse effectivement affirmer que la piscine a été remplie. Notons que cette idée de limite implicite fonctionne dans les deux sens. De même qu'on considérera que la piscine n'a pas été remplie si l'eau ne dépasse pas le dixième de la hauteur, de même on trouvera sans aucun doute que la limite a été dépassée si la piscine est remplie à ras bords (sauf, bien sûr, dans le cas des piscines à débordement!).

Cette dernière considération amène tout naturellement à considérer un test qui permet de séparer les accomplissements à télicité explicite des accomplissements à télicité implicite : il s'agit du test mettant en œuvre des adverbes de quantité comme « beaucoup, peu, abondamment », et, plus précisément dans cette catégorie, des adverbes qui mettent en évidence la notion de limite comme « trop » ou « pas assez ». Alors que la présence de ces adverbes ne pose aucun problème d'interprétation avec les accomplissements à télicité implicite, elle devient difficilement acceptable avec les accomplissements à télicité explicite :

Accomplissements à télicité implicite :

- 77 a : Il a trop rempli la piscine
 b : Il n'a pas assez rempli la piscine
 c : Il a abondamment rempli la piscine

Accomplissements à télicité explicite :

- 78 a : *Il a trop construit la maison
 b : *Il n'a pas assez construit la maison
 c : *Il a abondamment construit la maison

Des phénomènes de recatégorisation sont toutefois toujours possibles. On entend parfois dire d'une argumentation qu'elle n'est pas assez « construite », dans le sens d' « étayée ».

- Les accomplissements non gradables

Quand on parle d'accomplissement de manière vague, c'est aux accomplissements non gradables (**AccNonGr**) qu'on réfère, c'est-à-dire à des procès qui ont une limite inhérente très clairement marquée et qui possèdent une certaine durée au cours de laquelle se déploie une activité menant à l'aboutissement du procès. Ces procès sont suivis d'une post-phase, toujours stative, qui prend en charge la nouvelle situation créée au terme du procès.

En égyptien, les **AccNonGr** sont bivalents. Le deuxième argument est toujours exprimé de manière oblique. Le premier argument est toujours traité comme un Agent, exerçant plein contrôle sur le procès. Au terme du procès, c'est naturellement le premier argument qui voit sa situation modifiée. Les **AccNonGr** paraissent fort proches des achevements à pré-phase dynamique, du type *ph* « atteindre » ou *spr r* « arriver à » ; ils s'en distinguent précisément par le fait que la période d'activité qui mène au dénouement du procès fait partie intégrante du procès du point de vue cognitif.

Si les **AccNonGr** constituent de manière focale le noyau dur de la catégorie des accomplissements, il y a un paradoxe à remarquer en égyptien – mais cette constatation pourrait être étendue à d'autres langues – qu'ils ne sont pas très nombreux ; la majorité des accomplissements appartient en fait à la sous-classe des **AccGrEx**.

- Les accomplissements gradables

En égyptien, les accomplissements gradables à télicité explicite (**AccGrEx**) et les accomplissements gradables à télicité implicite (**AccGrIm**) diffèrent par leur structure valentielle et par les rôles sémantiques des arguments. Les **AccGrIm** sont monovalents (intransitifs), tandis que les **AccGrEx** sont bivalents ou trivalents (transitifs). Le premier argument des **AccGrIm** est traité comme un patient, celui des **AccGrEx** comme un agent. Les **AccGrEx** peuvent être recatégorisés comme activités, notamment par l’effacement du deuxième argument, chose impossible dans le cas des **AccGrIm**. Les deux catégories d’accomplissements gradables prennent des sens distincts à l’accompli ponctuel. Pour les **AccGrEx**, l’accompli ponctuel sélectionne un moment de référence qui correspond à la phase ultime du procès ($\langle +++++[+>_{(e)}] \text{---} \rangle$), tandis qu’il sélectionne, pour les **AccGrIm**, le début du procès, c’est-à-dire qu’il génère un effet de sens inchoatif ($\langle [+ +++++>_{(i)}] \text{---} \rangle$). On doit donc constater une nouvelle fois les affinités qui existent entre les **AccGrIm** et les activités. Enfin, à la forme d’état, les **AccGrEx** ont un sens résultatif ; c’est aussi le cas des **AccGrIm**, mais on relève également quelques exemples où la forme d’état exprime une situation non résultative, c’est-à-dire sans implication d’un procès antérieur (cf. *infra*, p. 208). Les traits essentiels qui permettent de différencier les deux sous-classes d’accomplissements gradables sont repris dans le tableau ci-dessous :

| Télicité | recatégorisation en activité | accompli ponctuel | parfait résultatif | adverbe d’intensité | 2 ^e arg. | 1 ^{er} arg. |
|-----------|------------------------------|---|--------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| explicite | oui | $\langle +++++[+>_{(e)}] \text{---} \rangle$ | tjs
résultatif | non | oui | + AGT |
| implicite | non | $\langle [+ +++++>_{(i)}] \text{---} \rangle$ | pfs état | oui | non | + PAT |

Fig. 39. Les accomplissements gradables

Les **AccGrEx** constituent la sous-classe la plus fournie. Elle ne comprend, en égyptien, que des verbes transitifs. Le deuxième argument est toujours conçu comme un patient qui se crée, se transforme ou se détruit au cours du procès. La post-phase du procès, sélectionnée par les formes de l’accompli résultatif, met en évidence la nouvelle situation atteinte au terme du procès. Le premier argument est toujours conçu comme un agent, exerçant le plein contrôle sur le procès.

Sous l'appellation, sans doute insolite pour bon nombre d'égyptologues, d'accomplissements gradables à télicité implicite (AccGrIm), j'ai rangé ce qu'on regroupe habituellement sous l'étiquette de verbes de qualité¹¹⁰. Comme on le sait, sur le plan de la morphologie, ces verbes ont la particularité d'être associés à une forme d'adjectif, étymologiquement un participe : par exemple, ʕ « grandir » *vs.* ʕ « grand » (Vernus 1984a, 1984b : 173)¹¹¹.

D'un point de vue sémantique, ces verbes sont traditionnellement interprétés en égyptologie comme des états, sans doute parce qu'ils sont statistiquement employés le plus souvent à une forme d'état. Cette classification pose de nombreux problèmes : elle ne permet pas d'expliquer pourquoi la situation exprimée par ces verbes est conçue comme résultative, et on demeure impuissant à intégrer les nombreux emplois dynamiques de ces verbes.

En réalité, ces verbes font partie, *à date historique*, des procès à prédication gradable. Avant la constitution définitive du système verbal tel qu'il est attesté en égyptien de la première phase, les verbes de qualité étaient sans doute sémantiquement proches des verbes d'état. Quand le parfait ancien fut totalement intégré comme forme de parfait, les verbes de qualité furent recatégorisés dans les verbes d'accomplissement à prédication gradable (cf. *infra*, p. 196).

Les AccGrIm se distinguent des AccGrEx par deux traits : tout d'abord, la prédication affecte le sujet et non plus l'objet, puisque cette catégorie de verbes est intransitive ; c'est donc le sujet qui se transforme au cours du procès. Ensuite, la télicité contenue dans le procès n'est qu'implicite alors que dans le cas précédent, elle est explicite. Cela signifie que, dans le cas des AccGrEx, une limite est clairement présente et définie, tandis que, dans le cas des AccGrIm, la limite reste floue, potentielle, variable en fonction des circonstances ; elle n'en est pas moins réelle, comme en témoigne la possibilité d'utiliser une forme d'état résultative (ʕ.w « être devenu grand »), ce qui ne peut se comprendre que dans la mesure où une limite a été franchie.

Un des traits qui rapprochent les AccGrIm des activités est de se prêter facilement à des évaluations quantitatives. Les exemples en

¹¹⁰ Cf. la parenté entre les verbes gradables et des expressions comme *get* + comparatif en anglais (*get older*, *larger*, etc.) : voir Bertinetto & Squartini (1985 : 17).

¹¹¹ On rapprochera ici les verbes français du type rougir, vieillir, raccourcir, etc.

sont particulièrement nombreux. C'est ainsi qu'on retrouve les AccGrIm employés avec des adverbes d'intensité, un deuxième degré de comparaison ou encore des prépositions contenant une idée d'intensité ou de gradation.

- Les adverbes d'intensité :

79 : *îw.f nfr.w wrt*

« c'est devenu très bien » (*Mereruka*, I, 30, 23)

Cf. *Urk.* I, 39,8 : *îw.tw wr.t* « ayant atteint un grand âge ».

- Le deuxième degré de comparaison :

80 : *hr By îw.t ʕ.t̄ r.k*

« car cette charge est trop lourde pour toi » (*LES* 40,10)

- Les prépositions contenant une idée d'intensité ou de gradation :

81 : *n-ʕ.t-n mnḥ.f hr-ib n r̄ ntr.w*

« tant il excellait au cœur de Rê et des dieux » (*CT* VII, 112m)

6. Conclusions sur l'actionnalité des procès égyptiens

Afin de visualiser la sélection aspectuelle et ses rapports avec le point de repère, les procès ont été représentés par des graphiques. Par convention, le procès *stricto sensu* est rendu par une paire de crochets brisés : < >. Des symboles matérialisent les traits d'actionnalité (durée, dynamicité, télélicité, etc.) :

| symboles | signification |
|----------|---|
| < > | limites du procès au sens restreint |
| _____ | situation non dynamique |
| ----- | activité n'impliquant pas le contrôle de l'agent |
| ~~~~~ | activité impliquant le contrôle de l'agent |
| + | la réalisation du procès, marque de la télélicité |
| ++++++ | prédication gradable |

Fig. 40. Liste des symboles utilisés dans la représentation de l'actionnalité des procès

Voici en résumé la liste des procès pertinents en égyptien, avec leurs représentations graphiques et un exemple égyptien :

| | | |
|--|-----------------|---|
| état | <————> | <i>mn</i> « rester » |
| activité durative, à sujet agentif | <~~~~~> | <i>wstn</i> « aller librement » |
| activité durative, à sujet peu agentif | <-----> | <i>sdm</i> « entendre » |
| activité sémelfactive | <-> / <~> | <i>hwi</i> « donner un coup » |
| accomplissement | <~~~~~+>— | <i>iwi</i> « venir » |
| accompl. gradable à tél. explicite | <++++++>e— | <i>kd</i> « construire » |
| accompl. gradable à tél. implicite | <++++++>i— | <i>dšr</i> « rougir » |
| achèvement sans pré-phase | <+>— / <+>~~~~~ | <i>hr</i> « tomber » / <i>šm</i> « s'en aller » |
| achèvement avec pré-phase | ~~~~~<+>— | <i>ph</i> « atteindre » |

Le moment de référence, c'est-à-dire la sélection aspectuelle, se notera au moyen de crochets droits : p. ex., l'accompli ponctuel d'un accomplissement sera rendu <~~~~~[+]>—.

Les procès peuvent encore se classer en fonction de leur orientation au départ du premier actant (cf. *infra*, p. 151). Deux grandes catégories émergent suivant que le procès reste sur le premier actant (visée endocentrique) ou qu'il passe à un deuxième actant (visée exocentrique). Combiné avec l'axe de temporalisation (cf. *infra*, p. 160), cela donne le tableau suivant :

| Visée | Prédication | | Tempor. |
|---------------|--|---------------|---------|
| endocentrique | préd. substantivale
préd. adjectivale | | — |
| | préd. adverbiale
vb. intransitifs | | +
↓ |
| exocentrique | vb. transitifs | Obj. [- Pat.] | |
| | | Obj. [+ Pat.] | |

Fig. 41. Prédication et orientation du procès

7. Modifications de l'actionnalité

Le classement des propositions verbales qui vient d'être établi tient pour acquis plusieurs points touchant à la structure argumentale du verbe :

- le verbe est saturé de tous ses arguments,
- les arguments sont syntaxiquement exprimés de la manière qui est statistiquement la plus représentée ; cela veut dire, par exemple, que si le deuxième argument d'un verbe peut être rendu de manière directe ou oblique, c'est le mode le plus commun qui a été retenu pour établir le classement (*iñ' SN vs. iñ' m SN ; ʔk r SN vs. ʔk SN*),
- les arguments sont, autant que faire se peut eu égard au corpus étudié, comptables, définis et singuliers.

Il faut maintenant examiner en quoi l'actionnalité des propositions peut être modifiée quand ces paramètres de départ sont altérés. En configuration de base, le verbe sélectionne un nombre fixe d'arguments : on connaît des verbes monovalents, bivalents ou trivalents (rarement au-delà). Quand tous les arguments sont présents, le verbe est dit saturé. Cela posé, le nombre d'arguments peut être diminué ou augmenté. Il s'ensuit généralement une recatégorisation du procès.

Le problème des variations d'actance suppose résolue la question de la structure argumentale originelle d'un verbe : un verbe accompagné d'un seul argument est-il le résultat d'une réduction de valence à partir d'une situation bivalencielle originelle ?, ou bien s'agit-il d'un verbe intrinsèquement monovalent qui peut, le cas échéant, accepter une augmentation de valence et devenir bivalent ? Ce genre d'interrogations revient régulièrement dans les études consacrées à la structure argumentale des verbes, sans qu'une ligne directrice très claire ait pu être dégagée. L'incertitude qui règne en la matière a poussé certains chercheurs à renoncer à classer les lexèmes verbaux, au profit de la proposition. Cette attitude est privilégiée chez ceux qui étudient la langue parlée dans ses manifestations les plus actuelles tant les emplois intransitifs de verbes réputés transitifs ou, inversement, l'adjonction d'un objet direct à des verbes généralement répertoriés comme intransitifs sont devenus nombreux (cf. *infra*, p. 130). Cette situation crée inévitablement une sorte de brouillard où s'estompent les critères mêmes qui semblaient fonder les notions de transitivité et d'intransitivité¹¹².

¹¹² Cf. les remarques très fines de Larjavaara (2000) à propos du français contemporain.

Et pourtant, travailler uniquement sur la proposition amène à ranger dans des classes différentes « courir dans le parc » et « courir jusqu'au parc », « manger \emptyset » et « manger sa pomme », etc. Cela aboutit à un éclatement considérable de la matière, sans que l'on y gagne beaucoup en clarté. D'une part, dans les paires citées ci-dessus, on occulte le fait que l'on a affaire à un verbe unique – reconnu comme tel par les locuteurs –, ce qui est pour le moins contre-intuitif. D'autre part, c'est se priver un peu vite d'un moyen de mettre en évidence des constantes de type sémantique, dont certaines ont probablement un caractère universel.

Quelle est la valence originelle d'un verbe ?, ou plutôt, quelle est sa valence prototypique ? Cette question a une double portée, théorique et pratique. Sur le plan théorique, il ne fait pas de doute qu'il existe des verbes monovalents, bivalents ou trivalents. Des règles précises permettent d'expliquer les effets de sens obtenus lors d'une augmentation ou d'une diminution de valence. La question ne se pose – il est vrai de manière cruciale – qu'au plan pratique, lorsqu'il faut classer les lexèmes pris individuellement.

Le classement que l'on est amené à adopter n'a probablement pas l'importance qu'on lui prête d'ordinaire. Ce qui compte en revanche, c'est la formulation de règles claires et prévisibles qui permettent d'expliquer tous les emplois du verbe en cause à partir de la structure supposée première. Est-ce que cela revient à dire qu'on se trouve à ce point démuné pour déterminer avec quelque vraisemblance à quelle catégorie appartient un verbe ? Je ne le crois pas. Quelques critères se révèlent ici utiles ; certains ont une validité très générale, d'autres sont spécifiques de la langue étudiée.

- Avec toutes les précautions d'usage, on doit faire appel à la statistique. Si rien ne s'y oppose, on retiendra comme structure fondamentale celle qui est la plus représentée. Les cas d'augmentation ou de réduction seront analysés comme des dérivations.
- Les verbes téliques bi- ou trivalents admettent, sous certaines conditions, l'omission du deuxième ^{et/ou} du troisième argument sans que cela n'affecte l'actionnalité de la proposition. L'argument omis est récupérable par le co(n)texte. Tout autre est la suppression d'un argument, synonyme de réduction de valence, qui entraîne une modification de l'actionnalité (voir ci-dessous).
- En égyptien ancien, la passivisation semble réservée aux verbes originellement bivalents ; les verbes monovalents avec augmentation de valence ne sont pas attestés au passif.

- En égyptien ancien, la réduction de valence oblige le plus souvent à recourir dans la traduction française à un lexème différent, ce qui n'est pas le cas pour les augmentations de valence : *in* SN « faire qqch. » vs. *in* Ø « agir », mais *b3k* « travailler » vs. *b3k* SN « travailler qqch. » (voir *infra*).

Ces quelques considérations montrent que le classement n'a aucun caractère essentiel ni nécessaire. Ce qu'on cherche à estimer, c'est la situation prototypique qui servira de point de départ pour expliquer les modifications valenciennes. Les possibilités de recatégorisation sont nombreuses, largement exploitées d'ailleurs avec, il est vrai, des latitudes variables en fonction des langues et des registres d'expression. La structure argumentale qui est retenue comme première n'a pas davantage de valeur ontogénétique. C'est là un point sur lequel il faut insister¹¹³.

a) *Réduction de valence* Comme la réduction de valence n'a d'intérêt ici que si elle a un impact sur l'actionnalité des procès, on ne s'occupera ici que de la suppression du deuxième^{et/ou} du troisième argument. Mais d'abord, une mise en garde. Il convient en effet de ne pas confondre réduction (*deletion*) et omission d'un argument (*omission under relevance*). Dans le premier cas – le seul qui va nous retenir ici –, il s'agit d'une véritable diminution de valence, dans le second, l'argument omis dans l'énoncé reste présent dans la structure argumentale du verbe. On a donc affaire à un objet zéro.

D'un point de vue typologique, l'omission du second actant direct est un phénomène assez répandu. La latitude en la matière est toutefois éminemment variable. En chinois, par exemple, l'omission de l'objet est impossible, y compris dans les emplois dits génériques du verbe. Une phrase comme « je mange » doit nécessairement comporter un objet, même à référent peu spécifique, comme « je mange de la nourriture » (Lemaréchal 1997 : 50).

D'un point de vue sémantique, j'ai proposé ailleurs (Winand 2004) une répartition, à propos de l'égyptien, entre les « Objets Spécifiques »

¹¹³ Il suffit pour s'en convaincre de faire un peu de diachronie. En égyptien, le verbe *ph* « atteindre » est largement transitif en égyptien de la première phase, mais est traité comme intransitif (*ph* *r* SN « arriver à ») en néo-égyptien, en démotique et en copte, sans doute sous l'influence générale des verbes de mouvement téléiques qui se construisent intransitivement avec la préposition *r*. Et il n'est sans doute pas besoin de rappeler longuement ici les nombreuses manifestations de transitivity à l'intérieur du lexique verbal français.

(OS), pour les cas où l'objet omis possède un référent identifiable, et les « Objets Non Spécifiques » (ONS), pour les cas où l'objet omis n'a aucun référent identifiable¹¹⁴. Pour fixer les idées, voici un exemple d'un OS :

82 : *in mn w^c nīm.tn iw.f sdm md.t km.t,*

iw w^c nīm.w dd :

→ *twi sdm Ø*

« 'n'y a-t-il pas parmi vous quelqu'un qui entend la langue de l'Égypte ? », et l'un d'eux répondit : 'je (l') entends' » (*LES* 75,5–6)

Dans cet exemple-type, l'objet de la deuxième occurrence de *sdm* « entendre » n'est pas exprimé. Il doit être recherché en amont dans le syntagme *sdm md.t km.t* « entendre la langue de l'Égypte ». On a donc affaire à un OS à référent lexical anaphorique. On ne manquera pas de relever ici la différence de comportement entre l'égyptien et le français : la traduction française s'accommoderait fort mal de la non-expression de l'objet.

C'est évidemment à l'intérieur des ONS que l'on trouve les véritables suppressions d'objet, c'est-à-dire les diminutions de valence. J'ai subdivisé les ONS en ONS génériques (ONS-G) et ONS non génériques (ONS-NG). Les cas d'ONS-G sont relativement peu nombreux en égyptien. L'objet n'est, pour ainsi dire, qu'une simple extension de l'idée verbale. Quand il est non exprimé, on peut supposer qu'il réfère à une entité non définie, souvent de type massique. Son absence ne modifie en rien l'actionnalité du verbe. En voici un exemple :

83 : *iw.f wnm.f Ø swr.f Ø m-b3h wsir r^c nb*

« il mange et boit devant Osiris chaque jour » (Budge, *B.D.*, 300,7–8)

L'objet de *wnm* « manger » et celui de *swr* « boire » ne sont pas exprimés. Ils ne sont ni l'un ni l'autre récupérables par le co(n)texte. Il s'agit bien d'objets non spécifiques. Ils comportent de plus un caracté-

¹¹⁴ L'appellation ONS m'est propre. Elle correspond à ce qu'on appelle traditionnellement l'objet générique. Pour ma part, je fais de l'objet générique une sous-catégorie des ONS. Récemment, Larjavaara (2000) a proposé l'appellation « objet latent » pour désigner les objets récupérables en co(n)texte.

tère générique, renvoyant de manière très générale et neutre à de la mangeaille et à de la boisson. L'absence d'un objet plus spécifique ne modifie cependant pas fondamentalement l'action de manger et de boire. On notera l'emploi de l'inaccompli général et la présence d'un TEM-F (*r^c nb*).

La situation est fort différente dans le cas des ONS-NG. Il importe ici de distinguer les verbes téliques des verbes atéliques. Seuls les premiers sont concernés par une éventuelle modification de l'actionnalité suite à un procédé de détélicisation.

La suppression du second argument d'un verbe télique bivalent entraîne généralement la détélicisation du procès. Par contre, la suppression du second argument d'un verbe atélique bivalent reste sans effet sur l'actionnalité du procès.

- Verbes téliques

Voici tout d'abord quelques exemples égyptiens de détélicisation du procès impliquant trois verbes transitifs parmi les plus représentés dans le lexique. Le premier exemple concerne le verbe *iri* « faire ». En l'absence d'objet, il prend le sens d' « agir », c'est-à-dire qu'il exprime une activité qui n'est plus orientée vers l'accomplissement d'un but. Les deux autres verbes *rdi* « donner » et *dd* « dire » sont trivalents. Les deux exemples produits illustrent le phénomène de la double réduction valentielle. Les effets de sens observés sont les mêmes que pour *iri* : le procès exprime une activité sans orientation particulière en l'absence de tout bénéficiaire ou destinataire explicite. *Rdi* et *dd* en viennent à prendre respectivement le sens de « distribuer » et de « parler ».

Par souci de contraste, chaque paire illustre d'abord la situation par défaut (saturation du verbe), puis la suppression du deuxième, voire du troisième argument.

iri + Obj. « faire qqch. » ⇒ *iri* Ø « agir »

84 a : *ih p3 shr bin nty twtw hr ir.f*
 « quel est ce mauvais coup qu'on est en train de faire ? » (KRI II, 383,9–10)

b : *mn ij.n.i is r tm ir Ø*
 « ce n'est pas pour ne pas agir que je suis venu »
 (A. Moret, *Rituel du culte*, p. 105, X, 3–4)

rdi + Obj. + Bén. « donner qqch. à qqu'un » \Rightarrow *rdi* \emptyset \emptyset « distribuer »

85 a : *iw.w dī.t.f n.i*

« et ils me l'ont donné » (P. *BM* 10052, 1,13)

b : *wr dī.f* \emptyset \emptyset

« le grand, il distribue » (*Ptahhotep*, 140)

dd + Obj. (+ Des.) « dire qqch. (à qqu'un) » \Rightarrow *dd* \emptyset (+ Des.)
« parler (à qqu'un) »

86 a : *iw.f hr dd n.f p3y hpr nb m-dī.f*

« et il lui dit tout ce qui lui était arrivé » (*LES* 33,12–13)

b : *sb3 s pw r dd* \emptyset *n m-ht*

« c'est instruire quelqu'un que de parler pour le futur »
(*Ptahhotep*, 517)

Le phénomène n'est pas réservé aux verbes transitifs. Le verbe *šm* signifie au propre « s'en aller » ; il est toujours accompagné d'un complément prépositionnel de direction (*r* + SN). Quand celui-ci est supprimé, l'activité du verbe n'est plus orientée ; il y a détélicisation. *šm* prend alors le sens de « marcher ».

šm + Dir. (*r* + SN) « s'en aller quelque part » \Rightarrow *šm* \emptyset « marcher »

87 a : *iw.sn hr šm.t r šy.t hr by.sn [pr.t]*

« ils s'en allèrent au champ avec leurs semences » (*LES* 11,7–8)

b : *šm.k* \emptyset *if hr sj w3.t*

« sur quel chemin marches-tu donc ? » (*CT* II, 140d)

Cf. P. *Ebers* 108,4–5 : *gmm.k sy hnb3b3.ti rwd.ti hr db5.w.k hr šm.t* « et que tu le trouves tordu et durci sous tes doigts, et mouvant » ; P. *Chester Beatty* III, 7,7 : *ir m33 sw s m rsw.t hr šm.t* \emptyset *hr msh* « si un homme se voit en rêve en train de marcher sur une place de repos (?) ».

Pour l'égyptien, on notera que la réduction de valence est parfois le seul moyen pour exprimer un procès qui, dans nos langues, se rend par un lexème différent. C'est ainsi que l'égyptien ne possède qu'un seul verbe *in* pour exprimer à la fois l'idée de « faire » (télique) et l'idée d'« agir » (atélique). De même, il n'existe pas en égyptien de

verbe signifiant « distribuer » ; ce type de procès est repris par *rdi* avec réduction valentielle simple ou double. Même remarque en ce qui concerne les verbes intransitifs. La manière habituelle d'exprimer l'idée de marcher est d'utiliser le verbe *šm* « s'en aller » et d'en supprimer le second argument.

Comme on peut s'y attendre, la réduction de valence va souvent de pair avec une aspectualité imperfective (Winand 2004 : § 3.4).

- Verbes atéliques

Si la suppression du second argument d'un verbe atélique n'affecte pas l'actionnalité du procès, elle induit des effets de sens qui ont une incidence sur l'aspectualité de l'énoncé. Le procès acquiert un caractère général, en élargissant en quelque sorte son activité à tous les champs possibles. En égyptien, le verbe *sdm* « entendre », employé sans objet, signifie « avoir une capacité d'écoute », « être doté du sens de l'ouïe » (cf. la présence de *šh* « sourd » *infra*, ex. 89a).

Sans grande surprise, l'inaccompli général est très souvent employé dans ce type de constructions. C'est que le procès est alors fort proche d'une situation. Il s'en distingue néanmoins par son caractère dynamique. C'est tout ce qui sépare une phrase comme « je fume » de « je suis un fumeur ». En contexte, les deux formulations peuvent bien s'entendre en concurrence, mais la première présente le procès comme une activité tandis que la deuxième pose l'appartenance à une classe. Voici deux exemples égyptiens, avec la présentation déjà adoptée pour les verbes téliques.

m33 + Obj. « voir qqch. » ⇒ *m33* Ø « voir »

88 a : *iw.f m33.f wsir r nb*

« il voit Osiris chaque jour » (*CT* VII, 507e)

b : *ir s nb nty im iw.f m33.f Ø*

« quant à tout homme qui est là, il voit » (*CT* VII, 365g–366a)

sdm + Obj. « entendre qqch. » ⇒ *sdm* Ø « entendre »

89 a : *mtw.f sdm p3 dd.sn nb*

« et il écoutait tout ce qu'ils disaient » (*LES* 10,14)

b : *in mntk shj iw bw ir.f sdm* Ø
 « es-tu un sourd qui n'entend pas ? » (LEM 36,10)

b) *Augmentation de valence* L'augmentation de valence entraîne généralement l'effet de sens inverse de la suppression d'un argument. La présence d'un nouvel argument précise la portée de l'action, ce qui revient aussi le plus souvent à la délimiter. On est donc en présence d'un phénomène de télécisation. L'ajout d'un argument peut se faire de deux façons : soit de manière directe (objet direct), soit de manière indirecte (groupe prépositionnel). Le choix dépend en large partie du rôle sémantique prêté à ce nouvel argument. Si le procès affecte directement le nouvel argument (+ pat), celui-ci sera prototypiquement exprimé de manière directe. En revanche, si le nouvel argument n'est pas affecté par le procès lui-même (- pat), se contentant d'en marquer la limite qui, une fois atteinte, signifie la fin du procès, il sera alors exprimé de manière oblique¹¹⁵.

¹¹⁵ Dans la pratique, les choses peuvent être notoirement compliquées. Dans la synchronie du français, on peut trouver « courir Ø », « courir dans le parc », « courir jusqu'à la maison » et « courir le marathon ». Il y a consensus pour considérer que les deux premières propositions sont des activités atéliques : le verbe manifeste une manière de mouvement – courir, et non marcher ou sautiller – non orienté ; la délimitation de l'espace dans lequel le mouvement s'effectue (courir dans le parc) ne change rien à l'actionnalité du procès. Les deux dernières propositions sont analysées comme des événements téliques. Une limite est expressément assignée à la course, laquelle prendra nécessairement fin quand l'agent sera parvenu à la maison dans le premier cas, et quand le coureur sera parvenu au bout de ses 42,195 km dans le second. La manifestation du second argument se fait à l'aide d'un groupe prépositionnel dans le « courir jusqu'à la maison », mais de manière directe dans « courir le marathon ». Les parcours référentiels sont donc différents. Dans le premier cas, seule la limite importe. Dans le second, le parcours lui-même est érigé au rang de patient : à chaque pas que fait le coureur, le marathon se construit. On a donc affaire à un procès gradable. On pourrait dire qu'on a couru le marathon pendant une heure avant d'abandonner, alors que courir jusqu'à la maison pendant une heure n'a guère de sens. À cela, il faudrait encore ajouter des emplois transitifs où courir a le sens de poursuivre ou de chercher à atteindre à la course comme « courir le lièvre », « courir le cachet », « courir la bague », etc. La question du classement de ces verbes se pose essentiellement en synchronie. Prenons le cas du français. On observe un grand nombre d'emplois transitifs de verbes qui ne connaissent, il n'y a pas si longtemps, qu'un usage intransitif. D'un point de vue évolutif, on est autorisé à considérer que l'emploi transitif est second par rapport à l'emploi intransitif. Mais est-ce encore licite de faire ce genre de distinction en synchronie ? Les dictionnaires français observent un classement qui reproduit l'évolution diachronique. Dans le *Grand Robert*, par exemple, la notice consacrée à « bouillir » s'ouvre par les emplois intransitifs ; l'emploi transitif vient en dernier lieu et est très peu développé. Le traitement de « bouillir » contraste avec celui de « travailler » où les emplois transitifs, conformément à l'étymologie, viennent en tête de

L'effet sur l'actionnalité du procès est fonction à la fois de la nature de l'élément ajouté (argument ou satellite) et de la forme qu'il revêt. Ainsi dans la paire ci-dessous, on peut observer une gradation allant du plus général, une activité atélique, au particulier, un procès télique.

- a « travailler » → « travailler le bois » → « travailler la statue »
 b « courir » → « courir dans le parc » → « courir jusqu'à la poste »

Dans l'exemple a), l'ajout d'un deuxième argument ne modifie pas automatiquement l'actionnalité du procès ; dans la première variante, « travailler le bois », le fait que l'objet soit une entité de masse bloque la télécisation du procès. Toutefois, il est vrai de dire que l'augmentation de valence entraîne une spécification de la portée du procès. Dans la seconde variante en revanche, « travailler la statue », le fait que l'objet soit une entité comptable et définie suffit à recatégoriser le procès dans la classe des accomplissements. Des observations analogues peuvent être tirées de l'exemple b) : il faut ici observer la différence de sens entre l'ajout d'un satellite « courir dans le parc » et l'ajout d'un deuxième argument « courir jusqu'à la poste ». À nouveau, dans le premier cas, la présence d'un satellite précise la portée du procès, sans en oblitérer la valeur fondamentale : la proposition demeure atélique. En revanche, l'apparition d'un deuxième argument, comptable et défini, fait basculer le procès dans la classe des accomplissements. Dans sa version télique, courir exprime une modalité particulière du mouvement générique, incarné en français par la paire « aller/venir » ; courir, c'est aller ou venir, en fonction du centre déictique, d'une certaine manière, qui s'oppose à d'autres modes de déplacement comme voler, nager, trotter, marcher, etc.

La locution « travailler le bois » pose le problème des objets internes (« vivre sa vie ») et de ce que la tradition grammaticale appelle les accusatifs de relation¹¹⁶. Leur présence aux côtés d'un verbe atélique ne suffit pas à le rendre télique. L'égyptien en fournit quelques illustrations. Le premier extrait ci-dessous (*hnn.sn hn.t* « naviguer de la navigation ») est un exemple clair d'objet interne : l'activité demeure atélique. On notera l'emploi d'un inaccompli général.

la rubrique. Les emplois intransitifs sont mentionnés à la fin ; ici aussi des considérations d'ordre diachronique semblent jouer puisque l'usage intransitif de « travailler » est présenté en relation avec la sortie d'usage de « œuvrer ».

¹¹⁶ Voir récemment Jansen-Winkeln (1994b).

Le deuxième exemple est susceptible de deux interprétations. On peut analyser le groupe *mnḥ.n.i ib.i* comme le résultat d'une transitivisation du verbe *mnḥ* « se montrer excellent », c'est-à-dire « rendre mon cœur (*ib.i*) excellent ». Cette possibilité est bien attestée avec les verbes de « qualité » (cf. *infra*, ex. 98 et suiv.). Mais on peut également songer à faire de *ib.i* un complément de relation : ce type de construction est banale avec les adjectifs de qualité (type *nfr ḥr* « beau de visage »).

90 : *ib n ḥm.k r ḳbb n m33*

→ *ḥnn.sn ḥn.t m ḥd m ḥnty.t*

« le cœur de Ta Personne se réjouira en voyant comme elles font de la rame en descendant et en remontant le fleuve »
(P. *Westcar*, 5,3-4)

Cf. *mm.i my.t it.i* « je suis vraiment en train de pleurer, mon père »
(*Pyr.*, 1163 P').

91 : *n-3.t-n mnḥ.n.i n.f ib(i)*

« tellement je me suis montré excellent de cœur pour lui »
ou « tellement j'ai rendu mon cœur excellent pour lui » (*Urk.*
IV, 350,10)

L'ajout d'un objet générique est également sans effet sur l'actionnalité du procès. Dans l'exemple suivant, le verbe *mdw* « parler » (intransitif, activité atélique) reçoit un objet peu spécifique, *bīn.t* « de mauvaises choses », à valeur quasi adverbiale.

92 : *dḏi.k ḥpr iḳr.k r.f*

m gr

→ *iw.f ḥr md.t bīn.t*

« c'est en gardant le silence, tant qu'il parle mal, que tu rendras manifeste ton excellence contre lui » (*Ptahhotep*, 70-71)

Cela posé, l'augmentation de valence, avec télicisation du procès est bien attestée en égyptien, de manière toutefois fort variable suivant les classes d'actionnalité. Comme on peut s'y attendre, les verbes d'état ne se prêtent guère aux procédés de recatégorisation. Le verbe *mn* « rester » prend, dans quelques rares cas, un deuxième argument direct. Son sens se distingue alors fort peu du causatif correspondant, *smn* « établir ».

93 : *mn.în.k hntš n kšb.t.f m db^c.w.k*
 « alors tu maintiendras la pointe de sa poitrine avec tes doigts »
 (P. *Smith* 13,13 = *Bardinet* 1995 : 513)

94 : *n imn.t(i) sw im*
 « avant que je ne l'aie installé là-bas » (*CT* VII, 237i)

Dans l'exemple suivant, *mn* se comporte comme un verbe de mouvement. L'effet de sens qui en résulte correspond assez bien au français « s'installer quelque part » ; comme dans les deux cas traités ci-dessus, le sujet reçoit une valeur agentive :

95 : *mn.în hm.f r hmnw*
 « et alors Sa Personne s'installa à Hermopolis » (*Urk.* IV, 1510,3)

Les verbes intransitifs d'activité atélique prennent un sens télique quand on leur adjoint un objet comptable. Dans l'exemple suivant, le verbe *bšk* « travailler » est de plus conjugué au parfait résultatif, c'est-à-dire à un aspect qui postule la télécité du procès :

96 : *iw nšy.sn ^cmdy bšk m nbw*
 « ses supports ont été travaillés avec de l'or » (*LEM* 53,4-5)¹¹⁷

Le procédé est également bien attesté avec les verbes d'activité qui expriment un mouvement. Dans l'exemple suivant, le verbe *mš^c* « marcher » reçoit un deuxième argument exprimé de manière oblique (*r* + SN), ce qui est la manière prototypique de rendre la Direction avec les verbes téliques (cf. *iwi' r SN* « venir chez SN », *spr r SN* « arriver chez SN », etc.) :

97 : *wn.în s3.t <n> pš wr š n hš hr mš^c r km.t*
 « alors la fille du grand prince de Khatti s'en alla en Égypte »
 (*KRI* II, 250,7-10)¹¹⁸

¹¹⁷ Sur ^c*mdy*, terme d'origine sémitique (Hoch 1994 : n° 77), qualifiant une pièce de char, cf. Schulman (1986 : 28-29).

¹¹⁸ Voir encore *iw.f hr š.t.f r mš^c r B in.t n pš ^cš* « et il se mit en marche jusqu'à

C'est sans doute avec les verbes de « qualité », que l'ajout d'un second argument est le mieux documenté. Cette possibilité est déjà connue en ancien égyptien.

98 : *inp hr w^cb.i*

« Anubis est en train de me purifier » (CT IV, 344a-b)

Cf. *Urk.* I, 79,26a : *ink hm w^cb.w.n ntr nⁱwty ʔ.f* « je suis quelqu'un dont le dieu de la ville a purifié la bouche » ; *Urk.* IV, 1031,9 : *n k3(i) hrw m pr nb sgr* « je n'ai pas élevé la voix dans le domaine du maître du silence » (cf. la version modernisée de KRI VI, 18,7 : *bwpw.i k3 hrw . . .*).

99 : *mk wi hn^c.k hr mp h^c.w.k, hr nht phty.k*

« vois, je suis avec toi à rajeunir tes membres, et à fortifier ta vigueur » (Abyd. Mar. I, 25)

Les relations qui lient le verbe de qualité ainsi transitivé à sa contrepartie causative (*nfr.f* vs. *snfr.f*), quand cette dernière existe, sont notoirement complexes. Ils doivent encore faire l'objet d'une évaluation approfondie. L'exemple ci-dessous en est une belle illustration ; l'alternance entre *w^cb* et *sw^cb* est peut-être à rechercher dans le trait ± animé de l'objet :

100 : *w^cb tw hr (. . .)*

dhwty sw^cb.f w3w.t nfr.t

« puisse Horus te purifier (. . .) alors que Thot purifie les beaux chemins » (CT IV, 377b-d)

L'augmentation de valence est très rarement attestée avec les achèvements intransitifs. Elle n'entraîne évidemment pas de modification d'actionnalité, mais elle provoque un changement sémantique. Dans les quelques rares exemples dont on dispose, le verbe acquiert un sens causatif. Dans les deux exemples suivants, l'ajout d'un argument rend le verbe causatif (*hr* « tomber » → *hr* SN « faire tomber SN » ; *h3i* « tomber » → *h3i* SN « faire tomber SN »)¹¹⁹ :

la vallée du pin parasol » (*LES* 22,13-14), où le sens inchoatif provient de l'auxiliaire aspectuel *ʔi r* ; tournure identique dans *Apophis & Seqenenrê*, 2,11-3,1 = *LES* 88, 8-9.

¹¹⁹ Cf. Vernus 1980 : 119, n. 12 ; Polotsky 1976 : 28, § 3.2.2.

- 101 : *ḥr.î p̃ mšwš lbw*
 « j'ai abattu le Meshouesh, les Libyens » (P. *Harris* I, 77,2)
- 102 : *îr ḥ̃.k z.t p̃.n.s ḥ̃(i).t ḥ̃.t m̃ mw*
 « si tu examines une femme qui a déjà évacué des matières aqueuses » (P. *Ebers*, 96, 16–17)

Le parcours qui conduit de l'emploi absolu d'un verbe intransitif à sa transitivisation via l'ajout d'un second argument n'est pas toujours direct. L'égyptien connaît à tout le moins une étape intermédiaire où l'activité est rapportée de manière indirecte à un objet. Les deux exemples suivants illustrent le phénomène. Dans le premier, l'activité du verbe *ktkt* « remuer » concerne les jambes et les bras. L'expression demeure intransitive ; les parties du corps concernées sont envisagées comme le lieu où s'exerce le procès : *m* + SN « dans SN » (cf. *infra*, p. 137). En revanche, dans le second exemple, le même verbe reçoit un objet direct. Le sens pris par le verbe est différent : l'objet est dès lors perçu comme un Patient, pleinement affecté, dont la situation se trouve modifiée à la fin du procès.

- 103 : *m̃ s mw̃t*
 → *îw.f ḥr ktkt m rd.wy.f m dr.tj.f,*
îw tp.f mn
 « comme un homme mort, mais qui tremble des jambes et des bras, et dont la tête est immobile » (P. *DeM* 1, pl. 10,5)
- 104 : *ñ nty îw.w ktkt nkt îm.w n dw̃ ḥr-s̃ dw̃*
 « ceux qui toucheront à quoi que ce soit de cela dorénavant » (*Décret pour Maâtkarê*, l. 5–6 = Winand 2003 : 643)
 Cf. *KRI* I, 322,12–13 : *ḥñ.tn tn ktkt Ø m t̃ s.t nty ʕ* « et ne faites plus de bouleversements dans cette place qui est parfaite », avec non-expression de l'objet.

c) *Modification de l'expression grammaticale des arguments* Le second argument d'un verbe transitif est parfois rendu de manière oblique. L'actionnalité du procès s'en trouve dès lors modifiée.

i) *La préposition n* Quelques verbes contruisent parfois leur objet avec la préposition *n* « à », qui introduit prototypiquement le Bénéficiaire.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une recatégorisation du second argument, mais d'une structure valentielle à trois éléments dont le second argument a été effacé. Le verbe ζ « crier » en est un bon exemple. Construit avec un objet direct, il signifie « pousser un cri » (p. ex. ζ *sgb*) ; l'expression peut être complétée par un destinataire « crier qqch. à qqu'un ». Dans un troisième temps, la construction tripartite peut se réduire à deux éléments, le sujet et le destinataire ; ζ *n* SN signifie alors au propre « crier (qqch.) à qqu'un », de là « appeler qqu'un », ce qui peut donner l'illusion d'une construction oblique de l'objet :

105 : $\zeta n.i \text{ hr } i\check{s} \emptyset n m\check{s} nty m dp.t tn$
 « alors j'appelai l'équipage qui était sur ce bateau » (*Naufragé*, 170)

Le verbe *sdm* « entendre » est bien attesté avec un bénéficiaire, sans objet exprimé, dans le sens de « écouter quelqu'un, obéir à quelqu'un » (cf. *hear someone vs. listen to someone*)¹²⁰. L'origine de la construction est sans doute une locution du type « écouter quelque chose au bénéfice de quelqu'un », ce qui a conduit au sens de « prêter l'oreille à », voire, avec un sens spécialisé, « obéir ». Cette tournure n'est que très rarement attestée¹²¹. Aussi, en synchronie, les choses se présentent-elles comme si on avait une opposition entre une construction avec objet direct, *sdm* SN « entendre quelqu'un », et une construction avec objet oblique *sdm n* SN « écouter quelqu'un, obéir à quelqu'un »¹²². Le changement de construction a pour effet principal de faire du sujet un agent effectif, ayant plein contrôle sur le procès, ce que montrent notamment les nombreux emplois à l'impératif. La tournure oblique est néanmoins attestée dans un grand choix de paradigmes verbaux :

¹²⁰ Avec *m33* « veiller à » : St. *BM* 589, 9 ; *Ens. d'Amenemhat I^{er}*, I,8.

¹²¹ *ir p3 nty iri B šps.t r dd n.i, iw.i r sdm.f n.s* « ce que me dira la vénérable, je l'écouterai favorablement » (*LES* 17,15-16). Dans cet exemple, il est difficile de traduire en français à la fois l'objet et le bénéficiaire ; aussi ai-je choisi de rendre ce dernier par un adverbe, l'identité de la personne bénéficiaire étant suffisamment claire d'après le contexte immédiat.

¹²² C'est d'ailleurs ce que semble impliquer la possibilité de mettre la tournure au passif impersonnel : *iw rdi.n.f sdm(.w) n.i m-b3h m-3* « il fit en sorte que l'on m'écoute en présence de l'avaleur d'âne » (*CT* I, 298h). Tout autre est la construction *sdm r* + SN, qui se répand à partir du démotique, sans doute sous la pression analogique de *mw* « voir », de la même manière que la construction de *ph* « atteindre » s'aligne sur celle de *spr* en néo-égyptien.

106 : *sḏm r.k n.ī*

« prête-moi donc l'oreille ! » (*Désabusé*, 67)

Cf. *sḏm r.k n r3.ī, mk nfr sḏm Ø n rmt* « prête donc l'oreille à mes paroles, car il est bon pour l'homme d'écouter » (*Naufragé*, 183).
De même, au vétitif : *m rdī sḏm.tw n.sn* « qu'on ne leur prête pas l'oreille » (*St. juridique de Karnak*, l. 10).

107 : *īr grt sḏm n šhr(ī), n īw ḥ.t īm.f*

sḏm n(ī) ḥr dws nīr

tm sḏm n(ī) ḥr (dd) īrtw

« ainsi celui qui obéit à mon dessein, il ne lui arrive rien, celui qui m'écoute loue dieu, celui qui ne m'écoute pas dit 'Malheur à moi !' » (*Ankhtifi* 13, VIa10)

La différence de sens entre les deux constructions apparaît clairement dans l'exemple suivant :

108 : *ī.tm.k sḏm n.f*

sḏm.k 3b.t.f īmj.t tp.k

« si tu ne l'écoutes pas, tu entendras sa flamme qui est sur ta tête » (*Pyr.*, 675b)

On rattachera au même procédé l'exemple suivant impliquant cette fois le verbe *mri* « s'empresser de » :

109 : *īw ḥm.f (s,w,s) ḥr mri.t n.f r-īkr zp 2 m 3 wnw.t*

« et Sa Personne (V,S,F) se prit immédiatement d'une extrême affection pour lui » (*LES* 28,14)

ii) *La préposition m* Tout autres sont les cas où l'objet est construit de manière oblique au moyen de la préposition *m* « dans ». Ce type de construction pose notamment un problème non encore résolu de manière satisfaisante dans la grammaire de l'égyptien. La théorie qui prédomine aujourd'hui est de considérer que l'égyptien recourt à une construction oblique pour des raisons essentiellement (sinon strictement pour certains) énonciatives. De fait, l'emploi d'une tournure prépositionnelle permet de rhématiser l'objet en recourant à une forme verbale en emploi emphatique (Silverman 1980)¹²³.

¹²³ L'analyse proposée par Reintges (1997 : 232) ne s'éloigne pas fondamentalement de cette proposition, reconnaissant dans cette construction une motivation

Le passage donné ci-dessous constitue un des exemples-types en la matière :

- 110 : *dīdī.k n.f m it hḳḳ.t 8 n ibd*
 « c'est 8 héqat d'orge par mois que tu devras lui donner »
 (P. *Héqanachte* I, 17)

Cf. *Naufragé*, 20 : *irr.k m hr.t-ib.k* « tu n'en feras qu'à ta guise » ;
Ens. d'un homme à son fils, § 2 : *sbḳḳ.f m dīdī bḳw.f* « il ne rend heureux que celui qui répand sa puissance » ; *Ens. loyaliste*, § 3 : *sḏḏ.f m mdd mṯn.f* « il n'approvisionne que celui qui suit son chemin » ;
Mérikarê, 67 : *rḥ.n nṯr m irr n.f* « le dieu ne reconnaît que celui qui agit pour lui ». Ajouter sans doute : *Oasien*, B1 92 : *ph.k m 3pd.w dḏ* « tu n'atteindras que des volailles grasses ».

Si plusieurs exemples se laissent effectivement interpréter de la sorte, il est fort peu probable que ce soit le trait fondamental, définitoire de la construction. Certains exemples résistent, en effet, à l'explication de type énonciatif :

- 111 : *imy tw wnm.ī m B mṣ.t n pḳy kḳ*
 « fais donc que je mange du foie de ce taureau ! » (*LES* 26,3–4)

Cf. *CT* II,35g : *wnm.k m s.t.k mḳ.t* « tu te nourriras de ta fille Maât ».

- 112 : *iw-ms itrw m snf, swr.tw im.f*
 « dès lors, le fleuve est de sang, et on en boit » (*Admonitions*, 2,10)

- 113 : *iw swr.f m mw šnš*
 « après avoir bu de l'eau fétide » (*LEM* 26,12)

Ces exemples, parmi beaucoup d'autres, montrent clairement que la construction oblique n'est pas liée nécessairement à l'expression rhématique de l'objet (construction emphatique).

énonciative. Selon lui, l'égyptien recourt occasionnellement à ce qu'il appelle curieusement un antipassif, consistant à transformer l'argument interne d'un verbe transitif en un satellite marqué par la préposition *m*. La fonction énonciative de cette manipulation correspond à une focalisation de l'objet (« *In other words, the 'adverbialization' of the patient in the antipassive highlights its focal status* » (Reintges 1997 : 233).

Pour ma part, je serais enclin à considérer cette construction comme une dérivée de l'emploi locatif, avec des effets de sens bien connus, comme l'expression du partitif (voir déjà Spiegelberg, *DG*, § 251–52 ; Polotsky, *Grundlagen*, II : 221). Cela va de pair avec l'observation que ce sont les substantifs de masse qui se prêtent le mieux à ce type de construction. L'explication proposée permet également de raccrocher sans peine cet emploi de la préposition *m* à sa valeur prototypique. Du point de vue de l'actionnalité, la construction oblique transforme le procès en une activité atélique, tout en sauvegardant la présence de l'objet. Ce dernier n'est plus considéré comme la finalité, le point d'aboutissement du procès, mais comme le champ où s'exerce une activité. On obtient ainsi un continuum qui va de l'expression de la situation jusqu'à l'objet direct, en passant par l'origine et l'objet partitif.

Les deux premiers exemples illustrent l'emploi de *m* avec des verbes d'activité. Le sens du groupe prépositionnel est encore fort proche d'une situation. On notera au passage que le français recourt dans le premier exemple à un pronom locatif :

114 : *hrw pn d̄.t b̄ n̄.t n̄ ks r b̄k im.s*
 « en ce jour, donner le fer de l'herminette à Qes pour qu'il y travaille » (*KRI* VI, 137,14–15)

115 : *hr-ir sw hr rmn.wy n̄-n mt̄,*
 → *iw.f hr ktkt m nhb.t.f*
 « et quand il fut sur les épaules des gens, il se mit à remuer du cou » (*LES* 26,10–11)

Les six exemples suivants illustrent l'emploi de *m* pour marquer la provenance dans une construction où l'objet direct (ou le sujet dans une tournure passive) n'est pas exprimé, parce qu'il représente sémantiquement quelque chose de neutre et d'indéfini. Cette étape est importante puisqu'elle ouvre le chemin vers l'emploi partitif :

116 : *n in.tw Ø m db̄w.t n.t p̄ h̄bsw 11*
 « il n'a pas été apporté (quelque chose) hors des salaires de ces onze conscrits » (*P. Kahun* VI, 4, v° 13–16)

Cf. l'existence de variantes contextuelles : *P. Leyde* I 343 + 345, R° VI, 13 : *ir.n.i kn swr st m p̄y.f nm vs.* *O. Leipzig* 13, 3 : *i.ir.k kn swr Ø m p̄y.f [. .]*.

- 117 : *nn i.t Ø im.i*
 « sans que me soit pris quelque chose » (*Naufragé*, 80)
- 118 : *h3i, im Ø im.f*
 « descends et ramènes-en » (P. *Westcar*, 11,25)
- 119 : *By.f Ø m p3y pr-n-st3*
 « il a volé (quelque chose) de ce naos portatif » (KRI VI, 801,12)
 Cf. *infra*, ex. 568, 712.
- 120 : *iw wn iw.i d.t Ø n.w m p3 in.i irm X*
 « car je leur aurais donné de ce que j'avais acquis avec X » (KRI VI, 740,12)
- 121 : *ir mt nb nty iw.sn r mmmn Ø m wd pn*
 « quant à ceux qui bougeraient (quelque chose) de cette stèle » (St. *Louvre* 108)

L'exemple suivant, tiré des *CT*, montre une variation intéressante : alors que la majorité de la tradition a opté pour une construction directe, B10Cb a préféré la tournure indirecte. Celle-ci a pour effet de détéliciser le procès en le faisant passer dans la catégorie des activités : en français, c'est tout ce qui sépare « gouverner quelque chose » de « exercer le pouvoir quelque part » :

- 122 : *hk3.n.f m hr.t-ntr*
 « maintenant qu'il exerce le pouvoir dans la nécropole » (*CT* I, 242d B10Cb)

La construction oblique ne donne qu'un accès indirect à l'objet. C'est un peu ce qui sépare, en français, « toucher qqch. » de « toucher à qqch. ». Comme on peut s'y attendre, ce type de construction entretient des affinités évidentes avec la sphère de l'imperfectif¹²⁴ :

¹²⁴ Un effet similaire peut être obtenu avec la préposition *n* : ce tour peut conférer une nuance d'intentionnalité, de volonté, proche, sur le plan aspectuel, du mellique ou de l'inchoatif. On notera que deux des trois exemples cités ci-après contiennent une négation, et qu'ils sont employés impersonnellement : *z p pw n hsf.tw n Nmt(j)-nht pn hr nhj n hsmn hn' nhj n hm3.t* « est-ce l'occasion de s'en prendre à ce Nemyt-nekhet pour un peu de natron et un peu de sel ? » (*Oasien*, B1, 77-79) ; *mj*

123 : *sn.w bīn(.w), īnn.tw m drdr.w r mtt n.t īb*

« les frères sont devenus mauvais ; on va maintenant chercher des étrangers pour l'affection » (*Désabusé*, 117–118)

Cf. *Désabusé*, 124–125 : *īnn.tw m hmm r shr.t n.f* « on a recours à un inconnu pour se plaindre à lui ».

Le passage suivant, tiré de la *Sagesse de Ptahhotep*, montre à nouveau un partage de la tradition : l'inaccompli général passif *īw sdm.tw.f* dans le P. *Prisse* suivi d'un sujet nominal *ʕk.w*, un inaccompli général emphatique passif impersonnel avec expression oblique du sujet *m ʕk.w* dans le P. *Londres*. Il n'est pas impossible que la variante porte sur le caractère défini ou non de l'objet¹²⁵.

124 a : *īw īn.tw ʕk.w wn ʕk*

« on amène les amis quand il y a misère (*Ptahhotep*, 349 P)

b : *īnn.tw m ʕk.w wn ʕhw*

« on amène des amis quand il y a de l'affliction » (*Ptahhotep*, 349 L)¹²⁶

n hm(.ī) wdḅ.f wrt nj sk(.w) n.f « il est agréable à ma Majesté qu'il soit très bien portant et qu'on ne cherche pas à le battre » (*Urk.* I, 232,10–11) ; *sk sbk-htp pn m wmm n sb(i)n(.w) n.f* « car ce Sobekhotep est un mangeur, on ne peut tenter de l'amoin-drir » (P. *Berlin* 9010, 7 = *ZAS* 61, p. 71).

¹²⁵ On relèvera encore la rupture de construction dans l'exemple suivant, où le régime de *thī* apparaît une fois sous la forme d'un régime direct et l'autre fois sous la forme d'un tour prépositionnel : *m-dr īw pḅy-nḅsy īw.f thī pḅy.ī ḅry, īw mn thī im.f* « après que Panéhési fut venu et eut limogé mon maître, alors qu'il n'y avait pas d'atteinte à son égard » (P. *BM* 10383, 2,5). Il n'est pas impossible que *thī* connaisse ce qu'on appelle une fracture d'actance : objet direct aux formes de l'accompli et tourmure indirecte à l'inaccompli. Les exemples suivants vont dans ce sens. À l'accompli : *ʕn.ī wsb n pḅ thī tw(.ī)* « je tirerai vengeance de celui qui m'a fait du mal » (*LES* 18,2–3) ; à l'inaccompli : *īw bw ir pḅ wr n ḅtḅ thī r pḅ ḅ n km.t r nhḅ* « et le prince de Khatti ne s'en prendra jamais à la terre d'Égypte » (*KRI* II, 227,15) ; *r-nty : sdm.ī r-dd tw.tn ḅr thī r nḅ-n rmt n pḅ ntr* « j'ai entendu dire que vous vous en prenez aux gens du dieu » (*KRI* I, 322,5–6). Ce n'est toutefois pas une règle absolue, seulement une tendance statistique ; c'est ainsi qu'on trouve la construction oblique à l'accompli : *r-dd thī.tn r nḅ-n rmt n pḅ ntr nty <m>-sww.tn gr* « vous avez (encore) commis des exactions contre les gens du dieu qui sont dans vos circonscriptions » (*KRI* I, 322,7–8). En revanche, l'inaccompli ne semble pas tolérer la construction directe. Les phénomènes de fracture d'actance ne sont pas rares typologiquement : par exemple, en hindi, langue normalement accusative, on recourt à une construction ergative brisée au perfectif (Abraham : 1996, 12). De manière générale, ce comportement est caractéristique des langues indo-iraniennes, mais aussi du géorgien, de langues australiennes, et de certaines langues tibéto-burmanes : cf. Lazard 1994 : 223–228.

¹²⁶ Il faut peut-être encore citer le passage suivant, avec toutes les précautions

L'exemple suivant est aussi digne de mention : le verbe *rḥ* « apprendre à connaître » est conjugué à la forme relative de l'accompli. Il est accompagné d'un complément introduit par la préposition *m*. L'antécédent est sémantiquement vide et n'est pas exprimé. Il en reste toutefois une trace indirecte dans le verbe lui-même sous la forme de la marque du féminin. Ceci confirme donc l'analyse proposée pour les exemples ci-dessus :

- 125 : *im.k ʕ ib.k r.f ḥr rḥ.t.n.k im.f ḥnt.w*
 « ne sois pas présomptueux à son égard par ce que tu connais déjà de lui » (*Ptahhotep*, 178–81)

L'exemple suivant va dans le même sens :

- 126 : *sdd.i rf ḥpr.t ḥr.i m mʕ.t.n.i m bʕw.{f} <k>*
 « je raconterai donc ce qui m'est arrivé conformément à ce que j'ai vu de ta puissance » (*Naufragé*, 142–43)

Cf. Rouleau de cuir de Berlin, 4 : *mṯn ḥm.i ḥr ʕw kʕ.t ʕḥ m ʕp m ʕḥ.t n m-ḥt* « Écoutez ! Ma Personne conçoit présentement des travaux et songe à une entreprise qui serve l'avenir ».

La troisième étape est constituée par les emplois partitifs, qui ne sont qu'un développement naturel de la fonction de *m* pour marquer l'origine. Les exemples en sont particulièrement nombreux. Là où la vérification est possible, la construction oblique peut commuter avec la construction directe, ce qui entraîne, bien sûr, un effet de sens. Dans l'exemple ci-dessous, la construction directe implique la consommation totale de l'objet, tandis que la tournure oblique ne postule rien de tel :

- 127 a : *wmm.k t.k*
 b : *wmm N pn m t.f pn*
 a : « tu mangeras ton pain » (*CT I*, 11e B2Bo)
 b : « cet N mangera de son pain » (*CT I*, 11e T9C)

d'usage eu égard à l'état fragmentaire du papyrus : *Nouvelle histoire de revenant*, A, x+5 : *ʕʕp pʕ nds m wnh n ḥbs* « (fit en sorte que) le bourgeois reçoive des habits de fête ». Posener relève en note (1960 : 81, n. 3) que *m* s'ajoute parfois dans des copies tardives de textes classiques : *Ens. d'Amenemhat I^{er}*, IVc et IVd.

Un effet bien connu de ce genre de tournure est de restreindre la portée du procès :

- 127b : *ḏd.t(w) n(.i) bīn,*
ḏd(.i) m nfrw n nb(.i)
 « même si l'on me parle mal, je ne parlerai que bien à mon maître » (*Siut* IV, 64–65)

La tournure oblique peut être mise au passif impersonnel, ce qui semble un indice en faveur de la réinterprétation de l'objet¹²⁷ :

- 128 : *iw ms itrw m snf, swr.tw.Ø im.f*
 « en vérité, le fleuve est de sang, on en boit » (*Admonitions*, 2,10)

Dans l'exemple suivant, la tournure indirecte implique sans doute que le locuteur n'a pas l'intention d'informer complètement ses interlocuteurs :

- 129 : *ḏi.i rh.tn m ntt wḏd.t hr.i*
 « je vais faire en sorte que vous sachiez (quelque chose de) ce qui m'a été enjoint » (*Urk.* IV, 352,16)

De même, *ist grt rdī.n.f rh hm.f m b3.f* « car il faut savoir qu'il a fait en sorte que Sa Personne ait connaissance de sa puissance » (*Urk.* IV, 43,14). D'après le contexte, il est clair que le sujet est un dieu. La tournure oblique indiquerait alors de manière assez subtile que la connaissance totale de dieu n'est pas réalisable.

On retrouve une construction identique au négatif, où l'effet de sens partitif est bien perceptible. La tournure oblique sert à renforcer la négation en insistant sur le fait que pas même une partie de la classe n'est concernée :

- 130 : *n rh.f im*
 « il n'en sait rien » (*Admonitions*, 9,4)
 Cf. *in hm.k m h3w.i* « serais-tu ignorant de mon affaire ? » (*Oasien*, B1, 166).

¹²⁷ Cf. *ir šm s 3 hr w3.t, gmm.tw.Ø m s 2* ; *in ʕ3.t sm3 ʕd.t* « si trois hommes s'en vont en chemin, on n'en retrouve que deux ; c'est la majorité qui tue la minorité » (*Admonitions*, XII, 13–14), où l'on a la combinaison du partitif et d'une construction emphatique. On notera à nouveau la présence d'un passif impersonnel.

La tournure oblique dans les deux exemples suivants sert peut-être à atténuer la visée totalisatrice impliquée par une construction directe¹²⁸ :

131 : *sḏm.tw m i.dd.t.k*
 « on fait attention à ce que tu dis » (P. Anastasi I, 6,8)¹²⁹

132 : *iw ptr.k im.i r-ḥ.t.i*
 « et tu as eu un aperçu de moi-même » (LEM 65,13–14)¹³⁰

La connivence entre tournure partitive et négation est particulièrement bien visible dans l'exemple suivant ; au positif *iw.i r dī.t n.f* s'oppose la contrepartie négative *bn iw.i r dī n.f m ʒh.t.i*¹³¹ :

133 : *ir pʒ wʒh nb dr.t.f hr dr.t.i im.w*
 → *iw.i r dī n.f ʒh.t.i*
ir pʒ nty bwḫw.f dī.t n.i
 → *bn iw.i r dī n.f m ʒh.t.i*
 « celui qui m'a prêté main-forte parmi eux, je lui lègue mes

¹²⁸ Dans le même ordre d'idée, on notera l'opposition entre *hm* + SN « ignorer SN » et *hm hr* + SN « être oublieux de SN » : *is pʒ-n it hm hr ʒf?* « est-ce le fait d'un père d'être oublieux de son fils ? » (KRI II, 34,6–9).

¹²⁹ L'exemple suivant est en revanche plus douteux : *sḏm.tn m pʒ i.dd.f nb* « puissiez-vous écouter tout ce qu'il a dit » (LEM 70,5–6). En effet, on ne s'attend pas ici à une construction partitive ; il est sans doute plus sage de penser que *m* pourrait être une réécriture de *n* devant une occlusive labiale. On retrouverait ainsi l'expression *sḏm n* « prêter l'oreille à ».

¹³⁰ Cf. Borghouts (1982 : 78, n. 18). Le cas de O. Caire CGC 25766, 4 (= KRI IV, 286,6–7) est peut-être différent, dans la mesure où on ne peut totalement exclure, au vu du contexte, une lecture *ptr.i <wi>* : *my dī.k ptr.i m nūw.t B n.t, iw.i hr mʒ [nʒy.]s hm.wt* « viens ! fais-moi avoir un aperçu de Thèbes la jolie, contemplant ses femmes ! » vs. *my dī.k ptr.i <wi> m nūw.t B n.t, « viens ! fais que je me voie à Thèbes la jolie, etc. »* Même formule et même ambiguïté dans P. Ch. B. I, V^o A, 5–6, malgré le commentaire de Gardiner (1931 : 39, n. 1).

¹³¹ Cf. *n ir.f m wd-ntr nḫj.t hr hm.t.i* « il n'a fait aucun ordre divin jusqu'à Ma Personne » (Speos Artemidos, 38). Il faut sans doute encore rattacher au domaine du non-véridifié les emplois du partitif avec des tournures irréelles, comme dans l'exemple ci-dessous : *bn st [ʒty] <m> pʒ in.<i> > nb im ʒy.w mw.t iw wn iw.i dī.t n.w m pʒ in.i im nḫ-n-nūw.t X* « ils ne sont privés de rien de ce que j'ai acquis avec leur mère, car je leur aurais donné de ce que j'ai acquis avec la citoyenne X » (KRI VI, 740,11–12). L'exemple suivant participe de la même tendance, encore qu'il n'entre pas exactement dans la même catégorie : *n dī.i ʒ nḫ m ʒy.sn* « je ne laisserai vivre aucun de leurs mâles » (Urk. IV, 139,15). Cela posé, un même texte offre parfois des variantes : *bn iw.w r pʒ.w* (KRI VI, 239,2) vs. *bn iw rmt-is.t pʒ im.w* (KRI VI, 239,13).

biens, celui qui ne m'a rien donné, je ne lui donnerai pas de mes biens » (*KRI VI*, 238,1-2)

De même, dans cet extrait de l'inscription d'Hatchepsout au Spéos Artémidos :

134 : *n ỉy.f m wd-ntr nfr̄y.t hr hm.t.ỉ*
 « il (Rê) ne fit plus aucun décret divin jusqu'au règne de Ma Personne » (*Urk. IV*, 390,10-11)

On ajoutera encore les exemples suivants :

135 : *bn twtw hr đ.t. f} n.n m 3h.t nb.t zp 2*
 « on ne nous donne plus de rien du tout » (*KRI V*, 560,13)

136 : *bn st hr đ.t m nkt*
 « ils ne donnent rien » (*KRI III*, 557,13)

Cf. *KRI VI*, 22,5 : *bw w3h.ỉ im.w r-dr.w r tm dg3 st* « je n'ai omis de considérer aucun d'eux tous ».

Le dernier pas est franchi quand un objet direct, comptable et défini, peut être exprimé de manière oblique sans avoir un sens partitif. L'emploi de la construction oblique modifie alors l'actionnalité du procès. L'effet de sens le plus commun est la focalisation du procès en tant qu'activité, avec comme corollaire la perte de la télicité pour les procès qui en sont naturellement pourvus. Une conséquence attendue de cette transformation est une affinité marquée pour les tournures de l'inaccompli :

137 : *iw.ỉ hr ỉr.t m ỉw.t nb 3 n pr-3*
 « alors que j'étais engagé dans toutes sortes de tâches importantes de Pharaon » (*P. Leyde I* 371, R° 10)

138 : *sw ỉr m p3y.f shn*
 « il est en train de faire son travail » (*LRL* 32,13)

C'est sans doute l'affinité entre activité atélique et progressif qui formera l'amorce de la grammaticalisation dont on connaît, sous le nom de règle de Stern-Jernstedt, l'état achevé en copte. Cette règle, qui a connu quelques modifications depuis trois quarts de siècle, peut

être ainsi posée : l'objet défini d'un verbe conjugué à une forme progressive s'exprime normalement de manière oblique (au moyen de la préposition *m*), alors qu'il s'exprime de manière immédiate dans les autres circonstances¹³². Les quelques exceptions que l'on relève encore sporadiquement peuvent sans doute s'expliquer à la lumière de l'actionnalité : c'est ainsi que les verbes d'Aktionsart ponctuelle sont naturellement rétifs à la construction oblique. De plus, la construction directe marque encore clairement en démotique que l'objet est totalement affecté par le procès, ce qui n'est pas le cas avec la construction oblique (Depuydt 1994).

Comme dans toute construction en évolution, il y a des cas limites, où le groupe nominal introduit par *m* peut s'analyser comme un objet oblique, sans exclure complètement l'origine ou la situation :

139 : *nb wr hr iṭ.t m iwtt nb.s*

« un grand seigneur vole ce qui n'a pas de propriétaire »
ou, plus littéralement peut-être, « un grand seigneur se sert
dans ce qui n'a pas de propriétaire » (*Oasien*, B1, 123–24)¹³³

D'un point de vue typologique, il existe un grand nombre de langues flexionnelles qui connaissent une variation entre l'accusatif d'une part, et le génitif et le partitif d'autre part, avec des effets de sens divers (Lazard 1994 : 207–210)¹³⁴. Comme on l'a déjà fait observer

¹³² Pour le démotique, voir Parker (1961), Simpson (1996 : 90–91, 151–56) ; pour le copte : Polotsky (1990 : 221), cf. Depuydt (1993 : 282–86, 1994 : 59–64).

¹³³ Gunn (1941 : 147–48) a rassemblé une série d'exemples où le verbe *iṭ* « prendre » a un régime prépositionnel (*m* + SN). Sur les 14 exemples rassemblés, certains se laissent expliquer par la notion de partitivité, mais ils sont peu nombreux (p. ex., *iṭ m dgg.t r mrr.f* « prenant de ce qu'il voit autant qu'il le désire » [*Urk.* IV, 617,9 = Gunn, ex. 1], où la notion de partitivité semble renforcée par la présence de *r mrr.f* qui marque une intensité, une gradation ; on notera également l'emploi d'une forme de l'inaccompli tant pour *dgg.t* que pour *mrr.f*). Dans la plupart des cas, *iṭ m* signifie non pas « prendre de quelque chose », ce qui serait la traduction normale si l'on avait bien affaire à un objet partitif exprimé de manière oblique, mais « (litt.) prendre possession sur quelque chose ». Par exemple, dans *iṭ.n.i m rd.wj.i* « j'ai pris le contrôle de mes jambes », il ne peut être question de prendre, au sens d'enlever, quelque chose, ou une partie de quelque chose (de même, *Urk.* IV, 86,7–8 : *iṭ hm.f m hr iṭw m nsw.t.f n.t hḥ.w m mp.wt* « car Sa Personne est Horus qui s'est saisi de sa royauté de millions d'années »). J'ai donc le sentiment que *iṭ* est, dans ces quelques cas, employé absolument, et que le groupe prépositionnel introduit par *m* indique l'endroit où s'exerce la possession. À nouveau, on voit très bien que la frontière entre location et partitivité est parfois bien faible.

¹³⁴ L'opposition entre accusatif et génitif peut également servir à marquer la distinction entre un parfait résultatif et une action accomplie, mais sans effet au moment de référence : cf. Lindstedt (1995 : 100–101).

plus haut (cf. *supra*, p. 66), le grec ancien, le russe, le finnois, mais aussi le hongrois, déploient des stratégies fort proches.

En arabe d'Alger, quand l'inaccompli a son objet introduit par *fi* (« dans »), il prend le sens d'un progressif, ce qui n'est pas sans rappeler certaines tournures de l'égyptien où la construction oblique sert manifestement à détéliciser le procès :

140a : *kul es-sbah nâkul ec-cina*
« chaque matin, je mange des oranges »

b : *râni nâkul fi cina*
« je suis en train de manger une orange » (Lazard 1994 : 208)

141 : *îw.î hr hdb im.sn*
« faisant un grand massacre parmi eux » (KRI II, 71,9 L²)

Enfin, on a déjà relevé pour l'égyptien l'affinité de la tournure partitive avec les constructions négatives. Le fait est typologiquement bien attesté : en russe, le régime direct du verbe se met au génitif dans les phrases négatives, alors que l'accusatif est le cas normal au positif. Cette règle concerne tous types d'objets, qu'ils soient définis ou non, comptables ou non¹³⁵.

C'est peut-être une raison de ce genre qui peut expliquer la variation entre la construction directe et la construction oblique que l'on observe dans le P. *Leyde* I 371 pour la même expression (*îr.t t̄hr vs. îr.t m t̄hr*). Dans le premier cas, l'expression est au positif, même si le syntagme est à son tour enchâssé dans une phrase négative, tandis que dans le second cas, l'expression est directement sous la dépendance de la négation :

142 : *bwpw.t gm.t.<î> hr îr.t t̄hr im.t*
« tu ne m'as pas pris en train de te maltraiter » (P. *Leyde* I 371, V^o 19–20)

143 : *bwpw.î d̄i.t.f r k.t s.t r-dd (. . .)*
mtw.î tm îr.t m t̄hr im.t̄^{s.l}

¹³⁵ P. ex., Я не читал этой книги « je n'ai pas lu ce livre » : cf. Mazon (*ibidem*), Cubberley (2002 : 215) ; même règle en finnois : Heinämäki (1994 : 221).

« je ne l'ai pas mis ailleurs en disant (...) et je ne te maltraitais pas, je crois » (P. *Leyde* I 371, V° 25–26)¹³⁶

Dans le même ordre d'idées, on peut rappeler ce que Lazard (1994 : 175–76), après Bossong, appelle le « marquage différentiel de l'objet », selon lequel l'objet est marqué différemment suivant qu'il est plus ou moins défini, plus ou moins humain, ou plus ou moins thématique. Des exemples en ont été relevés en persan, en chinois et en yidiï, langue australienne. Il faut encore sans doute rapprocher, pour les procès à prédication gradable, le cas de la construction prépositionnelle *an* + D de l'allemand ou *aan* du néerlandais :

- 144 a : Alex baute ein Haus
 « Alex construisit une maison »
 b : Alex baute an einem Haus
 « Alex était en train de construire une maison » (Filip 1989 : ex. 1 et 2)

Dans l'analyse proposée ici, les effets de type énonciatif de l'égyptien sont des conséquences secondaires. Cela posé, il est vrai que la tournure oblique apparaît indéniablement dans des constructions énonciativement marquées (cf. *supra*, ex. 110). Cet emploi n'est toutefois qu'un sous-produit de la partitivité. Il s'agit à chaque fois d'une opération mentale par laquelle le sujet sélectionne une sous-classe à l'intérieur d'une classe générale. Il en résulte des effets de contraste ou de spécification. On notera utilement ici que la quasi totalité des exemples produits sont à une forme de l'inaccompli.

C'est ce qui rend le mieux compte de l'extrait suivant de la Stèle juridique de Karnak, où le sujet de la construction passive est exprimé de manière oblique. À nouveau, l'emploi de la tournure oblique permet une opération d'extraction parmi un choix de possibles (emphase spécifique). C'est ce qui rend l'adverbe « bien » dans la traduction.

- 145 : *ir.tj n.s m imy.t-pr m s3 n s3 iw'w n iw'w*
 « c'est bien un testament qu'on a fait pour elle (à passer)
 de fils en fils et d'héritier en héritier » (Helck, *ZwZ.*, p. 100)

¹³⁶ Sur la valeur modale du conjonctif, cf. Winand 2001a.

Néanmoins, toute forme emphatique d'un verbe transitif suivie d'un complément circonstanciel introduit par *m* ne doit pas nécessairement s'interpréter comme une recatégorisation de l'objet direct. En effet, dans un certain nombre de cas, on a peut-être affaire à des expressions où le verbe est traité comme une activité, sans objet exprimé, et ce qui pourrait apparaître comme un objet oblique se laisse alors bien mieux interpréter comme la manifestation d'une circonstance¹³⁷ :

146 : *imw grt mn̄(.w) r dm̄.k*
irr.k Ø m b̄n.w nb.w

« ainsi le bateau est amarré à ton village, et c'est dans de mauvaises actions que tu agis » (P. *Héqanachte* I, V^o 2)

8. *Compatibilité de l'actionnalité avec les temps verbaux*

La plupart des temps de la conjugaison possèdent un sémantisme propre du point de vue aspectuel. Certains postulent en plus la présence de RS précis (p. ex., l'impératif implique prototypiquement un sujet agentif ; de même, en égyptien, le parfait ancien postule d'ordinaire un procès téléique ; cf. *supra*, p. 71 et suiv.). Les temps de la conjugaison peuvent donc être compatibles, partiellement compatibles ou incompatibles avec l'actionnalité de la proposition. Pour le dire autrement, tout ne se conjugue pas à n'importe quoi. Lorsque la compatibilité n'est que partielle, on assiste à des phénomènes de recatégorisation. Par exemple, l'emploi du progressif avec un temps ponctuel entraîne la sélection de la pré-phase (« être en train d'atteindre le sommet »).

L'emploi d'un temps verbal peut également modifier les RS d'un argument. Par exemple, le progressif égyptien postule que le sujet soit agentif. Les verbes à sujet peu agentif voient par conséquent leur sens modifié : cas topique, les verbes transitifs de perception

¹³⁷ Il faut encore traiter à part les cas où *m* + SN doit être interprété comme le *m* dit « d'équivalence ». Ainsi, dans P. *Millingen* I, 1–2 : *ddf m wp.t m̄s̄.t*, où *m wp.t m̄s̄.t* qualifie sans doute *sb̄y.t* qui précède (Helck, *KAT*, 1969, p. 13, b). Dans le même texte, on relèvera encore le passage (Ic) *ir.k h̄3w-hr n̄fr* « de telle sorte que tu fasses un surplus de bienfait », pour lequel plusieurs versions parallèles ramessides offrent *ir(r).k m h̄3w-hr n̄fr*, qu'il faut peut-être gloser en « (quelque chose) consistant en un surplus . . . », à moins d'y voir la conséquence de l'interprétation emphatique (*irr.k*) retenue par certains scribes.

visuelle ou auditive qui évoluent respectivement entre « voir » et « regarder » ou « entendre » et « écouter » au gré des conjugaisons (cf. *infra*, pp. 228–289).

Ces interactions permanentes entre aspect de l'énoncé (actionnalité) et aspect grammatical seront discutées dans les chapitres suivants consacrés à l'aspect verbal.

CHAPITRE 3

LA PRÉDICATION NON VERBALE

On sera peut-être surpris de trouver un chapitre sur la prédication non verbale dans un ouvrage qui entend traiter du temps et de l'aspect. S'ils se justifient sans doute d'un point de vue pédagogique, et peut-être même d'un point de vue plus strictement grammatical, les découpages modernes entre les prédications verbale et non verbale sont inopérants d'un point de vue sémantique. Ainsi que le dernier paragraphe (E) le montre à suffisance, il y a un continuum entre les deux pôles. Il ne faut donc pas chercher très loin pour découvrir des relations de complémentarité¹.

A. *La relation prédicative : remarque préliminaire*

Toute relation prédicative implique la présence de deux éléments au minimum : un premier élément qui sert de support, et un second élément qui dit (« prédique ») quelque chose se rapportant au premier. D'un point de vue grammatical, le premier élément est appelé le sujet et le second le prédicat. Prototypiquement, les deux termes de la relation prédicative sont présents dans tout énoncé. Des phénomènes d'effacement sont néanmoins possibles, avec des latitudes variables suivant les langues (cf. *supra*, 122 et suiv.). Sur le plan sémantique, il existe fondamentalement quatre types de relations : le support peut être mis en relation

- avec une autre entité (opération d'identification ou de classification : Pierre est mon père, Pierre est un étudiant),
- avec une qualité (Pierre est grand),
- avec un espace, terme utilisé dans un sens large (Pierre est à la maison, en colère, etc.),
- avec une activité (Pierre joue, Pierre construit une maison).

¹ Une présentation plus complète de la prédication non verbale est donnée dans Winand (2005).

La dernière relation se laisse diviser en deux grandes catégories, suivant que l'activité n'implique que le sujet (Pierre joue), ou qu'elle affecte une autre entité (Pierre construit une maison). Lorsque le terme de la relation est le sujet, on parle de relation endocentrique ; quand la relation part du sujet vers une autre entité, on parle de relation exocentrique (cf. Pottier 1992). Pour la prédication verbale, les deux types de relations recourent la notion de diathèse. Les langues mettent en œuvre des moyens variés pour rendre ces quatre (cinq) types de relations. En égyptien, les trois premiers types sont rendus par des constructions non verbales. La prédication verbale concerne au premier chef les activités. En résumé, les choses se laissent présenter de la manière suivante :

| Niveau grammatical | | Nature de la relation | Type de relation |
|-------------------------|---------------|-------------------------------|------------------|
| prédication non verbale | substantivale | identification/classification | endocentrique |
| | adjectivale | qualification | |
| | adverbiale | spatialisation | |
| prédication verbale | | activité intransitive | exocentrique |
| | | activité transitive | |

Fig. 42. Les relations prédicatives en égyptien

Sur le plan sémantique, la division des activités verbales selon la transitivité est insuffisante. Elle doit être complétée par une analyse de l'actionnalité des procès (cf. *supra*, ch. 2).

B. La prédication non verbale : considérations générales

Comme la plupart des langues chamito-sémitiques, l'égyptien connaît un riche système de prédications non verbales. Par prédication non verbale, on entend prototypiquement une relation entre un sujet et un syntagme non verbal qui joue le rôle de prédicat. En égyptien, ce dernier peut être un substantif, un « adjectif » ou un adverbe. Dans sa forme élémentaire, la prédication non verbale exclut donc tout élément verbal. À ce titre, elle se tient en dehors du flux temporel (cf. *supra*, p. 95). Il faut bien insister sur le fait que la phrase non verbale n'est en aucune manière déficiente ; il n'y pas davan-

tage d'ellipse du verbe que de verbe zéro comme on l'a quelquefois suggéré². La possibilité existe toutefois de réintroduire certaines formes verbales en *périphérie* de la prédication pour donner à la proposition une coloration temporelle ou une valeur modale particulière (cf. *infra*, p. 165).

Les trois types de propositions non verbales de l'égyptien se distinguent entre elles sur le plan grammatical et sémantique (cf. fig. 43). De plus, elles entrent, à des degrés divers, dans des relations complémentaires, parfois complexes, avec les constructions verbales.

Sur le plan sémantique, la **prédication substantivale** exprime fondamentalement une identification (« Paul est l'égyptologue du moment ») ou une classification (« Paul est un égyptologue »). La **prédication adjectivale** attribue une qualité au sujet (« Paul est intelligent »). La **prédication adverbiale** exprime essentiellement une localisation (« Paul est en Égypte »).

| Prédication | Niveau sémantique | Expression formelle |
|---------------|-------------------------------|--|
| Substantivale | identification/classification | Sujet + Prédicat /
Prédicat + déictique |
| Adjectivale | qualification | Prédicat + Sujet |
| Adverbiale | localisation | Sujet + Prédicat |

Fig. 43. Les types de la prédication non verbale en égyptien ancien

Aux trois types de prédicats correspondent des schémas syntaxiques précis. En gros, la prédication substantivale connaît deux constructions de base : soit Sujet + Prédicat, soit Prédicat + un élément déictique servant d'indice du sujet. La prédication adjectivale observe rigoureusement la construction Prédicat + Sujet. La prédication adverbiale suit toujours l'ordre Sujet + Prédicat. L'identification d'une prédication non verbale procède donc à la fois de l'identification de la nature du prédicat, c'est-à-dire de la classe à laquelle il appartient, et d'une analyse syntaxique. La nature du prédicat n'est pas toujours un critère suffisant pour déterminer le type de prédication, car il existe des opérations de recatégorisation.

² On verra avec grand profit les analyses et remarques de Cohen (1984 : ch. 1).

C. *La prédication substantivale*

La prédication substantivale effectue une opération d'identification ou de classification³. Dans le premier cas, on pose l'identité du sujet et du prédicat, lesquels sont nécessairement définis ($A = B$). L'opération est de surcroît réversible (si $A = B$, alors $B = A$). Dans le second cas, on a affaire à une opération d'inclusion ($A \subset B$). Le sujet n'est alors plus nécessairement défini, mais il doit être à tout le moins particularisé. Sur le plan logique, l'opération n'est plus susceptible de réversibilité (si $A \subset B$, alors $B \not\subset A$). Graphiquement les deux types d'opération peuvent se représenter ainsi :



Fig. 44. Opération d'identification et de classification

Sur le plan formel, l'égyptien possède deux constructions fondamentales, qui ne recouvrent pas exactement les deux types d'opérations logiques décrites ci-dessus.

- La construction Sujet + Prédicat

La première construction consiste en la juxtaposition directe du sujet et du prédicat ($A B$). Si les deux termes sont des substantifs, ceux-ci sont grammaticalement ou sémantiquement définis. Il s'agit donc d'une opération d'identification. Dans ce type de prédication, plutôt rare, l'égyptien affectionne des phrases où sujet et prédicat se répondent dans un parallélisme lexical :

147 : *mk.t.t̄ mk.t R^c*

« ta protection est la protection de Rê » (*Mutter und Kind*, V^o 4, 7)

³ Outre les grammaires générales, les contributions de Doret (1989, 1990, 1991) et Vernus (1994) sont essentielles sur ce type de prédication.

Le moule A = B est aussi utilisé quand l'un des éléments est un nom inaliénable, c'est-à-dire un nom dénotant un élément inséparable de la constitution d'un être divin ou humain, aussi bien sur le plan de la nature que celui de la culture (Doret 1991 : 69) :

148 : *bw.t.f grg*
« son abomination est le mensonge » (*Urk.* IV, 490, 14)

149 : *ddî m.f*
« Djédi est son nom » (*P. Westcar*, 7, 1)

- La construction Prédicat + pronom démonstratif, indice du sujet

La seconde construction connaît une forme simple et une variante élargie. En moyen égyptien, la forme de base consiste en l'expression du prédicat suivi d'un élément invariable qui constitue l'indice du sujet. Cet élément est morphologiquement un pronom démonstratif masculin singulier *pw*⁴. La forme élémentaire est donc A *pw* « c'est A ». Sur le plan sémantique, cette construction opère fondamentalement une opération de classification :

150 : *t3 pw nfr*
« c'est un beau pays » (*Sinouhé*, B 81)

Dans la construction élargie, le « sujet » est explicité de manière paratactique, après l'expression du déictique : A *pw* B « c'est A, que B », autrement dit « B est A », ce qui fait parfois dire un peu rapidement que B est le sujet :

151 : *mḥ3.t pw n.t rmt ns.sn*
« c'est la balance des gens que leur langue » (*Oasien*, B2, 92–93)

Les constructions de la prédication substantivale se laissent résumer de la manière suivante :

⁴ C'est ce que la tradition grammaticale en égyptologie appelle la « copule ». Sur ce point, cf. Vernus (1994 : 333).

| | Sujet | Prédicat | Déictique | Apposition au déictique |
|------|-------|----------|-----------|-------------------------|
| I | A | B | | |
| IIa | | A | <i>pw</i> | |
| IIIb | | A | <i>pw</i> | B |

Fig. 45. La prédication substantivale

En moyen égyptien, la négation des deux types de constructions de la prédication substantivale s'obtient en plaçant la négation *n* (ⲛ) en tête de phrase. Il s'agit d'une négation de contradiction portant sur le nexus prédicatif. La négation *n* connaît une variante sous la forme *n . . . is*, où *is* est à l'origine une particule déictique, dont les utilisations, assez diverses en ancien égyptien, tendent à se figer en moyen égyptien dans les tournures négatives. Les effets de sens de la négation *n* associée à *is* peuvent se résumer sous l'étiquette vague de focalisation, avec des réalisations diverses, comme le contrastif, le restrictif, le confirmatif et l'explicatif (Loprieno 1991, Malaise-Winand 1999 : § 480–86).

D. La prédication adjectivale

La prédication adjectivale opère fondamentalement une opération de qualification. Elle ne connaît qu'un seul schéma : Prédicat + Sujet. Le prédicat est prototypiquement un adjectif, en réalité une forme participiale du verbe, qui demeure invariable. On distinguera donc soigneusement la construction Adj. + SN (*nfr hm.t.f* « sa femme est belle »), prédication adjectivale, du syntagme SN + Adj. (*hm.t.f nfr.t* « sa belle femme »), qui ne forme pas un énoncé complet. Outre une modification dans l'ordre des constituants, on notera que l'adjectif reste invariable dans le premier cas, mais s'accorde en genre et en nombre dans le second. L'ordre des termes conditionne l'interprétation de la phrase, à quoi il faut évidemment ajouter le rôle des phénomènes supra-segmentaux, même s'il est impossible de les contrôler en égyptien ancien. D'un point de vue typologique, l'égyptien n'est pas isolé : le turc, le samoyède, le vieil irlandais opposent de la même manière la prédication adjectivale au syntagme nominal avec qualification : p. ex. turc *ak köy* « le village blanc » vs. *köy ak* « le village est blanc » (Cohen 1984 : 19).



Fig. 46. Opération de qualification

Le sujet est soit un substantif, soit un de ses substituts paradigmatiques, p.ex., un verbe à l'infinitif ou conjugué à une forme susceptible d'un emploi substantival. S'il s'agit d'un pronom personnel, c'est la série des pronoms dépendants qui est utilisée (cf. ex. 152). Si le référent du sujet est indéterminé, l'égyptien peut le laisser inexprimé. Quand le sujet est le pronom de la 1^{re} personne, l'égyptien recourt plus volontiers à la prédication substantivale (cf. ex. 153), bien que la prédication adjectivale soit attestée. Le choix de la prédication de classe ne reflète pas une quelconque impossibilité systémique, il est plutôt motivé par la stratégie énonciative (Vernus 1994 : 329). Sur le plan sémantique, l'attribution d'une qualité au locuteur est donc présentée comme une identification ou une classification. On notera enfin que le sujet peut être non exprimé (cf. ex. 154).

152 : *nfr tw hn^c.i*

« tu seras bien avec moi » (*Sinouhé*, B 31)

153 : *ink bnr n pr nb.f*

« je suis quelqu'un d'agréable pour la maison de son maître » (*St. BM 581*, 3-4)

154 : *ir.tn st, 3h Ø n.tn*

« puissiez-vous faire cela, c'est profitable pour vous » (*Sinai*, 90, 20-21)

La négation de la prédication adjectivale s'obtient au moyen de *n*... (*is*), placé en tête de la proposition. Il n'y en a guère d'attestation en dehors de l'expression de la possession (Allen 2000 : 11.6). Plutôt que de nier une qualité, l'égyptien préfère en effet nier le processus menant à cette qualité. Pour ce faire, il conjugue l'adjectif, dans sa formation verbale, à une forme de l'accompli. La construction *n nfr.n.f* signifie au propre « il ne s'est pas produit qu'il devienne bon », c'est-à-dire « il n'est pas bon ».

E. La prédication adverbiale

1. Construction de base

La prédication adverbiale est d'abord une opération de localisation. Elle situe fondamentalement un sujet dans un espace. La localisation peut être proprement spatiale (« en ville »), temporelle (« en ce jour »), ou notionnelle (« en fureur »).



Fig. 47. Opération de localisation

Le schéma syntaxique de base est Sujet + Prédicat. Le prédicat est soit un adverbe soit un syntagme prépositionnel. Le sujet peut être un substantif ou un de ses substituts paradigmatiques. S'il s'agit d'un pronom personnel, on recourt, en moyen égyptien, à la série des pronoms dépendants ou à celle des pronoms suffixes. Quand le référent du sujet est indéterminé, le sujet est le plus souvent omis :

155 : *pzšw m ʿwnw*
 « l'arbitre est (maintenant) dans la situation de voleur ! »
 (*Oasien*, B1, 248)

156 : *iw ms rf Ø mi dd.k N*
 « c'est désormais alors comme tu dis, N » (*CT III*, 232b)

Quand le sujet est indéfini, la langue a tendance à poser son existence, ou du moins sa présence. Pour ce faire, l'égyptien recourt au verbe *wm*. La tournure ne se grammaticalise vraiment qu'en égyptien de la deuxième phase ; encore faut-il attendre le copte pour que le processus arrive à pleine maturité⁵.

157 : ΟΥΝΟΥΝΟΥ ΝΗΥ
 « une heure vient » (*Jean*, 4,21)

⁵ Cf. Till (1955 : 249, 251), Polotsky (1960 : § 33–35), Vergote (1983 : 146, 158), Shisha-Halevy (1986b : 36), Quecke (1983 : 298–302), Nagel (1980 : 77–93).

D'un point de vue typologique, l'égyptien rejoint les langues qui adoptent une stratégie différenciée suivant le caractère défini ou non du sujet : fr. « il y a un homme à la maison » *vs.* « l'homme est à la maison » ; ar. *fi-l-bayti raġulun* « il y a un homme à la maison » *vs.* *al-raġulun fi-l-bayti* « l'homme est dans la maison » (Cohen 1984 : 39–40, Winand 1989)⁶.

La prédication adverbiale ne se résume que rarement à ses deux éléments constitutifs. Le plus souvent, elle est précédée d'un opérateur syntaxique ou d'un auxiliaire d'énonciation. C'est la nature morphologique de ces éléments introducteurs qui conditionne le choix du pronom personnel sujet.

2. *Extension de la construction à prédicat adverbial*

Sur le modèle de la prédication adverbiale, l'égyptien a développé un type de prédication verbale, qui sera très fécond tout au long de l'histoire de la langue égyptienne. Le prédicat peut être soit un infinitif précédé de la préposition *hr* (ou encore *m* ou *r*), soit une forme de parfait résultatif.

3. *La négation de la prédication adverbiale*

Pour nier une prédication adverbiale, l'égyptien recourt à la négation *nm* placée en tête de la proposition :

158 : *nm s(j) m ib.i*
 « elle (*sc.* cette fuite) n'était pas dans mon cœur » (*Sinouhé*,
 B 223–224)

F. *La prédication non verbale et l'expression de la temporalité et de la modalité*

La prédication non verbale reste naturellement en dehors de la deixis temporelle (sur l'axe de temporalisation, cf. *supra*, p. 69). En règle générale, la relation temporelle dans laquelle s'inscrit une prédication non verbale se déduit de l'instance d'énonciation (opposition discours : narration), et de considérations syntaxiques (opposition temps

⁶ Le syntagme, évidemment possible, *raġulun fi-l-bayti* signifierait « un homme qui est à la maison ».

absolus : temps relatifs). Dans la narration, par exemple, les propositions non verbales sont prototypiquement des constructions d'arrière-plan. En égyptien, quand elles ne sont pas accompagnées d'un auxiliaire d'énonciation ou d'un convertisseur syntaxique ou temporel, elles peuvent être utilisées soit de manière autonome, soit dans une relation sémantique de dépendance. Dans ce dernier cas, la dépendance se marque soit par la présence d'un élément anaphorique, soit par le biais d'inférences directionnelles.

À y regarder de près, il semble qu'on puisse répartir les prédications non verbales en deux groupes d'un point de vue sémantique : la prédication substantivale et la prédication adjectivale forment le premier groupe, et la prédication adverbiale constitue seule le second groupe.

Le premier ensemble exprime fondamentalement une identification/classification ou une qualification *non contingente*. Pour le dire autrement, la prédication substantivale et la prédication adjectivale affirment l'identité du sujet ou une qualité du sujet vue comme essentielle ou caractéristique. Les contingences temporelles ne peuvent donc pas facilement s'appliquer. Préciser une visée temporelle reviendrait en effet à limiter *ipso facto* la portée de l'assertion. Pour rendre une identité ou une qualité contingente, l'égyptien doit dès lors se tourner vers d'autres types de constructions.

1. *L'opposition essentiel vs. contingent*

a) *L'expression de l'identité ou de la classification* L'identité ou la classification essentielle est rendue en égyptien par la prédication substantivale. L'identité ou la classification contingente est le domaine de la prédication adverbiale, c'est-à-dire d'une prédication de localisation. L'égyptien recourt en l'espèce à un syntagme prépositionnel *m* + SN, qui signifie au propre « dans SN ». Cette tournure est fréquente pour décrire le statut social ou professionnel d'un individu.

En optant pour une prédication de localisation, l'égyptien limite la validité du propos dans le temps. Cet effet de temporalisation de l'énoncé est très souvent souligné par la présence de l'auxiliaire d'énonciation *iw* (cf. *infra*, p. 165). L'exemple suivant montre bien que le statut divin auquel peut prétendre le défunt est conditionné :

159 : *ir s nb rh r3 n h3.t im.sn, iw.f m ntr dsr m šms dhwtj*

« quiconque connaît la formule pour y descendre, il est un dieu consacré dans la suite de Thot » (CT VII, 282d)

La préposition *r* peut commuter avec *m* pour exprimer, non pas une situation future, mais une situation non actualisée avec laquelle le sujet est présenté comme lié : *îw.k r sr* « tu es destiné à être magistrat », et non « tu seras magistrat ». Graphiquement, la différence entre *îw A m B* et *îw A r B* peut se rendre comme illustré ci-dessous ; le sens futur de la construction avec *r* est un effet de sens iconique sous la pression de l'axe de la temporalité (formalisé par *îw*).



Fig. 48. *îw A m B* vs. *îw A r B*

On comparera les deux exemples suivants. Le premier pose une question d'identité. Dans le second exemple, l'identité ne fait pas de doute (c'est un dieu) ; c'est la situation précise du dieu qui fait l'objet de la question (Vernus 1994).

160 : *twt tr m ? înk mrr ît,f*
 « qui es-tu donc ? je suis quelqu'un aimé de son père » (*CT*
 V, 121e–122a)

161 : *îw.k tr m m n ntr ?*
 « tu es donc quelle espèce de dieu ? » (*P. Ram.* I, A1, 15)

L'égyptien peut insister davantage sur le côté contingent d'une classification en utilisant un auxiliaire aspectuel au sein de la construction pseudo-verbale avec un prédicat au parfait ancien. L'auxiliaire le plus commun est *hpr* « (litt.) devenir, se produire », qui met en évidence le processus parcouru par le sujet pour aboutir à la situation décrite :

162 : (on te fait confiance) *îw.k hpr.t(w) m thw*
 « alors que tu es devenu un transgresseur » (*Oasien*, B1, 268)

Dans l'exemple suivant, tiré de l'inscription de Redesieh de Sethi I^{er}, l'opposition entre la situation ancienne et la situation nouvelle est soulignée par la présence d'une circonstance introduite par le convertisseur du passé *wn* :

163 : *B w3.t šB(.t) wn m ib.n hpr.t(i) m w3.t nfr.t*

« la route difficile qui était dans nos cœurs est maintenant une route parfaite » (KRI I, 65,9)

L'égyptien préfère exprimer une situation contingente en recourant à un verbe dynamique à l'accompli résultatif. C'est ainsi que la manière usuelle de dire « je suis là » est de conjuguer le verbe *iwi* « venir » au parfait ancien (*iw.i ij.kwi / twi ij.kwi* : e.g. LRL 45,9). Les verbes de position *h^c*, *hmsi* et *sdr* sont particulièrement prisés en la matière⁷. Dans les deux exemples néo-égyptiens suivants, le caractère contingent est souligné par un TEM-P :

164 : *wr.w wn.w hms m B knb.t 3.t n n3w.t m hrw pn*

« les notables qui siégeaient dans le grand tribunal en ce jour » (KRI VI, 479,16)

Cf. KRI VI, 778,1 (*m sf*).

165 : *wn.k h^c.tw m-b3h n3 sr.w m B h3.t*

« tu as déjà été devant les notables auparavant » (KRI VI, 817,12)

L'égyptien a encore la possibilité de transformer une situation contingente en une activité, en utilisant le verbe *in* « agir, faire ». Littéralement, une expression comme *in s3* signifie « faire le scribe », donc « être scribe », « exercer le métier de scribe ». Comme il s'agit d'une prédication verbale, ce type de phrase entre de plain pied dans le jeu des oppositions temporelles et aspectuelles de toute phrase verbale égyptienne. On observe donc une gradation assez fine dans l'expression, depuis la classification jusqu'à l'activité. La phrase « je suis un scribe » pourra être rendue en moyen égyptien, suivant les circonstances, par :

⁷ Pour le néo-égyptien, voir l'étude de Kruchten (1982). Contrairement à l'opinion de l'auteur, le choix du verbe n'est pas totalement désémanisé. Dans les deux exemples cités ci-après, il n'est sans doute pas indifférent que ceux qui comparaissent devant le tribunal sont *h^c*, tandis que ceux qui en font partie sont *hmsi*. Les exemples de *sdr*, au demeurant fort rares, s'accrochent toujours de l'idée d'être couché (e.g. KRI VI, 772,13–773,2).

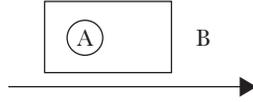
ink sš « je suis un scribe »

prédication substantivale



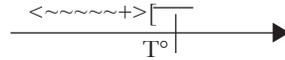
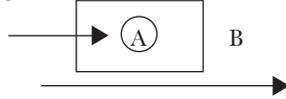
iw.i m sš « je suis présentement un scribe »

prédication adverbiale



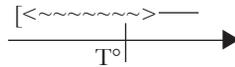
iw.i hpr.kwi m sš « je suis devenu un scribe »

prédication pseudo-verbale



iw.i ir.i sš « je fais métier de scribe »

inaccompli général



Les opérations notionnelles des quatre procès ont été représentées par un graphique. La flèche du temps est évidemment exclue pour l'opération d'identification. Pour les derniers procès, les chronographes ont été ajoutés. Dans le premier cas (*hpr.kwi*), le moment de référence sélectionne la post-phase du procès par un intervalle semi-ouvert à droite (c'est le sens résultatif du parfait ancien) ; le point de repère, T° par défaut, est nécessairement inclus dans le moment de référence. Dans le second cas (*ir.i*), le moment de référence sélectionne l'ensemble du procès par un intervalle semi-ouvert à droite ; T° est obligatoirement situé après la borne gauche du moment de référence. On notera au passage la détéléicisation de *ir.i* dans ce type d'expression.

b) *L'expression de la qualité et de la possession* La qualité inhérente se rend en moyen égyptien par la prédication adjectivale. Pour exprimer une qualité contingente, la langue recourt à la construction pseudo-verbale, en conjuguant au parfait ancien le verbe de qualité correspondant à l'« adjectif ». La qualité n'est plus présentée comme inhérente au sujet, mais comme acquise au terme d'un processus. Le caractère contingent, circonstanciel de la prédication pseudo-verbale est parfois souligné par la présence d'un complément de temps.

Étant donné que la construction pseudo-verbale est une dérivée de la construction à prédicat adverbial, elle est fréquemment accompagnée d'auxiliaires d'énonciation ou d'auxiliaires à portée soit temporelle soit modale (cf. *infra*, p. 165).

L'égyptien peut aussi utiliser le participe d'un verbe comme prédicat d'une construction adjectivale, ce qui revient à présenter une activité comme une qualité du sujet. Une phrase comme *shḏ.w sw ḏ.wj r p3 itn* « il illumine par nature les deux terres plus que le disque solaire » s'oppose à l'inaccompli général **iw.f shḏ.f ḏ.wj r p3 itn* « il illumine d'ordinaire les deux terres plus que le disque solaire » et à l'inaccompli progressif **iw.f hr shḏ.t ḏ.wj r p3 itn* « il est en train d'illuminer les deux terres plus que le disque solaire ». On obtient donc un jeu d'oppositions que l'on peut résumer ainsi :

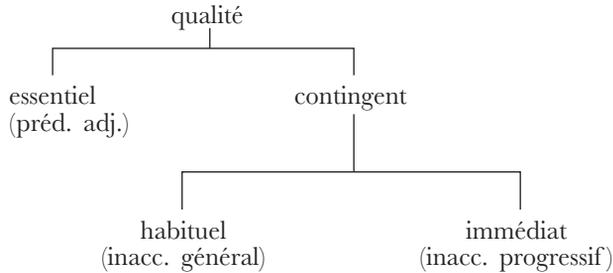


Fig. 49. De la qualité au procès

Dans l'exemple suivant, on ne s'étonnera pas de trouver côte à côte prédication adjectivale et inaccompli général pour exprimer la qualité innée du sujet à faire telle ou telle action :

166 : *in tr rhw tw ir.t mrr.t hss.t nb.k*

« après tout, tu sais naturellement très bien faire ce que désire et ce que loue ton maître » (*Urk.* I, 129,5)

L'opposition entre inhérence et contingence s'observe encore dans l'expression de la possession. L'appartenance *per se* s'exprime par une prédication adjectivale (*nj-sw A*), tandis que l'appartenance occasionnelle recourt à la prédication adverbiale, en utilisant le plus souvent une tournure locative (*A m-^c X* « A est chez X », c'est-à-dire « X possède A ») ou attributive (*iw.f n A* « il est pour A »). Dans ce dernier cas, on notera que l'égyptien préfère inverser l'ordre des constituants quand le prédicat adverbial est pronominal et que le sujet est nominal. On se gardera d'analyser cette tournure comme une prédication adjectivale.

| Auxil. énonc. | Sujet | Prédicat |
|---------------|----------------|---|
| <i>iw</i> | SN / pr. suff. | <i>n</i> + SN |
| | Prédicat | <i>m</i> ^{-c} + SN / pr. suff. |
| | <i>n.f</i> | Sujet |
| | | SN |

Fig. 50. La prédication adverbiale : expression de la possession

À cela, il convient d'ajouter les constructions héritées de la prédication de présence *vs.* non-présence : *wn h.t.f* « il a des biens (litt. 'des biens de lui sont présents') ». D'un point de vue sémantique, on peut tenter une répartition des trois types de prédication telle que résumée dans le tableau ci-dessous, dans un ordre de contingence croissante :

| Prédication | Paradigme | Niv. sémantique | Temporalisation |
|-------------|--|-----------------|-----------------|
| qualité | <i>nj-sw</i> A | dépendance | — |
| situation | <i>iw</i> A <i>n/m</i> ^{-c} B | acquisition | contingence |
| présence | <i>wn</i> A | appartenance | + |

Fig. 51. Expression de la possession

2. Présence d'auxiliaires d'énonciation, d'auxiliaires temporels et d'auxiliaires modaux

a) *Les auxiliaires d'énonciation* Le principal auxiliaire d'énonciation du moyen égyptien est sans conteste *iw*, qui indique que le locuteur prend positivement attitude sur la véracité de son énoncé au moment de l'énonciation (cf. *infra*, p. 373). Une phrase comme *iw.f m pr* signifie donc, en glosant un peu, « moi qui vous parle, je vous affirme qu'en ce moment il est dans la maison ». Cette phrase s'oppose théoriquement à l'énoncé *it.i m pr.f*, qui pourrait se rendre, dans un contexte approprié, par « mon père est d'ordinaire chez lui ». La prédication adverbiale, sans auxiliaire d'énonciation, est cependant très rare (et exclue dans le cas d'un sujet pronominal), du moins en dehors des emplois paratactiques où elle assure une fonction d'arrière-plan par rapport à une proposition verbale ou un syntagme nominal précédent. Sur le plan modal, la présence de *iw* est ressentie comme le

marquage de l'indicatif (mode assertif). Sur le plan temporel, le lien établi par *iw* entre le locuteur et son énoncé est interprété comme l'indication d'un temps absolu.

L'auxiliaire *iw* se combine tant avec des prédicats verbaux que non verbaux. Pour ce qui est de la prédication non verbale, la présence de *iw* est rarissime en dehors de la prédication adverbiale, où son emploi est banal. Cette différence de traitement entre la prédication adverbiale et les prédications substantivale et adjectivale découle de leur signification respective. Elle confirme à sa manière la répartition qui a été opérée sur base de la distinction entre construction essentielle et construction contingente. Il y a en quelque sorte une incompatibilité logique à vouloir combiner une construction exprimant une qualité essentielle à un opérateur qui en limite la validité dans le temps, et qui en restreint la portée au jugement d'un locuteur. Cela posé, on peut aussi rapporter une circonstance particulière, signalée comme telle par *iw*, à une qualité *per se*⁸ :

167 : *mʒn.k hm.t.k, iw mr mm.s tw*

« tu devrais voir ta femme ; c'est terrible comme elle te pleure » (*Kémit* 9)

Il n'est pas exceptionnel de trouver avec la prédication adjectivale des auxiliaires d'énonciation à portée syntaxique ou à valeur argumentative, comme *ist*, *mk* ou *hr*. De même, une prédication substantivale peut faire l'objet d'un questionnement marqué par *in-iw* (e.g. P. *Westcar*, 8,12–13). Le système de l'égyptien est également assez souple pour insérer une prédication par nature non dynamique dans la trame de la narration en la combinant avec un auxiliaire d'énonciation approprié (*h^c.n* ou *wn.in*) :

168 : *h^c.n(i) hm r hkʒ*

« et alors je devins en effet gouverneur . . . » (*Urk.* I, 78,13)

169 : *h^c.n ʒ pn r-dr.f hr shr nb dd.f*

« et alors ce pays entier se retrouva sous chaque dessein qu'il dit » (*Hatnoub* 20,5)

⁸ Voir néanmoins, avec un prédicat adjectival, CGC 20543,18–19.

170 : (Oubainer se pencha, et il le prit,) *wn.în.f m dr.t.f m msh n mnḥ*
 « et alors il fut dans sa main comme un crocodile de cire »
 (P. *Westcar*, 4,1)

b) *Les auxiliaires verbaux* Un raisonnement analogue permet d'expliquer les emplois des auxiliaires verbaux. Le principal est *wnn* « être » (ou, plutôt, « être présent »), sous ses différentes manifestations. Pour des raisons semblables à celles qui régissent l'emploi des auxiliaires d'énonciation, on observe une restriction quasi totale des emplois de *wnn* à la prédication adverbiale.

- Un prédicat adverbial peut recevoir une coloration modale et être, par exemple, présenté comme souhaitable par le locuteur (subj. *wn*, prosp. *wnn*). Il en existe de très rares exemples avec la prédication adjectivale :

171 : *ih wn.î m šms n ntr . . .*
 « puissé-je être dans la suite du dieu » (*Les.*, 68,10)

172 : (si tu apprends le métier de scribe), *wn nfr n.k st r nḥ n iwḥ.t*
dîdî
 « cela sera meilleur pour toi que les fonctions que l'on étale habituellement » (Sat. des métiers, O Louvre 13a)

- Un prédicat adverbial peut être formellement marqué comme appartenant à la sphère du passé, généralement en ouverture de séquence, en fonction d'arrière-plan (*wn*), ou en position séquentielle (*wn.în*) :

173 : *wn.î im.f hn^c sn.w.î*
 « j'y étais avec mes frères et sœurs » (*Naufragé*, 126)

Le propre de *wn* n'est pas tant de marquer un procès comme passé, mais plutôt de fixer la borne droite du moment de référence avant le point de repère. Par là même, *wn* indique que le procès n'a plus aucune pertinence au point de repère (cf. *infra*, p. 383).

Avec les autres prédicats non verbaux, ces combinaisons sont très rarement attestées. On en dénombre quelques occurrences avec la prédication adjectivale en moyen égyptien⁹. De même, il y

⁹ Cf. *Oasien*, B2,131-2.

a quelques rarissimes attestations du convertisseur *wn* devant une construction à prédicatif substantival¹⁰.

On mentionnera également l'utilisation des auxiliaires aspectuels : les verbes de posture (^h*h*^c, *hms*ⁱ, *sdr*), mais aussi *hpr*. Conjugués à une forme dynamique, ces verbes marquent l'entrée dans une nouvelle situation :

- 174 : (et ensuite, le 3^e mois de l'inondation, le 29^e jour) *iw.f hr iy.t*
 → *iw.f hms m b šn^c.t <n> p3 htm n p3 hr*
 « il vint et s'installa dans le magasin de la redoute de la Tombe » (KRI VI, 345,6-7)

Cf. *LES* 14,12-15 ; 18,9 ; *KRI* VI, 345,6-7 ; *RAD* 52,16.

Au parfait ancien, ils actent une situation présentée comme nouvelle, résultant d'un processus antérieur ; une manière de faire sentir la nouveauté de la situation est de recourir dans la traduction à l'adverbe « maintenant » :

- 175 : *hr ptr n3 hmwyⁱ h^c m-b3h.tn*
 alors voilà, les forgerons sont maintenant devant vous » (P. Abbott 7,12-13)

Cf. *LES* 75,4-5 ; avec le convertisseur du passé : P. BM 10052, 4,23 (*wn.k dy h^c.tw m-b3h n3 sr.w m sf*) ; P. BM 10052, 3,2b (*ir ink, wn(i) sdr(tw) m p3y(i) pr*).

- 176 : *n3 hr.w n šsw n mwkd nty hms m khkh*
 « les ennemis Shasou de Mouqed qui sont (maintenant) à Qehqeh » (*KRI* VI, 520,3-4)

Conjugué à une forme dynamique, *hpr* introduit une nouvelle situation dans la trame du récit (Winand 1996a) :

- 177 : *iw.f hr hpr m-š3.f m p3 dmⁱ ° nty p3 šrⁱ im.f m-dⁱ []*
 « et il se mit en sa présence dans la ville où l'enfant se trouvait avec (?) [] » (*LES* 7,2-5)

Cf. *LES* 15,14 et 15 ; 16,5, 27,11, *KRI* VI, 486,2, etc.

¹⁰ À ne pas confondre avec la construction A *pw wn* (*Pays*. R 1,1).

Au parfait ancien, *hpr* exprime qu'une nouvelle situation a désormais cours. Dans l'exemple suivant, apparaît pleinement le contraste entre *wn*, qui exprime une situation désormais révolue, et *hpr.t(i)*, qui acte l'instauration d'une nouvelle situation, toujours d'actualité au moment d'énonciation :

178 : *B w3.t šB(.t) wn m ib.n hpr.t(i) m w3.t nfr.t*

« la route difficile qui était dans nos cœurs est maintenant une route parfaite » (*KRI* I, 65,9)

Cf. P. *BM* 10102, R° 6 : *ky-dd : i.didi.k w3h.tw n3 in s3w n n3-n šn^c.w hn^c phwy n p3 pr iw p3 inb hpr m mh 6 m k3.f* « tu feras placer les cordages et les poutres des greniers ainsi que de l'arrière de la maison de telle sorte que le mur se retrouve avec six coudées de haut ».

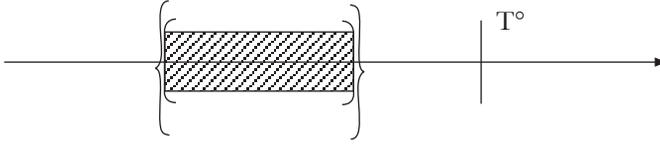
3. *Les prédications non verbales et les locutions temporelles*

La répartition des trois types de la prédication non verbale du point de vue de l'ancrage temporel entre constructions essentielles (prédication substantivale et prédication adjectivale) et construction contingente (prédication adverbiale) se vérifie encore dans l'emploi des locutions temporelles. Comme on peut s'y attendre, celles-ci ne sont guère attestées qu'avec la prédication adverbiale. Dans les trois exemples ci-dessous, on notera la combinaison d'un complément de temps de position (TEM-P) et d'un complément de durée (TEM-D) avec le convertisseur *wn*, dont la fonction de rupture par rapport au moment d'énonciation se manifeste ainsi clairement. En revanche, dans le dernier exemple, le complément de temps ne fait que préciser la position de la limite gauche du moment de référence (TEM-D-g). Le moment d'énonciation est donc inclus dans le moment de référence.

TEM-P

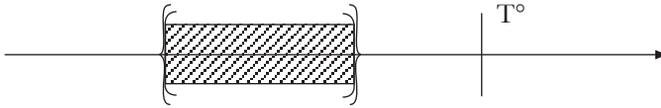
179 : *wn(i) m hwn tz mdh m rk NN*

« j'étais un jeune homme qui nouait le filet à l'époque de NN » (*Urk.* I, 253,18)



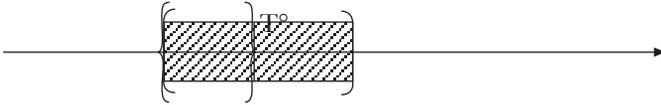
TEM-D

180 : (la femme borgne) *wn m p3 pr n w^c m_t m 20 n mp.wt iw.f gm.t k.t*
 « qui était dans la maison d'un homme pendant 20 ans, quand il en a trouvé une autre » (LRL 67,14)



TEM-D-g

181 : (le gamin) *iw.f m-s3 nh3 iw.t m p3 iw hry-ib 5 r p3 hrw*
 « qui s'occupe des bêtes dans l'île du Milieu depuis 5 jours » (LES 43,11-12)



On rencontre très rarement une spécification temporelle avec une prédication substantivale ou adjectivale. À chaque fois, une classification ou une qualification est présentée comme caractéristique du sujet bien que faisant l'objet d'une temporalisation. La présence d'une localisation temporelle laisse entendre que l'appartenance à une classe ou la possession d'une qualité n'a pas toujours été vraie dans le passé. Il s'agit, en d'autres termes, d'un procédé de recatégorisation.

DEUXIÈME PARTIE

L'ASPECT

CHAPITRE 4

LE SYSTÈME ASPECTUEL PRÉSENTATION GÉNÉRALE

...l'aspect, où les notions vaporeuses de perfectif et imperfectif offrent au linguiste leurs charmes fallacieux
(G. Lazard, *Mél. Serbat*)

Die beste (sc. Theorie) ist die, die mit dem geringsten Aufwand am meisten widerspruchsfrei erklärt; deshalb sind aber andere nicht einfach falsch
(W. Schenkel 1975 : 11)

La temporalité se subdivise en une branche proprement temporelle et une branche aspectuelle (cf. *supra*, p. 31). La manière dont le temps et l'aspect sont rendus en langue connaît des variations considérables. En **moyen** égyptien, les oppositions aspectuelles font l'objet d'un système pleinement grammaticalisé, qui forme le noyau de la prédication verbale. Cela revient à dire que le système prédicatif verbal du moyen égyptien est fondamentalement un système aspectuel. L'expression du temps, quand elle est grammaticalisée, s'en remet à des moyens périphériques qui entrent en combinaison avec des formes aspectuelles. L'exemple-type est sans doute la *sḏm.n.f*, une forme aspectuelle de l'accompli, qui peut entrer en composition avec des auxiliaires d'énonciation comme *iw*, *mk* ou *ʿhʿ.n* entraînant des effets de sens proprement temporels. La fixation du cadre temporel est encore assurée par l'instance d'énonciation et la présence éventuelle de locutions temporelles (cf. *infra*, ch. 9).

Il y a deux manières d'aborder un système aspectuel : le point de vue sémantique (typologie universelle), et le point de vue formel (spécifique à chaque langue). Un simple regard sur la littérature spécialisée suffit pour se convaincre que le danger de confusion est permanent. Les langues n'offrent jamais de correspondances univoques. C'est que l'asymétrie est inscrite dans la réalité linguistique : une forme grammaticale peut recouvrir plusieurs catégories sémantiques (phénomène de neutralisation), mais l'inverse se vérifie tout autant : une réalité sémantique peut aboutir, en synchronie, à des formes grammaticales diversifiées. D'une manière générale, les langues mobilisent tout à la fois trois types de moyens pour rendre l'aspect

sémantique : un système d'oppositions grammaticalisé, le lexique et le co(n)texte. Les langues s'individualisent par les choix qu'elles opèrent. Ce n'est que dans la mesure où le système grammaticalisé est suffisamment développé et stable qu'on peut parler d'une langue à fonctionnement aspectuel. C'est le cas du moyen égyptien.

A. *Le point de vue sémantique*

Du point de vue sémantique, l'aspectualité n'est rien d'autre qu'une sélection opérée sur un procès (actionnalité) et un temps de la conjugaison porteur d'instructions aspectuelles (aspect grammatical). Cette relation correspond au moment de référence (cf. *supra*, p. 31). Pour le dire autrement, il s'agit d'une relation entre deux intervalles, où le premier, le moment de référence, opère sur le second, le procès. On a donc affaire à un intervalle, le moment de référence, opérant sur un autre intervalle qu'est le procès. Si l'on reprend le schéma cognitif des procès présenté plus haut, il apparaît que le nombre de combinaisons est assez limité. Voici pour rappel le schéma-type d'un procès dynamique (cf. *supra*, p. 37) :

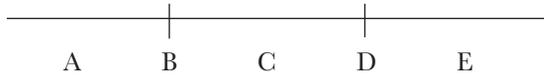


Fig. 52. Représentation prototypique d'un procès dynamique

Un procès dynamique possède cinq phases cognitivement saillantes : celle qui précède le procès, qui lui est liée, mais sans en faire directement partie (la pré-phase), celle qui marque le début du procès, celle qui marque le procès dans son développement, celle qui marque l'aboutissement du procès, et celle qui suit le procès (la post-phase).

Comme on l'a déjà observé, la figure précédente peut être redessinée, selon une approche plus cognitive, pour faire apparaître les zones-clés du procès (cf. *supra*, p. 68) :

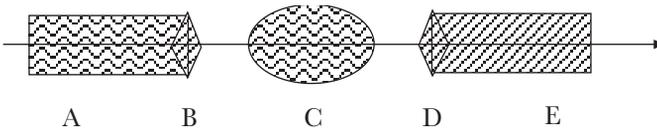


Fig. 53. Représentation prototypique d'un procès

Ce type de présentation du procès tient compte de la vectorialité temporelle, laquelle est constitutive des procès par opposition aux états (cf. *supra*, p. 95).

On constate que les sélections que peut opérer le moment de référence sur le procès correspondent à des moments-clés de celui-ci. Le tableau ci-dessous reprend les correspondances entre moments de référence et zones de procès. On y a ajouté les représentations graphiques associées :

| | Zones du procès | Moments de référence | Graphiques |
|-----|-----------------------------|----------------------|------------|
| A | pré-phase | mellique | [[< > |
| B | début | inchoatif | [< [> |
| C | intérieur | progressif | < [[> |
| D | fin | complétif | < [>] |
| E | post-phase | résultatif | < > [] |
| B-D | procès <i>stricto sensu</i> | global | < [> |

Fig 54. Zones de procès, moments de référence et représentations graphiques

Quelques mots d'explication sur les appellations retenues sont ici nécessaires.

- Le terme mellique est construit sur l'auxiliaire aspectuel du prospectif en grec, le verbe μέλλω¹, préféré ici à ce que nombre d'aspectologues appellent prospectif. Les raisons tiennent en partie à l'égyptologie, où le terme désigne un temps de la conjugaison, mais aussi à la tradition grammaticale, qui confond souvent prospectif et subjonctif². Le terme prospectif est également gênant dans la mesure où il fait écho à perfectif : d'une part, le parallélisme suggéré entre perfectif et prospectif ne se vérifie pas dans les

¹ Voir notamment, dans une perspective guillaumienne, l'étude détaillée de Basset (1979).

² Voir, par exemple, la définition donnée par Comrie (1981 : 66), pour qui le prospectif est un aspect ayant la caractéristique inverse du parfait (et non du perfectif), c'est-à-dire qu'il s'agit d'un état relié à une situation subséquente, de telle sorte que les racines de cette situation subséquente sont déjà présentes dans la situation qui précède. Comrie donne comme exemple « *John is going to break the cup* ». Des définitions similaires se trouvent chez Dik (1989 : 190) et Gosselin (1996 : 22). On peut encore signaler l'appellation « pré-processuelle » de Fournadre (2004 : 23).

faits, et, d'autre part, le perfectif renvoie à une archi-catégorie sémantique (cf. *infra*, p. 179).

- L'inchoatif ne soulève pas de gros problèmes. Le terme est pris ici dans le même sens qu'ingressif, que l'on rencontre fréquemment³. Je ne connais pas d'exemple où les deux termes soient utilisés de manière différenciée dans un même système⁴. Quelques auteurs préfèrent le terme inceptif⁵. Smith établit une distinction entre ce qu'elle appelle l'inchoatif et l'inceptif. Dans les deux cas, il s'agit de l'entrée dans un procès ; elle réserve le premier terme pour l'entrée dans un état, sans implication d'un agent, et le second pour l'entrée dans une activité ou un événement⁶. Cette précision, à condition d'être reformulée, pourrait être utile pour l'égyptien, mais je ne suis pas sûr que la terminologie de l'auteur soit la plus heureuse (cf. ci-après, les notions d'initif et d'égressif mobilisées pour les états).
- Le progressif est sans doute un des rares termes à faire une quasi-unanimité⁷.
- Le complétif soulève à son tour quelques problèmes. On trouve dans la littérature scientifique les appellations « terminatif », « conclusif » ou encore « égressif », qui forme ainsi le pendant d'« ingressif » (e.g. Dik 1994 : 32). Plus gênants sont les termes « perfectif », « accompli » ou « aoristique » que l'on rencontre fréquemment, à tout le moins pour les deux premiers. En effet, pour éviter des confusions, il faut réserver « perfectif » (et « imperfec-

³ Le choix entre les deux termes semble se faire de manière arbitraire : Binnick (1991 : index, *s.v.*) opte pour *inchoative* (de même Bybee – Perkins & Pagliuca 1994 : 75–76, Gosselin 1996 : 22, n. 4, Wilmet 1998 : § 401,1^o,a), Comrie (1976 : index, *s.v.*) pour *ingressive* (de même que Dik 1994 : 32).

⁴ Buccellati (1996 : 407, n. 9) réserve « inchoative » pour le début d'une activité et « ingressive » pour l'entrée dans un état, avec « ingressive » comme terme générique. La distinction est donc du même ordre que celle apportée par Smith (cf. note suivante) entre l'inchoatif et l'inceptif, si ce n'est que les valeurs se trouvent inversées ! On retrouve quelque chose de la distinction de Buccellati chez Reintges (1997 : 81, 101, 372) pour lequel *h_{pr}* aurait une valeur inchoative, exprimant une transition graduelle, tandis que *h^c* aurait une valeur ingressive, fixant un point de départ pour un procès donné.

⁵ Michaelis (1998 : 84–87). Le terme inceptif a parfois été utilisé dans le sens de mellique (prospectif) : ainsi J. Harris, un grammairien anglais du milieu du XVIII^e s. (cité par Binnick 1991 : 44).

⁶ Smith (1995 : 22) ; comme exemple d'inceptif, elle donne « *Mary began to run* » (p. 25), comme exemple d'inchoatif « *Mary got angry* » ou « *John became tired* » (p. 35).

⁷ C'est ce que Wilmet appelle l'aspect cursif inscrit transitif (1998 : § 401,1^o,b). Bybee (1985) utilise le terme « *continuous* », qui me paraît réducteur.

tif») pour les catégories sémantiques, et « accompli » (et « inaccompli ») pour les réalités grammaticales, c'est-à-dire les aspects verbaux⁸. Quant au terme aoristique, il doit être pareillement écarté à cause des résonances qu'il entraîne avec l'aoriste, un terme opérant au niveau grammatical et non sémantique. De plus, l'aoriste est utilisé en égyptologie dans un sens différent de celui du grec classique (ou du berbère⁹), ce qui ne fait qu'ajouter à la confusion (Eyre 1988 : 53, n. 10). Le terme complétif reçoit ici une valeur générique. À l'intérieur du complétif, on peut faire une distinction entre le terminatif et l'égressif.

- L'aspect global enfin est en quelque sorte un non-aspect, dans la mesure où il n'élit aucune phase spéciale du procès, considérant ce dernier dans sa totalité, globalement. L'aspect global a été préféré à d'autres appellations comme aspect neutre, aspect zéro ou aspect nul, qui ne disent rien de la signification de la forme, et mettent trop en évidence son côté négatif¹⁰. Graphiquement, on peut le représenter comme proposé dans le tableau ci-dessus (<[]>). Dans la réalité, il serait plus juste d'omettre la borne de droite (<[>), cela afin de montrer clairement son manque de saillance cognitive (cf. *infra*, p. 184).

⁸ Récemment encore Touradre (2004 : 14) a préféré considérer les deux paires de termes comme des synonymes, ne voyant que des habitudes d'écoles dans le choix de l'une ou de l'autre.

⁹ En berbère, l'aoriste intensif correspond à l'inaccompli (Galand 1988 : 235).

¹⁰ Sous ces appellations diverses se cachent en fait deux réalités fort différentes. Selon les uns, l'aspect neutre est une étiquette commode que l'on colle sur les formes verbales qui n'expriment fondamentalement ni le perfectif ni l'imperfectif, et qui peuvent donc se trouver dans tout type de contexte. C'est la position défendue par Smith (1997 : 77–80). Elle me paraît très contestable. L'aspect neutre prend chez certains une tout autre valeur. Il désigne des formes verbales qui, autrefois marquées aspectuellement, sont sorties du système d'oppositions entre accompli et inaccompli pour prendre une fonction modalisante ou séquentielle. Le procédé a été notamment bien mis en lumière dans les travaux de Cohen (1989 : 151). Je ne suis pas convaincu qu'on puisse affirmer que les formes en cause sortent toujours du système aspectuel ; ou alors, si elles en sortent, c'est parfois pour y rentrer d'une autre manière. L'égyptien constitue à cet égard un bel exemple. Le séquentiel néo-égyptien *iw.f hr sdm*, à l'origine une forme de l'inaccompli progressif ayant évolué vers l'expression de l'inaccompli global, est devenu une forme narrative spécialisée dans l'expression de la séquentialité. Il ne fait plus partie d'un système d'oppositions aspectuelles. Cela posé, au sein des formes continuatives, le séquentiel *iw.f hr sdm* a reconstitué une paire aspectuelle avec le conjonctif *mtw.f sdm*, et reproduit l'opposition de base entre une forme de l'accompli (le séquentiel) et une forme de l'inaccompli, le conjonctif (Winand 2001 : 323–26).

Le cas des procès statiques est un peu différent. L'absence de dynamique, la saillance quasi nulle des bornes, c'est-à-dire l'absence de contours définis, pour ne reprendre que les éléments les plus marquants, laissent prévoir que les états entretiennent avec l'aspect des relations particulières. Trois aspects fondamentaux doivent être retenus :

| | |
|-----------|----------|
| <—[——[—> | statif |
| [<—[————> | initif |
| <——[—>] | égressif |

Fig. 55. Les trois configurations aspectuelles des états et leurs appellations

Seul le statif est vraiment important ; il permet d'acter l'existence d'un état, sans plus. Dans les langues qui en sont pourvues, c'est souvent une forme de parfait qui est alors utilisée. Quant à l'initif et l'égressif, ils désignent respectivement le début et la fin de l'état. Étant donné le peu de saillance des bornes du procès, on peut s'attendre à ce que ces deux aspects ne soient pas souvent exprimés par des formes verbales aspectuellement marquées, mais plutôt par des moyens lexicaux, ou en recourant à des auxiliaires aspectuels (cf. *infra*, ch. 7).

Les différents aspects se laissent organiser suivant un système binaire dont les deux pôles sont le perfectif et l'imperfectif. Ces deux composantes ne sont pas des partenaires égaux dans la mesure où le perfectif est la forme marquée.

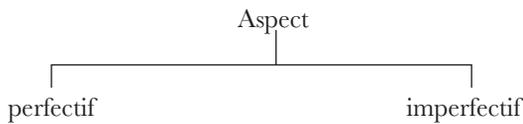


Fig. 56. Taxinomie de l'aspect sémantique

On a quelque mal à trouver une place pour les langues réputées avoir des systèmes ternaires. Le système verbal à trois thèmes morphologiquement différenciés du grec ancien est l'exemple le plus fréquemment évoqué. En réalité, les trois aspects du grec (présent, aoriste, parfait) attestés synchroniquement se laissent assez facilement regrouper de manière binaire (voir la discussion dans Binnick 1991 : 158–69). Le grec a d'abord fonctionné selon une opposition de base simple entre un inaccompli (appelé traditionnellement « présent ») et

un accompli (appelé « aoriste »). Le parfait est alors en dehors du système aspectuel au sens strict ; c'est une forme d'état qui s'oppose aux formes processives. Le système ancien semble davantage fondé sur une opposition d'actionnalité que sur une opposition aspectuelle pleinement grammaticalisée (cf. *infra*, p. 198 et suiv., à propos de l'égyptien). On a d'ailleurs relevé que le parfait est d'un emploi assez rare en grec archaïque : il est le plus souvent attesté comme forme supplétive, et il n'existe pas systématiquement pour tous les verbes aux côtés du présent et de l'aoriste (Chantraine 1927 : 2). On a donc un schéma du type :

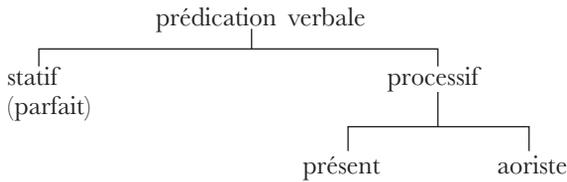


Fig. 57. Système du grec archaïque

Quand le parfait grec s'intégra au système aspectuel (apparition d'un procédé dérivationnel productif, du type *λέλυκα*), il constitua, comme on pouvait s'y attendre, une spécialisation de l'accompli. Le schéma doit alors se réécrire autrement ; il s'agit bien d'un système binaire.

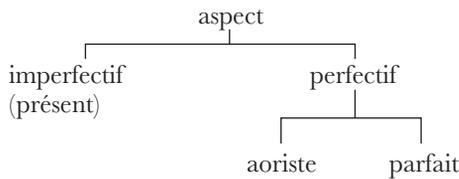


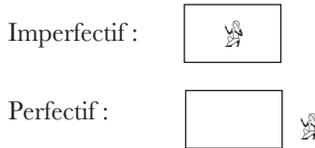
Fig. 58. Système du grec classique

1. *Le perfectif*

a) *Définition générale* Le perfectif constitue donc le terme marqué de l'opposition¹¹. Dans la littérature considérable qui lui a été

¹¹ La découverte du terme marqué dans un système d'opposition binaire ne va pas toujours de soi. Pour ce qui est de l'aspect, les choses sont notoirement compliquées (cf. les remarques de Eyre 1988 : 58). Si l'on se place d'un point de vue

consacrée, le perfectif est le plus souvent perçu comme un aspect englobant, holistique, signalant le procès comme indivisible (F. de Saussure 1917 : 161–62, Bondarko 1967 : 31, Comrie 1976 : 16, Bache 1985 : 146, Bybee 1992, s.v. *Tense and aspect*, Gosselin 1996 : 22, Smith 1997 : 66, Michaelis 1998 : 59–60). De là dérive une autre opinion commune : le perfectif représente le procès comme un point (Lyons 1970 : 241). C'est la définition que l'on retrouve chez beaucoup d'égyptologues (Hannig 1982 : 44, Borghouts 1988 : 30). Une métaphore qui a souvent cours pour décrire le perfectif par opposition à l'imperfectif est l'image de la position du sujet vis-à-vis du procès. Au perfectif, le sujet se situe à l'extérieur (*Subjekt außerhalb des Lexemprozesses*), tandis qu'il est à l'intérieur du procès (*Subjekt innerhalb des Lexemprozesses*) à l'imperfectif (Ritter 1995 : 65–66)¹². C'est cette idée que Hannig (1982 : 52) a joliment illustrée dans ce qu'il appelle *die Grundidee des Aspekts* :



Graphiquement, le perfectif aurait donc la représentation suivante :

[< >]

Cela soulève au moins deux problèmes, à mon sens insolubles :

- Comment expliquer l'effet de sens inchoatif que prend le perfectif avec les propositions atéliques ? On ne voit pas très bien comment un aspect global pourrait donner une instruction du type [< [>].

strictement sémantique, le choix du perfectif comme forme marquée s'impose car elle seule correspond à une sélection fermée de la phase du procès la plus saillante sur le plan perceptuel. Cela posé, le point de vue sémantique peut ne pas coïncider avec le point de vue formel, comme c'est le cas pour les participes en égyptien classique, où la forme gémignée (*mr̄*), celle de l'inaccompli, est plus chargée morphologiquement.

¹² Cf. l'opposition entre situation endocentrique et situation exocentrique (Borghouts 1988 : 38).

- Quelle place faut-il dès lors accorder à l'imperfectif, qui est le véritable aspect global (cf. *infra*, p. 184) ?

La solution passe nécessairement par une reconsidération du sens fondamental du perfectif. Plusieurs spécialistes ont reconnu que le perfectif se caractérise par la prise en compte du point d'aboutissement du procès (Filip 1989 : 266, Lindstedt 1995 : 96, Nishida 1994 : 444, Dahl 1984 : 9–12, Gebert 1995 : 90, Klein 1994 : 106). Cette définition du perfectif conduit donc à la représentation suivante :

< [>]

On retrouve chez quelques égyptologues, notamment chez Loprieno (1984 : 88–89), l'idée de terminativité (*Abgeschlossenheit*), qui va dans le même sens.

Une représentation de ce genre permet de comprendre pourquoi le procès est souvent perçu comme ponctuel au perfectif. Cela n'est pas fait pour surprendre dans la mesure où, statistiquement, le perfectif se combine le plus fréquemment avec des accomplissements, c'est-à-dire avec des procès non duratifs. Cela posé, une telle définition est encore un peu courte pour rendre compte de tous les effets de sens de cet aspect.

Il est donc proposé ici que le perfectif *sélectionne l'intervalle qui correspond, sur le plan cognitif, au moment saillant du procès.*

C'est sans doute ce qu'il faut déjà comprendre quand S. Karcevski écrit, il y a bien longtemps, à propos de la perfectivation en russe :

la perfectivation d'un procès n'est autre chose que la concentration de notre attention sur l'un des moments concrets du procès à l'exclusion des autres, d'où l'illusion que le procès perfectif n'a point de durée (Karcevski 1927 : 91, cité par Fontaine 1983 : 27)¹³

Le perfectif se révèle donc être une archi-catégorie, dont la réalisation effective dépend de l'actionnalité du procès. En bref, le perfectif

¹³ Il est intéressant de noter que l'académie russe définit la sélection opérée par le perfectif comme restreinte, concentrée sur une limite de l'action, que ce soit le début ou la fin de celle-ci (cf. Forsyth 1970 : 3, Bache 1985 : 59). On relèvera au passage que cette définition s'écarte de la position standard des aspectologues russes comme Bondarko (1967 : 31) et Isacenko (1968 : 350).

sélectionne le terme du procès quand ce dernier comporte le trait de télicité ; en revanche, il isole le début du procès quand celui-ci est atélique. Pour le dire autrement, le perfectif exprime le complétif ou, plus justement, le terminatif, avec les procès téliques, et l'inchoatif avec les procès atéliques¹⁴.

| perfectif | | |
|----------------------|--------------|------------|
| | Complétif | Inchoatif |
| Proposition télique | <~~~~~[+>]—— | |
| Proposition atélique | | [<~[~~~~~> |

Fig. 59. Les valeurs du perfectif en fonction de l'actionnalité

b) *Perfectif et résultatif* Très souvent le perfectif développe une catégorie secondaire ; c'est ce qu'on appelle le résultatif. Ce procédé d'extension concerne également l'imperfectif (cf. *infra*, p. 184). Comme l'a très bien expliqué Cohen (1989 : 95), les langues créent souvent un aspect secondaire en mettant en œuvre la notion de concomitance. Cette notion n'est pas à proprement parler aspectuelle ; elle sert à mettre en relief certains traits sémiques tant de l'imperfectif que du perfectif. Dans le système verbal de l'inaccompli, le locuteur tient à souligner l'inhérence en choisissant un moment à l'intérieur du déroulement du procès ; avec l'accompli, c'est l'adhérence au procès qui est ainsi soulignée. Dans les systèmes aspectuels quelque peu

¹⁴ On peut sans doute utilement ici rapporter la position de Cohen (1989 : 63), qui voit dans la fonction délimitative le trait sémantique fondamental du perfectif. Selon lui, cette fonction peut se réaliser de trois manières : soit l'avènement du procès est constaté au sein d'une relation délimitée (aspect holistique), soit dans son résultat, soit dans le fait même de son instauration (ingressif). Je ne suis toutefois pas convaincu par l'emploi holistique de l'accompli, pour les raisons déjà exposées. Cohen justifie sa position par le cas du russe, où certains préverbes perfectivisants (*pre-*, *pro-* « à travers, complètement », *za-* « derrière, au-delà ») comportent cette nuance de globalité. La question est donc de savoir si l'accompli comporte dans sa sémantique cette valeur globale, ou s'il ne faut pas précisément l'imputer au sens des préverbes. Comme on le sait, les préverbes du russe, à de rares exceptions près, ne sont jamais complètement désémasés. Il faut donc en l'occurrence faire la part de ce qui appartient à l'opposition aspectuelle grammaticalisée et de ce qui relève du lexique.

développés, il y a souvent dans l'inaccompli extensif l'expression explicite de l'inhérence et dans l'accompli extensif l'expression de l'adhérence : « Il est dans le procès de », « il est avec le résultat du procès, il est en possession de ce résultat, il est à côté, adjacent à l'événement . . . ». À cette description de l'inaccompli extensif correspond mon inaccompli progressif, et à celle de l'accompli extensif mon parfait résultatif.

Linguistiquement, le résultatif peut être rendu par la même forme que celle qui sert à exprimer le perfectif ; c'est le cas du russe et aussi de l'arabe classique. Le plus souvent, les langues ont recours à une forme séparée, qu'on appelle généralement le parfait. Il n'est pas rare que le parfait, quand on peut le vérifier, soit originellement une forme située en dehors du système aspectuel *stricto sensu*, c'est-à-dire d'un système d'oppositions grammaticalisé ; il sert d'abord à exprimer une opposition d'actionnalité, qui recouvre, en gros, la dichotomie entre les états et les activités (téliques et atéliques). Cette situation est très probablement celle du grec archaïque, du berbère, et aussi de l'accadien et de l'égyptien (cf. *infra*, p. 198). Afin de ne pas confondre cette valeur originelle avec celle de résultatif, traditionnellement exprimée par le parfait, il vaut mieux lui réserver un nom particulier ; en l'occurrence, l'appellation de statif a été retenue. Dans un second temps, le parfait peut être intégré dans le système d'oppositions aspectuelles, en tant que spécification de l'accompli. Il garde bien sûr sa signification fondamentale qui est d'exprimer une situation, mais il acquiert un trait supplémentaire, celui de résultativité : la situation n'est plus seulement constatée pour elle-même, mais elle est envisagée comme le résultat d'une activité antérieure. Cette évolution est nettement perceptible dans les langues citées ci-dessus, à l'exception notable de l'accadien, où le statif-permansif n'a jamais été pleinement intégré dans le système aspectuel. Une des raisons qui incitent à regrouper le parfait et l'accompli est de nature diachronique. En effet, on a souvent constaté que la forme de parfait, une fois intégrée au système aspectuel, avait tendance à envahir le domaine du complétif. Le phénomène est bien attesté pour le français, où le passé composé a pris la place du passé simple dans l'usage contemporain. C'est également le cas de l'égyptien.

c) *Le système du perfectif : vue d'ensemble* Le perfectif se laisse présenter de la manière suivante, dans son état le plus achevé :

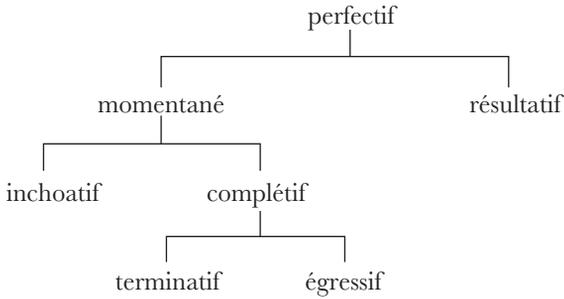


Fig. 60. Taxinomie du perfectif (point de vue sémantique)

L'adjectif « momentané » a été retenu ici pour mettre en évidence le fait que le perfectif sélectionne un intervalle bref correspondant à un moment cognitivement saillant du procès, soit le début (inchoatif), soit la fin de celui-ci (complétif). Il a été préféré à « ponctuel » afin d'éviter des confusions avec l'appellation « accompli ponctuel » qui est utilisée dans la description des moyens formels (cf. *infra*, p. 187).

2. L'imperfectif

L'imperfectif est la forme non marquée de l'opposition aspectuelle. Il est le plus souvent défini négativement, comme la forme qui ne met en évidence aucun type de limite (Cohen 1989 : 64). Dans la tradition anglo-saxonne, l'imperfectif est plutôt présenté positivement comme l'aspect par lequel le procès est vu de l'intérieur, dans son déroulement (Comrie 1976 : 16 et 24, Dik 1989 : 186–87, Bybee, Perkins & Pagliuca 1994 : 125–26, Klein 1994 : 108, Smith 1997 : 73, Vogel 1997 : 74).

Les nombreuses définitions proposées pour l'imperfectif font ressortir les points suivants :

- Le procès est vu de l'intérieur ; c'est la même réalité que certains expriment quand ils disent que l'imperfectif s'attache à la structure interne du procès.
- Le procès est conçu comme non achevé ; une variante que l'on trouve souvent est d'affirmer que l'imperfectif ne donne aucune information sur les bornes du procès.
- Le procès est vu dans sa progression.

En fait, ces traits ne constituent rien d'autre, semble-t-il, qu'une définition du progressif. Or, on admet généralement que le progressif est

une spécification de l'imperfectif (Comrie 1976 : 32–35, Vetters 1996 : 79). L'impasse théorique dans laquelle on se retrouve provient de la conception holistique du perfectif, très répandue comme on l'a vu ([< >]). Par un effet de symétrie, l'imperfectif est alors perçu comme opérant une sélection interne au procès (< [] >).

En réalité, d'un point de vue sémantique, l'imperfectif connaît une subdivision majeure en imperfectif global *vs.* imperfectif progressif.

L'imperfectif global est la forme non marquée de l'opposition. Comme l'imperfectif est lui-même la forme non marquée dans la paire qu'il forme avec le perfectif, il peut sembler illusoire de donner de l'imperfectif global une définition positive. Il semble néanmoins qu'on puisse en proposer les caractéristiques essentielles suivantes :

- L'imperfectif global crée un intervalle ouvert à l'intérieur du procès.
- La borne gauche correspond au début du procès.
- La borne de droite n'est pas spécifiquement prévue ; elle existe nécessairement, mais sa saillance cognitive est extrêmement faible.
- L'intervalle ainsi créé englobe nécessairement le point de repère, que celui-ci soit le moment d'énonciation ou un autre moment de référence.

Graphiquement, l'imperfectif global se laisse représenter de la manière suivante (où t° représente le point de repère par défaut qu'est le moment d'énonciation) :

$${}_k < [_i \mid t^{\circ}] >_1$$

De son côté, l'imperfectif progressif possède les caractères suivants :

- Il crée un intervalle ouvert à l'intérieur du procès.
- Les bornes sont explicitement prévues.
- L'intervalle ainsi créé englobe nécessairement le point de repère, que celui-ci soit le moment d'énonciation ou un autre moment de référence.

Graphiquement, le PROGRESSIF se laisse représenter de la manière suivante :

$${}_k < [_i \mid t^{\circ}] _j >_1$$

L'imperfectif global se divise sémantiquement en deux sous-aspects : l'habituel et le continuel. Le continuel caractérise un procès, proche de la situation, dont les conditions de vérité sont toujours remplies à l'intérieur du moment de référence. On notera que les limites du moment de référence peuvent excéder les limites de la conscience humaine, puisque l'imperfectif global n'est pas borné à droite. L'HABITUEL postule nécessairement la factorisation, donc la répétition du procès, sur un rythme qui peut être variable. Contrairement à ce qui se passe au continuel, il n'est pas obligatoire que le procès soit validé au point de repère : il suffit qu'il le soit potentiellement.

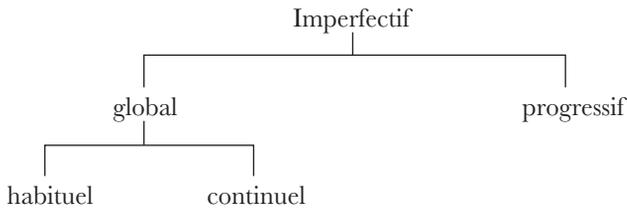


Fig. 61. Classification des oppositions aspectuelles de l'imperfectif. Point de vue sémantique

B. *Le point de vue formel*

D'un point de vue formel, chaque langue possède des moyens spécifiques, plus ou moins développés, plus ou moins riches, pour exprimer l'aspect sémantique. On peut distinguer à tout le moins quatre registres :

- Un système d'oppositions grammaticalisé : c'est ce qu'on appelle l'aspect verbal au sens strict. En moyen égyptien, mais aussi en arabe classique, le système aspectuel régit les relations prédicatives fondamentales ; c'est ce qui autorise à parler de langues aspectuelles. D'autres langues ne connaissent (plus) que des systèmes partiels : c'est la situation notamment du français (opposition entre passé simple et imparfait).
- Des formes verbales ne faisant pas partie d'un système d'oppositions grammaticalisé, mais qui comportent néanmoins des instructions d'ordre aspectuel dans leur définition. En moyen égyptien, c'est notamment le cas de la plupart des formes narratives comme *wn.î.n.f hr sdm*, ou encore de formes isolées comme la *sdm.t.f*.

- Des auxiliaires, qui précisent la relation aspectuelle ; ils peuvent lever certaines ambiguïtés du système grammaticalisé, le renforcer, ou encore s'y substituer entièrement. En moyen égyptien, il existe des auxiliaires spécialisés notamment dans l'expression de l'inchoatif et du complétif.
- Des moyens lexicaux, notamment des expressions adverbiales.

Les quatre registres constituent une sorte de dégradé allant du plus intégré grammaticalement jusqu'au moins intégré. Ils peuvent évidemment se combiner.

1. *Le système d'oppositions grammaticalisé*

Par système grammaticalisé, il faut comprendre une structure qui s'impose de manière obligatoire au locuteur. À titre d'exemple, l'anglais et le français offre un bon contraste en la matière. Les deux langues possèdent des moyens spécifiques pour rendre le progressif et le non-progressif. L'anglais oppose au présent la forme simple (*he does it*) à la forme composée (*he is doing it*). À chaque énoncé au présent, le locuteur anglophone doit choisir entre les deux formes. Le français possède également deux tournures (il vient *vs.* il est en train de venir). Toutefois, au contraire de l'anglais, le recours à la forme composée n'y est jamais obligatoire ; elle est en outre stylistiquement marquée (Franckel & Paillard 1991 : 112 et suiv.). En anglais, la forme simple et la forme composée constituent une paire d'oppositions grammaticalisées au sein du système aspectuel, ce qui n'est pas le cas du français.

Les langues qui ont développé un système aspectuel grammaticalisé opèrent avec un binôme fondamental qui oppose l'accompli à l'inaccompli. Ces deux termes ont été retenus pour éviter toute confusion avec le niveau sémantique. Un système peut se contenter de cette opposition minimale : c'est la situation de l'arabe classique, mais aussi du moyen égyptien pour les formes converties. Il peut aussi évoluer et créer des classes secondaires. C'est le cas du système prédicatif général du moyen égyptien, où l'accompli et l'inaccompli se subdivisent respectivement en accompli ponctuel et accompli résultatif, d'une part, et inaccompli général et inaccompli progressif, d'autre part. D'une manière très simplifiée, voici comment on peut ventiler ces quatre formes fondamentales :

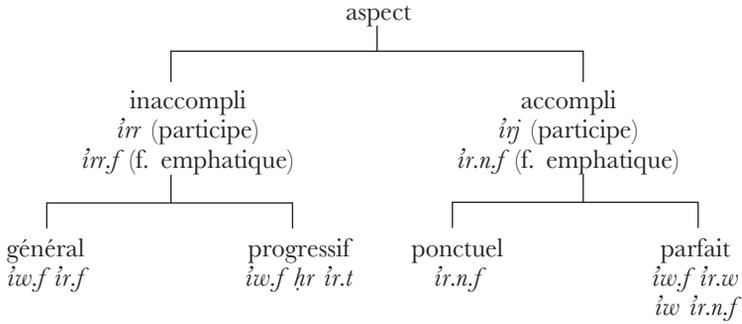


Fig. 62. Les aspects fondamentaux et les aspects dérivés en égyptien

La réalité grammaticale du moyen égyptien est toutefois plus complexe que ce que le tableau ci-dessus pourrait laisser croire ; en effet,

- cet état de langue conserve des formes anciennes avec des emplois limités (comme le perfectif *sdm.f*, cf. *infra*, p. 250),
- quelques formes ont gardé des emplois archaïques en marge du système aspectuel (comme le parfait ancien, cf. *infra*, p. 248),
- le moyen égyptien subit lui-même une évolution (perceptible notamment à l'inaccompli, cf. *infra*, p. 280),
- la distribution des formes en fonction de l'orientation des procès, de la syntaxe, de la polarité et des effets énonciatifs est assez disparate (cf. *infra*, ch. 8 et 9).

2. Les formes verbales en dehors du système grammaticalisé

L'égyptien possède un grand nombre de formes situées en dehors du système d'oppositions grammaticalisé décrit ci-dessus, mais qui contiennent néanmoins des instructions d'ordre aspectuel. Ces formes ont des emplois spécialisés et ne s'opposent pas entre elles pour former un système. On peut distinguer ici, pour le moyen égyptien :

- Des constructions composées spécialisées dans l'expression de la séquentialité dans la narration : *wn.in.f / ḥ̄.n.f hr sdm / iw.w* (« et alors / ensuite, il entendit / vint »). Ces formes combinent étymologiquement une forme d'accompli et une extension verbale à l'inaccompli (cf. *infra*, p. 215) ou à l'accompli résultatif (cf. *infra*, p. 255).
- Une construction séquentielle à valeur d'accompli : *sdm.in.f*.

- Des formes ou constructions à valeur de parfait comme *ī.t pw īr.w.n.f*, *sḏm.t.f* ou *sḏm.tj.f*.
- Des formes modalement marquées qui participent sémantiquement à la notion de perfectivité, comme le subjonctif *sḏm.f* ou l'impératif.

3. *Les auxiliaires aspectuels*

La tradition égyptologique a fait une large place aux auxiliaires d'énonciation (cf. *infra*, p. 373). Certains d'entre eux contiennent directement ou indirectement des instructions de nature aspectuelle : directement, comme *ḥ̄.n* ou *wn.īn*, qui sont eux-mêmes conjugués à un temps de l'accompli ; indirectement, comme *īw* par exemple, lequel, en fixant le moment de référence au moment d'énonciation donne à la *sḏm.n.f* un sens de parfait.

Le rôle des auxiliaires aspectuels, au sens strict, est de sélectionner une phase du procès (cf. *infra*, ch. 7). Les auxiliaires s'occupent généralement de la phase initiale (inchoatif/initif) ou terminale du procès (complétif/égressif). En moyen égyptien, il n'y a pas d'auxiliaire spécialisé dans l'expression du progressif, mais on en trouve en néo-égyptien (*twī ḥ̄.kwī ḥr īr.t.f* « je suis en train de le faire »), état de langue où l'opposition entre l'inaccompli global et l'inaccompli progressif a été neutralisée au positif. Enfin, la phase résultative du procès peut être soulignée par un auxiliaire aspectuel. On ne s'étonnera pas de l'absence d'auxiliaire aspectuel prenant en charge l'imperfectif global, puisqu'il s'agit de l'aspect non marqué par excellence.

Le recours à des auxiliaires aspectuels peut sembler faire concurrence au système grammaticalisé de l'aspect. Trois observations peuvent être faites à cet égard :

- Tout d'abord, de manière très générale, la redondance est inscrite dans la langue.
- Ensuite, il y a parfois nécessité de lever une ambiguïté potentielle ou de préciser une notion : c'est ce qu'on observe, par exemple, dans l'emploi des auxiliaires du résultatif avec les verbes de qualité en néo-égyptien, une fois disparue l'opposition entre la prédication adjectivale et la construction pseudo-verbale.
- Enfin, l'emploi des auxiliaires pourrait trahir un affaiblissement des instructions aspectuelles de certaines constructions. Cela se vérifie, par exemple, pour l'inchoatif, notamment en néo-égyptien.

4. *Les moyens lexicaux*

L'aspect peut encore être exprimé, ou à tout le moins précisé, par des moyens lexicaux. On retiendra ici plus particulièrement la forme des arguments et les circonstants de temps.

La forme des arguments peut influencer sur l'actionnalité des procès, et donc l'aspectualité au sens large. Doivent être ici pris en compte le caractère défini ou non des arguments, leur nombre, leur caractère discret ou non, et leur expression syntaxique (cf. *supra*, p. 122). Il existe des corrélations vérifiables sur le plan statistique entre la forme des arguments et l'aspectualité. En contexte neutre, une phrase comme « il rédige son livre » a plus de chances d'être interprétée comme un accomplissement en cours (progressif) que « il rédige des livres », qui oriente l'interprétation vers une activité générale. Le seul indice à la disposition du lecteur est la forme de l'objet : défini et singulier dans la première phrase, indéfini et pluriel dans la seconde (cf. *infra*, pp. 421–23).

Le rôle des circonstants de temps (TEM) est plus direct. On prendra garde ici que les TEM peuvent opérer à des niveaux différents :

- L'actionnalité des procès : c'est le cas des TEM de durée ou de durée instrumentale.
- La relation aspectuelle : c'est, par exemple, le cas des TEM de fréquence, qui permettent de faire la différence entre l'imperfectif global et le progressif. Dans « j'écris », le choix entre une lecture contingente ou globale reste ouvert, tandis que dans « j'écris souvent », l'interprétation globale s'impose.
- La relation temporelle : c'est notamment le rôle des TEM de position.

Les locutions de temps peuvent se répartir en trois grandes catégories :

- Les temps de position (TEM-P), qui situent un événement absolument sur la ligne du temps (« le 8 juin 2004 », « demain ») ou relativement par rapport à un point de repère secondaire (« il y a trois jours », « le lendemain »). Les TEM-P peuvent intégrer explicitement un segment de temps (TEM-P-D : « hier, entre 3 h et 5 h »).
- Les temps de fréquence (TEM-F), qui indiquent, avec plus ou moins de précision, le rythme auquel un procès s'actualise

(« souvent », « tous les jours ») ; on peut considérer que les TEM-F représentent une sous-catégorie des TEM-P.

- Les temps de durée (TEM-D), qui évaluent l'intervalle de temps dans lequel se situe un procès, ou une situation (« pendant trois heures », « longtemps ») ; les TEM-D connaissent une variante :
 - certaines locutions n'envisagent que la limite gauche (TEM-D-g : « depuis une heure ») ou la limite droite de l'intervalle (TEM-D-d : « jusqu'à trois heures »),

et une sous-catégorie :

- les temps de durée instrumentale (TEM-Di), qui expriment le temps nécessaire à la réalisation d'un procès (« en trois heures », « rapidement »).

Il va de soi que les locutions peuvent se combiner pour former des expressions complexes : « il est toujours venu rapidement un jour sur deux pendant deux semaines ».

Les circonstants de temps n'ont pas tous la même portée : les TEM-P et les TEM-F portent sur l'énoncé (relation temporelle), tandis que les TEM-Di portent clairement sur le procès (actionnalité). Les TEM-D ont une valeur plus ambiguë : ils peuvent porter directement sur le procès (actionnalité) ou préciser l'étendue du moment de référence (relation aspectuelle). Dans ce dernier cas, des effets de factorisation sont possibles. Par exemple, en français, « j'ai couru pendant une heure » implique que la course a duré une heure, tandis que « j'ai couru pendant trois ans » implique une activité de course régulière pendant une période de trois ans ; on peut combiner les deux informations en intégrant la première directement au procès « j'ai couru une heure pendant trois ans », ce qui montre à suffisance le lien que les TEM-D entretiennent avec l'actionnalité. Le tableau ci-dessous fait apparaître la chronogénèse d'un énoncé, depuis l'Aktionsart jusqu'à l'énoncé final, en reliant les circonstants de temps aux étapes qui les concernent.

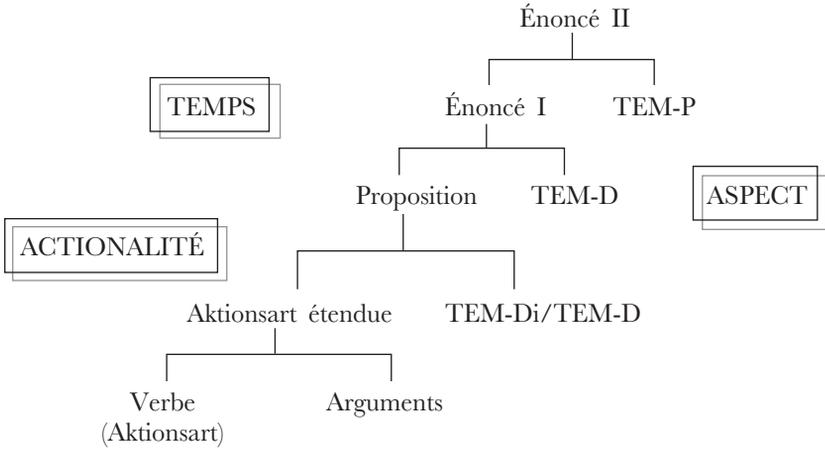


Fig. 63. Portée des circonstants de temps

La fig. 64 reprend les corrélations les plus fortes entre les locutions temporelles, l'actualité des procès et l'aspect.

| Loc. temp. | Corrélation aspectuelle | Corrélation d'actualité |
|------------|-----------------------------------|---|
| TEM-D | inacc. général
acc. résultatif | activité
tous procès (avec factorisation possible) |
| TEM-Di | acc. ponctuel | événement |
| TEM-P | acc. ponctuel | achèvement |
| TEM-F | inacc. général
acc. résultatif | tous procès dynamiques |

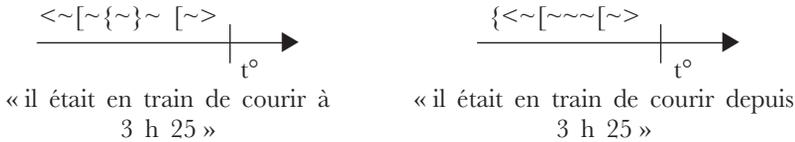
Fig. 64. Les corrélations les plus fréquentes entre loc. temporelles, aspects et actualité

Certains critères d'actualité comme la réversibilité ou la gradabilité du procès n'ont pas été envisagés. Ils peuvent évidemment contrarier certaines réalisations (*« il mourut plusieurs fois »). Une corrélation forte signifie que les instructions des trois termes de la relation sont pleinement compatibles, tandis qu'une corrélation faible signale une recatégorisation ou une dispersion des instructions. Par exemple, dans « je suis arrivé à trois heures », l'accompli résultatif exprime une situation qui prévaut encore au moment de l'énonciation, tandis que la locution temporelle (TEM-P) précise le moment de l'arrivée (cf. *infra*,

ex. 364). Il y a en revanche corrélation forte dans « j'arrivai à trois heures ». Pour rappel, dans les chronographes, les crochets brisés matérialisent les limites du procès, les crochets droits la sélection opérée par le moment de référence et les accolades le champ d'application de la locution temporelle :



De même, on a une corrélation plus forte dans « il était en train de courir à 3 h 25 » (TEM-P) que dans « il était en train de courir depuis 3 h 25 » (TEM-D-g) :



Il faut insister sur le fait qu'il ne s'agit que de corrélations statistiquement vérifiables. La prudence s'impose d'autant plus que les locutions temporelles servent souvent de critère dans la classification des lexèmes verbaux (cf. *supra*, p. 52). C'est ainsi que l'emploi des TEM-Di avec un verbe conjugué au passé composé en français passe pour révélateur d'un verbe télélique (« il a construit sa maison en trois ans »), tandis qu'un TEM-D, dans les mêmes circonstances, permet de diagnostiquer un verbe atélique (« il a couru pendant une heure »). Or il existe des procédés de recatégorisation : un verbe atélique peut s'employer avec un TEM-Di pour donner naissance à un procès télélique (« il a couru en une heure »).

CHAPITRE 5

LE PÔLE DU PERFECTIF

Par l'absence de toute caractéristique formelle sur laquelle l'analyse aurait pu s'appuyer, l'aspect et le mode d'action [i.e., *Aktionsart*] sont devenus les notions les plus insaisissables de la grammaire traditionnelle
(C. Vet, 1980, p. 46)

A. Introduction

1. Présentation générale

Voici une nouvelle fois la taxinomie du perfectif telle qu'elle a été proposée dans le chapitre précédent :

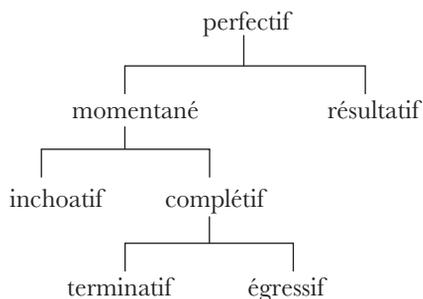


Fig. 65. Taxinomie du perfectif (point de vue sémantique)

Le perfectif momentané saisit le moment saillant du procès. Celui-ci se détermine en fonction de l'actionnalité selon la ligne de démarcation suivante :

| | Complétif | Inchoatif |
|----------------------|--|---|
| Proposition télique | $k < \sim \sim \sim \sim \sim i [+ >]_j \text{---}$ | |
| Proposition atélique | | $i [< \sim [j \sim \sim \sim \sim \sim] >]_l$ |

Fig. 66. Les valeurs du perfectif en fonction de l'actionnalité

On retiendra pour le perfectif complétif la définition suivante :

Le perfectif complétif d'un énoncé φ dont les bornes sont k et l est vrai si et seulement s'il existe un intervalle bref fermé ($i \left\} j$) englobant la borne l .

Pour le perfectif inchoatif :

Le perfectif inchoatif d'un énoncé φ dont les bornes sont k et l est vrai si et seulement s'il existe un intervalle bref ouvert à droite ($i \left\} j$) englobant la borne k .

À l'intérieur du complétif, il n'est pas inutile de faire une distinction entre le terminatif et l'égressif. Le premier terme s'applique aux procès téléiques, le second aux procès atéliques et aux états (cf. *infra*, pp. 338–39).

Le perfectif résultatif réalise l'adhérence au procès. La sélection opérée par le moment de référence correspond à un intervalle ouvert à droite dont la borne gauche coïncide avec le début de la post-phase du procès ; cette dernière implique nécessairement un des arguments de la prédication¹. On retiendra donc la définition suivante :

Le perfectif résultatif d'un énoncé φ dont les bornes sont k et l est vrai si et seulement s'il existe un intervalle ouvert à droite (i, j) dont la limite gauche est contiguë à la borne l ($l \left\} i$).

On peut déduire de cette définition trois implications majeures :

- Eu égard à la constitution prototypique des procès (cf. *supra*, p. 37), on peut s'attendre à ce que la post-phase soit une situation, c'est-à-dire une phase non dynamique : $\langle \rangle[-$ —. C'est bien ce que l'on constate d'un point de vue statistique. Ce n'est toutefois pas une règle contraignante. Il existe des cas où la post-phase est perçue comme dynamique (cf. *infra*, p. 231). Le perfectif résultatif exprime alors une activité : $\langle \rangle[~\sim\sim\sim$. C'est

¹ Le fait que le résultatif sélectionne une phase située en-dehors du procès *stricto sensu* a conduit certains spécialistes à lui refuser l'appellation d'aspect : cf. Comrie (1976 : 52) et de Lyons (1977 : 689). C'est ainsi que Kurylowicz (1964 : 90–91) l'appelle un « aspect relatif ». Dans son étude détaillée du parfait anglais, McCoard (1978 : 17) se résout à en faire un temps. Voir cependant les remarques de Bache (1994 : 52–53).

la raison pour laquelle il faut se garder de faire entrer la notion de situation dans la définition de cet aspect.

- Si la sélection opère sur la post-phase du procès, cela signifie que seuls les procès téliques peuvent se mettre au perfectif résultatif. Cette déduction est largement supportée par les faits. Il faut toutefois compter avec des procédés de recatégorisation par lesquels s'exerce la pression du paradigme sur des procès normalement dépourvus de post-phase (cf. *infra*, p. 228).
- La post-phase sélectionnée par le résultatif implique toujours l'un des arguments du verbe. Cela revient à dire que l'un des arguments a subi un changement au terme du procès, qu'il est donc traité comme un patient (cf. *supra*, p. 87). En fonction de l'actionnalité de la proposition et de la structure valentielle se dessine un éventail d'effets de sens qu'il importe de détailler.

Les moyens formels pour rendre le perfectif en égyptien sont variés. Pour chacune des deux subdivisions majeures du perfectif, on examinera successivement :

- le système d'oppositions grammaticalisé, en l'occurrence, le système de l'accompli,
- les formes de la conjugaison aspectuellement marquées en dehors du système de l'accompli,
- les auxiliaires aspectuels,
- les circonstants de temps.

2. Le système de l'accompli : présentation et précautions

Une approche superficielle du système de l'accompli laisserait apparaître l'opposition suivante :

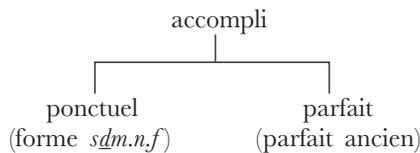


Fig. 67. Le système de l'accompli en égyptien (première approche)

Cette opposition majeure peut être abondamment illustrée, comme dans l'exemple ci-dessous où l'on trouve les deux formes côte à côte :

- 182 : ... *ir.n.i hrw 3 w^c.kwi*
 « et je passai trois jours, esseulé » (*Naufragé*, 41)

Cela posé, il ne manque pas d'exemples qui montrent que la forme *sdm.n.f* peut prendre en charge le parfait, ou que le parfait ancien n'exprime pas nécessairement un résultatif. Dans le premier exemple ci-dessous, la série des trois derniers *sdm.n.f* met en évidence la situation sur laquelle se fonde le sheikh pour faire sa déclaration. Dans le second exemple, le verbe *'nh* est bien sûr dépourvu de toute nuance résultative : le parfait ancien exprime un état.

- 183 : *dd.n.f nn*
rh.n.f kd.i, sdm.n.f šš.i, mtr.n wi rmt km.t nty.w im hn^c.f
 « s'il avait dit cela, c'est parce qu'il avait appris à connaître mon caractère, parce qu'il avait entendu dire combien j'étais sage, et parce que les Égyptiens qui étaient là avec lui avaient témoigné en ma faveur » (*Sinouhé*, B 32–34)

- 184 : *y³ twi 'nh.kwi m p³ hrw*
 « car je suis vivant aujourd'hui » (*LRL* 16,3)

L'exemple suivant illustre la complémentarité de la *sdm.n.f* et du parfait ancien dans l'expression du parfait :

- 185 : *ir.i m.k*
ph.n.k 3h.t
sw3.t(i) hr snb.w hw.t imn-m
 « je ferai ton nom maintenant que tu as atteint l'horizon et que tu as passé les murs du château du caché-de-nom » (*CT* II, 219c–220a)

Les raisons de cet apparent imbroglio sont multiples ; en dehors des contraintes liées à l'instance d'énonciation (cf. *infra*, p. 371), elles doivent aussi être recherchées dans l'histoire de la langue. La situation observable en moyen égyptien est le résultat de l'accumulation de plusieurs couches, dont certaines sont très anciennes. Au cours du temps, des formes ont disparu, complètement ou partiellement, d'autres sont apparues. Ce processus permanent de renouvellement a créé de nombreuses asymétries. Il suffit ici de penser au déclin de la forme *sdm.f* au positif face à la vitalité qu'elle manifeste au négatif (*n sdm.f*).

Un aperçu de la manière dont on peut reconstituer la formation du système aspectuel égyptien se révèle par conséquent très utile, sinon nécessaire.

L'égyptien garde des traces d'une ancienne opposition fondée sur l'actionnalité des procès, qui mettait face à face une forme d'événitif et une forme d'étatif. Des considérations comparatistes à l'intérieur du chamito-sémitique, ainsi que des arguments d'ordre typologique viennent à l'appui de cette hypothèse. La fonction originelle du parfait ancien était précisément d'exprimer l'étatif. Il faut sans doute ici faire un rapprochement avec la situation du permansif accadien, qu'on tend aujourd'hui à faire sortir du système verbal *stricto sensu* (Buccellati 1968 : 1–12, 1996 : 167–68), même si les formes égyptienne et accadienne suivent des chemins séparés à l'époque historique. C'est également un système fondé sur une opposition d'actionnalité que l'on reconstitue pour le pré-indo-européen comme en témoignent les nombreuses traces de supplétisme dans la conjugaison du grec ancien (Sihler 1995 : § 413 et p. 445, Bakker 1994 : 26–27, Tiffou & Patry 1995 : 143–44).

Ce n'est que dans un deuxième temps que le parfait ancien entre dans un système d'oppositions aspectuelles avec une valeur de résultatif ; il prend alors en charge le parfait. Le résultatif est accessible aux procès téliques, transitifs ou non, et il est indifférent à la diathèse.

C'est dans un troisième stade (fig. 68) qu'il faut placer l'apparition de la forme *sdm.n.f*, dont la formation suggère une création plus récente que la forme simple *sdm.f* (Loprieno 1986 : 31, n. 13). Il est probable que cette forme n'ait d'abord été disponible que pour les verbes transitifs ; c'est du moins une conclusion que l'on peut tirer de l'observation de certaines limitations dans l'emploi de la forme à époque historique².

| Actionnalité | Parfait ancien | | Conj. suffixale | |
|--------------|----------------|------------|-----------------|-----------------|
| | | | <i>sdm.f</i> | <i>sdm.n.f</i> |
| – dyn | étatif | | — | — |
| + dyn | + tél | résultatif | résultatif | perf. momentané |
| | – tél | — | résultatif | perf. momentané |

Fig. 68. Évolution des formes du perfectif (momentané et résultatif). Stade 3

² Voir l'analyse de Vernus (1980 : 116–121) des systèmes d'oppositions à l'œuvre dans le P. Ramesseum VI.

Le quatrième stade voit la *s \underline{d} m.n.f* envahir la sphère du résultatif, ce qui est banal d'un point de vue typologique. Deux conséquences majeures en découlent : elles concernent, d'une part, les relations entre *s \underline{d} m.f* et *s \underline{d} m.n.f* dans l'expression du résultatif de manière générale, et, d'autre part, les relations entre le parfait ancien et la *s \underline{d} m.n.f* dans l'expression du résultatif des verbes transitifs.

- La forme *s \underline{d} m.f* se voit confinée à l'expression d'un résultatif dont la situation n'englobe plus nécessairement le moment d'énonciation ; c'est ce que j'appellerai le résultatif disjoint. Elle se démarque en cela de la *s \underline{d} m.n.f* qui, dans sa fonction de résultatif, englobe nécessairement le point de repère, c'est-à-dire par défaut, le moment d'énonciation. Cette opposition entre les deux formes est visible dans les *Textes des Pyramides*, où la *s \underline{d} m.f* fonctionne comme parfait mythique ou dramatique (Allen 1984 : § 304, 308–9).
- La *s \underline{d} m.f* garde une valeur de résultatif à sens présent dans quelques tournures lexicalisées, comme *mr.f* « il aime » ou *ms \underline{d} .f* « il déteste », ce qui souligne le caractère ancien de cet emploi (Allen 1984 : § 303, Borghouts 1994, Vernus 1997 : 69).
- L'entrée de la *s \underline{d} m.n.f* dans le domaine du résultatif a également eu une répercussion sur les valeurs du parfait ancien. En effet, en tant que résultatif, la *s \underline{d} m.n.f* ne se combine qu'avec les verbes transitifs, et elle implique nécessairement une diathèse active ou moyenne. Dès lors, le parfait ancien des verbes transitifs se spécialisera dans l'expression de la diathèse passive. Le parfait ancien à sens actif/moyen se maintient quelque temps encore, mais uniquement à la 1^{re} pers. du sing. C'est la situation qui prévaut dans les *Textes des Pyramides* et dans les « autobiographies » de l'Ancien Empire. Au Moyen Empire, il n'y a plus que quatre verbes, en dehors de *nh* « connaître », qui conservent cet emploi.

Le cinquième stade (fig. 69) se signale par l'insertion des verbes non dynamiques dans le système général de la conjugaison. Alors que, primitivement, ces verbes ne se trouvaient qu'au parfait ancien, forme par laquelle était exprimé l'état brut d'une situation (étatif), l'entrée du parfait ancien dans un système d'oppositions aspectuel aura pour conséquence que l'état exprimé par ces verbes pourra être ressenti comme le résultat d'un procès antérieur. Deux catégories de verbes sont concernées par cette mutation : les verbes d'état et les verbes de qualité.

- En ce qui concerne les verbes d'état, la valeur transitoire que peut leur conférer le parfait ancien reste exceptionnelle en raison même de leur Aktionsart très particulière ([− dyn], [− tél]). On trouve néanmoins des exemples où le parfait ancien donne à ces verbes un sens de résultatif à côté des emplois, plus nombreux, où ils conservent un sens étatif (cf. *infra*, p. 228).
- Une fois entrés dans le système aspectuel, les verbes de qualité seront réinterprétés comme des verbes à prédication gradable et à télécité implicite (cf. *supra*, p. 120). Au parfait ancien, ils expriment dès lors une qualité envisagée comme le résultat d'un procès antérieur. Cette réinterprétation est déjà pleinement achevée dans les *Textes des Pyramides*, comme le montre l'exemple ci-dessous où l'on remarquera la présence d'un complément d'agent, lequel met en relief l'existence d'une activité préalable à la situation nouvelle :

186 : *ḳꜣ(w) ḥr nw.t in ʿwy.t tfn.t*

« le pays est devenu élevé sous Nout par tes deux bras, Tefnout » (*Pyr.*, 1405a P)

Les verbes dits de qualité joueront dès lors sur une palette très riche pour exprimer une situation, en faisant intervenir le parfait ancien, la forme *sdm.n.f* et la prédication adjectivale (cf. *infra*, pp. 208–10).

| | | | Parfait ancien | Conjugaison suffixale | | |
|-------|-------|---------|----------------------------------|------------------------|------------------------|---------|
| | | | | sdm.f | sdm.n.f | |
| − DYN | | | étatif | — | — | — |
| | | | résultatif | | | |
| + DYN | + tél | + trans | résult. ∩ pas
(résult. ∩ act) | résultatif
disjoint | perfectif
momentané | résult. |
| | | − trans | résultatif | | — | — |
| | − tél | | — | résult. disj. | perf. moment. | résult. |

Fig. 69. Évolution des formes du perfectif (momentané et résultatif).
Stade 5 (*Textes des Pyramides* et *Urkunden I*)

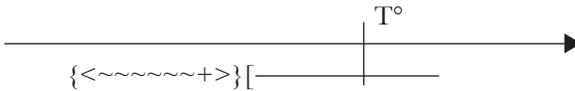
Les formes en charge du résultatif continueront à évoluer jusqu'à exprimer l'équivalent d'un temps passé. Ce parcours ne s'effectue

pas d'une traite, mais compte généralement plusieurs étapes. On peut relever ici :

- La présence d'un TEM-Di qui porte sur le procès et non sur la situation résultante : dans l'exemple ci-dessous, le moment de référence porte sur la post-phase, laquelle inclut le point de repère T° , tandis que le TEM-Di, figuré par des accolades, porte sur le procès.

187 : *iw ir.n(i) s(j) n 3bd 7*

« je l'ai accompli en 7 mois » (*Urk. I*, 124,13-15)



Cf. *Urk. I*, 107,16-108,10.

- La présence d'un TEM-P qui relie le procès et non la situation résultante au moment d'énonciation :

188 : *mwt.n.f m sf, tz.n.f sw min*

« c'est hier qu'il est mort, c'est aujourd'hui qu'il s'est relevé » (*CT VI*, 100b-e B1Bo)



Cf. *Urk. I*, 194,9 ; 232,5-6 ; *CT II*, 268e B9C.

- Les formes de parfait continuent d'exprimer le résultatif, mais sans que le moment de référence n'implique encore le moment d'énonciation. Elles servent généralement à marquer une étape dans la narration, où elles jouent le rôle de titre résumant les événements à venir, qui n'en constituent que le développement, un peu à la manière dont le tout est décrit par ses parties (cf. *infra*, ch. 9)³.

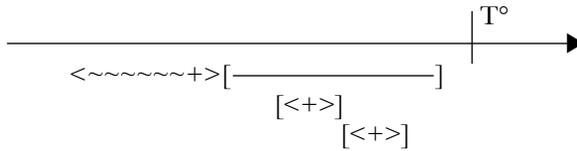
³ C'est ce que j'ai appelé ailleurs les relations métonymiques ou d'encapsulation (Winand 2000b : 432-33). On notera également la remarque de Wentz (1959 : 12) : « An initial clause of a narrative sequence containing an Old Perfective of an intransitive or passive-transitive verb may well have been considered by the Egyptian as expressing an achieved situation from which the rest of the narrative continues dynamically. »

189 : *r-nty swd(.i) p3 htr n p3 hr (. . .)*

iw n3 rwḏ.w n bnr šsp.f

iw.sn hr iṯ.t.f r p3 hr

« j'ai fait livrer les salaires de la Tombe (. . .), les contrôleurs de l'extérieur les ont réceptionnés, et ils les ont pris dans la Tombe » (KRI III, 29,12-14)⁴



- La dernière étape consiste à ne retenir que le procès, sans plus tenir compte de la post-phase. Ce dernier stade n'est pas atteint avant l'égyptien de la seconde phase.

En moyen égyptien, le système a peu évolué sur ce point par rapport à celui de l'ancien égyptien. Tout au plus faut-il noter la possibilité pour les verbes atéliques de se mettre au parfait ancien (pression analogique du paradigme) :

| | | | Parfait ancien | Conjugaison suffixale <i>sdm.n.f</i> | |
|-------|-------|---------|----------------------------------|--------------------------------------|---------|
| - DYN | | | étatif | — | — |
| | | | résultatif | | |
| + DYN | + tél | + trans | résult. ∩ pas
(résult. ∩ act) | perfectif
momentané | résult. |
| | | - trans | résultatif | — | — |
| | - tél | | résultatif | perf. moment. | résult. |

Fig. 70. Évolution des formes du perfectif (momentané et résultatif).
Stade 6 (Moyen égyptien)

En résumé, la situation du moyen égyptien est donc relativement complexe. En effet, le parfait ancien garde des traces de son emploi originel comme étatif. Le résultatif est pris en charge par la *sdm.n.f* et le parfait ancien selon une répartition qui passe par l'orientation

⁴ Sur cet exemple, voir J. Winand 2000b, ex. 68.

des procès (diathèse). La position du parfait ancien dans l'économie générale de l'égyptien doit encore tenir compte de ses relations avec les formes de l'accompli passif. C'est là un domaine qui demande qu'on s'y intéresse de plus près.

À côté d'un système d'oppositions aspectuelles, l'égyptien garde marginalement la trace d'un système plus ancien fondé sur l'actionnalité des procès. La situation peut schématiquement se résumer de la manière suivante :

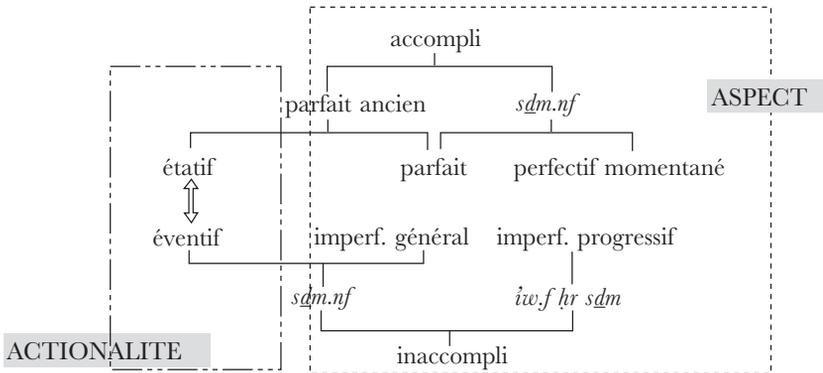


Fig. 71. Les oppositions fondamentales du moyen égyptien

B. L'expression du perfectif momentané

1. Le système d'oppositions grammaticalisé : l'accompli ponctuel

L'accompli ponctuel ne se réalise qu'à la *sdm.n.f* en fonction séquentielle, c'est-à-dire à l'intérieur de l'instance de la narration. Sur le plan syntaxique, la *sdm.n.f* séquentielle est employée en combinaison avec un auxiliaire séquentiel, lui-même conjugué à une forme de l'accompli (*h^c.n*). Elle peut aussi se trouver en séquence, à la suite d'une construction narrative. Les combinaisons suivantes sont bien attestées :

$$\left. \begin{array}{l} h^c.n.f \text{ } \underline{sdm.n.f} \\ h^c.n.f \text{ } hr \underline{sdm} / \underline{sdm.w} \\ wn.in.f \text{ } hr \underline{sdm} / \underline{sdm.w} \\ \underline{sdm} \text{ } pw \text{ } \dot{ir}.w.n.f \\ \text{inf. historique} \end{array} \right\} + \underline{sdm.n.f}$$

a) *L'accompli ponctuel et les classes d'actionnalité*

- Les propositions téliques

Les propositions téliques forment la classe la plus nombreuse ; l'effet de sens est toujours complétif. Voici maintenant, pour chaque type de proposition télique, un exemple et le chronographe associé.

- achèvement à post-phase stative

190 : ... *šsp.n.ĩ ksw.ĩ m b3.t*
 « ... je me pris une position accroupie dans un buisson »
 (*Sinouhé*, B 16–18)

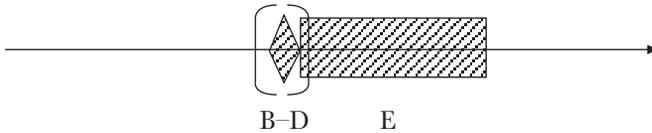


Fig. 72. L'accompli ponctuel et les achèvements à post-phase stative

- achèvement à post-phase dynamique

191 : *šm.n.ĩ ħn^c.f n why.t.f*
 « et je m'en allai dans sa tribu avec lui » (*Sinouhé*, B 27)

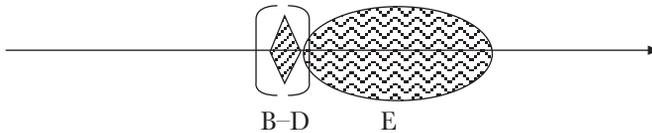


Fig. 73. L'accompli ponctuel et les achèvements à post-phase dynamique

- accomplissement

192 : ... *ħ^c.n dd.n.f n.ĩ*
 « ... et il me dit (disc. direct) » (*Sinouhé*, B 34)

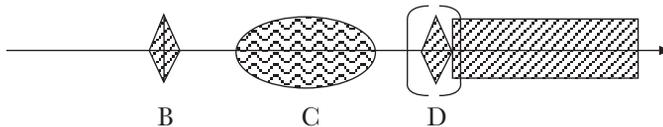


Fig. 74. L'accompli ponctuel et les accomplissements

– accomplissement gradable à télicité explicite

193 : *ἱρ.ν.ἰ ἠμ.τ γς ἰμ*

« et je passai un an et demi là-bas » (*Sinouhé*, B 30)

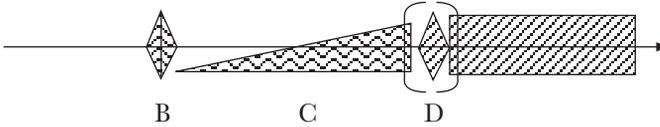


Fig 75. L'accompli ponctuel et les accomplissements gradables à télicité explicite

Du point de vue de l'organisation de l'énoncé, une suite de propositions téliques à l'accompli ponctuel constitue une chaîne d'événements clos dont la succession chronologique est reflétée par la linéarité du récit (cf. *infra*, ch. 9).

- Les propositions atéliques

Les propositions d'activité atéliques génèrent un effet de sens inchoatif. C'est là un phénomène bien connu dans les langues à système aspectuel. Dans ce type de procès, seule la borne gauche possède une réelle saillance cognitive. Quand Hérodote raconte les décisions prises par Psammétique après s'être emparé du pouvoir, il écrit :

194 : Ἐπειδὴ δὲ Ψαμμήτικος βασιλεύσας ἠθέλησε . . .

« Mais lorsque Psammétique, une fois devenu roi, voulut . . . »
(HDT II, 2)

Le verbe βασιλεύω « régner » prend bien le sens de « se mettre à régner » à l'aoriste⁵. Avec un verbe télique, l'aoriste aurait nécessairement impliqué que l'action était révolue au moment où survenait celle de la principale :

⁵ Quand la proposition est accompagnée par un circonstant de temps qui indique une durée dont les bornes sont précisées, elle est recatégorisée dans les événements téliques ; elle perd alors toute valeur ingressive. C'est comme cela qu'il faut interpréter l'exemple célèbre, tellement rebattu qu'on hésite encore à le produire, dans lequel l'aoriste porte non pas sur le verbe seul, ce qui nous ramènerait au cas précédent, mais sur l'ensemble de la proposition « régner cinquante ans » : βασιλεύσαι δὲ τὸν Χέοπα ἔλεγον πενήκοντα ἔτεα « ils (les Égyptiens) disaient que Chéops régna cinquante ans » (HDT, II, 127).

- 195 : τοῦτο δὲ ποιήσας ἤλασε ἐς τὴν ἄνυδρον
 « après avoir fait cela, il s'élança dans la région sans eau »
 (HDT III, 9)

L'égyptien suit cette règle générale. Dans le premier exemple ci-dessous, l'expression ${}^{\prime}h^{\prime}.n \ \dot{s}ms.n.i$ marque l'entrée d'une nouvelle activité dans la carrière du personnage. Dans le second exemple, le verbe mn « chérir » prend le sens de « s'éprendre, se mettre à marquer de l'affection » :

- 196 : $ihr \ m \ swd3.f \ r \ 3h.t.f \ r \ bw \ nty \ ntr.w \ im,$
 $\rightarrow {}^{\prime}h^{\prime}.n \ \dot{s}ms.n(i) \ s3.f \ Hr \ NN$
 « et quand il s'en fut allé vers son horizon, là où se trouvent les dieux, je me mis alors au service de son fils l'Horus NN » (TPPI, § 24,4)⁶

- 197 : ... $mr.n.f \ wi \ rh.n.f \ knn.i$
 « il se mit à me marquer de l'affection parce qu'il s'était rendu compte que je faisais montre de bravoure » (Sinouhé, B 106)

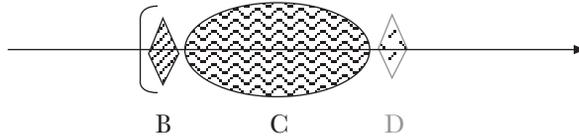


Fig. 76. L'accompli ponctuel et les activités

Le chronographe associé à ce type de procès montre un intervalle semi-fermé, ouvert à droite ; la borne de droite n'a aucune saillance et est complètement ignorée dans les instructions données par l'accompli ponctuel. C'est ce qui permet à un procès à l'inchoatif de servir de toile de fond sur laquelle peuvent venir se détacher des procès complétifs. Alors qu'une séquence de deux complétifs implique pro-

⁶ On notera la variante de la St. *BM* 100 [614], 12–13 : $ihr \ m \ h3.t \ s3.f \ m \ s.t.f \ hr \ NN, \ iw \ \dot{s}ms.n.i \ sw \ r \ s.wt.f \ nb.t \ nfr.t$ « et quand son fils se fut installé à sa place, (à savoir) l'Horus NN, je l'ai servi dans toutes ses belles entreprises », avec un accompli résultatif. C'est que le point de vue est différent : le défunt présente ses actes comme autant de situations, toujours pertinentes, qui doivent être portées à son crédit (cf. *infra*, p. 407).

totypiquement que le moment de référence du premier procès est clos avant que le second soit instancié ($A < B$), la séquence inchoatif – complétif n'implique rien de tel ; le plus souvent, le moment de référence du premier procès englobe le moment de référence du second (« il plut et nous nous précipitâmes vers la voiture »)⁷.

On comparera le dernier exemple égyptien avec ce passage en hébreu, où l'on rencontre une formulation analogue, toujours à une forme de l'accompli, en l'occurrence la forme converse (Hataw 1989 : 496) :

198 : *wayye'ehav ya'aqob 'et-raḥel*
 way+aimer Jacob acc-Rachel
 « Jacob s'était épris de Rachel » (*Gen.*, 29,18)

- Les propositions d'état

Les propositions d'état prennent un sens initif à l'accompli ponctuel. D'un point de vue typologique, les manifestations en sont évidemment peu nombreuses en raison du manque d'affinité évident entre ce type d'actionnalité et les instructions aspectuelles de l'accompli ponctuel. Voici néanmoins quelques exemples pris à différentes langues.

En hébreu, avec le verbe statif *hyh* à la forme converse :

199 : (Moïse le jeta à terre) *wayehi lenaḥaš*
 « et il se transforma en serpent » (*Exode*, 4,4)

En chinois, une proposition d'état accompagnée du morphème de l'accompli *-le* prend un sens initif (Smith 1997 : 265, ex. 5)⁸ :

200 : *wo bing-le*
 je malade-*le*
 « je devins malade »

⁷ Ces questions sont traitées plus en détail au chapitre 9.

⁸ Il ne faut pas confondre le morphème de l'accompli *-le* et celui, homophone et homographe, du mutatif, qui sert à marquer un changement de situation, réelle ou psychologique. Les deux peuvent d'ailleurs se combiner dans une même phrase (Li & Thompson 1982, Tournadre 2004 : 27–28).

De même en russe, quand un verbe imperfectif à sens statif, c'est-à-dire un verbe faisant partie d'une catégorie normalement dépourvue de pendant perfectif, est doté d'une forme de perfectif, celle-ci exprime l'inchoatif (Bache 1985 : 50 et 89 ; Comrie 1976 : 19 et 50). Par exemple, la relation qui existe entre *ponimat'* et *ponjat'* « comprendre » n'est pas la même qu'entre *pisat'* et *napisat'* « écrire ». Dans le premier cas, le perfectif signifie l'entrée dans une nouvelle situation (Miller 1970 : 491).

En moyen égyptien, il n'a guère d'exemple d'un verbe d'état à la *sdm.n.f* ponctuelle (pour un ex. en néo-égyptien, cf. *infra*, ex. 218). En voici tout de même un, tiré de la seconde stèle de Kamose :

201 : *snd.n.f n.i iw.i m hd, n 'h3.t.n, n spr.t.i r.f*
 « il se mit à me craindre, alors que je descendais le fleuve,
 alors que nous n'avions pas encore combattu, avant même
 que je ne l'eusse rejoint » (St. Kamose II, 26)

On en relève encore quelques rares occurrences à des formes aspectuellement marquées en dehors du système de l'accompli *stricto sensu* (cf. *infra*, p. 215).

- Les propositions gradables à télicité implicite

Les propositions gradables à télicité implicite ont un comportement ambigu, qui trahit leur insertion tardive dans le système aspectuel⁹. Leur appartenance aux procès téliques voudrait qu'elles aient un sens complétif à l'accompli ponctuel. Comme la télicité de ce type de procès n'est qu'implicite, peu saillante donc d'un point de vue perceptuel, ces procès peuvent être traités aussi comme des activités, c'est-à-dire recevoir une interprétation inchoative à l'accompli ponctuel. Un exemple célèbre comme celui de *Sinouhé*, repris ci-dessous, est ambigu :

⁹ Vernus (1984b) a consacré une étude à la *sdm.n.f* des verbes de qualité. La préoccupation de l'auteur est d'abord de poser l'existence des verbes-adjectifs en tant que verbes à part entière et, à ce titre, susceptibles d'entrer de plain-pied dans le système aspectuel de l'égyptien. Le point développé ici prend appui sur la démonstration de Vernus, et s'intègre dans le problème plus large de la caractérisation des verbes de qualité sur le plan de l'actionnalité et de leur interaction avec le système aspectuel.

- 202 : ... ḥ^c.n in.n.î ḥ.wt.f (. . .)
 → wšḥ.n(î) m ḥ^c.w.î, ṣš.n(î) m mmmn.t.î
 « alors j'emportai ses biens (. . .), je devins au large dans
 mes trésors, je devins riche en mes troupeaux » (*Sinouhé*, B
 143–47)

L'auteur veut-il dire que Sinouhé est devenu riche d'un seul coup (interprétation complétive), ou bien signale-t-il le début de l'ascension sociale de son héros (interprétation inchoative) ?

Les cas non ambigus sont peu nombreux. Parmi les nombreux exemples de ce type de verbes à la *sḏm.n.f*, la plupart sont clairement des formes de parfait en dépendance directe ou indirecte, par factorisation, de *îw*, ou encore ils figurent dans des emplois circonstanciels ou emphatiques, c'est-à-dire qu'ils sont aspectuellement des accomplis résultatifs (cf. *infra*, p. 234 et suiv.).

Il existe néanmoins quelques passages plus éclairants. Dans l'exemple suivant, *spd.n.î* figure dans un contexte narratif avec un sens inchoatif :

- 203 : ... ḥ^c.n spd.n.î r-gs.f
 « alors je me préparai à son côté » (*Les.* 83,3 = Vernus
 1984b : ex. 35)

De même, dans le passage suivant, tiré de l'autobiographie de Oupouaoutaâ, la présence d'un TEM-P suggère une interprétation inchoative :

- 204 : ... w^cb.n.î r tr.î n sš
 « je me purifiai quand me vint l'âge de raison » (*Les.*, 72,12
 = Vernus 1984b : ex. 22)

Cf. Lacau, *Chapelle d'Hatchepsout*, p. 147 (= Vernus 1984b : ex. 45).

On citera encore les exemples suivants :

- 205 : r-sš msj.t p^w, ḥšw ḥpr
 šsp.n.î wnw.t n.t nfr-îb
 sdr.kwi ḥr ḥnkj.t
 → bšg.n.î
 šš^c.n ḥštj.î šms kd.î

« c'était après le repas, le soir était arrivé, j'avais pris une heure de détente, étendu sur mon lit, je me détendis, et mon cœur commença à suivre mon sommeil » (*Ens. d'Amenhat Ier*, VIa-d)

L'opposition entre l'accompli momentané et le progressif dans l'exemple suivant montre bien le sens inchoatif que prennent ces verbes : la première proposition signale le début de l'activité du roi, tandis que la seconde la montre en train de se dérouler :

206 : $\text{'h}^{\text{c}}.n \text{š}m.n \text{ḥ}m.f r.s \text{ḥ}r\text{-ḥ}3.t m\text{š}^{\text{c}}.f$
 $m3.ḥn.sn \text{ḥ}m.f ḥr \text{š}m r.s$

« alors Sa Personne mit en œuvre sa puissance pour cela à la tête de son armée ; et ils virent Sa Personne en train de mettre en œuvre sa puissance pour cela » (*Urk. IV*, 657,17 = Vernus 1984b : ex. 36)

Les exemples les plus tranchés font intervenir des constructions relevant du perfectif momentané, mais situées en dehors du système de l'accompli (cf. *infra*, p. 215). Le sens est toujours inchoatif. En voici déjà un exemple dans la mesure où il jette un éclairage utile :

207 : $wḏ \text{ḥ}m.f ḥn.t n.f mnw pn (. . .)$,
 $wn.ḥn.sn ḥr ḥd ḥnr.w (. . .)$
 $\rightarrow wn.ḥn nn-n ḥnr.w ḥr w3s.t r sḏ$

« Sa Personne a ordonné qu'on lui rapportât ce monument (. . .), alors on se mit à tirer les blocs (. . .), mais ces blocs se mirent à se détériorer au point de se briser » (*Hammatat* 19, 2-5)

Les données du néo-égyptien ne vont pas dans un autre sens. Dans les deux exemples ci-dessous, les verbes dits de qualité figurent à la forme narrative, le séquentiel $\text{ḥ}w.f \text{ḥ}r sḏm$, marqué comme un accompli momentané (Winand 2001a) ; le sens est bien inchoatif :

208 : $\text{ḥ}[w.ḥ] \text{'k} r p3 pr n A, t3y s.t-ḥm.t nty \text{'h}^{\text{c}}.ḥ m-b3ḥ t3ty$
 $\text{ḥ}w.ḥ ḥn 4 b3k [\text{ḥ}r]m.s$
 $\rightarrow \text{ḥ}w.s nfr n.ḥ$
 $\text{ḥ}w.s šms bḥ3.t.ḥ$

«j'entrai dans la maison de A, cette femme qui se retrouve devant le vizir, j'acquis 4 esclaves en communauté avec elle, elle se montra bonne pour moi, et elle s'adapta à mon caractère » (KRI VI, 739,7-9)

209 : $hn^c-dd r-nty : wd n^3 sr.w n n^w.t šms.w 2$

$iw.w mh m t^3 ʕ.t i.dk n.i$

→ $iw.i nht r.w$

$iw.i nhm.s, iw.i hr d.t in.tw.s n.k m-dr.t A$

« les magistrats de la ville ont envoyé deux serviteurs, ils s'emparèrent de l'ânesse que tu m'avais donnée, je me durcis contre eux, je la repris et je te la fis amener par l'entremise de A » (KRI VI, 599,3-5)

On notera la différence d'actionnalité entre un verbe de « qualité » et le causatif correspondant, et donc les effets de sens séparés à l'accompli ponctuel : inchoatif dans le premier cas, complétif dans le second :

210 a : $ʕ.n(i) m m(i) htht t^3 pn$

b : $sʕ.n.f wi r wn.i r-h^3.t$

a : « je me mis à grandir dans mon renom à travers ce pays » (*BiAeg.*, XI, § 16)

b : « il me fit devenir plus grand que ce que j'étais précédemment » (*Urk.* IV, 150,15)

Cf. $sʕ.n.i sw r imj.t-h^3.t$ « je l'agrandis plus que ce qu'il y avait précédemment » (*Urk.* IV, 766,6).

On peut donc poser le chronographe suivant pour les propositions gradables à télélicité implicite. On retrouve un intervalle semi-fermé à gauche, comme pour les activités.

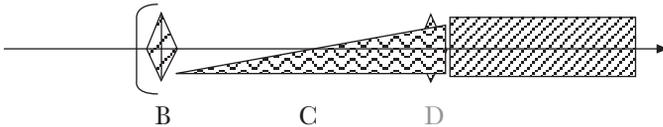
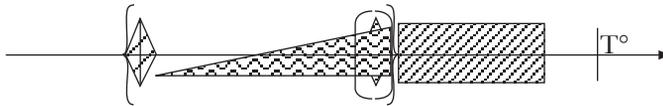


Fig 77. L'accompli ponctuel et les accomplissements gradables à télélicité implicite

Une proposition gradable à télicité implicite peut passer dans la catégorie des accomplissements pour peu que sa structure argumentale soit modifiée. C'est notamment le cas quand le verbe reçoit un objet direct (Vernus 1984b : 183–84 ; cf. *supra*, p. 133).

C'est également le cas quand le verbe prend un sens réfléchi. Dans l'exemple suivant, l'intervalle sélectionné par la *sdm.n.f* (figuré entre crochets droits dans le chronogramme) et l'instruction donnée par un TEM-Di (entre accolades) sont différents. La *sdm.n.f* a une valeur complétive alors que le TEM-Di porte sur la totalité du procès :

211 : *ḥ^c.n rddd.t w^bb.n.s m w^bb n hrw 14*
 « ensuite Reddjetet se purifia par une purification de 14 jours » (P. *Westcar*, 11,18–19)



En résumé, voici comment se réalise l'interprétation complétive ou inchoative que prend l'accompli momentané en fonction des classes d'actionnalité :

| classes d'actionnalité | aspect | sélection opérée |
|---------------------------------|-----------|------------------|
| activité | inchoatif | [<~[~~~~> |
| sémelfactif | complétif | [<->] / [<~>] |
| achèvement | complétif | ~~~~[<+>]—— |
| accompl. non gradable | complétif | <~~~~~[+>]—— |
| accompl. grad. à télicité expl. | complétif | <+++++[+>]c—— |
| accompl. grad. à télicité impl. | inchoatif | [<+[+++++]>i—— |

Fig. 78. L'accompli ponctuel et l'actionnalité des propositions

b) *Aperçu diachronique* En néo-égyptien, c'est la construction *iw.f hr (tm) sdm* qui exprime l'accompli ponctuel narratif (c'est un des multiples avatars de la construction *iw.f hr sdm* du moyen égyptien, c'est-à-dire de la construction originellement en charge de l'inaccompli progressif). Par une évolution dont on connaît des parallèles, la forme progressive en vint à assumer à elle seule tout le registre de l'imperfectif (neutralisation au sein du système de l'inaccompli), avant de devenir une forme narrative séquentielle (cf. *infra*, p. 280). Les

interactions entre le séquentiel *iw.f hr (tm) sdm* et l'actionnalité des procès sont du même ordre qu'en moyen égyptien.

Avec les **propositions téliques** (achèvement et accomplissement), le séquentiel exprime le complétif. Comme on peut le vérifier dans les deux exemples ci-dessous, une suite de complétifs reflète la succession chronologique voulue par le locuteur (A < B < T°) :

212 : . . . *iw.sn hr ḥḥ m-bḥh knb.t, iw.sn hr ir ḥnh n nb ḥw,s*
 « . . . et ils se présentèrent au tribunal, et ils firent un serment par le maître V,S,F » (KRI II, 802,12–13)

213 : *hr-ir X šm r pḥ nty A im,*
iw.s dd n.f
‘st hn, in.w pḥ hd’
iw A iy irm B C D E F dmd 6
iw.w šsp tḥy.n 4 dny.t
iw.w itḥw.w
iw pḥy.i it dd n.w
 « et quand X alla là où était A, elle lui dit : ‘ils sont venus et ils ont emporté l’argent’, alors A vint avec B C D E F, soit 6 au total, ils se saisirent de nos quatre parts, ils les prirent et mon père leur dit » (P. BM 10052,3,9–14)

Avec les **propositions d’activité atélique**, le sens est inchoatif, comme attendu ; voici trois exemples avec, respectivement, un sujet agentif, un sujet peu agentif et un sujet expérient :

214 : *hr-ir tḥ is.t ts r bḥk,*
 → *iw.f hr wsf m pḥ dm*
 « et quand l’équipe monta travailler, il se mit à fainéanter au village » (KRI IV, 162,7–8)

215 : *iw pr-ḥ ḥw,s hr mr.t.f r-ikr zp 2 r rmt nb nty m pḥ tḥ r-dr.f*
 « et Pharaon, V.S.F., s’éprit de lui à la folie, plus que de n’importe qui sur la terre entière » (LES 25,6–7)

Cf. LES 71,13–14 (*hdn* « se fâcher »).

216 : *iw.f dd n.i (. . .),*
 → *iw hḥtj.i (hr) ḥnh,*
iw ir.t.i (hr) wn, iw.i (hr) fḥi dḥdḥ.i, iw wn.i mr.kwi

« et il m'a dit (. . .) alors mon cœur s'est remis à vivre, mon œil s'est ouvert, j'ai redressé la tête, bien que je fusse malade » (*LRL* 17,12–13)¹⁰

Il en va de même avec les **propositions gradables à télicité implicite**. Deux exemples en ont déjà été donnés plus haut (cf. *supra*, ex. 208 et 209). Si le verbe est rendu transitif par l'ajout d'un objet direct (augmentation de valence) la proposition est traitée comme un accomplissement télique ; le séquentiel donne alors un sens complétif :

217 : *wn.în.sn hr ît.t pʔ hrd r pʔy.sn pr*

→ *îw.sn hr wʔb.f*

îw.sn hr dî.t wnm n pʔy.f htr

« alors ils emmenèrent l'enfant chez eux, ils le purifièrent, et donnèrent de la nourriture à son attelage » (*LES* 3,11–13)

Cf. *LES* 67,15–16 (*šww* « vider »).

Le néo-égyptien offre également quelques exemples de l'accompli ponctuel avec des **propositions d'état**. Le sens attendu est l'ingressif. Dans l'exemple suivant, la situation de famine n'est évidemment pas close quand les protagonistes se mettent à rechercher de quoi survivre.

218 : → *îw.n hkr*

îw.n šm, îw.n in.tf

« et nous eûmes faim, nous nous en allâmes et nous l'emportâmes » (P. *BM* 10052,10,7)

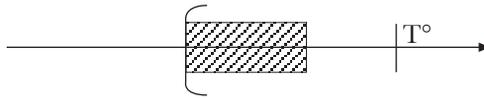


Fig. 79. Accompli ponctuel et situation

¹⁰ On peut rapprocher un emploi similaire en grec néo-testamentaire, où ἔζησεν prend le sens de « revenir à la vie ». On notera dans l'exemple ci-dessous le contraste entre l'aoriste à sens complétif avec un verbe télique ponctuel comme ἀποθνήσκω et l'aoriste à sens inchoatif avec un verbe atélique comme ζάω : εἰς τοῦτο γὰρ Χριστὸς ἀπέθανεν καὶ ἔζησεν « car c'est pour cela que le Christ mourut et revint à la vie » (*Ép. Rom.* 14,9).

2. *Les formes aspectuellement marquées en dehors du système d'oppositions grammaticalisé*

a) *Les constructions narratives* Le moyen égyptien possède un grand nombre de formes et de constructions narratives qui relèvent de la sphère du perfectif momentané. Il s'agit de la forme *sdm.înf* et des constructions complexes faisant intervenir les auxiliaires d'énonciation *wn.în* et *ḥ^c.n*.

□ *wn.în* et *ḥ^c.n* + *hr* et l'infinitif

Les combinaisons les plus productives sont celles qui comprennent le syntagme *hr* + infinitif. Il s'agit de l'association, *a priori* contre nature, d'un auxiliaire de l'accompli ponctuel et d'un syntagme originellement en charge du progressif. Cela postule un processus de recatégorisation : avant d'exprimer le perfectif momentané, ces constructions ont probablement d'abord exprimé l'inchoatif quelle que soit l'actionnalité des propositions (Vernus 1987 : 100–102, repris par Kruchten 1999 : 77–78 ; sur l'origine de la construction, cf. Polotsky 1976 : 33). L'évolution dut être rapide ; elle est complètement achevée en moyen égyptien. Les effets de sens véhiculés par ces constructions suivent la règle générale : complétif avec les propositions téliques, inchoatif avec les propositions atéliques.

• Proposition atélique : inchoatif

219 : *wn.în.sn hr hn.t m ḥd*

« alors elles se mirent à ramer vers l'aval » (P. *Westcar*, 5,13–14)

220 : → *wn.în.tw hr ḥ^c m t³ km.t rsw.t n dm¹ pn*

ḥ^c.n in.n.î skr-^cnh z 1

« alors on se mit à combattre dans le pays noir au sud de cette ville, et je rapportai un prisonnier » (*Urk.* IV, 4,3–4)

Cf. *wn.în hm.f hr rhn.t im.s* « alors sa Majesté se mit à y patauger » (Inscr. Sébekhotep VIII, Karnak, face B, l. 4–5 ; cf. Baines, dans *AcOr.* 37, 1976, p. 12–13) ; *hr-ir t³ is.t ts r b³k, iw.f hr wsf m p³ dm¹* « et quand l'équipe monta travailler, il se mit à fainéanter au vilage » (*KRI* IV, 162,7–8).

221 : *wn.în rdđdt hr šn.t.s*

« alors Reddjedet se mit à éprouver des douleurs » (P. *Westcar*, 9,21–22)

Cf. *Oasien*, B1, 55–56.

Avec les verbes de qualité (acc. gradables à télicité implicite), le sens est également inchoatif. Dans le premier exemple, il faut donc comprendre que l'état du patient commencera à s'améliorer immédiatement, et non qu'il guérira sur-le-champ :

222 : *ndm.în.f hr ʿwy*

« il commencera à aller mieux immédiatement » (P. *Ebers*, 102)¹¹

223 : *ʿhʿ.n pʒ hrw 2 hr šmm m hm.t hnw.t*

« et alors les deux jours se mirent à chauffer avec l'esclave Henout » (P. *Berlin* 9784,8–9)¹²

- Proposition télique : complétif

224 : *ʿhʿ.n.sn hr đd m rʒ [wʿ]*

« et ils dirent d'une seule voix » (*Urk.* IV, 1068,17)

225 : *wn.în.sn hr rdđ.t st hr h.wt.sn,*

wn.în.sn hr šđ.t st m̄ ntt m šš

« et alors ils le placèrent en eux-mêmes, et alors ils le lirent comme c'était écrit » (*Kagemni*, II, 5–6)

Cf. P. *Westcar*, 10,3 ; St. *Tempête*, 15 ; *Urk.* IV, 3,15.

226 : *đđ.în šhty pn*

« alors ce paysan déclara » (*Oasien*, R 1,2)

L'exemple suivant montre un cas intéressant de recatégorisation de la proposition :

¹¹ C'est bien le sentiment du traducteur (*GMT*, § 281, bb) : « *dann wird es ihm sofort besser gehen* ».

¹² Sur le sens de *šmm*, voir Navaille & Neveu (1989).

- 227 : *wn.în.tw hr rdî.t n.f t 10 ħnk.t ds 2 r^c nb*
 « alors on se mit à lui donner dix pains et deux cruches de
 bière chaque jour » (*Oasien*, B1, 115–16)

Le syntagme *dî.t t 10 ħnk.t ds 2* est un achèvement : le verbe *rdî* possède une Aktionsart télique que ne vient pas contredire la structure argumentale puisque le sujet et l'objet sont comptables. À l'accompli ponctuel, le sens devrait donc être complétif. La présence d'un TEM-F (*r^c nb*) a pour effet de détéliciser la proposition en la factorisant. L'accompli ponctuel génère dès lors un sens inchoatif, comme attendu.

L'exemple suivant offre un autre cas de recatégorisation : les expressions du type *îrî* + nom de fonction sont en effet des activités atéliques, malgré la présence de *îrî*, verbe télique. À une forme de l'imperfectif momentané, le sens est donc une nouvelle fois inchoatif :

- 228 : *ħ^c.n.î hr îr.t w^cw r-dbʒ.f*
 « et je me mis à servir comme soldat à sa place » (*Urk. IV*, 2,12)¹³

□ *wn.în* et *ħ^c.n* + le parfait ancien

Une association plus rare regroupe les mêmes auxiliaires et le parfait ancien, c'est-à-dire une forme de l'accompli ponctuel et une forme de l'accompli résultatif. Le produit de cette combinaison marque l'irruption dans une nouvelle situation. C'est un moyen de dynamiser une situation, par exemple pour l'insérer dans une trame narrative (Broze 1991).

- 229 : *ħ^c.n dp.t tf îj.t(î) mî sr.t.n.f ħntw*
 « alors ce bateau se retrouva là comme il l'avait prédit »
 (*Naufragé*, 154–55)

¹³ Cf. *wn.în ħm.f hr îr.t šhr.w nw tʒ pn* « Sa Personne se mit à réfléchir sur ce pays » (*Urk. IV*, 2028,7). La proposition où figure le verbe *îrî*, télique, est une fois encore détélicisée, du fait, cette fois, de la présence d'un objet pluriel indéfini. Avec un accompli ponctuel, le sens est alors inchoatif.

La différence entre ${}^{\text{h}}\text{c.n dp.t tf ij.ti}$ et un possible ${}^{\text{h}}\text{c.n dp.t tf hr ij.t}$ se laisse facilement appréhender par les chronographes : dans le premier cas, c'est le moment initial de la nouvelle situation, donc de la post-phase, qui est isolé ; dans le second cas, c'est l'aboutissement du procès qui est mis en évidence :

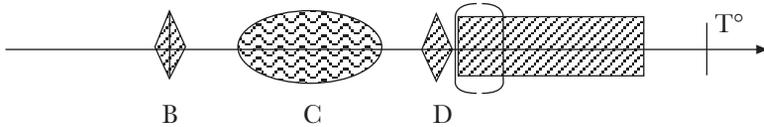


Fig 80. Chronogramme de ${}^{\text{h}}\text{c.n dp.t tf ij.ti}$ « alors ce bateau se retrouva là »

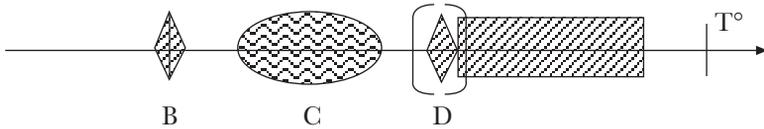


Fig 81. Chronogramme de ${}^{\text{h}}\text{c.n dp.t tf hr ij.t}$ « alors ce bateau vint »

230 : ${}^{\text{h}}\text{c.n dp.t mwt}(\text{t})$

« et alors le bateau se retrouva au fond » (*Naufragé*, 37)

Cf. *Naufragé*, 129–130 ; 131.

231 : $wn.in ib n hm.f kb n m33 hnn.sn$

« alors le cœur de Sa Personne fut aussitôt réjoui de voir comme elles ramaient » (*P. Westcar*, 6,2)

Quand le verbe auxilié possède une post-phase active (cf. *infra*, p. 231), la construction correspond à un inchoatif, c'est-à-dire qu'elle exprime l'entrée dans une activité. Dans le second exemple en particulier, il tombe sous le sens que l'activité mise en branle par *šm* est toujours en cours quand la malheureuse se fait happer par le crocodile :

232 : ${}^{\text{h}}\text{c.n.i šm.kwi r smi.t st, gm.n.i sw rh st}$

« alors je m'en allai pour l'annoncer, mais je découvris qu'il le savait déjà » (*Naufragé*, 157)

233 : ${}^{\text{h}}\text{c.n ir.n.i n.s sh.t bin.t}$

→ ${}^{\text{h}}\text{c.n.s šm.t r ikn n.s nhy n mw}$

${}^{\text{h}}\text{c.n it.n sj msh}$

« alors je lui donnai un mauvais coup, puis elle s'en alla se chercher un peu d'eau quand un crocodile la happa » (P. *Westcar*, 12,25–26)

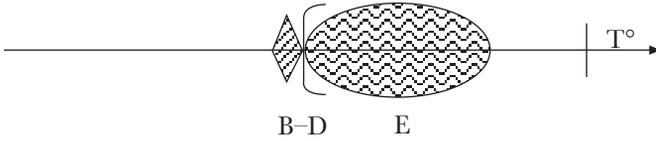


Fig. 82. ${}^{\prime}h^{\epsilon}.n.f/wn.\dot{i}n.f$ + parfait ancien et les achèvements à post-phase dynamique

□ $wn.\dot{i}n$ et ${}^{\prime}h^{\epsilon}.n$ + prédication non verbale

L'emploi des auxiliaires ${}^{\prime}h^{\epsilon}.n$ et $wn.\dot{i}n$ est encore, quoique très rarement, attesté avec une prédication adverbiale ou adjectivale. Cela a pour effet de faire entrer ce type de prédication dans le flux temporel (cf. *supra*, p. 165) ; le sens est, comme attendu, initif. La limite droite du procès n'est pas déterminable linguistiquement.

234 : ${}^{\prime}h^{\epsilon}.n \text{ } \dot{t} \text{ } pn \text{ } r\text{-}dr.f \text{ } hr \text{ } shr \text{ } nb \text{ } \underline{dd.f}$

« et alors ce pays entier se retrouva sous chaque dessein qu'il dit » (*Hamoub* 20,5)

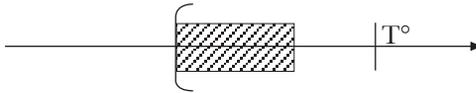


Fig. 83. Les prédications non verbales en séquence narrative

235 : (Oubainer se pencha, et il le prit,) $wn.\dot{i}n.f \text{ } m \text{ } \underline{dr.t.f} \text{ } m \text{ } msh \text{ } n \text{ } mn\dot{h}$

« et alors il fut dans sa main comme un crocodile de cire » (P. *Westcar*, 4,1)

236 : $wn.\dot{i}n \text{ } nfr \text{ } st \text{ } hr \text{ } \dot{i}b.sn \text{ } r \text{ } ht \text{ } nb.t \text{ } nty \text{ } m \text{ } \dot{t} \text{ } pn \text{ } r\text{-}dr.f$

« et alors cela leur (litt. à leur cœur) apparut meilleur que tout ce qui était sur la terre entière » (*Kagemni*, II, 7)

b) *Le cas de l'impératif* Du point de vue de la sémantique générale, on peut sans doute rattacher l'impératif à la sphère du perfectif. On

trouve en tous cas les instructions attendues : complétif avec les propositions téliques, et inchoatif avec les propositions atéliques.

- Proposition atélique : inchoatif

237 : *ḥ^c.n ḏd.n.ḏ n.s : ḥn*

« alors je lui dis : ‘Remets-toi à ramer !’ » (P. *Westcar*, 6,6)

238 : *gr, iḥ in.tw n.n mdw.f m sš, sdm.n st*

« tais-toi et ainsi que ses paroles nous soient apportées par écrit que nous puissions les écouter ! » (*Oasien*, B1, 110–11)

239 : *snd n.ḏ ḥft rḥ.t.n.tn*

« craignez-moi en fonction de ce que vous savez » (*CT III*, 382d)

Cf. *Ptahhotep*, 180 ; *Pahéri*, 3 : *m ir(w) snd* « ne crains pas ! ».

- Proposition télique : complétif

240 : *hš wsir NN ḥ^c ts tw*

« Oh Osiris, met-toi debout, dresse-toi ! » (*Pyr.*, 626a)

Les verbes d'activité à sujet peu agentif voient l'agentivité du sujet renforcée : dans les deux exemples ci-dessous, les verbes *sdm* « entendre » et *m33* « voir » prennent respectivement le sens de « écouter » et « regarder » (cf. *supra*, p. 102)¹⁴ :

241 : *sdm.w irf tn*

« écoutez donc ! » (*Urk.* IV, 367,14)

242 : *m33 ir.tn ḥr ntr.w*

« regardez Horus, vous, les dieux ! » (*CT II*, 222d)

Cf. *Naufragé*, 179.

¹⁴ Ce sont les verbes que Comrie (1976 : 35) appelle les « *verbs of inert perception* ». C'est ce qu'on appelle aussi les verbes affectifs, c'est-à-dire des verbes qui expriment des sentiments, des perceptions, des pensées, des obligations, des possibilités, etc. Les traits communs sont qu'ils échappent à la volonté de celui qu'ils affectent et d'autre part qu'on ne leur assigne pas de cause ou d'agent identifiable ; par là, ils se différencient nettement des verbes d'action qui ont un agent et un patient (Lazard 1994 : 148).

Il faut sans doute ranger ici les cas, au demeurant fort rares, où le verbe *rĥ* est conjugué à l'impératif. Il prend le sens attendu de « chercher à savoir » :

- 243 : *rĥ pʒ ĩmw pʒ rmt nty ĩw.k dĭ.t n.f tʒy ʃʕ.t*
 « essaie de connaître le bateau et la personne à qui tu don-
 neras cette lettre » (*LRL* 32,9)

De même, le verbe *mrĭ* prend le sens de « rechercher », avec impli-
 cation agentive du sujet :

- 244 : *mry sʃ.w, msd ĩb*
 « recherche les écrits, abhorre la farandole » (*LEM* 100,9–10)
- 245 : *m ĩr mrĭ n.k nkt n ĩmn-rʕ <nsw> ntr.w*
 « ne désire pas pour toi des biens d'Amon-Rê, roi des dieux ! »
 (*LES* 70,7–8)

On possède même des exemples, fort rares évidemment, d'impéra-
 tif avec des propositions d'état ; l'impératif confère au sujet un contrôle
 sur le procès et donne à ce dernier une valeur dynamique. Dans
 l'exemple ci-dessous, on pourrait gloser la traduction par quelque
 chose comme « arrange-toi pour être présent ! » :

- 246 : *wn ĩm*
 « sois là ! » (*Pyr.*, 259b)

3. *Les moyens lexicaux : les circonstants de temps*

La portée des circonstants de temps (TEM) éventuels peut concor-
 der avec la sélection aspectuelle ou au contraire la modifier. Les
 instructions diffèrent en fonction des types de circonstants : TEM-P,
 TEM-D, TEM-F ou TEM-Di ; elles varient également eu égard à
 l'actionnalité des procès.

Il n'y a guère que les TEM-P dont les instructions soient pleine-
 ment compatibles avec le moment de référence sélectionné par un
 accompli ponctuel. Dans l'extrait de *Sinouhé* ci-dessous, le moment de
 référence de la *sdm.n.f* séquentielle est précisé par un TEM-P : comme
 il s'agit d'une proposition d'achèvement [– dur], il y a coïncidence
 parfaite entre l'actionnalité et le sens completif de la *sdm.n.f*. C'est
 ce qu'indique, dans le chronographe, la coïncidence des crochets

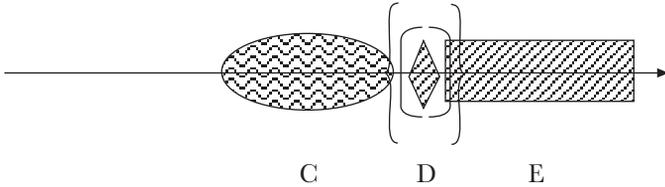
droits (sélection du moment de référence) et des accolades (portée du TEM-P)¹⁵ :

247 : *smr.w nw stp-sʒ hʒb.sn r gs imn.ty (. . .)*

gm.n sw wptwy.w hr wʒ.t,

→ *ph.n.sn sw r tr n hʒwʒj*

« les Amis du palais dépêchèrent vers le côté occidental (. . .),
les messagers le rencontrèrent en chemin, ils le rejoignirent
vers le soir » (*Sinouhé*, R 17–20)



Cf. *KRI* V, 525,7 ; *LRL* 45,3 ; *RAD* 54,3 ; *LES* 63,12–64,1 ; P. *BM* 10052, 3,3 ; P. *BM* 10053, V° 3,16 ; P. *BM* 10054, 1,6 ; *LES* 29,9 ; 32,4 ; 55,1.

248 : *... iw.f šsp.s m ibd 1 šmw sww 18*

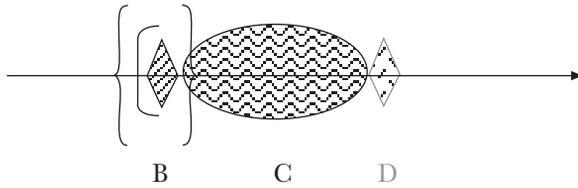
« et il l'a reçue le 1^{er} mois de la saison Shémou, le 18^e
jour » (*LRL* 45,3)

Les choses ne sont pas très différentes avec un procès atélique. Dans l'exemple suivant, le TEM-P (*m tʒ wnw.t*) précise lexicalement la sélection opérée par le moment de référence. Toutefois les deux intervalles ne peuvent coïncider pleinement puisque le moment de référence est ici semi-ouvert :

249 : *iw hm.f ʿw,s hr mr.t n.f r-ikr zp 2 m tʒ wnw.t*

« et Sa Personne, V,S,F, en tomba follement amoureux dans
l'heure » (*LES* 28,14)

¹⁵ La précision lexicale du moment de référence peut être complexe, comme dans l'exemple suivant : *hr-ir m hsb.t 15 hr 7 mp.t n ʿk ir.n.i r pʒ pr n X, iw Y hr spr r.i* « en l'an 15, c'est-à-dire 7 ans après que je suis entrée dans la maison de X, Y vint me trouver . . . » (*KRI* II, 800,6).



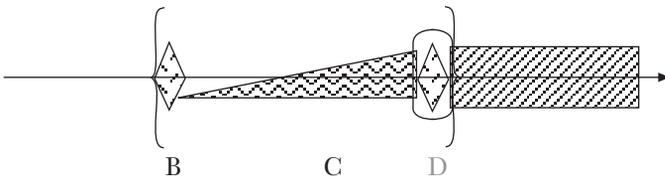
Cf. *LES* 22,7 ; 28,7.

Dans l'exemple suivant, la proposition est à nouveau une activité atélique¹⁶ ; le TEM-P précise quand le héros est devenu soldat :

250 : *ḥᶜ.n.î ḥr î.r.t wᶜw r-dbꜣ.f (. . .) m ḥꜣw nb tꜣ.wy nb-ph.ty-rᶜ*
 « et alors je me mis à servir comme soldat à sa place (. . .)
 à l'époque du maître des Deux Terres, Nebpehtyrê » (*Urk.*
 IV, 2,12–13)

Le cas des TEM-D et des TEM-Di est différent dans la mesure où ils portent nécessairement soit sur tout le procès, soit sur la totalité de la pré- ou de la post-phase. Dans l'ex. 211 déjà examiné, la proposition est durative et téléique : le TEM-Di porte donc sur tout le procès, et l'accompli ponctuel impose une lecture complétive :

251 : *ḥᶜ.n rddd.t wᶜb.n.s m wᶜb n ḥrw 14*
 « ensuite Reddjedet se purifia par une purification de 14
 jours » (*P. Westcar*, 11,18–19)



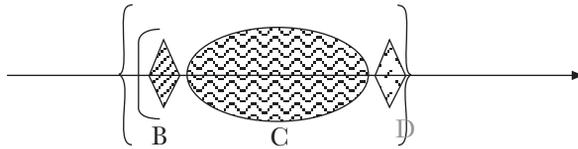
Cf. *Urk.* IV, 7,15 : *î.n.î ḥm.f m ḥrw 2 r km.t m ḥnm.t-ḥrw* « j'ai ramené Sa Personne en Égypte depuis Khnemet-Herou en deux jours ».

¹⁶ On a déjà vu plus haut, que la présence d'un TEM-F, en factorisant un procès téléique, déclenchait une lecture inchoative avec un accompli ponctuel (cf. *supra*, ex. 227).

Dans l'exemple suivant, la proposition est atélique : l'accompli ponctuel impose une lecture inchoative. Le TEM-D porte sur toute la durée du procès ; il précise lexicalement la limite droite du procès laissée en dehors du champ du moment de référence¹⁷ :

252 : *iw.i gr n t3y unw.t 3.t*

« et je me tus en ce moment crucial » (*LES* 67,8–9)

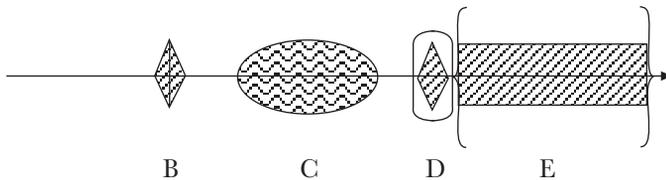


Cf. *LES* 38,1–2 : *h^c.n nb-r-dr gr m [i3.t 3.t* « alors le Maître universel garda le silence un long moment ».

L'exemple suivant illustre le cas où le TEM-D porte sur la post-phase, dont la limite droite est du même coup précisée. L'accompli ponctuel signale l'installation du siège, lequel va durer trois ans. C'est au cours de cette période que prennent place les exploits racontés par le héros :

253 : *wn.in.tw hr hms hr šm3 m mp.wt 3*

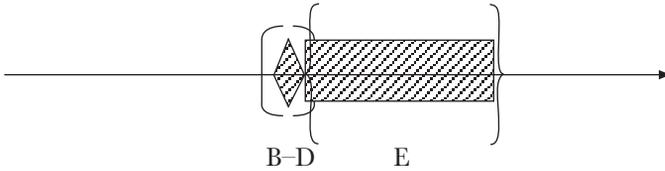
« alors on mit le siège devant Sharouhen pendant 3 ans » (*Urk.* IV, 4,14)



Dans l'exemple suivant, l'impératif, dont on a vu qu'il fonctionnait aspectuellement comme un perfectif momentané, est employé avec un achèvement. Le moment de référence isole donc le procès *stricto sensu*. Le TEM-D ne peut porter que sur la post-phase du procès :

¹⁷ Cf. l'exemple-roi des études aspectuelles en grec cité plus haut (n. 188).

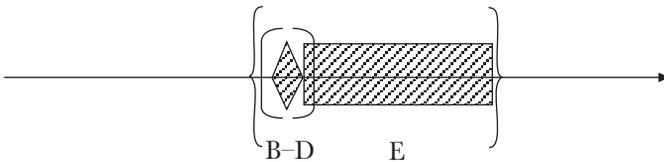
- 254 : *iw.i hr dd n.w : itʔ pʔ 3 ihwtʔ n pʔ ntr r wʔw m tʔ mp.t*
 « et je leur ai dit : ‘prenez les trois cultivateurs du dieu
 comme soldats pendant cette année’ » (KRI IV, 81,3-5)



On obtient un effet de sens similaire avec les compléments de durée qui ne font que préciser la limite droite (TEM-D-d : type « jusqu'à ce qu'il ait entendu »). Dans les exemples suivants, le moment de référence isole, en fonction de l'actionnalité, le procès *stricto sensu* (ex. 255 et 256, achèvement), le moment final du procès (ex. 257, accomplissement), ou encore le début du procès (ex. 258, activité atélique). Le TEM-D-d porte dans les trois premiers cas sur la post-phase résultative ; ainsi, dans le premier exemple, il n'est évidemment pas question de mettre le malade plusieurs fois au lit, mais bien de l'y laisser jusqu'à ce qu'il guérisse. Dans le dernier cas, étant donné que l'accompli ponctuel a un sens inchoatif, le TEM-D-d précise la durée de l'activité mise en branle : il faut rechercher ce qui est utile jusqu'à l'obtention de la vertu. On doit donc considérer que la limite gauche du complément de temps coïncide avec la limite gauche du moment de référence.

- 255 : *dy r.tn sw hr hnk.wt.f r snb.t.f*
 « mettez-le donc au lit jusqu'à ce qu'il soit rétabli » (CT II, 342a S2P)

- 256 : *imy sw n.s i.ir.t(i) iy*
 « donne-le lui jusqu'à ce que j'arrive » (P. Turin 1977, R° 7-8)

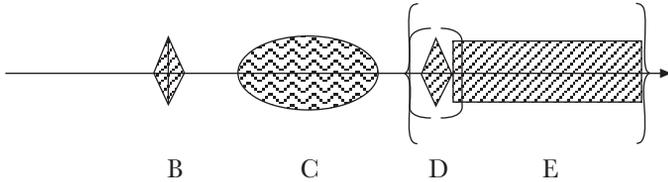


Cf. LES 70,12 : *imy in.tw.f šš i.ir.ti šm r rsw* « fais-le amener jusqu'à ce que je sois retourné dans le Sud » ; P. BM 10052, 15,8-9 : *imy*

sj m mḏ-sḏw i.ḏr.t.tw gm iḏ r sḥ'.s « qu'on la remette sous bonne garde jusqu'à ce qu'on découvre un voleur qui l'accuse ».

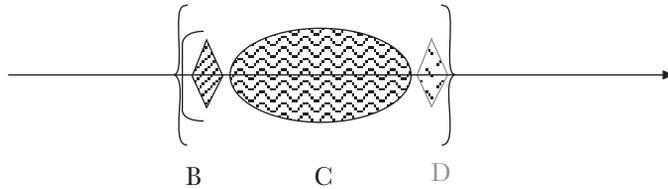
257 : *iw.tw ḥr wḥi ḏy.s md.t r iy.t ḏty ḏnb.t*

« et on mit son affaire de côté jusqu'à ce que le vizir et le tribunal soient venus » (O. Nash 1, V° 4)



258 : *ḥḥ n.k ḏp nb mḥ r wn.t ḥr.k nn iw im.f*

« recherche pour toi-même toute action de valeur jusqu'à ce que ta conduite soit exempte de faute » (Ptahhotep, 86–87)



C. L'expression du parfait

1. Le système d'oppositions grammaticalisé : l'accompli résultatif

Deux formes sont principalement en charge de l'accompli résultatif en moyen égyptien : la *sḏm.n.f* et le parfait ancien.

a) *Le parfait ancien* L'accompli résultatif est assumé, pour partie, par le parfait ancien. Dans ce rôle, celui-ci sélectionne la post-phase du procès. La représentation prototypique en est :

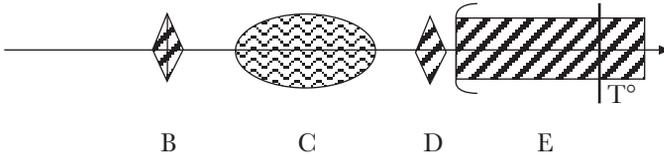
< >[—

L'intervalle est ouvert à droite : la borne droite du moment de référence est dépourvue de saillance cognitive ; elle peut toutefois être précisée par des moyens lexicaux ou par le cotexte. Cette définition appelle deux observations :

- Le parfait ancien suppose une proposition télique, puisque la post-phase est perçue comme résultant directement du procès ; on retrouve ici le concept d'adhérence dont parle Cohen (1989 : 95).

259 : *mk rf n ij.wn m htp*

« et bien voilà, nous sommes revenus en paix » (*Naufragé*, 11)



Dans les deux exemples suivants, le caractère résultatif du parfait ancien apparaît nettement, la première fois, souligné par l'adverbe $\text{'}n$, la seconde fois, par le passage de l'acte (rendu par un séquentiel *iw.f hr sdm*) à la situation résultante :

260 : *i.ir.i gm.t.s wn.ti 'n*

« c'est déjà ouverte que je l'ai trouvée » (P. *BM* 10052,1,16–17)

261 : *iw t3 h3b n t3y.f srp.t h3y r.i, iw X (. . .) ir iwd.i r-dd*

→ *t3 h3b n pr-3 'w,s p3 y.k nb h3y.tw r.k*

« et l'ombre de son parasol tomba sur moi, alors X s'entremet et dit : 'l'ombre de Pharaon, V,S,F, ton maître, est tombée sur toi' » (*LES* 71,11–13)

Le caractère résultatif du procès se manifeste encore pleinement dans les emplois consécutifs ou finaux du parfait ancien utilisé dans le schème de la prédication seconde :

262 : *shy.in.k sn di(.w) m s.t.sn*

« tu les repousseras en arrière, de sorte qu'elles se trouvent remises à leur place » (P. *Smith* 9,4–5)

La post-phase est généralement statique, non dynamique ; les verbes de « qualité » en fournissent les exemples-types :

263 : *ir.tj nds.w 'nh.wj imr.w*

« les yeux sont devenus faibles, les oreilles sont devenues sourdes » (*Ptahhotep*, 12)

Ces deux constatations (télicité de la proposition et stativité de la post-phase) sont largement vérifiées dans les faits. Il existe néanmoins des cas déviants, qu'il nous faut examiner.

i) *Le parfait ancien avec les propositions non téliques* Si le parfait ancien possède une affinité naturelle avec les procès téliques, il ne faudrait pas conclure trop vite à l'incompatibilité avec les procès atéliques. Deux catégories de propositions sont ici à envisager : les états et les activités.

- Avec les **états**, le parfait ancien garde son ancienne valeur d'étatif (cf. *supra*, p. 198), c'est-à-dire qu'il se borne à constater la présence d'une situation, sans impliquer une quelconque activité préalable. Dans les exemples ci-dessous, attribuer une valeur résultative au parfait ancien n'offrirait pas grand sens. Dans l'ex. 267, un résultatif aboutirait même à un contresens puisqu'il s'agit des paroles prononcées par le démiurge à l'aube des temps¹⁸.

264 : (à reciter quatre fois) *mn.ti, iw.k mn.ti*
 « tu es stable (ou puisses-tu être stable), tu restes stable »
 (*Pyr.*, 945 MN)

Cf. UC 32126, fgt II,3-4 (*mn*) ; P. DeM I, pl. 10,5 : *mi s mwot iw.f hr ktkk m rdwy.f m dr.t.f, iw tp.f mn* « comme un homme mort, mais qui tremble des jambes et des bras, et dont la tête est immobile ».

265 : *is (. . .) r iri it(i) pf*
 → *sk sw 'nh(.w)*
 « une tombe (. . .) telle que ce mien père la fit alors qu'il était en vie » (*Urk.* I, 21,12-14)

Cf. *Urk.* I, 8,17.

266 : *ink s'c d dr.t.f iw.f 'nh(.w)*
 « c'est moi qui coupai sa main (= la trompe d'un éléphant) alors qu'il était encore vivant » (*Urk.* IV, 894,1)

¹⁸ Un verbe d'état peut être recatégorisé en activité, par exemple en recevant un complément de moyen : c'est le cas de *'nh m* + SN, qui prend le sens de « vivre de qqch. ». L'égyptien fait donc une différence entre *r(β) n tm sk.t wnn 'nh.w* « une formule pour ne pas périr, mais pour rester vivant » (Budge, p. 120,11 = *EG*, 250,4) et *rβ n 'nh m hkβ.w* « une formule pour vivre des génies-héqa » (*CT* VII, 236a).

Cf. *LES* 25,13 : *ptr twi 'nh.kwi m-r-^c* « pourtant, je suis toujours vivant » (noter la présence de *m-r-^c*, qui exclut toute référence à un processus antérieur).

267 : *sk wi w^c.kwi hn^c nw.t*

« alors que j'étais seul avec Nout » (*CT* II, 33e B1C)

268 : *nhm.w šb.f m^c f*

→ *sk sw wn*

« celui qui voudrait lui prendre sa nourriture quand il est présent » (*Pyr.*, 290d)

Cf. St. de Thoutmosis III à Bouto, l. 6-7 : . . . *rh.ti ntt nhj.s wn mi min* « sachant que son protecteur est présent comme Min ».

Une proposition d'état au parfait ancien acquiert parfois un sens dynamique dans la narration (effet de la pression de l'instance d'énonciation), mais c'est assez rare. On comparera le premier exemple ci-dessous avec l'ex. 267 ci-dessus :

269 : . . . *ir.n.i hrw 3 w^c.kwi*

« et je passai trois jours esseulé » (*Naufragé*, 41)

270 : *stj.n.i sw, 'h3.w.i mn(w) m nhb.t.f*

« je le tirai, et ma flèche se trouva fichée dans son cou » (*Sinouhé*, B 138-39)

271 : *n i'ry.f m wd-ntr nfry.t hr hm.t.i*

→ *mn.kwi hr ns.wt r^c*

« il (Rê) ne fit plus aucun décret divin jusqu'au règne de Ma Personne, qui suis maintenant établie sur les trônes de Rê » (*Spéos Artémidos*, 38-39)

Cf. *Urk.* IV, 2026,17-18 : *dr n.f isf.t ht t3.wy, m3^c.t mn.t[i m s.t.s]* « qui repousse pour lui le mal à travers le Double pays, la Maât étant désormais fixée à sa place ».

Pour dynamiser un état, le moyen égyptien recourt d'ordinaire, dans la narration, à une tournure complexe faisant intervenir un auxiliaire d'énonciation comme *'h^c.n* ou *wn.in* (ex. 272, cf. *supra*, p. 203). Une autre possibilité est de recourir au causatif correspondant, s'il existe (ex. 273), ou encore d'utiliser le verbe *hpr* comme auxiliaire, au parfait ancien (ex. 274) :

272 : *wn.în shj̄j pn snd(.w)*

« et alors ce paysan fut effrayé » (*Oasien*, B2, 117)

273 : *îw.k smn.t(w) hr út.k*

« tu es rétabli dans ta forme » (*CT I*, 58a T9C)

274 : *nš sr.k st hpr mn mnḥ*

« tes prédictions sont devenues stables et efficientes » (*P. Harris I*, 23,1)

- Dans les propositions d'activité, la présence d'un parfait ancien n'est pas naturelle. Dans les rares exemples que l'on peut produire, le parfait ancien recatégorise le procès en lui adjoignant une post-phase. Dans l'exemple suivant, le verbe *sdm* « entendre », atélique et non dynamique (<----->), acquiert une post-phase (Gilula 1977). Il est donc recatégorisé comme télique et acquiert de surcroît un sens dynamique : il y a implicitement l'idée d'un agent qui contrôle le procès (<~~~~~+>———):

275 : *mk st sdm*

« vois, il en a été pris note » (*P. Brooklyn 35.1446*, R° ins. B, l. 13)

Cf. *P. Anastasi II*, 10,5 = *LEM 18,13*.

Voici d'autres exemples avec les verbes *mšš* « voir », qui prend le sens d'« être regardé, contemplé », et *gr* « se taire », qui prend le sens d'« être devenu silencieux, être réduit au silence » :

276 : *ḥw ṭw mšš.t(w) r^c nb*

« puisses-tu être un objet de contemplation chaque jour » (*CT I*, 200g B12C)

277 : *rš gr, n mdw.n.f*

« la bouche est désormais muette ; elle ne peut plus parler » (*Ptahhotep*, 13)

Cf. *P. Kahun 1.7*, 29/17–18 : *îw.f gr hr ḏd.t.n.î n.f* « il reste sans voix sur ce que je lui ai dit ».

278 : → *ḥ^c.sn gr.w m rš w^c m îš.t ṣ.t,*

nn rḥ.sn wšb n.f m nfr m-r-pw bîn

« et alors ils se retrouvèrent tous à *quia* pendant un long moment, ne sachant lui répondre ni en bien ni en mal » (*LES* 89,1–3)

ii) *Le parfait ancien avec les verbes à post-phase dynamique* Certains verbes prennent un sens dynamique au parfait ancien. Il s'agit de verbes ponctuels dont le procès, *stricto sensu*, exprime l'impulsion initiale qui met en branle l'activité. On peut donc les représenter ainsi : <+>~~~~. Le sens dynamique se vérifie avec toutes les formes qui prennent en charge le parfait (cf. *infra*, p. 234 et suiv., et p. 255, à propos de la *s_{dm}.n.f*, de la *s_{dm}.t.f* et de la *s_{dm}.t.j.f*). Le tableau ci-dessous fait apparaître les sens pris aux formes de parfait ; la dernière colonne renvoie aux exemples :

| | perfectif momentané | perfectif résultatif | exemples |
|-----------------------|------------------------------|----------------------|-----------------------|
| <i>ʒs</i> | « s'élancer » | « se dépêcher » | 279 |
| <i>im̄</i> | « aller chercher » | « ramener » | 299 |
| <i>rs_w</i> | « s'éveiller » | « veiller » | 280,281 ¹⁹ |
| <i>hʒi</i> | « se mettre à descendre » | « descendre » | 282 |
| <i>hkʒ</i> | « prendre le pouvoir » | « gouverner » | 300,353 |
| <i>šm</i> | « s'en aller » ²⁰ | « aller » | 283,354 |

Fig. 84. Effets de sens au parfait des achèvements à post-phase dynamique

279 : *ng.t pw m dm̄.t*

→ *mw.s ʒs.w*

« c'est une fissure dans la digue ; son eau s'écoule rapidement » (*Oasien*, B1, 308)²¹

¹⁹ Comparer à l'accompli ponctuel : *rs.n.s hr st̄i ntr* « c'est à l'odeur du dieu qu'elle s'était éveillée » (*Urk.* IV, 219,13 = Vernus 1984b : 182, ex. 46).

²⁰ On possède peut-être une indication supplémentaire du caractère dynamique du parfait ancien avec le verbe *šm* dans un passage des *Coffin Texts* (II, 384a), où l'inaccompli SN + *s_{dm}.f* (*mk w̄i šm.i r.i*) a été rendu par un parfait ancien dans la version correspondante du *Livre des Morts* (*LdM* Budge, 149, IV,7–8 : *mk w̄i šm.kw̄i r.i*).

²¹ Voir en néo-égyptien : *iw m ir 'n n.i smy* ; *yʒ twi ʒs.kw̄i r fʒy nʒ iwtn nty m-d̄.i m pʒ pr* « et ne m'envoie pas de rapport, car je me dépêche de faire emporter les gravats que j'ai dans la maison » (*KRI* IV, 416,8–10). De même, *imy in.tw.f n.i, twi ʒs.kw̄i n.f* « fais-le moi apporter, je l'attends impatientement » (*KRI* V, 564,14–15) ; cf. P. *Chester Beatty* I, V^o G, I,1–3 : *hl n.i iw.k n b sn.t ʒs.š m wpwty nswt* « ah, (pauvre) de moi ! Veux-tu bien aller chez la sœur en te hâtant comme un messenger royal ! » (voir le commentaire de Mathieu 1996 : 44, n. 103) ; P. *el Hibeh*, 4, V^o 2 : *r d̄.i t ʒy.f st n.f r rs_w iw.w ʒs* « pour les lui faire amener dans le Sud au pas de charge ».

280 : *hm.î hms(w) hr.s mî mî hr*
 → *rs.kwî hr.s gyh mî r^c*

« Ma Personne, veillant sur elle de nuit comme de jour, l'assiégeait comme un lion vaillant » (*Urk. IV*, 184,17–185,1)²²

281 : *îst hm.f rsw r trwy, hr hhy 3h.t n t3-mrî, hr d^cr spw []*

« mais Sa Personne était en éveil à tout moment, cherchant ce qui est utile à l'Égypte, scrutant les cas [] » (*Décret d'Horemheb*, 11)

282 : *înk pw h3.kwî r bi3*

« il se fait que je descendais vers les mines » (*Naufragé*, 89)²³

283 : *mît.t îry hpr m-^c.î ds.î*

→ *šm.kwî r bi3 n îty*

« quelque chose d'analogue m'advint à moi aussi, alors que j'étais en route pour les mines du Souverain » (*Naufragé*, 23–24)

Cf. *Naufragé*, 154–156 ; P. *Berlin* 10050, V° 12 : *h^c.n.î šm.kwî r înt.f* « alors j'allai l'apporter » ; *KRI II*, 15,1–10 : *h^c.n hm.f šm.w n-hr.f mî ît.f mntw nb w3.s.t, d2.n.f mšd.t n.t îmt m p3 mš^c tpj n îmn* « puis Sa personne alla de l'avant comme son père Montou, seigneur de Thèbes, traversa le gué de l'Oronte avec la première armée d'Amon ».

Dans le discours, le parfait ancien semble hésiter entre l'interprétation dynamique (mise en avant de la post-phase) et une interprétation centrée sur le procès, faisant sentir que celui-ci a déjà eu lieu :

284 : *mk ms sy šm.tî r-dd : îw.î r šm.t, wts.î*

« la voici désormais partie/en route en disant : « je vais m'en aller, j'ai l'intention de dénoncer » (P. *Westcar*, 12,22)

²² Le verbe *rs* signifie proprement « s'éveiller », sens bien établi aux formes de l'accompli ponctuel : *rs.n.s hr stî ntr* « c'est à l'odeur du dieu qu'elle s'était éveillée » (*Urk. IV*, 219,13 = Vernus 1984b : 182, ex. 46). Au parfait ancien, il prend le sens de « veiller », post-phase considérée comme dynamique en égyptien. Voir encore les nombreuses exclamations à valeur exhortative dans les *Textes des Sarcophages* : e.g. *CT I*, 182c.

²³ Que *h3î* ne soit pas un verbe duratif me semble confirmé par le sens mellique de la construction SN + *m* + inf. : cf. *infra*, ex. 467.

Dynamicité et parfait résultatif semblent contradictoires. La raison en est l'habitude qui a été prise d'associer résultatif à statif, ce qui se vérifie, il est vrai, dans la grande majorité des cas. En réalité, on voit ici de manière très claire que l'opération aspectuelle consiste d'abord à sélectionner un intervalle dans les phases du procès. La solution proposée ici (<+>[~~~~]) permet de concilier l'actionnalité de la proposition (post-phase dynamique) et l'instruction fondamentale du parfait (sélection de la post-phase) sans faire violence au sens.

D'un point de vue typologique, la situation de l'égyptien n'est pas isolée. En arabe égyptien du Caire, le participe actif a normalement la valeur d'un résultatif. Avec certains verbes, néanmoins, la traduction au moyen d'un présent dynamique s'impose. Il s'agit de verbes téliques, avec lesquels le résultatif exprime la situation résultant du procès :

285 : *huwwa rākib ḥumār*
« il chevauche un âne »

Dans cet exemple, le verbe a le sens d'« être monté sur l'âne » et donc de le chevaucher. À côté de ces cas bien répertoriés, il existe des verbes qui ont au participe actif un sens dynamique au présent. Il s'agit de verbes de mouvement (a), de verbes de situation (b) et de verbes de perception (c) :

286 : a : *ana rāyih il-madrassa* « je vais à l'école »
b : *huwwa nāyim* « il dort »
c : *ana šāyfu* « je le vois »

Par ailleurs, ces mêmes verbes, quand ils sont conjugués à l'inaccompli général en *bi-*, n'ont jamais la signification d'un présent immédiat, comme c'est le cas pour les autres verbes, mais d'un présent général, habituel. Ces catégories de verbes sont donc sémantiquement des ingressifs (Woidich 1975). Le résultatif équivaut dans leurs cas à des activités. Le sens itératif de ces verbes à l'inaccompli général en *bi-* s'explique sans peine par le fait qu'ils sont ponctuels. Les trois verbes cités ci-dessus ont donc probablement comme sens premier : *rāh* « s'en aller », *nām* « s'endormir » et *šāf* « s'apercevoir »²⁴.

²⁴ Woidich cite encore le cas *ʿirif* dans *ana ʿarif* « je sais ». Il vaut mieux reconnaître ici une post-phase stative, à la manière de ce qu'on constate dans d'autres

Le grec ancien connaît quelque chose de similaire. C'est ce que les grammairiens appellent un peu maladroitement le « parfait intensif » (Kühner-Gerth 1898 : 148–50, Schwyzer 1950 : 263–64). Parmi les verbes généralement cités certains semblent être des accomplissements à post-phase dynamique. Les cas du verbe $\delta\acute{\epsilon}\rho\kappa\omicron\mu\alpha\iota$ est bien connu : il signifie au présent « jeter un regard », et au parfait « regarder » ($\delta\acute{\epsilon}\delta\omicron\rho\kappa\alpha$)²⁵. De même, on peut citer des verbes qui signifient au présent « pousser un cri », et au parfait « crier », comme $\kappa\acute{\epsilon}\kappa\rho\alpha\gamma\alpha$, $\lambda\acute{\epsilon}\lambda\alpha\kappa\alpha$, $\kappa\acute{\epsilon}\kappa\lambda\eta\gamma\alpha$, $\tau\acute{\epsilon}\tau\rho\iota\gamma\alpha$, etc.²⁶

b) *La sdm.n.f* La *sdm.n.f* est la seconde forme susceptible d'exprimer le résultatif au sein du système de l'accompli. Pour rappel, la *sdm.n.f* fonctionne également comme accompli momentané dans les propositions autonomes non initiales de la narration. La répartition de ses emplois se fait en fonction de l'instance d'énonciation et de ses fonctions syntaxiques.

| | Narration | | | Discours & disc. narr. |
|------------------------|---------------|--------------------|-----------|------------------------|
| | Aut. initiale | Aut. non initiale | Circonst. | |
| Prop. téléiques | Parfait | Ponctuel complétif | Parfait | Parfait |
| Prop. atéliques | Parfait | Ponctuel inchoatif | Parfait | |

Fig. 85. Les sens aspectuels fondamentaux de la *sdm.n.f*

langues pour ce type de verbes. La situation de l'arabe marocain est probablement assez proche, à en juger par les données fournies par Caubet (1993 : II, 212–14) à propos des emplois de l'accompli, pour ce qu'il appelle, un peu curieusement, les « pseudo-performatifs » ; on notera encore les emplois de présent dynamique de certains participes (II, 234).

²⁵ C'est ainsi que le participe parfait désigne celui qui voit, qui jouit du sens de la vue : Soph., *O.R.*, 454 : $\tau\upsilon\phi\lambda\acute{o}\varsigma \gamma\grave{\alpha}\rho \acute{\epsilon}\kappa \delta\acute{\epsilon}\delta\omicron\rho\kappa\acute{o}\tau\omicron\varsigma$ « car (il voyagera) en aveugle alors qu'il y voyait » (Ruiperez 1954 : 59). Sur ce verbe, voir Chantraine 1999 : 264–65, Sauge 2000 : 378–98, lequel donne au thème $\delta\epsilon\rho\kappa-$ le sens de « fixer des yeux ».

²⁶ Des faits semblables s'observent encore en berbère : cf. le cas du verbe *ks* à l'accompli en chleuh dans le sens de « faire paître » (Galand 1988 : 235). En revanche, il faut exclure l'idée monstrueuse d'un imperfectif de résultat avancée par Smith pour expliquer certains emplois de *zhe* en chinois (1997 : 273). Comme le montre Paris (1981 : 203), *zhe* est bien originellement un perfectif résultatif.

Dans les propositions autonomes initiales, la forme *sdm.n.f* est accompagnée d'un auxiliaire d'énonciation²⁷. Les plus usités sont *iw* et *mk*. Cet emploi est typique du discours. Dans *iw sdm.n.f*, le moment de référence sélectionne la situation résultante – c'est le sens de l'accompli résultatif – et la met en rapport avec le point de repère, en l'occurrence le moment d'énonciation – c'est la raison d'être de *iw*. Graphiquement, on peut représenter une phrase comme *iw sdm.n.i st* « je l'ai entendu », c'est-à-dire « j'en ai pris bonne note » de la manière suivante :

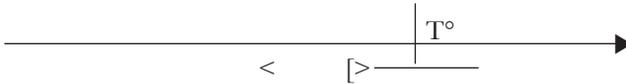


Fig. 86. La *sdm.n.f* en position autonome (emploi prototypique)

Dans la narration, cet emploi est en fait très rare. Son usage est surtout littéraire : il contribue à créer un effet dramatique, en ramenant fictivement une situation, en principe révolue, dans la sphère du locuteur et de l'interlocuteur (Winand 1995a). Un passage du *Naufragé* illustre joliment cet emploi :

287 : *ḥꜥ.n sdm.n.i ḥrw krī (. . .)*
 gm.n.i ḥfꜣw pw m iy.t (. . .)
 → *iw wp.n.f rꜣ.f r.i*
 « . . . j'entendis alors un cri terrible (. . .) et je découvris que
 c'était un serpent qui s'approchait (. . .). Et voilà qu'il ouvre
 sa gueule contre moi » (*Naufragé*, 56–57)

²⁷ Exception faite des emplois du performatif, par lequel un procès est présenté comme accompli par le seul fait de son énonciation : cf. « je te nomme chevalier », « je déclare la séance ouverte », etc. Dans les langues à système temporel marqué, c'est généralement le présent qui est utilisé dans ce cas, puisque le procès est synchrone du moment d'énonciation. C'est l'évolution que l'on notera en néo-égyptien, avec quelques rares aperçus en moyen égyptien : *iw.i ḥr rdī.t n.s pꜣ ꜣm rdī.n.i n.i pꜣy.i sn* « je lui lègue cet Asiatique que m'a donné mon frère » (P. *Kahun* I, 1,13). Dans les langues à système aspectuel, ce sont les formes associées au perfectif qui sont mobilisées (cf. Mazon 1949 : 225, à propos du russe) : le procès est ainsi présenté comme immédiatement achevé. En égyptien, cet emploi est bien attesté (Vernus 1985), mais il est limité à quelques circonstances assez standardisées ; la plus connue est la déclaration divine à l'intention de Pharaon : *dī.n(i) n.k ḥnh* « je te donne la vie ». Dans cet esprit, le performatif peut être rapproché de l'emploi du parfait ancien dans l'expression du souhait : il s'agit ici d'une situation à venir présentée et souhaitée comme déjà réalisée.

Le segment *iw wp.n.f rʒ.f r.î* est rubriqué dans le manuscrit. La construction s'oppose à une série de formes séquentielles *sḏm.n.f* introduites par l'auxiliaire *ḥ^c.n*. Elles ressortissent clairement à l'accompli ponctuel. La phrase qui nous intéresse s'ouvre par *iw* ; il est bien peu probable qu'on ait subrepticement quitté l'instance de la narration. Il semble que *iw* implique directement le locuteur, en ramentant fictivement les faits à sa sphère de préoccupation actuelle. Il se produit ainsi un effet dramatique, que l'on peut rendre en français par l'emploi d'un présent narratif. Le moment d'énonciation fait encore irruption ailleurs dans le récit quand le héros raconte le naufrage au serpent :

288 : . . . ḥ^c.n dp.t mwt.î
 nty.w im.s n sp w^c im hr-ḥw.î
 → mk wî r-gs.k
 ḥ^c.n(î) in.kwi r iw pn in wʒw n wʒd-wr
 « . . . et alors le bateau se trouva perdu. De ceux qui y étaient, il n'en resta pas un seul, excepté moi – d'ailleurs, je suis à côté de toi –, et alors je me retrouvai amené dans cette île par une vague de la Grande Verte » (*Naufragé*, 106–10)

Un passage similaire peut se lire dans l'*Oasien*. Le moment du récit qui sera à l'origine de tous les malheurs du paysan est rendu, de manière unique, dans R par une forme *iw sḏm.n.f*, alors que B opte pour la tournure *ḥ^c.n sḏm.n.f*. Le point de vue stylistique est donc différent ; ce qui est classiquement présenté comme un développement du récit dans B, est dramatisé dans R, la présence de *iw* ayant en quelque sorte pour effet d'impliquer conteur et auditeur dans le récit :

289 : (il finit donc de tenir ce discours)
 iw mh.n w^c m nʒ n ʒ rʒ.f m bʒ.t n.t it šm^c (R 9,3)
 ḥ^c.n mh.n . . . (B1,40)
 « et voilà qu'un de ces ânes remplit sa bouche d'une touffe d'orge de Haute Égypte »
 « et alors un de ces ânes remplit . . . »

Très différents sont les emplois de *iw sḏm.n.f* dans ce que j'ai appelé le discours narratif (cf. *infra*, p. 371). Les principales illustrations s'en

trouvent dans les autobiographies. Dans ce genre particulier, le locuteur doit concilier deux impératifs : montrer qu'il est un homme de qualité, et cela concerne la sphère du présent, et démontrer ce point par les actions qu'il a accomplies, ce qui renvoie au passé. La solution passe par l'adoption de la construction *iw sdm.n.f* qui permet de rapporter des faits révolus, mais dont les effets sont encore jugés pertinents par le locuteur au moment d'énonciation. Il n'est donc pas rare de trouver dans ce type de textes une suite de *iw sdm.n.f*. Une telle structure s'oppose ainsi clairement au chaînage des constructions proprement narratives comme *h^c.n sdm.n.f*. Alors que, dans la narration, les faits sont typiquement présentés dans leur succession chronologique, dans le discours narratif, les faits sont simplement énumérés.

- 290 : *iw ir.n(i) h^cw ʕ m mp.wt hr hm n nb(i) NP (. . .)*
iw sʕ.n.f w(i), shnt.n.f s.t(i), di.n.f w(i) m s.t hr.t-ib.f
 « j'ai passé un grand nombre d'années sous la Personne de mon maître NP (. . .), il m'a rendu grand, il a promu ma position, il m'a mis dans la place de sa confiance » (TPPI § 20, A 3-4)
- 291 : *iw, sk wⁱ grt wʕ.k(wⁱ) r nmh_i,*
hrp.n.i kʕ
ir.n.i kʕ
shpr.n.i ssm.i m w^cty.i
qd.n.i pr
s^cd.n.i š
 « alors que j'étais devenu orphelin, j'ai conduit des taureaux, j'ai produit des taureaux, j'ai développé mes affaires avec mes chèvres, j'ai construit une maison, j'ai creusé un étang » (St. Fitzwilliam Mus. E 9.1922, l. 4-6)
- 292 : *iw rdi.n(i) t n hkr*
iw hbs.n(i) hxy im.s
iw gr mh.n(i) wdb.w.s m kʕ .w, mhr.w.s ʕ.w.t
iw gr ss.n(i) wns.w nj.w dw.t, dr.wt n.t p.t m hʕ.w n ʕ.w.t (. . .)
iw ir.n.i hrj-tp, mr-šm^c m spʕ.t tn
 « j'ai donné du pain à l'affamé, j'ai donné des vêtements à celui qui en était dépourvu, j'ai rempli ses rives avec du gros bétail et ses pâturages (?) avec du petit bétail, j'ai aussi contenté les chacals du désert et les rapaces du ciel avec

des carcasses de petit bétail. (. . .) J'ai agi comme directeur et responsable des céréales de Haute-Égypte dans ce nome » (*Urk. I*, 77,8–15)

Voici un exemple dans un texte littéraire imitant le style autobiographique : le passage rapporte ce qui a été fait pour Sinouhé, une fois celui-ci rentré en Égypte. Il n'y a aucune raison de penser que l'énumération reproduit une quelconque séquence chronologique. Il s'agit bien plutôt de faits dont la mise en route a été contemporaine :

293 : *iw rdī(.w) n.ī pr n nb š (. . .)*
iw in(.w) n.ī ššb.w m ḥ zp 3 zp 4 n hrw (. . .)
iw hws(.w) n.ī mr (. . .)
rdī(.w) n.ī hm.w-kš
ir(.w) n.ī š-hr.t

« une résidence de maître des jardins m'a été octroyée (. . .), de la nourriture m'a été apportée du palais trois à quatre fois par jour (. . .), une tombe m'a été édifée (. . .), des prêtres du ka m'ont été octroyés, un bassin funéraire m'a été fait » (*Sinouhé*, B 295–306)

La *sdm.n.f* peut encore fonctionner comme résultatif en fonction circonstancielle. Le point de repère n'est plus le moment d'énonciation, mais le moment de référence d'une autre proposition.

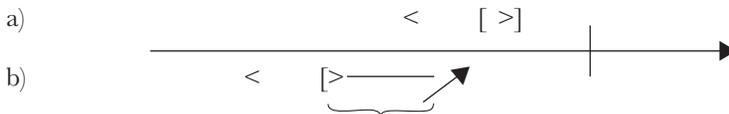


Fig. 87. La *sdm.n.f* en position circonstancielle

Le schéma ci-dessus pourrait être l'illustration de la phrase ḥ^c.n *ir.n.f nm sdm.n.f st* « et alors il fit cela après l'avoir entendu » : la proposition *sdm.n.f st* (b) est évaluée par rapport au moment de référence d'une proposition autonome non initiale, à l'accompli ponctuel (a). Au moment où l'action de *in* se réalise, le locuteur ajoute que la situation résultant de l'acte de *sdm* était déjà acquise.

294 : *rdī.t.f wī m ḥš.t hrd.w.f*
mš.n.f r(w)ḏ ḥ.wj.ī

« il me plaça en tête de ses enfants (parce qu')il avait remarqué que mes bras étaient vigoureux » (*Sinouhé*, B 106–8)

Il y a donc une ambiguïté potentielle dans les instructions données par la *s \underline{d} m.n.f* dans la narration. Rien ne permet, sur un plan strictement grammatical, de distinguer dans une phrase théorique comme *ḥ^c.n ḫ.r.n.f nn s \underline{d} m.n.f st* entre une interprétation séquentielle de la *s \underline{d} m.n.f* « et alors il fit cela, et il entendit » et une interprétation circonstancielle « et alors il fit cela après l'avoir entendu ». Dans la réalité, néanmoins, les cas où le traducteur est vraiment dans l'embaras sont assez rares. Les nombreux et divers facteurs qui permettent de l'expliquer seront détaillés dans un chapitre séparé (cf. *infra*, ch. 9).

- La question des verbes atéliques et des verbes à post-phase dynamique

Dans son acception de parfait résultatif, la *s \underline{d} m.n.f* rencontre les mêmes limitations théoriques avec les propositions atéliques que le parfait ancien. On trouve néanmoins de nombreux exemples de *ḫw/mk s \underline{d} m.n.f* avec le même effet de recatégorisation qu'au parfait ancien.

295 : *ḏr-ntt s \underline{d} m.n nḥs r ḥr n rʒ*
 « en effet, le Nubien a appris à tomber à une simple parole »
 (Stèle de Semnah = Sethe, *Les.*, 84,5)

296 : *ḫw mʒ.n st ḥm.ḏ, nn m ḫwms*
 « Ma Personne l'a constaté, sans mensonge » (Stèle de Semnah = *Les.*, 84,8–9)

Cf. *Urk.* I, 179,13.

297 : *ḫw ḥʒ.n.ḏ r wn-mʒ^c*
 « j'ai pleinement livré combat en vérité » (*Urk.* IV, 7,8)

298 : *ḫw mdw.n ḥm.f m ḥ.f*
 « Sa Personne s'est exprimée dans son palais : (discours) »
 (*T. Carnarvon*, l. 2 = Helck, *ṢwṢ*, p. 82)

Avec les achèvements à post-phase dynamique, l'emploi de la *s \underline{d} m.n.f* résultative entraîne une interprétation dynamique. Les exemples sont malheureusement peu nombreux :

299 : *ḫ sw ḥm ḫ.f*
 → *in.n.f skr-ḥnḫ n ḫnw*

« et maintenant, il revenait, ramenant des prisonniers de Libye » (*Sinouhé*, R 15–16)

Cf. *hr ir hrw, iw sš hw.t-ntr A iy n iw in.f p3 3 mt nty irm.f* « après quelques jours, A, le scribe du temple, revint, amenant les trois hommes qui étaient avec lui » (P. *BM* 10053, V° 3,11).

300 : *dr wn sm.w m kb n b-mhw hw.t-wrt*

šm.w m kb.sn hr šjn ury.t

→ *hk3.n.sn m hmt-r^c*

« . . . quand les Asiatiques étaient au cœur de la Basse Égypte, à Avaris, alors que des hordes parmi eux bouleversaient ce qui avait été fait ; c'est sans Rê qu'ils gouvernaient » (*Urk.* IV, 390,7–9)²⁸

c) *Opposition sdm.n.f et parfait ancien* En moyen égyptien, la *sdm.n.f* et le parfait ancien donnent l'impression de se répartir en fonction de l'orientation des procès suivant un système apparemment très simple que l'on peut schématiser ainsi :

²⁸ Le sens fondamental de *hk3* « prendre le pouvoir » et non « gouverner » apparaît clairement dans les exemples suivants : *h^c sbk, hk3.n.f p.t, mh.n.f b3.wy m wsrw.f* « Sobek est apparu, il a pris le gouvernement du ciel, il a rempli les deux terres de sa puissance » (*Hymne à Sobek* = *RdE* 11, 1957, pl. 3, col. 105–106 ; cf. Allen 1991 : ex. 3, qui traduit « *he has begun to rule the sky* », voir encore Vernus 1980 : 118) ; *Sinouhé*, B 70 : *rš.wy b pn hk3.n.f* « comme il est réjoui ce pays dont il a pris le gouvernement » ; *Urk.* VII, 34,1 : *hk3.n.f nww.t.f m sdj n fh.t.f m b3m* « encore jeune homme, sans avoir encore été circoncis, il gouvernait déjà la ville » (cf. Zonhoven 1998 : 84) ; *Urk.* IV, 59,16–60,1 : *s3.f h^c(w) m s.t.f m nswt b3.wy, hk3.n.f hr ns.t n.t wtt sw* « son fils s'est dressé à sa place en tant que roi du double pays, après s'être emparé du pouvoir sur le trône de celui qui l'a procréé » ; *Urk.* IV, 2028,3–4 : *h^cfy.t hm.f hr s.t it.i hk3.n.f idb.w hr* « Sa Personne apparut sur le siège de son père il prit possession des rives d'Horus » ; *KRI* II, 153,10–11 : *mⁱ bik hk3.n.f b3.wy* « comme le faucon, il s'est emparé du double pays » (à propos de Ramsès II faisant face aux ennemis ; la traduction « il a gouverné le double pays » serait évidemment dépourvue de sens) ; *idem* dans *KRI* II, 237,1 : *dr hk3.n.f ny-sw.t n.t r^c šsp.n.f h^c.wy tm* « depuis qu'il s'est emparé de la royauté de Rê, et qu'il a reçu les deux couronnes d'Atoum » (la traduction de Grimal 1986 : 360, n. 1201 : « depuis qu'il exerce la royauté de Rê » rend bien le sens, mais passe à côté de la valeur spécifique de *hk3* ; on relèvera au passage que la différence de sens entre *hk3* et *šsp*, deux verbes d'achèvement mais dont la post-phase est conçue de manière différente, apparaît ici clairement.

| | <i>sḏm.n.f</i> | parfait ancien |
|-----------------|------------------|-------------------|
| vb. transitif | résultatif actif | résultatif passif |
| vb. intransitif | — | résultatif |

Fig. 88. Distribution des formes de l'accompli résultatif

Cette opposition primaire est largement supportée par les faits. Dans l'exemple suivant, *ad usum grammaticorum*, on constate que la construction adoptée est bien fonction de l'orientation du procès :

301 : *ij.n(i) r.s*

sk w(i) iʒw.k(wi) nfr wrt

sk ir.n(i) ḥʿw(i) m-m nḥ.w

« quand je suis venu vers elle, j'avais atteint un très grand âge et j'avais passé mon temps de vie parmi les vivants »
(*Urk.* I, 223,4–6)

Elle appelle pourtant quelques commentaires, qui devraient amener à préciser la portée exacte des instructions aspectuelles des deux formes :

- le parfait ancien a parfois une diathèse active,
- la forme *sḏm.n.f* est attestée avec des verbes intransitifs.

i) *Le parfait ancien et la diathèse* En moyen égyptien, quelques verbes transitifs, en marge de l'emploi canonique (avec inversion de diathèse), peuvent prendre un sens actif au parfait ancien. La situation résultative peut donc être envisagée du point de vue de l'agent ou du patient :

302 : *ḏd.kwī n rḥ.i sw*

« j'ai déclaré que je ne le connaissais pas » (*Sinouhé*, B 114)

Cet usage est très clairement récessif en moyen égyptien. Limité à quatre verbes, il ne semble pas attesté en dehors de la 1^{re} pers. du sing. C'est un usage hérité de la rhétorique des autobiographies de l'Ancien Empire où le parfait ancien s'oppose à la *sḏm.f*, comme l'a fort bien montré Doret (cf. *infra*, p. 250). L'état ancien postule une

indifférence fondamentale du parfait ancien quant à l'orientation du procès. Celle-ci est déterminée par la structure argumentale du verbe : accompagné d'un objet, le verbe au parfait ancien garde un sens actif, sans objet exprimé, la situation est perçue comme réflexive : *in.kwi iz pn* « j'ai réalisé cette tombe » vs. *in.kwi m ʔtj* « j'ai été fait vizir ». Comme on l'a dit, le parfait ancien « actif » est un résidu en moyen égyptien, fortement marqué stylistiquement. Il a disparu en néo-égyptien, à l'exception notable de *rh* « connaître » (cf. *infra*, p. 243–45). Dans l'ex. 302, *dd.kwi* a été rendu par « déclarer », un moyen pour traduire l'importance attachée par Sinouhé à son propos. L'évolution est reprise dans le tableau ci-dessous.

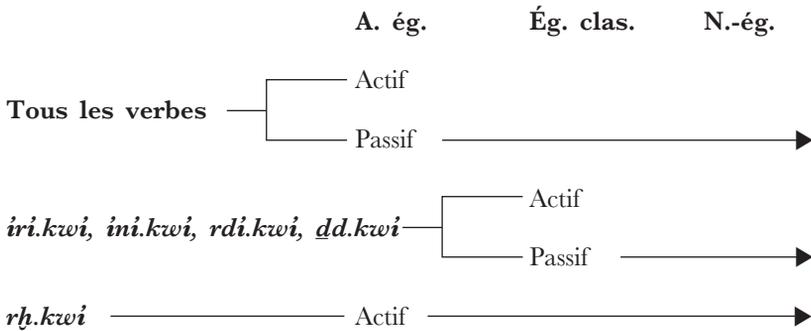


Fig. 89. La diathèse des verbes transitifs au parfait ancien

ii) *La forme sdm.n.f des verbes intransitifs* La *sdm.n.f* n'est pas étrangère aux verbes intransitifs. Les cas les plus intéressants sont évidemment ceux où s'opposent, pour un même verbe, la *sdm.n.f* et le parfait ancien. Comme on peut s'y attendre, alors que le moment de référence sélectionné par le parfait ancien correspond à la post-phase du procès, laissant le procès en dehors, la *sdm.n.f*, en tant qu'accompli résultatif, déplace légèrement la portée de la sélection de manière à y inclure le moment d'aboutissement du procès. Voici comment on peut faire apparaître graphiquement l'opposition entre les deux formes :

| | | | |
|----------------|---|---|--|
| parfait ancien | < | > | |
| <i>sdm.n.f</i> | < | > | |

Le verbe *rĥ* constitue un cas exemplaire pour comprendre ce qui sépare les deux formes²⁹. La *sġm.n.f* fait sentir le processus qui mène à la situation de connaissance, tandis que le parfait ancien se contente d'établir cette situation³⁰. Dans la traduction, on peut faire sentir la nuance en recourant, dans le premier cas, à des expressions comme « apprendre à connaître, en venir à connaître, apprendre, réaliser, découvrir »³¹, et dans le second, à des verbes comme « savoir, connaître » :

Forme *sġm.n.f*:

303 : *mk grt rĥ.n.ĭ kd n ħm.t ĩt.ĭ, ĩn mdd.k ĩb n ħm.t.k m smṣ pr.ĭ*
 « puisqu'ainsi j'ai appris à connaître le caractère de l'épouse de mon père, est-ce que tu suis le désir de ton épouse en faisant mourir ma maison ? » (P. BM 10549, R^o 8–9)

304 : (un malheur est arrivé à mon époque : le nome de This a été ravagé) *ħpr.n θ ĩs m ĩr.t.n.ĭ*
 → *rĥ.n(ĭ) st r-sġ ĩr.tw*
 « cela s'est bien produit de mon fait ; je ne l'ai appris qu'après que cela a été fait » (*Mérikarê*, 120)

Dans cet exemple, la présence d'une circonstance de temps montre à suffisance la valeur processuelle et dynamique qu'il faut accorder à *rĥ.n.ĭ*³². De même, dans l'exemple suivant, le processus dynamique impliqué par la *sġm.n.f* peut se rendre par « reconnaître » :

²⁹ Sur ce verbe, voir déjà Johnson (1984 : 77, ex. 18 et n. 19) et Loprieno (1986 : 163, n. 31).

³⁰ Dans la littérature funéraire, le mort exprime toujours sa connaissance de l'au-delà au moyen du parfait ancien. En revanche, dans les papyrus médicaux, où le processus de connaissance doit être pris en compte (la connaissance est l'aboutissement du diagnostic), on trouve de nombreuses attestations de la forme *sġm.n.f*. De même, quand il est dit que le roi connaît l'excellence d'un fonctionnaire, celle-ci est toujours présentée comme une découverte, une reconnaissance, non comme un fait de connaissance pure. On observe évidemment la situation inverse quand il s'agit d'acter la connaissance de l'excellence royale. Il arrive que les deux constructions soient attestées dans un même passage. Dans ce cas, comme l'avait finement noté Polotsky (1965 : § 26A), la forme *sġm.n.f* ouvre l'extrait, et le parfait ancien le conclut.

³¹ Même nuance au subjonctif dans un contexte potentiel : *ħṣ ʔ rĥ.ĭ ħm.n kywy m tmm.t wħm* « si seulement je pouvais apprendre ce que les autres ignorent, quelque chose qui n'ait pas été répété » (*Khakheperréseneb*, I, 7). Sur ce passage, voir Vernus (1995 : 4–7). De même : *ĭħr rĥ.s ĩkr drt-(ĭ)* « quand elle eut reconnu l'excellence de mon activité » (St. Caire CGC 20543, 11).

³² Cf. *ĭw rĥ.n(ĭ) ħkṣ nb šṣ n ħmw* « j'en suis venu à connaître tous les secrets

- 305 : *rh.n ntr m irr n.f*
 « le dieu ne reconnaît que celui qui agit pour lui » (*Mérikarê*, 67)

Parfait ancien :

- 306 : *sk sw rh(.w) hm^c šms.w r-dr.f ir is pry ht nb m r3 n hm.f, hpr hr-
 .wj*
 « car il savait, avec la cour tout entière, que tout ce qui sort de la bouche de Sa Personne, cela se produit immédiatement » (*Urk. I*, 39,13)³³

À cette opposition de base, il convient d'ajouter la prédication adjectivale, qui présente la connaissance comme une qualité essentielle de l'individu. Elle est donc à l'opposé du processus impliqué par la *sdm.n.f*:

- 307 : *in rh tw ir.t mrr.t hss.t nb.k*
 « en vérité, tu sais naturellement faire ce que chérit et ce que loue ton maître » (*Urk. I*, 129,5)

Les verbes de qualité et les verbes d'activité à sujet expérimentent également des variations intéressantes entre *sdm.n.f* et parfait ancien. De manière générale, la *sdm.n.f* garde toujours une trace de l'activité ayant mené au résultat. Voici d'abord quelques exemples avec des verbes de qualité.

Forme *sdm.n.f*:

- 308 : *pr ir.f pr m tpy hrw*
 → *w^b.n.f m sh.t isrw*

magiques de la Résidence » (*Urk. I*, 143,2-3); *h^c.n rdi.n.f n(i) nm rh.n.f ikr s.t-(i)* « alors il me donna cela, car il s'était rendu compte de l'excellence de mon activité » (*TPPI*, § 20 A, l. 6); *in rr dd.tn in.t(w).i r s.t n.t it.i pf. . . isk rh.n.i kd.tn m3.n.i hmw.tn* « n'est-ce pas parce que j'ai percé votre caractère et que j'ai vu votre (dessein) intérieur . . . que vous dites que je serai amené à la place de ce mien père ? » (*CT I*, 168d-169a B16C).

³³ Au négatif : *bn tw.tn rh.ti [p3] shr n p3 dmi* « vous ne connaissez pas la façon de faire de la ville » (*O. Guma* 633, 2-3); *is bn twi rh.kwi p3 nty t3 ih.t im* « est-ce que je ne sais pas où se trouve la vache ? » (*O. Leipzig* 16, V° 2-3).

« quelqu'un sort à la pointe du jour, après s'être purifié dans le champ des roseaux » (*Pyr.*, 986b N)³⁴

309 : *hrw pw k3.n tm im.f m-hnw nww*
 « ce jour où Atoum s'éleva de l'intérieur du noun » (*CT II*, 24f B1C = Bickel 1994 : ex. 32)

Parfait ancien :

310 : *pr.n.i w^b.kwi*
 « c'est en étant purifié que je suis sorti » (*CT VI*, 120k)

311 : *iw.f nfr.w wrt*
 « c'est devenu très bien » (*Merenuka*, I, 30, 23 = Jung 1970 : 8)

Au parfait ancien, il y a hésitation entre une valeur proprement résultative, bien attestée, comme dans l'exemple ci-dessus, mais aussi une valeur étative, faisant le constat d'une situation. Cet emploi est évidemment fort proche de la construction à prédication adjectivale. La démarcation passe ici par l'opposition entre contingent et non contingent. Le parfait ancien envisage alors une situation pour elle-même, sans considération de l'activité préalable, tout en la présentant comme contingente. Dans l'exemple suivant, le locuteur ne veut pas dire que l'Égypte est devenue heureuse, ce qui pourrait impliquer qu'elle ne l'était pas précédemment ; son intention est plutôt de constater avec son interlocuteur qu'elle est présentement heureuse.

312 : *hr hm Km.t nfr.t(j) <n>-ntt s(j) rh.t(j) rwq.f*
 « alors assurément l'Égypte doit maintenant être heureuse puisqu'elle sait combien il (le roi) est valeureux » (*Sinouhé*, B 76)

³⁴ Sur la première partie de l'exemple, comprenant un verbe et un sujet tirés de la même racine, voir Allen 1984 : 192. Cf. *Pyr.*, 308e T : *w^b.n A pn m ir.t hrw* « c'est grâce à l'œil d'Horus que cet A s'est purifié » ; *nfr tw (...) w^b.n.k m fdt iptw nms 3b.t w^b.t.n psd.t im.s* « tu es beau (...) quand tu t'es purifié à l'aide de ces quatre jarres agréables à l'aide desquelles l'ennéade s'est purifiée » (*CT I*, 311i = Vernus 1984b : 177, ex. 20). Sans que cela constitue un argument décisif, la présence d'un complément de moyen dans les deux exemples met en évidence le caractère dynamique du procès. En égyptien de tradition, la langue favorise l'emploi réfléchi : *dd z r(?) pn w^b.n.f sw* « qu'un homme qui se sera purifié dise cette formule » (*LdM*, 125 = Naville, II, pl. 332).

D'une manière analogue, mais en sens inverse, la prédication adjectivale peut présenter une situation particulière comme participant d'une qualité générale. Comme on peut le voir dans les deux premiers exemples ci-dessous, la prédication adjectivale n'empêche pas toute référence explicite à un état antérieur :

313 : *nfr tw (...)*

w^cb.n.k m fdt iptw nms ^cʒb.t w^cb.t.n psd.t im.s

« tu es beau (...) après t'être purifié à l'aide de ces quatre jarres agréables à l'aide desquelles l'Ennéade s'est purifiée » (CT I, 311i T1C = Vernus 1984b : ex. 20)

314 : *nfr sw m hrw pn r sf*

« il est mieux aujourd'hui qu'hier » (Th.T.S. III, 21,3)

Cf. CT II, 1191.

315 : *nfr tw hn^c.i*

« tu seras bien avec moi » (Sinouhé, B 31)

Voici maintenant quelques exemples avec des verbes d'activité à sujet expérient :

Forme *sdm.n.f*:

316 : *pr.n(i) m n^cw.t(i), h^cʒ.n(i) m sp^cʒ.t(i) (...)*

→ *snd.n(i) n it(i)*

im^cʒ(n)(i) n mw.t(i)

« c'est après avoir montré du respect à mon père, et m'être montré aimable envers ma mère que je suis sorti de ma ville, et que je suis descendu de mon nôme » (Urk. I, 204, 2-8)

317 : *^cnh.n.i m sf, ts.n(i) wi min*

« je suis venu à la vie hier, je me suis levé aujourd'hui » (LdM, 179,6 Aa)

Parfait ancien :

318 : *hr.w.sn sndj*

« leurs visages sont apeurés » (CT VI, 206r S2C)

319 : *iz (...) r in it(i) pf*

→ *sk sw ^cnh(w)*

« une tombe (...) telle que ce mien père la fit alors qu'il était en vie » (*Urk. I*, 21,12-14)

En dehors de ces catégories de verbes, l'alternance entre *s \underline{d} m.n.f* et parfait ancien est encore utilisée de manière féconde. Voici un bon exemple de cette opposition dans un passage des *CT*, où *h \underline{p} r.kw \acute{e}* exprimant la situation résultante contraste avec *h \underline{p} r.n. \acute{e}* qui met l'accent sur le moment où le passage se réalise :

320 : *m \mathcal{B} .n w \acute{e} nww h \underline{p} r.kw \acute{e}*
n r \underline{h} .f bw h \underline{p} r.n. \acute{e} im
 « Noun ne m'a vu qu'une fois arrivé à l'existence ; car il ne connaît pas l'endroit où je me suis manifesté » (*CT I*, 334a-b)
 Cf. *CT I*, 335c M4C.

C'est de la même manière qu'il faut expliquer l'emploi emphatique de la *s \underline{d} m.n.f* quelle que soit l'actionnalité du verbe. Il n'y a aucune impossibilité systémique à utiliser le parfait ancien en fonction emphatique : la tournure est d'ailleurs attestée, mais elle n'est pas naturelle.

321 : *i \underline{w} . \acute{e} r rw(i).t r \mathcal{B} bd*
 → *w \underline{n} n. \acute{e} i \acute{e} .k(w) \acute{e} r t \underline{p} j-mp.t mp.k(w) \acute{e}*
 « je m'en irai à la fête du mois ; c'est redevenu jeune que je serai de retour à la fête de l'année » (*CT III*, 356e-f)

C'est que la fonction emphatique a pour objet principal de mettre en évidence une circonstance dans laquelle le procès s'est déroulé. La circonstance portant sur le procès et non sur la situation résultante, la *s \underline{d} m.n.f* s'impose naturellement. La répartition des formes est donc en partie aspectuellement conditionnée, à tout le moins motivée. C'est là un point important, car il montre que l'emploi des formes est autant (sinon plus) régi par des contraintes sémantiques que par un système syntaxique rigide.

322 : *s \underline{d} r.n.t rs.n.t*
 « bien que tu sois allé te coucher, tu t'es réveillé » (*CT VI*, 414k T6C)

Enfin, à l'intérieur du système négatif, on peut relever une opposition analogue entre *nm sw n \underline{f} r.w* et *n n \underline{f} r.n.f*. La première construction,

d'ailleurs fort peu représentée, nie la situation « il n'est pas bon », tandis que la seconde nie le processus qui aurait dû amener à une situation nouvelle « il ne s'est pas bonifié ».

323 : *nm st ʒh(.w) n.k*

« ce n'est pas profitable pour toi » (*Mérikarê*, 48)

324 : [*ir rml*] *nb it.t(j).f(j) inr m is pn, k.t(j).f(j) r.f*

→ *nj w^b.n.f* [. . .]

« quiconque aura pris une pierre de cette tombe, ou y sera entré sans s'être purifié [. . .] » (*Urk.* I, 250–5–6)

On examinera plus loin le système négatif d'un point de vue sémantique (cf. *infra*, ch. 8). Les asymétries observées entre constructions négatives et positives sont en effet riches d'enseignement sur le fonctionnement d'un système aspectuel.

En résumé, la valeur résultative de la *sdm.n.f* apparaît originellement comme une extension de son emploi en tant qu'accompli momentané. Cette extension est formellement soulignée par *iw* en position autonome. La représentation graphique proposée plus haut pour la *sdm.n.f* en tant qu'accompli résultatif (< [> —) fait sentir que la *sdm.n.f* garde partie liée au procès, ce qui n'est pas le cas du parfait ancien. L'égyptien avait ainsi la possibilité d'exprimer des circonstances en relation avec le procès, même dans des constructions comme *iw sdm.n.f* où le moment de référence focalise l'attention sur la situation résultante. Dans les trois exemples ci-dessous, le TEM-Di porte naturellement sur le procès, alors que la *sdm.n.f*, dans son emploi de parfait, focalise l'attention sur la post-phase du procès. Sur le long terme, on discerne ici un parcours évolutif par lequel la construction évoluera vers l'expression d'un pur passé (cf. *supra*, p. 196 et suiv.).

325 : *iw ʒd.n(i) sw n mp.t 3 r iw.t.i r hnw*

« je l'ai creusé en trois ans avant que je ne revienne à la Résidence » (*Urk.* I, 220,15)

326 : . . . *iz.f pn ir.n(i) n.f n mp.t 1 ʒbd 3*

« . . . cette sienne tombe que j'ai faite pour lui en 1 an et 3 mois » (*Urk.* I, 65,8)

327 : *iw ir.n(i) m-kd n mp.t w^c.t*

« j'ai accompli tout cela en une seule année » (*Urk.* I, 109,3)

iii) *Le parfait ancien à la croisée des chemins* Le parfait ancien occupe un emplacement charnière dans le système prédicatif du moyen égyptien. Avec les verbes d'état, le parfait ancien exprime une situation non résultante, une situation constatée : *iw.f 'nh.w* « il est vivant » (fonction d'étatif). La situation peut aussi être vue de manière dynamique en recourant à la prédication suffixale : *iw.f 'nh.f* « il vit » (cf. *supra*, p. 98). Avec les verbes de qualité, le parfait ancien s'oppose fondamentalement à la prédication adjectivale : *nfr sw* « il est bon » vs. *iw.f nfr.w* « il est devenu bon ». Le parfait ancien présente la qualité comme un acquis du sujet (fonction de résultatif). Sur cette opposition de base, peut se greffer une interprétation secondaire, de nature temporelle : le parfait ancien exprime alors une qualité contingente face à la prédication adjectivale qui envisage la qualité comme faisant partie de la définition même du sujet : *iw.f nfr.w* « il est bon actuellement » (cf. *supra*, p. 244).

Par un effet de contrainte systémique combiné à la pression de l'instance de la narration, la valeur proprement résultative du parfait ancien peut peser en retour sur les verbes d'état : *iw.i hkr.kwi* « je suis devenu affamé » vs. « je suis affamé » (cf. *supra*, p. 229).

Avec les verbes transitifs téliques, le parfait ancien exprime une situation résultante considérée du point de vue du patient ; il y a donc inversion de l'orientation du procès par rapport à la tournure active : *iw kd.n.i pr.i* « j'ai construit ma maison » vs. *iw pr.i kd.w* « ma maison a été construite ». Dans l'expression du parfait, le parfait ancien s'oppose dès lors au passif suffixal et à la *sdm.n.f.* Pour les verbes transitifs, il y a une opposition entre *iw kd.w pr.f* (passif) et *iw pr.f kd.w* (parfait ancien) ; de même, pour les verbes intransitifs qui s'y prêtent, il y a une opposition entre *iw nfr.n.f* et *iw.f nfr.w*. Dans les deux séries, la construction bâtie sur la forme de l'accompli momentané envisage tout à la fois la situation résultante et l'activité qui y mène.

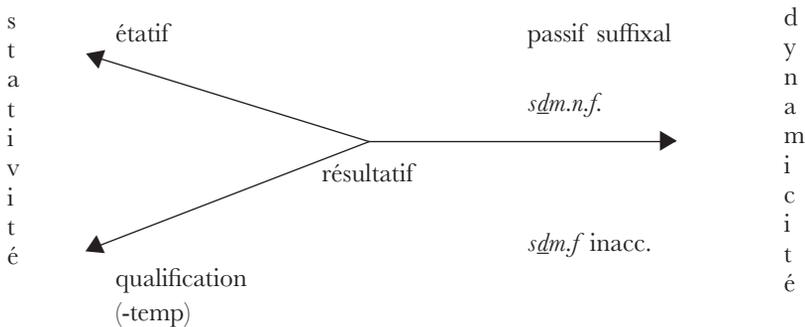


Fig. 90. Le parfait ancien et l'axe de dynamicité

Il se dessine donc un axe de dynamicité que les classes verbales, en fonction de leur actionnalité, parcourent plus ou moins complètement. Les verbes de qualité peuvent ainsi passer de l'affirmation statique d'une qualité (*nfr sw* « il est bon ») à la constatation d'une qualité nouvellement acquise (*iw.f nfr.w* « il est devenu bon ») jusqu'à adopter un point de vue dynamique (*iw.f nfr.f* « il s'améliore »). Ces verbes ont encore la possibilité de se construire transitivement (*iw w^b.n.f sw* « il l'a purifié »), et donc de se mettre au passif (*iw w^b.w.f* « il fut purifié »). La boucle est alors en quelque sorte bouclée. Inversement, un procès par nature dynamique peut être présenté comme une qualité rapportée au sujet (*sh.d.w sw t3.wj r itn* « il illumine par nature les Deux Terres plus que le disque solaire »).

d) *Le sdm.f perfectif en moyen égyptien* Le moyen égyptien mobilise deux formes fondamentales pour rendre le parfait : le parfait ancien et la *sdm.n.f*. Le tableau serait toutefois incomplet si l'on n'y joignait pas ce que la tradition égyptologique appelle le *sdm.f* perfectif (ou encore ancien perfectif *sdm.f*, indicatif *sdm.f*)³⁵. Cette forme est nettement récessive en moyen égyptien, en dehors du schème négatif *n sdm.f*.

La *sdm.f* exprime fondamentalement une valeur de résultatif. Celle-ci est vérifiable en fonction du sens pris par certaines classes d'actionnalité : l'auteur de *Sinouhé* distingue ainsi *mr.f* « il aime » (B 123) et *mr.n.f* « il s'est épris » (B 107).

La valeur de résultatif, propre à la *sdm.f* peut, dans un second temps, par extension, exprimer un résultatif disjoint ; celui-ci peut à son tour confiner à l'expression du passé, en tant que relation purement temporelle (cf. *supra*, p. 196–203). De même, le parfait ancien employé seul de manière autonome dans la narration peut prendre la valeur d'un résultatif disjoint sous la pression de l'instance d'énonciation. Les « autobiographies » de l'Ancien Empire, dans lesquelles se rencontre un bon nombre de *sdm.f* et de parfaits anciens, ont été une source perpétuelle de confusion car, par un effet anachronique, on a voulu y voir, ce que le terme même semble impliquer, des récits autobiographiques au sens moderne. Or, dans ce genre de textes, ce qui importe aux yeux du défunt, c'est de mentionner ce qui a conservé une pertinence éternelle parce que c'est cela qui sert de

³⁵ Voir Doret 1986 : 22.

justification au bon renom et à la vie dans l'au-delà³⁶. C'est pour cela que les formes employées, en dehors de certains passages réellement narratifs, ont nécessairement la valeur d'un résultatif³⁷, jamais d'un accompli momentané, encore moins d'un temps passé. L'opposition relevée par Doret (1986) entre les formes de parfait ancien à la 1^{re} pers. et les formes *sdm.f* à sujet nominal se laisse facilement expliquer de la sorte : d'une part, le parfait ancien rapporte ce qui intéresse immédiatement le défunt parce qu'il est directement impliqué, d'autre part, la forme *sdm.f* sert pour des faits pour lesquels il n'a pas le même attachement (résultatif disjoint) :

328 : *h3b wi hm.f r m3c m3c pn (. . .)*

ir.kwi r hs.t(i) wi hm.[f hr.s r h.t nb.t]

« Sa Personne m'a envoyé diriger cette expédition (. . .). J'ai agi en fonction de ce sur quoi Sa Personne me louerait plus que toute chose » (*Urk. I*, 104,6–9 = Doret 1986, ex. 5)

La forme *sdm.f* peut se trouver dans des passages qui semblent, à première vue, narratifs en ce sens qu'on rapporte des faits révolus au moment de la rédaction. Il faut néanmoins considérer que l'on a toujours affaire dans ces cas à des formes de résultatif. Comme on le sait, les « autobiographies » ne sélectionnent que quelques épisodes, les plus marquants, qui ont fait date dans la carrière du personnage. Le but du rédacteur n'est donc pas tant de raconter une histoire que de rendre manifestes aux yeux de tous les hauts faits dont il fut l'auteur et de montrer ainsi son adéquation au prototype de l'idéologie :

329 : *ihr iw.i r hnw*

hs wi hm.[f] hr.s 3 wr.t

r[d3] n.i hm.f nbw.w 3nh.w t hnk.t

³⁶ Voir encore dernièrement les remarques de Baines (1999 : 19–32).

³⁷ Contrairement à l'opinion exprimée par Verns (1997 : 72) à propos de la stèle *BM 828*, je ne crois pas que la litanie des formes *sdm.f* exprime des épisodes de la trame narrative. De mon point de vue, il n'y a pas, à proprement parler, de narration. Il n'est d'ailleurs pas prouvé que les fonctions qui ont été exercées par le défunt soient présentées dans un ordre chronologique ; de même, il n'est pas exclu qu'il y ait eu des cumuls de fonctions.

« quand je suis allé à la Résidence, Sa Personne m'a loué grandement pour cela ; Sa Personne m'a donné des objets en or, des amulettes, du pain et de la bière » (*Urk.* I, 221,9–10 = Doret 1986, ex. 1)

La *s $\underline{d}m.f$* se trouve également en début de séquence avec valeur de titre : les propositions séquentielles qui suivent développent le propos initial, elles ne lui font pas exactement suite (phénomène d'encapsulation) :

330 : *w \underline{d} hm.f in.t n.f mnw pn (. . .)*,
wn.in.sn hr hd inr.w (. . .)
wn.in mn-n inr.w hr w \mathfrak{s} .t r s \underline{d}
 « Sa Personne a ordonné qu'on lui rapportât ce monument (. . .), alors on se mit à tirer les blocs (. . .), mais ces blocs se mirent à se détériorer au point de se briser » (*Hammatat* 19, 2–5)

Cf. *Urk.* I, 104,6–9.

Dans ce type de textes, la *s $\underline{d}m.f$* initiale commute plus volontiers avec *i \underline{w} s $\underline{d}m.n.f$* , la construction normalement en charge du parfait dans le discours narratif³⁸.

En égyptien classique, la *s $\underline{d}m.f$* est notamment exploitée à des fins littéraires. Dans le *Conte de Sinouhé*, par exemple, le héros raconte ses aventures en utilisant plusieurs constructions d'avant-plan : les formes *s $\underline{d}m.n.f$* , *s $\underline{d}m.in.f$* , l'infinitif en emploi absolu, les constructions *h \mathfrak{c} .n s $\underline{d}m.n.f$* , *ij.t pw ir.w.n.f*, et la *s $\underline{d}m.f$* . Cette dernière n'est pas la plus fréquente ; on la trouve sous la forme SN + *s $\underline{d}m.f$* (R 6, 17, 21–22, B 99–100, 113, 242)³⁹. À chaque fois, elle marque une étape cruciale dans le déroulement du récit. À cela, il faut ajouter un emploi unique de *s $\underline{d}m.f$* sans sujet antéposé (B 265) pour exprimer l'étonnement de la reine à la vue de Sinouhé (*w \underline{d} .s sb \mathfrak{h} '3 wr.t*), qui correspond assez bien à l'emploi dramatique signalé par les grammairiens (Allen 1984 : § 304, 308–9)⁴⁰. Il faut sans doute considérer de la même

³⁸ E.g., *Hammatat* 113, 114, 192.

³⁹ En dehors de la formule figée *dd.f* (R 2, B 31). La version de R 45 (*ir.t.i sm.t*) me semble supérieure à B 19 (*ir.i sm.t*).

⁴⁰ On opposera évidemment ce passage à B 139 (*sb \mathfrak{h} .n.f*) et B 140 (*w \underline{d} .n.i is \mathfrak{m} hr is.t.f*), où l'on retrouve une phraséologie fort proche.

manière l'unique occurrence de *wn.în.f sdm.f*, qui introduit la missive royale (B 174–5).

e) *Le participe et la forme relative de l'accompli* Les formes participiales et relatives du moyen égyptien sont aspectuellement marquées : elles véhiculent l'opposition de base entre perfectif et imperfectif, sans les subdivisions des constructions prédicatives en emploi autonome. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Les participes et formes relatives sont des formes adjectivales du verbe ; elles servent à qualifier un syntagme nominal. À ce titre, on peut s'attendre à ce qu'elles décrivent une situation ou une activité habituelle. Rappporter une activité en cours (imperfectif progressif) ou un procès considéré uniquement dans sa réalisation (perfectif complétif) relève de la contingence, c'est-à-dire du domaine des formes à valeur circonstancielle. Les participes et formes relatives expriment donc par défaut l'imperfectif global ou le perfectif résultatif.

Le moyen égyptien dispose ainsi d'une forme participiale de l'accompli (*sdm / mr*) et d'une forme relative de l'accompli (*sdm.w.n.f*)⁴¹. Comme on l'a déjà dit, ces formes ont une valeur de parfait résultatif, aussi bien dans le discours que dans la narration. Le point de repère varie évidemment en fonction de l'instance d'énonciation.

On retrouve les effets de sens normalement attendus selon les classes d'actionnalité. Dans tous les cas, la post-phase est sélectionnée.

1. Les propositions téliques

- accomplissement : <~~~~+>[—]. Dans les exemples ci-dessous, la situation est tenue pour valide au point de repère considéré. La limite droite du moment de référence n'est pas linguistiquement spécifiée :

331 : *ꜣbꜣ m ỉr sw*

« s'étant uni à celui qui l'a créé » (*Sinouhé*, R 8)

332 : *sšm ꜥꜣꜣꜣ m ꜥꜣꜣꜣꜣꜣ*

« les événements survenus au sérail » (*Sinouhé*, R 18–19)

⁴¹ La forme relative perfective *sdm.f* n'a pas été reprise, car elle est nettement régressive dans l'état de langue considéré ici.

333 : *dm̄.n.î inb.w hk̄ʒ ʔry r h̄sf stj.w*

« j'atteignis les Murs du Prince, créés pour repousser les Asiatiques » (*Sinouhé*, B 17)

334 : *nfr ʔr.t.n.sn*

« ce qu'ils ont fait était bien » (*Sinouhé*, B 28)

- achèvement à post-phase stativ : ~~~~<+>[——. Même effet de sens que pour les accomplissements. On notera que les verbes *hm* et *rh* tirent précisément leur signification « ignorer » et « connaître » de l'accompli résultatif :

335 : *ʔwf sh̄pr.f hm r rh*

« il éduque un ignorant en savant » (*Ens. d'un homme à son fils*, § 4)

- achèvement à post-phase dynamique : <+>[~~~~. On retrouve pour cette catégorie de verbes un sens dynamique au parfait ; dans l'exemple ci-dessous, le verbe *šm* prend, comme attendu (cf. *supra*, p. 231), le sens de « marcher » :

336 : *wʔ.t šm.w sj*

« le chemin de celui qui le parcourait » (*Sinouhé*, R 29)

2. Les propositions atéliques

Les verbes atéliques peuvent être employés au parfait (cf. *supra*, p. 228) ; il s'agit d'un phénomène de recatégorisation au terme duquel le procès se voit doté d'une pré-phase :

- sémelfactif : <~>[——

337 : *nn sn̄d ʔr.t dḡ.t n.k*

« il ne craindra pas l'œil qui t'aura jeté un regard » (*Sinouhé*, B 279)

- activité à sujet peu agentif : dans l'exemple ci-dessous, le sens d'« aimer » vient précisément de l'accompli résultatif de *mri* « chérir, rechercher » :

338 : *dīdī.f īb.f n mr.w.n.f*

« c'est à celui qu'il aime qu'il donne son cœur » (*Ens. d'un homme à son fils*, § 2)

2. *Les formes en dehors du système d'oppositions grammaticalisé*

Deux formes, probablement proches d'un point de vue morphologique, sont ici à considérer : la *sḏm.t.f* et la *sḏm.tj.fj*. Toutes deux envisagent le procès dans sa phase résultante⁴². Elles participent donc du perfectif résultatif. Elles sont traitées à part dans la mesure où elles ont des emplois syntaxiques restreints ; le fait qu'elles n'aient pas de correspondant morphologique dans le pôle de l'imperfectif oblige à les traiter en dehors du système aspectuel grammaticalisé. L'analyse sémantique proposée ici est étayée par les effets de sens observés en fonction des classes d'actionnalité. On retrouve les mêmes significations, les mêmes limitations et les mêmes procédés de recatégorisation que ce qui a été observé pour les formes de l'accompli. Voici, présentés par classes d'actionnalité, une série d'exemples de la *sḏm.t.f* et de la *sḏm.tj.fj*. Dans tous les cas, le moment de référence porte sur la post-phase du procès.

- les états : les formes *sḏm.t.f* et *sḏm.tj.fj* signalent l'entrée dans une situation, sans impliquer d'activité préalable ([<-[—>]):

339 : *n mn.t itn hr 'b.wj*

« le disque n'était pas encore stable sur les deux cornes »
(*CT IV*, 181o : cf. Zonhoven 1998 : 82)

340 : *n 'nh.t.sn*

« alors qu'ils n'étaient pas encore en vie » (*Désabusé*, 79–80)

341 : *īw n mr.t īr.t.f*

« son œil n'était pas encore malade » (*CT II*, 345b)

⁴² Sur la *sḏm.t.f* en égyptien de la première phase, voir Satzinger (1968), Loprieno (1980), et la série d'articles de Zonhoven (1996, 1997a–b, 1998a–b). Sur les rapports entre la *sḏm.t.f* et la sphère du perfectif de manière générale, voir plus précisément Loprieno (1986 : 34–35), Malaise & Winand (1999 : 578–581). Selon Eyre (1988 : 55) la *sḏm.tj.fj* n'aurait rien à voir avec l'aspect, ce qui me paraît étonnant.

- 342 : *ir grg sn, ntf wnn.tj.fj m t3 pn*
 « quant à celui qui les établit, c'est lui qui existera dans ce pays » (*Urk. IV*, 815,1-2)
- 343 : *ir zp hn^c.f w^c r tm.t.k mn hr.t.f*
 « arrange-toi avec lui en privé, tant que tu n'es pas indisposé de sa situation » (*Ptahhotep*, 465-66)
- 344 : *shpr(.w).f pw wnn.tj.fj*
 « c'est celui qu'il a élevé qui sera quelqu'un » (*Ens. loyaliste*, § 5)
- 345 : *hh n.k zp nb mn^h r wn.t shr.k nn iw im.f*
 « recherche pour toi toute action excellente jusqu'à ce que ta conduite se présente sans turpitude » (*Ptahhotep*, 86-87)
- les activités atéliques : les formes *s_{dm}.t.f* et *s_{dm}.tj.fj* forcent la création d'une post-phase résultative (< > ⇒ < > [—]). Les sujets peu agentifs voient leur contrôle sur le procès renforcé :
- 346 : *iw.i m-hmt.k,*
 → *n s_{dm}.t šnj.t swd.i n.k*
 « alors que j'étais sans toi, et que la cour n'avait pas encore appris que j'avais l'intention de te transmettre (l'héritage) » (*Ens. d'Aménemhat Ier*, II,5 Mill.)
 Cf. *Ptahhotep*, 453 (*s_{dm}*).
- 347 : *sn_d.n.f n.i iw.i m hd,*
 → *n h^c.t.n, n spr.t.i r.f*
 « il se mit à me craindre, alors que je descendais le fleuve, alors que nous n'avions pas encore combattu, avant même que je ne l'eusse rejoint » (*St. Kamose II*, 26)
- 348 : (« un enseignement ») *m sh.t n s_{dm}.tj.fj m wgg n nty r th.t st*
 « qui est chose utile pour celui qui l'aura écouté, mais qui est un manque pour celui qui passera outre » (*Ptahhotep*, 49-50)⁴³

⁴³ Sur ce passage de l'exorde de la sagesse, cf. Vernus 1996 : 123. On retrouve la même idée dans *Aménemopé III*, 11-12 : *sh p3 di.t st m ib.k, wg3 n p3 wn st*. Exemple analogue dans *St. de Khonsouemouaset d'Edfou* (= Helck, *ZwZ*, p. 42), l. 15-16 : *i n^h.w tpy.w-t3 (. . .) mt nb s_{dm}.ty.sn k.ty.sn r pr pn . . .* « ô les vivants, ceux qui êtes sur terre (. . .), vous tous qui aurez écouté et qui serez entrés dans ce temple . . . ».

L'alternance entre *s_{dm}.tj.fj* et *nty r th.t st* est à mettre en relation avec l'Aktionsart des verbes concernés : *thi* « transgresser » est télélique, *s_{dm}* « entendre » est atélique. Dans l'exemple cité, il ne s'agit évidemment pas de promettre un bénéfice aux gens qui auront le sens de l'ouïe, ou qui auraient entendu par hasard la sagesse, mais à ceux qui l'auront écoutée jusqu'au bout et qui en auront retiré un enseignement. Cette modification du sens de *s_{dm}* ne peut s'obtenir qu'en recourant à un temps du perfectif, en l'occurrence la forme *s_{dm}.tj.fj*.

- les achèvements à post-phase stativale : les formes *s_{dm}.t.f* et *s_{dm}.tj.fj* sélectionnent la post-phase du procès (<+>[—])

349 : *ir swt rmt nb.t sš nb (. . .) 'k.tj.sn r iz pn*
 « mais quant à tout homme, tout scribe (. . .) qui sera entré dans cette tombe » (*Siut I*, 225)

Cf. Helck, *ZwZ*, p. 42, l. 15–16.

350 : *ir grt rd.tj.fj n.i dbš m mrh.t*
 « mais celui qui m'a donné l'équivalent en huile » (*P. Héqanachte III*, R° 8)

351 : *m sdr grh m hrw r spr.t.k r šbdw*
 « ne dors ni de nuit ni de jour jusqu'à ce que tu aies atteint Abydos » (*Néferhotep*, 13)

Cf. St. Kamose II, 26 (*spr*), *Simouhé*, B 247 (*ph*).

352 : *šhnt s.t.f iw.f m hrd,*
 → *n rh.t.f d.t.f*
 « qui a fait avancer sa position alors qu'il était encore un enfant, avant d'avoir reconnu sa nature » (*B.H.*, I, pl. 41)

Cf. P. Brooklyn 47.218.135, 5,7 : *gr m ir hsf m ir hs šš.t.f rh pš š n tš ir.n.k nf* « sois silencieux, ne réplique pas, ne te vante pas jusqu'à ce qu'il reconnaisse l'importance de ce que tu as fait pour lui ».

- les achèvements à post-phase dynamique : la forme *s_{dm}.tj.fj* sélectionne la post-phase dynamique du procès (<+>[~~~~]). Comme les emplois de la *s_{dm}.t.f* focalisent l'attention sur la limite de la post-phase, l'effet de sens est inchoatif :

353 : → *ir hkʒ nb hkʒ.tj.fj m hfʒ.t*
ir.tj.fj ^c-*dw bin r dn̄.t tn*

« quant à tout gouverneur qui gouvernera dans Héfât, et qui aura commis une mauvaise et méchante action contre ce sarcophage » (*Ankhtifi*, II,θ,3)

Cf. *Urk.* IV, 221,14 : *swt hkʒ.t(j).s(j) ʒ.wj* « c'est elle qui gouvernera les deux terres ».

354 : *mtw.w dn̄.t in.tw pʒ nty nb iw.î hʒb.f n.w r-dd*
imy in.tw.f šʒ-î.ir.t.î sm r rsy

« et ils feront apporter tout ce que je leur écrirai de faire amener jusqu'à ce que je sois reparti dans le Sud » (*LES* 70,11-12)

- les accomplissements : les formes *sdm.t.f* et *sdm.tj.fj* sélectionnent la post-phase du procès (<~~~~~+>[—])

355 : *r iy.t hr m iwnw*

« jusqu'à ce qu'Horus soit venu d'Héliopolis » (*CT* I, 217b B10C^c)

356 : *iw nhm.n.f tʒw m fnd.î n iy.t hrw.w.î*

« il a pris le souffle de ma narine avant que mes jours ne soient venus » (*CT* II, 58c G2T)

Cf. *Paysan*, B1, 183.

357 : *iw wd hm(î) nfr-n it.t(w) hnty.w-š nb(w) nw nîw.tj iptmj*
 → *iw(w), iw.t(j).sn r s.t-ḫ.t.sn*

« ma Majesté a ordonné qu'aucun jardinier (?) appartenant à ces deux villes-pyramides qui est là, ou qui sera là à l'avenir, ne soit enlevé de sa place de service » (*Urk.* I, 212,7-8 = Doret 1986 : 44-45, ex. 55)

- les accomplissements gradables à télicité explicite : les formes *sdm.t.f* et *sdm.tj.fj* sélectionnent la post-phase du procès (<+++++>_e[—]).

358 : *n gm.n.î bw hʒ.î im, n gm.n.î bw hms.î im*

→ *n grg.t iwnw wmn.î im*

n ts.t hʒ.î hms.î hr.f

→ *n ir.t.î nw.t wn.s hr-tp.î*

« je ne pouvais pas trouver un endroit où me tenir, je ne pouvais pas trouver un endroit où m'installer avant que On n'eût été fondée où je pusse être, avant que mon trône (?)⁴⁴ n'eût été assemblé sur lequel je pusse m'asseoir, avant que je n'eusse créé le ciel de telle sorte qu'il fût au-dessus de moi » (*CT II*, 33h–34b B1C)

359 : *ir dđ.t(j).sn ir.t(j).sn ht nb r.k đw*
 « quant à ceux qui auront dit ou fait quelque chose contre toi en mal » (*CT I*, 52d S10C)

- les accomplissements gradables à télicité implicite : les formes *sđm.t.f* et *sđm.tj.fj* sélectionnent la post-phase du procès (<++++++>_i[—]).

360 : *đr hđ.t tš*
 « avant que la terre ne se soit éclairée » (*Pyr.*, 1334a)
 Cf. *CT I*, 253c (*r hđ.t tš*).

361 : *dy r.tn sw hr hn.k.t.f r snb.t.f*
 « mettez-le donc au lit jusqu'à ce qu'il soit rétabli » (*CT II*, 342a S2P = Zonhoven 1997 : 16)

362 : *ikr.tj.fj hr ib n sr.w*
 « qui sera devenu excellent dans le cœur des nobles » (*Ptahhotep*, 567)

363 : *ir nhn.tj.fj im.tn r md.t tn ndm(t) mk it.k swt đđ(w).f n.k*
 « quant à celui parmi vous qui se trouvera trop jeune pour comprendre ces propos plaisants, vois ton père, c'est lui qui te l'expliquera » (*Urk.* I, 78,1–2)

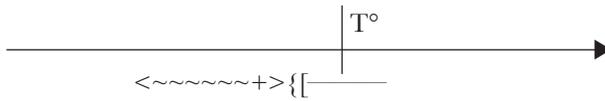
3. Les moyens lexicaux : les circonstants de temps

- Les compléments de temps de position (TEM-P)

Dans le discours, les TEM-P portent généralement sur le moment de référence :

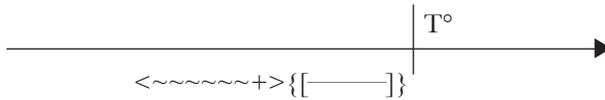
364 : *bšw iy r tr pn*
 « le minerai est là à cette saison » (*Sinai* 90, l. 11)

⁴⁴ Le sens de *hš* est conjectural : cf. Faulkner (1973 : 86, n. 19).



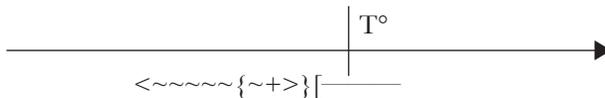
La présence du convertisseur du passé a pour effet de clore le moment de référence avant le moment d'énonciation⁴⁵ :

- 365 : *wn.k dy ḥᶜ.tw m-bḥ nṣ sr.w m sf*
 « tu étais présent hier devant les magistrats » (P. *BM* 10052,4,23)



Le TEM-P peut aussi porter sur le procès lui-même, et non sur le moment de référence :

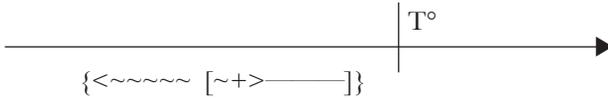
- 366 : *nswt bity NN ḥᶜ(.w) m bity hrw n šsp.t(i) ḥḫ.t dp.t-ntr*
 « le roi de Haute et de Basse Égypte NN est apparu en tant que roi de Basse Égypte le jour où l'on prend le cordage de proue de la barque divine » (*Urk.* I, 232,5–6)
- 367 : *r-nty ḫy ṣᶜ.t twt spr.<tw> r.i (. . .) m ḥsb.t 10 ibd 1 šmw sww 25*
 « cette lettre de toi m'est parvenue (. . .) en l'an 10, 1^{er} mois de la saison Shémou, 25e jour » (*LRL* 17,10–11)



⁴⁵ Cela ne veut pas dire que la post-phase soit nécessairement close ; on pourrait imaginer qu'une situation, dont on affirme qu'elle était vraie hier, soit encore vraie au moment d'énonciation. Par implication pragmatique, on estime que si le locuteur sait que la situation est encore vraie au moment d'énonciation, il ne restreindra pas la portée de son affirmation à un segment de temps antérieur. Cela posé, il est des cas où le locuteur peut se trouver dans l'impossibilité de se prononcer sur le moment présent.

Dans la narration, le TEM-P délimite lexicalement la portée du moment de référence, tout en englobant le procès dans sa totalité :

- 368 : *ist rf dd.n shby pn md.t tn m rk hm n nj-sw t bity* NP
 « il faut savoir que cet oasien avait tenu ce propos à l'époque de la Personne du roi de Haute et Basse Égypte NP »
 (*Oasien*, B1, 102)



- Les compléments de temps de fréquence (TEM-F)

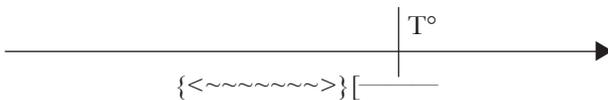
Les TEM-F factorise le moment de référence :

- 369 : *sdr n.f hrd r^c nb*
 « celui qui va se coucher à cause de cela redevient comme un enfant chaque jour » (*Ptahhotep*, 10)

- Les compléments de temps de durée (TEM-D) et de durée instrumentale (TEM-Di)

Le *sdm.n.f* résultatif peut se combiner avec un TEM-D, lequel porte sur le procès lui-même, comme dans l'exemple suivant :

- 370 : *iw hm i[p].n(i) n.f h.t m pr n d.t.f h^cw r mp.t 20*
 « j'ai en effet géré pour lui les affaires de son domaine pendant une période de plus de 20 ans » (*Urk.* I, 217,3)

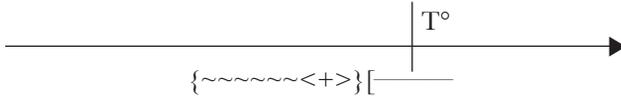


Les TEM-Di portent bien sûr sur le procès et non sur le moment de référence :

- 371 : *iw ir.n(i) s(j) n sbd 7*
 « je l'ai accompli en 7 mois » (*Urk.* I, 124,13–15)
 Cf. *Urk.* I, 64,3.

372 : *spr.n.n r hnw hr ibd 2 mî dd.t.n.f nb.t*

« conformément à tout ce qu'il avait dit, nous sommes arrivés à la résidence en deux mois » (*Naufragé*, 173–74)



CHAPITRE 6

LE PÔLE DE L'IMPERFECTIF

A. Introduction

1. Présentation générale

Pour rappel, voici comment on peut structurer le pôle imperfectif dans une taxinomie aspectuelle :

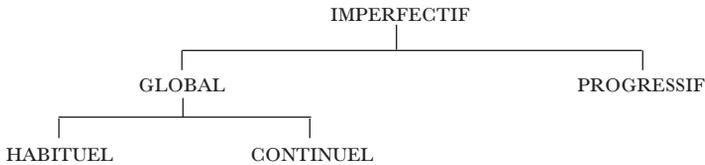


Fig. 91. Classification des oppositions aspectuelles de l'imperfectif.
Point de vue sémantique

a) *L'imperfectif global* Dans tout système aspectuel, l'imperfectif est le terme non marqué de l'opposition. On peut donc s'attendre à ce que la notion de limite lui soit étrangère. L'imperfectif se subdivise en deux catégories : l'imperfectif global et l'imperfectif progressif. Étant donné que le second est une spécialisation du premier, il importe de poser une définition pour l'imperfectif global qui permette de dériver celle du progressif. Or les définitions proposées pour l'imperfectif, envisagé de manière générale, correspondent le plus souvent à celles du progressif (cf. *supra*, p. 184). On retiendra pour l'imperfectif global la définition suivante :

L'imperfectif global d'un énoncé φ dont les bornes sont k et l est vrai si et seulement s'il existe un intervalle ouvert (i,j) situé à l'intérieur de (k,l) pour lequel $i > k$, et que le point de repère est situé à droite de i .

Ce qui peut se traduire dans le graphique suivant : $k < [i \quad | \varphi \quad > l$

L'imperfectif global crée un intervalle ouvert à l'intérieur du procès, intervalle dont la limite droite (la borne j) n'est pas spécifiée. Le point de repère est nécessairement compris dans cet intervalle. Les effets de sens généralement observés à l'inaccompli général sont le continu

et l'habituel. Même si les limites n'en sont pas toujours clairement distinctes, il est de bonne méthode de les maintenir séparés, ne fût-ce que sur un plan théorique, dans la mesure où certaines langues traitent séparément les deux notions.

Au continu, les bornes de l'intervalle correspondant au moment de référence dépassent largement le champ de conscience du locuteur. Le procès est donc validé en permanence. C'est ce qu'illustre notamment l'exemple suivant :

373a : La terre tourne autour du soleil

Cet énoncé peut être représenté de la sorte : <[~~|_t~~>

Quel que soit l'endroit où l'on situe le moment d'énonciation, le procès reste vrai. L'exemple est intéressant pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est clair que le procès est validé dans des limites qui excèdent le champ de la conscience humaine. Même si l'on sait aujourd'hui qu'une proposition comme celle-là ne sera pas éternellement vraie (c'est du moins ce que nous prédisent les astrophysiciens), cela ne suffit pas à remettre en cause l'emploi de l'inaccompli général. Ensuite, on perçoit bien ce qui différencie cet énoncé à l'imperfectif global de ce qu'il serait au progressif :

373b : La terre est en train de tourner autour du soleil

Le progressif apporterait une notion de contingence (cf. *infra*, p. 267, 288) ; c'est sans doute ce qui explique pourquoi cette variante sonne de manière insolite. L'exemple modifié implique que le procès n'est pas seulement constaté, ce qui est le cas à l'imperfectif global, mais qu'il fait l'objet d'une observation spécifique, limitée dans le temps, ce qui, pragmatiquement pourrait amener l'interlocuteur à penser que le locuteur ne croit pas à la validité du procès en dehors du champ de référence. C'est cela qui explique le côté curieux d'une déclaration comme celle de 373b.

Quant à l'habituel, il postule nécessairement la répétition du procès, et donc une discontinuité. Ainsi que le notait déjà finement Comrie (1976 : 27), il ne suffit pas qu'un procès se produise un certain nombre de fois pour qu'il relève *ipso facto* de la catégorie de l'imperfectif global, ce que montrent à suffisance des exemples comme « Pierre toussa trois fois ». Pour traduire la remarque de Comrie dans le système proposé ici, nous dirons qu'une suite de procès peut être vue à l'intérieur d'un intervalle fermé, ce qui signifie, notamment, que le nombre de fois où le procès se produit est parfaitement délimité.

Contrairement à ce qui se passe au continu, il n'est pas obligatoire que le procès soit validé au point de repère. Il suffit qu'il soit potentiellement¹. Par exemple, dans un énoncé comme « il écrit des romans », peu importe que le sujet soit effectivement en train d'écrire au moment d'énonciation ; il suffit que, pour le moment de référence sélectionné, il y ait des instants où l'activité puisse être constatée. Cette discontinuité qui sépare les moments où le procès se vérifie est rendue possible par le fait que l'intervalle créé par le moment de référence n'est réellement défini que par la borne gauche (i dans l'intervalle i,j).

À l'intérieur de l'habituel, on pourrait distinguer deux sous-catégories, suivant que le procès se produit à des fréquences fixes, ou de manière aléatoire. La différence n'est généralement pas jugée assez importante aux yeux des locuteurs pour justifier le recours à des formes verbales séparées. Par défaut, il faut considérer que l'on a affaire à l'habituel simple, le fréquentatif étant toujours spécifié par des moyens lexicaux.

Dans la littérature scientifique, les procès habituels ou génériques sont très souvent traités comme des variantes d'états (Bertinetto 1986, 1993, Carlson 1989, Vlach 1993, Lenci 1995 : 150, Smith 1997 : 50–51). On verra dans les paragraphes suivants les éléments qui, en égyptien, militent également en faveur d'un tel rapprochement, sans qu'il faille toutefois aller jusqu'à les assimiler.

b) *L'imperfectif progressif* Le progressif est certainement un des aspects qui a fait couler le plus d'encre, singulièrement dans les études consacrées à l'anglais (Comrie 1976, Dowty 1979b, Roehrer 1981, Vlach 1981a, Goldsmith & Woisetschläger 1982, Mittwoch 1988, Parsons 1989, Herweg 1991a, Bertinetto 1994, König 1995). À cet égard, une précaution méthodologique, trop souvent négligée, s'impose : il faut se garder de transposer les conclusions tirées du fonctionnement du progressif anglais à un niveau sémantique général. Il suffit pour en être convaincu de comparer des systèmes linguistiques non apparentés qui possèdent des moyens de rendre le progressif, que ce soit

¹ C'est, me semble-t-il, ce qu'on peut tirer de l'opinion exprimée par Vernus (1990 : 175) : « *the actions, far from being closely bound to the moment of speech by the general context, can occur and can be repeated at any moment within a period that may have any extent, provided only that it includes the moment of speech among the innumerable punctual moments it encompasses* ».

l'espagnol (*estar* + gérondif), ou le finnois (*olla* + inessif de l'infinitif : cf. Heinämäkki 1995), sans parler de tournures non grammaticalisées comme le français (« être en train de » + infinitif).

En égyptologie, le progressif a également suscité bon nombre de contributions². D'un point de vue sémantique, les définitions proposées sont d'ordinaire très succinctes. Elles se résument le plus souvent à décrire le progressif comme exprimant un procès en cours. Callender (1975) a introduit une variante en considérant que le progressif relie le sujet à un procès envisagé comme ayant une certaine durée tout en possédant au même moment un début et une fin. Cette notion de début et de fin a été à bon droit rejetée par Hannig (1986 : 71). Reprenant une idée de Leisi, Hannig symbolise le progressif par un graphe du type ... ~~~ ..., c'est-à-dire une sélection dynamique opérée sur le procès, à l'exclusion du début et de la fin de celui-ci (1986 : 33). En conclusion, il propose la définition suivante, qu'il est sans doute utile de reproduire (1986 : 76) :

Der hr + Inf. als durativer Imperfektiv bezeichnet jede Handlung, die sich in der Vorstellung über einen gewissen gedehnten Zeitraum vollzieht. Eine Dehnung ist beabsichtigt, unabhängig davon, ob die Handlung objektiv lang oder kurz ist. Eine Festlegung auf eine Zeitstufe ist ebenfalls nicht gegeben : so können durative Handlungen in der Vergangenheit, Gegenwart oder Zukunft im hr + Inf. ihren Ausdruck finden, wichtig ist nur, daß die Handlungsperson in der Vorstellung in der Handlung agiert.

On retrouve dans cette définition plusieurs éléments qui sont habituellement tenus pour prototypiques : le progressif est un aspect imperfectif duratif, indifférent au temps *stricto sensu* ; l'activité de l'agent est représentée à l'intérieur du procès.

On retiendra ici la définition suivante :

Le progressif d'un énoncé ϕ dont les bornes sont k et l est vrai si et seulement s'il existe un intervalle ouvert (i, j) situé à l'intérieur et à l'exclusion de (k, l) pour lequel il n'existe pas de subintervalle de (i, j) qui soit égal à (i, j) et si le point de repère est inclus dans (i, j) .

Graphiquement, le progressif se laisse représenter de la manière suivante³ :

$$k < [i \mid \phi \mid j] > l$$

² Junge 1970 : 7–11, Polotsky 1976 : 35, Hannig 1986, Vernus 1986, 1990.

³ La position de Desclés (1989 : 181–182) n'est pas très éloignée : « *A progressive process at a landmark point T is a process not interrupted at T (or before T). It is represented*

parfois dans les descriptions du progressif, à savoir qu'il s'agit de rendre un procès qui se développe par degrés (voir déjà Hatcher 1951 : 268). Cet ajout à la définition traditionnelle est nécessaire si l'on veut rendre justice à deux aspects importants du progressif : d'une part, la dynamicité inhérente et, d'autre part, le contrôle exercé par le sujet sur le procès⁷.

Enfin, il faut encore rappeler que le progressif est souvent perçu comme un état, une idée qui trouve des arguments tant dans son comportement (compatibilité avec certains TEM) que d'un point de vue typologique (dérivation du progressif de constructions locatives)⁸.

2. Le système de l'inaccompli

En égyptologie, l'inaccompli a le plus souvent été défini comme la contrepartie négative de l'accompli, c'est-à-dire comme une catégorie à laquelle manque ce qui caractérise l'accompli. Il s'agit donc nettement d'une définition par défaut (Loprieno 1986 : 19, 1995 : 75). Un procès à l'inaccompli n'envisage donc pas le terme du procès (Vernus 1986 : 376, 1990 : 163).

À l'inaccompli, l'opposition se réalise au moyen de deux constructions en moyen égyptien. L'inaccompli général est rendu par l'« aoriste » *sdm.f* dans une structure de base SN + *sdm.f*. Celle-ci peut se retrouver en position autonome, généralement précédée de l'auxiliaire d'énonciation *iw* (*iw.f sdm.f*), et en position circonstancielle⁹. L'inaccompli *sdm.f* s'oppose à la construction SN + *hr* + infinitif, qui exprime l'inaccompli progressif (sur *m* + infinitif, cf. *infra*, p. 303) :

⁷ Cf. Hatcher 1951 : 268, Bybee – Perkins & Pagliuca 1994 : 134–136. Certaines langues, comme le finnois, n'admettent au progressif que des verbes ayant un sujet pleinement agentif (Heinämäkki 1995 : 151). En égyptien, on notera la réticence, voire l'impossibilité, face à l'emploi du progressif avec les verbes d'état ou les verbes de qualité (cf. *infra*, p. 286). On trouve parfois une interprétation plus large, davantage exprimée en terme d'implication du sujet dans le procès, ce qui englobe les cas où le sujet est seulement affecté par le procès (cf. Hatcher, 1951). Cet élargissement de la définition n'a toutefois pas de validité générale.

⁸ Sur cette identification, ou du moins ce rapprochement, voir Perrot 1978 : 194–97, qui reprend la thèse d'Adamczewski (cf. Dowty 1986 : 44, Gebert 1995, Michaelis 1996 : 96–104, Cseresnyesi 1996 : 55–56).

⁹ Sur la fonction de *iw*, conférant une valeur contingente à la phrase en liaison avec le moment d'énonciation, et l'apparente contradiction que cela suppose avec un temps impliquant un présent général, voir Allen (1986b : 9–10).

- inaccompli général

374 : *îr s nb nty îm, îw.f mʒ.f wsîr r^c nb*

« tout homme qui est là voit Osiris chaque jour » (*CT VII*, 365g–h version moyenne)

- inaccompli progressif

375 : *îw hr(j)-hb(t) hr îr.t h.t*

« le prêtre-ritualiste est en train d'accomplir le rituel » (*Merenuka*, II, pl. 109, l. 1)

L'opposition entre inaccompli *sḏm.f* et SN + *hr* + infinitif se manifeste pleinement au premier stade du moyen égyptien. Au cours du second stade, on assiste à la lente érosion de la forme *sḏm.f* au profit de la construction pseudo-verbale, laquelle finit par envahir tout le domaine de l'inaccompli (Vernus 1990 : 183–191). Le processus est complètement achevé en néo-égyptien.

Cette opposition fondamentale à l'intérieur du système de l'inaccompli se retrouve au négatif. L'inaccompli général se rend par la construction *n sḏm.n.f*, tandis que le progressif connaît une contrepartie négative *mn sw hr sḏm* :

- inaccompli général

376 : *n nḏm.n n.f dgʒ.f n kʒb.t.f*

« cela ne lui est pas agréable d'essayer de regarder vers sa poitrine » (P. *Smith* 2,25–26 = *Satzinger* 1968 : 21)

- inaccompli progressif

377 : *îw mdw.k n.î*

nn wî hr sḏm st

« tu me parles, mais je n'y prête pas attention » (*Naufragé*, 73–75)

Le choix de la construction *n sḏm.n.f* confirme la définition proposée pour l'inaccompli général, puisqu'il s'agit bien de nier qu'une limite ait été atteinte. On notera également la parenté formelle entre la négation du progressif et la négation de la prédication de situation.

La transformation adjectivale se réalise au moyen du participe (*mrr*) ou de la forme relative de l'inaccompli (*mrr.w.f*). Ces formes, d'un

emploi très fréquent, s'opposent à la construction *nty* + (SN) + *hr* + infinitif, qui marque le progressif :

378 : *nhh.w n.f snb ḥḥ in rmt nb.t*
 « celui à qui la santé et la vie sont demandées par tous les hommes » (*Urk.* IV, 972,14)

379 : *mrr.w dhwtj m3.f m hr.t-hrw n.t rᶜ nb*
 « celui que Thot aime voir chaque jour » (*Hatnoub* 17,6)

380 : *mᶜ nty hr sh3.t k.t md.t*
 « comme quelqu'un qui songe à un autre mot » (P. *Ebers*, 102,16)

Au nombre des formes de l'inaccompli, il faut encore compter deux tournures énonciativement marquées : la forme *mrr.f*, d'un emploi fréquent, et une construction spécifique pour rendre l'inaccompli progressif, bâtie avec le convertisseur *wnn* (*wnn.f hr* + inf.), mais dont l'emploi reste exceptionnel :

381 : *ntk hmw n B r-dr.f*
skdd B ḥft wd.k
 « tu es le gouvernail du pays tout entier ; le pays ne navigue qu'à ton commandement » (*Oasien*, B1, 298–299 = Borghouts 1988 : 31, ex. 1)

382 : *wnn(i) hr stp s3(i) h3.t mᶜ rᶜ*
 « c'est comme Rê que je ne cesse d'étendre ma protection derrière toi » (*Urk.* IV, 227,6 = Malaise & Winand 1999 : ex. 1211)

Enfin, il faut encore signaler l'existence de formes surcomposées, au demeurant d'un emploi fort rare, qui combinent plusieurs valeurs aspectuelles, ce qui débouche sur des effets de sens originaux. Le premier exemple combine la valeur de parfait de *wnn.tj.fj* avec le progressif d'un verbe d'activité, ce qui donne un inchoatif du futur, avec un effet de sens modal (litt. « celui qui se sera décidé à faire telle chose et à s'y tenir »). Si l'auteur avait opté pour *šms.tj.fj*, sur le modèle de *gmh.tj.fj*, le sens n'aurait pas été le même (« celui qui aura suivi le roi »). Le second exemple envisage le cas d'un patient

qui peut être pris (*wnn.t*) par une pathologie qui ne cesse pas, une fois installée (progressif). À nouveau, le participe de l'inaccompli seul (*wšš.t*) aurait modifié le sens de la phrase (« quelqu'un qui élimine de temps à autre ») :

383 : *ršy gml.t.tj.fj wnn.t.tj.fj hr šms nsw.t*

« il se réjouira celui qui aura perçu (cela) et qui se sera mis à suivre le roi » (*Néfertî*, 69–70)

384 : *k.t irr.t n wnn.t hr wšš b3g*

« autre (remède) que l'on fait pour une (femme) qui ne cesse d'éliminer une humeur épaisse » (P. *Ebers*, 93,11)

B. L'expression de l'imperfectif global

1. Le système d'oppositions grammaticalisé : l'inaccompli général

a) *L'inaccompli général et les classes d'actionnalité* Le tableau ci-dessous illustre les sélections opérées par l'imperfectif global en fonction des classes d'actionnalité définies pour l'égyptien : la borne de gauche est contiguë à droite de la borne gauche du procès. C'est ce qui explique que l'imperfectif global donne l'impression d'englober la totalité du procès ; c'est donc bien le moins marqué sémantiquement (et souvent aussi morphologiquement) de tous les aspects. Aucun effet de sens particulier ne s'observe en fonction de l'actionnalité :

| classes d'actionnalité | sélections |
|---|-------------------------------|
| état | ----- |
| activité à sujet [+ agt] [+ ctrl] | <[~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~]> |
| activité à sujet [+ agt] [- ctrl] | <[-----]> |
| activité à sujet [- agt] | <[-----]> _[-agt] |
| sémelfactif | <[-> ou <[~> |
| achèv. à pré-phase dyn. et post-phase stative | ~ ~ ~ ~ ~ <[+> _____ |
| achèv. à pré-phase nulle et post-phase dyn. | <[+> ~ ~ ~ ~ ~ |
| achèv. à pré-phase nulle et post-phase stative | <[+> _____ |
| accompl. non gradable à post-phase stative | <[~ ~ ~ ~ ~ +> _____ |
| accompl. grad. à télicité expl. et post-phase stative | <[+++++++> _e _____ |
| accompl. grad. à télicité impl. et post-phase stative | <[+++++++> _i _____ |

Fig. 92. L'imperfectif global et l'actionnalité

Quelques catégories de verbes appellent un commentaire.

- Les verbes d'état

Ces verbes n'acceptent que le parfait ancien avec valeur d'étatif (cf. *supra*, p. 228). Quand ils sont conjugués à une forme de l'inaccompli général, on doit considérer qu'ils ont fait l'objet d'une recatégorisation et qu'ils appartiennent dès lors à la classe des verbes d'activité atélitique à sujet expérimental. Il ne faut donc pas se laisser abuser par une fausse analogie avec des langues qui, à l'instar de l'anglais, connaissent une opposition entre formes progressives et formes non progressives, mais qui sont dépourvues de formes proprement étatives. Au contraire de l'égyptien qui dispose d'un système à trois termes (parfait ancien, aoriste *sḏm.f*, progressif *hr sḏm*), ces langues se contentent d'un système à deux termes. C'est ce qui explique que les situations soient systématiquement rendues dans ces langues par une forme dynamique non progressive, là où l'égyptien emploie le parfait ancien. Le tableau ci-dessous résume la situation de ces deux langues de manière contrastée :

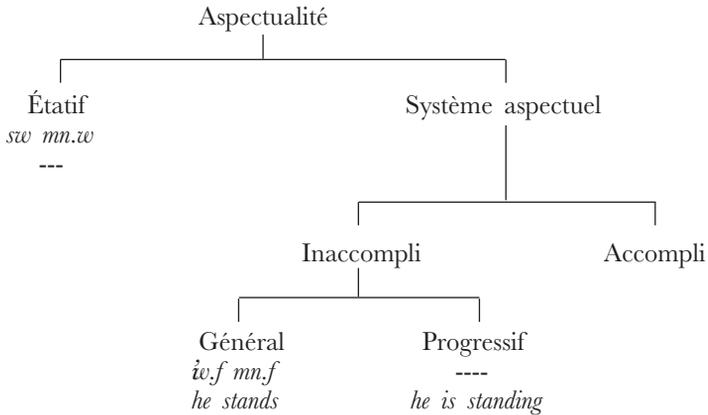


Fig. 93. Les verbes d'état
Situation contrastée de l'égyptien et de l'anglais

Voici quelques exemples en égyptien, qu'il faut évidemment considérer en parallèle, et contrastivement, avec les exemples au parfait ancien cités plus haut (cf. *supra*, p. 158 et suiv.).

- 385 : *iw.f mwt.f hr.s, iw.f 'nh.f hr.s*
 « il peut mourir à cause de cela, ou il peut vivre à cause de cela » (*KV* 51–52)
- 386 : [*iw.n.f*] *hr.k* (. . .), *dī.k n.f t*
 → *iw.f hkr.f*
 « [il est venu] à toi (. . .) pour que tu lui donnes du pain, car il a faim » (*Pyr.*, 1063b)
- 387 : *hdb.tw s hr tp-hwt.f,*
 → *iw.f rs.f m pr.f n Bš*
 « On tue un homme sur sa terrasse ; aussi veille-t-il dans sa guérite » (*Admonitions*, 13,3 = Vernus 1984a : ex. 26)

On relèvera ici un emploi, très rare, de *mn* « rester » à l'inaccompli général, sans doute favorisé par la présence d'un fréquentatif¹⁰ :

- 388 : *p.t.k tn ntt m 'h mn.s, rwd.s m-mīn*
 « ton ciel qui est au palais, il dure encore, il prospère chaque jour » (*Sinouhé*, B 185–186)

• Les sémelfactifs et les achèvements

L'emploi de l'inaccompli général avec des verbes ponctuels (sémelfactifs et achèvements) entraîne toujours une factorisation. Ces verbes ne sont donc pas aptes à exprimer le continu (cf. *infra*, p. 276).

- 389 : *iw.s bšj.s ih.t m' hbb.t . . .*
 « elle crache des choses comme un liquide-hébété » (*P. Ebers*, 97,2)
- 390 : *ms(w) wī r' nb dī.f wī r šr.t.f it.i itm*
 « celui qui m'enfante chaque jour me porte à sa narine, à savoir mon père Atoum » (*CT* II, 38d–g)
- 391 : *wn.i wšd.i hm.wt hr.s*
 « j'interrogeais les travailleurs à ce sujet » (*Sinai*, 90, 8)

¹⁰ Il faut peut-être ajouter ce passage, tiré du chant du Harpiste, pour autant que la construction SN + *hr* + inf. véhicule bien un inaccompli global et non un progressif : *ht hr sb.t, kt hr mn* « des générations disparaissent, d'autres s'installent » (*P. Harris* 500 6,3–4).

L'exemple suivant est intéressant ; le verbe *sh3* « se rappeler » est un achèvement à pré-phase dynamique ~~~~<+>—. À l'inaccompli global, il a le sens de « se rappeler » ; l'activité intellectuelle qui conduit à se rappeler est exprimée par le progressif. Les deux emplois sont contrastés dans les exemples ci-dessous :

392 : *shṭp.n.î nṭr.î m mrr.t.f îw.î sh3.î spr.î r nṭr*
 « et j'ai contenté mon dieu de ce qu'il aimait, me rappelant
 (sans cesse) de me rendre auprès du dieu » (*Sicut* I, 267)

393 : *mî nty hr sh3.t k.t md.t*
 « comme quelqu'un qui songe à un autre mot » (P. *Ebers*,
 102,16 = Vernus 1990 : ex. 390)

- Les verbes de « qualité » (accomplissements gradables à télélicité implicite)

Les verbes dits de qualité prennent un sens dynamique à l'inaccompli général ; la nature gradable du procès se révèle ici pleinement, comme du reste au progressif (cf. *infra*, p. 299) :

394 : *îw r(3)-îb.f hm.f*
 « son estomac se dessèche » (P. *Ebers*, 39,14)

395 : *îr h3.k s n šm3wy n wnb m k3b.t.f (. . .)*
îst s pf šmm.f hr.s
 « si tu examines un homme ayant une plaie anormale à la
 poitrine (. . .), et que cet homme s'échauffe à cause de cela »
 (litt. « brûle ») (P. *Smith*, 13,19–20)

396 : *îw ʿwn-în šw.f m zp*
 « le cupide manque son coup » (*Oasien*, B1, 322)

Comme l'a très bien fait remarquer Vernus (1984a : 200 et suiv.), la nuance de sens qui sépare l'inaccompli général de l'accompli résultatif est parfois très faible. En réalité, elle témoigne davantage d'une différence de point de vue sur le procès que d'une véritable différence du point de vue extra-linguistique sur les conditions de vérité du procès. C'est ainsi qu'il existe de nombreux exemples où l'inaccompli général et l'accompli résultatif figurent en tant que variantes contextuelles :

- 397 a : *phr.t n.t dr snf ʕš.w*
 b : *k.t n.t dr wšš snf ʕš.f*

a : « recette pour se débarrasser du sang, quand il est abondant » (P. *Hearst*, 2,4)

b : « autre (recette) pour se débarrasser d'une émission de sang, quand il abonde » (P. *Ebers*, 49 = Vernus 1984a : ex. 12)

• Les verbes d'activité

Les verbes d'activité n'appellent pas de commentaire particulier, si ce n'est que leur Aktionsart fondamentale se révèle pleinement à l'inaccompli général. C'est ainsi que les verbes *mrî* et *msdî* expriment clairement un procès et non un état (lequel est obtenu au parfait : cf. *supra*, p. 96) :

- 398 : *in iw k3 mr.f ʕh3*
 « un taureau désire-t-il combattre ? » (*Sinouhé*, B 123–24)

On notera tout particulièrement l'alternance des constructions dans l'exemple suivant :

- 399 : *n msd.n.i mt nbt*,
n ihm.i m3r (r) wsr [] n ir.i tsy [] in mt nb
 « je n'ai pas marqué de haine à l'égard de quiconque ; je n'ai pas nuit au faible au profit du fort, [], je n'ai pas [] par tous » (gr. Hatnoub 11,10–11)

Avec ce type de verbes, il n'est pas rare de trouver à l'inaccompli général des constructions comprenant un objet direct tiré de la même racine que le verbe (accusatif interne) :

- 400 : *psd psd.t rʕ nb*
 « quelqu'un qui brille d'un éclat brillant chaque jour » (*Pyr.*, 1584c)

- 401 : *ib n hm.k r kbb n m33*
 → *hnn.sn hn.t m hd m hnty.t*
 « le coeur de Ta Personne se réjouira en voyant comme elles font de la rame en descendant et en remontant le fleuve » (P. *Westcar*, 5,3–4)

b) *Les facteurs déclenchants de l'inaccompli général* L'emploi de l'inaccompli général est favorisé par certains contextes. Le repérage de ces facteurs déclenchants est utile pour les cas où inaccompli général et inaccompli progressif sont neutralisés dans l'expression formelle, ce qui est notamment le cas en néo-égyptien (cf. *infra*, p. 280).

• L'actionnalité des propositions

L'égyptien possède des paires de verbes qui expriment une façon d'être ou de se comporter. Les plus connues sont *šm-ıwı* « s'en aller et venir », *hđ-ıntı* « aller et venir sur le fleuve », ou *ḥ-ḥmsı* « se lever et s'asseoir », c'est-à-dire « se comporter », *ḥ-prı* « entrer et sortir », *prı-hıı* « monter (litt. sortir) et descendre ». Ces expressions ont des affinités évidentes avec l'inaccompli général, plus spécialement avec l'habituel¹¹ :

402 : *pr.r.w hıı.w hr šhr.w.f*

« celui sous les plans duquel on va et vient (litt. 'sort et descend') » (St. Caire *CGC* 20359, 4–5)

Cf. *infra*, ex. 506.

403 : *ıw.f pr.f ḥ.f*

« il entre et sort » (*LdM*, 86, rubrique Pb)

CT II, 99a–b (S1C) : *ḥ.f ḥmsı.f ıw.k ḥft hr.f* « qu'il soit debout ou assis, tu es en face de lui » (cf. *infra*, ex. 609).

Les verbes ponctuels (sémelfactifs et achèvements), quand ils sont à l'inaccompli général, expriment toujours, par la force des choses, un habituel et jamais un continué :

404 : *ḥm.f hııb.f w(ı) zp.w ḥıı.w r wpw.t nb*

« Sa Personne m'envoyait plusieurs fois en toute mission » (St. *BM* 569, 3–4 = Vernus 1990 : ex. 365)

405 : *wn.ı wšd.ı ḥm.wt hr.s*

« j'interrogeais les travailleurs à ce sujet » (*Sinai*, 90, 8)

¹¹ À l'accompli ponctuel, ces constructions expriment bien entendu l'inchoatif : *wn.ın ḥ.sn ḥms.sn ḥft(w)* « alors, ils se mirent à vivre ainsi » (*Kagemni*, II, 7).

- La structure actancielle

La suppression d'un argument d'un verbe télique aboutit à la détélicisation du procès (Winand 2004). L'absence d'un objet spécifique qui serve de champ d'action et de but au procès est éminemment compatible avec un aspect neutre, d'où est bannie toute idée de limite :

406 : *ʒh n ʔrr* Ø

« utile pour celui qui agit » (St. *Berlin* 7311, k 2)

Le deuxième exemple montre un double effacement d'objet ; on notera encore la suppression du troisième argument de *rdi* :

407 : *wr di.f* Ø Ø *n ph.n z* Ø

« le grand, il distribue, l'homme ordinaire ne peut arriver à rien » (*Ptahhotep*, 140 = Winand 2004 : ex. 91)

Dans l'exemple suivant, la construction *iw.f hr sdm* a pris en charge l'inaccompli général (cf. *infra*, p. 280). On notera, comme dans l'exemple précédent, l'effet de factorisation entraîné par la présence de verbes ponctuels :

408 : *iw sr.w hr rdi.t* Ø *n.k, iw.k hr itt* Ø

« les fonctionnaires te font des cadeaux, et tu acceptes » (*Oasien*, B1, 332–33)

- Présence du quantificateur *nb*

À l'inaccompli général, les arguments et les circonstants sont souvent accompagnés de *nb*. Cela ne veut évidemment pas dire que toute phrase contenant *nb* relève nécessairement de l'imperfectif. Plus simplement, l'imperfectif global, en particulier l'habituel, concerne fréquemment tous les membres d'une classe donnée. Dans l'exemple ci-dessous, on retrouve tout à la fois l'inaccompli général et forme adjectivale de l'inaccompli :

409 : *iw.f ir.f irr.t nb.t* *nh.w*

« il fait tout ce que font les vivants » (*LdM*, 64 Nu, rubrique 1 = Naville, 148,14)

Il en va de même avec des entités à valeur générique, comme ici *z* « homme » (*homo*) :

410 : *iw r(β) n z nhm.f sw*
 « la bouche de l'homme peut le sauver » (*Naufragé*, 17–18)

c) *Inaccompli général et modalité* On a noté depuis longtemps que la construction négative de l'inaccompli général, *n sdm.n.f*, véhiculait souvent une notion d'impossibilité (Loprieno 1995 : 209) :

411 : *β nj mdw.n.f*
 « la terre ne peut parler » (*Pyr.*, 277c = Allen 1984 : 295)

Deux remarques s'imposent ici. Tout d'abord, il est des cas où *n sdm.n.f* fonctionne en parallèle avec *n sdm.f*, c'est-à-dire comme négation de l'accompli (Edel 1955 : § 542–44, Satzinger 1968 : 19, Allen 1984 : 293 ; cf. *infra*, ch. 8) :

412 : *iw nhm.n.f NN m-^c hr.t*
 → *n rd̄.n.f sw n ws̄r*
n mwt.n is NN mwt.t
 « il a sauvé NN des mains de l'enfer ; il ne l'a pas donné à Osiris ; NN n'est pas réellement mort » (*Pyr.*, 349a = Edel 1955 : § 542)¹²

413 : *[ir rmt] nb it̄.t(j).f(j) inr m iz pn,*
 → *'k.t(j).f(j) r.f nj w^cb.n.f [. .]*
 « quiconque aura pris une pierre de cette tombe, ou y sera entré sans s'être purifié [. .] » (*Urk.* I, 250–5–6)

La comparaison des deux exemples suivants, proches par le sens, est particulièrement éclairante :

414 : *n ir.ī iw̄.t r rmt*
 « je n'ai pas fait de mal à personne » (St. *BM* 562, 11–12)

¹² Dans le célèbre passage de l'autobiographie de Ptahsphes (Urk. I, 53,1–3 : *ih̄r hs sw hm.f hr t rd̄ hm.f sn.f rd̄f n rd̄.n hm.f sn.f β* « quand Sa Personne le loua pour 'l'affaire', Sa Personne permit qu'il baisât son pied ; Sa Personne ne permit pas qu'il baisât le sol », la traduction de Doret (1986 : ex. 144) « *His Majesty would not let him kiss the ground* », destinée à sauver le sens traditionnellement reconnu à la construction négative, ne rend pas justice au passage.

- 415 : *n ir̄.n.i ih̄.t dw̄.t r rmt*
 « je n'ai rien fait de mal à personne » (*Urk.* I, 226,15)

La construction *n sdm.n.f* ne semble pouvoir fonctionner comme négation de l'accompli qu'avec les propositions téliques. La nuance d'impossibilité n'est observable systématiquement qu'avec les propositions atéliques. L'explication suivante semble pouvoir être avancée ; elle confirme à sa manière l'interprétation sémantique proposée pour la *sdm.n.f* de l'accompli ponctuel (cf. *supra*, p. 203). Avec les verbes téliques, la *sdm.n.f* ponctuelle entraîne un sens complétif, avec les verbes atéliques, elle donne un sens inchoatif. La négation du complétif, en glosant un peu, donne donc *n ir̄.n.f* X « il n'acheva pas le fait de faire qqch. », ce qui est fort proche de *n sdm.f*, qui nie la situation résultante « il n'est pas dans la situation d'avoir fait », tandis que pour l'inchoatif, la négation *n mdw.n.f* X signifie « il ne se mit pas à parler », ce qui peut déboucher sur la négation de la possibilité même de l'action « il ne put parler », donc « il ne peut parler », avec valeur généralisante. Il faut noter ici que *n sdm.n.f* peut, en contexte, par implication pragmatique, exprimer une impossibilité nouvellement constatée « il ne peut plus entendre » :

- 416 : *r3 gr, n mdw.n.f*
 « la bouche est silencieuse ; elle ne peut plus parler » (*Ptahhotep*, 13)
- 417 : (Sa Personne ordonna de curer ce canal après l'avoir trouvé bloqué par des pierres) *n skd.n dp.t hr̄.f*
 « si bien qu'aucun bateau ne pouvait plus naviguer dessus » (*Urk.* IV, 814,11–13)

On peut penser que *n sdm.n.f* s'est rapidement spécialisé dans l'expression de la négation de l'inaccompli en raison du maintien de la construction *n sdm.f* comme négation de l'accompli. Quoiqu'il en soit, il est remarquable que les propositions attestées à la négation *n sdm.n.f* sont majoritairement atéliques, si l'on en croit la liste donnée en annexe par Satzinger (1968 : 22–27). Les verbes téliques détélicisés suivent la règle générale des propositions atéliques. Dans l'exemple suivant, la suppression de l'objet direct donne au verbe *ir̄* « faire » le sens d' « agir » ; la proposition est donc atélique :

- 418 : *msdd.f, n ir̄.n.f Ø*
 « quand il déteste, il n'agit pas » (*Pyr.*, 412b)

Deuxièmement, il faut souligner que l'inaccompli général au positif peut aussi avoir une connotation modale. Cet effet de sens s'explique sans peine par le fait que la validation du procès au point de repère n'est que potentielle. Il faut sans doute introduire une valeur modale de possibilité dans nombre d'aphorismes égyptiens. Dans le proverbe bien connu

419 : *iw r3 n s nḥm.f sw*

« la bouche de l'homme peut le sauver » (*Naufragé*, 17–18)

Cf. *CT* III, 292d-293a : *ir s nb rḥ r3 pn, iw.f ir.f mp.t 110 m 'nh*
« tout homme qui connaît cette formule pourra passer 110 ans en vie ».

une lecture modale paraît plus satisfaisante qu'une affirmation générale (« la bouche de l'homme le sauve »), habituellement retenue (cf. *infra*, p. 284).

d) *Aperçu diachronique* À l'intérieur de l'inaccompli, l'opposition classique entre *iw.f sdm.f* (inacc. global) et *iw.f hr sdm* (inacc. progressif) n'est pleinement productive que dans la première phase du moyen égyptien. En ancien égyptien, l'inaccompli *sdm.f* couvre tout le domaine de l'imperfectif. Dans la seconde phase du moyen égyptien, la construction *iw.f hr sdm* gagne progressivement sur le domaine de l'inaccompli général au point de le supplanter complètement en néo-égyptien (présent I). Ce phénomène de neutralisation de l'opposition, puis de spécialisation, suivi à nouveau d'une phase de neutralisation s'inscrit dans un mouvement cyclique dont on perçoit parfois plusieurs manifestations. En égyptien, on peut présenter les choses de la manière suivante (voir déjà Vernus 1990 : 191) :

| | | | | |
|-----|--------------------|--|-------------------|----------------------------|
| | séquentiel | | inacc.
général | inacc.
progressif |
| I | [accompli] | | <i>sdm.f</i> | |
| II | [accompli] | | <i>sdm.f</i> | <i>iw.f hr sdm</i> |
| III | [accompli] | | | <i>iw.f hr sdm</i> |
| IV | <i>iw.f hr sdm</i> | | <i>twi hr sdm</i> | |
| V | <i>iw.f hr sdm</i> | | <i>twi hr sdm</i> | <i>(twi 'ḥ.kwi hr sdm)</i> |

Fig. 94. Évolution des formes de l'inaccompli en égyptien
(ancien égyptien, moyen égyptien et néo-égyptien)

Dans les textes les plus anciens (I), la forme *sḏm.f* couvre tout le domaine de l'inaccompli. Dès l'Ancien Empire apparaît une nouvelle construction, spécialisée dans l'expression du progressif (II). Cette dernière reprend les emplois de la *sḏm.f* dans la seconde phase du moyen égyptien (III). En néo-égyptien, la construction *iw.f hr sḏm* sort de l'opposition aspectuelle de base pour se spécialiser dans l'expression du séquentiel (IV). À ce stade de l'évolution, l'inaccompli est exprimé au positif par la seule construction *twi hr sḏm*. La langue crée ensuite une nouvelle tournure, qui ne sera jamais complètement grammaticalisée, il faut le préciser (cf. *infra*, p. 311), pour exprimer le progressif (V). Le mouvement général montre bien que c'est le progressif qui est la forme sémantiquement marquée¹³. La récupération d'une ancienne forme de l'inaccompli général pour exprimer le séquentiel en narration est attestée ailleurs, notamment en araméen, une langue où un cycle de même nature que celui de l'égyptien se laisse observer (Cohen 1989 : 151)¹⁴.

2. *Le participe, la forme relative de l'inaccompli et la forme mrr.f*

Comme cela a été rappelé plus haut (cf. *supra*, p. 253), le système aspectuel du moyen égyptien oppose des formes de l'accompli parfait à des formes de l'inaccompli global. Les formes de l'inaccompli global à considérer ici sont le participe, la forme relative et la forme dite substantive *mrr.f*, dans le fonctionnement de laquelle il est inutile d'entrer ici¹⁵. Au niveau morphographique, toutes ces formes sont

¹³ On observera avec intérêt la lente mais constante pénétration de la forme progressive anglaise dans le domaine de l'inaccompli général (König 1995 : 155).

¹⁴ C'est également la situation en berbère, où l'aoriste (un ancien inaccompli), une forme aspectuellement neutre, sert notamment à exprimer l'enchaînement du récit après une forme aspectuellement marquée. Voir Galand (1988 : 224) : « Le récit chleuh présente ainsi des chapelets d'aoristes qui succèdent à une forme marquée, mais il suffit d'une interruption ou d'une incise pour que paraisse une nouvelle forme marquée. (...) Plus généralement, il faut que le cadre modal ou aspectuel soit déjà en place pour que l'aoriste sans particule puisse se présenter ». Une telle description n'est évidemment pas sans rappeler ce qu'on observe en néo-égyptien. Une situation similaire s'observe en lulubo, une langue du Soudan central, où l'imperfectif est la forme normale du récit. Andersen (1994 : 253), qui rapporte le fait, est assez embarrassé pour rendre compte du phénomène. La solution paraît être la même que dans les cas déjà évoqués. Le fait que le système du lulubo soit, de l'avis de l'auteur, novateur par rapport à celui du moru, langue dominante de la même famille, où une chaîne narrative est rendue par des formes de l'accompli, va évidemment dans la même direction que ce qui a été constaté pour l'égyptien.

¹⁵ La littérature sur le sujet est des plus fournies. Si les effets de sens de la *mrr.f* sont aujourd'hui assez bien cernés, le débat reste ouvert sur la place qu'elle occupe dans l'économie syntaxique de l'égyptien. Le noeud du problème porte sur son

caractérisées par le redoublement de la seconde radicale pour certaines classes de verbes.

Au participe et à la forme relative, l'inaccompli exprime l'habituel :

420 : (un homme) *irr 3h.t n nb.f*
 « qui fait (habituellement) ce qui est utile pour son maître »
 (*Urk.* IV, 960, 3)

421 : *iw.f ir.f irr.t nb.t 'nh.w*
 « il fait tout ce que font les vivants » (*LdM*, 64 Nu, rubrique
 1 = Naville, 148,14)

422 : *r^c pw m33.w m stw.t.f*
 « c'est Rê grâce aux rayons duquel on voit » (*Ens. loyaliste*, 2)

423 : *wptwjtj hdd hnt r hnw*
 « le messager qui faisait route vers le Nord ou vers le Sud
 en direction de la Résidence » (*Simouhé*, B 94–95)

L'exemple suivant montre, outre une forme de participe périphrasé, typique de l'inaccompli global en néo-égyptien (Winand 1992 : § 573), un TEM-F :

424 : *y3 bn inn i.ir hn.w m dwn iw3*
 « en vérité, ce n'est pas nous qui les convoyons d'ordinaire »
 (P. *Turin* 1978/208, V° 1–2)

Cf. *LRL* 68, 4–5 : *bn m sr 3 i.ir šsp kb^c n w^c nb zp 2* « ce n'est pas un grand magistrat qui accepte les quolibets de tout un chacun » ;
KRI VI, 811,14–15 : *iw wn mntf i.ir wdḥ n.n* « et c'était lui qui fondait pour nous ».

Cet effet de sens est bien visible pour les propositions d'actionnalité ponctuelle, où l'inaccompli génère une factorisation du procès. Dans le troisième exemple, on notera la présence d'un complément de lieu avec le quantificateur *nb* :

éventuel statut substantival. Tenu pour un dogme par l'école polotskyenne, il n'est pourtant pas sans soulever des questions à la fois du point de vue interne de l'égyptien, et du point de vue typologique.

- 425 : *iw ir.i r-hry didi tp-rd*
 « j'étais le supérieur, celui qui donnait les instructions » (*Urk.* IV, 421,8)
- 426 : *prr.w h33.w hr shr.w.f*
 « celui sous les plans duquel on va et vient (litt. 'sort et descend') » (St. Caire *CGC* 20359, 4–5)
- 427 : *iw.f wnm.f t m s.t nb.t rww.t.f r.s*
 « il mange du pain dans chaque place où il sort » (*CT* VI, 273f = Vernus 1990 : ex. 343)
- 428 : *iw.w m hrw, sm.w m grh*
 « ceux qui viennent de jour et s'en vont de nuit » (*LdM*, 188)

Comme on peut s'y attendre, l'inaccompli met en évidence la dynamique du procès. Ce trait est bien visible pour les catégories de verbes que l'on trouve plus souvent conjuguées à des formes de l'accompli. C'est le cas notamment des verbes dits de qualité et des verbes à sujet peu agentif :

- 429 : *ir nw idd.w msdr.wy hr.s*
 « quant à ce par quoi les deux oreilles deviennent sourdes » (P. *Ebers*, 99,15)
- 430 : *msdd hpr m mrr*
 « l'être détestable est transformé en quelqu'un d'aimable » (*Ens. d'un homme à son fils*, § 4)

L'inaccompli se glisse parfois là où on attendrait l'accompli quand un argument, voire un satellite, exprime une pluralité (Schenkel 1965b, Allen 1984 : 421–26, 443–50, Borghouts 1988 : 40)¹⁶ :

- 431 : *mry nswt, mrrw niw.t.f, hssw ntr.w.s nb.w*
 « aimé du roi, aimé de sa ville, loué de tous ses (*sc.* la ville) dieux » (*Urk.* VII, 49,2–3)

La forme *mrr.f* véhicule les notions généralement rattachées à l'inaccompli global. Sur ce sens fondamental, viennent encore se greffer des

¹⁶ Voir encore dernièrement Jansen-Winkel (1997), qui introduit la nuance d'intensité.

effets de sens modaux qu'on a déjà vus à l'œuvre avec la forme prédicative *iw.f sdm.f* (cf. *supra*, p. 278). La forme *mrr.f* peut notamment exprimer la modalité déontique. Dans l'exemple célèbre ci-dessous, le passage de l'impératif à la forme *mrr.f* est sans doute dicté par le souci de mettre en relief le complément circonstanciel (opposition contrastive entre *m-b3h.f* et *m-b3h.k*), mais le choix de l'inaccompli s'explique aussi par le souci d'engager la participation de l'interlocuteur, pour l'inciter à se comporter comme souhaité (voir encore *infra*, p. 361) :

432 : *m dg(.w) r nty m-b3h.f*
 → *dgg.k r nty m-b3h.k*

« n'essaye pas de regarder ce qui est devant lui ; ne regarde plutôt que ce qui est devant toi » (*Ptahhotep*, 122–23 L²)

Cf. *Oasien*, B1, 195 : *m it.w, irr.k r it.w* « ne vole pas ! agis plutôt contre le voleur ! ».

On a souvent relevé que la forme *mrr.f* met en évidence l'action elle-même, c'est-à-dire la manière dont elle se déroule, ce que Borghouts (1988 : 35–7 et 39) avait déjà appelé l'effet de 'howness'. Cet effet de sens est particulièrement sensible dans les propositions complétives, mais aussi dans les titres ou en fonction déterminative¹⁷.

433 : *ib n hm.k r kbb n m33*
 → *hnn.sn hn.t m hd m hnty.t*

« le coeur de Ta Personne se réjouira en voyant comme elles font de la rame en descendant et en remontant le fleuve » (*P. Westcar*, 5,3–4)

434 : *iw hm hm(.i) rh mrr.k dd h.t nb mrr.t hm(.i)*

« Ma Personne sait bien combien tu désires dire tout ce que désire Ma Personne » (*Urk.* I, 180,1)

435 : *m3 A i3h.sn*

« A voit comment ils deviennent *akh* » (*Pyr.*, 1567a)¹⁸

¹⁷ Cette idée a été reprise et développée par Uljas (2003, 2005) dans une théorie de la modalité où sont opposées d'une part les constructions introduites par *wnt/ntt*, et, d'autre part, les formes de la conjugaison suffixale, dont la forme *mrr.f*.

¹⁸ Sur la forme *i3h.sn*, voir Allen (1984 : 134).

Cet effet quantitatif se révèle notamment dans les emplois fréquents de la *mrr.f* derrière des locutions prépositionnelles comme *n-ḡ.t-n*, *n-wr-n*, *mī*, etc. :

436 : *īst īr.n ḥm.ī nm mnw n īt.ī wsīr* (. . .)

→ *n-ḡ.t-n mrr.ī sw r ntr.w nb.w*

« en effet, c'est tellement je l'aimais plus que tous les dieux que Ma Personne a fait ces monuments pour mon père Osiris » (Inscr. de Néferhotep à Abydos, l. 39–40 = Helck, *ZwZ.*, p. 29)

437 : *n-īkr-n mnḥ.f ḥr īb*

« tellement il se révélait efficace au cœur (du roi) » (St. *Leyde* V, 4)

3. *Les moyens lexicaux : les circonstants de temps*

À l'inaccompli général, les circonstants de fréquence (ou itératifs) déclenchent une interprétation habituelle de l'énoncé. Ces circonstants (TEM-F) sont extrêmement variés puisqu'il peut s'agir d'adverbes, de substantifs employés absolument, de groupes prépositionnels ou encore de propositions subordonnées :

438 : *īw.f wnm.f Ø swr.f Ø m-bḥ wsīr r^c nb*

« il mange et boit devant Osiris chaque jour » (Budge, *B.D.*, 300,7–8)

439 : *īnk mry nb.f m^c NN*

ḥm.f ḥḥb.f wī zp.w ḥḥ r wḫw.t nb n mnḥ.t.ī

« j'étais un aimé véritable de son maître, NN, Sa Personne m'envoyait de multiples fois en toutes espèces de missions en raison de mon efficacité » (St. *BM* 569, 2–3 = Vernus 1990 : ex. 365)

440 : *īr ḥḫy.k s mn.f st m wnw.t*

« si tu auscultes un homme qui en souffre de temps en temps » (P. *Ebers*, 39,2–3 = Vernus 1990 : 392)

TEM-F :

441 : *hr twtw hr šd b3k.f m-d̄.i mp.t n mp.t*
 « et on réclame de moi sa contribution année après année »
 (KRI I, 238,14–15)

Cf. *LES* 12,9 ; *KRI* III, 503,10–12 ; *LRL* 18,2–3 ; *LRL* 32,3.

442 : *hdd.i hr in.s n nsw tnw mp.t*
 « chaque année, je descendais le Nil avec ses tributs pour
 le roi » (*Urk.* IV, 77,5)

TEM-D-g :

443 : *iw bw ir p3 wr 3 n hb th(i) r p3 B n km.t r nhḥ*
 « ainsi le grand prince de Khatti ne s'en prendra plus jamais
 à l'Égypte » (KRI II, 227,16)

C. L'expression de l'imperfectif progressif

1. Le système d'oppositions grammaticalisé : l'inaccompli progressif

a) *L'inaccompli progressif et les classes d'actionnalité* La définition retenue pour le progressif (cf. *supra*, p. 265) laisse prévoir quelques difficultés en fonction des classes d'actionnalité. En effet, le progressif postule prototypiquement les traits d'aspectualité suivants : [+ dur], [+ dyn], [+ multiphasé]. De plus, en ce qui concerne les rôles sémantiques, le progressif implique l'agentivité et le contrôle du sujet [+ agt], [+ ctrl].

On peut donc s'attendre soit à des blocages, soit à des phénomènes de recatégorisation pour les classes d'actionnalité où manque l'un ou l'autre de ces traits. Avant d'étudier chaque classe en détail, voici un tableau où sont reprises les classes d'actionnalité pertinentes pour l'égyptien avec, en regard, la sélection opérée par le progressif.

| <i>Classes d'actionnalité</i> | <i>Configuration de base</i> | <i>Sélection Opérée</i> |
|-----------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| état | <———> | ----- |
| activité à sujet [+ agt] [+ ctrl] | <~::~::~~> | <~::~::~~> |
| activité à sujet [+ agt] [- ctrl] | <———> | <~::~::~~> |

(continued on next page)

| <i>Classes d'actionnalité</i> | <i>Configuration de base</i> | <i>Sélection Opérée</i> |
|---|------------------------------|---|
| activité à sujet [- agt] | <----->[-agt] | ----- |
| sémelfactif | <-> / <~> | [<->] _x / [<~>] _x |
| achèv. à pré-phase dyn. et post-phase stativ | ~~~~~<+>--- | ~[~[~<+>]--- |
| achèv. à pré-phase nulle et post-phase dyn. | <+>~~~~~ | [[<+>~~~~~ |
| achèv. à pré-phase nulle et post-phase stativ | <+>--- | [[<+>--- |
| accompl. non gradable | <~~~~~+>--- | <~[~[~[~+>]--- |
| accompl. grad. à télélicité explicite | <+++++++> _c --- | <+++[[++[[+++] _c --- |
| accompl. grad. à télélicité implicite | <+++++++> _i --- | <+++[[++[[+++] _i --- |

Fig. 95. L'inaccompli progressif et les classes d'actionnalité

i) *Les états* Dans les langues qui l'acceptent, l'emploi du progressif est soumis à une série de restrictions. En français parlé, un sens mellique peut être obtenu au progressif avec une proposition de situation contingente :

444 : Je suis en train d'être malade (= je vais tomber malade)

Mais dans la plupart des cas, notamment avec un sujet inanimé, il y a blocage, comme dans les exemples suivants¹⁹ :

445 a : *Il est en train d'être sur la table

b : *Il est en train d'être grand

En anglais, les propositions d'état sont rétives face au progressif (**John is knowing the answer*), sauf pour exprimer une suite d'occurrences. L'emploi du progressif sert également à dynamiser le procès, à lui donner parfois une sorte d'emphase, ou encore à le limiter dans le temps (emploi contingente) :

446 : The river is smelling particularly bad these days

Comme le souligne Smith (1997 : 52), la présence de « *these days* » souligne ce que la situation a de particulier et de contingent.

¹⁹ Voir Franckel & Paillard (1991 : 120-21), sur le blocage, ou du moins la forte limitation, de la combinaison d'énoncés « compacts » avec la locution française « être en train de ».

D'un point de vue général, la possibilité d'avoir un progressif avec des verbes d'état doit être nuancée. Tout d'abord, il importe de s'entendre sur ce qu'on appelle « verbes d'état ». La tradition linguistique est floue en la matière. C'est ainsi qu'en anglais, on classe d'ordinaire comme verbes d'état des lexèmes *a priori* fort différents comme *be* « être », *know* « savoir », *stand* « être debout » ou encore *love* « aimer ». Sans vouloir me prononcer ici sur une taxinomie de l'Aktionsart des verbes anglais, un examen attentif des faits égyptiens conduit à envisager davantage de classes que ce qui est généralement retenu. C'est ainsi qu'en égyptien les verbes qui correspondent, approximativement, aux lexèmes anglais donnés ci-dessus relèvent de classes différentes : seul le verbe *wnn* « être présent » est à proprement parler un verbe d'état, les verbes *rh* « apprendre à connaître » et *h^c* « se mettre debout » sont des verbes téliques qui, conjugués au parfait ancien, prennent respectivement le sens de « savoir » et « être debout », et le verbe *mrⁱ* « chérir » appartient à la classe des verbes d'activité à sujet peu agentif.

Ensuite, la possibilité de pouvoir conjuguer au progressif un verbe d'état dépend du système aspectuel de la langue en cause. Deux grandes catégories de langues doivent être distinguées : d'une part, celles qui, comme l'anglais, connaissent une opposition à deux termes entre l'inaccompli général et l'inaccompli progressif, et celles qui possèdent de surcroît une forme d'état, comme le parfait ancien en égyptien (cf. *supra*, p. 272). Dans ce dernier groupe de langues, l'emploi de l'inaccompli général suffit d'ordinaire à recatégoriser le verbe d'état dans une catégorie dynamique. Le progressif, parce qu'il sert aussi à renforcer ou à établir le contrôle du sujet sur le procès, est dès lors évité.

ii) *Les activités à sujet pleinement agentif* Cette classe d'actionnalité accepte sans problème le progressif puisqu'elle possède les traits [+ dur], [+ multiphasé], et [+ agt] en ce qui concerne le rôle sémantique du sujet. Le progressif sélectionne donc un intervalle compris à l'intérieur du procès ; le sujet exerce le plein contrôle sur l'activité en cours :

447 : *dī.d̄.k h̄pr ikr.k r.f*

m gr

→ *iw.f hr md.t b̄n.t*

« c'est en gardant le silence, tant qu'il parle mal, que tu rendras manifeste ton excellence contre lui » (*Ptahhotep*, 70–71)

iii) *Les activités à sujet peu agentif* Cette classe de procès n'offre pas une compatibilité totale avec le progressif. En effet, elle met en avant deux traits sémantiques dirimants. D'une part, les activités de ce type ne sont pas multiphasées. Cela signifie qu'elles possèdent le « *subinterval property* ». D'autre part, – mais les deux critères vont de pair –, le sujet, bien qu'agentif, n'exerce pas le plein contrôle sur le procès.

L'actionnalité du procès n'est pas incompatible avec les propriétés du progressif au point de provoquer un blocage ; l'emploi du progressif entraîne plutôt une recatégorisation du procès, qui se comporte dès lors comme les activités à sujet pleinement agentif²⁰.

Ainsi qu'on l'a déjà souligné, c'est une des facultés de l'égyptien que de pouvoir, par le seul jeu de la conjugaison, altérer, parfois de manière sensible, le sens fondamental d'un lexème verbal. Quand ils sont utilisés au progressif, le sens de certains verbes s'en trouve modifié : par exemple, *m33* « voir » prendra, suivant les cas, le sens de « regarder, contempler, être témoin de », *sḏm* « entendre » pourra signifier « écouter, prendre connaissance de », *mri* « désirer » pourra évoluer vers un sens très fort comme « rechercher l'amitié de », qui implique le contrôle du procès par le sujet, enfin, *mi* « pleurer » se rendra volontiers par « se lamenter » :

448 : *ist wi ḥd.i r nd-ḥr.t r ḥnw pf wr n ḥm.f*

→ *sḏwtj.w (. . .) ḥr m33 st3.i r pr-nsw.t*

« à chaque fois que je faisais route vers le nord pour présenter mes respects dans cette grande résidence de Sa Personne, les trésoriers (. . .) étaient témoins de mon introduction dans le palais (de sorte que je fus fait (courtisan) pouvant entrer sans être annoncé) » (*Munich Glypt.* 35,15–16)²¹

449 : *in iw.k ḥr m33 ntt n ḥ^c.n p3 mnhw m-^c ntt nm sntr.f*

« est-ce que tu ne vois pas que ce vase-*mnw* ne peut tenir parce qu'il n'a pas de résine-*sntr* ? » (*Meir*, I, pl. V = Silverman 1980 : 46, ex. 22 et n. 258–59)

²⁰ Voir déjà Hannig (1986 : 69), qui, à propos de *m33* et *sḏm* au progressif, parle de « *intensive Konzentration* ».

²¹ Le contrôle du procès par le sujet peut prendre la forme d'un acte démiurgique, comme dans cet exemple : *dd.in ḥr mk wi ḥr m3.f ḥd ḥd ḥpr m3-ḥd pw* « Alors Horus a déclaré : 'je le conçois très blanc' ; cela signifie que l'oryx est apparu » (*CT* II, 337d–338b).

450 : *ink . . . ḥss.w nb.f šm.t.f*

→ *ḏmw wʒs.t ḥr mr.t.ī*

« je suis quelqu'un dont le maître appréciait les démarches, les conscrits de Thèbes recherchaient mon amitié » (*Louvre* C 1, 8–10 = Vernus 1990 : ex. 364)

Cf. *Ankhtifi* Ia2 : *ḥr wn ḥr ḥr mr.t grg.s* « car Horus recherchait à la faire rétablir ».

451 : *īw mdw.f n.ī*

→ *nn wī ḥr sdm st*

« il me parla, sans que j'écoute jamais » (*Naufragé*, 73–75)²²

452 : *rmm.sn īw.f ḥr sdm Ø*

« pleurent-ils, qu'il écoute » (*Mérikarê*, 136)

Urk. IV, 509,17 : *mk (w)ī ḥr sdm ḏd.t(j).f(j) nb m ḥw.wj.ī* « vois, j'écoute de mes deux oreilles quiconque dira ». Le fait d'expliciter le procès par un complément de moyen tel que celui-ci (*m ḥw.wj.ī*) ne fait que souligner le contrôle que le sujet exerce sur le procès.

453 : *pʒy.ī sdm-ʿs nby ḥr sdm ʔ sbʒj.t*

« mon serviteur qui écoute l'enseignement » (*BiAeg.* VIII, 1,7)

L'exemple suivant est paradigmatique, car il oppose pour le même verbe un inaccompli progressif à un inaccompli général. Deux modalités de la vision sont ainsi contrastées : l'une placée sous le contrôle du sujet, l'autre ne retenant que l'exercice d'un sens :

454 : *īw.ī ḥr mʒʒ.f, n mʒ.n.f wī*

« alors même que je le regarde, il ne peut me voir » (*Lit. Fragm.*, II B 2,7)

iv) *Les activités à sujet non agentif* L'écart entre les traits sémantiques propres à cette classe d'actionnalité et ceux véhiculés par le progressif est trop important pour autoriser une recatégorisation. L'égyptien s'écarte ici d'autres langues, comme l'anglais, qui admettent la recatégorisation de verbes statifs ou d'activité à sujet non agentif. En réal-

²² Comparer avec *Oasien*, B2, 113–14 : *mk wī ḥr spr n.k n sdm.n.k st* « je suis en train de me plaindre auprès de toi, mais tu ne l' (*i.e.* plainte) entends pas », avec un inaccompli général, qui attribue presque l'attitude du notable à une surdité.

ité, la situation de ces langues n'est pas comparable à celle de l'égyptien parce que les systèmes aspectuels en présence sont différents. Comme cela a été rappelé à propos des verbes d'état, l'opposition véhiculée en anglais par la forme non progressive (*he is ill*) d'une part, et la forme progressive (*he is being ill*) d'autre part, est prise en charge en égyptien par l'opposition entre parfait à sens statif et inaccompli général (cf. *supra*, p. 272).

v) *Les activités ponctuelles (sémelfactifs)* Les procès sémelfactifs ne sont pas directement compatibles avec le progressif. En effet, il y a une résistance prévisible de la part des procès dénués de durée à accepter un aspect dont un des traits majeurs est d'isoler un intervalle à l'intérieur du procès. En égyptien, cette situation ne débouche pas sur un blocage, mais sur une recatégorisation du procès. Celui-ci est en effet factorisé, ce qui le transforme en une activité itérative (Smith 1997 : 72), laquelle peut dès lors faire l'objet d'une sélection du type de celle qu'opère le progressif ; <~> → <xxxxxxx>, ce qui est symbolisé de la manière suivante : <[~]>_x. Avec les verbes transitifs, la factorisation du procès est souvent facilitée par l'effacement du deuxième argument. Voici, faute de mieux, trois exemples néo-égyptiens pour illustrer ce phénomène, au demeurant banal d'un point de vue typologique (cf. français « il est en train de tousser ») :

455 : *iw.s sdr.ti <hr> bš Ø*

« elle était couchée, occupée à cracher » (*LES* 14,1)

456 : *h^c.n ptr.s pš ym hr hwi Ø m-s.s*

« alors elle aperçut la mer qui battait des flots derrière elle » (*LES* 20,5-6)

Dans l'exemple suivant, la factorisation du procès est facilitée par le fait qu'un des arguments est au pluriel :

457 : *w^c hr š im.sn n sn.nw.f*

« ils poussent des cris l'un vers l'autre » (*KRI* II, 87,10 K¹, L²)

L'exemple suivant est un peu différent dans la mesure où il s'agit d'une construction surcomposée (cf. *infra*, p. 330). Le verbe *pn^c* « se retourner », conjugué au progressif, est sous la dépendance du verbe de posture *sdr*, conjugué à une forme dynamique ; l'expression signifie l'entrée dans une activité. L'intérêt de ce passage est de mettre en

évidence la factorisation du procès qui résulte de l'emploi du progressif. On comparera avec un passage de l'O. OIC 12074, où la même réalité (se retourner dans tous les sens) a été rendue par une forme rédupliquée du même verbe *pn^c* (*pn^cn^c*), c'est-à-dire par un verbe d'activité :

458 : *wn.în.f hr sdr hr pn^c*

« et alors il se mit à se retourner » (*LES* 8,1)

459 : *bw dđđ.î dđ.k : hl n.î' m grh, iw.k sdr.tw hr pn^cn^c*

« je ne peux te laisser dire : 'pauvre de moi', en pleine nuit, occupé à te retourner sans cesse » (*KRI* VI, 216,4)²³

Les sémelfactifs partagent avec les achèvements le fait d'être des procès non duratifs. On pourrait donc s'attendre à ce qu'ils montrent les mêmes effets de sens au progressif. Or il n'en est rien. La raison en est peut-être que les achèvements possèdent une post-phase résultative. Factoriser les occurrences d'un procès de ce type reviendrait aussi à multiplier les situations résultantes, ce qui n'offre pas grand sens.

vi) *Les achèvements avec pré-phase* Comme tous les procès non duratifs, les achèvements ne sont pas directement compatibles avec le progressif. Deux cas sont à envisager suivant que le procès est doté ou non d'une pré-phase. Dans le premier, dont il est ici question, le progressif sélectionne un intervalle de temps compris à l'intérieur de la pré-phase du procès. Cette dernière est toujours conçue comme dynamique, avec contrôle du sujet sur le procès.

Les exemples ne sont pas rares en égyptien :

460 : *iw ph.tw mw.t hr rh st*

« on atteint la mort en cherchant à les connaître » (*Ptahhotep*, 288)²⁴

²³ Cf. Guglielmi (1983 : 155,g). Comparer avec *LES* 8,1 : *wn.în.f hr sdr hr pn^c* « et alors il se mit à se retourner ».

²⁴ Exemple cité par Vernus (1990 : ex. 388), avec d'autres cas possibles. Cf. *kî.n psd.t hr rh m.f* « l'Ennéade s'écria effrayée en apprenant son nom » (*Kees* 1922 : 98–99). Voir encore, en néo-égyptien, en position d'auxiliaire d'aspectuel, *iw.î hr hpr <iw> bn twî hr rh pr r-bnr m pzy.î shr* « et je me suis mis à ne plus jamais pouvoir sortir comme à mon habitude » (*P. Leyde* I 371, V° 23) ; cf. *KRI* III, 537,10, malheureusement en lacune. Le même processus est encore évident dans le *P. Gouroub*, R° 2,5–6 (= *RAD* 14,10–11), où *rh* joue également le rôle d'un auxiliaire de modalité.

461 : *îr p̣ nty nb hr stt r ʕḳ.î, ḳ hnr ṇy.sn ʕḥ.w*
 → *îw.sn hr p̣h r.î*

« quiconque me tire dessus, ses traits qui cherchent à m'atteindre passent à côté » (KRI II, 65,9–14 S)

Une traduction comme « qui sont sur le point de m'atteindre » est également envisageable.

462 : *m îr šm.t r ʕḥ*
 → *îw p̣y šms ink hr spr r.tn*

« n'allez pas vous arrêter alors que ce serviteur qui m'appartient va arriver chez vous » (KRI VI, 66,13–14)

463 : *îw ṭ ḥs.t hr mẉt m-ʕ ḥkr.w*

« ce pays est en train de mourir de faim (Semnah Dispatches, 4x + 10, JEA 31, 1945, pl. 10)²⁵

Ainsi que la traduction du dernier exemple le montre bien, ce genre de recatégorisation est assez commun dans nombre de langues (Smith 1997 : 75, 172). Outre le français et l'anglais (« *he is dying* »), on peut encore citer le russe (*on umiral* « il était mourant »). On notera qu'il ne peut être ici question d'un quelconque contrôle du sujet sur le procès, ce qui montre une évolution dans l'emploi du progressif par rapport à sa valeur centrale.

vii) *Les achèvements sans pré-phase* Les achèvements dénués de pré-phase posent des problèmes spécifiques. Le progressif ne peut isoler l'activité préjudant au procès. Par ailleurs, les procès de ce type ne peuvent être factorisés, comme c'est le cas des sémelfactifs, puisqu'ils sont dotés d'une post-phase. L'emploi du progressif n'est toutefois

²⁵ À titre d'exemple, comparer le russe : он умира́л . . . *on umiral* (imperfectif) . . . наконец он умер *nakonec on umer* (perfectif) « il se mourait . . . et finalement il mourut » (exemple repris à Forsyth 1970 : 49). Voir encore Pyr., 833a MN : ḥ A p̣w šm.n.k ʕnḥ.k, nj šm.n.k is mẉt.k « Oh, cet A, c'est en vivant que tu es parti ; ce n'est pas en mourant que tu es parti ! », avec la forme *sdm.f* en fonction d'inaccompli progressif. Comparer avec l'inaccompli général : *îst îr p̣ nty nb hr mẉt m nm n wr.w, hr-ḍî hm.f šm [ṣ]f r ʕḥ hr s.t.f* « or quiconque mourait parmi ces nobles, Sa Personne faisait en sorte que son fils vînt se dresser à sa place » (Urk. IV, 690,2–5). Le caractère habituel de la proposition se laisse facilement établir par la formule générique *îr p̣ nty nb*, et par le tour, probablement déjà en voie de grammaticalisation, *hr-sdm.f* ; la construction pseudo-verbale SN + *hr* + inf. exprime ici l'inaccompli général (*contra* Junge 1970 : 33, qui interprète la construction comme un progressif).

pas bloqué. L'effet de sens généré est fort proche de celui qu'on observe dans le cas des achèvements avec pré-phase : le progressif ouvre un intervalle situé juste avant le procès *stricto sensu* : [[<+>—]. Sur le plan sémantique, les effets de sens le plus souvent associés sont le mellique (« être sur le point de ») et le conatif (« essayer de »)²⁶. Ces deux valeurs sont très clairement à l'origine des valeurs modales que le progressif peut prendre quand il est nié (cf. *infra*, p. 313).

Ceci n'est pas sans évoquer l'emploi du progressif comme futur immédiat dans certaines langues, comme l'anglais (« *I am leaving tomorrow* »). Cet emploi est généralement expliqué par l'idée que l'action à venir n'est pas uniquement vue dans le futur, mais qu'elle se relie au présent par la notion de préméditation (Dowty 1979b : 66 et suiv.). Les exemples sont difficiles à repérer en égyptien :

464 : *in iw wš.n hr fī.t it hn^c bdt h_d.t*

→ *šn.wt mh.w hr ngsgs*

« allons-nous passer la journée à transporter de l'orge et de l'épeautre blanc, alors que les greniers sont remplis à déborder ? » (*Pahéri*, 3)

465 : *irw-^ch₃w fn sw r-sy hr pr.t r h₃.t*

« le fabricant de flèches, il se trouve complètement défail-
lant lorsqu'il s'apprête à partir pour le désert » (*Ens. de Khéti*,
L V° 11)

466 : *gm.n.f sw m pr.t m sb₃.f*

« il le rencontra sur le point de franchir son portail » (*Oasien*,
R 12.6–8)²⁷

²⁶ Voir à cet égard Franckel & Paillard (1991 : 120–21), qui expliquent les effets de sens de la locution française « être en train de » avec ce type de procès, qu'ils qualifient de « discret », comme une focalisation sur la discordance, avec des valeurs de type conatif : « il est en train d'enfoncer la porte ».

²⁷ La version parallèle (B 1,33–34) a opté pour l'inaccompli progressif (*hr pr.t* « alors qu'il sortait »). Sur ce passage, voir Vernus (1990 : ex. 299), Malaise & Winand (1999 : ex. 1264). Cf. *Pyr.*, 368 W : *iw^d A pn B m wš.k r^c, s_t iw pr.k m šh.t* « ce A quittera la terre pour ta barque, Rê, alors que tu es sur le point de sortir de l'horizon », où l'on retrouve l'inaccompli *šdm.f* en charge du progressif. Comparer l'exemple suivant, en néo-égyptien, très proche pour la phraséologie de la citation de l'*Oasien* : *iw.i gm.t.s m-dr pr.s n p₃y.s w^c pr iw.s m 'k m p₃y.s ky* « je la rencontrais alors qu'elle sortait d'une de ses résidences et qu'elle s'apprêtait à entrer dans une autre » (*LES* 75,2–4).

- 467 : *mṯ wī m h3.t r km.t r im.t ʿkw im n hrw.w.i*
 « vois, je vais descendre en Égypte pour en ramener des vivres
 pour mes enfants » (*Oasien*, R 2-6)²⁸

Comme on peut s'y attendre, le verbe *šm*, de structure <+>~~~~~, ne se laisse pas conjuguer facilement au progressif. Les deux passages suivant sont tout sauf des contre-exemples. À la suite d'une réduction de valence, le verbe *šm*, désormais traité comme un verbe d'activité (« marcher » : <~~~~>) peut se mettre à une construction progressive :

- 468 : *wn.in.f hr hpr hr šm.t Ø hr p3 ʿš*
 « et alors il se mit à marcher sous le pin parasol » (*LES* 23,7)
- 469 : *r-dd : sw hr šm.t hr nḥm dhr.w grw šc m p3 hrw*
 « qu'il parcoure (la campagne) à continuer à voler des peaux
 à partir de ce jour » (*Décret d'Horemheb*, 27)²⁹

L'interdit qui pèse sur *šm* au positif n'est évidemment plus de mise au négatif. Comme on le verra plus bas, le sens de la construction est fortement modalisé. La signification du passage est bien que l'équipe de la Tombe n'a aucunement l'intention d'aller travailler :

²⁸ Sur cet exemple célèbre, cf. Vernus (1990 : ex. 285). Voir encore *Lit. Fragments*, I, B 1 : *hrw nfr iw.n m h3.t r š* « un magnifique jour quand on s'apprête à descendre dans le marais » (Vernus 1990 : 277) ; T. *Carnarvon* I, R° 15-16 : *p3 w n nfr<wsj> m h3(t)* « le district de Néferousy est sur le point de tomber ». En égyptien de la première phase, *h3i* est traité comme un ponctuel à post-phase dynamique. C'est ce qui permet d'expliquer l'effet de sens mellique observable au progressif, ainsi que la signification qu'il prend quand il est conjugué au parfait ancien : *ink pw h3.kwi r bi3* « il se fait que je descendais vers les mines » (*Naufragé*, 89). Son Aktionsart est donc comparable à celle de *šm* « s'en aller ». En revanche, en égyptien de la seconde phase, il semble être reclassé dans les procès ponctuels à post-phase stative. Il est alors fort proche, pour le sens, de *hr* « tomber », au côté duquel il est parfois employé. On notera que *h3i* est très souvent utilisé conjointement avec *prī* « sortir », un autre verbe d'achèvement : e.g. *pr.n.i m p, h3.n.i m dp* « je suis sorti de Pé, et je suis descendu de Dep » (P. *Leyde* I 347, 6-5), *n h3.n.f r hrw m-ʿ h.t* « il (sc. le cœur) ne peut descendre à cause d'une chose » (P. *Ebers* 101,17), comparé à *n pr.n.f r hrw* « il ne peut monter ». Le caractère ponctuel de *h3i* me semble confirmé par l'impossibilité de trouver un seul exemple où le verbe soit conjugué au progressif avec le sens d'une activité en cours, ce qui n'est pas le cas de son antonyme *ṯi* « monter ».

²⁹ La traduction de Kruchten (1981 : 83) « qu'il effectue encore, à partir de ce jour, la saisie de peaux » laisse la structure grammaticale dans l'ombre.

- 470 : *bn t̄ i.s.t n p̄ h̄r h̄r š[m r] b̄k m p̄ h̄r*
 « l'équipe de la tombe ne veut pas aller travailler » (KRI VI, 642,3)

D'un point de vue typologique, la position de l'égyptien n'est pas isolée. En russe, les verbes qui expriment au perfectif un achèvement, que le procès soit contrôlé ou non, véhiculent à l'imperfectif soit un effet de sens conatif, soit une intention (anticipation d'un état), ou encore une itération (Forsyth 1970 : 47–51, Comrie 1976 : 41–44, Bache 1985 : 38, 50, Paducheva 1995 : 81–84). C'est notamment le cas de verbes fréquents comme *naxodit'* « trouver », *vybirat'* « choisir », *perestavat'* « cesser », etc. Ces effets de sens ne sont pas tous disponibles pour un même verbe. Le sens conatif ou intentionnel ne s'obtient qu'avec les achèvements dépourvus de pré-phase :

- 471 : a : *Včera v sem časov Ivan rešal zadaču* (imperf.)
 b : *Včera v sem časov Ivan rešil zadaču* (perf.)
 a : Hier à sept heures, Ivan tentait de résoudre le problème
 b : Hier à sept heures, Ivan résolut le problème
- 472 : *Ivan mne daval* (imperf.) *knigu, a potom ne dal* (perf.)
 « Ivan allait me donner un livre, mais finalement il ne (l') a pas donné » (Klein 1995 : ex. 28)

En grec, il est bien connu que des verbes comme δίδωμι ont un sens conatif au présent et à l'imparfait. Comme l'avait déjà justement observé Kühner, cela ne provient pas d'une valeur intrinsèque de ces temps de la conjugaison ; ce sens dérivé résulte plutôt de la confrontation de ces temps avec la signification particulière de certains verbes, c'est-à-dire leur Aktionsart³⁰. Dans le fort bel exemple cité ci-dessous, écrit semble-t-il à l'attention des grammairiens, δίδωμι est présent à trois reprises, une première fois à une forme de parfait (plus-que-parfait), une deuxième fois à l'accompli ponctuel (aoriste) et une troisième fois à l'inaccompli (imparfait) ; il est parfaitement clair, d'après la suite, que le procès exprimé à l'imparfait est toujours resté à l'état de projet :

³⁰ Kühner-Gerth (1898, 1 : 140) : « Wenn man in solchen Fällen von einem Praesens und Imperfectum de conatu spricht, so ist zu beachten, dass diese Spracherscheinung nicht auf einer besonderen Gebrauchsweise der beiden Tempora beruht, sondern auf der unbestimmten Bedeutung der so verwandten Verben. » La où l'on ne peut suivre Kühner, c'est quand il pense que le sens de base de δίδωμι serait « offrir », c'est-à-dire un procès atélique.

473 : καὶ γὰρ καὶ ἐδεδώκεσαν σφέας αὐτοὺς τοῖσι Ἀθηναίοισι οἱ Πλαταιεῖς (. . .) Ἔδοσαν δὲ ᾧδε. Πιεζόμενοι ὑπὸ Θηβαίων οἱ Πλαταιεῖς ἐδίδοσαν πρῶτα παρατυχοῦσι (. . .) Λακεδαιμονίοισι σφέας αὐτοῦς. Οἱ δὲ οὐ δεκόμενοι . . .

« Il faut savoir que les Platéens s'étaient donnés aux Athéniens (. . .). Et ils se donnèrent de la manière suivante. Pressés par les Thébains, les Platéens essayèrent d'abord de se donner à des Lacédémoniens qui se trouvaient là. Mais comme ceux-ci ne (les) acceptaient pas . . . » (HDT VI,108).

L'Aktionsart ponctuelle d'un verbe comme *δίδομι* ne fait pas de doute. En témoigne le thème spécial que ce type de verbes prend au présent pour exprimer l'imperfectif. Par ailleurs, on rappellera utilement que le redoublement en *-ι* signale sémantiquement un intensif³¹.

La même observation s'applique encore en latin où un verbe comme *invenire* « trouver » prend normalement un sens conatif aux temps de l'inaccompli : *Marcus invenit* (présent) *auxilium* « Marcus recherche de l'aide ». On notera encore que le présent est peu heureux en français avec un verbe comme « trouver » (? je trouve) en dehors de la valeur d'habituel. Un sens conatif au progressif est également bien connu en anglais avec ce type de verbes. Par exemple, un énoncé comme « *We are opening the box* » peut signifier « *We are trying to open the box* » (Binnick 1991 : 60, Smith 1997 : 42, 75).

La structure valentielle peut modifier l'actionnalité de base, ce qui affecte en retour la manière dont le progressif est utilisé. Par exemple, la présence d'un argument au pluriel ou présentant un caractère général peut suffire à factoriser le procès ; celui-ci est alors réinterprété comme une série d'activités. Le progressif sélectionne dès lors un intervalle situé à l'intérieur de la série (<+[>_x). On comparera l'emploi du progressif du verbe *ῥῆναι* « sortir » dans l'exemple ci-dessous et dans l'ex. 466³² :

³¹ Voir récemment Hewson & Bubenik (1997). Cf. Giannakis (1997 : 48–49), qui remarque que les verbes perfectifs (c'est-à-dire les verbes d'achèvement dans ma terminologie) ont davantage tendance à être conjugués à l'aoriste, tandis que les verbes imperfectifs (c'est-à-dire les verbes d'activité) ont tendance à être utilisés à des temps de l'inaccompli. On veillera toutefois à ne pas donner un caractère absolu à ce type d'observations, car il y a parfois des particularités de style et d'auteur.

³² On obtient un résultat identique quand le sujet est un collectif (« la colonne blindée est en train de sortir de la ville ») ou une entité susceptible d'une certaine

474 : *m33.f nm (n) ntr.yt hr pr.[t] hr h3.t m-b3h.f*
 « quand il voit ces déesses aller et venir devant lui » (St.
BM 14476)

Stèle *BM 1671,9* : *ink hk3-ib n pry.t, iw z nb hr htm 3.f* « j'étais un
 courageux pendant les troubles, alors que tout le monde fermait
 sa porte ».

475 : *rdi.t(w) irj.i hrw m i33*
 → *hr swd.t h.t.i n ms.w.i*
 « on m'autorisa à passer la journée à Iaa à transmettre mes
 biens à mes enfants » (*Sinouhé*, B 238–239)

Cf. *Ptah*. 85 L² : *ir wnn.k m šsmj hr wd šhr.w n 33.t* « si tu te trouves
 être un chef, donnant des directives à la masse ».

Dans l'exemple suivant, le même verbe, *it* « prendre » revient à trois
 reprises sous des formes différentes ; la présence d'un objet au pluriel
 (*h.t nb*) permet la factorisation du procès au progressif :

476 : *iw it.n.s X Y Z m-c.k*
 → *i(w).s hr it.t h.t nb n hm.k*
 r-s3 it.t wn.t nb.t m pr.k
 « elle a pris de toi X Y Z ; elle est maintenant en train de
 dérober tous les biens de ta personne après avoir pris tout ce
 qui était dans ta maison » (*Lettres aux Morts*, I, 6–7 = Vernus
 1990 : ex. 370)

L'effacement du deuxième argument peut recatégoriser le procès dans
 la classe des activités. Le progressif y prend alors le sens attendu.
 Dans l'exemple ci-dessous, le verbe *hdb* « tuer » prend le sens de
 « massacrer » :

477 : *iw.i hr hdb O im.sn*
 « alors que je massacrais parmi eux » (*KRI* II, 71,7)

extension. À cet égard, l'exemple suivant est intéressant : *P. Smith* 14,9–10 : *šmm.t
 k3.t hr pr.t im.f* « une forte fièvre est en train de sortir de lui » (cité par Vernus
 1990 : ex. 322).

vii) *Les accomplissements* Comme c'est le cas des activités, l'emploi du progressif ne soulève aucune sorte de difficulté avec les accomplissements, puisqu'il s'agit de procès duratifs et multiphasés, où le sujet exerce le contrôle sur le procès :

478 : *ih shby.i 'pp*

→ *iw.i hr dš.i.t hr.t*

« dès lors, je repousserai Apopis tant que je traverserai le ciel » (*CT VI*, 381i-j)

Pour rappel, les accomplissements se subdivisent en deux sous-catégories : les accomplissements à télélicité immédiate, et les accomplissements gradables. Ces derniers se ramifient à leur tour en accomplissements gradables à télélicité implicite et explicite (cf. *supra*, p. 112). Même si l'emploi du progressif est, en gros, comparable pour les trois sous-catégories, il y a çà et là quelques particularités qu'il faut maintenant étudier.

Le progressif utilisé avec des verbes à télélicité immédiate ou avec des verbes gradables à télélicité explicite a une implication pragmatique que les verbes gradables à télélicité implicite ne comportent normalement pas. Avec les deux premières catégories, le progressif implique que le but sera normalement atteint, sauf accident. En revanche, avec la dernière catégorie, le progressif acte habituellement une activité en cours. La différence est surtout perceptible au passé. Avec les deux premiers types de verbes, le progressif suggère toujours que le but a été atteint. S'il n'en a pas été ainsi, il faut un démenti explicite :

479 a : Il était en train de venir chez moi quand l'orage a éclaté

b : Il était en train de construire sa maison quand la guerre a éclaté

Dans les deux exemples ci-dessus, la conclusion attendue est que le procès est arrivé à bonne fin. La présence d'un circonstant de temps dont le sens semble impliquer que le procès puisse être contrarié, voire brutalement arrêté, n'est pas suffisante en soi ; il faut encore la mention explicite que le procès a avorté. L'exemple a) peut de fait recevoir deux suites fort différentes :

480 : Il était en train de venir chez moi quand l'orage a éclaté ;
 aussi est-il arrivé complètement trempé
 aussi a-t-il préféré faire demi-tour

Ce type d'implication s'explique peut-être par le fait que, cognitivement, la situation nouvelle qui doit résulter du procès est préconçue, c'est-à-dire qu'elle est mentalement intégrée dès le commencement du procès. C'est ce qui explique qu'on puisse dire de quelqu'un qu'on regarde dessiner qu'il est en train de dessiner, par exemple, une maison, et pas une pomme ou un personnage, et cela alors même que le dessinateur n'a rien dit de son projet. Dès les premiers traits, le spectateur infère ce vers quoi tend le dessin ; l'hypothèse ainsi formée reçoit ou non des éléments de confirmation durant l'élaboration de l'œuvre. En l'absence de toute hypothèse, le spectateur devrait se contenter de dire « il est en train de dessiner »³³. Bien sûr, un énoncé au progressif n'offre aucune garantie que le but sera effectivement atteint, mais il demeure que l'image de ce but, encore virtuel, est immédiatement présente. C'est cette tension entre réalité et virtualité qui fonde les emplois modaux du progressif.

La situation est similaire en égyptien ; l'implication normalement attendue est que le procès sera poursuivi jusqu'à sa fin³⁴ :

481 : *wn.t(w) hr kd hnrt pn*
ʿh^c.n smṣ nḥsy.w <n> sp.t nb.t m wṣwṣ.t
 « on était en train de construire cette enceinte, alors les Nubiens
 de tout le restant du Ouauat furent massacrés » (Žaba, *Rock*
Inscr. of Lower Nubia, n° 73,6)

C'est ce qui ressort notamment des exemples où le progressif est rendu par la construction *m* + infinitif (cf. *infra*, p. 303) :

³³ Voir à ce sujet les réflexions de Dowty (1979b : 47–55). C'est ce qui fait dire à Parsons (1989 : 226) que, sur un plan cognitif, la proposition « être en train de construire une maison » implique qu'il y a déjà une maison.

³⁴ C'est ce que suggèrent les deux ex. néo-égyptiens suivants : *sw ir m pṣy.f šhn m dy ḥṣty.k m-sṣ.f* « il est en train d'accomplir sa tâche. Ne te tracasse pas pour cela » (*LRL* 32,13–14), *ten iry šhn.w i.ir.n di.t gm.k sw wṣḥ* « nous sommes en train d'accomplir les tâches. Nous nous arrangerons pour que tu les trouves réglées » (*LRL* 47,14).

- 482 : *gn.n.î hβw p̄w iw.f m iy.t*
 « et je m'aperçus que c'était un serpent qui venait » (*Naufragé*,
 61–62)

Avec les accomplissements gradables à télicité implicite, catégorie dans laquelle se retrouvent essentiellement les verbes de « qualité », le progressif est d'un emploi fort rare. Cette restriction est probablement à mettre en rapport avec le fait que le sujet n'est pas considéré comme agentif. Ce n'est sans doute pas un hasard si les quelques exemples de progressif mettent en scène un sujet agentif ou un sujet auquel on peut prêter un certain contrôle sur le procès (cf. *infra*, b), p. 302)³⁵. Avec ce type de propositions, la fin du procès reste incertaine. On n'a pas l'impression que l'on se dirige vers une limite qui marquerait en quelque sorte la saturation du procès :

- 483 : *h̄s.wt hnk(.w) d̄w.w hr im̄*
 « les pays étrangers sont offerts, les montagnes deviennent accueillantes » (*ASAE*, 39 [1939], pl. XXV, 7 = ex. 493)

Ajouter peut-être *Désabusé*, 108–109 : *dd.î n m m̄n, h̄tp hr b̄n* « à qui parlerai-je aujourd'hui ?, la paix se dégrade ». Mais la traduction est peu sûre : cf. Parkinson (1997 : 158).

- 484 : *rd̄i βw hr ḡ.t hr β*
 « celui qui accorde le souffle se fait rare sur terre » (*Oasien*,
 B1, 131)

- 485 : *h̄c.n sh̄m.n hm.f r.s hr-h̄β.t m̄s̄c.f*
 → *m̄.î.n.sn hm.f hr sh̄m r.s*
 « alors Sa Personne mit en œuvre sa puissance pour cela à la tête de son armée ; et ils virent Sa Personne en train de mettre en œuvre sa puissance pour cela » (*Urk.* IV, 657,17 = Vernus 1984b : ex. 36)³⁶

³⁵ Cf. en néo-égyptien *iw.s hr dd n.î bn sw hr mdn m-d̄i.î* « et il me dit qu'il ne s'adoucit pas à mon égard » (*KRI* III, 548,3). Aussi bien Allam (1973 : 203) que Kitchen (2000 : 379) comprennent *mdn* comme une graphie de *mtn* « inscrire » et l'interprètent comme un parfait ancien, jugeant sans doute fautive la présence de *hr*. Le premier traduit « *Er is nicht eingeschrieben (?)* », le second « *It is not recorded for me* ». Voir encore l'ex. suivant, où le sujet est clairement agentif : *p̄tr β β̄h.t hr š̄wy* « car le champ est en train de sécher » (*KRI* VI, 126,5).

³⁶ Pour un exemple de *sh̄m* à la *s̄dm.n.f* à valeur de parfait, voir *Pyr.*, § 779 : *sh̄m.n.t m h̄.t mw.t.t̄ t̄fn.t n m̄sy.t.t̄* « tu n'étais pas encore née que tu t'étais déjà assuré du pouvoir dans le ventre de ta mère Tefnout ».

- 486 : *ir ḥ3.k z ḥr mn r(β)-ib.f*
 « si tu examines quelqu'un en train de souffrir de l'estomac »
 (P. Ebers, 37,10)

Quand un verbe d'accomplissement est détélicisé, par exemple à la suite de l'effacement de l'objet direct, le progressif génère les mêmes effets de sens qu'avec les verbes d'activité :

- 487 : *wrš ḥr sš Ø m db̄.w.k*
 « passe la journée à écrire de tes doigts » (*LEM* 100,11 = Winand 2004 : ex. 98)
- 488 : *ḥ3 s̄p.ty.fy iw.f ḥr dd Ø Ø*
 « ses lèvres sont droites quand il parle » (*Ptahhotep*, 529 = Winand 2004 : ex. 103)
- 489 : *wrš.n.s im ḥr swr Ø*
 « et elle passa le temps là à boire » (P. Westcar, 2,10 = Winand 2004 : ex. 63)

La détélicisation peut également provenir du deuxième argument. Dans l'exemple suivant, le trait de télicité contenu dans le verbe *in̄* est oblitéré par le caractère indéfini, presque massique, de l'objet *k3.t* (on notera le contraste entre *p3-ḥkw* et *Ø-k3.t*) :

- 489b : *dd̄.tn p3 ḥkw n mt̄.i*
iw.sn ḥr in̄.t k3.t
 « tu ne donneras le salaire à mes gens que tant qu'ils travaillent » (P. *Héqanacht* II, 29–30)

b) *Progressif et rôles sémantiques* Il est devenu banal de constater que le progressif entraîne le plus souvent le contrôle du procès par le sujet. L'origine locative des constructions progressives en est sans doute la cause puisqu'étymologiquement le sujet est à l'intérieur du procès à faire quelque chose (Bybee, Perkins & Pagliuca 1994 : 134–36).

En égyptien, les cas où le sujet d'un énoncé au progressif ne contrôle pas directement le procès sont peu nombreux (cf. *supra*, p. 70 et suiv.). Il ne faut évidemment pas compter pour des exceptions les cas où le sujet est une partie du corps humain, considérée comme le siège de l'activité en cause :

- 490 : *ʿk3 sp.ty.fy iw.f hr dd Ø Ø*,
 → *ir.ty.fy hr m33*
 → *msd̄r.wy.f twt hr s̄dm 3h.t n s3.f*
 « ses lèvres sont droites quand il parle, ses yeux regardent attentivement, et ses oreilles tout entières écoutent ce qui est utile pour son fils » (*Ptahhotep*, 529–31)³⁷

Les exceptions sont donc très rares. Pour l'égyptien classique, on peut en relever quelques exemples, limités, semble-t-il, aux textes littéraires :

- 491 : *ht.w hr gmgm, B hr mmmn*
 « les arbres se cassaient, la terre tremblait » (*Naufragé*, 59–60)

- 492 : *wʿ hr hn m wʿ*
 « l'une (*sc.* une flèche) suivant l'autre » (*Sinouhé*, B 137)

L'emploi du progressif avec des verbes où le sujet est conçu comme le siège du procès est également très rare en égyptien ; il doit sans doute être considéré comme un développement plus récent. En moyen égyptien, on peut citer l'exemple suivant, dans lequel il n'est toutefois pas impossible, d'après la suggestion de Vernus (1984b : ex. 7), que le progressif confère une agentivité au sujet :

- 493 : *h3s.wt hnk(.w) d̄w.w hr im3*
 « les pays étrangers sont offerts, les montagnes deviennent accueillantes » (St. *Caire JE* 71901, 7 = *ASAE*, 39 [1939], pl. XXV, 7)

c) *La construction Sujet + m + infinitif* Avec deux exceptions notables (Hannig 1986 : 82–85, Vernus 1990 : ch. 8), la construction Sujet + *m* + infinitif a souvent été considérée comme marginale, et n'a donc pas toujours reçu l'attention qu'elle méritait. Si Hannig ne s'écarte

³⁷ P. ex. *ir.n.f m h3w nw ʿ.wy.f hr ir.t* « c'est en surplus de ce que ses bras peuvent faire quand ils agissent qu'il a agi » (*Satire des Métiers*, 4,8–5,1), cité par Vernus (1990 : ex. 357). Cf. *CT* IV, 163i–164b (*ʿ.wy* « les bras »), cité par Vernus (*ibidem* : ex. 383) ; voir encore *Sinouhé*, B 228–29 (*rd.wy.i* « mes jambes » et *ib.i* « mon cœur »). Il faut sans doute rattacher à la même catégorie les passages de la *Sagesse de Ptahhotep* (9–12), où les mots *ihw* « faiblesse » et *phty* « force » décrivent la décrépitude du corps. De même, dans les textes médicaux, on peut trouver comme sujets d'un progressif des termes en rapport avec le corps (cf. la liste dans Westendorf 1962 : § 399).

guère de l'*opinio communis*, Vernus propose des vues novatrices, en fondant notamment ses conclusions sur l'Aktionsart verbale. Comme le sens de la construction ne pose pas de grosses difficultés en néo-égyptien, c'est de là qu'il faut partir pour tenter d'y voir clair.

En néo-égyptien, on s'accorde à reconnaître dans le paradigme *sw* + *m* + infinitif un inaccompli progressif :

494 : *iw.i nw r II n br*
 → *iw.w m iw m p3 ym*
 « et j'aperçus 11 bateaux qui venaient de la haute mer » (*LES* 73,10–11)

En moyen égyptien, deux valeurs ont été répertoriées pour la construction (Sujet) + *m* + infinitif. D'une part, une valeur de progressif, d'autre part, une valeur mellique³⁸ :

Progressif

495 : *hft iw.t.f m hnty.t*
 « quand il revint en remontant vers le Sud » (*St. Berlin* 1198 = Vernus 1990 : ex. 280)

Mellique

496 : *mt wi m h3.t r km.t r in.t kw im n hrdw.i*
 « vois, je vais descendre en Égypte pour en rapporter de la nourriture pour mes enfants » (*Oasien*, R 1, 2–3)

Vernus (1990 : 158) voit dans la répartition entre les emplois progressif et mellique une différence d'actionnalité : les verbes téléliques prendraient un sens mellique, les verbes atéliques un sens progressif. C'est encore l'actionnalité qui permettrait de rendre compte de l'incompatibilité de la construction avec le verbe *šm* « s'en aller ».

Pourtant, si l'on conçoit bien qu'un verbe ponctuel comme *šm* ne puisse pas exprimer une action en cours, on ne voit pas pourquoi le sens mellique lui serait refusé (« être sur le point de s'en aller »),

³⁸ Improprement qualifiée d'ingressive par Vernus (1990 : ch. 8), qui glose pourtant la tournure par « *to be about to* ». Selon Reintges (1997 : 111, n. 7), *m* + infinitif n'est qu'un substitut de *hr* + infinitif avec les verbes de mouvement ; dès lors la construction exprimerait toujours le progressif.

d'autant plus que ce verbe est télélique, de même que d'autres verbes de mouvement qui acceptent la construction. Ensuite, on ne voit pas en quoi le trait de télélicité serait pertinent pour expliquer que *m hđ.t* signifie « être en train de descendre le Nil » et non « être sur le point de descendre le Nil ».

La solution semble passer par la prise en compte de la diachronie, des oppositions aspectuelles à l'intérieur du système du moyen égyptien, et, bien sûr, de l'actionnalité.

En ancien égyptien, il existe une tournure *m* + infinitif (ou nom d'action), non grammaticalisée, insensible à l'opposition progressif *vs.* non progressif³⁹. La tournure a une valeur temporelle ou instrumentale. Dans les deux premiers exemples cités ci-dessous, tirés des *Textes des Pyramides*, le premier a une valeur extensive, le second en est dépourvu :

497 : *iw.sn n.k m w3h tpi*

« ils viennent à toi courbant la tête » (*Pyr.*, 806d)

Cf. *Urk.* I, 223,16 : *dr dd.sn is ir.i m sdw(i)* « quand ils ont parlé contre moi en me décriant ».

498 : *ifdw ipn zhn.w w^cb.w đ.w.n.tn n wsir*

→ *m pr.tf ir p.t*

« ces quatre étais purs que vous avez placés pour Osiris quand il est monté au ciel » (*Pyr.*, 464c)

On retrouve une valeur extensive dans l'exemple suivant :

499 : *đđ.k hpr ikr.k r.f*

→ *m gr*

iw.f hr md.t bin.t

« c'est en gardant le silence, tant qu'il parle mal, que tu rendras manifeste ton excellence contre lui » (*Ptahhotep*, 70–71)

En ancien égyptien, le progressif est rendu par la construction *iw.f sdm.f*, y compris avec les verbes de mouvement. Dans les deux exemples ci-dessous, on trouve à la fois une construction avec conjugaison suffixale et un syntagme prépositionnel *m* + infinitif :

³⁹ Cf. Allen (1984 : § 663–64). Cet emploi est également attesté en moyen égyptien : *m wp.tf* (*CT* II, 39f), *m h3.tf* (*CT* III, 114e), *m pr.tf* (*CT* V, 150c).

500 : *mk sy iw.s m hsf.k*

« vois, elle vient à ta rencontre » (*Pyr.*, 282b)

501 : *iwđ NN pn b m wı̇.k r^c,*

→ *st tw pr.k m ı̇.t,*

→ *st sw ^cbı̇.f m ^cf m skđ wı̇.k r^c*

« Ce roi NN s'écartera de la terre dans ta barque, Rê, alors que tu seras en train de venir de l'horizon, alors que lui, son sceptre en main, sera en train de piloter ta barque, Rê » (*Pyr.*, 368 W)

De la même époque encore date le figement lexical de *m hđi.t / m hntı̇.t* pour exprimer l'activité en cours⁴⁰ :

502 : *i rmt nb šm.w m hđ iw m hnt*

« ô vous tous qui vous en allez en descendant le fleuve ou qui venez en remontant le fleuve » (*Urk.* I, 223,17)

À la fin de l'Ancien Empire, apparaît la construction Sujet + *hr* + infinitif, qui se spécialise dans l'expression du progressif. Cette construction est attestée avec tous types de verbes. Les verbes de mouvement ne font pas exception. Les exemples n'abondent guère, mais ils reflètent, par chance, toutes les catégories de verbes de mouvement : atélique (*sı̇sı̇*), duratif télique (*iwı̇*) et ponctuel télique (*prı̇*) :

503 : *iw ir.ty.s hr mı̇ı̇ hr sı̇sı̇*

« ses yeux regardaient fixement tout en reculant » (*Hammamat* 110, 4)

504 : *in A ir nm n hnty.w*

→ *iw.f hr iw.t r in.t šps*

« c'est A qui a fait ces représentations alors qu'il revenait pour aller chercher de l'albâtre » (*Hatmoub* 25,19–20)

505 : *wm nkt pw n wš.t n.t ks hr iy.t r dmı̇ r šm*

« cela signifie qu'une esquille de l'os est en train de venir se coller sur le tampon » (*P. Smith* 8,15–16)

⁴⁰ Cf. Edell (*AAĜ* § 688 et 691), qui relève que qu'on trouve, à côté de *m hdy.t / m hnty.t*, des exemples sans la terminaison *-t*.

506 : *n mr.f grt wnn hn^c.k hr sk3 hr pr.t hr h3.t*

« car il ne souhaite pas être avec toi à labourer, à sortir et à descendre » (P. *Héqanachte* II, R° 36)

Dans le dernier exemple cité, on notera la similarité de traitement entre les verbes transitifs d'activité, comme *sk3* « labourer, cultiver » et les verbes de mouvement. Il n'est pas impossible, malgré la répétition de la préposition *hr*, que *pr.t* et *h3.t* soient ici considérés comme une paire lexicale désignant une activité (cf. *supra*, p. 276), ce qui expliquerait le sens de la phrase au progressif.

À la même époque, la construction Sujet + *m* + infinitif se grammaticalise à son tour. L'inaccompli progressif est alors rendu par *hr* + infinitif, y compris avec les verbes de mouvement. La construction Sujet + *m* + infinitif va dès lors prendre en charge une phase particulière dans le déroulement du procès, à savoir la phase préliminaire : [[< >. D'un point de vue typologique, l'égyptien rejoint en l'espèce de nombreuses langues dans lesquelles l'expression formelle du progressif et du futur immédiat n'est pas toujours distincte. Par la force des choses, seule la valeur mellique peut s'appliquer avec les verbes ponctuels ; avec les verbes duratifs, on peut légitimement hésiter entre l'interprétation mellique ou progressive, ou plutôt, dans ce dernier cas, inchoative. Dans le premier exemple, le mellique s'impose ; il est clair que la phylé en place est sur le point de quitter son poste et que la phylé suivante est sur le point d'y monter :

507 : (rapport de la 4^e phylé du clergé du temple) *nty m smn.t m 3bd (. . .)*

« qui s'apprête à descendre de charge dans le mois . . . »
(nous avons trouvé lors de l'inspection toutes les possessions du temple et tous les biens du temple en très bon état pour la 1^{re} phylé du clergé du temple) *nty m 'h^c m 3bd*

« qui s'apprête à prendre son service dans le mois » (P. *Berlin* 10003 = Vernus 1990, ex. 287)

508 : *mk sw m mnmn.t r m3dw*

« il est sur le point de s'ébranler pour Médamoud » (P. *Boulaq* 18, XX, 15 = Vernus 1990, ex. 289)

L'incertitude est particulièrement grande avec un verbe comme *iwi* « venir », un accomplissement à télélicité immédiate, dont le moment

final présente une telle saillance cognitive qu'il est parfois fort proche d'un achèvement. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, on peut comprendre que le messager est déjà parti et qu'il est sur le point d'arriver à Tourah, ou bien qu'il n'est pas encore parti et qu'il est tout près de partir. La même incertitude subsiste pour le second exemple⁴¹ :

- 509 : *sk ỉry-mḏ.t m ỉw.t r r3-3w*
 « le courrier est sur le point de venir à Tourah » (P. *Caire* JE 49623, 4–7 = Vernus 1990, ex. 286)
- 510 : *ỉw nb ʕw,s m ỉw.t r ʕnh-s-n-wsr.t m3^c-hrw*
 « le maître, V,S,F, est sur le point de venir à Ankh-Senouseret, j.v. » (P. *Kahun*, pl. 33, 33–34 = Vernus 1990, ex. 288)

Les seuls verbes qui expriment le progressif, et uniquement cela, à cette époque sont *hḏi* et *hnḏi*, qui forment alors des unités lexicalisées.

Lors de la seconde phase du moyen égyptien, la construction Sujet + *hr* + infinitif envahit progressivement le domaine de l'inaccompli général, ce qui aboutit à une neutralisation de l'opposition progressif *vs.* non progressif (cf. *supra*, p. 280). Par contrecoup, la construction *m* + infinitif va à son tour évoluer pour finalement exprimer le progressif. C'est la situation bien connue du néo-égyptien. La phase intermédiaire, représentée par le moyen égyptien II, est également attestée. Dans les exemples ci-dessous, on trouve à la fois la construction *hr* + infinitif et *m* + infinitif pour rendre le progressif :

- 511 : *ỉr gm.k hnw n ỉkd nds m^c s hr ỉy.t hr mrỉ.t*
 « si tu trouves un pot de potier dans la main d'un homme qui vient sur la rive » (Vernus, *RdE* 33, 1981, 119, l. 7)
- 512 : *gm.n.ỉ hḃw pw ỉw.f m ỉy.t*
 « et je découvris que c'était un serpent qui venait » (*Naufragé*, 61–62)

⁴¹ Il faut retirer du dossier le passage de *Kagemni* (II,3–4) : *rdỉn ḃty n̄s.t(w) n̄y.f hrd.w m-ht ʕk.f s̄hr rm̄t b̄i.t.sn m ỉy.t hr.f*. Comme le fait remarquer Vernus (1990 : ex. 284), il faut comprendre *m ỉy.t* comme une préposition suivie d'un participe, ce qui donne (litt.) « leur comportement étant quelque chose qui est venu en lui », c'est-à-dire « s'étant pénétré de leur comportement », ce qui offre un sens meilleur qu'une interprétation inchoative ou progressive.

Les verbes ponctuels, à savoir pour les verbes de mouvement, les achèvements sans pré-phase, prennent au progressif un sens mellique, comme attendu. Dans le premier exemple, l'absence de pré-phase au procès conduit à interpréter l'énoncé comme un futur immédiat :

513 : *mt w' m h3.t r km.t r in.t 'kw im n hrd.w.i*
 « vois, je vais descendre en Égypte pour en ramener des vivres pour mes enfants » (*Oasien*, R 2-6)

514 : *p3 w n nfr<wsj> m h3(.t)*
 « le district de Néferousy est sur le point de tomber »
 (T. *Carnarvon* I, R° 15-16)

Dans le célèbre exemple de l'*Oasien*, l'alternance dans les manuscrits entre la construction *m* + infinitif et *hr* + infinitif est révélatrice de l'actionnalité de *pr*, un achèvement :

515 : *gm.n.f sw m pr.t m sb3.f*
gm.n.f sw hr pr.t m sb3 n pr.f
 « il le rencontra sur le point de franchir son portail » (*Oasien*, R 12, 6-7)
 « il le rencontra en train de franchir la porte de chez lui »
 (*Oasien*, B1, 65-66)

Reste le cas de *šm*, qui comme on le sait, n'est pas attesté à la construction *m* + infinitif. La raison est imputable à l'Aktionsart toute particulière de ce verbe : télique, ponctuel, dénué de pré-phase, mais doté d'une post-phase dynamique (<+>~~~~), ce qui le met à part de la majorité des verbes de mouvement ponctuels, comme *'k* « entrer » ou *pr* « sortir », qui ont une post-phase stative, et qui acceptent la construction *m* + infinitif. En fait, *šm* est plus proche des verbes d'activité (c'est se mettre en marche, et puis marcher), dont il ne se distingue que par le fait que, cognitivement, la situation de départ possède une telle saillance qu'elle concentre sur elle la totalité du procès. C'est le parfait ancien qui, en dehors des cas de recatégorisation, exprime l'activité résultant de la mise en route du sujet (cf. *supra*, p. 231). La construction *m* + infinitif n'est donc pas requise pour exprimer le progressif. Elle ne l'est pas davantage pour exprimer l'imminence du procès ; cette fonction est reprise en l'occurrence par le subjonctif.

Il faut faire sortir l'expression *wšr* + inf. des moyens d'expression du melli que (Quack 1993). Signifiant étymologiquement que le sujet est éloigné d'une activité, cette tournure désigne par euphémisme l'activité en cours. Dans l'exemple suivant, il n'y a évidemment aucun sens à dire que les narines se bouchent quand Pharaon est sur le point d'être en fureur ; c'est bien évidemment une des conséquences de la fureur de Pharaon :

516 : *dbb fnd.w wšr r nšm'*
 « quand il se déchaîne, les narines se bouchent » (*Ens. loyale*, 3,5 = Quack 1993 : ex. 10)

En résumé, les emplois de la construction grammaticalisée SN + *m* + infinitif ont été rassemblés dans un tableau, dans lequel sont également repris les usages des constructions SN + *sdm.f* et SN + *hr* + infinitif par souci de contraste, considérées ici uniquement dans leurs rapports avec l'inaccompli progressif. Le tableau ne tient pas compte des deux tournures lexicalisées *m hdi.t* et *m hnti.t*, attestées comme telles dès les *Textes des Pyramides*. On notera qu'il n'y a pas d'exemple assuré d'inchoatif. À partir du moyen égyptien II, quand la construction SN + *hr* + infinitif déborde de la sphère du progressif *stricto sensu*, la construction SN + *m* + infinitif conserve son sens melli que, mais peut également exprimer le progressif. C'est alors l'actionnalité, plus précisément le caractère \pm duratif qui rend compte des emplois melli que ou progressif : les procès ponctuels sont incapables d'exprimer le progressif à proprement parler.

| | SN + <i>m</i> + inf. | SN + <i>hr</i> + inf. | SN + <i>sdm.f</i> |
|------------------------|---|-----------------------|-------------------|
| A. Ég. I | --- | --- | \pm progressif |
| A. Ég. II - PPI | ? | + progressif | - progressif |
| M. Ég. I | + melli que | + progressif | - progressif |
| M. Ég. II | + melli que [- dur]
+ progressif [+ dur] | \pm progressif | - progressif |
| N. Ég. | + melli que [- dur]
+ progressif [+ dur] | \pm progressif | _____ |

Fig. 96. La construction SN + *m* + infinitif

d) *Aperçu diachronique* En ancien égyptien, la forme de l'aoriste *sdm.f* peut rendre le progressif dans la configuration (auxiliaire d'énonciation) + Sujet + *sdm.f*. À partir de la v^e dyn., puis régulièrement à la PPI, le progressif est rendu par la construction pseudo-verbale Sujet + *hr* + infinitif⁴². En moyen égyptien, il existe une opposition régulière, grammaticalisée, entre la forme de l'inaccompli général et celle de l'inaccompli progressif. En néo-égyptien, le présent I *twi hr sdm*, héritier de la construction Sujet + *hr* + infinitif, est capable d'exprimer toutes les nuances de l'inaccompli. Toutefois, le néo-égyptien dispose d'une construction particulière pour marquer le progressif : il s'agit morphologiquement d'un présent I dont le prédicat est un verbe de posture conjugué au parfait ancien auquel se rattache le lexème verbal à l'infinitif précédé de *hr* : *twi 'h'.kwi hr sdm* (cf. *supra*, p. 280)⁴³.

Il faut tout de suite attirer l'attention sur le fait que la situation des trois états de langue retenus ici n'est pas comparable. En effet, il n'y a qu'en moyen égyptien que l'inaccompli progressif fait partie d'une opposition aspectuelle régulière pleinement grammaticalisée. En ancien égyptien et en néo-égyptien, il existe des constructions spécialisées dans l'expression du progressif, mais leur usage n'est jamais grammaticalement requis, du moins au positif. Rappelons, en effet, que le Présent I néo-égyptien connaît deux schèmes négatifs : *bw ir.f sdm* (– progressif) vs. *bn sw hr sdm* (+ progressif).

D'un point de vue typologique, on notera que l'égyptien se conforme à une tendance largement répandue parmi les langues dans la formation du progressif, à savoir épouser le moule de la prédication locative de situation⁴⁴. Cela s'effectue de deux manières : en ancien égyptien,

⁴² Comme l'a rappelé Vernus (1990 : 164), il faut soigneusement distinguer les cas où *hr* fonctionne comme préposition dans un syntagme circonstanciel, et garde dès lors sa valeur lexicale, de ceux où il apparaît dans la construction grammaticalisée du progressif.

⁴³ Cf. Kruchten 1984. Il faut peut-être rapprocher une construction du moyen égyptien avec des effets similaires composée de *wm* au parfait ancien + *hr* + infinitif : P. Ebers, 110,5 : « si tu le trouves » . . . *wm.ti hr šm.t iw.t* « en train d'aller et venir ».

⁴⁴ C'est la situation en vieil anglais, où le progressif correspond à une expression locative (Comrie 1976 : 99). C'est notamment le cas des langues celtiques (Bybee & Dahl 1989 : 78, Macaulay 1992 : 46, 217–20, 279–81, 408) : en irlandais et en écossais, le progressif se forme au moyen d'une construction comprenant un auxiliaire « être », porteur des marques temporelles et modales, suivi d'un verbe précédé de la préposition *ag* « à » ; même phénomène en gallois avec la préposition *yn* « dans ». En breton, en revanche, le verbe *bezan* « être » se met à la forme situative

la forme verbale de base, l'aoriste *sḏm.f*, est intégrée dans le schème de la construction à prédicat adverbial, qui est, dans sa composition canonique, *iw* + sujet thématique + *sḏm.f*⁴⁵ ; en moyen égyptien, il s'agit bien d'une prédication adverbiale, dont le prédicat est constitué d'une préposition locative *hr* « sur » suivie d'un infinitif.

La construction néo-égyptienne *twi ḥ^c.kwi / ḥms.kwi / sdr.kwi* + *hr* + infinitif mérite également une remarque d'un point de vue typologique. Selon B. Heine, U. Claudi & F. Hünemeyer (1991), une centaine de langues africaines forment leur progressif avec une construction locative dont l'auxiliaire est très souvent un verbe de posture (cf. Bybee & Dahl 1989 : 78). Ceci n'est pas sans rappeler l'usage d'*estar* face à *ser* en espagnol pour exprimer une situation contingente. Avec le temps, le sens premier des verbes de posture tend à s'estomper au point qu'ils peuvent alors être utilisés indifféremment. Cette évolution est un indice sûr de plus grande intégration grammaticale. Pour ce qui est du néo-égyptien, il ne semble pas que la grammaticalisation ait jamais été complètement achevée⁴⁶. D'une part, le sens originel des verbes de posture paraît avoir toujours été transparent dans l'usage de la construction progressive⁴⁷ :

517 : *iw.i sḏm m-dī.w iw.w ḥ^c tttt hr w^c ḥd*
 « je l'ai appris d'eux alors qu'ils étaient en train de se disputer à propos d'une (somme) d'argent » (KRI VI, 821,13-14)

et est suivi du participe présent à préfixe *o-*. De même en finnois, le progressif se construit avec l'inessif de l'infinitif (Heinämäkki 1995 : 151). Remarquable à cet égard est la formation du progressif en créole à l'aide de l'auxiliaire « *stay* », procédé que l'on retrouve en néo-égyptien et dans de nombreuses langues africaines (Givón 1982 : 124). D'une manière générale, les langues africaines montrent une prédilection pour les constructions locatives (Bybee – Perkins & Pagliuca 1994 : 129-31). Voir encore l'exposé de Cohen (1989 : 125-27), qui relève des formations de ce type en yoruba, néo-syriaque, arménien classique, éthiopien tigrina et songhay. Le fait que le progressif égyptien soit formé à l'aide d'une construction périphrastique rejoint encore une tendance générale (Bybee & Dahl 1989 : 77). Pour l'égyptien, voir encore les considérations de Callender (1986 : 10).

⁴⁵ Cela n'implique pas nécessairement que l'inaccompli *sḏm.f* soit morphologiquement une forme adverbiale, ainsi que le voudrait la théorie polotskyenne (Polotsky 1976 : § 3 ; dans son expression la plus radicale, voir Junge 1978). Sur ce débat, voir notamment Collier 1990, 1991, 1992, Vernus 1997a.

⁴⁶ Un exemple comme KRI V, 476,5-6 : (date) *iw.<i> hr ḥ^c m-b3h imn-ḥtp^c w,s hr dd n.f* montre le degré de liberté dont jouissent encore les éléments de la construction.

⁴⁷ Contrairement à l'opinion émise par Kruchten (1984). Toutefois, on discerne peut-être une tendance à traiter *ḥ^c* comme l'auxiliaire par défaut.

- 518 : (l'Ennéade s'est installée (*hmsi*) sur la montagne)
twtn dy hms.t̄ hr irt ih m-r^c
 « qu'êtes-vous encore présentement occupés à faire ? » (*LES* 47,9)
- 519 : *iw.s gm hr iw.f sdr hr rm̄ hr b h3s.t*
 « et elle découvrit Horus, prostré, en train de pleurer dans le désert » (*LES* 50,16–51,1)

D'autre part, le fait que la construction ne soit plus attestée après la xxi^e dyn. peut être pris comme un indice supplémentaire de non-intégration complète dans le système grammatical de l'égyptien.

En néo-égyptien, le progressif peut encore être souligné par l'adverbe *dy* (litt. « ici »), plus rarement ʕ :

- 520 : *iw.n dy hr irt nw [hr pwy.t] °*
 « alors que nous passons présentement le temps à sauter »
 (*LES* 4,6–7)
- 521 : *twi dy hr dd n X*
 « je dis présentement à X » (*KRI* I, 239,15)
- 522 : *twk ʕ hr irt ih m-r^c*
 « qu'es-tu encore en train de faire ? » (*KRI* III, 499,16)

L'adverbe *dy* peut se combiner avec les tournures impliquant les verbes de posture (cf. déjà *supra*, ex. 518) :

- 523 : . . . *iw X hr irt hrw 2, iw.f dy hms hr b3k p3 hū^c*
 « et X passa deux jours, occupé à fabriquer le lit » (*KRI* IV, 157,11)

e) *Le progressif au négatif* Le progressif connaît une tournure négative : *nn sw hr sdm* en moyen égyptien, relativement peu attestée, et *bn sw hr sdm* en néo-égyptien⁴⁸. Comme on le sait, pour une construction positive p, la construction négative correspondante se ramène rarement à ¬p. Très souvent, la négation déclenche une série de

⁴⁸ Pour le néo-égyptien, voir Erman (*MAG*, § 763), Hintze (1950–1952 : 249–50), Groll (1970 : 99–101), Frandsen (1974 : 55–58), Korostovtzev (1975 : 349), Satzinger (1976 : 181–83), Černý & S. Groll (1984 : 304–7), Winand (1992 : § 628–30), Neveu (1995 : 75–77). Voir encore Davis (1973 : 59–73, avec les précautions d'usage : cf. Eyre 1975).

phénomènes connexes qui touchent tout à la fois au temps, à l'aspect et au mode (Croft 1991, Loprieno 1991).

Dans une proposition autonome à actionnalité durative, la construction *bn sw hr sdm* nie qu'un procès soit en cours au moment d'énonciation :

- 524 : *hr ptr twi iw.k(wi)*,
 → *hr ptr bn st hr ir.t hr.t.i gr ink*
 « mais, voilà ! je suis vieille maintenant. Et voilà, ils ne s'occupent pas de mes affaire à moi » (KRI VI, 237,16–238,1)
- 525 : *in bn tek m n'i irm n3 hbs.w*
 « n'es-tu pas en route avec les vêtements ? » (LRL 46,10)
- 526 : *y3 twi hr b3k r-ikr zp 2*
 → *bn twi hr ni m kf3w zp 2*
 « en vérité, je travaille d'arrache-pied, je ne fais absolument pas montre de négligence » (KRI V, 560,7)⁴⁹

Cela posé, le progressif nié génère une série d'effets de sens qui peuvent tenir tout à la fois à l'actionnalité des procès et aux instructions sémantiques propres du progressif. On a vu plus haut que le progressif mobilisait les notions de durativité, de dynamicité et de contrôle du procès par le sujet. La négation du progressif se teinte très souvent d'une modalité subjective (« il n'est pas question de »), de nature déontique. Les exemples n'en sont pas rares, particulièrement avec des propositions d'achèvement, c'est-à-dire non duratives, ce qui pourrait apparaître comme un paradoxe. En réalité, ce sont ici les valeurs conatives et melliques, typiques au positif avec ce type d'actionnalité (cf. *supra*, p. 294), qui expliquent les effets de sens constatés dans les propositions niées :

- 527 : *bn twi hr d.t 'h'.sn*
 « pas de danger que je les laisse s'arrêter » (LEM 55,16–56,1)
- 528 : *p3-wn bn st d.t iw.t n.i B kd.t m hrw m grh*
 « car ils ne prétendent pas laisser venir à moi le sommeil de jour comme de nuit » (LES 87,12–13)

⁴⁹ Sur le sens de l'expression *m kf3w*, cf. *Wb.* V,120, Wentz (1961 : 253, B, 6–7) ; il faut sans doute la rapprocher de l'expression *m kf3.t* « en fait, en réalité » (Hannig 1995, *s.v.* *kf3.t*).

- 529 : *hr ptr bn twt hr d̄.t ndm h̄ty.î*
 « car, enfin, tu ne laisses jamais mon cœur s'apaiser »
 (P. *Leyde* I 371, R° 13)
- 530 : *hr twtw m-s̄.s m-r-ç, bn twtw hr h̄ç̄.s*
 « car on est constamment derrière elle, on ne va pas la lâcher » (KRI II, 381,10)
- 531 : *bn [twtn] hr d̄.t in.tw.w h̄sf{. f} n.î ʔy.î s̄ç.t*
 « vous n'avez jamais daigné m'envoyer une réponse à ma lettre » (KRI II, 911,5)
- 532 : *y[ʔ ih] p̄ʔy.n dd n.tn imy in.tw k̄dr r p̄ʔ r-ç-b̄k n pr-ç*
 → *bn twtn hr d̄.t in.tw ibd 7 n hrw*
 « qu'est-ce que cela signifie que nous vous disions de faire apporter du plâtre pour le travail en cours de Pharaon, et vous ne faites rien amener durant 7 mois entiers ? » (KRI III, 45,3)
- 533 : *bn st hr d̄.t m nkt iw.k hr d̄.t in.tw.f n.î*
 « ils ne donnent rien, alors que tu me la (*sc.* l'offrande) fais apporter » (KRI III, 557,13)⁵⁰
- 534 : *yʔ twn mwt m-r-ç, bn twn çnh̄ iw̄n̄*
 → *bn twtw hr d̄.t n.n m ʔh̄.t nb ʔp 2 ʔp 2*
 « en vérité nous sommes morts tout aussi bien, nous ne sommes plus du tout des êtres vivants, et on n'envisage pas de nous donner quoi que ce soit » (KRI V, 560,13)⁵¹
- 535 : *ir p̄ʔ nkt nty bn pr-ç, çw,s, d̄.t st n.î*
 « quant au bien que Pharaon, V,S,F, ne se soucie pas de me donner » (KRI V, 593,7-8)

Cf. P. *Turin* 1900, V° 1,6 (= KRI VI, 622,16), dont le contexte est malheureusement en lacune ; O. Edgerton 1,2-3 (= Cerný, NB 107,69) : *hr inn bn tw.k hr d̄.t.w, imj in.tw n.î ʔy.î [ç̄ʔ.t] . . .* « et si tu ne peux/veux pas les donner, fais-moi ramener mon ânesse ».

⁵⁰ On notera dans ce dernier exemple l'expression oblique de l'objet (cf. *supra*, p. 138).

⁵¹ Dans cet exemple, on notera à nouveau l'expression oblique de l'objet, qui n'est pas sans rappeler ce qu'on trouve dans d'autres langues, notamment en russe, où le génitif est de rigueur dans les tournures négatives (cf. O. *DeM* 127).

- 536 : *hr ir iw bn sw hr d.t.f n.k, iw.k hr in n.i p3y.f hnk*
 « et s'il ne veut pas te le donner, tu m'apporteras son manteau » (KRI V, 563,4)
- 537 : *r-dd bn B is.t <n> p3 hr hr s[m r] b3k m p3 hr pr-5*
 « l'équipe de la Tombe ne veut pas aller travailler dans la Tombe de Pharaon » (KRI VI, 642,3)
- 538 : *ir n3 rnp.wt ir.n X hr wnm [n3 3h.t] hn^c sn.w.f*
[iw bn] Y hr sk3.w
 « quant aux années que X a passées à profiter des champs avec ses frères et sœurs sans que Y daigne les cultiver » (KRI II, 805,16–806,2)
- 539 : *p3-wn bn twi hr md.t m swn.t*
 « parce que je ne vais pas me mettre à discuter du prix » (KRI VII, 192,15–16)
 Cf. KRI V, 583,16 (*nm*, avec objet oblique interne).
- 540 : *mtw n3y.k iw f ir (m) ssf*
 → *iw bn p3y.k b3 pr*
 « et tes chairs sont consumées sans que ton ba veuille jamais sortir » (Urk. VI, 77,18)⁵²
- 541 : *bn w^c hr f3i tp.f m B pd.t 9*
 « aucun ne peut relever la tête dans le pays des neuf arcs » (CGC 34025, 26)
- 542 : *bn twi nm*
 « je ne me montre pas négligent » (LRL 34,11)

On comparera l'exemple précédent avec le suivant, où le propos est envisagé sans emphase particulière. L'opposition entre les deux formulations est, à nouveau, de nature modale. En effet, dans le second exemple, le locuteur ne fait aucunement référence à une activité en cours, ce qui aurait amené naturellement le progressif⁵³ :

⁵² Cf. Vernus (1990b : ex. 47), qui hésite sur la manière d'interpréter le passage entre un parfait ancien, ou un infinitif précédé de *hr* ou *m*. Au vu des exemples produits ici, il me semble qu'on peut raisonnablement songer à la construction *hr* + infinitif.

⁵³ Le contexte complet est : (j'ai pris connaissance de ta lettre) *r-dd iry.i r^rr wp.t nb shn nb n p3y.i nb nty r-iwd.i, bn twi nm in.k* « j'ai accompli toutes les missions et toutes les tâches de mon maître qui m'incombent, je ne fais montre d'aucune négligence ».

543 : *hr bw ir.î nni m iḅ n.f mw*

« et je ne néglige pas de lui prendre de l'eau » (*LRL* 30,9)

La valeur modale du progressif nié n'est pas limitée aux propos immédiats. On la retrouve dans des propos à valeur généralisante, comme dans le premier exemple ci-dessous, mais aussi dans les *Miscellanées* (cf. encore *infra*, ex. 555) :

544 : *ir wn ḥk.t, bn tw.k hr wḥḅ.î*

« mais quand il y a de la bière, tu te gardes de me faire chercher » (*KRI* III, 534,11)

545 : *bn sw šsp ḥḅ n ḥḅ, bn sw hr ḏd n inī mtrw.t*

« pas question qu'il accepte de backsish de celui qui a tort, pas question qu'il parle à celui qui amène des témoins » (*LEM* 2,12–14)⁵⁴

Cet exemple contraste avec l'extrait suivant, dans lequel le rédacteur a opté pour la négation de l'habituel :

546 : *ḥḅ m bḅw.f wḥ, bw šsp ntr wdn.f*

bw ptr.f mw n nw.t

« le Khatti est en son unique pouvoir, dieu n'accepte pas son offrande, il ne peut voir l'eau du ciel » (*LEM* 13,2–3)

L'exemple suivant, tiré d'une lettre, illustre bien l'usage subtil que l'égyptien peut faire des options que lui offre le système aspectuel. Le rédacteur de la lettre reproche à son correspondant son manque d'intérêt actuel et utilise pour ce faire le progressif ; et il fait ensuite remarquer que, d'une manière générale, les gens de passage ne lui apportent jamais de nouvelles, recourant alors à l'inaccompli habituel :

⁵⁴ Le même texte se trouve dans P. *Anastasi* II, 6,5–6 (= *LEM* 16,4–5), avec une variante : *bn sw hr ḏd inī mtr.wt*. Dans la traduction retenue, j'ai conservé la préposition et j'ai donc traité *inī* comme un participe substantivé (l'absence d'article défini n'est pas inhabituelle dans ce type de texte). Si l'on opte pour la version du P. *Anastasi* II, il faut alors faire de *inī mtr.wt* un discours rapporté : « il ne dit pas : 'Amène des témoins !' ». C'est la solution adoptée par Neveu (1995 : 76, ex. 28) ; quant à Junge (1995 : 129), il préfère respecter les deux versions.

547 : *ih h3b.k n.i hr ʿ.k snb.k m-dr.t rmt nb nty hr iy dy m-d3.k*
p3-wn ib.i r sdm ʿ.k m-mn.t
 → *bn twk hr h3b n.i nfr m-r-pw bin*
 → *hr bw ir rmt m n3 nty twk h3b.w hr sm3 hr.i dd.f n.i ʿ.k*
 « veux-tu bien m'écrire sur ta situation, ta santé par l'entremise de toute personne qui vient ici de ta part, parce que j'ai envie d'entendre de tes nouvelles chaque jour, (mais) tu ne daignes m'écrire ni en bien ni en mal, et personne parmi ceux que tu envoies ne passe chez moi me parler de ta situation » (*LEM* 67,13–16)

Enfin, dans l'extrait suivant, la version du P. *Anastasi* II a opté pour la négation du progressif, alors que celle du P. *Sallier* I a préféré la négation de l'habituel, ce qui montre, si besoin en était encore, qu'une même réalité peut se décrire de différents points de vue :

548a : *bn sw hr stn r prt r smw*
 « il ne distingue jamais entre l'hiver et l'été » (*LEM* 17,2 = Neveu 1995 : 76, ex. 30)
 b : *bw ir.f stn r prt <r> smw*
 « il ne distingue pas entre l'hiver et l'été » (*LEM* 85,1–2)

On notera encore que le même texte offre un exemple, fort rare, de progressif au positif pour décrire une activité habituelle. On pourrait être enclin à expliquer la présence du progressif par le choix stylistique du rédacteur, qui voudrait de la sorte présenter une activité de manière vivante, comme si elle se réalisait sous les yeux du lecteur⁵⁵. Il me semble que le progressif sert plutôt ici à renforcer la modalité assertive, ce qui est une implication logique de la nuance constatée au négatif dans ce type de textes :

549 : *p3 rth.ty ʿhʿ hr knf, hr h3ʿ ʿkw r B h.t*
 « le boulanger est vraiment occupé à cuire et retirer les pains du four » (*LEM* 17,6 = Kruchten 1982 : 51)

⁵⁵ C'est sans doute le cas de l'extrait suivant : *n3 nhsy.w m shsh r-h3.t.k* « les Nubiens sont en train de courir devant toi » (*LEM* 37,13). Satzinger (1976 : 138) comprend la phrase comme un procès habituel (*mehrmalige Handlung*), passant ainsi à côté de la spécificité du passage, et obscurcissant la nuance qui sépare, pour les verbes de mouvement, les deux constructions *hr* + infinitif et *m* + infinitif.

Dans certains cas, l'emploi du progressif semble se justifier par des considérations d'actionnalité. Le passage ci-dessous offre un exemple intéressant de variation entre le progressif et l'habituel, dans deux phrases qui apparaissent un peu comme des synonymes. À première vue, rien ne semble justifier cette opposition. Comme il s'agit de décrire une activité habituelle de la divinité, on attend la construction *bw ṛ.f sdm* dans les deux cas. L'explication du changement de construction doit sans doute être recherchée dans l'Aktionsart respective des deux verbes. La présence du progressif dans la première partie est à mettre en relation avec l'agentivité faible du sujet de *nw*, qui prend ici le sens de « regarder avec intérêt, avec intensité, se préoccuper de ». Il n'en va évidemment pas de même avec *d^cr* « scruter », où le contrôle du sujet sur le procès est très fort :

- 550 : *bn sw nw n ḫw nh3, bw d^cr.f p3 h3n*
 « il ne scrute pas les vents dangereux, il ne sonde pas les vagues » (*LEM* 36,12)

L'emploi du progressif négatif avec *nw* n'est pas rare en néo-égyptien. Dans les traductions proposées ci-dessous, l'intentionnalité du sujet peut être rendue de différentes manières :

- 551 : *ḫr ḫ3 n zp r p3y ṛw.ṛ m3^c.<kw>ṛ f r^c nb,*
 → *ḫr-ṛw bn sw nw r dd.<t> nb ḫ psd.t*
 « cela fait maintenant un millier de fois que je suis justifié contre lui chaque jour, et cela sans qu'il prête la moindre attention à tout ce que dit l'Ennéade » (*LES* 55,15–16)

- 552 : *bn twn ḫr nw r.w*
 « nous ne leur jetons même pas un regard » (*KRI* IV, 87,9)

- 553 : *bn sw ḫr nw r š^cr*
 « il n'a pas la moindre considération pour les pressions » (*LEM* 2,14)

La nuance impliquée par le progressif avec un verbe dont le sujet est peu agentif est encore perceptible dans l'exemple suivant, où le verbe *sdm* « entendre » prend le sens de « prêter attention, écouter » :

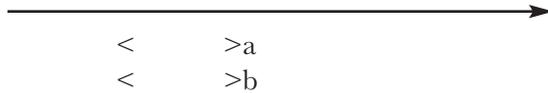
- 554 : *ḫr bn tw.k sdm*
 « car tu ne veux pas écouter » (*LEM* 101,11)

C'est encore la même explication qu'il faut évoquer dans l'exemple suivant, où le verbe *ptr* « voir » prend au progressif le sens de « faire attention à, considérer ». On notera la présence d'un TEM-F, *m-mn.t* « chaque jour », ce qui montre que le progressif se justifie ici davantage par l'actionnalité :

555 : *bn twtw ptr pʒ i.îr nb im.f m-mn.t*
 « tous les jours, on ne prête aucune attention à tout ce qui s'y fait » (*LEM* 123,14 = Satzinger 1976 : 181)

On comparera, toujours dans les *Miscellanées*, avec l'exemple donné plus haut (cf. *supra*, p. 317, ex. 546), où *ptr* est conjugué à la forme *bw ir.f sdm*, avec le sens habituel de « voir ».

Quand le progressif nié est employé dans une proposition dépendante introduite par *îw*, le sens est fonction de l'actionnalité du procès. Le progressif circonstanciel implique normalement une coextension entre le moment de référence de la principale et le moment de référence de la circonstancielle. Si ce dernier est duratif, il n'y a pas de conflit entre les deux instructions :



C'est le cas, notamment, dans cet exemple célèbre du *Naufragé* :

556 : *îw mdw.k n.i*
nn wî hr sdm st
 « tu me parles sans que j'écoute vraiment » (*Naufragé*, 74–75)⁵⁶

557 : *îw.i hr ir.t pʒy hmn 8 ibd <n> hrw*
 → *îw bn twî hr wnm hr swr m shr n rmt*
 « et j'ai passé cette quantité de 8 mois pleins, sans manger ni boire comme un homme » (P. *Leyde* I 371, V° 30–31)

⁵⁶ Le passage suivant, tiré des *Deux Frères* (*LES* 16,10) : *îw nn sdm.k r3.i hr md.t*, me paraît être une bonne illustration des connotations modales de la construction.

- 558 : *r-nty : twn hr b3k m p3 r-^c-b3k i.s3n n.n 3ty*
 → *iw bn twn hr nuⁱ m nn nb*
 « nous en sommes en train de travailler au travail que nous
 a confié le vizir, sans nous laisser aller à la moindre négligence » (KRI V, 583,15–16)

En revanche, si le moment de référence de la circonstancielle est ponctuel, ce qui est le cas avec les propositions d'achèvement, l'effet de sens est légèrement différent de ce qu'on attend. Le locuteur parcourt mentalement l'espace de temps considéré pour constater qu'à aucun moment l'action ne s'est produite. En français, une technique de traduction, dont il ne faut pas abuser, est d'introduire l'adverbe « jamais » ; il s'agit donc d'une dénégation particulière forte, stylistiquement marquée. Le P. *Leyde* I 371, une lettre au mort, en fait en usage abondant, ce qui me paraît être un indice assez clair, parmi d'autres, de l'extrême excitation du rédacteur de cette longue récrimination :

- 559 : *iw.i hr ir.t m 3w.t nb 3 n pr-3 ^cw,s*
 → *iw bn twi hr h3^c.t*
 « étant engagé dans toutes sortes de missions importantes de Pharaon, V,S,F, sans jamais songer à t'abandonner » (P. *Leyde* I 371, R° 10–11)
- 560 : *hr ptr 3y.i 3 mp.t r n3 iw.i hms.kwi*
 → *iw bn twi hr 3k r pr*
 « car, enfin, j'ai passé trois ans jusqu'ici sans bouger, sans jamais entrer dans une autre maison » (P. *Leyde* I 371, V° 35–36)
- 561 : *iw.s hr hpr hr s3w p3y.s hy r-ikr zp 2*
 → *iw bn sy hr d.t pr.f r-bnr w^c.w*
 « et elle se mit à surveiller son mari très très fort sans lui permettre de jamais sortir seul » (*LES* 6,16)
- 562 : *3w st n.f hry-3n^c X (. . .) hmn n mp.t r 3y*
 → *iw bn st hr d.t 3y.i ps3.t*
 « le chef des greniers, X, les (*sc.* les terrains) a pris pour lui-même (. . .) pendant un certain nombre d'années jusqu'à maintenant, sans qu'ils (me) donnent jamais ma part » (KRI II, 803,16–804,1 = Winand 1998a)

Je terminerai ce paragraphe sur la négation du progressif par un exemple complexe, où l'on trouve un auxiliaire inchoatif (*hpr*) et un auxiliaire modal (*rh*) au progressif négatif, provenant toujours du P. Leyde I 371 :

563 : *iw.i hr hpr <iw> bn twi hr rh pr.t r-bnr m p3y.i shr*
 « je me suis mis à ne plus jamais pouvoir sortir comme à mon habitude » (P. Leyde I 371, R° 22)

2. *Les moyens lexicaux : les circonstants de temps*

Par la force des choses, il n'y a que peu d'exemples d'un progressif avec un TEM, ce qui se comprend sans peine. Un procès au progressif peut être situé à l'intérieur d'un intervalle (TEM-P) ; l'intervalle sélectionné par le moment de référence peut également être lexicalement spécifié (TEM-D). Enfin, la limite gauche de l'intervalle peut être exprimée (TEM-D-g) :

• TEM-P

564 : *iw bty m hd <m> p3y hrw*
 « le vizir est en route vers le nord aujourd'hui » (KRI VI, 345,12)

565 : *n3y.sn ntr.w hr ms m p3y ibd*
 « leurs divinités vont mettre au monde en ce mois » (O. Gurna 633, R° 3-4)

LES 87,12-13 : *p3-wn bn st d.t iw.t n.i t kd m hrw m grh* « car ils ne prétendent pas laisser venir à moi le sommeil de jour comme de nuit ».

• TEM-D

L'exemple ci-dessous est intéressant car le TEM-D (*ibd 7 n hrw*) définit un intervalle durant lequel le procès est explicitement nié pour tous les subintervalles du TEM-D :

566 : *y[3 ih] p3y.n dd n.tn imy in.tw kd r p3 r-c-b3k n pr-c3*
 → *bn twtn hr d.t in.tw ibd 7 n hrw*

« qu'est-ce que cela signifie que nous vous disions de faire apporter du plâtre pour le travail en cours de Pharaon, et vous ne faites jamais rien amener durant 7 mois entiers ? »
(*KRI* III, 45,3)

- TEM-L-g

567 : *ḥr [iṛ ibd 2 n hrw] r n3, iw.i ḥr ḥ3 ḥmḥ p3 nḥt*

« depuis deux mois pleins, je me bats avec le champion »
(*LES* 8,16-9,1)

CHAPITRE 7

LES AUXILIAIRES ASPECTUELS

À côté des moyens grammaticaux, dont il a été question dans les chapitres précédents, les langues possèdent souvent des moyens lexicaux pour rendre l'aspect. Parmi ceux-ci, les auxiliaires verbaux occupent une place de choix. Encore faut-il s'entendre sur l'appellation. On peut prendre auxiliaire dans une acception restrictive ou, au contraire, dans une acception très large. Selon la première option, il ne faudrait retenir que les verbes qui prennent en charge une nuance aspectuelle donnée, en exclusivité en quelque sorte, c'est-à-dire une nuance qui ne peut être rendue par le système d'oppositions grammaticalisé. Selon la seconde acception, on doit faire une place aux verbes dont le rôle est de préciser une nuance aspectuelle déjà présente dans le système aspectuel grammaticalisé.

Dans la pratique, la séparation entre les deux catégories n'est pas facile à faire. Elle l'est d'autant moins dans les langues du passé, où l'épaisseur diachronique peut fausser l'appréciation : un auxiliaire peut être en emploi libre (option b) à un moment donné, puis s'intégrer au système et devenir obligatoire (option a). L'emploi d'un auxiliaire peut aussi être facultatif avec une classe d'actionnalité, mais requis avec une autre. L'égyptien en donne des exemples. Les formes de l'accompli ponctuel donnent un sens inchoatif aux propositions atéliques, mais véhiculent le complétif avec les propositions téliques (cf. *supra*, p. 203). Pour exprimer l'inchoatif avec ces dernières, la seule possibilité est de recourir à un auxiliaire approprié (p.ex. *hpr*). Ce qui ne serait qu'un renforcement optionnel de l'expression avec une classe d'actionnalité devient ainsi obligatoire avec une autre.

On l'aura compris, la seule option défendable ici est d'avoir un large horizon. Les auxiliaires peuvent se classer en fonction de la phase du procès sur laquelle ils portent. On distinguera ainsi

- les auxiliaires de l'inchoatif/initif,
- les auxiliaires du progressif,
- les auxiliaires du complétif/égressif.

A. *Les auxiliaires de l'inchoatif/initif*

Pour signaler que le moment de référence isole le début d'un événement (inchoatif) ou le début d'une situation ou d'un état (initif), l'égyptien dispose de plusieurs auxiliaires plus ou moins intégrés grammaticalement. Le mieux connu, et sans conteste le plus répandu, est *hpr* « se transformer, advenir ».

1. *L'auxiliaire hpr*

Le verbe *hpr* est attesté dès l'A.E. comme semi-auxiliaire pour acter qu'un fait s'est bel et bien produit. On le rencontre notamment dans ce sens pour exprimer le bilan d'une expédition¹. Il garde fondamentalement cette acception jusqu'en copte (ⲱⲟⲡⲉ), état de la langue où il devient un outil grammatical pour introduire des propositions statives dans des constructions dynamiques.

a) *Début d'une situation résultante ou d'un état* Pour exprimer un état (ou une situation) nouvellement acquis, l'égyptien recourt normalement à un auxiliaire aspectuel ; la tournure usuelle est *hpr* « advenir » + adverbe / parfait ancien. Pour exprimer l'entrée dans un nouvel état à l'intérieur d'une chaîne narrative, il suffit de conjuguer *hpr* à une forme dynamique (Winand 1996a : 121–22).

• Début d'un état

568 : *iw.i hpr m ꝑꝑy sꝑr n ꝑꝑw.t m nꝑ mꝑhꝑ.t*
« et je me suis mis sur le mode de voler dans les tombes »
(KRI VI, 486,2)

• Début d'une situation résultante

569 : *iw.k hpr ꝑꝑꝑ.tw m ꝑꝑy.k s.t*
« et tu t'es caché dans ton sanctuaire » (P. *Nevill*, R^o 1–2)
Cf. *LES* 10,14–16 ; KRI V, 476,4 ; P. *Harris* I, 23,1.

¹ Edel (1955 : § 901, 1014), Doret (1986 : 76). Cf. le tour négatif *n hpr.n* + inf. pour exprimer l'impossibilité (Westendorf 1962 : § 320). En néo-égyptien : cf. P. *Mayer* A, V^o 6,7 (= Cassonnet 2000 : ex. 149) ; *RAD* 56,5 ; P. *BM* 10252, 93 (= Vernus 1990b : ex. 55) ; P. *Nevill*, V^o 5 ; *LRL* 56,1–2.

Un effet similaire est obtenu quand *hpr* est suivi du parfait ancien de *hʿ*, *hmsʾ*, *sdr* eux-mêmes suivis d'un parfait ancien (cf. *infra*, p. 329).

570 : *m ʾr hpr hms.ʾ kb*
 « ne va pas te mettre au frais » (P. Pétersbourg 1119, 5–6)
 Cf. *KRI* III, 542,12.

La même tournure sert pour exprimer l'entrée dans une situation avec un prédicat adverbial :

571 : *ʾw.ʾ hr hpr hms.kwʾ m pʾy.f pr*
 « et je m'installai dans sa maison » (*KRI* II, 800,4–5)

D'un point de vue typologique, les situations n'ont que peu d'affinité avec les auxiliaires aspectuels (Verkuyl 1989 : 41, 47) ; le phénomène est toutefois bien attesté, comme le montre l'exemple latin ci-dessous :

572 : (*ratio*) *non tum denique incipit lex esse*
 « (la raison) n'a pas constitué la loi dès le départ » (Cic., *Leg.*, 2, 10)

b) *Début d'une activité* En plus de son utilisation comme marqueur de l'initif, *hpr* a également été employé assez tôt pour exprimer l'inchoatif. Cet effet de sens se produit notamment quand la proposition qui sert de sujet à *hpr* contient un verbe conjugué à une forme de l'inaccompli. La phrase exprime alors le début d'une série de procès relevant de la sphère de l'habituel. En voici un exemple probable :

573 : *ʾw hpr.n didi.ʾ šmʿw n nʾw.t(ʾ) ; ʾw db.n(ʾ) s(j) ʿš.w zp.w (?)*
 « on se mit à donner de l'orge à ma cité ; je l'ai traversée un grand nombre de fois » (St. Cracovie MNK-XI-999, l. 12 = *JEA* 47, 1961, pl. I)

À cet exemple pourrait s'opposer le suivant, où le verbe *rdʾ* n'est plus à une forme de l'inaccompli. Le procès est alors factorisé en raison de l'Aktionsart ponctuelle du verbe :

574 : *hpr.n dī.w gs.wj n wr.w šm'w mhj*
 « on se mit à donner des demi-pains aux grands de Haute et de Basse Égypte » (P. *dram. Ramesseum*, 97)²

En néo-égyptien, *hpr* est lui-même conjugué à une forme dynamique, il est d'ordinaire suivi de *hr* + infinitif (*m*, plus rare, est également attesté). Contrairement aux constructions impliquant les verbes de posture (cf. *infra*, p. 329), l'auxiliaire *hpr* ne connaît pas de restriction d'emploi en fonction de l'actionnalité des procès. Cela posé, la majorité des emplois concernent des propositions atéliques ou des propositions téliques détélicisées. Quand une proposition est ponctuelle (achèvement ou sémelfactif), il y a factorisation du procès, c'est-à-dire que l'auxiliaire aspectuel marque le début d'une série. Il y a toutefois une exception : les achèvements dotés d'une pré-phase ; c'est alors l'intervalle correspondant au début de cette dernière qui est sélectionné. Comme on pouvait le prévoir, le comportement de ce type de procès s'aligne par conséquent sur celui des accomplissements.

Les emplois de *hpr* comme auxiliaire aspectuel en néo-égyptien se laissent donc résumer de la façon suivante, en tenant compte de l'actionnalité des procès :

| Actionnalité des procès | | Effet de sens |
|------------------------------|-------------|----------------------------|
| Activité atélique | [<~[~~~~~> | INCHOATIF |
| Événement télique | [<~[~~~~+> | INCHOATIF |
| Événement télique détélicisé | [<~[~~~~~> | INCHOATIF |
| Achèvement sans pré-phase | [<+>[s----- | INCHOATIF et sérialisation |
| Achèvement avec pré-phase | [~[~~~~<+> | INCHOATIF de la pré-phase |
| Sémelfactif | [<~>[s | INCHOATIF et sérialisation |

Fig. 97. Effets de sens générés par l'emploi de l'auxiliaire *hpr* + (*hr*) + infinitif

Voici maintenant quelques exemples pour chaque catégorie.

- Proposition atélique

Ainsi qu'on l'a vu plus haut (cf. *supra*, p. 203), les formes de l'accompli ponctuel suffisent à générer un sens inchoatif avec ce type de verbes ;

² Exemple similaire à la l. 89. Cf. Reintges (1997 : 369–70).

il est toutefois loisible de préciser la portée du moment de référence par un auxiliaire aspectuel :

- 575 : *iw.s hr hpr hr s3w p3y.s h3y r-ikr zp 2*
 « et elle se mit à veiller très fort sur son mari » (*LES* 6,14–15)
 Cf. *LES* 74,2–3 ; *LES* 22,16–23,1.

Dans l'exemple suivant, la présence d'un TEM-F suffit à recatégoriser la proposition comme un habituel dont l'auxiliaire aspectuel saisit le moment initial :

- 576 : *iw.tw hr hpr h3 m-d3.sn m-mn.t*
 « et On se mit à se quereller avec eux chaque jour » (*LES* 20,12–13)

- Proposition télique

- 577 : *iw.i hpr m iy r-hry, iw.i sdm hrw n3 mt iw.w m-hnw p3y r-hd*
 « et je me mis à venir en bas, quand j'entendis la voix des gens qui étaient à l'intérieur de ce Trésor » (*KRI* VI, 806, 11–13)
 Cf. P. *Leyde* I 371, V° 5–6.

- Proposition télique détélicisée

Dans l'exemple ci-dessous, le fait que l'objet soit à chaque fois indéfini et pluriel engage à interpréter l'énoncé comme marquant le début d'une activité sérielle :

- 578 : *iw.f hpr hr ir.t Ø-rt n mnh*
 « et il se mit à faire des figurines de cire » (*KRI* V, 362,5 = Winand 1996a : ex. 18)

- Achèvement sans pré-phase

- 579 : *iw.f hr hpr hr ph-ntr syh n n3 mt*
 « il s'est mis à interroger le dieu follement pour les gens » (*KRI* V, 362,3)
 Cf. Kruchten (1986a : 329–30). Voir encore *KRI* V, 352,4–5 et le commentaire de Vernus (1993 : 144).

- Achèvement avec pré-phase dynamique

580 : *iw.f hpr mwt n.f m-dr ph.n n'w.t*
 « et il s'est mis à sombrer alors que nous arrivions à la Ville »
 (LRL 46,6–7)

- Sémelfactif

581 : *iw.f hr hpr hr nw r p3y.f sn 3*
 « et il se mit à jeter des regards en direction de son frère
 aîné » (LES 23,13–14)
 Cf. KRI IV, 414,3–4 et KRI V, 364,9–10.

- L'auxiliaire *hpr* suivi d'une forme emphatique

Avec une construction emphatique, on peut hésiter entre deux interprétations³. D'une part – et c'est la possibilité la plus répandue –, *hpr* garde son sens plein ; il sert à exprimer qu'un fait s'est produit. Cette construction, déjà attestée en égyptien de la première phase, est toujours vivace en néo-égyptien (Cassonnet 2000 : 108, ex. 149) et elle survivra en copte (Shisha-Halevy 1989 : 487, f). D'autre part, étant donné que la forme *i.ir.f sdm* semble ressentie en néo-égyptien essentiellement comme une construction énonciativement marquée et non plus comme une forme substantive, on peut s'attendre à ce que la tournure *hpr + i.ir.f sdm* soit utilisée pour noter à la fois l'inchoatif et la rhématisation d'un élément adverbial⁴.

2. Les auxiliaires de posture *h^c*, *hmsi* et *sdr*

a) *Début d'une situation résultante ou d'un état* Pour insister sur l'émergence d'une nouvelle situation, l'égyptien – en fait, surtout le néo-égyptien – recourt volontiers à un auxiliaire aspectuel conjugué au parfait ancien, comme les verbes de posture *h^c* « se mettre debout », *hmsi* « s'asseoir », *sdr* « se coucher » (Kruchten 1984), lesquels se combinent parfois avec *hpr* :

³ Voir Cassonnet (2000 : 105–11). Cf. Satzinger (1976 : 236), Korostovtzev (1972 : 218–9), Erman (NAG : § 569–70).

⁴ P. ex. LEM 73,10–13 et KRI VI, 816,1–3. Cette possibilité ne semble pas retenue par Cassonnet (2000 : 105 et suiv.).

- 582 : *p3-wn twi hms.kwi ib.kwi*
 « parce que j'étais devenu assoiffé » (KRI III, 157,5)
- 583 : *hr hpr.i hms.kwi hkr.kwi*
 « et je me suis retrouvé affamé » (P. BM 10403,3,5,4)
E.g. iw.n hms.wn hkr.wn « alors que nous étions devenus affamés »
 (P. BM 10403, 3,7,2), *iw.f gm.i hms.kwi w.kwi* « et il m'a trouvée
 assise seule » (LES 14,4).

L'égyptien recourt volontiers à une tournure de ce type pour exprimer une situation contingente avec un prédicat adverbial (cf. *supra*, p. 168 et suiv.). Le sens est alors voisin de l'expression française « se retrouver dans telle situation » :

- 584 : *n3 hr.w n šsw n mwkd nty hms m kḫkḫ*
 « les ennemis Shasou de Mouqed qui sont (maintenant) à
 Qehqeh » (KRI VI, 520,4)

Les mêmes auxiliaires conjugués à une forme dynamique font passer les propositions de situation dans la catégorie des propositions d'état en isolant cette fois un intervalle de référence correspondant au début de la situation (inchoatif) :

- 585 : (et ensuite, le 3^e mois de l'inondation, le 29^e jour) *iw.f hr iy.t*,
 → *iw.f hms m b šn.t <n> p3 htm n p3 hr*
 « il vint et s'installa dans le magasin de la redoute de la
 Tombe » (KRI VI, 345,6–7)
- 586 : *hms m p3y imw*
 « installe-toi dans ce bateau ! » (LRL 29,13)

Dans des exemples exceptionnels, le néo-égyptien combine l'auxiliaire *hpr* à une construction dynamique et un auxiliaire de posture à la forme d'état :

- 587 : *iw.i hr hpr hms.k(wi) m p3y.f pr*
 « et je m'installai chez lui » (KRI II, 800,4)

b) *Début d'une activité* En néo-égyptien, les verbes de posture peuvent être conjugués à une forme dynamique, notamment le séquentiel, ou à une forme de parfait, en l'occurrence le parfait ancien. Ils sont alors suivis soit d'un verbe à l'infinitif précédé de la préposition

hr, soit d'un parfait ancien, ce qui donne quatre combinaisons fondamentales reflétant chacune un aspect particulier (Kruchten 1982, 1985)⁵.

| | Constr. dynamique | Constr. stative |
|-------------------------|-------------------|-----------------|
| + <i>hr</i> + infinitif | INCHOATIF | PROGRESSIF |
| + parfait ancien | INITIF | RÉSULTATIF |

Fig. 98. Les combinaisons des auxiliaires aspectuels *ḥʿ*, *ḥmsi*, *sdr*

Pour rendre l'inchoatif, le néo-égyptien conjugue donc l'auxiliaire aspectuel à une forme dynamique et le fait suivre du verbe auxilié à l'infinitif précédé de *hr*. La tournure la plus fréquente est le séquentiel *iw.f hr ḥʿ*, mais on trouve aussi *wn.in.f hr ḥʿ*, *ḥʿ.n.f hr ḥʿ* dans la narration, et, plus exceptionnellement, une forme emphatique.

On pourrait rapprocher un épisode bien connu du P. *Westcar*, qui constitue peut-être un jalon dans la formation de la tournure :

588 : *ḥʿ.n p3 smn ḥʿ hr g3g3*

« et alors l'oie se retrouva debout à caqueter » (P. *Westcar*, 8,23)

Il s'agit d'une construction pseudo-verbale dont le prédicat, *ḥʿ*, conserve son sens plein. Celui-ci est suivi d'un infinitif précédé de la préposition *hr* (construction enchâssée dans une prédication seconde). Il n'est pas improbable que cet exemple marque le début d'un processus dont sortira la construction inchoative (« et alors l'oie se mit à caqueter »)⁶.

⁵ On peut regretter le manque d'une mise en perspective du matériel dans le cadre d'une théorie aspectuelle. Contrairement à Kruchten, je doute que les auxiliaires soient devenus interchangeable. En fait, il n'y a jamais eu désémantisation complète. Même si l'on peut admettre, encore qu'avec des réserves, que *ḥʿ* est devenu le terme employé par défaut en raison notamment de sa fréquence d'utilisation, il n'y a pas d'exemple où un emploi de *ḥmsi* ou *sdr* ne puisse raisonnablement être associé, respectivement, avec l'idée d'être assis ou d'être couché. On comparera ici avec les emplois de *staan/stehe*, *zitten/sitzen* et *hangen/hängen* en néerlandais et en allemand.

⁶ Il faut peut-être aussi rapprocher des tournures comme *ḥʿ.i r [ḥ3 ḥnʿ ḥm.f ʿ3] m mktī* « je vais me dresser pour combattre Sa Personne ici à Mégiddo » (*Urk.* IV, 649,12), où *ḥʿ* semble fonctionner comme un auxiliaire aspectuel du conatif. Ou encore (*Admonitions*, XIV,12) : *nn gm.n.tw ntj r ḥʿ hr mk st m-ʿ [ḥnw] ʿ3mw* « impossible de trouver quelqu'un qui se mette à les protéger contre les Libyens et les Asiatiques ».

Voici maintenant quelques exemples pour chaque classe d'actio-
nalité. On notera que, dans les *Stories*, où ces auxiliaires sont particu-
lièrement bien représentés, ils se rencontrent presque toujours avec
une proposition atélique ou une proposition télique détélicisée. Il faut
sans doute y voir soit un effet de surcodage stylistique, soit un effet
de généralisation par analogie avec les constructions téliques.

- Propositions ponctuelles (sémelfactif et achèvement)

Avec des propositions non duratives (sémelfactif et achèvement), on
observe un effet de factorisation (cf. *supra*, p. 325, à propos de *hpr*) :

589 : *iw.f hr swr, iw.f hr th*
→ *wn.in.f hr sdr hr pn^c*
« il but, s'enivra et alors il se mit à se retourner en tous sens »
(LES 7,16–8,1)

- Proposition atélique

590 : *iw.f hr ^ch^c hr my.t n.f k3. {f }*
« et il se mit à se lamenter haut sur son compte » (LES 17,5)⁷

- Proposition télique détélicisée

591 : *iw hm.f hr hms hr ir.t Ø-hrw nfr hn^c.s*
« et Sa Personne se mit à passer un jour heureux avec elle »
(LES 25,15–16)

- Proposition télique

592 : *iw.f hr hms <hr> i^c dr.t.f*
« et il se mit à se laver les mains » (LES 22,9–10)⁸

Dans l'exemple suivant, la présence d'un TEM-F suffit à recatégoriser
la proposition. La construction marque alors le début d'une série :

⁷ Associé au verbe *mi* « pleurer », le tour semble être devenu un stéréotype :
cf. *Histoire de revenant*, 8–9 (LES 91,6–7) ; *Horus & Seth*, 7,1–2 (LES 45,13–14) ; 8,11
(LES 48,10) ; *Ounamon*, 2,64 (LES 73,13).

⁸ La restitution de Gardiner (LES 22a,10) *hr hms <r> i^c dr.t.f* n'est pas défendable au vu de l'ensemble du corpus.

593 : *ir.sn ḥᶜ hr dd n pr-ʕ ʕ,w,s tnw hrw*
 « ils se mirent à dire chaque jour à Pharaon, V,S,F » (KRI
 II, 113,11)

À la fin de l'époque ramesside, on enregistre une tournure surcomposée où se retrouvent à la fois l'auxiliaire *hpr* et l'auxiliaire *ḥᶜ* : *hpr ḥᶜ + hr + infinitif* :

594 : *iw.w hpr ḥᶜ sdd r-dd*
 « et ils se mirent à se disputer » (P. BM 10052, 8,9)

3. Quelques expressions lexicales

À côté de ces tournures en partie intégrées au système grammatical de l'égyptien, il faut encore compter avec des expressions lexicales. Le verbe *ṣᶜ* « commencer » est sans doute le plus employé.

a) *Le verbe ṣᶜ* Le verbe *ṣᶜ* « commencer » connaît un emploi marginal comme auxiliaire temporel. Il signifie alors « être le premier à faire quelque chose ». Cette expression est bien connue au N.E. comme épithète d'Amon⁹ :

595 : *pṣ ṣᶜ in.t nsu*
 « le premier à être roi » (LEM 2,12)

Comme auxiliaire de l'inchoatif, *ṣᶜ* ne semble attesté qu'avec des propositions atéliques (ou, à tout le moins, détélicisées). Quand il est suivi d'une proposition ponctuelle (achèvement ou sémelfactif), il marque le début d'une série d'actions :

596 : *mṭn ṣᶜ.w m wnm mṭ ʕ*
 « voyez, on s'est mis à manger de l'être humain ici »
 (P. Héqanachte, II, R° 28)

597 : *iw mṭn is ṣᶜ.n.k tnṯ*
 « car aujourd'hui tu as commencé à vieillir » (Sinouhé, B 190)
 Cf. P. Hearst, 4,13.

⁹ Sur cette expression qui revient inlassablement dans les textes de la TPI pour souligner le rôle démiurgique d'Amon, voir Kruchten (1986a : 255, n. 3). Voir encore *Urk.* V, 6,15 : *ṣᶜ rᶜ pw hᶜ.t m nsu.t* « c'est que Ré a été le premier à apparaître en tant que roi ».

- 598 : $\text{š}^c.n \text{ h}^3\text{ty.}\dot{\text{i}} \text{ šms } \text{k}^d.\dot{\text{i}}$
 « mon cœur avait commencé à suivre mon sommeil » (*Ens. d'Aménemhat I^{er}*, I, 12–II, 1)
- 599 : $\text{š}^c.tw \text{ grt } m \text{ rd}^i.t \text{ p}^3 \text{ }^c.k.w \text{ h}^3\text{b.n.}\dot{\text{i}} \text{ n.tn } \text{hr.f}$
 « il faut commencer à donner les provisions au sujet de quoi je vous ai écrit » (*P. Héqanachte*, II, R^o 31)
 Cf. *Siut* I, 279–80 (voir Théodoridès 1971 : 122) ; voir encore *Admonitions* XVI, 2.

b) *Les verbes* f^i , $m\dot{h}$ et šsp À côté de š^c , dont le sens est transparent, l'égyptien a parfois recours à des tournures lexicales diverses, qu'il faut davantage traiter comme des expressions idiomatiques. On en trouve quelques-unes dans les récits néo-égyptiens, plus particulièrement dans le *Conte des Deux Frères*, où leur présence semble révélatrice du style de l'auteur. Les tournures suivantes sont attestées : $\text{f}^i + r + \text{inf.}$ (litt. « se soulever pour faire »), $m\dot{h} + r + \text{inf.}$ (litt. « se mettre à remplir pour faire »), $\text{šsp} + \text{inf.}$ (litt. « recevoir le fait de faire »). Toutes peuvent se rendre à peu près par « se mettre à faire ». Le plus souvent, il y a un lien sémantique entre l'auxiliaire et l'auxilié.

La tournure $\text{f}^i + r + \text{inf.}$ est associée aux verbes de mouvement. Elle met en jeu l'image de « se soulever » (c'est-à-dire de « se lever ») pour faire quelque chose¹⁰. De là, le sens évolue vers l'expression de l'inchoatif. Le verbe garde un objet réfléchi ou directement en rapport avec le sujet :

- 600 : $\dot{\text{i}}w.\dot{\text{i}} \text{ r } \text{f}^i.t^i \text{ r } \text{shs } \text{bn } \text{grw}$
 « je me mettrai à courir sans relâche » (*P. Harris* 500, 3, 4–6)¹¹
- 601 : $[\text{wn.}\dot{\text{i}}n \text{ p}^3 \text{ wpw.ty } n \text{ nsw}] \text{ Ippy } \text{hr } \text{f}^i.y.f \text{ r } m^s^c \text{ r } \text{p}^3 \text{ nty } \text{p}^3.y.f \text{ nb } \dot{\text{i}}m$
 « [alors le messager du roi] Apopi se mit en marche vers le lieu où se trouvait son maître » (*LES* 88, 8–10)
 Cf. *LES* 22, 13–14 ; *P. Leyde* 349, R^o 5, 3–4 ; *P. Anastasi* I, 24, 7–8.

¹⁰ On trouve également f^i employé absolument, dans le sens de « se mettre en marche » : *P. Anastasi* I, 17, 8 et 20, 1. Dans ce sens, le verbe est attesté avec un objet réfléchi suivi de $r + \text{infinitif}$, qui apparaît comme un complément de but : $\text{f}^i \text{ sw } n.k \text{ p}^3 \text{ jm } r \text{ nhm}$ « la mer se soulève pour toi pour jubiler » (*KRI* VI, 392, 12).

¹¹ Voir Mathieu (1996 : 72, n. 189). Même expression dans le *Conte des Deux Frères*, 6, 3 (*LES* 15, 9–10).

La deuxième expression met en scène le verbe *mḥ* « (litt.) remplir »¹². La tournure a pour vocation d'exprimer l'inchoatif. Elle se distingue de la précédente par le fait qu'elle s'utilise de manière privilégiée avec des verbes d'activité¹³. À nouveau, même s'il n'en détient pas l'exclusivité, la construction est bien attestée dans le *Conte des Deux Frères* :

- 602 : (et tu iras au champ avec les semences) *p3-wn iw.n r mḥ <r> sk3 [m] dw3*
 « parce que nous nous mettrons à labourer dès demain » (*LES* 11,4-5)
 Cf. *LES* 11,8 ; *LEM* 27,8 ; *KRI* V, 476,7.

- 603 : *mḥ.f r dnm*
 « il commence à se tracasser » (*LEM* 27,14)¹⁴

Les tournures avec le verbe *šsp* « recevoir » sont de loin les moins répandues¹⁵. Elle est attestée une fois dans le *Conte des Deux Frères* avec le verbe *iwr* « concevoir (un enfant) ». Elle semble destinée à marquer l'immédiateté de l'action (cf. français « tomber enceinte »), ainsi que le montre le complément adverbial de temps¹⁶ :

¹² C'est le seul verbe de la série à être mentionné par Erman (*MĀG* : § 574), sans doute parce qu'il intervient également dans la formation des ordinaux, ce qui a pu suffire à lui donner un statut d'auxiliaire. Selon Erman, la construction a pour objet de conférer au verbe auxilié le sens d'une activité effectuée avec application.

¹³ Voir encore, en contrepoint des expressions bâties sur *f3i*, l'expression *mḥ (m) rd.wy.tn* (*Pahéri*, 3), qui n'est pas sans rappeler le français « prendre ses jambes à son cou ».

¹⁴ Le verbe *dnm* signifie au sens propre « tordre ». On connaît également un substantif *dnm*, déterminé par la branche d'arbre, qui désigne un instrument de torture (cf. *CLEM*, p. 52, *AL* 77.5226 et *LdĀ* II, 279). Au sens figuré, il exprime probablement une idée qui ne vient qu'à grand peine, suite à un intense effort. C'est vraisemblablement le sens qu'il faut retenir dans un passage de l'inscription oraculaire pour Hénouttaouy (l. 21-22) : *ir p3 nty iw.f wn dd.t mtw.f dnm [r] hdb ḥmw.t-B.wy m3.t-ḥrw By.n bk.t* « celui qui passerait outre à ce qui a été déclaré ou qui s'ingénierait à faire tuer Hénouttaouy, j.v., notre servante » (Winand 2003 : 657-58) ; la traduction proposée « s'ingénier à » (cf. en français « se torturer les méninges ») retient quelque chose de l'acception originale. Dans *LEM* 78,5, le substantif *dnm* a le sens plus abstrait de « tâches, travaux pénibles » (Hoch 1994 : 338 [585]).

¹⁵ Il faut également relever l'emploi de *šsp* comme auxiliaire temporel dans le sens de « finir par faire quelque chose » : cf. *infra*, p. 381.

¹⁶ On rapprochera encore des expressions comme *m šsp ḥd* « à la pointe l'aube » (*LES* 64,1) ou *m šsp ḥ3* « au début du combat ».

- 604 : *wn.[in].s hr ʕm<.f>*
 → *iw.s hr šsp iw m km n i3.t*
 « alors elle l'avala et tomba enceinte en l'espace d'un moment » (*LES* 28,6–7)

4. Combinaison avec des auxiliaires d'énonciation

On rappellera ici que l'entrée dans un état (ou une situation) peut encore être marquée en combinant un auxiliaire d'énonciation de l'accompli avec une proposition d'état ou une proposition conjuguée à l'accompli résultatif. En moyen égyptien, ce type d'association est bien connu avec les auxiliaires séquentiels de la narration *wn.in.f / ʕn.f*¹⁷. D'un point de vue stylistique, l'effet recherché est le plus souvent dramatique, en présentant sans transition une nouvelle situation. D'un point de vue linguistique, il faut noter que l'on associe deux choses *a priori* antinomiques : d'une part, une situation, prototypiquement statique, non dynamique, et, d'autre part, les contraintes liées à ce qui fait la trame du récit, par essence dynamique, où se trouvent en priorité des propositions téliques et des formes de l'accompli momentané.

- Prédications non verbales (cf. *supra*, p. 166)

605 : (Oubainer se pencha, et il le prit,) *wn.in.f m dr.t.f m msh n mnḥ*
 « et alors il fut dans sa main comme un crocodile de cire »
 (P. *Westcar*, 4,1)

606 : *wn.in.sn hr šd.t st (. . .)*, *wn.in nfr st hr-ib.sn*
 « et aussitôt ils se mirent à le lire (. . .) ; et alors cela leur apparut meilleur » (*Kagemni*, II, 6–7 = Vernus 1997 : 13)

- Accompli résultatif (parfait ancien)

607 : *wn.in shj pn snd(.w)*
 « et alors ce paysan fut effrayé » (*Oasien*, B2, 117)
 Cf. *Naufragé*, 39–41, 106, 155.

¹⁷ Même phénomène, plus rare, avec l'auxiliaire ʕn : (on applique tel remède) ʕn.s *h3.ti hr-ʕ* « et il (le ver) se trouvera expulsé immédiatement » (P. *Ebers*, 51, 18).

- 608 : *ḥ^c.n p3 ih ḥ^c(.w) hr s3.f rḥ.f hr(.w) r B*
 « et voilà que le boeuf se retrouva debout derrière lui, son
 licou tombé sur le sol » (P. *Westcar*, 8,26–9,1)¹⁸

Un processus analogue associe les auxiliaires d'énonciation à des formes de l'inaccompli pour marquer l'entrée dans une activité (ou le début d'une série si la proposition est ponctuelle) :

- 609 : *wn.in ḥ^c.sn ḥms.sn ḥft*
 « ils se mirent à se comporter en conséquence » (*Kagemni* II,7)
- 610 : *wn.in ḥm.f wšd.f wi ḥ^c.f bit n.t r^c nb*
 « alors Sa Personne se mit à m'interroger de façon à pénétrer
 le caractère de chaque jour » (St. *BM* 574 = Sethe, *Les.*, 75,5)

Comme on l'a déjà dit, il est probable que la construction associant les auxiliaires de narration et le progressif ait d'abord exprimé l'inchoatif avant d'évoluer vers un accompli ponctuel :

- 611 : *wn.in šḥtj pn hr rmj.t 3w wrt*
 « alors cet oasien se mit à pleurer très fort » (*Oasien*, B1, 55–56)

B. Les auxiliaires du progressif

En néo-égyptien, l'inaccompli est rendu par le présent I (*twi hr sdm*). L'opposition entre l'inaccompli général et l'inaccompli progressif est neutralisée au positif, mais maintenue au négatif : *bw ir.f sdm vs. bn sw hr sdm* (cf. *supra*, p. 313). Pour marquer le progressif, le néo-égyptien peut recourir à une tournure auxiliaire qui, malgré un usage croissant dans les textes de la pratique, ne semble pas avoir jamais fait l'objet d'une grammaticalisation complète. Il s'agit des constructions bâties sur les auxiliaires de posture *ḥ^c*, *ḥmsi* et *sdr*, jouant le rôle d'auxiliaires aspectuels dans la construction *sw ḥ^c(.w) hr ir.t* « (litt.) il est debout à faire » (cf. *supra*, p. 311)¹⁹. En dehors de considérations

¹⁸ Cf. Derchain (*GM*, 89, 15–17).

¹⁹ Il faudrait encore mentionner la tournure *sw dy hr sdm* « (litt.) il est ici à entendre », qui marque à la fois un présent immédiat et un inaccompli progressif : *iw.n dy hr ir.t nw [hr pwi.t]* « et nous passons présentement le temps à sauter » (*LES* 4,6–7). On trouve plus rarement l'adverbe 3 en lieu et place de *dy* : *twk 3 hr ir.t ih m-r^c*

stylistiques, une des motivations de l'emploi de la forme marquée a peut-être été de distinguer le présent I circonstanciel du séquentiel (cf. ex. 613).

612 : *hr-ir twn ḥᶜ.ti pš.w, iw X ij*
 « et alors que nous étions en train de les partager, X vint »
 (P. *BM* 10053, V^o 2,16)

613 : *iw.i sdm m-dī.w*
 → *iw.w ḥᶜ hr tttt hr wᶜ n hḏ*
 « et j'entendis du bruit de chez eux alors qu'ils étaient en train de se disputer à propos d'un (kité) d'argent » (*KRI* VI, 821,14)

C. *Les auxiliaires du complétif/égressif*

En dehors du système aspectuel, l'égyptien recourt parfois à des auxiliaires pour marquer la fin d'un état ou d'une situation (égressif), ou pour signifier la fin d'une activité ou d'un événement (complétif).

1) *Les auxiliaires de l'égressif* La cessation d'une situation peut être rendue par un auxiliaire de l'égressif suivi d'un verbe au parfait ancien. La tournure est toutefois exceptionnelle. Je n'en connais pour ma part qu'un seul exemple :

614 : *nwy.w by.k mrkb.t, rwī.s nn.ti*
 « ils prennent soin de ton char, il cesse d'être inopérant »
 (P. *Anastasi* I, 26,5)

Un moyen simple de rendre l'égressif est d'utiliser un auxiliaire aspectuel de posture dans les conditions décrites ci-dessus (cf. *supra*, p. 329), mais à la forme négative. Avec les propositions atéliques, la négation *tm*, qui signifie originellement « achever », peut marquer la fin d'une activité, plutôt qu'une non-activité. Les énoncés à une forme

« qu'es-tu encore en train de faire ? » (*KRI* III, 499,16). La tournure avec les auxiliaires de position peut se combiner avec la présence de *dy* : *iw hy hr ir.t hrw 2 iw.f dy hms hr bšk pš wt* « et Houy passa deux jours à travailler sans relâche au cercueil » (*KRI* IV, 157,11) ; *tw.tn dy hms.ti hr ir.t ih m-rᶜ* « qu'êtes-vous encore occupés à faire ici ? » (*LES* 47,9).

de parfait partagent cette possibilité avec les activités, puisque le moment de référence sélectionne prototypiquement une situation, c'est-à-dire un type d'intervalle dépourvu de télélicité :

615 : *ih kd.k w^c-n s.t-ḥm.t n b3ḏ*
tm. {k} <f> ḥms w^c.w

« veux-tu bien créer une femme pour Bata afin qu'il ne soit plus seul » (*LES* 19,7–8)

2) *Les auxiliaires du complétif* L'égyptien a en commun avec plusieurs langues de posséder deux séries d'auxiliaires pour exprimer respectivement la fin d'une activité atélique ou d'un événement télique. La première série correspond en français aux auxiliaires du type « arrêter, cesser » ; la seconde aux auxiliaires du type « achever, finir, terminer ».

616 a : ? Paul finit de courir

b : Paul finit de courir le marathon

Cette répartition a paru tellement claire qu'elle sert très souvent de test pour classer les procès²⁰. On verra plus bas que la prudence s'impose, car il existe des procédés de recatégorisation.

En égyptien, les principaux auxiliaires du terminatif sont *kn* et *grḥ*, plus rarement *rk* et *ph*, ceux du cessatif *rw*, plus rarement *3bi*, *ḥ*, *hd* ou *h3^c*.

i) *Les auxiliaires terminatifs* Les verbes *kn* et *grḥ* apparaissent relativement tard dans l'histoire de la langue : aucune attestation dans les *Textes des Pyramides*, ni dans les *Coffin Texts*, quelques rares exemples dans les textes du Moyen Empire²¹. En revanche, les emplois deviennent plus nombreux au Nouvel Empire, notamment dans les textes néo-égyptiens.

²⁰ Ce critère est déjà proposé par Vendler ; pour une critique, cf. Verkuyl (1993 : 38–39). Ce critère peut se combiner avec le précédent. Une proposition télique gouvernée par l'auxiliaire « cesser » n'implique pas la vérité de la proposition mise au passé : cf. Rijksbaron (1989 : 17–18).

²¹ Cf. *Admonitions* 5,14 : *h3 rf grḥ pw m rmt* « ah, si cela pouvait être la fin de l'humanité » ; le syntagme prépositionnel *m rmt* m'incite à traiter *grḥ* comme un verbe, et non comme un substantif.

- L'auxiliaire *grḥ*

Le verbe *grḥ* est d'abord attesté comme verbe plein. Employé de manière intransitive avec un complément introduit par la préposition *m*, il signifie « en avoir fini avec quelque chose » :

617 : *iw.f grḥ im.f*

« et il en termina » (*KRI* IV, 163,11)

Cf. P. Ebers, 97, 3 ; *KRI* IV, 229,15 ; O. CGT 57027, R° 2 ;
LRL 9,9 ; 11,10.

Le même verbe peut être employé comme auxiliaire aspectuel avec le sens de « terminer, finir », toujours de manière intransitive ; le verbe auxilié, à l'infinitif, est introduit par la préposition *m*, dans une construction grammaticalisée, comme le montre l'absence d'article. L'auxiliaire est prioritairement utilisé avec des propositions téliques :

618 : *mtw.k grḥ m ir wḫw.t nb twt*

« et tu finiras de faire toutes les missions qui
t'incombent » (*KRI* III, 501,16)

- L'auxiliaire *kn*

Le verbe *kn* peut également être employé comme verbe plein avec le sens de « terminer, mettre un terme »²² :

619 : *r kn{.t} ij.t.n.f hr.s*

« pour terminer ce pour quoi il est venu » (*Ptahhotep*, 269 L?)

La leçon de L² contraste avec celle du P. *Prisse* qui porte *r in.t ij.t.n.f hr.s* « pour faire ce pour quoi il est venu ».

620 : *iw.tw kn n.f* (date)

« et on a terminé pour lui (date) » (*KRI* IV, 159,03)

Cf. *KRI* II, 148,15 ; *KRI* II, 166,8 ; *LEM* 105,8.

Employé comme auxiliaire, *kn* se combine avec des propositions téliques, marquant véritablement le terminatif :

²² Voir l'emploi de *kn* dans le P. *Brooklyn* 35.1446 pour signifier une affaire classée, terminée : Hayes (1972 : 63–65).

621 : *iw bw ir.t p3 mšc (. . .) kn w3h ihy*
 « alors que l'armée n'avait pas encore fini d'établir le camp » (*KRI* II, 131,14–132,1)

622 : *inn kn.f f3y n3 it*
 « s'il a terminé de transporter le grain » (*LRL* 9,11)
 Cf. *RAD* 56, 11–12 ; *LEM* 73,16 ; *H.O.* XIV, 5, R° 3.

• Les auxiliaires *rk*, *ph*

Il faut encore mentionner *rk* « (litt.) boucler, nouer » ; ce verbe est fréquemment utilisé avec un objet dans le sens de « terminer, achever » (notamment avec *k3.t* « travail », dans le sens de « boucler un chantier »). On le trouve exceptionnellement dans le rôle d'auxiliaire aspectuel :

623 : *[ir] grt rk.n.f dd md.t tn hr sdm.w.f*
 « et quand il eut terminé de tenir ce discours à son auditoire »
 (*Annales d'Osorkon*, l. 13)

De même, le verbe *ph* « arriver » est parfois utilisé comme un auxiliaire aspectuel (sur les emplois de *ph* comme auxiliaire temporel, cf. *infra*, p. 382) :

624 : *ph.n.f rf dd md.t [tn]*
 « il termina donc de tenir ce discours » (*Oasien*, R 9, 3)²³

625 : *ist ph.n p3 []c.w pr.t hr m3n pn*
 « il faut savoir que le [] avait terminé de sortir par ce chemin » (*Urk.* IV, 655,8)

ii) *Les auxiliaires du cessatif* Les auxiliaires du cessatif sont beaucoup plus rares. Dans la liste donnée ci-dessous, on ne considérera pas le terme auxiliaire dans un sens trop étroit. Dans certains cas (comme *fh*, *hdi*), on a sans aucun doute affaire à des tournures lexicales.

²³ Sur ce passage, cf. Depuydt (1993a : 168–72), dans une perspective polotskyenne.

- L'auxiliaire *fh*

En moyen égyptien, il faut mentionner le verbe *fh*, qui signifie littéralement « délier » et qui, suivi d'un verbe à l'infinitif, fonctionne comme un auxiliaire aspectuel pour marquer la cessation d'une activité :

626 : *rd.wy.î fh.n.sn šms, ib.î wrd*
 « mes jambes ont cessé de suivre, mon cœur est devenu las »
 (*Sinouhé*, B 169–170)

- L'auxiliaire *rwî*

Le verbe *rwî* peut également fonctionner comme auxiliaire aspectuel. En tant que verbe plein, il est employé intransitivement dans le sens de « s'en aller », d'où également « s'estomper »²⁴ ; suivi d'une préposition marquant la séparation (*m, m-dî*), il exprime la rupture d'avec une situation ou une activité²⁵, emploi que l'on retrouve au parfait ancien, où le verbe prend alors le sens d'« en avoir terminé avec quelque chose »²⁶. Le verbe peut également être employé transitivement²⁷, et de manière réfléchi²⁸.

Comme auxiliaire aspectuel (suivi de *hr* + inf.), le verbe *rwî* a le sens de « cesser de, s'interrompre », litt. « se sortir de faire qqch », puisqu'il s'agit dans ce cas d'emplois réfléchis. Cet usage ne semble attesté qu'à partir du néo-égyptien. Son sens le prédispose à être employé avec des propositions atéliques, pour marquer la cessation d'une activité :

627 : *rwî tn minš tttt r^c nb zp 2*
 « cessez donc de vous quereller chaque jour » (*LES* 51,12)
 Cf. P. *Turin*, P.R. 124,5–6.

²⁴ P.ex. : *Ptahhotep*, 510 : *rwî shš.sn m rš n rml* « leur souvenir disparaît de la bouche des gens ».

²⁵ *KRI* II, 104,12 : *îw.n r îr.t bšk.w n pr-š mtw.n rwî.n m-dî pš hr n hb* « nous serons les serviteurs de Pharaon et nous romprons d'avec le vil ennemi de Khatti ».

²⁶ *Mês*, N 8 : *îw.î rwî.kwî m šri.t n nš* « de sorte que j'ai cessé d'être l'enfant de Néschi ».

²⁷ *CT* II, 254m : *rwî.n.î sn m hw.t.sn* « je les ai chassés de leur château » (cf. *CT* VI, 253k) ; O. *IFAO* 561,1 (= *BIFAO* 35, 1935, p. 50) : *rwî sw m idnw n tš îs.t* « écarte-le du poste de lieutenant de l'équipe ». Un emploi au passif : *CT* VII, 489j : *rwî.kš.t(w) nrw* « le redoutable sera écarté ».

²⁸ *CT* IV, 172g (G1T) : *îw ntr nb rwî.f sw tp-^cwj.î* « chaque dieu s'écarte en ma présence ».

- L'auxiliaire h_3^c

Le verbe h_3^c (litt.) « lancer », « abandonner » est d'un emploi plus rare. Il est notamment attesté dans l'expression $h_3^c \underline{dr.t.f} m + SN$ (litt.) « abandonner sa main de quelque chose », c'est-à-dire « délaissier quelque chose », toujours en parlant d'une activité (cf. copte $\kappa\alpha\tau\theta\theta\tau$)²⁹ :

628 : $m \dot{i}r h_3^c \underline{dr.t.k} \dot{i}m.f$
 « ne t'en désintéresse pas ! » (KRI III, 160,16)
 Cf. LRL 10,13-15.

Dans un développement secondaire, semble-t-il, h_3^c pourra être employé seul, comme auxiliaire, suivi d'un infinitif dans le sens de « cesser de faire quelque chose », toujours avec une proposition atelique :

629 : $\dot{i}w.\dot{i} h_3^i \{hr\} <r> gmh.k, mtw.\dot{i} h_3^c kni.k m []$
 « je descendrai pour te surveiller, et je cesserai de t'embrasser
 [] » (KRI VI, 211,13)
 Ajouter peut-être LRL 42,6.

- L'auxiliaire βb_i

Parmi les lexèmes verbaux susceptibles de prendre en charge l'égressif, on peut encore citer d'autres verbes. Le verbe βb_i tout d'abord, qui signifie au propre « cesser », n'est pas d'un emploi trop rare :

630 : $n \beta b.n.\dot{i} \dot{s}ms pr.k$
 « je ne cesse pas de servir ta maison » (RT 14,34)
 Cf. *Klage Is. u. Neph.*, 42 ; *Amarna* VI, 33 (= *BiAeg.*, VIII, 101, 13).

631 : $nm \beta b.\dot{i} m \dot{s}ms hm.k m nw nb$
 « je ne cesserai à aucun moment de servir Ta Personne »
 (St. *Leyde* V, 94)³⁰

²⁹ L'expression peut être employée de manière absolue : $\dot{i}h \underline{di.k} hr.k r s\dot{s} r-\dot{i}kr zp$ 2, $m \dot{i}r h_3^c \underline{dr.t.k}$ « applique-toi le mieux que tu peux à l'écriture, ne te décourage pas ! » (LEM 60,17). Il faut peut être ajouter KRI VI, 265,3 : $\dot{i}st \dot{i}w.t \beta wmw.t \dot{i}r.k h_3^c [\underline{dr.t.}]k$ « l'heure serait-elle venue où tu te désintéresses ? » ; d'après la traduction proposée, Wente (1990 : n° 209) complète la lacune par βk ou $\dot{i}\beta.t.k$ « ton dos ».

³⁰ Ajouter peut-être gr. *Hatnoub* 22,18. Le passage est peu clair : $n \beta by(\dot{i}) sft \dot{u}j.t$

• L'auxiliaire *hđi*

Le verbe *hđi* « détruire » est exceptionnellement employé dans le sens de « cesser ». La signification première de *hđi* n'est jamais totalement évacuée. Il ne s'agit pas seulement d'acter la fin d'une activité ; reste toujours de manière sous-jacente l'idée que cette cessation constitue un dommage, une perte :

632 : *nn hđ.tn snsn đ.t*
 « vous ne cesserez de fraterniser » (*Urk.* IV, 1058,2)³¹

633 : *nđm tr sđr r šsp*
 → *hđ šm.t m grh, sbi.t m hrw*
 « qui donc dort jusqu'à l'aube ? Fini de se déplacer la nuit, ou de voyager le jour ! » (*Oasien*, B1, 232–33)

Voici un dernier exemple, un peu plus tardif celui-ci puisqu'il date de la *xix^e* dyn. ; on notera la tournure prépositionnelle, qui semble une innovation :

« je n'ai pas cessé de faire abattre du bétail » (?). La construction transitive semble plus rare que la construction avec préposition, que l'on retrouve aussi dans l'expression *in' 3bw* « marquer un arrêt » : *n ir.n.i 3bw im* « sans que j'aie jamais marqué un arrêt à cela » (*Urk.* IV, 98,10) ; *n ir.n hm.f 3bw m wđ3.w r B n đhi* « Sa Personne n'a pas cessé de se rendre en terre de Djahi » (*Urk.* IV, 1246,6).

³¹ On a peut-être déjà quelques traces de cette évolution sémantique dans des textes du Moyen Empire. L'extrait suivant, tiré des *Admonitions d'Ipouet* (10,2), comporte hélas quelques obscurités : *hđ.w ir.t hđb.t hr.s in šms.w m wpw.t nb.w.sn* « il est cessé de faire par les serviteurs ce pourquoi on est envoyé dans les missions de leurs maîtres ». Il est généralement rendu par quelque chose comme « est détruite l'activité d'une commission par les suivants dans les missions de leurs maîtres » (Gardiner [1909 : 72] : « *Destroyed is the performance of that for which they are sent by servants in the missions of their lords* » ; Lichtheim [1975 : I,158] : « *destroyed is the doing of errands by attendants in the service of their masters* » ; Helck [1995, p. 46] : « *Vernichtet ist das Tun dessen, wozu ausgesandt worden ist durch Geleitsleute im Auftrag ihrer Herren* »), ce qui, avec un peu d'imagination, devrait signifier que ceux-là mêmes qui doivent veiller au bon déroulement des missions sabotent le travail. Je me demande s'il ne serait pas plus naturel de faire de *hđ.w ir.t* une tournure périphrasée au passif et d'abandonner le sens plein de *hđi* au profit d'une signification aspectuelle. Comme souvent dans ce type de texte, l'idée est de montrer que ce qui se faisait avant ne se fait plus. Je considère que le complément d'agent porte sur *hđ.w* et non sur le participe passif *hđb.t*.

- 634 : (beaucoup ont déjà atteint la rive depuis le temps du dieu, à l'aube leurs noms étaient oubliés) *nm ḥd.n w^c r ḫr.t, s nb ḥr (dd) smn m.f pw*
 « pas un pourtant qui n'ait cessé d'agir, chacun pensant que c'est là faire durer son nom » (Inscr. dédicatoire d'Abydos, l. 18)

• L'auxiliaire *gr*

Le verbe *gr* « se taire » peut également prendre le sens de « cesser » avec des verbes atéliques. L'étymologie reste transparente, puisque les verbes auxiliés concernent des activités liées à la parole :

- 635 : *ih gr ḫ m ḥrw*
 « puisse la terre s'arrêter de crier » (*Admonitions*, 6,1)
- 636 : *nm wn gr m mḥ.k r ph.tw nt[]*
 « il n'y a personne qui arrête de te pleurer jusqu'à ce qu'on atteigne [] » (Relief Berlin 12411)³²
- 637 : *ndm-ib.tn, gr m ḫr(.t) md.t*
 « réjouissez-vous, cessez de faire des commentaires ! » (*KRI* I, 294,16)³³

iii) *Les phénomènes de recatégorisation* Des phénomènes de recatégorisation sont toujours possibles. Des auxiliaires du terminatif sont parfois utilisés avec des propositions atéliques. Inversement, des propositions téliques peuvent recevoir un auxiliaire du cessatif.

³² La dernière colonne du texte est malheureusement partiellement en lacune. La lecture *mḥ.k* avait déjà été proposée par Erman pour le signe (𓆎). C'est la lecture qui a été adoptée ici. La traduction de Hari (1964 : pl. X, 1-2) « il n'y a personne qui se taise en te voyant » fait du signe un équivalent de *m33* ou *ptr*, ce qui semble peu probable.

³³ L'établissement de ce passage n'est pas facile à vérifier. Je m'appuie ici sur l'étude du texte réalisée par Assmann (1992 : 47-48). Celui-ci segmente le texte de façon différente, faisant de *m ḫr* un vétitif (« *schweigt stille, plaudert nicht!* »), ce qui est naturellement tout à fait licite. J'ai néanmoins maintenu cette occurrence pour sa valeur exemplative ; elle montre en effet la manière dont la langue crée de nouveaux auxiliaires, en procédant d'abord par collocations, en réunissant des mots qui ont des affinités sémantiques évidentes, puis en faisant subir au premier terme un

- Les auxiliaires du terminatif avec des propositions atéliques

Quand une proposition atélique est employée avec un auxiliaire aspectuel terminatif, s'ensuit une recatégorisation du procès. Le phénomène est toutefois fort rare. Un auxiliaire du type « finir » avec un procès atélique peut donner à celui-ci la valeur d'une action programmée (Binnick 1991 : 173, 176 ; Smith 1997 : 26). Dans des contextes appropriés, la présence d'un tel auxiliaire conserve à la proposition son sens atélique, en ajoutant comme effet de sens que l'on est arrivé au bout d'une série, effet que l'on peut rendre en français par « ne . . . plus » :

- 638 : *d̥.f kn bšt bšt.w*
 « il a fait en sorte que les rebelles ne se rebellent plus »
 (KRI II, 148,15)
 Cf. KRI V, 505,13 ; 533,3.

- Les auxiliaires du cessatif avec des propositions téliques

Les propositions téliques ne se combinent pas facilement avec les auxiliaires du cessatif. C'est le cas des achèvements a), sauf si l'on souhaite donner au procès un sens habituel (sérialisation) b) :

- 639 a : ? Paul cessa de trouver la réponse
 b : Après plusieurs mois sans échec, Paul cessa de trouver la réponse
- 640 : *n fh.n.i wšb ʔry.t*
 « je n'ai pas cessé de demander des comptes pour ce qui avait été fait » (Urk. IV, 511,17)
 Comparer avec la formulation de *Pahéri*, 51 : *n tm.i wšb*.
- 641 : . . . *mtw.k tm rw̥.k h̥b n.i ʔ.k*
 « et tu n'arrêteras pas de m'écrire sur ta santé » (LRL 38,7)
 Cf. KRI IV, 79,11 ; LRL 7,2 ; 15,12 ; 21,10 ; 28,8 ; 38,14 ; 39,11 ; 40,5. Voir encore LRL 14,13 : *bw ʔr.i rw̥ rd.wj.<ʔ> ʔm* « je ne cesse de m'y atteler ».

processus de désémantisation, plus ou moins poussé suivant les cas, au terme duquel on peut arriver à l'émergence d'un véritable auxiliaire.

642 : *n wrd.n ib.i, n fh.n ʕwj.i r smʕwi {n} gm.n.i wʕs*
 « mon cœur ne se fatigue pas, mes bras ne cessent de renouveler ce que j'ai trouvé délabré » (P. Berlin 17271 = *OLZ* 1916, 15)³⁴

Même effet de sens avec l'auxiliaire *ʕbi* « arrêter ». Dans l'exemple suivant, il ne s'agit pas de mettre un terme définitif au procès, mais de le suspendre momentanément, ainsi que le précise le complément de temps :

643 : *hʕty-ʕ m phr.t (. . .) r d.t ʕb s.t iwr m mp.t 1, mp.t 2 mp.t 3*
r-pw
 « début d'un remède pour faire en sorte qu'une femme arrête de tomber enceinte pendant 1 an, 2 ans, ou 3 ans »
 (P. Ebers, 93,6)

³⁴ Dans ce texte d'époque saïte, on notera la co-occurrence de *wrd* et *fh* que l'on trouve déjà dans *Sinouhé* (B 169–70).

CHAPITRE 8

CONSIDÉRATIONS FINALES SUR L'ASPECT

Ce chapitre est consacré à l'étude de quelques points périphériques du système aspectuel. Les relations entre actionnalité et aspect sont d'abord réévaluées d'un point de vue particulier : l'examen des variations de formes dans les propositions en séquence. Ensuite, dans un paragraphe intitulé les jeux de l'aspect, les variations aspectuelles sont replacées dans une approche stylistique, comme émanant du choix du locuteur. Un dernier et bref paragraphe traitera des relations entre aspect et modalité.

A. Aspect et actionnalité

L'accompli et l'inaccompli peuvent se combiner avec toutes les classes d'actionnalité, il faut être clair là-dessus. Cela posé, il existe des affinités naturelles, statistiquement démontrables, entre aspects et classes d'actionnalité. Les activités atéliques se rencontrent naturellement à l'inaccompli général, tandis que les événements téliques entretiennent des liens étroits avec l'accompli ponctuel. Comme on l'a déjà observé, l'accompli parfait sélectionne la post-phase du procès. Il se rencontre donc prototypiquement avec les événements téliques. Quand il est employé avec une activité atélique, il y a recatégorisation. Un exemple bien connu est celui du verbe *sdm* « entendre » qui prend le sens de « avoir pris bonne note de qqch. » au parfait.

Cela conduit à une constatation importante dans l'organisation du lexique égyptien. En effet, là où une langue comme le français exprime volontiers les phases d'un procès par des lexèmes différents (« agoniser, décéder, être mort » ; « apprendre à connaître, savoir », « rougir, être rouge ») et distingue lexicalement des procès sémantiquement proches, où les actants jouent des rôles sémantiques différents (« entendre » *vs.* « écouter »), l'égyptien ancien n'a d'ordinaire qu'un seul lexème, préférant jouer sur les oppositions aspectuelles.

On verra plus bas que cette corrélation statistique entre aspect et actionnalité se manifeste très clairement dans l'organisation de l'énoncé

(cf. *infra*, ch. 9). Les sphères de recoupement des catégories aspectuelles et des classes d'actionnalité peuvent être représentées dans un tableau en les ordonnant sur l'axe de visée endo/exocentrique (cf. *supra*, p. 152) :

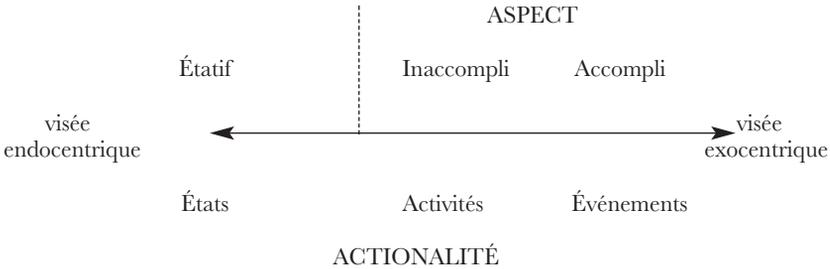


Fig. 99. Corrélacion aspect – actionnalité

Une manière d'apprécier comment l'actionnalité des procès conditionne le choix de l'aspect est d'étudier les propositions en séquence. Si la théorie exposée ici est correcte, on doit s'attendre à ce que des propositions en séquence offre des variations dans le choix des temps verbaux.

Encore faut-il s'entendre sur la nature des variations. Elles peuvent d'abord refléter un changement du point de vue référentiel. C'est le cas dans le premier exemple ci-dessous, où le passage de l'inaccompli progressif à l'inaccompli général est lourd de sens d'un point de vue médical :

644 : *ir h̄β.k z hr mn r(β)-îb.f iw.f mn.f ḡβb.f*

« si tu examines un homme en train de souffrir de l'estomac et qui peut souffrir du bras » (P. Ebers, 37,10–11)¹

Le locuteur peut aussi vouloir représenter la même situation depuis plusieurs points de vue. Le choix est alors stylistique ; ce cas sera abordé plus bas. Enfin, et c'est ce qui fait l'objet de ce paragraphe, la raison de ces variations doit parfois être recherchée dans l'actionnalité des procès. Il s'agit donc ici d'un type de variations propre aux systèmes aspectuels, et qui passe largement inaperçu dans les langues à système temporel.

¹ Cf. Vernus (1984a : 209).

Les constructions négatives *n sdm.f* et *n sdm.n.f* rendent respectivement l'accompli et l'inaccompli. Cela posé, il est des cas où les deux schèmes négatifs entrent en concurrence, parfois même comme variantes contextuelles ou phraséologiques :

645 : a : *n ir.i iw.t r mt*

b : *n ir.n.i ih.t dw.t r mt*

a : « je n'ai pas fait de mal à personne » (St. BM 562,11–12)

b : « je n'ai rien fait de mal à personne » (*Urk.* I, 226,15)

Les cas où *n sdm.n.f* rend un accompli résultatif ne sont pas très nombreux. Ils semblent confinés aux verbes téliques. Les verbes atéliques, en revanche, expriment toujours une impossibilité à accomplir une activité. Cette répartition s'intègre très bien dans la définition de l'accompli *sdm.n.f* proposée ici : sens complétif avec les verbes téliques et sens inchoatif avec les verbes atéliques (cf. *supra*, p. 203). En glosant quelque peu, la construction *n sdm.n.f* signifie originellement

verbes téliques : *n ir.n.f st* « il ne l'a pas accompli »

verbes atéliques : *n mdw.n.f* « il n'a pas commencé à parler »²

On admettra facilement l'évolution sémantique qui consiste à passer de la constatation qu'une activité n'a pas commencé à l'idée qu'il est impossible de la faire commencer ou recommencer³. Comme on le sait, les effets de sens modaux des formes aspectuelles ne sont pas rares (cf. *infra*, p. 362). Ce glissement de sens a sans doute été facilité par le fait que l'égyptien retenait l'ancienne négation *n sdm.f* pour exprimer l'accompli. L'alignement des verbes téliques sur les verbes atéliques est donc le fruit d'un processus analogique, qui n'est complètement achevé qu'en moyen égyptien. Cette reconstitution permet de concilier les emplois de *n sdm.n.f* en moyen égyptien avec le sens accompli originel de la *sdm.n.f*, ce qui est, après tout, ce qu'on est en droit d'attendre. On notera aussi que la *sdm.n.f* conserve sa valeur originale d'accompli dans la négation emphatique *n sdm.n.f is*. Dans

² Cf. *Pyr.*, 277c.

³ D'un point de vue typologique, l'évolution de formes d'accompli pour exprimer des vérités d'ordre général est bien documentée. Que l'on songe, par exemple, à l'aoriste grec ou aux nombreux parfaits d'expérience.

les deux exemples ci-dessous, datant de l'A.E., *n sdm.n.f* fonctionne en parallèle avec des formes de l'accompli :

646 : (il est venu à toi *iy.n.f*)
iw nhm.n.f NN m-^c hr.ti
 → *n rdi.n.f sw n wsir*
n mwt.n is NN mwt.t
 « il a sauvé NN des mains de l'enfer ; il ne l'a pas donné à Osiris ; NN n'est pas réellement mort » (*Pyr.*, 349a)

647 : *ihr hs sw hm.f hr ht*
rdi hm.f sn.f rd.f
 → *n rdi.n hm.f sn.f B*
 « quand Sa Personne le loua pour 'l'affaire', Sa Personne permit qu'il baisât son pied ; Sa Personne ne permit pas qu'il baisât le sol » (*Urk.* I, 53,1-3)

La construction *n sdm.n.f* se rencontre encore, toujours à l'A.E., avec les verbes de « qualité » pour nier un accompli. Il y a cette fois opposition entre la négation d'une situation (*nn sw nfr.w*) et la négation du processus devant mener à cette situation :

648 : [*ir mt*] *nb it.(j).f(j) inr m is pn,*
 → *k.t.(j).f(j) r.f nj w^cb.n.f [. .]*
 « quiconque aura pris une pierre de cette tombe, ou y sera entré sans s'être purifié [. .] » (*Urk.* I, 250-5-6)

L'hésitation des scribes entre *n sdm.f* et *n sdm.n.f* se marque surtout pour les verbes ponctuels, car c'est là que les deux domaines sémantiques se croisent. En voici un exemple :

649 : . . . *sk wi w^c.kwi hn^c nw.t m nwt*
n gm.n.i } *bw h^c.i im* (B1C)
n gm.i } (B2L)
 « . . . alors que j'étais seul avec Nout en lassitude et que je ne trouvais pas / je n'avais pas trouvé d'endroit où me dresser » (*CT* II, 33g)

Tout différente est naturellement l'alternance dans un même passage, qui reflète cette fois des considérations stylistiques (cf. *infra*, ex. 661, toujours avec *gm̃*).

Comme véhicule privilégié de l'impossibilité, *n sdm.n.f* entre parfois en concurrence avec *nm sdm.f*. Par principe, les deux constructions sont distinctes : la première exprime une impossibilité à faire quelque chose, la seconde rend la volonté expresse du locuteur de ne pas entreprendre une activité. La frontière est néanmoins fort mince ; des glissements sont donc possibles. Dans les *CT*, on trouve la formule suivante :

650 : *bw.t.ī pw ḥs*

n(n) wnm.ī sw, n(n) swr.ī wsš.t,

n šm.n.ī šḏḏd.kwī

« l'excrément est mon abomination, je ne le mangerai pas, je ne boirai pas d'urine, je ne marcherai pas la tête en bas »
(*CT VI*, 197p-s)

La formule connaît des variantes : *n šm.n.ī* peut laisser la place à *nm šm.ī*, qui est d'ailleurs la variante statistiquement la mieux attestée. On doit donc se demander ce qui a poussé le scribe à y substituer quelquefois la tournure *n sdm.n.f*. L'actionnalité de *šm* y est sans doute pour quelque chose. En tant que verbe ponctuel à post-phase dynamique, la manière normale d'exprimer l'activité en cours est de recourir à l'accompli résultatif <+>[~::~~::~~::~~::~~] (cf. *supra*, p. 231). La variante *n šm.n.ī / nm šm.ī* devrait donc se rendre en traduction par « je ne marcherai pas / je ne m'en irai pas ».

Les variantes aspectuelles ne se limitent évidemment pas aux constructions négatives. L'actionnalité des propositions peut inciter le scribe à faire des choix différents. Voici trois exemples où des verbes mis en parallèle ont fait l'objet d'un traitement différent :

651 : *ḥtp.n.f n.f pw ʿk ḥr.f,*

šḏt.f pw r.f n ʿk.n.f ḥr.f

« c'est qu'il se sera apaisé à son égard, une fois entré auprès de lui, c'est qu'il s'irriteras contre lui, s'il ne peut entrer auprès de lui » (*CT VI*, 172p-q)⁴

⁴ Cf. Vernus 1989 : ex. 33.

652 : *ir sî3.î rh.n.î Ø ntr tnw, kî inj.î n.f*
 « si je connaissais, si je savais où se trouve le dieu, alors j'agis pour lui » (*Admonitions*, 5, 3)

653 : (« un enseignement »)
m 3h.t n sdm.tj.fj
m wgg n nty r th.t st
 « qui est chose utile pour celui qui l'aura écouté, mais qui est un manque pour celui qui passera outre » (*Ptahhotep*, 49–50)

Dans le premier exemple, le sens de « être apaisé » pris par le verbe *htp* découle directement de l'accompli résultatif (sélection de la post-phase) ; *špt*, en tant que verbe d'activité à sujet expérimenté (comme *sn* « avoir peur, craindre »), sélectionne naturellement ici une forme de l'inaccompli. La traduction essaye de rendre la nuance entre une situation résultative (« s'être apaisé ») et une activité (« s'irriter »)⁵.

L'exemple suivant offre une alternance entre ce qui est probablement un prospectif et une forme *sdm.n.f*. La raison en est une nouvelle fois l'actionnalité des procès. Alors que *sî3* exprime un état de connaissance « savoir », *rh* envisage la connaissance comme le résultat d'un processus d'acquisition « apprendre à connaître » : il faut donc une forme de l'accompli pour signifier que cette nouvelle situation a été atteinte.

Enfin, le passage de *Ptahhotep* oppose une forme *sdm.tj.fj* à la construction du futur SN + *r* + inf. Le recours à la forme *sdm.tj.fj* est justifié par la nécessité de donner à *sdm* un sens téléologique, où le sujet exerce le contrôle sur le procès, c'est-à-dire ce qui correspond, en français, à la différence entre « entendre » et « écouter » (cf. *supra*, p. 255).

La dernière section de la prophétie de Néferti offre encore un cas intéressant :

654 : *ršy gmh.tj.fj wnn.tj.fj hr šms nsw.t*
 « il se réjouira celui qui aura perçu (cela) et qui se sera mis à suivre le roi » (*Néferti*, 69–70)

Le passage de la forme simple *sdm.tj.fj* à la construction complexe reflète la différence d'actionnalité entre *gmh*, un verbe ponctuel, et *šms*,

⁵ À cela, il faut ajouter les exemples cités par Vernus (1990a et 1990c).

un verbe d'activité durative. Il s'agit dans les deux cas de constater une nouvelle situation, condition nécessaire pour se réjouir. Dans le premier cas, la nouvelle situation est stative : le sujet se trouve dans un nouvel état d'esprit à la suite d'une perception correcte des choses ; dans le second cas, la nouvelle situation donne lieu à une activité. La forme *šms.tj.fj* impliquerait que le sujet a servi le roi, ce qui serait bien évidemment en-deça de ce que le texte recommande. En optant pour la construction *wmn.tj.fj hr sdm*, le scribe a combiné deux choses : l'entrée dans une nouvelle situation et la présentation de cette situation comme une activité continue. C'est ce qu'essaie de rendre la traduction. L'option retenue par le scribe n'était pas la seule ; il aurait pu retenir la construction *nty r sdm*. L'expression aurait alors perdu la force injonctive contenue dans le trait perfectif de la *sdm.tj.fj*.

Voici maintenant un exemple tiré d'une section hymnique du conte de Sinouhé, où le héros vante les mérites du roi : ce genre est bien sûr le domaine privilégié de l'inaccompli général. Dans un passage toutefois, celui-ci a laissé la place à l'accompli⁶ :

655 : *nht pw grt ir (↔) m hps̄.f (. . .)*

w^f b pw sgnn dr.wt

« c'est un vaillant certes qui réussit par la force de son bras (. . .), c'est quelqu'un qui fait plier les fronts, qui fait mollir les mains » (*Sinouhé*, B 52–54)

L'alternance *ir / sgnn* est remarquable. Le recours à l'accompli est conditionné par l'actionnalité de la proposition. L'expression *in̄ m hps̄.f* « agir avec son bras » est atélique⁷. En choisissant l'accompli, le rédacteur recatégorise l'expression en lui donnant le sens de « arriver à quelque chose au moyen de son bras », c'est-à-dire « réussir »⁸.

Le choix de l'aspect peut être influencé par des considérations subtiles. L'extrait suivant de Ptahhotep offre en variante contextuelle un accompli et un inaccompli :

⁶ Cf. déjà Gardiner (1953 : 284).

⁷ Le verbe *in̄* est bien sûr télélique. L'oblitération du trait de télélicité provient de la suppression du deuxième argument (cf. *supra*, p. 125).

⁸ Voir encore *CT* II, 38d–g (*ms wi r^c nb d̄.f wi r šr.t.f it̄ i itm* « celui m'enfante chaque jour me porte à sa narine, à savoir mon père Atoum », où le participe de l'accompli, inattendu avec *r^c nb*, reflète sans doute un souci du même genre).

656 : *in ntr ir ikr.f*
in ntr irr ikr

« c'est dieu qui crée sa prospérité / c'est dieu qui assure la prospérité » (*Ptahhotep*, 184 Pr et L²)

Les deux propositions ne sont pas identiques : *ikr.f* dans Pr, mais *ikr* dans L². Le point de vue général de la version L² (« la prospérité ») a sans doute amené le scribe à opter pour une forme de l'inaccompli, alors que le point de vue spécifique retenu dans *Prisse* (« sa prospérité ») aura été déterminant dans le choix de l'accompli pour rendre un procès parvenu effectivement à son terme. Dans la traduction française, la nuance a été rendue par l'opposition « créer » vs. « assurer ».

La nature des arguments ou des circonstants peut peser sur le choix de l'aspect. Les variations examinées jusqu'ici sont imputables à des différences dans l'Aktionsart verbale. Un cas, aujourd'hui bien connu, a été étudié par Schenkel (1965b). Il s'agit des variations observées pour les verbes *mri* « chérir » et *hsi* « louer » dans des contextes apparemment similaires, où l'on trouve tantôt une forme de l'accompli, tantôt une forme de l'inaccompli :

657 : *mry nswt, mrrw niw.t.f, hssw ntr.w.s nb.w*

« aimé du roi, aimé de sa ville, loué de tous ses (*sc.* la ville) dieux » (*El Bersheh*, I, pl. XV, 4 = *Urk.* VII, 49,2-3)

Pour le sens, on s'attend, dans tous les cas, à une forme de l'accompli. Sans que cela soit une obligation, l'inaccompli a toutefois tendance à s'introduire quand un des arguments du verbe est au pluriel (ou contient une idée de pluralité, comme dans *niw.t.f*) : le procès est alors en quelque sorte factorisé, ce qui ressortit au domaine de l'inaccompli. L'idée de pluralité peut être portée par les satellites (Allen 1984 : 421-26, 443-50)⁹.

Ce genre de variations n'est pas inconnu en néo-égyptien. Dans l'exemple suivant, tiré des *Miscellanées*, la description du marin fait apparaître une construction progressive à côté de l'inaccompli général, normalement attendu dans ce genre de textes. Le progressif était

⁹ Voir encore dernièrement Jansen-Winkel (1997), qui introduit la nuance d'intensité.

sans doute nécessaire pour donner le sens voulu à *nw*, en investissant le sujet du plein contrôle sur le procès :

658 : *bn sw nw n ʔw nʔ*
bw ʔr.f ʔʔ hʔn
 « il ne scrute pas les vents dangereux, il ne sonde pas les vagues » (*LEM* 36,12)¹⁰

B. Les jeux de l'aspect

En dehors des cas où la variation aspectuelle est conditionnée – ou, à tout le moins, orientée – par l'actionnalité des procès, il faut encore compter avec les choix délibérés opérés par le locuteur. Contrairement au cas typique rappelé plus haut (cf. *supra*, ex. 644), où l'alternance aspectuelle correspond à deux situations différentes, il s'agit ici de décrire une même situation sous deux éclairages distincts. Cas typique dans les langues aspectuelles : le choix offert au locuteur de présenter un événement soit en bloc, soit de manière séquentielle, en s'intéressant aux étapes de sa réalisation. Dans une description, il n'est pas rare que les deux points de vue soient présents.

Le premier exemple en est une bonne illustration. On y retrouve l'alternance *n sdm.n.f* / *n sdm.f*, exploitée cette fois à des fins stylistiques :

659 : *pr.t hʔʔ.t ʔr gs(.wy.)s ʔn mʔʔ (. . .)*
n mʔ.n s(j) ʔr.t nb
n ʔr ʔr n mʔʔ ʔr.s
 « aller et venir sur ses côtés par l'expédition (. . .), aucun œil ne pouvait la voir, le visage d'aucun homme n'était tombé dessus » (*Hammamat* 191, 5–6)¹¹

Le passage de *n sdm.n.f* à *n sdm.f* permet de présenter deux points de vue différents sur une réalité foncièrement identique. En choisissant la négation de l'inaccompli *n mʔ.n*, l'auteur garde un parallèle étroit avec la proposition liminaire. À chaque allée et venue, personne ne remarque rien. En passant à *n sdm.f*, il offre une sorte de conclusion à toute cette activité considérée cette fois dans sa globalité.

¹⁰ Sur le sens de *nw* au progressif nié : cf. *LES* 55,15–16 ; *KRI* IV, 87,9 ; *LEM* 2,14.

¹¹ Cf. Doret 1986 : ex. 311.

L'alternance *n gm.tw* / *n gm.n.tw* dans l'extrait suivant doit s'expliquer selon les mêmes principes :

660 : *î.t.n.î mp.wt ʕš.t m ḥḳty-ʕ n nḥn*
ms.n.î inw.s n nb ḫ.wy
ḥs.kwî

→ *n gm.tw ḫp.î*

ḥdd.î ḥr inw.s n nsu tḥw mp.t nb prr.î im m mʕ-ḥrw

→ *n gm.n.tw ḫ.t.î*

« j'ai passé de nombreuses années comme prince d'Elkab, j'en ai amené les produits pour le maître des Deux Terres, de sorte que j'ai été loué ; on n'a pas trouvé d'action (coupable) chez moi. Chaque année je descendais le Nil avec ses produits pour le roi, et j'en revenais glorifié ; jamais on ne pouvait trouver de manquement chez moi » (*Urk. IV, 76,15-77,7*)

Avec *n gm.tw ḫp.î*, le narrateur se borne à acter qu'il n'y a jamais eu de faute durant sa carrière (les années, *mp.wt ʕš.t*, sont traitées globalement). La construction reste dans la ligne du parfait ancien qui précède (*ḥs.kwî*) : elle exprime un résultat. En choisissant *n gm.n.tw* en revanche, le narrateur signale un changement de point de vue. La carrière de Hor-meni n'est plus considérée en bloc, mais dans son déroulement, ce qu'indiquent bien les deux inaccomplis qui précèdent (*ḥdd.î* et *prr.î*), ainsi que le circonstant de temps (*tḥw mp.t nb*). La construction *n sdm.n.tw.f* marque une corrélation entre le constat qu'on a pu établir de la conduite de Hor-meni et chacun de ses déplacements à la cour : jamais on n'a pu mettre en évidence qu'il avait soustrait quelque chose à son avantage.

On retrouve cette nuance propre à l'inaccompli général dans le passage suivant du P. *Westcar* :

661 : *wn.în.s ḥr dbn ḫ ʕ.t*
n gm.n.s bw ir irw st im

« et alors elle parcourut la pièce sans jamais parvenir à découvrir l'endroit où cela se faisait » (P. *Westcar*, 12,3)

Cf. P. *Westcar*, 5,1 (malheureusement partiellement en lacune).

En choisissant la construction *n sdm.n.f*, l'auteur nous fait suivre pas à pas les recherches de Redjedet pour découvrir l'endroit d'où provient le bruit. S'il avait opté pour la tournure *n sdm.f*, également possible, il se serait borné à constater l'insuccès des recherches.

L'exemple suivant est bien connu :

662 : *sḏm.n.ī hrw.f īw.f hr md.t* (B)

īw.f mdw.f (R)

« j'entendis sa voix alors qu'il était en train de parler / qu'il parlait » (*Sinouhé*, B 1–2 et R 25)¹²

Le choix du scribe reflète l'opposition entre coïncidence et coextension. L'inaccompli général (*īw.f mdw.f*) marque la coïncidence des deux actions, celle-ci pouvant n'être que très partielle, alors que l'inaccompli progressif (*īw.f hr md.t*) exprime une coextension entre la proposition principale et la circonstancielle. En raison de l'aspect véhiculé par la principale (un inchoatif avec un verbe atélique), coextension ne signifie pas nécessairement correspondance parfaite, ce que reflète la traduction.

Voici maintenant deux exemples fort proches dans lesquels un même topos narratif a donné lieu à deux points de vue différents. Il s'agit du cas où le narrateur déclare avoir passé un certain nombre de jours à faire quelque chose sans aucun résultat :

663 : *īr.īn šhtj pn ḥᶜw r hrw 10 hr spr n nmtj-nḥt pn*
n rdī.f mᶜf r.s

« alors cet oasien passa jusqu'à dix jours à se plaindre auprès de ce Nemti-nakht, sans que celui-ci y prêtât attention » (*Oasien*, B1, 62–63)

664 : *ḥᶜ.n īr.n(ī) hrw 8 hr ḏᶜr ḥ3s.t tn*
n rḥ.n.ī bw.s

« alors j'ai passé huit jours à explorer ce désert sans jamais pouvoir trouver son endroit » (*Hammat* 199,7)

Dans l'*Oasien*, en retenant la construction *n sḏm.f*, l'auteur envisage en bloc le résultat des dix jours passés à se plaindre. Dans le second passage, l'inaccompli *n sḏm.n.f* a pour effet de mettre en évidence l'échec répété de l'entreprise, jour après jour.

La variation dans les points de vue se retrouve aussi à l'intérieur de l'inaccompli. Dans les deux exemples suivants, la même situation-cadre donne lieu à deux expressions différentes :

¹² Cf. Vernus 1990 : ex. 394.

665 : *iw mdw.f n.i*
nm wi hr sdm st
 « il me parla, sans que j'écoute jamais » (*Naufragé*, 73–75)

666 : *mk wi hr spr n.k*
n sdm.n.k st
 « je suis en train de me plaindre auprès de toi, mais tu n'entends pas ma plainte » (*Oasien*, B2, 113–114)

Il s'agit de constater une absence d'écoute face aux propos tenus. Dans le *Naufragé*, l'auteur a opté pour un progressif, ce qui permet d'insister sur le fait qu'à aucun moment du discours du serpent, le héros ne fut en mesure d'écouter (coextension). En revanche, dans l'*Oasien*, le sujet se borne à constater l'absence d'écoute de la part de son vis-à-vis, absence qui est presque assimilée à une surdité¹³.

On trouve quelque chose de semblable dans l'extrait suivant :

667 : *bw st n.f hry-šn^c A (. . .) hmn n mp.t r by*
iw bn st hr dt.t by.i psšt
 « le chef des greniers, X, les (*sc.* les terrains) a pris pour lui-même (. . .) pendant un certain nombre d'années jusqu'à maintenant, sans qu'ils ne (me) donnent jamais ma part » (*KRI* II, 803,16–804,1)

Le locuteur aurait pu se contenter de dire * *iw bwpw.w dt.t by.i psšt* « sans m'avoir donné ma part », c'est-à-dire en traitant en bloc la période de temps considérée¹⁴. Du point de vue du plaignant, l'argumentation est sans conteste plus forte avec un progressif nié, qui met en évidence le fait que, jamais, à aucun moment, ne lui est revenu ce qu'on lui devait (sur les implications modales de la construction, cf. *supra*, p. 313).

Le passage suivant est digne de considération ; on y trouve une tournure exprimée à deux reprises, une fois au positif, une autre fois au négatif :

¹³ Cf. *CT* I, 334c.

¹⁴ Cf. *y3 ih twi dt.t in.tw n.tn p3y hmn n š^c.t iw bwpw.w dt.t in.tw w^c* « qu'est-ce que cela signifie ? je vous fais amener cette quantité de lettres, alors que vous n'en avez fait amener aucune » (*LRL* 1,9–10).

668 : *ir p3 r^c, sw rh.w p3 hnwtj nty hr rdj.t hr.f n htp-ntr*
hr ir p3 hnwtj nty n<n> sw hr rdj.t hr.f n htp-ntr n p3 itn . . .
 « Quant à Prê, il connaît le serviteur qui s'occupe de l'offrande divine ; quant au serviteur qui ne se préoccupe nullement de l'offrande divine d'Aton . . . » (*BiAeg.* VIII, 143, 4–6)

On a manifestement affaire à un présent général. Il n'y a aucune difficulté à interpréter la construction SN + *hr* + inf. comme un inaccompli général à la XVIII^e dyn. Toutefois, au négatif, la construction *nm sw hr sdm* reste cantonnée à l'expression du progressif. L'emploi du progressif envisage la négation d'un autre point de vue. Alors que la négation *n sdm.n.f / bw ir.f sdm* nie le moment de référence en bloc, le progressif nié invite à parcourir le procès dans son extension : la validité du procès n'est plus niée globalement, mais réfutée pour chaque moment du procès. Par ailleurs, le progressif contribue à renforcer l'agentivité du sujet (modalité déontique). C'est ce que la traduction essaye de rendre par l'alternance « s'occuper de » vs. « se préoccuper » ; l'introduction de « nullement » est destinée à faire sentir la portée de la négation.

L'alternance entre accompli et inaccompli est encore manifestement une question de point de vue dans l'exemple suivant, où la même situation est décrite une fois à l'accompli, puis à l'inaccompli. La première fois, la situation est évoquée en bloc, tandis que la seconde fois, le narrateur fait entrer le lecteur dans le quotidien de la transaction :

669 : (tu vas t'arranger pour lui faire porter des provisions)
nm rdj.t rh.f ntt ntk rdj n.f st
 « sans le laisser savoir que c'est toi qui le lui donne » (et on se mit à lui donner chaque jour dix pains et deux cruches de bière ; quand le grand intendant Mérout, fils de Rensi les donnait, il les donnait à son commensal)
ntf djdj n.f st
 « et c'est ce dernier qui les lui donnait » (*Oasien*, B1, 114–117)

L'inaccompli vient parfois en complément d'une forme perfective. Le procédé est assez bien connu dans les langues aspectuellement très marquées. En russe, par exemple, il n'est pas rare de trouver un imperfectif en reprise d'un perfectif pour expliciter une circon-

stance de l'action. On observe un phénomène voisin en pashto : le perfectif des verbes transitifs place l'accent sur le deuxième argument, tandis que l'imperfectif est davantage centré sur le sujet, ce qui permet d'exposer une situation selon des points de vue distincts (Vogel 1994 : 133–135) :

670 : *tē dars wēwaya* (perf.) / *tē ketab waya* (imperf.)
 « toi, étudies » / « toi, occupe-toi à lire »

Ce type de reprise n'est pas inconnu en égyptien. Il n'est pas rare de trouver une forme *mrr.f* en reprise de l'impératif. Dans l'exemple suivant, le passage du vétiif à la *mrr.f* sert bien sûr à mettre en relief le complément circonstanciel. Mais il implique également une modification d'ordre aspectuel puisque l'auteur passe d'une forme perfective à un inaccompli. Celui-ci engage la participation de l'interlocuteur, en l'incitant à adopter le comportement souhaité. C'est cette nuance que cherche à rendre la traduction par « plutôt » :

671 : *m dg(.w) r nty m-b3h.f*
 → *dgg.k r nty m-b3h.k*
 « n'essaye pas de regarder ce qui est devant lui ; ne regarde plutôt que ce qui est devant toi » (*Ptahhotep*, 122–123 L²)

La même alternance se retrouve dans un passage de l'*Oasien* :

672 : *m iṭ.w, irr.k r iṭ.w*
 « ne vole pas ! agis plutôt contre le voleur ! » (*Oasien*, B1, 195)

Le choix entre inaccompli et impératif constitue parfois une variante contextuelle, comme dans l'exemple suivant :

673 : *irr.k* } *wḫ(w).t mḏ dd.f* L²
ir n.f } Pr
 « c'est comme il (le) dit que tu dois exécuter une mission / exécute donc une mission comme il le dit » (*Ptahhotep*, 148)

C. Aspect et modalité

On a déjà eu l'occasion, chemin faisant, de noter quelques recouplements entre aspect et modalité. Ce dernier paragraphe est l'occasion de rassembler ces données éparses. L'inaccompli global a des affinités avec le domaine du possible. Cela a été remarqué depuis longtemps en ce qui concerne la construction négative *n sdm.n.f* (*bw ir.f sdm* en néo-égyptien). Étant donné que la grande majorité des exemples concerne des procès atéliques, j'ai suggéré que le sens modal dérivait naturellement du sens inchoatif que prend la *sdm.n.f* avec ce type de proposition : *n mdw.n.f* « il ne s'est pas mis à parler », d'où « il ne peut parler » (cf. *supra*, p. 278).

On n'a pas assez souligné jusqu'ici que des effets de sens relevant de la modalité épistémique étaient également observables au positif. Il n'y a pourtant rien d'étonnant : dans la mesure où le procès ne s'actualise pas nécessairement au point de repère, il y a place pour envisager seulement la possibilité que le procès se réalise. En voici quelques exemples :

674 : *iw r(β) n z nhm.f sw*
 « la bouche de l'homme peut le sauver » (*Naufragé*, 17–18)

Puisque l'inaccompli général est susceptible de véhiculer un sens modal, on le trouve parfois en concurrence avec le subjonctif *sdm.f*. Dans l'exemple suivant, les tournures négatives *n sdm.n.f* et *nn sdm.f* apparaissent en variante contextuelle :

675 : *h3 wsir, swr.k mw im.s*
h3 wsir, irr.k šm.t hr rd.wj.k
n ir.n.k / n(n) ir.k šm.t šhd.t
 « ô Osiris, tu y boiras de l'eau ; ô Osiris, c'est bien sur tes pieds que tu marcheras, il ne se peut que tu marches la tête en bas / tu ne marcheras pas la tête en bas » (*CT I*, 59c–60b)

L'inaccompli présente l'action comme une impossibilité, tandis que le subjonctif engage en quelque sorte le locuteur. On pourrait gloser les deux versions respectivement par « il n'est pas possible que p » et « je t'assure, je te promets que ~p ».

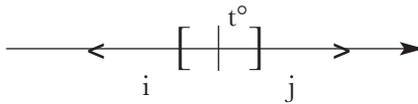
Dans l'exemple suivant, l'inaccompli de la première proposition contraste avec le prospectif de la seconde : plutôt que d'opposer une

dénégation au roi (* *nn ink is in.i*), le locuteur a préféré présenter la demande royale comme une impossibilité :

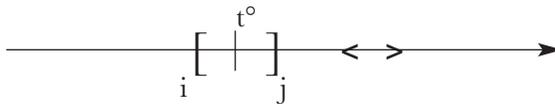
676 : *mk nn ink is inn n.k sy* (. . .)
in-m irf in.f n.i sj?

« en fait, ce n'est pas moi qui peut aller te le chercher (. . .) qui alors ira me le chercher ? » (P. *Westcar*, 9,5–8)

Enfin, on rappellera les effets de sens modaux possibles au progressif, notamment dans la tournure négative *nn sw hr sdm* (cf. *supra*, p. 313, pour de nombreux exemples). Au positif, la modalité est une conséquence directe de la relation entre le moment de référence et le point de repère. On a vu que le point de repère partage le moment de référence en deux domaines :



Le sous-domaine (t°, j) fait nécessairement partie des futurs possibles, ce qui ouvre la porte à la modalité. Si le procès est un achèvement dépourvu de pré-phase, le moment de référence se situe avant le procès. D'un point de vue aspectuel, il y a un effet de sens mellique (« être sur le point de ») :



Sur le plan modal, ce type de relation peut induire l'engagement du sujet à s'impliquer dans l'action :

677 : *i.ir.n iy m-s3 n3 br knkn zp 2 nty twk wd.w r km.t m n3y.n iry-n*
ttt

« si nous sommes là, c'est à cause des bateaux-*knkn* que tu es sur le point d'envoyer en Égypte avec ceux avec lesquels nous avons un litige » (*LES* 74,11–12)

Cf. *supra*, p. 294, pour d'autres exemples.

TROISIÈME PARTIE

LE TEMPS

CHAPITRE 9

LA RELATION TEMPORELLE

A. *Présentation générale*

Sans être abusivement excessif (Hannig 1982 : 37), force est de reconnaître que l'expression du temps par des moyens grammaticaux est marginale en moyen égyptien¹. Cette situation contraste avec celle du néo-égyptien où l'ancrage temporel est nettement plus marqué, sans que cela ait pour autant entraîné la disparition de toute opposition aspectuelle. L'évolution d'un système aspectuel vers un système temporel est typologiquement bien attestée, alors que l'inverse ne semble pas documenté. On constate en quelque sorte une primauté ontogénétique de l'aspect sur le temps. Quelques faits doivent ici être évoqués :

- Des études de psychologie ont montré que l'acquisition des oppositions temporelles était secondaire chez l'enfant (Richelle & Lejeune 1988 : 112–113). Sur un plan linguistique, les formes que la langue met à la disposition du locuteur sont d'abord utilisées pour encoder des oppositions aspectuelles (Ferreiro 1971, Bronckart & Sinclair 1977, Clark 1973, Bronckart 1976, Slobin 1985, Robison 1990, Rohde 1996)².

¹ Certains égyptologues adoptent une position extrême en faveur d'un système exclusivement temporel (Schenkel).

² Comme le fait remarquer Gell (1992 : 134 et suiv.), il faut toutefois prendre garde que les conclusions peuvent varier en fonction de la langue étudiée. Des résultats un peu différents ont été obtenus à partir d'enquêtes menées sur de jeunes locuteurs anglophones (Smith 1980) et italianophones (Antonucci & Miller 1976 ; cf. Bertinetto 1994b : 129, à propos de l'acquisition des temps du passé chez les enfants italiens). Malgré tout, il semble que les enfants soient sensibles, quel que soit leur environnement culturel, à des distinctions fondamentales dans l'actionnalité des procès comme, par exemple, l'opposition entre événement et situation ou entre procès téléique et procès atélique. On verra encore l'étude réalisée par Bonnotte – Fayol & Gombert (1991) sur les représentations cognitives des procès verbaux, leur enquête étant notamment fondée sur un questionnaire soumis à des enfants de grande maternelle et du fondamental. Voir encore, de manière générale, Bloom – Lifter & Hafitz 1980 ; West et alii 1984 (pour le polonais), Aksu 1978 (pour le turc), Meisel 1985 (pour l'allemand).

- Il ne semble pas y avoir de langues dépourvues de moyens d'exprimer l'aspect, alors qu'il existe des langues, en petit nombre sans doute, qui se passent de toute expression temporelle grammaticalisée (Gonda 1980 : 10, Binnick 1991 : 126–132).
- L'ordre dans lequel se présentent les morphèmes d'aspect et de temps par rapport au noyau verbal n'est pas indifférent. D'une manière tout à fait constante, les marques aspectuelles sont directement accolées au noyau verbal, précédant les marques temporelles, ce qui pourrait refléter quelque chose au niveau ontogénétique (Bybee 1985 : 13, Holden 1990 : 135). C'est un fait qui a été bien mis en évidence par l'école fonctionnelle : les opérateurs aspectuels appartiennent au niveau 1 et les opérateurs temporels au niveau 2 (Dik, Hengeveld, Vester & Vet 1990 : 26). Un phénomène identique a été constaté dans les langues créoles (Bickerton 1981, Givón 1982), dont l'importance pour la compréhension de la genèse des faits linguistiques a souvent été soulignée (Gell 1992 : 144). On notera au passage que dans l'exemple égyptien ci-dessous, l'opérateur aspectuel *hms.kwi* est plus proche du lexème verbal que l'opérateur temporel *wn*, rejeté en périphérie :

678 : *wn.î hms.kwi hr s3w nh3 n it irm X*

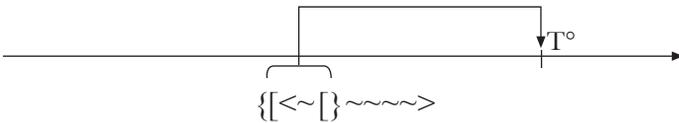
« j'étais en train de surveiller des céréales en compagnie de X » (KRI VI, 816,12–13)

- Comme on l'a déjà signalé, s'il est des langues qui sont passées d'un système aspectuel à un système temporel, le chemin inverse ne semble pas avoir jamais été emprunté (Lazzeroni : 1980). C'est une conclusion qu'on peut tirer du travail de Bybee, Perkins & Pagliuca (1994) sur l'évolution des marqueurs de temps, d'aspect et de mode. Par exemple, dans le domaine du passé, où les faits sont plus facilement interprétables, les cas sont nombreux où un marqueur du parfait, du résultatif ou du perfectif s'est transformé en marqueur du passé.

Dans le système théorique proposé ici, le temps *stricto sensu* s'exprime par une relation qui met en rapport un moment de référence et un point de repère. Le moment de référence est conçu comme un intervalle qui opère une sélection sur le procès. C'est la dimension aspectuelle de la temporalité (cf. *supra*, p. 31). Le moment de référence est, dans un second temps, relié à un point de repère. Celui-ci peut

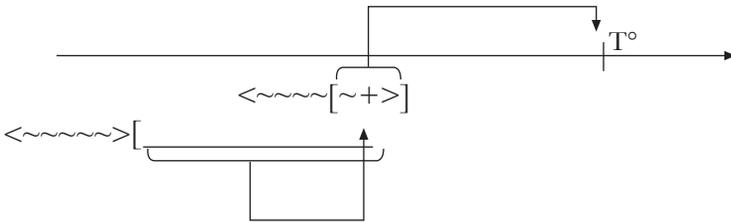
être le moment d'énonciation ou encore un autre moment de référence, lié à un autre procès. Dans le premier cas, on a affaire à un temps absolu, dans le second à un temps relatif. Le premier exemple ci-dessous illustre la relation absolue ; le moment de référence, qui isole le début du procès³, est antérieur au moment d'énonciation. Sa position est lexicalement précisée par un TEM-P (figuré par des accolades) :

679 : *ḥᶜ.n.î hr ir.t wᶜw r-dḅ.f (. . .) m hḅw nb ḅ.wy nb-ph.ty-rᶜ*
 « et alors je devins soldat à sa place (. . .) à l'époque du maître des Deux Terres Nebpehtyrê » (*Urk.* IV, 2,12-13)



Voici à présent un exemple de temps relatif :

680 : *rd.t.f wi m hḅ.t hrd.w.f* (a)
mḅ.n.f r(w)ḍ ᶜ.wj.î (b)
 « il me plaça en tête de ses enfants (parce qu') il avait remarqué combien mes bras étaient vigoureux » (*Sinouhé*, B 106-8)



Le moment de référence de (b), qui correspond à la post-phase du procès (sens parfait de la *sḍm.n.f*) est mis en relation avec le moment de référence de (a). On a bien la configuration attendue : la situation résultante, la constatation de la bravoure de Sinouhé, prévaut

³ Le sens inchoatif est normalement attendu quand un accompli ponctuel porte sur une activité atélique (cf. *supra*, p. 203).

toujours au moment où le sheikh assure la promotion du héros. La limite droite de la post-phase de (b) n'est pas linguistiquement donnée ; c'est pourquoi l'intervalle est laissé ouvert à droite dans le chronographe.

B. *Les indicateurs de la temporalité*

Les moyens mobilisés par l'égyptien pour rendre le temps se répartissent très inégalement suivant qu'il s'agit de fixer un procès par rapport à un point de repère de manière absolue ou relative. Les catégories suivantes interviennent à des titres divers dans la relation temporelle :

- l'instance d'énonciation,
- les formes verbales temporellement marquées,
- les auxiliaires d'énonciation,
- les auxiliaires temporels,
- les convertisseurs,
- la syntaxe,
- les moyens lexicaux,
- les marques supra-segmentales.

Comme on le voit, ces moyens sont très variés : ils sont plus ou moins fortement intégrés au niveau grammatical. Très souvent, plusieurs sont présents simultanément, ce qui peut créer un effet de redondance. C'est ainsi que dans l'exemple 679 ci-dessus, les instructions données par la construction séquentielle *'h^c.n.f hr s^dm*, l'instance d'énonciation, en l'occurrence la narration, et le TEM-P convergent dans la même direction.

À ces indicateurs de la temporalité, il faut ajouter un certain nombre de faits qui entretiennent des liens plus lâches avec la temporalité. Il s'agit à tout le mieux de corrélations statistiquement vérifiables, mais qui n'ont aucun caractère obligatoire. Dans cette catégorie, il faut faire entrer :

- les implications temporelles de l'aspect,
- les implications temporelles des constructions en fonction de leur polarité ou de leur valeur énonciative,
- l'utilisation par l'interlocuteur des inférences directionnelles pour restituer la séquence temporelle souhaitée par le locuteur.

L'intégration des indicateurs de la temporalité, tels que définis ici, et les implications d'autres domaines sur la temporalité seront examinées dans la dernière partie de ce chapitre consacrée au fonctionnement de l'instance de la narration.

Enfin, en plus de tous ces critères, il faut mentionner, pour l'égyptien ancien, les indices fournis par ce qu'on peut appeler de manière vague la mise en page du texte : signes de découpage, présence de titres, emploi de la rubrique, de la ponctuation, etc. (Winand 1998c).

Dans les pages qui suivent, tous les éléments énumérés ci-dessus sont repris et discutés. Il ne s'agit au mieux que de poser quelques jalons pour une théorie générale de l'expression du temps en égyptien, laquelle reste à faire.

1. *Les indicateurs de la temporalité*

a) *L'instance d'énonciation* On distingue deux instances d'énonciation fondamentales, qui créent chacune un système de références : le *discours* et la *narration* (Benveniste 1966, Luscher 1998a : 88–91, Doret 1986 : 13–14, Vernus 1987, Winand 1995a, 1998c). Le discours est l'instance dialogique par excellence. Il met en scène un « je » et un « tu », un locuteur et un interlocuteur. La narration envisage son objet en dehors d'une interaction active entre locuteur et interlocuteur. C'est idéalement le domaine de la troisième personne. Comme le souligne heureusement Benveniste, il n'y a pas de locuteur à proprement parler ; les faits semblent se raconter d'eux-mêmes. La distinction des deux instances est importante parce que s'y trouvent **prototypiquement** attachées plusieurs valeurs : la narration apparaît comme plus objective, elle se rapporte d'ordinaire au passé, elle est le domaine de la troisième personne ; le discours, comme instance de l'échange interactif, sera ressenti comme plus subjectif, orienté vers le présent ou le futur, et met en scène les deux premières personnes. À ces deux instances fondamentales, il convient de joindre une catégorie mixte, le *discours narratif*, où des faits du passé sont ramenés dans la sphère d'intérêt du locuteur (Winand 1995a)⁴. Comme on peut s'y attendre, cette dernière catégorie est typique, en égyptien,

⁴ Cf. déjà la notion de « *Bericht* » chez Hintze (1950–52) et chez Polotsky (1965 : § 34).

des autobiographies et des rapports d'activité (sur les corrélations entre les instances d'énonciation et les instructions aspecto-temporelles, cf. *infra*, p. 418).

| | Discours | Disc. narratif | Narration |
|------------------------|---------------------------------|-----------------|----------------|
| personnes | 1 ^{re} -2 ^e | 1 ^{re} | 3 ^e |
| modalités | subj./polémique | objective | objective |
| sphère aspecto- | inaccompli | parfait | accompli |
| temporelle | présent/futur | passé-présent | passé |

Fig. 100. Les instances d'énonciation

En égyptien, les formes aspectuellement marquées ne se rattachent pas à une instance d'énonciation plutôt qu'à une autre, d'où l'importance de savoir dans quelle instance on se trouve pour déterminer la portée de la construction considérée. Cela posé, on observe parfois une spécialisation de certaines constructions en fonction de l'instance d'énonciation. Par exemple, en français littéraire des xviii^e-xix^e s., le passé simple (il fit) s'oppose au passé composé (il a fait) comme forme de la narration face à une forme du discours. En français parlé contemporain, en revanche, le passé composé s'est généralisé au détriment du passé simple. Sa valeur dépend donc de l'instance d'énonciation où il est employé : dans la narration, il signale un fait passé sans incidence au moment d'énonciation, mais il met en évidence la situation résultante au moment d'énonciation dans le discours.

Pour en revenir à l'égyptien, on notera une corrélation statistiquement fondée entre aspect et temps en fonction à la fois de l'instance d'énonciation et de la relation syntaxique. La question sera reprise plus loin.

Un point important mérite qu'on s'y attarde. Il faut bien comprendre que les relations constatées entre l'instance d'énonciation et les personnes ne sont en rien exclusives ou nécessaires. Il s'agit de préférences, d'affinités électives tout au plus. C'est ainsi qu'une narration peut être présentée à la première personne (*e.g.* *Sinouhé, Naufragé, Ounamon*) ; le locuteur rapporte les faits qui le concernent comme étant complètement révolus, sans incidence sur sa situation actuelle ; c'est donc un cas extrême, où le « je », par nature l'élément le plus impliquant, se distancie complètement du locuteur (Winand 1995).

b) *Les formes verbales temporellement marquées* Le moyen égyptien ne possède que quelques formes dont on puisse affirmer que l'expression du temps fait partie de leurs instructions de base. De façon très caractéristique, il s'agit, outre l'ancien *sḏm.f*, qui fonctionne en moyen égyptien comme un parfait-présent (cf. *supra*, p. 250), de formes à sens futur : le paradigme SN + *r* + inf. en position autonome, notamment dans la tournure *iw.f r sḏm* (mais aussi *mk sw r sḏm*), le prospectif *sḏm.w.f* et le participe *sḏm.tj.fj*, ce dernier étant toutefois une forme sémantiquement complexe puisqu'elle appartient au pôle du perfectif (cf. *supra*, p. 255)⁵.

D'une manière très générale, il semble que l'égyptien de la première phase oppose un sous-système aspectuel (accompli *vs.* inaccompli) à un sous-système modo-temporel, comprenant essentiellement, d'une part, l'ancien *sḏm.f*, et d'autre part, avec des relations croisées, le prospectif *sḏm.w.f*, le subjonctif *sḏm.f* et le futur *iw.f r sḏm*. Du point de vue typologique, l'égyptien pourrait peut-être se rattacher, pour ce qui est de l'expression du temps, à un petit groupe de langues à système binaire opposant un futur à un non-futur (Comrie 1985 : 49)⁶.

Le moyen égyptien possède également quelques formes spécialisées dans l'expression du temps relatif : il s'agit des formes *sḏm.hr.f*, *sḏm.in.f*, *sḏm.k3.f* (Polis 2005). En néo-égyptien, les formes séquentielles *mtw.f sḏm* et *iw.f hr (tm) sḏm* comptent parmi les constructions les plus caractéristiques⁷. De plus, les formes ou constructions séquentielles charrient aussi des instructions aspectuelles ou modales, formant ainsi un jeu d'oppositions subtil (Winand 2001a, pour le néo-égyptien).

c) *Les auxiliaires d'énonciation* Une des caractéristiques de l'égyptien de la première phase est de posséder un jeu très riche d'auxiliaires d'énonciation. Placés en périphérie de la prédication, en tête de la

⁵ Il est impossible ici de suivre Zonhoven (1997a et b, 1998), qui fait de la *sḏm.t.f* une forme à sens fondamental futur.

⁶ De tels systèmes ont été relevés en birman, en dyirbal et en takelma (Tournadre 2004 : 40).

⁷ D'un point de vue typologique, on notera que, dans certaines langues, les formes séquentielles se trouvent avant la forme qui donne le cadre temporel, et qui agit ainsi comme une forme de clôture : exemple tibétain dans Tournadre (2004 : 50).

proposition, ils opèrent originellement au niveau énonciatif, en représentant l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé ou son attente vis-à-vis de son interlocuteur. Plusieurs auxiliaires contiennent aussi des implications d'ordre temporel. C'est à ce titre qu'ils sont mentionnés ici.

1) Les auxiliaires de repérage du temps absolu

- *iw* (ⲓⲱ, ⲓⲱ)

En employant *iw*, le locuteur indique qu'il valide la proposition dans le lieu et le moment d'énonciation (Loprieno 1995 : 166–67, Vernus 1997b : 26–29 [avec bibliographie antérieure], Schenkel 2005 : 238–44). C'est ce qui l'a fait parfois qualifier de « véritable indicatif ». Dans le discours, il a pour effet de relier le moment de référence au point de repère que constitue le moment d'énonciation. Sa valeur originellement énonciative génère donc des effets de sens proprement temporels (Allen 1986b : 31). Une phrase comme *iw sdm.n.ı̄ st* « je l'ai entendu » peut se rendre par le chronogramme ci-dessous. Le moment de référence sélectionne la post-phase du procès (accompli résultatif) ; *iw* le relie au moment d'énonciation T° :



Fig. 101. La construction *iw sdm.n.f* en position autonome (emploi prototypique)

On notera que *iw* deviendra en néo-égyptien, entre autres emplois, un auxiliaire de la dépendance. Du point de vue de l'expression du temps, *iw* marque alors un temps relatif (Malaise-Winand 1999 : § 409). Des exemples en sont déjà perceptibles en moyen égyptien, notamment dans les *Textes des Cercueils*, comme le montrent certaines variantes dans l'expression de la prédication seconde⁸ :

⁸ Cela posé, plusieurs exemples de *iw* en égyptien de la première phase ne s'intègrent pas facilement dans le cadre traditionnel de l'analyse syntaxique, exprimant sur le plan énonciatif et sémantique, une connection avec ce qui précède (cf. la présentation de Loprieno « *A critique of sentence-based grammar* », au colloque de Bonn, 10 septembre 2005).

681 : *dī.k n.ī t ḥkr.kwī ḥnk.t īb.[kwī]* (B2Bo M22C)
dī.k t n N tn īw.s ḥkr.tī dī.k ḥnk.t n N tn īw.s (B3C)
īb.tī

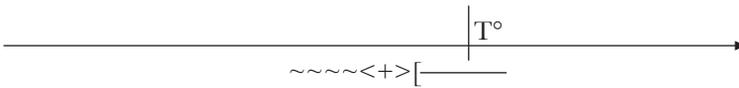
« puisses-tu me donner du pain quand je suis affamé et de la bière quand je suis assoiffé »

« puisses-tu donner à cette N du pain quand elle est affamée et puisses-tu lui donner de la bière quand elle est assoiffée »
 (CT III, 19a-d)⁹

• *mk* (↔)

Fonctionnant comme un interpellatif, *mk* ancre la proposition dans le temps de l'énonciation (Collier 1990 : 28, cf. Loprieno 1995 : 168)¹⁰. Il est par excellence un auxiliaire du discours postulant un échange entre un « je » et un « tu ». D'un point de vue temporel, il a des implications fort voisines de celles de *īw* :

682 : *mk ph.n.n ḥnw*
 « tu vois, nous avons atteint le pays » (*Naufragé*, 2-3)



La valeur temporelle de *mk* ressort assez bien dans le passage suivant, où, au milieu du récit, le narrateur s'interrompt pour interpeller directement son interlocuteur, revenant ainsi pour un temps à la sphère du moment d'énonciation (irruption de l'instance du discours dans la narration) :

683 : . . . ḥ^c.n dp.t mwt.t(ī)
nty.w īm.s, n zp w^c im ḥr-ḥw.ī
 → *mk wī r-gs.k*
ḥ^c.n īn.kwī r īw pn īn wḥw n wḥd-wr
 « . . . et alors le bateau se trouva perdu. De ceux qui y étaient, il n'en resta pas un seul, excepté moi – d'ailleurs, je suis à

⁹ Cité par Vernus (1984a : 204).

¹⁰ Étymologiquement, *mk* est un interpellatif, que l'on rend habituellement par « vois ! ». D'un point de vue typologique, on rapprochera l'usage de *rāh* « vois » en ar. algérien, complètement désémanisé dans des propositions comme *rāh fē-s-suq* « il est au marché », avec une actualisation dans le présent immédiat.

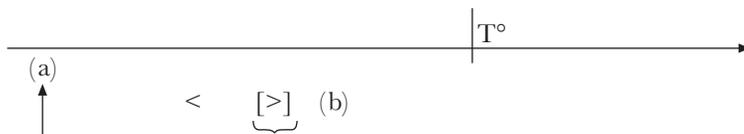
côté de toi –, et alors je me retrouvai amené dans cette île par une vague de la Grande Verte » (*Naufragé*, 106–110)

2) Les auxiliaires de repérage de la séquentialité

- $\text{'h}^{\text{c.n}}$ (𓄎𓄏𓄐) et wn.in (𓄎𓄏𓄐𓄑)

Ces deux auxiliaires sont spécialisés dans la structuration de la chaîne narrative. Les nuances qui les distinguent ne sont pas faciles à cerner ; en moyen égyptien, elles relèvent certainement autant de la stylistique que de la sémantique (cf. *supra*, p. 215). Ce qui importe ici, c'est de constater que $\text{'h}^{\text{c.n}}$ et wn.in marquent formellement que le récit franchit une nouvelle étape (Collier 1994 : 84)¹¹. On peut donc les considérer comme de véritables auxiliaires temporels.

- 684 : (. . .) (a)
 $\text{'h}^{\text{c.n}}$ dd.n.f n.i (b)
 « et alors il me dit » (*Naufragé*, 158)



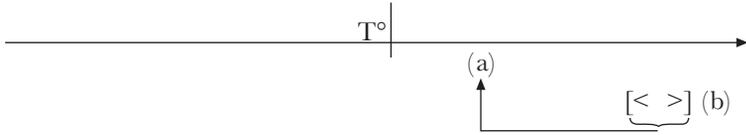
- hr (𓄎𓄏), ih (𓄎𓄏𓄑) et k3 (𓄎𓄏𓄑𓄒)

Ces trois auxiliaires sont typiques du discours (Vernus 1990 : ch. 4–6)¹². Ils introduisent un propos présenté comme la suite de ce qui précède. Ils se distinguent par le type de séquentialité qu'ils véhiculent : séquentialité contingente, émanant d'une norme extérieure ou d'une obligation, dans le cas de hr , séquentialité subordonnée à l'attente du locuteur dans le cas de ih , séquentialité sans modalité particulière pour k3 .

¹¹ À propos de $\text{'h}^{\text{c.n}}$, Collier met en évidence la distance impliquée entre le locuteur et les faits rapportés : « $\text{'h}^{\text{c.n}}$ profiles a subjective distal relationship between the ground participants and the scene : in particular, the ground participants are treated as being involved in pure observation – they are not themselves invoked to any salient degree and the objective scene stands apart from the ground participants. These features are, of course, typical of narration (which immerses the ground participants in observing unfolding events). In this sense, $\text{'h}^{\text{c.n}}$ is narrational. »

¹² On a repéré un seul exemple de k3 dans un contexte narratif (Siséné = P. Chassinat I, x+7–8 ; cf. Vernus 1990a : 96). L'auxiliaire hr se rencontre quelquefois en contexte narratif, mais cela demeure exceptionnel ; il faut y voir une extension de sa valeur originelle (Vernus 1990a : 83–84).

685 : (que notre maître surveille pour nous l'arrière-garde de l'armée) (a)
k3 tm.n rd.t ib.n m-s3 pḥ n p3(y.)n mšc (b)
 « et alors nous ne nous soucierons pas de l'arrière-garde de notre armée » (*Urk.* IV, 654,17-655,4)

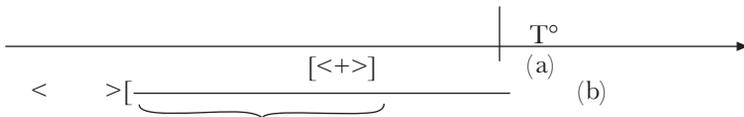


3) Un auxiliaire de l'incidence

- *isk* (⌈⇐), *ist* (⌈⇐)

Cet auxiliaire, qui établit un lien de simultanéité entre le moment de référence de la proposition et le moment de référence de la proposition qui lui sert d'ancrage au plan énonciatif, signale le propos comme incident par rapport à l'argumentation générale (cf. déjà Gardiner 1953 : § 231). D'un point de vue temporel, il ouvre une parenthèse dans le cours du temps. D'un point de vue stylistique, procédant le plus souvent en flash-back, il sert en quelque sorte à présenter la toile de fond (*background*) sur laquelle se détachent les événements rapportés (Loprieno 1995 : 152-53). Il n'est spécifique d'aucune instance d'énonciation : on le trouve aussi bien dans le discours que dans la narration, qui constitue son domaine de prédilection.

686 : *bik* 'ḥ.f ḥn^c šms[w.]f (. . .) (a)
ist ḥ3b(.w) r msw-nswt wn.w m-ḥt.f [m] mšc pn (b)
 « le faucon s'envola avec sa suite (. . .) Or, on avait dépêché vers des enfants royaux qui se trouvaient à sa suite dans cette expédition » (*Sinouhé*, R 22-23)



d) *Les auxiliaires temporels* En dehors des auxiliaires d'énonciation, l'égyptien possède quelques auxiliaires proprement temporels, qu'il faut évidemment distinguer des auxiliaires aspectuels (cf. *supra*, p. 324). Alors que ces derniers sélectionnent une phase du procès, les auxiliaires temporels situent les procès absolument sur la ligne du temps ou, relativement, les uns par rapport aux autres. Ils sont du reste peu nombreux en égyptien et peu utilisés.

1) L'auxiliaire du passé *p3w* Pour l'expression du temps absolu, *p3w* « avoir fait dans le passé » est sans doute le plus connu. Cet auxiliaire se rattache par le sens au temps des origines (Reintges 1997 : 135). Il implique étymologiquement qu'un acte a été posé dans le passé en faisant coïncider la borne gauche du moment de référence à la Première Foix. La référence aux origines se trouve explicitement dans les tournures négatives¹³. À côté de *n-p3.f sdm*, l'égyptien connaît aussi la tournure *n-zp sdm.f* « il ne s'est pas produit qu'il entende », et *n-zp p3.f sdm* « il ne s'est jamais produit qu'il a entendu dans le passé »¹⁴ :

687 : *n-p3.tw m3 m3tt.f dr rk ntr*

« son équivalent n'avait jamais été vu depuis le temps du dieu » (Inscr. Séthi I^{er} Karnak)



Dans l'exemple suivant, l'expression a été quelque peu écartelée pour des raisons stylistiques ; on notera que *p3w* est conjugué au participe :

688 : *n-zp ir.t(w) m3t.t in nj-sw.t dr ntr p3y.w šsp h3t*

« quelque chose de semblable n'avait jamais été fait depuis le temps du dieu par un roi, ayant saisi la couronne blanche dans le passé » (*Urk.* IV, 1233,17)

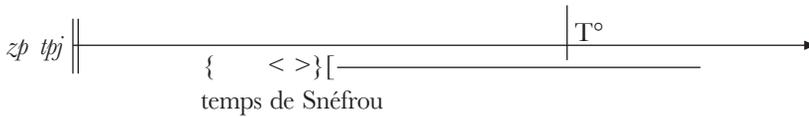
Cf. *Urk.* IV, 329,12 ; 357,8.

¹³ On peut évidemment la rencontrer dans des constructions négatives moins marquées : e.g. *KRI* I, 42,14 : *n{n} m3.n.tw m s3.w drhj.w*.

¹⁴ Cf. Vernus (1995 : 76 et suiv.) pour la phraséologie.

Dans de nombreux exemples, toute référence aux temps des origines a disparu (Uljas 2003 : 399)¹⁵. La position de la borne gauche peut même être linguistiquement précisée, comme dans l'exemple ci-dessous :

- 689 : *n-zp p3.tw ir.t st dr h3w nj-sw.t b'ij snfrw*
 « on n'avait jamais fait cela depuis le temps du roi de H. et B. Ég. Snéfrou » (Inscr. Sérabit el-Khadim)



La référence aux temps des origines est également perceptible au positif :

- 690 : *in iw p3.n hmw.t tz skw*
 « est-ce que les femmes ont jamais levé des troupes ? » (*Ens. d'Amenemhat I^{er}, II,7*)

Très souvent, la borne gauche garde quelque chose de sa signification originelle. Si elle ne correspond plus nécessairement au moment des origines, elle coïncide avec la naissance du sujet de manière à englober la totalité de son temps de vie. Au positif, *p3w.f sdm* signifie « avoir déjà fait (au moins une fois) l'acte d'entendre », au négatif, *n-p3.f sdm* insiste sur le fait que le procès ne s'est jamais produit, même une seule fois ; cette nuance est davantage présente dans la tournure *n-zp sdm.f* :

- 691 : (ne mets pas à mort quelqu'un dont tu connais l'efficienc),
p3.n.k hs s3 hn'f
 « avec qui tu as autrefois chanté les écrits » (*Mérikarê, P 50*)

- 692 : *n-zp iry.i h.t nb.t dw.t r mt nb*
 « je n'ai jamais rien fait de mal contre quiconque » (CGC 20729 a 3)

¹⁵ La critique de Uljas vis-à-vis de Reintges est sans doute un peu vive : l'existence de termes dérivés formés sur *p3w* montre que l'idée des temps primordiaux est une part de la signification de *p3w*.

Il reste alors quelques cas, où *ḫw* se contente de marquer que le procès a eu lieu dans le passé ; l'expression fonctionne un peu comme la contrepartie positive de *n sdm.t.f* « il n'a pas encore entendu ». Ce souci de la précision dans l'enchaînement chronologique des faits se rencontre notamment dans les textes « scientifiques » :

693 : *ir k3.k s.t ḫ3.n.s ḫ3(i).t ḫ.t m3 mw*
 « si tu examines une femme qui a déjà évacué des matières aqueuses » (P. Ebers 96,16–17)

Dans l'exemple suivant, *ḫw* semble utilisé pour marquer l'antériorité d'un procès par rapport à un autre, lui-même rendu par une forme *sdm.n.f*.

694 : *ir swt gm.k s pf ḫd.n.f ḫ3.n.f wd.t nhd*
 « mais si tu constates que cet homme est devenu pâle, après avoir vaincu sa faiblesse » (P. Smith 3,13)

2) *Situation d'un procès dans un processus* À côté de *ḫw*, pleinement grammaticalisé en néo-égyptien dans la négation *bwḫw.f sdm* (Winand 1992 : § 335), l'égyptien utilise sporadiquement quelques tournures où un verbe, plus ou moins désémantisé, précise la position d'un procès dans une chaîne, dans ce que j'appelle un processus. On relèvera les cas suivants, qui illustrent respectivement le début d'un processus, une étape intermédiaire d'un processus et la fin d'un processus. On distinguera soigneusement les emplois visés ci-dessous, qui précisent la position d'un procès dans une chaîne (relation temporelle), des emplois impliquant les auxiliaires aspectuels, qui isolent une phase à l'intérieur d'un procès (cf. *supra*, ch. 7). Cette précaution s'avère utile dans la mesure où plusieurs auxiliaires temporels entretiennent également des relations avec l'aspect ou la modalité.

- Début d'un processus : le verbe *ḫ3*, suivi de l'infinitif, peut indiquer que le sujet est le premier à avoir fait quelque chose. Cet emploi est à distinguer de celui de *ḫ3*, auxiliaire aspectuel, qui indique que le procès en est à son commencement (cf. *supra*, p. 333)¹⁶.

¹⁶ Voir Kruchten (1986a : 255, n. 3).

695 : *p3 šc in.t nsw*

« le premier à être roi » (*LEM* 2,12)

- Introduction d'une nouvelle étape dans une chaîne narrative. Dans la narration, on relève quelques constructions sérielles mettant en scène deux formes *sdm.n.f*, sur le modèle donc de constructions grammaticalisées comme *h^c.n sdm.n.f*, où le premier verbe rend la soudaineté de la transition. Les trois exemples produits ci-dessous suggèrent un degré croissant d'intégration grammaticale. En effet, dans le premier exemple, le sujet nominal est intercalé entre les deux verbes et repris pronominalement après le second ; dans le deuxième exemple, le sujet pronominal est présent avec chaque verbe ; dans le dernier exemple, enfin, le sujet n'est mentionné qu'avec le second verbe, ce qui a pour effet de donner au premier verbe un rôle d'auxiliaire syntaxiquement plus intégré. Sur le plan sémantique, les verbes ici en cause expriment une acceptation (*šsp* « recevoir »), un mouvement (*iwi* « venir »), parfois subit (*hr* « tomber »). On notera que se greffe parfois une connotation modale ; c'est le cas, par exemple, de *šsp*, qui exprime aussi l'acceptation du sujet à entreprendre l'activité décrite.

696 : *hr.n ib.t 3s.n.s wi*

« quand subitement la soif se mit à m'assaillir » (*Sinouhé*, R 47)¹⁷

697 : *šsp.n.i β.n.i βw*

« je me décidai à mettre à la voile » (*Sinouhé*, B 246–247)

698 : *iy.n hq.n.s p3y.s rmn*

« et elle en vint à perturber sa rangée » (*P. Westcar*, 6,4)

- Indication de la fin d'un processus : avec les verbes *pn* « (litt.) sortir », *ph* « (litt.) atteindre » et *dr* « (litt.) finir », l'égyptien a la possibilité de marquer qu'un processus arrive à son terme (cf. déjà *GEG*, § 316 et 483,1). Le verbe *pn* peut fonctionner dans des constructions sérielles (type *pr.n sdm.n.f* « il finit par entendre »). Le premier exemple ci-dessous est fort proche du dernier exemple

¹⁷ La version de B (21–22) est différente : *hr n ib.t 3s.n.f wi* ; le pronom masculin force à segmenter la phrase autrement « une attaque de soif m'assaillit ».

cité, tiré lui aussi du P. *Westcar*. Mais on le trouve également dans des constructions adverbiales ou pseudo-verbales, comme le montrent les deux derniers exemples¹⁸ :

699 : *pr.n fḥ3.n.f ḥrj-ḥb m bw nb nfr*
 « il finit par récompenser le prêtre-ritualiste de toutes bonnes choses » (P. *Westcar*, 6,16)

Cf. *Urk.* IV, 895,4 : *pr.n ḥn.n(ḥ) im ʿrḥn s 2 m skr-ʿnh* « et je finis par en ramener deux Aryna (?) comme prisonniers ».

700 : *pr.n n3 m ht m-ʿf*
 « ceux-là se retrouvèrent en feu sous son action » (*Naufragé*, 130)

701 : *pr ʿwt.f nb.t nn m-ht nḥ šspw ḥ3ḥj im*
 « tous ses membres finissent par devenir faibles par suite de ce que le cœur en prend » (P. *Ebers* 99,20–21)

Cf. *Oasien*, B1, 144 : *pr m3w šp, sdmw sh* « si bien que celui qui doit voir finit par être aveugle, et celui qui doit entendre finit par être sourd ».

On retrouve un peu le même éventail d'emplois pour *dr*. Utilisé dans une construction sérielle, *dr.n sdm.n.f* signifie « finalement, il entendit ».

702 : *dr.n dd.n.f n.sn*
 « à la fin, il leur dit » (*Kagemni* II,4)

L'égyptien obtient un sens fort proche en combinant *dr* et un parfait ancien¹⁹ :

703 : *dr.ḥn.f ḥms*
 « il finit par s'asseoir (litt. 'par être assis') » ou « finalement, il s'assit » (*Désabusé*, 75)

¹⁸ Tout autre est l'exemple suivant : *m-ht pr.f hr ḥr(t) ḥ.t m ḥw.t-ntr rʿ nb* « . . . après qu'il a fini d'accomplir les rites dans le temple chaque jour » (*Sicut* I, 308–309), parallèle à la tournure *ḥy hr* + inf. « revenir d'avoir fait quelque chose », étudiée par Vernus (1989).

¹⁹ Il faut encore mentionner les cas où *dr* indique l'avènement d'une situation présentée comme finale : *CT* II, 359c–360 : *dr.k3.sn ḥnʿ.k* « ils finiront avec toi » ; *Westcar*, 6,10 : *ist rf ḥr p3 mw ḥw.f m mh 12 hr ḥ.t.f, dr.ḥn.f mh 24 r-s wdb.f* « or l'eau, qui faisait 12 coudées de profondeur, avait fini par faire 24 coudées après avoir été retournée ».

Cf. *LdM* Naville 18,28 : *dr.in snf {m} h3w m.sn* « et le sang finit par tomber d'eux ».

Le verbe *ph* « arriver », qui peut fonctionner comme auxiliaire aspectuel (cf. *supra*, p. 341), marque parfois l'issue inéluctable d'un processus²⁰ :

704 : *iw.f ph.f rd.t(w).f n hm.n.f*
 « il finira pas être livré à quelqu'un qu'il ne connaît pas »
 (*Ptahhotep*, 112)

Un sens assez proche, mais teinté de modalité, est obtenu avec le verbe *spr* :

705 : *i.ir.k spr <r> di.t iw.i m p3 B rsy iw grh.k im.f*
 « ce n'est que lorsque tu en auras terminé que tu me feras finalement revenir du Sud » (*LRL* 56,12–13 ; cf. Cassonnet 2000 : ex. 228)

- Enfin, il faut encore faire ici une place à l'auxiliaire *whm* « (litt.) répéter », bien connu pour exprimer la répétition d'un procès (Roquet 1978) :

706 : *whm.n nb.i {r} f33.i hr.s m bw nb nfr n shtp-ib*
 « mon maître me récompensa une nouvelle fois pour cela de toutes bontés qui satisfont le cœur » (*Urk.* IV, 895,6–7)

e) *Le convertisseur du passé wn* (𓏏) L'égyptien dispose aussi de convertisseurs spécialisés, tous formés sur le verbe *wmn*, dont la fonction est de transposer une proposition dans une nouvelle catégorie syntaxique, aspecto-temporelle ou modale. La plupart des convertisseurs combinent deux de ces fonctions. Pour ce qui est de la relation temporelle, on s'attachera ici plus particulièrement au convertisseur du passé.

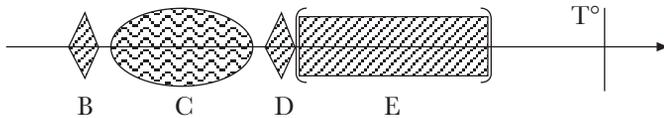
Selon la définition traditionnellement reçue, le convertisseur *wn* transpose le procès dans le passé (Polotsky 1960 : § 10, Junge 1996 : 169–71, Allen 2000 : 20.16). Plus précisément, la fonction première

²⁰ Le sens final présent dans *ph* est apparent dans un exemple comme *ptr ph p3 ph n by.k t.t* « et pourtant, la fin de ton bois de charpente est arrivée ! » (*LES* 72,1).

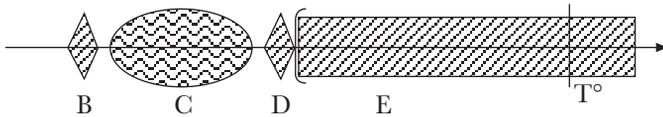
de *wn* n'est pas tant de renvoyer un procès dans le passé (un tel procès peut ne pas être plus éloigné dans le temps qu'un autre non introduit par *wn*), mais de marquer que la borne droite du moment de référence est fermée avant le point de repère²¹. En d'autres termes, la présence de *wn* signifie que le procès n'est plus d'actualité, par exemple à T°. Dans l'exemple suivant, il est clair que la déplorable situation de l'Égypte est révolue aux yeux du locuteur. Le chronographe montre que le moment de référence sélectionne la post-phase du procès : c'est l'instruction donnée par le parfait ancien (*h3^c.w*). Le convertisseur *wn* n'a pas pour fonction d'indiquer que le procès est dans le passé – dans l'instance de la narration, un présent I sans convertisseur aboutirait au même résultat –, mais de marquer que le moment de référence est clos au point de repère, en l'occurrence le moment d'énonciation (T°).

707 : *wn p3 3 n km.t h3^c*

« la terre d'Égypte était à l'abandon » (P. Harris I, 75,2)



Pour le dire autrement, le convertisseur a pour effet de fermer à droite l'intervalle sélectionné par le moment de référence. On comparera le chronogramme donné ci-dessus avec le chronogramme d'un possible * *p3 3 n km.t h3^c* « la terre d'Égypte est (désormais) à l'abandon » (intervalle semi-ouvert à droite) :

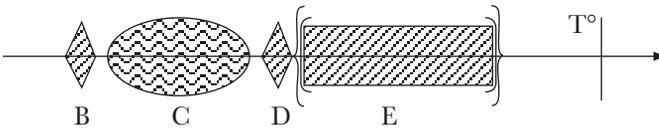


²¹ Contrairement à l'opinion de Wente (1962 : 307, n. 21) selon laquelle une proposition introduite par *wn* peut encore être pertinente au moment d'énonciation. Le passage sur lequel se fonde la remarque (P. Turin 1977, R° 4–6) ne suggère rien de tel : *hr-ir p3 h3b ir.k hr by.k mw.t r-dd sj mwt iw.k hr dd imy di.tw p3 htr wn hr pr n.s n by.i sn.t wn dy m h3r.t hr mn n mp.t r by* « quant à ce que tu as écrit au sujet de ta mère : 'elle est morte', et tu as ajouté : 'fais donner le revenu qui lui revenait à ma soeur qui a été veuve depuis tant d'années jusqu'à maintenant' ». Il faut distinguer le versement fait à la mère défunte, qui appartient bel et bien au passé, du revenu à proprement parler dont on discute de la réaffectation.

Dans l'exemple suivant, les limites du moment de référence sont lexicalement spécifiées :

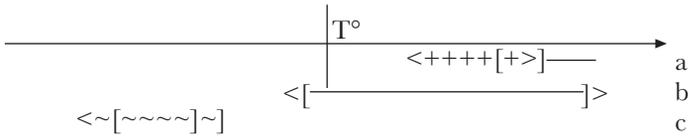
708 : *wn.k dy ḥ^c.tw m-b3ḥ n3 sr.w m sf*
 « tu étais présent hier devant les magistrats » (P. BM 10052,4,23)

Cf. KRI VI, 817,12-13 : *wn.k ḥ^c.tw m-b3ḥ n3 sr.w m t3 ḥ3.t* « tu as déjà été devant les notables auparavant », Urk. IV, 2028,16.



Enfin, dans l'extrait de la lettre ci-dessous, il est clair que les champs ne sont plus cultivés par A au moment d'énonciation :

709 : *mtw.k dī.t ḥry.tw shd n3 šnw* a
nty m t3y.w 3ḥ.t b
mī-kd p3 3ḥ.t ḥ.wn A sk3.f c
 « et tu feras éclaircir les arbres qui se trouvent dans leurs champs ainsi que dans le champ que A cultivait » (LRL 11,2-3)



Les bornes du moment de référence de b) peuvent être placées de manière arbitraire pour autant que le moment de référence comprenne T° et le moment de référence de a). De même, la limite droite du procès c) n'est pas linguistiquement spécifiée. Par implication pragmatique, on peut supposer que le procès n'est plus vrai au moment d'énonciation, mais ce n'est qu'une supposition. En revanche, ce que la présence de *wn* indique formellement, c'est que le moment de référence est clos à T°.

L'emploi de *wn* déclenche des effets intéressants sur l'actionnalité des propositions. En néo-égyptien, quand le moment de référence instauré par *wn* s'évalue en fonction du moment d'énonciation (emploi absolu), la construction *twi ḥr sdm* exprime une activité en

cours avec les propositions atéliques, mais un procès factorisé dans le cas des propositions téliques, que celles-ci soient duratives ou non. Dans le premier exemple ci-dessous, la proposition d'achèvement est factorisée ; les trafics entre les voleurs et le mari de la personne interrogée sont présentés comme récurrents. Dans le deuxième exemple, il est question de personnes engagées dans une activité révolue au moment du témoignage (proposition atélique). Dans le troisième exemple, la proposition, qui contient un verbe télique (*ḫi* « voler »), est détélicisée du fait de l'effacement de l'objet (cf. *supra*, p. 125 et suiv.).

710 : *ḏd.tw n.s*

iḥ hr.t B md.t n p3y ḥḏ i.wn n3 iḫ.w (hr) in.t.f n A

« on lui a dit : 'qu'en est-il de l'affaire de cet argent que les voleurs ramenaient à A ?' » (KRI VI, 800,9–10)

Cf. KRI VI, 817,12–13 : *wn.k ḥt.tw m-b3ḥ n3 sr.w m B ḥ3.t* « tu as déjà été devant les notables auparavant ».

711 : *mt [. . .] i.wn im (hr) swr irm A*

« les gens [. . .] qui étaient là à boire avec A » (KRI VI, 664,3)

712 : *hr-ir hrw.w, iw n3 3t.w n n3w.t (hr) sdm r-dd*

wn.n (hr) Bw Ø m B imnt.t

iw.w (hr) mh im.i

« et un jour, les inspecteurs de la Ville apprirent que nous mettions l'Occident au pillage, et ils se saisirent de moi » (KRI VI, 485,12–14)²²

Le sens de *wn* apparaît assez clairement en emploi relatif par contraste avec *nty*. Alors que *wn* crée un effet de rupture avec le moment d'énonciation, *nty* englobe nécessairement celui-ci (sur la valeur absolue de *nty*, cf. *infra*). Dans l'exemple ci-dessous, le fait que le sceptre était dans la main du roi (*wn m-ḥ hm.f*) n'est plus d'actualité au moment de la rédaction du texte ; en revanche, la tombe de Raour est toujours dans la nécropole (*nty m hr.t-ntr*) :

²² Dans *Urk. VI*, 135,4–7, la proposition <*ir.t ḥbs*> « tisser du linge » est une activité atélique, en dépit du verbe télique *iri* ; la détélicisation provient de la nature massique de l'objet (cf. *supra*, ex. 489b).

713 : *ḥsf 3ms wn m-ᶜ ḥm.f r rd n sm rᶜ-wr (. . .) wḏ ḥm.f wḏi.t m [sš]
ḥr iz.f nt(y) m ḥr.t-ntr*

« le sceptre-ames qui était dans la main de Sa Personne heurta la jambe du prêtre-sem Raour (. . .) Sa Personne a ordonné de mettre par écrit dans sa tombe qui est dans la nécropole » (*Urk.* I, 232,8–16)

En résumé, le convertisseur crée un effet de rupture, ce qu'on pourrait appeler un passé disjoint. Cela peut entraîner des implications modales, en présentant des propositions comme contrefactuelles. C'est notamment le cas en néo-égyptien, où la construction *wn iw.f r sdm* exprime l'irréel. D'un point de vue typologique, on comparera cette construction avec la forme du conditionnel français, qui combine morphologiquement les marques du futur et de l'imparfait (jouerait).

714 : *bwḫw.i ptr nty-nb, ḥn ptr.i Ø, wn iw.i ḏd.f*

« je n'ai vu personne, si j'avais vu (quelqu'un), je l'aurais dit » (P. *BM* 10052,4,12)

715 : *ḫ3-wn twi (ḥr) šn ḫ3y smy bīn wn iw.f r ir.f m sf*

« parce que je souffre de ce vil dessein qu'il se proposait de commettre hier » (*LES* 14,10)

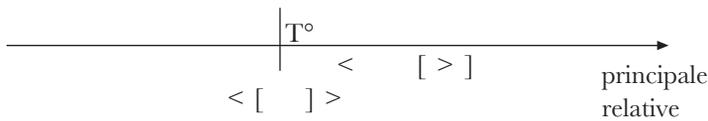
Le convertisseur du passé joue encore un rôle non négligeable dans l'organisation de la narration, où il fonctionne souvent comme un marqueur d'arrière-plan (Winand 1992 : § 632). C'est là un fait bien connu (cf. *infra*, p. 411).

f) *La syntaxe* Des nuances temporelles peuvent être formellement marquées par la syntaxe. C'est un domaine qui a été fort peu étudié jusqu'ici. Je ne prendrai qu'un seul exemple²³ : les instructions données respectivement par *iw* circonstanciel et *nty* relatif en néo-égyptien dans l'**instance du discours** : le premier exprime un

²³ Un phénomène qui mériterait d'être examiné de près est l'opposition entre *ntj* et *wn* dans la narration, qui semble recouper l'opposition plus générale essentiel vs. contingent : comparer *ms.w nj-sw.t wn.w m-ḥt.f* (*Sinouhé*, R 23), *m stp.w n nw.t ḥnᶜ.f* (*Sinouhé*, B 80), d'une part, et *mt km.t ntj.w im ḥnᶜ.f* (*Sinouhé*, B 33–34), *it.n.i nit m imᶜ.f* (*Sinouhé*, B 146), d'autre part.

temps relatif, le second un temps absolu. Pour le dire autrement, le calcul temporel s'effectue en fonction du moment de référence de la principale dans le cas de *îw*, et en fonction du moment d'énonciation pour *nty*. J'illustrerai la différence en prenant des exemples situés dans le futur.

- Principale sise dans le futur + *nty* + Présent I : le moment de référence de la relative inclut le moment d'énonciation ; il y a donc, *le plus souvent*, antériorité par rapport au moment de référence de la principale : $MR(\text{rel}) \cap T^{\circ} \Rightarrow MR(\text{rel}) > MR(\text{princ})$. La situation-type se laisse représenter de la manière suivante :



Mais il faut bien voir que la relation entre $MR(\text{rel})$ et $MR(\text{princ})$ n'est qu'une implication pragmatique, statistiquement vérifiable. En réalité, cette relation n'est pas linguistiquement fixée.

716 : *îw.î (r) tsy r-hry r ph p3y-nhsy r p3 nty sw im*
 « je monterai pour atteindre Panéhésy, là où il se trouve »
 (LRL 7,16–8,1)

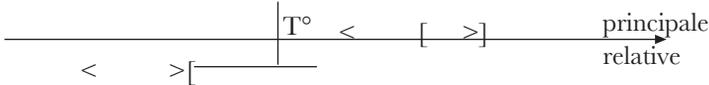
717 : *mtw.k smî n 3ty [hr] p3 hîd ʿš3 nty šmsw î3y hr dd îmy twf*
 « et tu feras rapport au vizir concernant la somme excessive dont le serviteur Iay ne cesse de dire 'donne-la' » (LEM 6,4–5)

718 : *mtw.k h3b <n>.î p3 î.îr.k nb hr smî wp.t nb nty twk hr îr.w*
 « et tu m'écriras tout ce que tu as fait et fera rapport de toutes les tâches que tu es en train de faire » (LEM 2,1–2)

Cf. *in st r šʿd ht hmʿ n3-n b3k nty hnʿ.k* « fais-les amener pour couper du bois avec les serviteurs qui sont à ta disposition » (P. Berlin 10463, R° 6)

719 : *îr h3 p3 wd nty sw hr.f, îw.î r sm3wy.f ʿn m m3w.t m 3 s.t nty sw im*
 « si la stèle qui le supporte tombe, je la restaurerai à nouveau à la place où elle est présentement » (Stèle frontière d'Amarna A, 19)

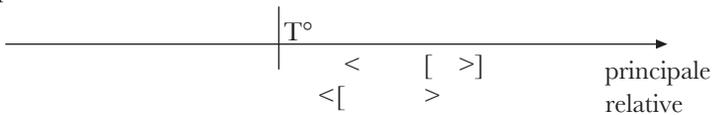
- Principale sise dans le futur + *nty* + perfectif nié / f. relative : le moment de référence de la relative, en l'occurrence la post-phase du procès, inclut le moment d'énonciation (le procès est par conséquent antérieur au moment d'énonciation) ; il y a donc antériorité par rapport au moment de référence de la principale : $MR(rel) \cap T^{\circ} \Rightarrow MR(rel) > MR(princ)$. La situation-type se laisse représenter de la manière suivante :



720 : *bn iw.i r gr n.k hr tš md.t n nš ni.w nty bwpw.k hšb [. . .] st n.f*
 « je ne te tairai pas l'histoire des lances dont tu ne m'as pas écrit [si tu les lui avais envoyées] » (*LRL* 74,2)

721 : *mtw.k dš.t in.tw nš smd.t n thn i.hšb.<i> n.k hr.w*
 « et tu feras envoyer les perles de faïence au sujet desquelles je t'ai écrit » (et non « je t'aurai écrit ») (*LEM* 2,9)

- Principale sise dans le futur + *nty* + Futur III : le moment de référence de la relative, est postérieur au moment d'énonciation ; la relation entre le moment de référence de la relative et le moment de référence de la principale n'est pas précisé sur le plan linguistique : $MR(rel) > T^{\circ} \Rightarrow MR(rel) > \text{ou} = MR(princ)$. Il peut y avoir relation d'inclusion ou d'antériorité. La situation-type se laisse représenter de la manière suivante :



- a) Relation de simultanéité entre le moment de référence de la relative et celui de la principale :

722 : *iry.i žp 2 pš nty nb iw.i rh ir.f n.w*
 « je ferai vraiment tout ce que je pourrai faire pour eux » (*LRL* 14,16)

723 : *iw.k sdm pš nty nb iw.i dd.f m dwš*
 « tu entendras demain tout ce que j'aurai à dire » (*LES* 74,8)

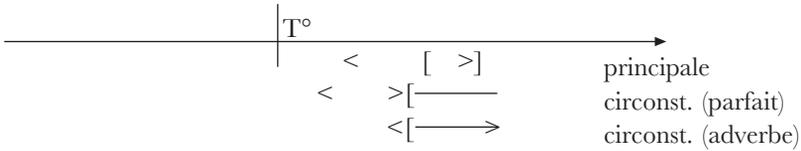
- 724 : . . . *iw m ir sdm md.t nty iw.w dd.w n.k*
 « et n'écoute pas les affaires qu'ils te diront » (*LRL* 62,10)
- 725 : *ir p3 nty nb iw.w r ir.f i.ir sw*
 « quant à tout ce qu'ils feront, fais-le (aussi) » (*LEM* 4,14–15)
- 726 : . . . *mtw.k tm rwk.k h3b n.i ʿ.k m-dr.t rmt nb nty iw.w iy r rsw*
 « et tu ne cesseras de me faire part de ta condition par l'intermédiaire de tous ceux qui viendront dans le sud » (*LRL* 28,7–9)
- 727 : *wmn By.[i] šʿ.t spr r.k iw.k iry wʿ irm A hr B md.t <n> B nty iw.f dd n.k i.ir sw*
 « dès que ma lettre te sera parvenue, tu agiras de concert avec A au sujet de l'affaire de B à propos de laquelle il t'aura dit / te dira de le faire » (*LRL* 37,8–9)

b) Relation d'antériorité entre le moment de référence de la relative et celui de la principale :

- 728 : *hr ir p3 rmt nty iw.tw r in.t.f n R. II p3 hk3 ʿ n km.t, m dy ir.w sʿhʿ p3y.f bb r.f*
 « quant à celui qu'on aura ramené / ramènera à R. II, le grand seigneur de l'Égypte, qu'on ne l'accuse pas de son crime . . . » (*KRI* II, 231,6–8)
- 729 : *ky-dd ih in.t.k B š3i-š3i nty ir nby r rd.t.s n.k, hnʿ ntk . . .*
 « veux-tu bien apporter le shai-shéty que Nébi doit te donner, et tu . . . » (*KRI* I, 324,1–2)
- 730 : *wmn By.i šʿ.t hr spr r.k iw.k d.t iw p3 rmt nty iw.f sm.t r šsp n3 it p3 ʿ*
 « dès que ma lettre te parviendra, tu renverras l'homme qui sera venu afin qu'il récupère les grains et l'âne » (P. Gardiner 4, R° 4–5)
- 730b : . . . *mtw.w d.t in.tw p3 nb nty iw.i h3b.f n.w r-dd : imy in.tw.f šʿ-i.ir.t.i šm r rsy*
 « et ils feront amener ce que je leur aurai écrit d'amener avant que je retourne vers le Sud » (*LES* 70,11–12)

- Principale sise dans le futur + *iw* + Présent I : le moment de référence de la circonstancielle inclut le moment de référence de la

principale ; il y a donc postériorité par rapport au moment d'énonciation : $MR(\text{rel}) \cap MR(\text{princ}) \Rightarrow MR(\text{rel}) > T^{\circ}$. Il faut noter que cette combinaison n'est attestée qu'avec des constructions **non dynamiques** (prédicat adverbial ou régime prépositionnel, d'une part, ou perfectif *s $\underline{d}m.f$* ou parfait ancien, d'autre part). Pour les constructions dynamiques, le néo-égyptien recourt au Futur III circonstanciel (*iw iw.f r sdm* : voir ci-dessous). La situation-type se laisse représenter de la manière suivante :



- a) Le prédicat de la circonstancielle est un adverbe ou un groupe prépositionnel :

731 : *hn^c ntk dī.t hr.k n mry-ms iw.f dy m-dī.k*
 « et tu t'occuperas de Mérymes tant qu'il sera là avec toi »
 (KRI I, 239,10–11)

732 : *nn iw.i r hpr m s.t iw.k im.s*
 « je ne serai plus nulle part où tu seras » (LES 16,5–6)

- b) Le prédicat de la circonstancielle est un parfait ancien ou un perfectif *s $\underline{d}m.f$* actif

733 : *i.ir.k dī.t iw.t p3y br 3 zp 2 zp 2, iw.f šw.w*
 « tu ne laisseras revenir ce très grand bateau qu'une fois déchargé » (KRI III, 504,3–4)

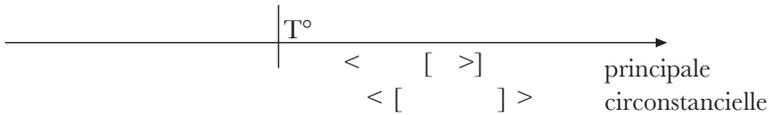
734 : *mtw.[tw] gm m3^c.t(w) iw.f ʿnh*
 « si on découvre Vérité en vie » (LES 36,3)

735 : *imy in wi imn (. . .) iw.i ʿnh.kwi (. . .) <m> y^cr p3 nty twi im h3^c.tw*
 « fais en sorte qu'Amon me ramène (. . .) en vie (. . .) de Yar où je me trouve (présentement) abandonné » (LRL 17,8–9)

736 : *mtw.i mh kni.i im.k*
iw.k iy(.ti) ʿw,s
iw šd.w tw r h3 r inr n'w hty nb nty m p3 B nty twk im.f
 « et que je puisse t'embrasser quand tu seras revenu en V,S,F,

dès lors que tu auras été protégé des armes, des pierres, des lances et de tous les malheurs du pays dans lequel tu es »
(P. *BM* 10411, R° 6–7)

- Principale sise dans le futur + *iw* + Futur III : le moment de référence de la circonstancielle inclut le moment de référence de la principale, ou lui est postérieur ; dans les deux cas, il est postérieur au moment d'énonciation : $MR(\text{rel}) \cap \text{ou } > MR(\text{princ}) \Rightarrow MR(\text{rel}) > T^\circ$. Comme on l'a vu, cette construction est complémentaire de la construction précédente. Cela revient à dire que pour exprimer une activité, même concomitante à l'action de la proposition principale, le néo-égyptien surcode en quelque sorte la circonstancielle. La situation-type se laisse représenter de la manière suivante :



737 : *m-dd r-ntt iw.i r spr r.k*

iw iw.tw r mn̄ r hw.t-s̄m n hrw 3

« je vais arriver chez toi étant donné qu'on va aborder à Houtsekhem en 3 jours » (P. Berlin 10463, R° 1–2)

738 : (quand le flot sera plein, tu feras ceci et cela), *iw s̄ A im.k,*
iw iw.f nw n.k

« le scribe A étant avec toi, car il devra te superviser » (*LRL* 10,2–3)

739 : *mtw.k šsp ʔy ʔk̄3 (. . .) mtw.k iʔd n.s iw iw.k gm.s r ir n̄y.k wpw.t*
im.s

« et tu récupéreras cette embarcation (. . .), tu en prendras soin, car ainsi tu la retrouveras (plus tard) pour accomplir tes missions avec elle » (*LRL* 10,4–5)

740 : *hr m dy wʔwʔ wʔ ʔdd ʔ iw iw.k d̄.t iy.f r hms dy im.n m̄-kd A*
ky m̄-kd.f

« et ne permets pas qu'un des esclaves que tu nous enverras pour résider ici avec nous ne complete comme ce fut le cas de A, qui était de ceux-là » (*LRL* 24,4–6)

Dans sa valeur coordinative, le Futur III circonstanciel apparaît fréquemment avec une négation. C'est là une tournure typique des textes de la TPI :

741 : *iw.n dī.t ky m-r-pw k.t m šb r-dḅs*
iw bn iw.n dī.t.s m šb r-dḅ.w

« nous mettrons un autre ou une autre en substitution à sa place, et nous ne la mettrons pas en substitution à leur place » (P. Turin 1983, R° 89–92 = *OAD*, pl. XIX)

(*ir*) *p3 nty iw.f ḅ.w m-dī.f, nk ʕ hm.t.f* (. . .), *iw bn iw.w dī.t šsp n.f šn.f ʕ* « quant à celui qui les prendrait en sa possession, un âne violera sa femme (. . .) et ils ne laisseront pas son fils aîné lui succéder » (St. Brooklyn 67.118, l. 4–5).

742 : *iw.ī ntrī b3.s ḅ.t.s m ḅr.t-ntr*
iw bn iw.ī dī.t ij.tw šḥtm b3.s m ḅr.t-ntr ʕn zp 2

« je diviniserai son ba et son corps dans la nécropole, et je ne laisserai pas dépérir à nouveau son ba dans la nécropole » (P. *CGC* 58032,45–46)

743 : *iw.n ir n3y.n [b3]w ʕ.w d[n]s r.w iw bn iw.n ḥtp n.w g[r]*

« nous exercerons contre eux notre grande et terrible puissance, et nous ne leur pardonnerons jamais » (Décret pour Maâtkarê, l. 8 = Winand 2003 : 687)

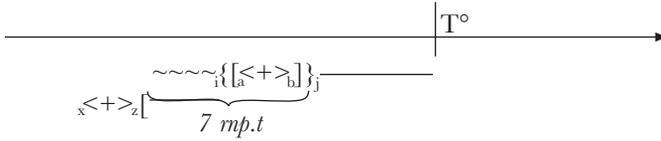
- La combinaison Futur III + *iw* + Futur III se démarque ainsi très bien, d'une part, de la combinaison Futur III + *iw* + Présent I, étudiée ci-dessus et, d'autre part, de la combinaison Présent I + *iw* + Futur III, où le moment de référence de la circonstancielle est postérieur à la fois au moment de référence de la principale et au point de repère. Dans l'exemple ci-dessous, il faut remarquer la nuance modale prise par la construction :

744 : *twī dī.t n.s p3y.ī 2/3 ḅr [p3]y.s r 3*
iw bn in šn šn.t mdw m p3y šḅr i.īr.ī n.s m p3 ḅrw

« je lui donne mes 2/3 en plus de son tiers sans que ni fils ni fille ne puisse contester l'arrangement que j'ai fait pour elle aujourd'hui » (*KRI* VI, 741,14)

g) *Les moyens lexicaux* La relation temporelle peut être précisée par des circonstants de temps de position (TEM-P). Ceux-ci peuvent

« en l'an 15, c'est-à-dire 7 ans après que je suis entrée dans la maison de X, Y vint me trouver . . . » (KRI II, 800,6)



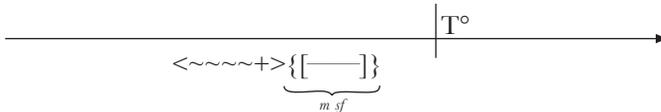
- Quelques mots d'explication sur le chronographe. Le procès *c*, dont les limites sont (a,b), est un achèvement (– DUR, + TÉL) ; le moment de référence sélectionné par l'accompli ponctuel (ici le séquentiel *iw.f hr sdm*) isole l'aboutissement du procès (cf. *supra*, p. 203). Ce moment est localisé absolument dans le temps par un TEM-P (i,j). Le procès *c* est mis en relation avec un autre procès, *b* (x,z), à nouveau un achèvement. Le moment de référence sélectionné par l'accompli résultatif (ici la forme relative), isole la post-phase du procès (cf. *supra*, p. 253). La distance entre les deux procès est lexicalement évaluée par une locution temporelle. À nouveau, il faut y insister, les relations temporelles sont calculées à partir des moments de référence et non des procès.
- un substantif employé absolument : *sf* « hier », *mīn* « aujourd'hui », *dwāw* « demain », etc.

749 : *iw mw.t m hr.ā m-mīn*

« la mort est sur mon visage aujourd'hui » (*Désabusé*, 130)

750 : *wn.k dy ḥiᶜ.tw m-bāḥ n3 sr.w m sf*

« tu étais présent hier devant les magistrats » (P. *BM* 10052,4,23)



Comme on l'a déjà noté (cf. *supra*, p. 387), *wn* marque une rupture : le moment de référence n'est plus d'actualité à T° . Il n'y a donc pas de redondance avec *m sf*, qui renvoie pourtant clairement au passé. En effet, sans *wn*, le procès pourrait encore théoriquement (même si ce n'est pas le plus probable pragmatiquement) être vrai à T° .

751 : *m-mitt mtw.k iḡ[t] r šh.t hr pr.t*
p3-wn iw.n r mh sk3 m dw3w

« et ensuite tu iras au champ avec des semences, parce que nous commencerons à labourer dès demain » (*LES* 11,3-5)

- un syntagme prépositionnel

752 : *dd.f* (discours)

išt rf dd.n shḡy pn md.t tn m rk hm n nswt biḡy nb-k3.w-r^c

« il dit : (discours). Or, c'est au temps de la Majesté du roi de Haute et Basse Égypte, Nebkaourê, que cet oasien a tenu ce discours » (*Oasien*, B1, 84-104)

753 : *sw hd m p3 grh*

« il est parti vers le Nord cette nuit » (*KRI* II, 383,13)²⁴

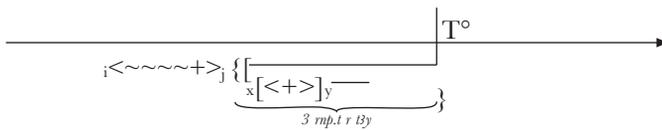
754 : *ḡw st n.f hḡy-šn^c A hn^c n3y.f snw hmn n mp.t r ḡy, iw bn st hr*
dī.t ḡy.ī psš.t

« le chef d'étable A les a pris pour lui et pour ses frères et soeurs pendant un certain nombre d'années jusqu'à maintenant sans qu'ils (me) donnent jamais ma part » (*KRI* II, 803,16-804,1)

755 : ... *i.dd.k* a(i,j)

iw.ī r dī.t.w 3 mp.t r ḡy b(x,y)

« (qu'elle me donne les 80 débens de cuivre ou les 80 sacs de blé amidonnier) dont tu as dit il y a trois ans d'ici que tu les donnerais » (*KRI* III, 255,10-12)



Le moment de référence isolé par la forme relative *i.dd.k* coïncide avec la post-phase du procès ; celle-ci s'étend jusqu'à T° et elle lexicalemment quantifiée par le TEM-P, *3 mp.t r ḡy*. C'est dans cet intervalle que vient s'insérer le procès b).

²⁴ En revanche, dans *m grh* (sans article), il n'y a aucun pointeur déictique : ... *mtw.w ḡ3^c(.w) <m> p3 mw m grh* « ... et tu les jetteras dans l'eau, la nuit » (*LRL* 36,10).

756 : *y3 twi 'nh.kwi m p3 hrw*

« en vérité, je suis en vie aujourd'hui » (*LRL* 16,3)

P. *Abbott*, 6,4 : *n3y.f mn.w w3h m t3y.f hr-ib m p3 hrw* « ses monuments se trouvent encore dans sa salle centrale aujourd'hui ».

757 : *i.w.i di.t in.tw.w n.tn m t3y wnw.[t]*

« je vais vous les faire apporter immédiatement » (P. *DeM* 28, V° 2)

Cf. P. *DeM* 29, R° 6 : *r-š3c t3y wnw.t* « jusqu'à ce moment ».

Combinée avec un temps du passé ou du futur, une locution comme *m t3 wnw.t* est, en principe, inattendue. Il y a un effet de recatégorisation : l'expression met en évidence la contiguïté du procès avec le moment d'énonciation. Avec un temps du passé, le sens est fort proche de ce qu'on obtient avec « *just* » en anglais ; avec un temps du futur, l'expression met l'accent sur l'urgence du procès, ce qu'on peut rendre en français par immédiatement :

758 : *i.ir.f iy hr h3rw m t3 wnw.t hr 5 mp.t r t3y*

« il vient juste de rentrer de Syrie après 5 années » (*LEM* 8,14)

759 : *i.my in.tw n3 t3bw.t m t3 wnw.t*

« que l'on ramène les sandales immédiatement » (*KRI* II, 383,13)

- une subordonnée de temps :

760 : *ir dr hn mw'til [. . .] m-s3 p3y.f š3i, iw ht3sl hr hms m wr n ht3*

« quand Mouwattali [. . .] s'en fut vers son destin, Khattusil s'installa comme prince de Khatti . . . » (*KRI* II, 227,8–10)

761 : *i.ir.k h3b š3.t m-dr wn hm-š3i dy*

« c'est quand Héméschéri était ici que tu as écrit une lettre » (*LRL* 64,12–13)

2) TEM-P pour fixer un temps relatif

- un syntagme prépositionnel : *m-ht nm* « après cela », *m-h3.t* « au préalable », etc.

762 : *wn.k ḥ^c.tw m-b3ḥ n3 sr.w m ʔ ḥ3.t*
 « tu as déjà été devant les notables auparavant » (KRI VI, 817,12–13)

Cf. *Urk.* IV, 2028,16 : *iw grt wn ḥm n ntr pn šps ḥr-ḥ3.t ḥr nb3 11*
 « car il faut savoir que la Personne de ce dieu auguste était auparavant sur 11 barres de portage », *LRL* 46,1–2: *i[ḥ m] p3 šhr n ḥ3b i.ḥr(i) n.tn ḥr-ḥ3.t iw.i m ḥnty.t* « de quelle manière vous ai-je écrit précédemment, quand j'étais dans le sud ? ».

763 : *ḫy.k n3y.n rmt m ʔ ḥ3.t ḫy.k b3k, ptr ḫy.k n3 rmt ḥn ḫy.k b3k*
 « tu as d'abord pris nos gens afin de prélever une corvée. Maintenant, tu as à nouveau pris des gens afin de prélever une corvée » (*LRL* 69,11–12)

- en néo-égyptien, *iw* circonstanciel :

764 : *iw.f ḥr gmḥ w^c-n tsm^o*
iw.f m-s3 w^c-n s ʔ^o
iw.f ḥr šm.t ḥr ʔ m.t^o
 « il aperçut un chien qui était derrière une grande personne qui marchait sur le chemin (*LES* 2,3)

- une subordonnée de temps : *m-ḥt sdm.f* « après qu'il a entendu », *ḥft sdm.f* « alors qu'il entend », *tp^c sdm.f* « avant qu'il n'entende » :

765 : *d^c pr(w)*
iw.n m w3d-wr
tp^c s3h.n ʔ
 « une tempête avait éclaté alors que nous étions sur la Grande Verte, avant que nous eussions touché terre » (*Naufragé*, 32–34)

766 : *ir m-ḥt spr sš pn ir.k, iw.k ḥr smtr nn ir.n.k . . .*
 « quand cet écrit te parviendra, tu feras rapport sur ce que tu as fait et . . . » (KRI I, 323,7–8)

Cf. *KRI* I, 322,13–14 : *ḥft spr sš pn <r>.tn, iw.tn ḥr tm rd.t sdr b3k n p3 ntr nty ḥn^c.tn ddḥ* « quand cette lettre vous sera parvenue, vous ne laisserez pas dormir le travail du dieu qui est avec vous, retenu (prisonnier) ».

767 : . . . *iw ib r.k r mdw m-d3 rmt nb i.tttt irm ky i.ḥr.t imn in.t(i) iw.i wḏ.kwi*

« et prends garde de parler avec quiconque qui pourrait se quereller avec quelqu'un d'autre, jusqu'à ce qu'Amon me ramène en bonne santé » (*LRL* 19,5–6)

- des systèmes corrélatifs, aussi bien dans le discours que dans la narration :

768 : *hr wnn sš A ij n.tn (. . .) iw.tn tm di.t.f n.f*
 « et quand le scribe A arrivera chez vous (. . .), vous ne le lui donnerez pas » (*LRL* 21,11–12)

769 : *hr-ir twi ms (r)-k3r-n.f*
iw B h3b n by.f srpt h3y r.i
 « et comme je m'approchais de lui, l'ombre de son parasol tomba sur moi » (*LES* 71,10–11)

- différentes formes de la conjugaison en emploi circonstanciel (*sdm.f*, *sdm.n.f*, *n sdm.t.f*, etc.)²⁵ :

770 : *wmt-ib pw m33.f š3.t*
 « c'est un téméraire quand il voit la multitude » (*Sinouhé*, B 58–59)

771 : *mk s3w hpr*
iw.i m-hmt.k
n sdm.t šnj.t swd.i n.k
 « car l'intrusion s'est produite alors que j'étais sans toi, avant que la cour n'ait appris que je voulais te transmettre (l'héritage) » (*Ens. d'Amenemhat I^{er}*, VIII a–b)

Pour rappel, les instructions temporelles d'une proposition subordonnée sont parfois conditionnées par l'actionnalité des procès (cf. *supra*, p. 108), à propos des constructions (*m-*)*dr sdm.f*.

²⁵ On ne se prononcera pas ici sur les possibles corrélations entre formes en emploi circonstanciel et formes syntaxiquement dépendantes (Loprieno 1995 : 162–66). Pour le moyen égyptien, les formes circonstancielles telles qu'elles ont été définies dans la Théorie Standard ont été vivement critiquées tant d'un point de vue interne à l'égyptien, que d'un point de vue typologique (Collier 1990, 1992, Vernus 1997a). Il convient aussi de faire intervenir dans le débat les marques suprasegmentales.

3) Les adverbess *dy*, *ʕ* et *im* en néo-égyptien

En néo-égyptien, le point de repère peut être linguistiquement souligné par *dy* ou *ʕ*, exceptionnellement *im*, des adverbess signifiant étymologiquement « ici » ou « là »²⁶. Leur présence, entre le sujet et le prédicat, a pour effet d'ancrer l'énoncé dans le moment d'énonciation. Ils sont attestés au présent I, avec un prédicat au parfait ancien²⁷ ou avec *hr* + infinitif. Dans ce dernier cas, les adverbess peuvent être considérés comme des déclencheurs de progressivité dans la mesure où ils forcent l'interprétation de l'énoncé comme un présent immédiat. Des trois adverbess, *dy* est le plus commun. J'ai pu en relever plusieurs dizaines d'exemples, ce qui interdit d'en faire un phénomène marginal. Il faut toutefois noter que la tournure n'a jamais fait l'objet d'une grammaticalisation complète ; elle ne semble pas avoir survécu après le néo-égyptien :

772 : *pʕy.w ʕi n inr dy wʕh m-dʕ ʕnh-n-niw.t ns-mw.t ʕ hbs.t n ddtw-m-ʕnb pr-pʕ-tʕw m pʕ hrw*
 « leur poids en pierre se trouve (encore) aujourd'hui ici chez la citoyenne Nesmout, l'entretenu du trompettiste Perpatjaou »
 (P. BM 10052,3,8-9)

773 : *twi dy hr dd n X*
 « je dis présentement à X » (KRI I, 239,15)

774 : *twk ʕ hr ir.t ih m-r-ʕ*
 « qu'es-tu encore en train de faire ? » (KRI III, 499,16)

775 : *hr pʕy.k sn hry-ih dy hʕ m ʕ knb.t hr ʕy md.t n nʕy.f bʕk*
 « et ton frère, le chef d'étable, comparait présentement au tribunal à propos de ses travailleurs » (P. Turin 1977,8-9)

776 : *[x ibd] n hrw r nʕ, iw.n dy hr ir.t n[w hr pwi.t]*
 « [x mois] pleins jusqu'à présent, où nous passons présentement le tem[ps à sauter] » (LES 4,6-7)

D'un point de vue typologique, on retrouve le lien déjà constaté entre progressif et expression locative (cf. *supra*, p. 311, n. 44). D'un

²⁶ Il faudrait encore discuter de la particule *m-r-ʕ*, qui peut prendre le sens de « présentement » : *hr twtw m-sʕs m-r-ʕ* « mais on est derrière elle présentement » (KRI II, 381,10).

²⁷ LES 73,10 (*im*), LRL 32,8 (*dy*), P. BM 10052, 3,8 (*dy*), LES 19,3 (*dy*), LES 44,8 (*dy*), LES 58,6 (*dy*), LES 68,9 (*dy*).

point de vue diachronique maintenant, interne à l'égyptien, on peut supposer que l'apparition de ce nouveau moyen d'expression était une forme de réponse à l'absence de construction spécifique, grammaticalisée, pour marquer le progressif. Les tournures faisant participer les verbes de posture doivent être considérées de la même manière (cf. *supra*, p. 337). La différence entre les deux tournures réside essentiellement dans la dimension proprement temporelle impliquée par la présence des adverbes, dimension qui fait défaut à l'autre construction. On notera d'ailleurs que les deux moyens peuvent se combiner :

777 : *iw X hr ir.t hrw 2, iw.f dy hms hr b3k p3 htī^c*
 « et X passa deux jours, occupé à fabriquer le lit » (KRI IV, 157,11)

778 : *twt n dy hms.tī hr ir.t ih m-r^c*
 « qu'êtes-vous encore en train de faire ? » (LES 47,9)

779 : *hr tw n dy hms.tī m B hw.t*
 « car nous sommes pour l'instant installés dans le temple » (LRL 23,11)

C'est sans doute cette valeur temporelle qui explique l'emploi de l'adverbe dans les constructions à prédicat adverbial, où il semble vidé de son sens lexical. Dans l'exemple qui suit, on pourrait rendre *dy*, de manière un peu lourde, par « présentement » :

780 : *st iw n.tn bn st dy m-dī.n*
 « ils sont allés chez vous, ils ne sont plus avec nous » (P. Leyde I 365, 2)

KRI I, 239,11 : *iw.f dy m-dī.k* « alors qu'il est présentement chez toi ».

En revanche, *dy* garde son sens plein quand il occupe la position normalement dévolue aux adverbes dans la syntaxe égyptienne, c'est-à-dire après le groupe prédicatif. Dans l'exemple suivant, il est particulièrement clair que le présent I n'exprime pas le progressif, mais une activité habituelle :

781 : *ih m smw p3 nty sth hr wnm.f dy m-dī.k*
 « quel est le légume que Seth mange ici, de chez toi ? » (LES 52,12-13)

Cf. la réponse (*LES* 52,14) qui reprend la même tournure, niée cette fois avec la construction attendue pour les habituels : *bw ʾr.f sdm*.

La présence de *dy* (ou, occasionnellement, de *im*) paraît être un réel facteur discriminant dans les transformations relatives ou participiales du présent I avec convertisseur *wn*, en ce sens que seuls ces exemples ont clairement un sens progressif, et non habituel :

782 : [. . .] *hr.t wn.w dy m-d̄.i hr mdh hr* [. . .]
[des hommes] du chantier naval que j'avais à disposition en train de charpenter [] (*KRI* III, 639,6–7)

783 : *rm̄t* [. . .] *i.wn im (hr) swr im A*
« des gens [. . .] qui étaient là à boire avec A » (*KRI* VI, 664,3)

4) La particule *y3*

De même, la présence de *y3* favorise une interprétation comme présent immédiat. Cette particule véhicule le plus souvent un sens explicatif (Neveu 1992, Winand 2004a). À cette valeur bien établie, il faut, me semble-t-il, ajouter une nuance souvent perceptible, qui est celle d'un retour à la réalité présente, après une hypothèse ou un énoncé contrefactuel²⁸. C'est cette valeur connexe qui la prédispose à donner au présent I un sens de présent immédiat, sans qu'il y ait toutefois d'exclusive. Il s'agit ici d'une tendance générale. L'exemple suivant montre indiscutablement que *y3* peut précéder un inaccompli général, mais le fait est très rare :

784 : *bn mntk rm̄t iwn3, y3 bw ʾr.k d̄.t ʾwr t3y.k hm.t*
« tu n'es même pas un homme ! D'ailleurs, tu n'es pas capable d'engrosser ta femme ! » (*KRI* VI, 155,12–13)

Les exemples suivants illustrent la combinaison de *y3* avec un progressif :

785 : *y3 ih̄ twk dd.f*
« enfin, qu'es-tu en train de dire ? » (*KRI* V, 579,4)

²⁸ On peut rapprocher de *y3* l'emploi de *vũv* *δέ* en grec ancien.

786 : *y3 twi hr b3k r-ikr, bn twi hr nm m kf3 zp 2*

« car je travaille d'arrache-pied, je ne me montre pas négligent du tout » (KRI V, 560,6-7)²⁹

h) *Les marques supra-segmentales* « La prosodie possède (. . .) une fonction cruciale parmi les procédés de démarcation et de hiérarchisation des énoncés. Il n'y a pas lieu de supposer qu'il en fût autrement en ce qui concerne la langue égyptienne. L'impossibilité de prendre en compte la fonction signifiante de la courbe intonative est donc aussi dommageable que l'ambiguïté des graphies, mais elle ne doit pas fausser la conception des capacités expressives de la langue. » (Oréal 2003 : 121) On ne peut évidemment que souscrire pleinement à ce propos. Comme le souligne encore Oréal, il convient de faire une place à ce qu'elle appelle une hypotaxe intonative. La difficulté (sinon l'impossibilité) de mettre en évidence les intonèmes égyptiens au départ des seules graphies ne peut être un argument valable pour postuler des relations syntaxiques d'un type inédit. La reconstitution des courbes intonatives de l'égyptien, une fois dépassé le cadre étroit du mot, pourrait peut-être tirer quelque parti du système de ponctuation tel qu'on le trouve dans les textes du Nouvel Empire, même s'il est douteux que cela ait été la raison première de ce type de notation (Winand 1998c).

2. *Les implications temporelles de l'aspect*

La corrélation entre temps et aspect reste indirecte en moyen égyptien. Elle est une retombée de l'instance d'énonciation, de l'organisation de l'énoncé (avant-plan *vs.* arrière-plan) et de la syntaxe (Winand 2000).

En regard du système du français, les corrélations suivantes apparaissent comme régulières :

²⁹ Sur l'expression *m kf3* comme moyen de renforcement de la négation, cf. Caminos (CLEM : 196). Contrairement à *iwnb*, *m kf3* ne fera jamais l'objet d'une grammaticalisation. On comparera cette situation avec l'éventail possible des renforcements en vieux français (pas, point, mie, goutte, etc.), dont la langue ne retiendra que « pas » (et « point » dans une bien moindre mesure) dans la négation « ne . . . pas », désormais grammaticalisée : cf. Winand 1996c.

| Propositions | Aspect | Instance d'énonciation | | |
|----------------------|------------|----------------------------------|-------------------|------------------|
| | | Discours | Discours narratif | Narration |
| Auton. initiales | Accompli | Passé composé | Passé composé | Passé simple |
| | Inaccompli | Présent simple | — | Imparfait |
| Auton. non initiales | Accompli | — | — | Passé simple |
| Circonstancielles | Accompli | Passé composé
Futur antérieur | Passé composé | Plus-que-parfait |
| | Inaccompli | Présent simple | Imparfait | Imparfait |

Fig. 102. Les équivalents temporels des aspects du moyen égyptien en français, en fonction de la syntaxe et de l'instance d'énonciation

• *Le discours*

Le discours est l'instance dialogique par excellence (cf. *supra*, p. 371). L'interaction permanente entre un « je » et un « tu » a des implications au niveau temporel. Par défaut, le moment de référence renferme directement (proposition autonome) ou non (circonstancielle) le moment d'énonciation.

En *position autonome*, à l'accompli, le moment de référence sélectionne prototypiquement la post-phase du procès, et englobe le point de repère, c'est-à-dire T° (cf. *supra*, p. 226). Il n'y a évidemment que les formes de l'accompli résultatif qui soient ici concernées :

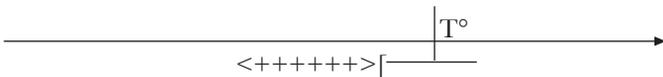
787 : *mk p̄h.n.n h̄nw*

« vois, nous avons atteint le pays » (*Naufagé*, 2–3)



788 : *iw.k swt s̄.t(i) m t.k*

« mais tu es rassasié de ton pain » (*Oasien*, B1, 124–25)

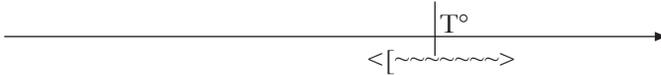


À l'inaccompli, la sélection opérée par le moment de référence est évidemment d'un autre ordre, mais le moment de référence est toujours directement relié au moment d'énonciation, que ce soit à l'inac-

compli général ou progressif. Ainsi que cela a été expliqué plus haut (cf. *supra*, p. 278), la réalisation du procès à T° est virtuelle à l'inaccompli général, d'où les effets de sens à caractère modal, toujours possibles :

789 : *iw r(β)-ib.f mr.f*

« son estomac souffre parfois » (P. *Berlin* 3038,13,3)



790 : *iw hr(j)-hb.(t) hr ir(i).t h.t*

« le prêtre-ritualiste est en train d'accomplir le rituel » (*Mereruka*, II, pl. 109, l. 1)

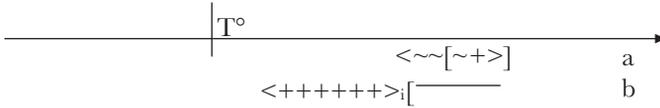


En moyen égyptien, l'instance du discours ne comprend pas de forme aspectuellement marquée qui soit spécialisée dans la fonction séquentielle (*position autonome non initiale*)³⁰.

En *fonction circonstancielle*, le type de relation entre le moment de référence et le point de repère reste fondamentalement le même, à ceci près que c'est le moment de référence de la proposition principale qui joue le rôle de point de repère en lieu et place du moment d'énonciation. Dans le premier exemple, l'accompli sélectionne la post-phase résultative de *w^bb.n.f*, laquelle englobe nécessairement le moment de référence de *dd*. Il faut à nouveau insister fortement sur le fait que seule la relation entre les deux moments de référence est grammaticalement marquée. La position du procès w^b par rapport au moment d'énonciation est laissée complètement dans le vague. Le calcul des relations temporelles s'effectue en deux temps : le moment de référence de *dd* est postérieur à T°, le moment de référence de *w^bb.n*, qui correspond à la post-phase de la proposition, doit englober le moment de référence de *dd*, ce qui correspond à un futur antérieur en français :

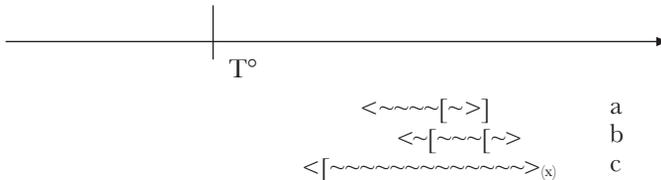
³⁰ Sur les implications aspectuelles et modales du conjonctif en néo-égyptien, cf. Winand 2001a.

791 : *dd z r(β) pn a*
w^{b.n.f} sw b
 « qu'un homme qui se sera purifié dise cette formule » (*LdM*,
 125)



À l'inaccompli, le moment de référence de la circonstancielle comprend le moment de référence de la principale. Suivant que la circonstancielle est à l'inaccompli progressif ou général, il y a coextension ou non des deux procès. Dans le cas de l'inaccompli général, cela signifie que le procès de la circonstancielle n'est pas automatiquement instancié. Cela montre une fois de plus la nécessité de distinguer absolument le moment du procès et le moment de référence. La différence apparaît nettement dans un exemple tiré des textes médicaux, déjà cité, où l'opposition entre inaccompli global et progressif est lourde de sens. Au progressif (*hr mn*), le patient souffre au moment de l'examen, alors qu'à l'inaccompli global (*iw.f mn.f*), ce n'est pas nécessairement requis : la douleur peut ou non se manifester lors de l'auscultation. On retrouve ici les affinités entre inaccompli global et modalité :

792 : *ir hβ.k z a*
hr mn r(β)-ib.f b
iw.f mn.f gβb.f c
 « si tu examines quelqu'un en train de souffrir de l'estomac
 et qui peut souffrir du bras » (*P. Ebers*, 37,10–11)



Le chronographe appelle quelques commentaires. Pour rappel, ce genre de représentation vise uniquement à montrer les relations entre les moments de référence des propositions concernées et le point de repère. Les limites des procès ne sont pas linguistiquement définissables. Dans l'exemple ci-dessus, le chronographe met en évidence les points suivants :

- le moment de référence de (a) est nécessairement postérieur à T° ,
- les moments de référence de (b) et (c) englobent nécessairement celui de (a),
- toutefois, pour (b), l'instruction donnée par le progressif (intervalle clos situé à l'intérieur du procès) implique l'instanciation du procès (b) au moment de référence de (a). En revanche, pour (c), l'instruction donnée par l'inaccompli global (intervalle semi-ouvert à droite) rend possible à tout moment l'instanciation du procès, lequel peut être factorisé (c'est ce qu'indique la notation ^(s) en indice),
- les limites des procès (b) et (c) sont impossibles à situer par rapport à (a) et par rapport à T° . On peut imaginer que les limites gauches sont postérieures à T° , mais ce n'est qu'une implication pragmatique³¹. Il en va de même pour les limites droites dont on peut supposer qu'elles excèdent la borne droite du procès (a).

• **Le discours narratif**

Cette instance est typique des autobiographies et des comptes rendus de mission. Le narrateur y rapporte des faits du passé, mais, à l'inverse de ce qui se passe dans une narration, les faits gardent leur pertinence aux yeux du locuteur. Il n'y a donc pas le détachement, la non-implication propre à l'instance de la narration (cf. *supra*, p. 371).

En moyen égyptien, la construction *iw sdm.n.f* est typique du discours narratif. Il n'est pas rare d'en voir se succéder plusieurs en cascade. Par la force des choses, il n'y a pas de formes initiales à l'inaccompli. De même, on ne trouve pas de véritables formes séquentielles, si ce n'est quelquefois une forme *sdm.n.f* coordonnée au syntagme initial. Le propre de cette instance est de répéter autant de fois que nécessaire la construction *iw sdm.n.f*:

793 : *iw rdī.n(ī) t n ḥkr*
iw ḥbs.n(ī) ḥ3y im.s
iw gr mh.n(ī) wdḅ.w.s m k3.w, mḥr.w.s m ʿw.t
iw gr ss3.n(ī) wnš.w nj.w dw.t, dr.wt n.t p.t m ḥ3.w n ʿw.t (...)
iw ir.n.ī ḥḳ-tp, mr-šmʿ m sp3.t tn

³¹ On peut en effet imaginer sans effort une situation où le malade souffre déjà bien avant le moment d'énonciation. Mais cela demeure sans conséquence sur le calcul des relations temporelles.

« j'ai donné du pain à l'affamé, j'ai donné des vêtements à celui qui en était dépourvu, j'ai rempli ses rives avec du gros bétail et ses pâturages (?) avec du petit bétail, j'ai aussi contenté les chacals du désert et les rapaces du ciel avec des carcasses de petit bétail. J'ai agi comme directeur et responsable des céréales de Haute-Égypte dans ce nome » (*Urk.* I, 77,8–15)

Cf. *Hammamat* 113, 9–13 ; stèle Héqaib (Polotsky, *JEA* 16, 1930, p. 195) ; stèle de Merer (Černý, *JEA* 47, 1961, p. 9).

Le discours narratif est également attesté en néo-égyptien. Au lieu d'avoir la séquence narrative-type : *sdm.f* perfectif suivi d'un nombre variable de constructions séquentielles *iw.f hr (tm) sdm*, le néo-égyptien utilise séquentiellement des formes de parfait : Présent I avec parfait ancien, *sdm.f* perfectif, actif ou passif :

794 : *dī ḥ3ty-ꜥ n imnt.t ḥry-md3.w p3-wr-3 n p3 ḥr p3 mrm n n3 iḅ.w m*
sš m-b3ḥ 3ty n3 wdp.w

mḥ im.w

st ddḥ

ir.w smtr.w

dd.w p3w ḥpr

« Le prince de l'Occident et chef des Medjai de la Tombe, Paouraa, a donné par écrit la liste des voleurs au vizir et aux échansons. On les a arrêtés, ils ont été incarcérés, on a procédé à leur interrogatoire, ils ont déclaré ce qui s'est passé » (P. *Abbott* 4,9–10)

Dans l'exemple suivant, tiré du *Récit d'Ounamon*, l'auteur adopte volontairement le style « épigraphique » dans la suggestion qu'il fait au prince de Byblos de commémorer son action sur une stèle :

795 : *is bw ir.k rš, mtw.k dī.t [ir]y.tw n.k wꜥ wd, mtw.k dd ḥr.f :*

ḥ3b n.ī imn-rꜥ nsw.t ntr.w imn-ḅ-m.ī.t p3y.f wprwty (. . .)

šꜥd.ī sw

3ṯp.ī sw

ꜥpr.ī sw n3y.ī bry n3y.ī isy.t

dī.ī pḥ.w r km.t r dbḥ n.ī 50 n mp.t n ꜥnh m-dī imn m ḥ3w

p3y.ī š3y

« que ne te réjouis-tu, et ne te fais-tu faire une stèle et n'y proclames-tu : Amon-Rê, roi des dieux, m'a envoyé Amon-du-chemin, son messager divin (...). Je l'ai coupé, je l'ai transporté, j'en ai pourvu mes navires et mes équipages, je les ai fait arriver en Égypte pour demander en ma faveur 50 années de vie à Amon en plus de mon destin » (*LES* 72,11-73,2)

La présentation des faits sous la forme d'une narration ou d'un discours narratif reste bien sûr l'affaire du locuteur. C'est ce qui ressort des deux exemples ci-dessous, largement comparables, où les faits sont présentés sans implication du locuteur dans le premier cas (narration), mais avec implication dans le second (discours narratif) :

796 : *ih̄r m sḏ.f r 3h̄.t.f r bw nt(j) ntr.w im, ḥ^c.n šms.n(i) s3.f hr NN*
 « et quand il partit vers son horizon, là où sont les dieux, alors je me mis au service de son fils, l'Horus NN » (*TPPI* § 24,4)

797 : *ih̄r m h3.t s3.f m s.t.f, hr NN, iw šms.n(i) sw r s.t.f nb.t nfr.t n.t shmh-ib*
 « et quand son fils descendit à sa place, l'Horus NN, je l'ai servi dans toutes ses belles places de divertissement » (*TPPI* § 20, A 12)

• *La narration*

Cette instance n'est mentionnée ici que pour rappel. Elle fait l'objet d'un traitement plus étendu dans le paragraphe suivant, consacré à l'organisation du récit.

3. *L'organisation du récit*

De manière très réductrice, un récit se résume à un événement qui fait passer d'une situation de départ à une situation d'arrivée :

Sit(a) —————> Événement —————> Sit(b)

Le récit s'organise en fonction d'une vectorialité temporelle. C'est un élément important sur lequel on ne saurait assez insister. Un récit se ramène prototypiquement à une alternance de situations et d'événements, qui prennent en charge la progression du récit vers la situation finale. Dans la réalité, les choses sont évidemment un peu moins simples. Deux remarques à tout le moins s'imposent à ce stade.

1. Le récit progresse volontiers par chaînes narratives, ce que j'ai appelé précédemment des processus (cf. *supra*, p. 380)³².
2. Le récit progresse rarement de manière linéaire tout du long. Il y a fréquemment des décrochages, ce qu'on appelle généralement des circonstants ou des propositions incidentes. Les implications sur la vectorialité du récit sont évidentes. On distinguera assez naturellement trois cas :
 - arrêt de la progression du récit (simultanéité ou relation de concomitance),
 - retour en arrière, sorte de flash-back (antériorité ou relation rétrospective),
 - projection dans le futur (postériorité ou relation prospective).

Un processus est formé d'une chaîne de procès. C'est un élément-clé dans le récit, intermédiaire entre le texte et le procès. Deux questions essentielles surgissent ici. Tout d'abord, se pose le problème du repérage des processus : quelles en sont les limites ?, à quoi reconnaît-on le début et la fin d'un processus ? comment s'enchaînent les éléments intermédiaires ? Ensuite, il faut examiner comment les processus s'articulent entre eux pour former des entités plus grandes.

Des interrogations similaires peuvent être formulées à propos des circonstants. Qu'est-ce qui signale une rupture de la linéarité d'un récit ? Quels en sont les contours ?

a) *Les moyens formels* Le repérage des événements et des situations passe d'abord par l'identification des moyens mis à disposition par la langue. Pour l'égyptien, on distinguera les temps verbaux et les moyens lexicaux.

i) *Les temps verbaux*

- L'égyptien possède des constructions spécialisées dans l'ouverture d'un processus³³. Il s'agit généralement d'accomplis résultatifs.

³² On trouve aussi l'expression capsule (L. de Saussure 1998b).

³³ Les questions liées à l'initialité des formes verbales ont été particulièrement à l'honneur dans le dernier quart du siècle dernier, quand il importait de voir ce que les théories de Polotsky impliquaient pour l'organisation générale de la syntaxe (e.g. Loprieno 1995 : 162–68). En néo-égyptien, dans une perspective différente, la division entre formes initiales et non initiales constitue la clé de voûte du système de Černý-Groll.

798 : *spr pw ir.n.f r p3y.f pr*
iw.f hr hdb 3y.f hm.t
iw.f hr h3^c.s n n3 iw.w

« il (*sc.* le frère aîné) est alors rentré chez lui, tua sa femme et la jeta aux chiens » (*LES* 18,7–8)

Ces constructions prennent souvent une valeur de titre, c'est-à-dire qu'elles présentent de manière condensée un processus qui sera détaillé dans les procès subséquents. Dans l'exemple ci-dessous, les deux propositions séquentielles ne font que donner le détail de ce qui a été annoncé dans la proposition initiale. On notera que les deux séquentiels sont chronologiquement ordonnés, mais qu'ils ne marquent évidemment pas une progression temporelle par rapport à la proposition initiale.

799 : *r-nty swd(.i) p3 htr n p3 hr (. . .)*
iw n3 rwdw n bnr šsp.f
iw.sn hr itt.f r p3 hr

« j'ai livré le salaire de la Tombe (. . .), les administrateurs de l'extérieur l'ont réceptionné et l'ont transporté dans la Tombe » (*KRI* III, 29,12–14)

On rappellera encore ici le rôle du convertisseur du passé *wn* en ouverture de récit, pour camper une situation d'arrière-plan. L'exemple suivant est typique : à une proposition initiale comprenant le convertisseur succèdent des formes séquentielles *iw.f hr tm sdm*. On notera toutefois que la présence du convertisseur ne semble pas requise, ainsi que le suggère le second exemple, à moins que le locuteur ne veuille dire qu'il a conservé son statut au moment de l'interrogatoire :

800 : *ir ink, wn(.i) sdr(.tw) m p3y(.i) pr*
iw A B C D iy r p3 nty twi m grh
iw.w dd n.i

« Pour ma part, j'étais couché chez moi, quand A B C D sont venus là où j'étais pendant la nuit et ils m'ont dit » (*P. BM* 10052, 3,2–4)

801 : *ir ink, ink ihwty n pr imm*
iw n3-n-ⁿⁱw.t <ns-mwt> iy r p3 nty twi im
iw.s dd n.i

« Pour ma part, je (ne) suis/étais (qu’)un cultivateur du domaine d’Amon. Un jour, la citadine <Nesmout> est venue me trouver et elle m’a dit . . . » (P. *BM* 10052, 1,8–9)

Cf. *KRI* IV, 302,15–303,1 : *ir ink twi sdr.kwi m by.i isb iw X pr hn n3y.f mt* « en ce qui me concerne, j’étais couché dans mon fauteuil, quand X est sorti avec ses gens ».

- L’égyptien possède des constructions spécialisées dans la séquentialité. C’est une originalité par rapport à ce qu’on connaît dans la plupart des langues occidentales où la séquentialité est généralement rendue par des moyens lexicaux³⁴. Le système séquentiel est particulièrement formalisé en néo-égyptien où s’opposent deux constructions : *iw.f hr (tm) sdm* et *mtw.f (tm) sdm*. À l’intérieur du récit, les deux constructions entretiennent des relations complexes. La forme par défaut est le séquentiel *iw.f hr (tm) sdm*. On peut la caractériser comme une forme d’accompli ponctuel sur le plan aspectuel, et comme une forme d’indicatif sur le plan modal (conformément à l’étymologie du constituant *iw* : cf. Winand 2001 : 325)³⁵. Une suite de séquentiels reflète normalement une présentation chronologique des faits³⁶. Dans l’exemple suivant, on a bien la suite (a < b < c < d < e) :

| | |
|--|---|
| 802 : <i>wn.in.f hr sdm p3 dd by.f ih h3ty</i> | a |
| <i>iw B k.t hr k</i> | b |
| <i>iw.s hr dd.f m-mitt</i> | c |
| <i>iw.f hr nw hr p3 sb3 n p3y.f ihy</i> | d |
| <i>iw.f hr ptr rd.wy n p3y.f sn 3</i> | e |

³⁴ Comparer le cas des formes conversives de l’hébreu (Loprieno 1980) et du swahili (Givón 1972).

³⁵ Le conjonctif est assez rare dans le récit. Les effets de sens sont les suivants. Tout d’abord, en tant que forme de l’inaccompli, il est apte à rendre un procès récurrent : l’exemple-type est l’ouverture du conte des *Deux Frères* ; on en trouve également plusieurs exemples dans les relations faites par les pilleurs de tombes à la fin du N.E. Ensuite, toujours par opposition au séquentiel *iw.f hr (tm) sdm*, mais cette fois sur le plan modal, le conjonctif peut rendre un procès non actuel ou un procès dont la véracité ne peut être totalement assumée par le locuteur. C’est l’emploi médiaphorique du conjonctif. Sur tout cela, voir Winand (2001).

³⁶ D’un point de vue typologique, on rapprochera utilement les formes conversives de l’hébreu. Hatav (1989 : 490–492) signale notamment qu’il doit y avoir véritablement succession pour employer ces formes. Une phrase comme « Il mangea et but abondamment » ne peut donner lieu à l’emploi d’une forme converse pour le second verbe parce qu’il n’y a pas succession. Les formes hébraïques ont de ce fait un emploi plus restreint que les formes séquentielles égyptiennes.

« et il écouta ce qu'avait dit sa première vache, et la suivante entra, dit la même chose, et il jeta un œil sous la porte de son étable et remarqua les deux jambes de son frère aîné » (*LES* 15,4-8)

Ainsi que cela a déjà été signalé, on n'obtient une succession rigoureuse que si les propositions sont téléliques. Dans le cas des propositions atéliques, le sens est inchoatif (cf. *supra*, p. 203). Cela signifie que le moment de référence n'est pas nécessairement clos quand s'ouvre le moment de référence de la proposition suivante. Dans l'exemple suivant, le procès c) n'est pas clos au moment où s'ouvre le procès d) :

- 803 : *iw.f hr dd n.i* a
 (discours)
iw.i hr tm sdm n.f b
 (discours)
iw.f hr snd, c
iw.f hr knkn.i r tm dt.t iry.i n.k wp.t d
 « et il me dit : (discours), mais je ne l'écoutai pas (discours), alors il prit peur et se mit à me rosser pour que je ne puisse te le rapporter » (*LES* 14,4-8 = Winand 2000 : ex. 9)

En néo-égyptien littéraire, on distingue deux séries de formes séquentielles spécialisées dans le récit (Green 1979) : outre la construction *iw.f hr (tm) sdm*, il faut compter avec des constructions héritées de l'égyptien classique, faisant intervenir les auxiliaires spécialisés dans la séquentialité que sont *h^c.n* et *wn.in* (cf. *supra*, p. 376). Ces constructions ont la particularité d'être à la fois des formes séquentielles et des formes capables de commander un système séquentiel. Elles jouent ainsi un rôle important dans la structuration du récit. À ce titre, il n'est pas rare qu'elles soient rubriquées. L'extrait suivant, tiré du *Conte d'Horus et Seth*, permet de se faire une idée de l'agencement des formes séquentielles en néo-égyptien littéraire :

- 804 : *hr-ir m grh*
iw sth dt.t nht hn.f
iw.f dt.t hn.f r-ıwd mn.ty n hr
wn.in *hr dt.t by.f dr.ty r-ıwd mn.ty.f*
iw.f šsp ʔ mtw.t n sth
wn.in *hr hr sm.t r-dd n mw.t.f ʔs.t*

(discours)

*iw.f wn dr.t.f**iw.f hr dī.t ptr.s B mtw.t n sth**iw.s š sgb ʕ**iw.s Bꜣ ꝓꜣ.y.s mīnb**iw.s šꜥd dr.t.f**iw.s hꜣꜥ.f r ꝓꜣ mw**iw.s šd n.f dr.t m šꜣw***wn.īns** *in nkt n sgnn ndm**iw.s dī.t.f r hn n hr***wn.īns** *dī.t nht.f**iw.s dī.t.f r wꜥ dꜣdꜣ**iw.f dī.t hꜣy tꜣy.f mtw.t r.s***wn.īn** *ꜣs.t hr šm.t hr B mtw.t n hr m tr n dꜣꜣ r ꝓꜣ hꜣꝣ n sth**iw.s hr dd n ꝓꜣ kꜣry n sth*

(discours)

hꜥ.n *ꝓꜣ kꜣry hr dd n.s*

(discours)

*iw ꜣs.t dī.t B mtw.t n hr r.w***hꜥ.n** *sth hr iy m ꝓꜣy.f shꜣr n.t rꜥ nb**iw.f wnm nꜣ ʕ.b.t nty sw wnm.w m dwn ꝓꜣ 2*

« et pendant la nuit, Seth fit durcir son membre et il mit son membre entre les cuisses d'Horus. Mais Horus plaça ses mains entre ses cuisses et recueillit la semence de Seth. Ensuite, Horus s'en alla dire à sa mère Isis (discours) et il ouvrit les mains et il lui fit voir la semence de Seth et elle poussa un grand cri, elle prit sa hache, lui coupa la main, la jeta à l'eau et lui procura une main convenable. Ensuite, elle alla chercher un peu d'onguent doux et en mit sur le membre d'Horus. Alors elle le fit durcir, l'introduisit dans un vase globulaire et il fit couler sa semence dedans. Ensuite Isis s'en alla le matin avec la semence d'Horus au jardin de Seth et dit au jardinier de Seth (discours). Alors le jardinier lui dit (discours) et Isis mit la semence d'Horus dessus. Alors Seth vint comme à son habitude de chaque jour et mangea les salades qu'il mangeait très régulièrement » (*LES* 51,16–53,1)

De tels systèmes séquentiels se laissent également repérer en moyen égyptien. Les deux états de langue ne sont toutefois pas totalement comparables. Tout d'abord, on notera qu'on ne trouve plus en néo-

égyptien des séquences dans lesquelles des constructions composées avec ${}^c h^c.n$ ou $wn.in$ se suivent de manière directe (p.ex., la fin du *Naufragé*, P. *Westcar*, gr. *Hammamat* 19, stèle Louvre C 11, inscr. Ahmose, fils d'Ibana, etc.). Ensuite, la forme $s\dot{d}m.n.f$, qui joue plus ou moins le même rôle que $iw.f hr (tm) s\dot{d}m$ en néo-égyptien, connaît des limitations d'emploi (restriction de principe aux verbes transitifs) mais, surtout, c'est une forme ambiguë dans la mesure où elle peut également exprimer l'antériorité, ce qui, du point de vue de la vectorialité, est tout le contraire de la séquentialité. L'exemple suivant illustre fort bien cette dualité de la $s\dot{d}m.n.f$:

805 : $w\dot{d} p w i r.n nm ntr.w$
 $i r.n.sn hpr.w.sn m hny.t (. . .)$
 $spr p w i r.n.sn r pr r^c-wsr$
 $gm.n.sn sw {}^c h^c d\dot{i}w shd$

« alors ces divinités s'en allèrent après s'être transformées en danseuses (. . .) ; alors elles arrivèrent à la maison de Râ-ouser, et elles le trouvèrent debout, le vêtement sens dessus dessous » (P. *Westcar*, 9,27–10,2)

On verra plus loin les stratégies mises en œuvre par l'égyptien pour lever ce type d'ambiguïté (cf. *infra*, p. 430).

Pour ce qui est du moyen égyptien, on relèvera encore l'existence de la forme $s\dot{d}m.in.f$, spécialisée dans la séquentialité du récit (cf. *supra*, p. 215).

- L'égyptien possède des constructions spécialisées dans l'expression de la circonstance. Dans la narration, c'est notamment le cas, d'une manière générale, du subjonctif ainsi que des participes et des formes relatives, et de la prédication seconde, mais aussi, en néo-égyptien, des constructions introduites par le iw dit circonstanciel. Le calcul de la vectorialité s'établit différemment en fonction des constructions concernées.

– Le subjonctif projette le moment de référence au-delà du moment de référence de la proposition de référence ; la relation est donc prospective. L'écart peut être plus ou moins grand, avec des sens qui vont de l'expression de la finalité à celle de la conséquence :

806 : $i\dot{i}.n.i r bw nt(j) hnw.t.i$
 $m\dot{z}.i nfr.s$

« c'est pour que je voie sa beauté que je suis venu à l'endroit où se trouve ma maîtresse » (*CT VI*, 53b–c S1C)

807 : *iw n3 ih nty r-h3.t.f hr hpr nfr r-ikr zp 2*
h3b.sn ms.w.sn <r>-ikr zp 2

« les bœufs qui étaient sous sa garde devinrent extrêmement beaux, au point de doubler complètement leurs naissances » (*LES 10,15–11,1*)

– Les participes et les formes relatives présentent une activité générale (à l'inaccompli) ou une situation (à l'accompli) concomitante au moment de référence de la proposition de référence (cf. *supra*, p. 281 et p. 253) :

808 : *wpwj hdd hnt r hnw 3b.f hr.i*

« le messager qui faisait route vers le Nord ou vers le Sud en direction de la Résidence faisait halte chez moi » (*Sinouhé*, B 94–95)

809 : *dm.n.i inb.w hk3*
ij r hsf stj.w

« et j'atteignis les Murs du Prince réalisés pour repousser les Bédouins » (*Sinouhé*, B 16–17)

– Comme le nom le suggère, la prédication seconde rapporte une activité (*hr* ou *m* + infinitif) ou une situation (parfait ancien) dans laquelle est engagé un des syntagmes nominaux de la proposition de référence, le plus souvent le sujet ou l'objet direct :

810 : *h^c.n(i) ir.n(i) hrw 8*
hr d^r h3s.t tn

« alors j'ai passé huit jours à explorer ce désert » (*Hammamat 199*, 7)

811 : *ir.n.i hrw 3*
w^c.kwi

« je passai trois jours étant seul » (*Naufragé*, 41)

– Le *iw* « circonstanciel » signale le caractère incident de la proposition qui suit. Le calcul de la vectorialité est fonction du temps

employé : relation de concomitance dans le premier exemple (progressif), et dans le deuxième (parfait résultatif), relation rétrospective dans le troisième (perfectif *s_{dm}.f*) et relation prospective dans le dernier (subjonctif).

812 : *iw.f šm r p3 nty p3-r^c hr-3h.ty im*
iw.f rm

« et il s'en alla là où se trouvait Prê Horachty tout en pleurant » (*LES* 45,14)

813 : *iw p3 hmw.ty šm.t r-h3.t n3 sr.w r w^c hr (. . .)*
iw bwpw.tw krs im.f
iw.f h3^c wn ←

« et le forgeron conduisit les magistrats jusqu'à une tombe (. . .), mais où personne n'avait été enterré, et qui avait été laissée ouverte » (*P. Abbott* 5,2-3)

814 : *iw w^c mt n by.i br w^cr*
iw by.f nbw

« C'est alors qu'un homme de mon bateau s'enfuit après avoir volé de l'or » (*LES* 61,13-62,1)

815 : *wn.in hm.f s,w,s hr d.t kd[.tw n.f w^c-n pr] n inr hr h3.s.t^o (. . .)*
iw nn pr p3 hr^d r-bnr^o

« alors sa Majesté V,S,F [lui] fit construire [une maison] en pierre sur le plateau (. . .) (mais) sans que l'enfant puisse sortir au dehors » (*LES* 1,9-2,1)

ii) *Les moyens lexicaux* Pour introduire un processus ou une nouvelle séquence, l'égyptien s'en remet quelquefois à des expressions-types. C'est notamment le cas des dates dans les documents administratifs, mais aussi d'expressions plus ou moins figées utilisées dans les récits comme *h_d.n b* en égyptien classique (Gilula 1976) ou *hr-ir m-ht hrw knw hr s3-nn* en néo-égyptien (Hintze 1950 : 7-21). La possibilité de leur accrocher des formes proprement séquentielles, au sens défini ci-dessus, montre que ces expressions constituent bien le point de départ d'un processus :

816 : *h_d.n b, ph.n.i ptn*

« au lever du jour, j'atteignis Peten » (*Sinouhé*, B 20)

817 : *hr-ir hr-s3*

iw.i hr di.t n.f hnw 1

« et ensuite, je lui ai donné une peau » (KRI IV, 229,1)

Comme marque de la séquentialité en néo-égyptien, il convient de relever le connecteur *hr*, attesté dans un grand nombre de constructions, mais très peu représenté dans la narration (Neveu 2001)³⁷.

Cela posé, les moyens lexicaux servent également à préciser une relation circonstancielle. Ils peuvent être neutres du point de vue de la vectorialité ; ils se contentent alors de marquer le propos comme incident. C'est notamment le cas de *isk/ist* en moyen égyptien (cf. *supra*, p. 377), mais aussi de *ps-wn* et de *ys* en néo-égyptien (cf. *supra*, p. 402). Mais ils peuvent encore préciser la relation temporelle. C'est évidemment le rôle premier des prépositions utilisées comme conjonctions de subordination (e.g. *tp-c* « avant », *hft* « pendant », *m-ht* « après ») ou devant un infinitif (e.g. *r sdm* « pour entendre »).

b) *Les implications temporelles* Par implications temporelles, il faut comprendre la propension naturelle qu'ont certaines formes ou constructions verbales à faire progresser le récit ou, au contraire, à tenir un propos incident. Il faut tout de suite prendre garde à ce qu'il s'agit d'une tendance, statistiquement fondée, mais nullement d'une nécessité. Pour chacune des catégories énumérées ci-dessus, il est en effet possible de trouver des contre-exemples³⁸.

i) *La nature du prédicat (± verbal)* Les propositions à prédicat non verbal sont naturellement en dehors du flux temporel (cf. *supra*, p. 159). Elles sont donc le plus souvent utilisées dans des propositions d'arrière-plan. En moyen égyptien, les traits sémantiques associés à leur actualité sont suffisants pour que ces propositions se passent le plus souvent de toute marque extérieure de dépendance, même si l'on trouve également *isk/ist*, voire déjà *iw* (Vernus 1987 : 104–106) :

³⁷ Le connecteur est bien sûr déjà présent en moyen égyptien, mais avec des fonctions et un sens différents (Vernus 1990 : 66).

³⁸ Les éléments développés ici et dans le paragraphe suivant ont déjà fait l'objet d'une première présentation dans Winand (2000), avec une reprise partielle dans Malaise-Winand (1999 : ch. XLII).

- 818 : *s pw wn*
inpw m.f
shj pw n sh.t
 « Il y avait un homme dont le nom était Anoup ; c'était un oasien de l'oasis du sel » (*Oasien*, R 1)
- 819 : *ist rf ir pr nmty-nht pn hr sm3-b [n r3 n] w3.t*
 « Or donc, le domaine de ce Nemty-nakht était à la lisière du chemin » (*Oasien*, B1, 24–25)
- 820 : *iw wpi.n.f r3.f r.i*
iw.i hr h.t.i m-b3h.f
 « et voilà qu'il a ouvert sa gueule vers moi alors que j'étais à plat ventre en sa présence » (*Naufragé*, 81–82)

En néo-égyptien, la parataxe est encore de mise dans les textes littéraires, où l'on trouve aussi *isk* ou *ist*. En revanche, dans les textes non littéraires, l'emploi du *iw* circonstanciel s'est généralisé :

- 821 : *iw.f hr di.t hms.f*
w^c kni hr.f
 « et il le fit s'asseoir, avec une chaise sous lui » (*LES* 33,7–8)
- 822 : *iw.i nw r 11 n br*
iw.w m iw n p3 ym
iw ns-st n3 tkr
 « et j'aperçus 11 navires qui venaient de la mer et qui appartenaient aux Tjékèrs » (*LES* 73,10–11)
- 823 : . . . *iw.f hr wh^c n.f hr.s*
ist h3ty n p3y.f sn sri p3y
 « et il s'en retourna avec lui, car c'était le cœur de son frère cadet » (*LES* 23,9–10)

Une proposition non verbale sert également à ouvrir un récit, à donner en quelque sorte les prémisses nécessaires au déroulement de l'action (cf. *supra*, ex. 814). C'est ce qu'on trouve notamment en néo-égyptien dans les dépositions de témoins. Dans l'exemple ci-dessous, on notera que la prédication substantivale suffit à commander un système séquentiel. D'un point de vue temporel, il n'existe pas de moyen proprement linguistique pour décider si la relation prédicative de la proposition initiale est encore validée au moment d'énonciation :

824 : *ir ink, ink ihwty n pr imm*
iw 'nh-n-niw.t iy r p3 nty twi im
iw.s dd n.i (discours)

« Pour ma part, je (ne) suis/étais (qu')un cultivateur du domaine d'Amon. Un jour, la citadine <Nesmout> est venue me trouver et elle m'a dit : (discours) » (P. *BM* 10052, 1,8–9)

ii) *L'aspect, l'actionnalité de la proposition, les rôles sémantiques et la nature des arguments* Il n'est sans doute pas besoin d'insister longuement sur les affinités entre aspect et formes du récit (*e.g.* Loprieno 1986b). De manière prototypique, le perfectif momentané est associé aux formes d'avant-plan, l'imperfectif, de manière générale, mais aussi le perfectif résultatif ont des affinités évidentes avec les formes d'arrière-plan. Ce premier constat se laisse recouper par un second, qui mobilise cette fois l'actionnalité des procès en fonction du critère de télicité. Les procès téliques, parce qu'ils comportent un écart de tension entre une situation de départ et une situation d'arrivée, sont privilégiés pour tisser la trame du récit. Inversement, les procès atéliques, et plus encore les procès dynamiques, entretiennent des relations étroites avec la sphère de l'imperfectif (ou du statif) et donc avec les constructions d'arrière-plan. En ce qui concerne les rôles sémantiques des arguments, les constructions d'avant-plan ont généralement un sujet dynamique exerçant un plein contrôle sur le procès. L'inverse se vérifie évidemment pour les constructions d'arrière-plan.

De même, un événement constitutif de la trame du récit sélectionne le plus souvent des arguments comptables, non massiques (Dowty 1986 : 39, Mourelatos 1981, Galton 1984 : 153–156, Krifka 1987, Verkuyl 1972, 1993, Brinton 1995 : 27, Smith 1997 : 20, Kozłowska 1998a : 115–16 ; cf. Gosselin & François 1991 : 38, Carlson 1981 : 47–56). D'un point de vue cognitif, un substantif de masse (ou homogène : cf. Vikner 1994 : 139) est une entité qui peut se diviser à l'infini tout en gardant ses propriétés définitoires : par exemple, de l'eau, du sable³⁹.

³⁹ Voir Krifka 1987, Brinton 1995 : 27, Lenci 1995 : 151. Ce n'est évidemment pas le cas des noms comptables ou des événements téliques ; pour reprendre l'exemple de Brinton (déjà présent dans Jackendoff 1990 : 29), une partie de pomme n'est plus une pomme, et une partie du procès de manger une pomme n'est pas manger une pomme. La distinction entre noms de masse et noms comptables remonte

Vikner (1994) a introduit un concept que je rends par le terme « silhouette » (contour-dependency) et qui s'insère assez bien dans la théorie générale du prototype, même si l'auteur ne la mentionne pas. Selon cette notion, la forme extérieure ou les bornes extérieures d'un objet ou d'un procès constituent une partie essentielle de sa définition. Cela signifie que si le contour d'un objet change au-delà d'un certain point, il cesse d'être reconnaissable. Cette qualité ne peut s'appliquer qu'aux objets de type comptable. Si ce type d'entités se reconnaît d'abord à la forme, les entités de masse se définissent avant tout par la substance (la question de savoir quelle est la silhouette-type de l'eau ou du sable n'a pas grand sens).

La corrélation entre substantif de masse et activité a souvent été soulignée⁴⁰. En ce domaine comme dans d'autres, il vaut mieux parler de tendances qui se manifestent tout au long d'un continuum. De même que les procès téléiques ont une nette propension à s'employer avec les formes verbales de l'accompli, de même ils sélectionnent de préférence des arguments de nature comptable, définis et singuliers. En revanche, les procès atéiques ont une prédilection marquée pour les formes de l'inaccompli, et ils sont davantage enclins à recevoir des arguments massiques, et non définis⁴¹.

au moins aux Grecs (McMullin 1963). Sur le plan linguistique, on n'a pas à se préoccuper du fait que la définition puisse s'avérer fautive sur le plan physique : par exemple, on a fait remarquer que si l'on divise plusieurs fois un volume d'eau, il arrive un moment où il n'y a plus d'eau, une fois atteint le niveau sub-moléculaire (Quine 1960). On remarquera cependant que, même d'un point de vue strictement formel, la propriété inverse de la divisibilité, à savoir l'additivité, ne connaît apparemment pas de limitation (si l'on ajoute un volume d'eau à un autre volume d'eau, on a toujours de l'eau ; cf. Carlson 1981 : 48, Mourelatos 1981 : 203). En fait, seule importe la valeur de vérité que le locuteur reconnaît à la définition sur une base perceptuelle, ce qui rappelle des observations déjà faites lors de l'étude des traits définitoires de l'actionnalité (cf. *supra*, p. 53 et suiv).

⁴⁰ Cf. Carlson (1981 : 47-48) : « *Intuitively, a portion of some partitive substance – for example, water – can be divided into parts each of which is also water. In temporal reference, the analogy is close : A sustained stretch of, say, working, can be divided into a number of smaller stretches of working.* ».

⁴¹ Sur la liaison entre atélicité et arguments pluriels indéfinis, voir, par exemple, dans la lignée des grammaires de Montague et Chomsky, Bennett (1981 : 21-26). À signaler une application intéressante pour le latin : Pinkster (1983 : 290), qui a mené une enquête de ce type chez Tite-Live et Cicéron pour les verbes *scribere* et *aedificare*. Le parallélisme entre noms comptables et événements d'une part, et entre noms de masse et états ou activités d'autre part, se reflète également dans les processus de nominalisation, ou, pour reprendre la formule de Talmy (1988 : 175), dans les processus cognitifs de réification.

Ces quatre points de vue se laissent représenter graphiquement (cf. *infra*, fig. 103). Le tableau comprend trois axes, formant chacun un continuum.

L'axe oblique, figuré en pointillés, reprend les classes d'actionnalité. Il est orienté en fonction, dans l'ordre hiérarchique, de la dynamicité, de la télicité et de la durée, c'est-à-dire suivant les critères principaux qui ont servi à établir la taxinomie des procès. Afin de ne pas surcharger le tableau, je n'ai fait figurer que les classes principales : les états, les activités, les accomplissements gradables, les accomplissements non gradables et les achèvements. Pour fixer les idées, j'ai mentionné en plus petits caractères un verbe-type afin d'illustrer les sous-classes à l'intérieur des classes principales⁴².

L'axe horizontal reprend les critères qui concernent les arguments. L'ordonnement se fait suivant un degré croissant d'individuation : depuis l'absence d'argument, jusqu'à l'argument comptable et singulier. Trois critères ont été rassemblés : la constitution interne du substantif (comptable *vs.* masse), le nombre (singulier *vs.* pluriel) et la définition (défini *vs.* indéfini). La position exacte des éléments sur l'axe est donc quelque peu arbitraire ; en revanche, la position relative des éléments de chaque paire suggère correctement l'orientation du continuum. À ces trois critères vient s'ajouter un quatrième, le rôle sémantique du premier argument pour lequel a été retenue l'opposition fondamentale [\pm AGT].

L'axe vertical concerne l'aspect verbal. La clef principale de répartition est la dynamicité [\pm DYN], avec, comme critère secondaire, le trait de télicité [\pm TÉL].

Le tableau ainsi conçu met en évidence les affinités qui existent entre les classes d'actionnalité, les temps de la conjugaison et l'organisation valentielle. Les corrélations entre ces trois ordres ne doivent pas être conçues en termes de règles, mais de tendances. Par exemple, un verbe d'achèvement, c'est-à-dire [$+$ DYN] \cap [$-$ DUR] \cap [$+$ TÉL], a statistiquement plus de chances d'avoir des arguments définis et comptables, et s'emploie prototypiquement avec des temps de l'accompli. De même un verbe d'activité, c'est-à-dire [$+$ DYN] \cap [$+$ DUR] \cap [$-$ TÉL], sélectionnera plus naturellement des arguments de masse, connaîtra plus souvent des effacements d'arguments, et se conjuguera volontiers à des temps de l'inaccompli.

⁴² La succession des classes d'actionnalité rappelle quelque peu les classes établies par E. Bakker (1994) dans son étude sur les voies moyenne et passive en grec ancien.

Le tableau suggère également quels sont les effets attendus quand on change un ou plusieurs paramètres qui appartiennent naturellement à la sphère d'une classe d'actionnalité. Par exemple, le fait pour un verbe télique d'avoir un argument effacé, ou de type massique, le pousse vers le bas de l'échelle et le rapproche de la catégorie des activités. De même, le fait pour un verbe atélique d'avoir des arguments définis et comptables et d'être employé à une forme de l'accompli l'attire en quelque sorte vers le haut, vers le domaine des accomplissements.

La consultation du tableau fait également ressortir la parenté entre les procès téliques (accomplissements et achèvements), d'une part, et les procès atéliques (états et activités), de l'autre. L'existence de ces deux grands pôles trouve une confirmation à la fois dans la grammaire et dans des observations de nature cognitive.

iii) *La polarité* Les phrases négatives ne participent pas naturellement à la progression du récit. Cela n'est pas pour surprendre dans la mesure où il s'agit de non-événements, assimilables à des situations (Fleischman 1985) ou, au mieux, d'événements qui ne se sont pas encore produits.

En moyen égyptien, je ne connais pas d'exemple assuré d'une *sḏm.n.f* séquentielle niée, pas plus que de constructions négatives introduites par *ḥ^c.n* ou *wn.in*. En néo-égyptien, les cas de séquentiels niés (*iw.f hr tm sḏm*) sont extrêmement réduits⁴³. Le plus souvent, quand on prend la peine de mentionner ce qui n'est pas arrivé, c'est que le déroulement de l'action va à l'encontre de l'attente du locuteur. Le séquentiel nié implique donc une certaine emphase, généralement avec une nuance adversative⁴⁴. Cette dernière apparaît clairement dans le premier exemple, comme le souligne le complément *m p3y.f šhr* :

⁴³ La seule exception notable est constituée par la tournure *wnn.f hr sḏm, iw.f hr sḏm* utilisée dans le discours pour donner des instructions : e.g. *LRL* 21,11-12 ; 71,5 (cf. Sweeney 1994 : 288, n. 137). Une variante ancienne : *hjt spr sš pn <i>.tn, iw.tn hr tm rdi.t sḏr b3k n p3 ntr nty hn^c.tn dḏh* « quand cette lettre vous sera parvenue, vous ne laisserez pas dormir le travail du dieu qui est avec vous, retenu (prisonnier) » (*KRI* I, 322,13-14). À cela, il faut ajouter quelques cas très rares de séquentiels niés dans le discours, observables dans des textes de la TPI (Winand 2003 : 651-652), et l'apparition du séquentiel derrière *ir*, à partir de la XXI^e dyn. (P. Strasbourg 39, V^o 3 ; cf. Winand 1992 : § 707).

⁴⁴ Dans P. *BM* 10052, 12,10, le locuteur confirme que sa non-action est conforme

825 : *iw.f hr spr r p3y.f pr*
iw.f hr gm 3y.f hm.t sdr.ti mr.ti n ʿd3
iw.s hr tm di.t mw hr dr.t.f m p3y.f shr
 « et il arriva chez lui et il découvrit sa femme alitée, feignant d'être malade. Elle ne lui mit pas de l'eau sur les mains comme il en avait l'habitude » (*LES* 13,14–16)

Cf. *LES* 14,5–6.

826 : *in.tw.f hr p3 sdm i.ir.f n3 md.wt (. . .)*
iw.f h3p.w
iw.f tm dd smi.w
 « on l'a fait comparaître parce qu'il a entendu les propos (. . .), mais il les a cachés, et il n'en a pas fait rapport » (*KRI* V, 355,7–9)⁴⁵

827 : *hr m-di 3 md.t n 3 kd.t 2 n nbw i.dd.[i n.k]*
imy st r p3 pi
iw.k tm di.t.w im
 « et aussi à propos de cette histoire des deux kités d'or que je t'ai dit de mettre dans le socle (?), mais que tu n'as pas donnés à cet effet » (*LRL* 6,5–6)

Cf. *LRL* 6,7.

828 : *iw.<i> h3b <n> n3-n rwdw°*
m-dd im[y iw.t] n.i rmt r in.t(i) r rsy°
iw.sn hr tm [di.t iw.t] rmt nb°
iw.i h3b <n> n3y-<n> hwt-nswt []°
 « alors j'ai écrit aux administrateurs de me faire venir des gens pour m'emmener dans le sud, mais ils n'ont fait venir personne. Alors j'ai écrit à ceux de Hout-nesout » (O. Gardiner 13, V° 4–6)

à un engagement préalable ; il y a donc bien insistance. Même constatation dans P Leyde I 371, 35. Dans le Journal de la Tombe, on fait parfois mention de la non-venue du vizir à une date donnée (e.g. *KRI* V, 506,5). Il est difficile de décider si la nuance adversative est ici présente. On notera encore qu'il n'y a pas de particule proprement adversative en néo-égyptien, si ce n'est *hr-iw*, qui introduit une circonstancielle.

⁴⁵ Ce type de formulation est récurrent dans les papyrus de la conspiration du harem.

Cf. *LES* 85,9–10 ; *KRI* I, 238,12–13 ; III, 507,3 ; 556,5 ; IV, 155,16 ; 157,8 ; 330,14 ; 417,8 ; V, 470,1 ; 473,11 ; 575,1 ; 593,3 ; VI, 579,1 ; 615,10 ; 632,14 ; 821,12 ; 825,8 ; P. *BM* 10052, 4,23–24 ; P. *BM* 10383, 3,2 ; P. Adoption, R° 19 ; *LRL* 46,6 ; 73,5 ; *RAD* 74,10 ; 75,7 ; 81,9.

De manière générale, les constructions négatives figurant dans le récit sont en emploi incident. Cela se vérifie aussi bien pour l'égyptien de la première phase que pour le néo-égyptien. Dans ce dernier état de langue, les constructions négatives sont presque toujours précédées du *iw* dépendant :

829 : *iw n3 rmt i.sm r h3.s.t hr ij.t r dd smi n hm.f*
iw bw ij.t n3 sm r B in.t <n> p3 s

« alors les gens qui s'en étaient allés dans le désert revinrent faire rapport à Sa Personne, mais ceux qui s'en étaient allés vers la Vallée du Pin n'étaient pas encore revenus » (*LES* 21,10–11)

830 : *iw.f sm.t r ir.t n h3tj.s*
iw bwpwy w^c ptr.s hrw-r.f

« et il s'en alla faire selon son cœur car personne ne l'avait vue à part lui » (*LES* 44,14–15)

En égyptien de la première phase, la parataxe est de rigueur, mais on peut aussi trouver l'auxiliaire incident *isk/išt* :

831 : *ir.in shj pn h^cw r hrw 10 hr spr*
n rd.f m3^c.f r.s

« alors cet oasien passa jusqu'à dix jours à se plaindre, sans qu'il ne prêtât attention à sa plainte » (*Oasien*, B1, 62–64)

832 : *bik hf hn^c sms[*w*].f (. . .)*
ist h3b(.w) r ms^w-nswt wn.w m-h^t.f [m] m3^c pn

« le faucon s'envola avec sa suite (. . .) Or, on a avait dépêché vers des enfants royaux qui se trouvaient à sa suite dans cette expédition » (*Sinouhé*, R 22–23)

iv) *La charge énonciative* En déplaçant le poids rhématique sur un des arguments du verbe ou sur un satellite de la proposition, les constructions énonciativement marquées (formes emphatiques, phrases

coupées, pseudo-cleft sentences) se mettent en retrait du flux narratif (voir déjà Winand 2000 : 417–20)⁴⁶. Le plus souvent, ces constructions apportent une précision que ce soit sur l'identité de l'agent (phrase coupée) ou sur une circonstance (forme emphatique). Ce type de précision intervient généralement en reprise, après que l'action a déjà été énoncée. Les constructions énonciativement marquées génèrent un éventail d'effets de sens qui va de la confirmation à la contradiction la plus radicale. Ce n'est pas le lieu d'en discuter ici (Junge 1989, Depuydt 1991, Cassonnet 2000 : 179–84). L'effet de reprise est particulièrement visible dans le célèbre exemple ci-dessous :

833 : *wn.în.tw hr rdî.t n.f t 10 hnk.t ds 2 r^c nb*
dîdî st mr pr wr rnsî s3 mrw n hnm
ntf dîdî n.f st

« alors on se mit à lui donner chaque jour dix pains et 2 cruches de bière : (mais) le grand intendant Rensi, fils de Mérou, ne les donnait qu'à un commensal, et c'est celui-ci qui les lui (*sc.* à l'oasien) donnait » (*Oasien*, B1, 115–17)

Cf. *Sinouhé* B 31–32 : *dd.f n.i* (. . .) *dd.n.f nm rh.n.f kd.i* . . . « il me dit (. . .). S'il m'a dit cela, c'est parce qu'il connaissait mon caractère . . . » ; *Hammamat* 114, 11–12 : *h^c.n pr.kw(i) m gb.tjw* (. . .) *pr.n(i) m ms^c n s 3000* « et alors je sortis vers Coptos (. . .) ; c'est avec une troupe de 3.000 hommes que je sortis » ; *Urk.* IV, 363,2–8 : *ir.n.i nm m ib mrr n it.i imn* (. . .) *iw hm.t.i rh.ti ntr.f ir.n.i i<s> st hr wd.f ntf sšm wi* « c'est d'un cœur aimant pour mon père Amon que j'ai fait cela (. . .) Ma Personne connaît son caractère divin ; c'est sous son commandement que j'ai agi ; c'est lui qui m'a guidée » (= Junge 1989 : ex. 25).

Dans l'exemple suivant, on retrouve, en conclusion de l'inscription, outre des formules négatives, une construction emphatique dont le prédicat est dépouillé de toute force rhématique, puisqu'il ne fait que reprendre ce qui a déjà été dit (*ir.n.i nm*) :

⁴⁶ De manière tout à fait significative, les formes emphatiques du discours représentent 87% de mon corpus de textes néo-égyptiens (117 occ. *vs.* 17 occ. dans la narration). En ce qui concerne les phrases coupées, le rapport est similaire (44 occ. dans le discours *vs.* 9 occ. dans la narration, soit 83% *vs.* 17%).

- 834 : *n-zp h3 mtt ir.t n nswt hnw*
n-zp ir.t(w) mtt in rh-nsw nb h3b dr rk ntr
ir.n(.i) nn n hm n nb(.i) n-3.t-n mrr.f w3 . . .
 « jamais rien de similaire à cela n'est descendu pour un roi
 de la Résidence⁴⁷ ; jamais quelque chose de pareil n'a été
 accompli par aucun Connu du roi depuis le temps du dieu.
 Si j'ai fait cela pour la Personne de (mon) maître, c'est tel-
 lement elle me chérissait . . . » (*Hammamat* 114, 15–16)

Comme on peut s'y attendre, ces constructions sont fréquemment marquées comme dépendantes, soit par le biais de particules comme *isk/ist* ou *y3*, soit syntaxiquement, en néo-égyptien, en étant introduites par le *iw* dépendant :

- 835 : *h3.t pw ir.n.f m htp*
ist grt in ntr pn nb h3s.wt rdi m3c n s3.f
 « enfin, il (*sc.* le bloc) est descendu en paix. En fait, c'était
 vraiment ce dieu, le seigneur des régions désertiques, qui a
 agi pour son fils »⁴⁸ (*Hammamat* 110, 7–8)

Cf. *Oasien*, B1, 102–4.

- 836 : *y3 i.ir n3y.i iry p3y shn*
iw di pr-3 in.tw 6 bry
iw.w 3tp n 3h.t n km.t
 « de fait, mes ancêtres ont accompli ce type de mission, mais
 seulement après que Pharaon ait fait amener six bateaux
 chargés de denrées égyptiennes » (*LES* 67,14–16)⁴⁹

- 837 : *dd p3y h3ty-c n mw.t nh3 n md.t n n3 rdw mt-3s.t n p3 hr (. . .)*
iw i.ir.f wd r(3).f r n3 sw.t 3.t nty m t3 s.t-nfrw
 « ce prince de la Ville a rapporté des accusations aux admi-
 nistrateurs et aux ouvriers de la Tombe (. . .), et c'est à pro-
 pos des grandes places de la Vallée des Reines qu'il a fait
 cette déposition » (*P. Abbott* 7,8–10)⁵⁰

⁴⁷ Cf. Schenkel, *MHT*, p. 257, e.

⁴⁸ Je suis ici la lecture de Schenkel (1965c : 264).

⁴⁹ L'expression *iri shn* a bien une valeur thématique, étant une reprise de l'expression qui figure quelques lignes plus haut.

⁵⁰ On notera la reprise anaphorique constituée par l'expression *wdi n3.f*, sémantiquement apparentée à *dd nh3-n md.t*.

Les constructions énonciativement marquées peuvent néanmoins s'insérer dans la trame du récit, mais cela demeure exceptionnel. Voici un exemple d'une forme emphatique et un autre d'une phrase coupée⁵¹ :

838 : *spr.n wḏ pn r.ī ḥ^c.kwī ḥr-īb why.t.ī*

« cet ordre me parvint alors même que je me trouvais au milieu de ma tribu » (*Sinouhé*, B 199–200)

Cf. *Naufragé*, 173–74.

839 : *īn ḥt ḥḥ n.ī s(y)*

« c'est le mât qui me la cassa » (*Naufragé*, 36–37)⁵²

En néo-égyptien, je n'ai pas pu repérer d'exemple analogue. Les seuls cas de constructions emphatiques qui me sont connus dans le récit, en dehors des emplois clairement établis comme circonstanciels (majoritaires comme on le sait), se trouvent en ouverture de processus. Ils ont donc une valeur de titre, au sens retenu ici :

840 : *r-nty spr.n.ī r īy.t dy m^c.k 3 m ḥrw*

īw p3 šmsw wḏ m n3y.f wpw.t r 3y rī.t n X,

īr.f spr r.ī m ḥ3wy m grḥ

« je n'ai réussi à venir ici auprès de toi qu'en trois jours, alors que le serviteur s'en était déjà allé dans ses missions du côté de X ; il n'est arrivé chez moi qu'en pleine nuit » (*KRI* III, 251,14–252,1)

841 : *ḏḏ.f*

ī.īr.n šm r w^c m^cḥ^c

īw.n īn nh3 [n] ḥnw n ḥḏ īm

īw.n pš.w n.n m p3 5 rmt

īr.w smtr.f m bḏn

⁵¹ La tradition hésite parfois entre forme emphatique et forme narrative : e.g. *Oasien*, R 8,2 (*ḥnn sdb.f*) vs. B 1,30 (*wn.in ḥnn sdb.f*).

⁵² Contrairement aux traductions généralement retenues, je préfère considérer que le référent de *s(y)* est la vague (*nwy.t*) et non le bateau. Je comprends que le naufragé ne doit son salut qu'au mât du navire, qui lui a servi de bouclier contre la violence de la vague. Cette interprétation me paraît davantage rendre justice à la présence du datif *n.ī*.

« il a déclaré : ‘ nous ne sommes allés que dans une tombe, nous en avons emporté quelques vases d’argent, et nous nous les sommes partagés à cinq.’ On a mené son interrogatoire avec un bâton » (P. *BM* 10052, 5,7–8)

Le tableau ci-dessous résume les affinités *statistiques* entre les types de constructions et les rôles qu’elles jouent dans l’économie du récit.

| | Avant-plan | | Arrière-plan |
|--------------------------|----------------------------|------------------------|------------------------------------|
| | Constr. initiales | Constr. intermédiaires | |
| Prédication | verbale | verbale | verbale / non verbale |
| Aspect | acc. résultatif / ponctuel | acc. ponctuel | acc. résultatif / inaccompli |
| Actionnalité | activités / événements | événements | tous procès, y compris non verbaux |
| Polarité | positive | positive | positive / négative |
| Modalité | indicative | indicative | indicative / subjonctive |
| Niveau énonciatif | non marqué | non marqué | marqué / non marqué |
| Divers | rubrique possible | | |

Fig. 104. Les principaux traits des constructions d’avant-plan et d’arrière-plan

c) *Les inférences directionnelles* Il reste des cas où l’on demeure encore à *quia* ; c’est que la bonne interprétation ne peut être calculée précisément avec les moyens décrits ci-dessus. Les langues se passent, en effet, parfois de coder explicitement la vectorialité quand le lecteur peut la déduire facilement⁵³. L’interprétation correcte peut alors aller à l’encontre des instructions fondamentales données par les temps verbaux ou, d’une manière plus générale, par l’ordre séquentiel des propositions, qui reflète par défaut la succession chronologique des événements, suivant le principe général d’iconicité. En français, une phrase comme « il but et il mangea abondamment » n’implique

⁵³ Dans un domaine différent, l’ordre séquentiel des tableaux dans les mastabas de l’Ancien Empire ne reproduit pas nécessairement l’ordre chrono-logique (cf. Angenot 1997, Winand 2003c : 28–29).

normalement pas que l'action de manger est postérieure à celle de boire. Pourtant c'est ce vers quoi le lecteur est normalement conduit s'il considère les instructions de base du passé simple : $a < b$. S'il se croit autorisé à ne pas respecter cette règle, c'est que sa connaissance encyclopédique des usages de la table lui indique que l'action de boire et de manger se font alternativement lors d'un repas, sans considération d'ordre.

On distinguera ici deux types d'inférences directionnelles : d'une part, des inférences à caractère universel, généralement fondées sur des schémas de causalité, et, d'autre part, des inférences à caractère culturel, qui peuvent donc varier d'une société à l'autre, voire à l'intérieur d'une même société selon des paramètres divers, dont le plus fréquent est évidemment le facteur diachronique. Comme on le sait, les règles du savoir-vivre sont éminemment changeantes. C'est ainsi qu'une phrase comme « il but et il mangea abondamment » aurait une tout autre interprétation dans la société japonaise traditionnelle, où les deux activités sont d'ordinaire effectuées séparément.

Dans une contribution précédente (Winand 2000 : 425–32), j'ai distingué plusieurs types de relations. Je les résume ici brièvement :

- Les relations de simultanéité

Dans ce type de relation, une suite de deux propositions sont en relation de simultanéité ($A = B$) alors que les instructions données par les temps verbaux et l'actionnalité des procès impliquent normalement une succession des faits ($A < B$). C'est le cas de l'exemple français donné ci-dessus, lequel connaît un équivalent en égyptien :

842 : *mtw.f w3h.w m-b3h p3y.f [sn 3]*

(. . .)

mtw.f swr.w

mtw.f wnm.w

« et il les disposait devant son frère aîné (. . .) et celui-ci les buvait et il les mangeait » (*LES* 10,6–8)

Les rapports chronologiques des trois conjonctifs dans la narration, exprimant ici des activités habituelles (cf. *supra*, p. 412, n. 35), ne peuvent être calculés sur base des seuls indices formels. C'est uniquement les connaissances encyclopédiques qui permettent d'établir que le premier procès est antérieur aux deux suivants, et que l'ordre dans lequel les deux dernières propositions sont énoncées ne reflète très probablement aucun ordre de succession des faits.

- Les relations d'élaboration

Dans ce type de relation, la seconde proposition ajoute une précision (à ne pas confondre avec la relation d'encapsulation dont il sera question ci-après). Du point de vue de la succession des faits, on conserve donc une relation de simultanéité, dont la relation d'élaboration n'est qu'une variante.

843 : $w\dot{d} \dot{h}m.f r wsh.t n.t pr pn$
 $\dot{i}y.n \dot{h}m.f$
 $wsh.t n.t pr pn mh.t\dot{t} m mw \dots$

« et Sa Personne d'arriver dans la cour de ce temple – il faut savoir que la cour de ce temple était remplie d'eau quand Sa Personne vint – . . . » (Inscr. Sébekhotep VIII, face B, l. 3–4 = Helck, *ZwZ*, p. 46)

Le cas des formes emphatiques où le verbe reprend le verbe de la première proposition est un cas topique en moyen égyptien (configuration analogue dans l'exemple précédent où $\dot{i}y.n$ développe $w\dot{d}$ de la proposition précédente ; voir aussi ex. 841) :

844 : $\dot{d}d.f n.\dot{i} (\dots)$
 $\dot{d}d.n.f nm rh.n.f kd.\dot{i} \dots$

« il me dit (. . .). S'il me dit cela, c'est parce qu'il connaissait mon caractère . . . » (*Sinouhé*, B 31–32)

- Les relations d'antériorité

Dans ce type de relation, la succession chronologique va à l'encontre de la succession des propositions : B < A (L. de Saussure 1998 : 245–48). L'égyptien de la première phase en offre de nombreux exemples. Le problème est particulièrement aigu en ce qui concerne la forme $s\dot{d}m.n.f$, dont on sait qu'elle peut avoir une valeur séquentielle ou incidente sans qu'aucune marque formelle ne vienne aider le lecteur. En réalité, le calcul correct de la vectorialité s'établit en vertu de schémas narratifs bien connus. L'exemple suivant est intéressant à cet égard :

845 : $\dot{h}^c.n \dot{h}m.f w\dot{d} m \dot{h}tp$ a
 $sh.r.n.f \dot{h}fj.w.f$ b
 $\dot{i}j.n.\dot{i} hr \dot{s}ms.f$ c

n hpr nhw m mṣ.î d

« alors Sa Personne s'en revint en paix, après avoir abattu ses ennemis. Je revins à sa suite, sans qu'aucun dommage ne soit arrivé à mon corps expéditionnaire » (*B.H.*, I, pl. 8,14 = *Urk.* VII, 14,18)

La proposition a) est suivie de deux *sdm.n.f*, lesquels doivent s'interpréter différemment du point de vue de l'organisation du récit. Pour la proposition b), il ne fait pas de doute que *shr.n.f* ne marque une antériorité par rapport à a). L'enchaînement des faits reproduit un canevas bien connu de tous les Égyptiens : le roi ne revient en paix qu'après avoir anéanti l'ennemi. En revanche, la proposition c) est un exemple d'une relation d'élaboration telle qu'elle a été définie plus haut : l'action de *îj.n.î* est évidemment contemporaine de celle de la proposition a).

Autre schéma de causalité bien implanté : d'abord faire les bagages avant de partir, et cela quel que soit l'ordre des propositions. Dans l'exemple suivant, la *sdm.n.f* qui suit la construction *sdm pw îr.w.n.f* ne peut avoir qu'une valeur d'antériorité :

846 : *h3.t pw îr.n shîj pn r km.t*
3tp.n.f 3.f

« cet oasien descendit vers l'Égypte après avoir chargé son âne » (*Oasien*, R 5)

La bonne interprétation est parfois difficile à reconstituer quand elle dépend de facteurs culturels. Je reprends ici un exemple célèbre tiré du *Conte de Sinouhé*, où l'interprétation de la succession des événements est conditionnée par l'idée que l'on se fait du décorum égyptien :

847 : *spr.n wd pn r.î 'ḥ.kwî hr-îb why.t.î* a
šd.n.tw.f n.î b
ḍ.n(î) wî hr ḥ.t.î c ←
dṃ.n.î s3tw d ←
ḍ.n.î sw ṣ hr šnj.î e ←
dbn.n.î ʿšy.î hr nhm f

« Cet ordre me parvint alors même que je me trouvais au milieu de ma tribu. On me le lut,
mais après m'être mis à plat ventre, // et je me mis à plat ventre,
avoir touché le sol // je touchai le sol
et l'avoir répandu sur ma chevelure. // et je le répandis sur ma

chevelure

Alors je parcourus mon campement en exultant » (*Sinouhé*, B 199–202)

Les traducteurs divergent quant à la manière de comprendre comment les propositions c–e se rattachent à la trame du récit. Pour la plupart d’entre eux, on aurait affaire à une seule séquence a–f (Lefebvre 1955 : 18, Lichtheim 1975 : 230, Simpson 1973 : 69, Parkinson 1997 : 37). Pour Grandet (1997 : 28), en revanche, les propositions c–e constituent une incidente : le héros se met dans une position d’humilité et de soumission avant d’entendre la lecture de la lettre du roi. Cette interprétation est motivée par une reconstitution différente du décorum, fondée ici sur un rapprochement avec les pratiques de la cour ottomane.

- Les relations d’encapsulation ou les relations métonymiques

Dans la structure d’un processus, il n’est pas rare que la proposition initiale résume d’un bloc l’action dont le détail sera énoncé par les propositions subséquentes. Il y a donc entre la première proposition et celles qui suivent une relation métonymique. Certains ont introduit la notion d’encapsulation, qui suggère que les propositions séquentielles viennent en quelque sorte s’emboîter dans la proposition initiale, qui leur sert de coquille. En égyptien, la proposition initiale est le plus souvent, mais pas nécessairement (cf. *supra*, ex. 846), conjuguée à une forme d’accompli résultatif ; les autres propositions sont à l’accompli momentané. On en trouve des exemples aussi bien en égyptien de la première phase qu’en néo-égyptien :

848 : $\text{ḥ}^{\text{c}}.n \text{ in}.n.i \text{ ḥ}.wt.f$
 $\text{ḥ}3k.n.i \text{ mnmn}.t.f$
 $k3.t.n.f \text{ ir}.t \text{ st } r.i, \text{ ir}.n.i \text{ st } r.f$
 $iṭi.n.i \text{ ntt } m \text{ im}3.f$
 $\text{ʕ}.n.i \text{ im}$
 $wsh.n(i) \text{ m } \text{ḥ}^{\text{c}}.w.i$
 $\text{ʕ}3.n(i) \text{ m } \text{mnmn}.t.i$

« alors j’ai emporté ses biens. J’ai raflé son bétail. Ce qu’il avait pensé me faire, je le lui ai fait ; j’ai pris ce qu’il y avait dans sa tente. Grâce à cela, je me suis agrandi, je devins au large dans mes trésors, je devins riche en mes troupeaux » (*Sinouhé*, B 143–47)

849 : *r-nty swd(.i) p3 htr n p3 hr (. . .)*
iw n3 rwdw n bnr šsp.f
iw.sn hr itt.f r p3 hr

« j'ai livré le salaire de la Tombe (. . .) : les administrateurs de l'extérieur l'ont réceptionné et l'ont transporté dans la Tombe » (KRI III, 29,12–14)

• Conclusion

Une conclusion qui s'impose à la fin de ce paragraphe sur les inférences directionnelles, c'est qu'il faut y regarder à deux fois avant de poser l'existence d'une nouvelle forme morphologique sur base d'une fonction sémantique. Les langues, et singulièrement l'égyptien ancien, nous enseignent que la symétrie est rarement la règle en la matière. Pour retourner au français, cela reviendrait, à poser au moins trois formes de passé simple, suivant que celui-ci exprimerait une relation de séquentialité, de simultanéité ou de postériorité.

d) *Les représentations graphiques* Pour terminer ce qui ne peut être qu'une esquisse d'une grammaire du texte⁵⁴, je voudrais introduire un modèle de représentation graphique, comme outil de visualisation du récit. Je donnerai ensuite un exemple.

Le premier graphique ci-dessous donne une idée de la structure fondamentale d'un récit. Le triangle orienté vers la droite matérialise le début d'un processus, le triangle orienté vers la gauche la fin, et les losanges figurent les éléments intermédiaires. La bande grisée suggère l'arrière-plan.



Fig. 105. Schéma narratif de base

⁵⁴ On notera encore que plusieurs *scenarii* d'emboîtements sont possibles : un récit dans un récit, un récit dans un discours, un discours dans un récit. Tout cela appellerait bien des observations sur ce qui peut marquer les frontières de chacune des instances et sur les modalités de leur agencement. Voir dans cette perspective l'étude de Peust (1996) sur le discours indirect en néo-égyptien.

Dans ce schéma de base, l'ordre linéaire dans l'énonciation des propositions reflète l'ordre chronologique (effet iconique) : $a < b < c < d < e < f < T^{\circ}$.

Les propositions circonstancielles sont figurées en décrochage par rapport à la progression du récit. Elles sont reliées à la proposition qui leur sert de référent par un trait. Les flèches, orientées vers la gauche ou vers la droite, symbolisent respectivement une relation de type rétrospectif ou prospectif ; l'absence de flèche signale une relation de simultanéité. Enfin, l'actionnalité de la proposition est rappelée par la forme de base : un triangle ou un losange pour une proposition dynamique, un rectangle pour une proposition statique. Voici ce que cela donne sur le plan graphique :

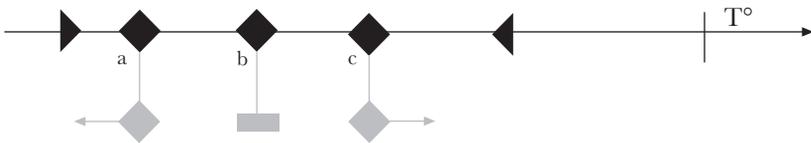


Fig. 106. Schéma narratif avec indication des propositions circonstancielles

Enfin, quand une forme verbale ou une construction narrative commande un système séquentiel, on peut suggérer graphiquement la présence de la structure par un décrochage de la ligne du temps. Voici maintenant deux exemples avec les graphiques correspondants : le premier est tiré d'un texte en égyptien classique (*Naufragé*), le second d'un texte en néo-égyptien (*Horus & Seth*).

850 : *Naufragé*, 33–67

| | | |
|---|--------------------------------------|---|
| 1 | \underline{d}^c <i>pr(.w)</i> | une tempête avait éclaté |
| 2 | <i>iw.n m w3d-wr</i> | alors que nous étions en mer |
| 3 | <i>tp-^c s3h.n B</i> | avant que nous eussions touché terre |
| 4 | <i>f3.t ^c Bw</i> | et le vent de se soulever |
| 5 | <i>ir.f w3my.t</i> | au point de créer de la houle |
| 6 | <i>nwy.t im.f n.t mh B</i> | et il y eut une vague de 8 coudées sous l'effet du vent |
| 7 | <i>in ht h3 n.3 s(y)</i> | c'est le mât qui la cassa pour moi |
| 8 | <i>'h^c.n dp.t mwt(.h)</i> | mais voilà que le bateau bientôt ne fut plus |

| | | |
|----|--|---|
| 9 | <i>nby.w im.s n zp w^c im</i> | de ceux qui y étaient, pas un ne resta |
| 10 | <i>h^c.n.i rdī.kwī r iw in w³w</i> | alors je fus amené sur une île par une vague |
| 11 | <i>ir.n.i hrw 3</i> | j'y passai 3 jours |
| 12 | <i>w^c.kwī</i> | seul |
| 13 | <i>ib.i m snw.i</i> | avec mon cœur pour compagnon |
| 14 | <i>sdr.kwī m-hnw . . .</i> | allongé dans . . . |
| 15 | <i>km̄.n.i šwjt</i> | et j'embrassai l'ombre |
| 16 | <i>h^c.n dwn.n.i rd.wj.i</i> | ensuite j'allongeai les jambes |
| 17 | <i>r rh dī.t.i m r³.i</i> | pour rechercher quelque chose à me mettre en bouche |
| 18 | <i>gm.n.i dbb (. . .)</i> | et je découvris (. . .) |
| 19 | <i>nn ntt nn st m-hnw.f</i> | il n'y avait rien qui ne fût pas à l'intérieur |
| 20 | <i>h^c.n ss³.n(i) wī</i> | alors je m'en rassasiai (. . .) |
| 21 | <i>rdī.n.i r B</i> | et je mis à terre (. . .) |
| 22 | <i>šd.t.i d³</i> | et je tirai un bâton à feu |
| 23 | <i>shpr.n.i ht</i> | et je fis naître la flamme |
| 24 | <i>ir.n.i zb-n-sd.t n ntr.w</i> | et je fis un holocauste pour les dieux |
| 25 | <i>h^c.n sdm.n.i hrw</i> | c'est alors que j'entendis un bruit |
| 26 | <i>ib.kwī w³w pw n w³d-wr</i> | j'imaginai que c'était une vague de la mer |
| 27 | <i>ht hr gmgm</i> | les arbres tremblaient |
| 28 | <i>B hr mmmn</i> | la terre bougeait |
| 29 | <i>kfi.n.i hr.i</i> | je me découvris le visage |
| 30 | <i>gm.n.i h³βw pw iw.f m ij.t</i> | et je m'aperçus que c'était un serpent qui venait |
| 31 | <i>ns-sw m^h 30</i> | il avait 30 coudées |
| 32 | <i>hbsw.f wr sy r m^h 2</i> | sa barbe avait plus de deux coudées |
| 33 | <i>h^c.w.f shr.w m nbw</i> | son corps était recouvert d'or |
| 34 | <i>in.fy m hsb^d m³^c</i> | ses sourcils étaient en véritable lapis-lazuli |
| 35 | <i>r^k sw r hnt</i> | et il se tenait courbé en avant |
| 36 | <i>iw wpi.n.f r³.f r.i</i> | et il a ouvert sa bouche vers moi |
| 37 | <i>iw.i hr h.t.i m-b³h.f</i> | qui était sur mon ventre en sa présence |

851 : LES 51,16–53,1

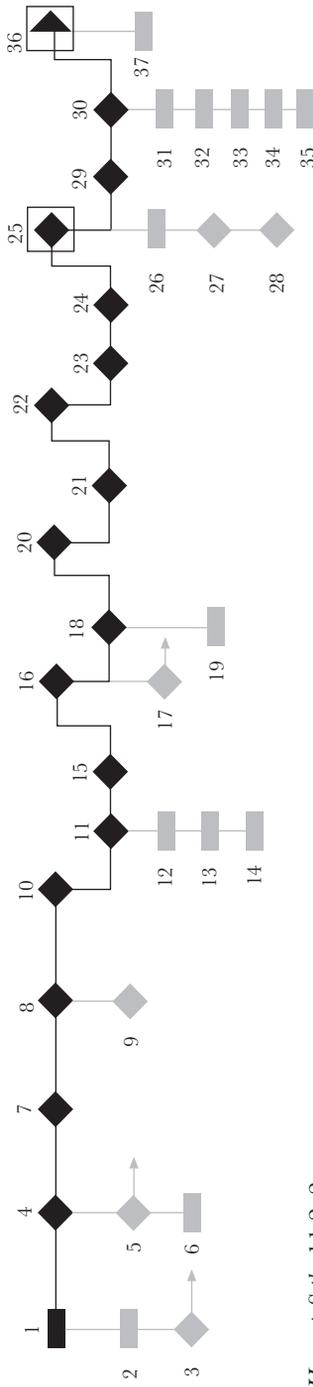
- 1 *hr-ir m grh* et pendant la nuit,
 2 *iw sth di.t nht hn.f* Seth fit durcir son membre
 3 *iw.f di.t hn.f r-ıwd mn.ty n hr* et il mit son membre entre
 les cuisses d'Horus.
 4 *wn.in hr di.t tıy.f dr.ty r-ıwd mn.ty.f* Mais Horus plaça ses mains
 entre ses cuisses
 5 *iw.f šsp ıı mtw.t n sth* et recueillit la semence de
 Seth
 6 *wn.in hr hr šm.t* Ensuite, Horus s'en alla
 7 *r dd n mw.t.f ıı.s.t* dire à sa mère Isis
 8 (discours) (discours)
 9 *iw.f wn dr.t.f* et il ouvrit les mains
 10 *iw.f hr di.t ptr.s ıı mtw.t n sth* et il lui fit voir la semence
 de Seth
 11 *iw.s ıı sgb ıı* et elle poussa un grand cri,
 12 *iw.s tıy pıy.s mınb* elle prit sa hache,
 13 *iw.s šd dr.t.f* lui coupa la main,
 14 *iw.s hıı.f r pıı mw* la jeta à l'eau
 15 *iw.s šd n.f dr.t m šııw* et lui procura une main
 convenable.
 16 *wn.in.s in nkt n sgnn ndm* Ensuite, elle alla chercher
 un peu d'onguent doux
 17 *iw.s di.t.f r hn n hr* et en mit sur le membre
 d'Horus.
 18 *wn.in.s di.t nht.f* Alors elle le fit durcir,
 19 *iw.s di.t.f r wıı dııdıı* l'introduisit dans un vase
 globulaire
 20 *iw.f di.t hııy tıy.f mtw.t r.s* et il fit couler sa semence
 dedans.
 21 *wn.in ıı.s.t hr šm.t hr ıı mtw.t n hr* Ensuite Isis s'en alla le
 matin avec la semence
 d'Horus
m tr n dwıı r pıı hııp n sth au jardin de Seth
 22 *iw.s hr dd n pıı kııry n sth* et dit au jardinier de Seth
 23 (discours) (discours)
 24 *ııı.n pıı kııry hr dd n.s* Alors le jardinier lui dit
 25 (discours) (discours)
 26 *iw ıı.s.t di.t ıı mtw.t n hr r.w* et Isis mit la semence
 d'Horus dessus.

- 27 *ʕᵉ.n sth hr iy m pɔy.f sɣr n.t rᵉ nb* Alors Seth vint comme à
son habitude de chaque jour
- 28 *iw.f wnm nɔ ʕ.b.t nty sw wnm.w* et mangea les salades qu'il
m dwn zp 2 mangeait très régulièrement

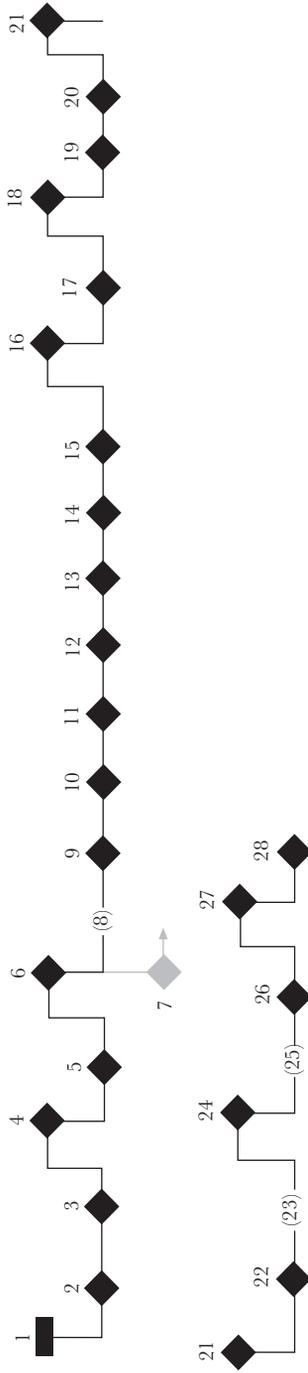
Ces figures appellent quelques commentaires, ici volontairement brefs.

- La différence de structuration des deux récits apparaît clairement : l'extrait du *Conte d'Horus et Seth* privilégie nettement la progression dramatique au détriment de considérations annexes. Les propositions sont dynamiques et s'enchaînent directement les unes aux autres. L'extrait du *Naufragé* apparaît plus complexe : la chaîne narrative est plusieurs fois interrompue par des propos circonstants.
- Dans les deux cas, la ligne dramatique est structurée en des unités plus petites, ce que j'ai appelé des processus. Dans le *Conte d'Horus et Seth*, le début d'un processus est introduit par une forme séquentielle particulière (*wn.in* ou *ʕᵉ.n*), de surcroît rubriquée. Dans le *Naufragé*, les constructions qui ouvrent un processus sont plus variées. On notera tout particulièrement la présence d'une construction pseudo-verbale avec un prédicat au parfait ancien en ouverture de l'épisode racontant le naufrage. Ainsi qu'on l'a déjà abondamment fait remarquer, ce type de construction a valeur de titre, établissant, le temps de l'épisode, une situation sur laquelle viennent se détacher les actions subséquentes.
- Comme on peut s'y attendre, les propositions d'arrière-plan se reconnaissent, en dehors de la présence éventuelle de conjonctions de subordination, généralement aux traits suivants, dont il a été question dans les paragraphes précédents :
 - prédication non verbale,
 - actionnalité stative,
 - aspect inaccompli ou accompli résultatif,
 - polarité négative.

Naufragé, 33-67



Horu et Seth, 11,2-2



BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- W. Abraham (1996), *The Aspect-Case Typology Correlation: Perfectivity Triggering Split Ergativity*, dans *Folia Linguistica*, 30, pp. 5–34.
- W. Abraham & T. Janssen, éd. (1989), *Tempus – Aspekt – Modus. Die lexikalischen und grammatischen Formen in den germanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer (= *Ling. Arbeiten*, 237).
- D. Abusch (1997), *Sequence of Tense and Temporal De Re*, dans *Linguistics and Philosophy*, 20, pp. 1–50.
- F. Ackerman (1995), *A Predicate Construction: Inversion in Polish*, dans M. Shibatani & S. Thompson, éd. (1995), pp. 1–24.
- A. Aksu (1978), *Aspect and Modality in the Child's Acquisition of the Turkish Past Tense*, thèse de doctorat, Univ. of California, Berkeley.
- L. Albertazzi, éd. (2000), *Meaning and Cognition. A Multidisciplinary Approach*, Amsterdam – New York, J. Benjamins (= *Converging Evidence in Language and Communication Research*, 2).
- S. Allam (1973), *Hieratische Ostraka und Papyri aus der Ramessidenzeit*, Tübingen.
- J. Allen (1984), *The Inflection of the Verb in the Pyramid Texts*, Malibu (= *Bibl. Aeg.*, 2).
- (1986a), *Features of Nonverbal Predicates in Old Egyptian*, dans *Crossroad*, I, pp. 9–44.
- (1986b), *Tense in Classical Egyptian*, dans *Essays on Egyptian Grammar*, New Haven, pp. 1–21 (= *YES*, 1).
- (1991), *Form, Function, and Meaning in the Early Egyptian Verb*, dans *LingAeg.*, 1, pp. 1–32.
- (2000), *Middle Egyptian. An Introduction of the Language and Culture of Hieroglyphs*, Cambridge.
- R. Allen (1966), *The Verb System of Present-Day American English*, La Haye, Mouton.
- A. Alsina (1996), *The Role of Argument Structure in Grammar. Evidence from Romance*, Stanford.
- P.D. Andersen (1994), *Russian Aspects as Different Statement Models*, dans C. Bache, H. Basbøll & C.E. Lindsay, éd. (1994), pp. 81–112.
- LI. Anderson (1982), *The Perfect as a Universal and as a Language-Particular Category*, dans P.J. Hopper, éd. (1982), pp. 227–64.
- S.G. Anderson (1976), *Zur Aktionsphrase und Verlaufsordnung*, dans *Studia Neophilologica*, 47, pp. 36–53.
- (1989), *Zur Interaktion von Temporalität, Modalität, Aspektualität und Aktionsart bei den nichtfuturischen Tempora im Deutschen, Englischen, und Schwedischen*, dans W. Abraham & T. Janssen, éd. (1989), pp. 27–50.
- F. Antinucci & R. Miller (1976), *How Children Talk about What Happened*, dans *Journal of Child Language*, 3, pp. 167–189.
- D. Armstrong (1981), *The Ancient Greek Aorist as the Aspect of Countable Action*, dans Ph. Tedeschi & A. Zaenen, éd. (1981), pp. 1–12.
- J. Assmann (1974), *Ägyptologie und Linguistik*, dans *GM*, 11, pp. 59–76.
- E. Bach (1986), *The Algebra of Events*, dans *Linguistics and Philosophy*, 9, pp. 5–16.
- E. Bach & R. Harms, éd. (1968), *Universals in Linguistic Theory*, Londres.
- C. Bache (1982), *Aspect and Aktionsart: Towards a Semantic Distinction*, dans *Journal of Linguistics*, 18, pp. 57–72.
- (1985), *Verbal Aspect. A General Theory and its Application to Present-Day English*, Odense University Press.
- (1994), *Verbal Categories, Form-meaning Relationship and the English Perfect*, dans C. Bache, H. Basbøll & C.E. Lindsay, éd. (1994), pp. 43–60.

- (1995), *The Study of Aspect, Tense, and Action: Towards a Theory of the Semantics of Grammatical Categories*, Francfort.
- C. Bache, H. Basboll & C.E. Lindsay, éd. (1994), *Tense, Aspect and Action. Empirical and Theoretical Contribution to Language Typology*, Berlin – New York – De Gruyter.
- E. Bakker (1994), *Voice, Aspect and Aktionsart: Middle and Passive in Ancient Greek*, dans B. Fox & P.J. Hopper, éd. (1994), pp. 23–47.
- P. Bardinet (1995), *Les papyrus médicaux de l'Égypte pharaonique*, Paris, Fayard.
- R. Bartsch (1995), *Situations, Tense, and Aspect: Dynamic Discourse Ontology and the Flexibility of Temporal System in German and English*, Berlin – New York, – De Gruyter.
- L. Basset (1979), *Les emplois périphrastiques du verbe grec MELLEIN. Étude de linguistique grecque et essai de linguistique générale*, Lyon.
- R. Bäuerle et alii, éd. (1979), *Semantics from Different Points of View*, Heidelberg.
- G. Beck-Busse (1990), *La généralité aspectuelle: les « states »*, dans M. Bracops, éd. (1990), pp. 19–30.
- M. Bennett (1981), *Of Tense and Aspect: One Analysis*, dans Ph. Tedeschi & A. Zaenen, éd. (1981), pp. 13–29.
- M. Bennett & B. Partee (1972), *Towards the Logic of Tense and Aspect in English, System Development Corporation*, Santa Monica (CA).
- B. van Benthem & P. Boas, éd. (1989), *Semantics and Contextual Expressions*, Dordrecht.
- E. Benveniste (1959), *Les relations de temps dans le verbe français*, *BSLP*, 54, pp. 69–82.
- (1950/1966), *La phrase nominale*, repris dans *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, pp. 151–67.
- (1974), *Problèmes de linguistique générale*, Paris.
- A.-M. Berthonneau & G. Kleiber (1993), *Pour une nouvelle approche de l'imparfait: l'imparfait, un temps anaphorique méronomique*, dans *Langages*, 112, pp. 55–73.
- P.M. Bertinetto (1986a), *Tempo, Aspetto e Azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*, Florence, Accademia della Crusca, 1986.
- (1986b), *Intrinsic and Extrinsic Temporal References. On Restricting the Notion « reference time »*, dans V. Lo Cascio & C. Vet, éd. (1986), pp. 41–78.
- (1994a), *Statives, Progressives and Habituals: Analogies and Differences*, dans *Linguistics*, 32, pp. 391–23.
- (1994b), *Temporal Reference, Aspect and Actionality: Their Neutralization and Interactions, Mostly Exemplified in Italian*, dans C. Bache, H. Basboll & C.E. Lindsay, éd. (1994), pp. 113–37.
- P.M. Bertinetto, V. Bianchi, J. Higginbotham & M. Squartini, éd. (1995), *Temporal Reference, Aspect and Actionality*, 1: *Semantic and Syntactic Perspectives*, Turin.
- P.M. Bertinetto, V. Bianchi, Ö. Dahl & M. Squartini, éd. (1995), *Temporal Reference, Aspect and Actionality*, 2: *Typological Perspectives*, Turin.
- P.M. Bertinetto & M. Squartini (1995), *An Attempt at Defining the Class of 'Gradual Completion Verbs'*, dans P.M. Bertinetto et alii, éd. (1995), pp. 11–26.
- J. Bickerton (1981), *The Roots of Language*, Ann Arbor, Karoma.
- R.I. Binnick (1991), *Time and Verb. A Guide to Tense & Aspect*, Oxford.
- L. Bloom, K. Lifter & J. Hafitz (1980), *Semantics of Verbs and the Development of Verb Inflection in Child Language*, dans *Language*, 56, pp. 386–12.
- A.M. Bolkestein (1985), *Discourse and Case-marking: Three-place Predicates in Latin*, dans C. Touratier, éd. (1985), pp. 191–23.
- (1989), *Latin Sentential Complements from a Functional Grammar Perspective*, dans *Cahiers de Linguistique de Louvain*, 15, pp. 41–52.
- A. Bondarko (1967), *К проблематике функционально семантических категорий*, dans *Вопросы языкознания*, 2.
- I. Bonnotte, M. Fayol & J.-E. Gombert (1991), *La représentation cognitive des verbes. Approche descriptive et développementale*, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg-Nancy, pp. 209–25.

- A. Bonomi (1995), *Aspect and Quantification*, dans P.M. Bertinetto et alii, éd. (1995), pp. 93–10.
- (1997), *Aspect, Quantification and When-Clauses in Italian*, dans *Linguistics and Philosophy*, 20, pp. 469–14.
- J.F. Borghouts (1979), *A Tagmemic Approach of Late Egyptian*, dans *Actes du 1^{er} Congrès international des égyptologues (Le Caire, 1976)*, Berlin, pp. 111–16.
- (1980a), *Object Pronouns of the *tw*-Type in Late Egyptian*, dans *OLP*, 11, pp. 99–109.
- (1986), *Prominence Constructions and Pragmatic Functions*, dans *Crossroad*, I, pp. 45–70.
- (1988), *Aspectual Values of the Second Tenses in Middle Egyptian*, dans *BSAK*, 3, pp. 29–42.
- (1993), *Egyptisch. Een inleiding in taal en schrift van het Middenrijk*, Louvain.
- (1994), *'Ink mr()=f: an Elusive Pattern in Middle Egyptian*, dans *LingAeg.*, 4, pp. 13–34.
- A. Borillo (1991), *De la nature compositionnelle de l'aspect*, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg-Nancy, pp. 97–102.
- F.M. Borrás & R.F. Christian (1971), *Russian Syntax. Aspects of Modern Russian Syntax and Vocabulary*, Oxford.
- J. Boule (1995), *Perfective and Perfectal: Two Approaches to the Closed Aspect*, dans P.M. Bertinetto et alii, éd. (1995), pp. 207–20.
- L. Brinton (1987), *The Aspectual Nature of States and Habits*, dans *Folia linguistica*, 21, pp. 195–14.
- (1988), *The Development of English Aspectual Systems*, Cambridge, CUP (= *Cambridge Studies in Linguistics*, 49).
- (1995), *The Aktionsart of Deverbal Nouns in English*, dans P.M. Bertinetto et alii (1995), pp. 27–42.
- J.P. Bronckart (1976), *Genèse et organisation des formes verbales chez l'enfant*, Bruxelles, Mardaga.
- J.P. Bronckart & H. Sinclair (1977), *Tense, Time, and Aspect*, dans *Cognition*, 2, pp. 107–30.
- G. Brown & G. Yule (1983), *Discourse Analysis*, Cambridge, CUP.
- M. Broze (1991), « *Entretemps, ce vaincu du nom de Teti-an était arrivé...* ». À propos de la forme *ḥ.n.f + pseudoparticipe* dans une narration, dans *Fs. Ph. Derchain*, pp. 65–77 (= *OLA*, 39).
- M. Broze & Ph. Talon, éd. (1992), *L'atelier de l'orfèvre*, Bruxelles.
- G. Buccellati (1968), *An Interpretation of the Akkadian Stative as a Nominal Sentence*, dans *JNES*, 27, pp. 1–12.
- (1996), *A Structural Grammar of Babylonian*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- W. Busse (1974), *Klasse, Transitivität, Valenz*, Munich, Fink.
- J. Bybee (1985), *Morphology: A Study of the Relation between Meaning and Form*, Amsterdam, J. Benjamins.
- J. Bybee & O. Dahl (1989), *The Creation of Tense and Aspect Systems in the Languages of the World*, dans *Studies in Language*, 13, pp. 51–103.
- J. Bybee, R. Perkins & W. Pagliuca (1994), *The Evolution of Grammar: Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*, Chicago.
- J.B. Callender (1973), *Grammatical Models in Egyptology*, dans *Or.*, 42, pp. 47–77.
- (1975), *Middle Egyptian*, Malibu, Undena Publications.
- (1986), *Problems of Tense and Aspect in Egyptian*, dans *ZAS* 113, pp. 8–18.
- G.N. Carlson (1989), *On the Semantic Composition of English Generic Sentences*, dans G. Chierchia et alii, éd. (1989), pp. 167–192.
- L. Carlson (1977), *A Unified Analysis of the English Bare Plural*, dans *Linguistics and Philosophy*, 1, pp. 413–456.
- (1981), *Aspect and Quantification*, dans Ph. Tedeschi & A. Zaenen, éd. (1981), pp. 31–64.

- D. Caubet (1993), *L'arabe marocain*, 2 vols, Paris (= *Études chamito-sémitiques*).
- G. Centineo (1986), *A Lexical Theory of Auxiliary Selection in Italian*, dans *DWPIL*, 1, pp. 1–35.
- J. Černý (1964), *A Special Case of the Verbal Construction iw sdm.f in Late Egyptian*, dans *Studies Polotsky*, pp. 81–85.
- J. Černý & S. Groll (1984), *A Late Egyptian Grammar*, 3^e éd., Rome.
- W. Chafe (1970), *Meaning and the Structure of Language*, Chicago.
- P. Chantraine (1927), *Histoire du parfait grec*, Paris.
- G. Chierchia, H. Partee & R. Turner, éd. (1989), *Properties, Types and Meaning*, II, Dordrecht.
- S. Chung & A. Timberlake (1985), *Tense, Aspect and Mood*, dans T. Shopen, éd. (1985), pp. 202–258.
- P. Classen (1979), *On the Trichotomic Time Structure of the Tenses in German and English*, dans *Linguistics*, 17, pp. 795–823.
- H. Clark (1973), *Space Time, Semantics and the Child*, dans T.E. Moore, éd. (1973), pp. 27–63.
- D. Cohen (1989), *L'aspect verbal*, Paris, PUF.
- M. Collier (1990), *The Circumstantial sdm(f)/sdm.n(f) as Verbal Verb-Forms in Middle Egyptian*, dans *JEA*, 76, pp. 73–85.
- (1991), *The Relative Clause and the Verb in Middle Egyptian*, dans *JEA*, 77, pp. 23–42.
- (1992), *Predication and the Circumstantial sdm(f)/sdm.n(f)*, dans *LingAeg.*, 2, pp. 17–65.
- (1994), *Grounding, Cognition and Metaphor in the Grammar of Middle Egyptian*, dans *LingAeg.*, 4, pp. 57–87.
- (1996), *The Language of Literature: on Grammar and Texture*, dans A. Loprieno, éd. (1996), pp. 531–553.
- Ph. Collombert (2000), *Du néo-égyptien au démotique. Procédés grammaticaux pour l'expression des relations temporelles*, thèse inédite de l'ÉPHÉ IV^e Section, Paris.
- B. Combettes, J. François, C. Noyau & C. Vet (1993/94), *Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif*, dans *Verbum*, pp. 5–47.
- B. Comrie (1976), *Aspect. An Introduction of Verbal Aspect and Related Problems*, Cambridge, CUP.
- (1981a), *Aspect and Voice: Some Reflections on Perfect and Passive*, dans Ph. Tedeschi & A. Zaenen, éd. (1981), pp. 65–78.
- (1981b), *On Reichenbach's Approach to Tense*, dans *CLS*, 17, pp. 24–30.
- (1985), *Tense*, Cambridge, CUP.
- (1989), *Perfectif et téléologique*, dans *Travaux de linguistique*, 19, pp. 57–66.
- G. Conti (1980), *Studi sul bilinguismo in semitico e in egiziano, 1. Il tema verbale N1212*, Florence (= *Quaderni di Semitistica*, 9).
- E. Contini-Morava & Y. Tobin, éd. (2000), *Between Grammar and Lexicon*, Amsterdam – New York, J. Benjamins (= *Current Issues in Linguistic Theory*, 183).
- R. Cooper (1986), *Tense and Discourse Location in Situation Semantics*, dans *Linguistics and Philosophy*, 9, pp. 17–36.
- E. Coseriu (1975), *Determinierung und Umfeld. Zwei Probleme einer Linguistik des Sprechens*, dans E. Coseriu, éd. (1975), pp. 253–291.
- E. Coseriu, éd. (1975), *Sprachtheorie und Allgemeine Sprachwissenschaft*, Munich.
- W. Croft (1990), *Possible Verbs and the Structure of Events*, dans L. Tsahatzidis, éd. (1990), pp. 48–73.
- (1991), *The Evolution of Negation*, dans *Journal of Linguistics*, 27, pp. 1–27.
- R.S. Crouch & S.G. Pulman (1993), *Time and Modality in a Natural Language Interface to a Planning System*, dans *Artificial Intelligence*, 63, pp. 265–304.
- L. Cseresnyési (1996), *Perfectivity in Japanese*, dans *Folia linguistica*, 30, pp. 47–58.
- P. Cubberley (2002), *Russian. A Linguistic Introduction*, Cambridge.

- A. Culioli (1980), *Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: l'aoristique*, dans J. David & R. Martin, éd. (1980), pp. 181–193.
- C. Cunha & L. Cintra (1984), *Nova Grammatica do português contemporâneo*, Lisbonne.
- G. Curtius (1852), *Griechische Schulgrammatik*, Prague.
- Ö. Dahl (1981), *On the Definition of the Telic-Atelic (Bounded-Nonbounded) Distinction*, dans Ph. Tedeschi & A. Zaenen, éd. (1981), pp. 79–90.
- (1984), *Perfectivity in Slavonic and Other Languages*, dans C. de Groot & H. Tommola, éd. (1984), pp. 3–22.
- (1985), *Tense and Aspect Systems*, Oxford, OUP.
- (2000), éd., *Tense and Aspect in the languages of Europe*, Berlin.
- R. D'Alquen (1997), *Time, Mood and Aspect in German Tense*, Francfort – New York, P. Lang.
- J. Damourette & E. Pichon (1911–1936), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris.
- F. Daneš (1964), *A Three-level Approach to Syntax*, dans *Travaux linguistiques de Prague, I. L'école de Prague aujourd'hui*, Prague, pp. 225–240.
- J. David & R. Martin, éd. (1980), *La notion d'aspect*, Paris.
- R. Declerck (1979), *Aspect and the Bounded/Unbounded (Telic/Atelic) Distinction*, dans *Linguistics*, 17, pp. 761–794.
- J.-M. Defays, L. Rosier, Fr. Tilkin, éd. (1998), *À qui appartient la ponctuation?*, Bruxelles (= Actes du Colloque de Liège, 13–15 mars 1997).
- D. Delfitto & P.M. Bertinetto (1995), *A Case Study in the Interaction of Aspect and Actionality: The Imperfect in Italian*, dans P.M. Bertinetto et alii, éd. (1995), pp. 125–142.
- I. Depraetere (1994), *Some Observations on the Expression of Temporal Relations in Future-time Relative Clauses*, dans *Linguistics*, 32, pp. 459–473.
- (1995a), *The Effect of Temporal Adverbials on (A)telicity and (Un)boundedness*, dans P.M. Bertinetto et alii, 1995, pp. 43–53.
- (1995b), *On the Necessity of Distinguishing between (Un)Boundedness and (A)Telicity*, dans *Linguistics and Philosophy*, 18, 1995, pp. 1–19.
- L. Depuydt (1991), *On Distinctive and Isolating Emphasis in Egyptian and in General*, dans *LingAeg.* 1, pp. 33–56.
- (1993a), *Conjunction, Contiguity, Contingency. On Relationships between Events in the Egyptian and Coptic Verbal Systems*, Oxford.
- (1993b), *For the Sake of ΟΥΩΩ, 'love': An Exception to the Stern-Jernstedt Rule and its History*, dans *JEA*, 79, pp. 282–286.
- (1993c), *A History of Research on the Prospective Forms in Middle Egyptian*, dans *JARCE*, 30, pp. 11–31.
- (1994), *On a Late Egyptian and Demotic Idiom*, dans *RdÉ*, 45, pp. 49–73.
- J.-P. Desclés (1980), *Construction formelle de la catégorie grammaticale de l'aspect (essai)*, dans J. David & R. Martin, éd. (1980), pp. 198–237.
- (1989), *State, Events, Process and Topology*, dans *General Linguistics*, 29, pp. 159–200.
- (1991), *Archétypes cognitifs et types de procès*, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg-Nancy, pp. 171–194.
- J.-P. Desclés & Z. Guentchéva (1990), *Discourse Analysis of Aorist and Imperfect in Bulgarian and French*, dans N.B. Thelin, éd. (1990), pp. 237–260.
- (1995), *Is the Notion of Process Necessary?*, dans P.M. Bertinetto et alii (1995), pp. 55–70.
- S. Dik, éd. (1985), *Valentie in Funktionale Grammatika*, dans *Tijdschrift voor Tall- en Tekstwetenschap*, 5:2.
- (1989), *The Theory of Functional Grammar, I. The Structure of the Clause*, Dordrecht, Foris.
- (1990), *On the Semantics of Conditionals*, dans J. Nuyts, A.M. Bolkenstein & C. Vet, éd. (1990), pp. 233–61.

- (1994), *Verbal Semantics in Functional Grammar*, dans C. Bache, H. Basbøll & C.E. Lindsay, éd. (1994), pp. 23–42.
- S. Dik & K. Hengeveld (1991), *The Hierarchical Structure of the Clause and the Typology of Perception-verb Complements*, dans *Linguistics*, 29, pp. 231–59.
- S. Dik, K. Hengeveld, E. Vester & C. Vet (1990), *The Hierarchical Structure of the Clause and the Typology of Perception-verb Complements*, dans J. Nuyts, A.M. Bolkenstein & C. Vet, éd. (1990), pp. 25–70.
- J. Dinsmore (1981), *Tense Choice and Time Specification in English*, dans *Linguistics*, 19, pp. 475–94.
- É. Doret (1979), *La forme sdm.n.f narrative*, dans *BSÉG*, 2, pp. 13–22.
- (1986), *The Narrative Verbal System of Old and Middle Egyptian*, Genève (= *Cahiers d'Orientalisme*, 12).
- (1989), *Phrase nominale, identité et substitution dans les Textes des Sarcophages, I*, dans *RdÉ*, 40, pp. 49–63.
- (1990), *Phrase nominale, identité et substitution dans les Textes des Sarcophages, II*, dans *RdÉ*, 41, pp. 39–56.
- (1991a), *Phrase nominale, identité et substitution dans les Textes des Sarcophages, III*, dans *RdÉ*, 43, pp. 49–74.
- (1991b), *Cleft-sentence, substitutions et contraintes sémantiques en égyptien de la première phase (V–XVIII Dynastie)*, dans *LingAeg.*, 1, pp. 57–96.
- D. Dowty (1972), *Studies in the Logic of Verb Aspect and Time Reference in English*, Austin.
- (1979a), *Word Meaning and Montague Grammar*, Dordrecht, 1979.
- (1979b), *Towards a Semantic Analysis of Verb Aspect and the English 'Imperfective' Progressive*, dans *Linguistics and Philosophy*, 1, pp. 45–77.
- (1982a), *Tenses, Time Adverbs, and Compositional Semantic Theory*, dans *Linguistics and Philosophy*, 5, pp. 23–55.
- (1986), *The Effects of Aspectual Class on the Temporal Structure of Discourse. Semantics and Pragmatics*, dans *Linguistics and Philosophy*, 9.1, pp. 37–62.
- (1991), *Argument Proto-roles and Argument Selection*, dans *Language*, 67, pp. 547–19.
- (2001), *The Dual Analysis of Adjuncts/Complements in Categorical Grammar*, document PDF.
- F. Droste (1992), *On the Communicative and Cognitive Qualities of Language*, dans *Linguistics*, 30, pp. 359–73.
- K. Ebert (1995), *Ambiguous Perfecti-progressive Forms across Languages*, dans P.M. Bertinetto, V. Bianchi, Ö. Dahl & M. Squartini, 1995, II, pp. 185–203.
- E. Edel (1955–1964), *Altägyptische Grammatik*, 2 vols, Rome (= *AnOr.*, 34 et 39).
- S. Egerod (1994), *Aspect in Chinese*, dans C. Bache, H. Basbøll & C.E. Lindsay, éd. (1994), pp. 279–309.
- V. Ehrich (1992), *Hier und Jetzt: Studien zur lokalen und temporalen Deixis im Deutschen*, Tübingen, Niemeyer.
- V. Ehrich & H. Vater (1989), *Das Perfekt im Dänischen und Deutschen*, dans W. Abraham & T. Janssen, éd. (1989), pp. 103–32.
- Å. Engsheden (2003), *La reconstitution du verbe en égyptien de tradition 400–30 av. J.-C.*, Uppsala (= *USE* 3).
- Chr. Eyre (1975), c.r. de V.L. Davis, 1972, dans *JEA*, 61, pp. 286–90.
- (1986), *Syntax and Pragmatics*, dans *Crossroad*, I, pp. 119–144.
- (1988), *Tense or Aspect in Middle Egyptian?*, dans *Actes 4th ICE*, pp. 51–65.
- éd. (1998), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, Louvain, Peeters (= *OLA*, 82).
- Ch. Fantuzzi (1996), *The Emergence of Temporal Reference in Language Acquisition: the Acquisition of Tense, Aspect and Argument Structure*, Los Angeles, 1996.
- M. Fayol, J.E. Gombert & S. Signorini (1988), *Temps et type de procès: une étude développementale*, dans N. Tersis & A. Kihm, éd. (1988), pp. 239–54.
- E. Ferreiro (1971), *Les relations temporelles dans le langage de l'enfant*, Genève, Droz.

- H. Filip (1989), *Aspectual Properties of the AN-Construction in German*, dans W. Abraham & T. Janssen, éd. (1989), pp. 259–92.
- S. Fleischman (1985), *Discourse Functions of Tense-aspect Oppositions in Narrative: Towards a Theory of Grounding*, dans *Linguistics*, 23, pp. 851–82.
- M.S. Flier & R.D. Brecht, éd. (1985), *Issues in Russian Morphosyntax*, Columbus (OH).
- W. A. Foley, éd. (1993), *The Role of Theory in Language Description*, Berlin – New York, Mouton – De Gruyter, 1993.
- W.A. Foley & R. van Valin (1984), *Functional Syntax and Universal Grammar*, Cambridge, CUP.
- J. Fontaine (1983), *Grammaire du texte et aspect du verbe en russe contemporain*, Paris.
- J. Forsyth (1970), *A Grammar of Aspect: Usage and Meaning in the Russian Verb*, Cambridge, CUP.
- B. Fox & P.J. Hopper (1994), *Voice. Form and Function*, Amsterdam, J. Benjamins (= *Typological Studies in Language*, 27).
- J.-J. Franckel & D. Paillard (1991), *Discret – dense – compact: vers une typologie opératoire*, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg-Nancy, pp. 103–36.
- J. François (1983), *La résurgence des catégories aristotéliennes energie/kinésis dans les discussions actuelles sur le mode d'action télélique*, dans *DRLAV* (Paris, Université de Paris VIII), 28, pp. 79–96.
- (1990), *Classement sémantique des prédications et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle*, dans *Langages*, 100, pp. 13–32.
- (1993), *La compositionnalité de l'aspect et les tests de classement aspectuel*, dans H. Dupuy, éd. (1993), pp. 121–42.
- (1999), *Les caractères aspectuels et participatifs des prédications verbales et la transitivité*, dans *BSLP*, 94, pp. 139–84.
- (2003), *La sémantique du prédicat en mwotlap (Vanuatu)*, Leuven.
- J. François & G. Rauch, éd. (1994), *Les relations actancielles: sémantique, syntaxe, morphologie*, dans *Langages*, 113.
- J. François & J.-Cl. Verstiggel (1991), *Sur la validité cognitive d'une typologie combinatoire des prédications de procès*, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg – Nancy, pp. 197–207.
- P.J. Frandsen (1974), *An Outline of the Late Egyptian Verbal System*, Copenhague.
- C. Fuchs (1991), *Les typologies de procès: un carrefour théorique interdisciplinaire*, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg-Nancy, pp. 9–17.
- (1997), *Diversité des enjeux linguistiques: quels enjeux pour la cognition?*, dans C. Fuchs & St. Robert, éd. (1997), pp. 1–24.
- C. Fuchs, L. Gosselin & B. Victorri (1991), *Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès*, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg-Nancy, pp. 137–69.
- C. Fuchs & St. Robert, éd. (1997), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Paris.
- L. Galand (1988), *Le berbère*, dans J. Perrot, éd. (1988), pp. 207–42.
- A. Galton (1984), *The Logic of Aspect*, Oxford, Clarendon.
- H. Galton (1964), *A New Theory of the Slavic Verbal Aspect*, dans *Archivum linguisticum*, 16, pp. 133–44.
- A.H. Gardiner (1909), *The Admonitions of an Egyptian Sage*, Leipzig, Hinrichs.
- (1932), *The Theory of Speech and Language*, Oxford.
- (1957), *Egyptian Grammar. Being an Introduction to the Study of Hieroglyphs*, 3^e éd., Oxford.
- A.H. Gardiner & K. Sethe (1928), *Egyptian Letters to the Dead, Mainly from the Old and Middle Kingdoms*, Londres.
- H.B. Garey (1957), *Verbal Aspect in French*, dans *Language*, 33, pp. 91–10.
- L. Gaskins (1978), *Notes on Middle Egyptian Syntax*, Berkeley.
- L. Gebert (1995), *Imperfectives as Expressions of States*, dans P.M. Bertinetto, V. Bianchi, Ö. Dahl & M. Squartini, 1995, II, pp. 79–93.

- D. Geeraerts (1991), *Grammaire cognitive et sémantique lexicale*, dans Cl. Vandeloise, éd. (1991a), pp. 17–50.
- A. Gell (1992), *The Anthropology of Time. Cultural Constructions of Temporal Maps and Images*, Oxford – Providence, Berg.
- R. Gelman (1990), *First Principles Attention Organize Attention to and Learning about Relevant Data: Number and the animate/inanimate Distinction*, dans *Cognitive Science*, 14, pp. 79–106.
- G.K. Giannakis (1997), *Studies in the Syntax and Semantics of the Reduplicated Presents of Homeric Greek and Indo-European*, Innsbruck (= *Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft*, 90).
- M. Gilula (1976), *Shipwrecked Sailor, Lines 184–85*, dans *Studies Hughes*, pp. 75–82 (= *SAOC*, 39).
- (1977), *The Stative Form of the Verb sdm ‘to hear’*, *JARCE*, 14, pp. 37–40.
- A. Giorgi & F. Pianesi (1997), *Tense and Aspect. From Semantics to Morphosyntax*, Oxford, OUP.
- T. Givón (1972), *Studies in ChiBemba and Bantu Grammar*, Berkeley, Univ. of California Publications (= *Linguistics*, 32).
- éd. (1979), *Discourse and Syntax*, New York (= *Syntax and Semantics*, 12).
- (1982), *Tense-Aspect-Modality: the Creole prototype*, dans P.J. Hopper, éd. (1982), pp. 115–63.
- (1984), *Syntax: a Functional Typological Introduction*, I, Amsterdam, J. Benjamins.
- (1992), *Topicality and Referential Coherence: Grammar as Mental Processing Instructions*, dans *Linguistics*, 30, pp. 5–55.
- H. Goedicke (1987), *Papyrus Anastasi VI 51–61*, dans *SAK*, 14, pp. 83–98.
- J. Goldsmith (1982), *The Logic of the English Progressive*, dans *Linguistic Inquiry*, 13, pp. 79–90.
- O. Goldwasser (1990), *On the Choice of Registers – Studies on the Grammar of Papyrus Anastasi I*, dans *Studies Lichtheim*, I, pp. 200–40.
- (1991), *On Dynamic Canonicity in Late-Egyptian: The Literary Letter and the Personal Prayer*, dans *LingAeg.*, 1, pp. 129–41.
- (1995), *From Icon to Metaphor. Studies in the Semiotics of the Hieroglyphs*, Fribourg (= *OBO*, 142).
- (2002), *Prophets, Lovers and Giraffes: Wor(l)d Classification in Ancient Egypt*, Wiesbaden (= *GOF IV*, 38,3).
- O. Goldwasser & M. Müller (1999), *The Determinative System as a Mirror of World Organization*, dans *GM*, 170, pp. 49–68.
- O. Goldwasser & D. Sweeney, éd. (2001), *Structuring Syntax. A Tribute to Sarah Israelit-Groll*, Göttingen (= *LingAeg.*, 9).
- J. Gonda (1980), *The Character of the Indo-European Moods, with Special Regard to Greek and Sanskrit*, 2^e éd., Wiesbaden.
- W.W. Goodwin (1889), *Syntax of the Moods and Tenses of the Greek Verb*, Londres, Macmillan.
- L. Gosselin (1996), *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l’aspect*, Gembloux, Duculot.
- L. Gosselin & J. François (1991), *Les typologies de procès: des verbes aux prédications*, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg-Nancy, pp. 19–86.
- Grammaticalisation et reconstruction*, Paris, 1997 (= *Mémoires de la Société Linguistique de Paris*, V).
- P. Grandet (1997), *Contes de l’Égypte ancienne*, Paris.
- M. Green (1979), *Studies on the Late Egyptian Narrative System*, thèse de l’Université de Liverpool (
- J. Greenberg, Ch. Ferguson & E. Moravcsik, éd. (1978), *Universals of Human Language*, III, Stanford.
- M. Grevisse (1975), *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 10^e éd.

- H.P. Grice (1981), *Presupposition and Conversational Implicature*, dans P. Cole, éd. (1981), pp. 183–98.
- J. Grimshaw (1990), *Argument Structures*, Cambridge (MA), MIT Press (= *Linguistic Inquiry Monograph*, 18).
- S. Groll (1970), *The Negative Verbal System of Late Egyptian*, Londres.
- éd. (1985), *Pharaonic Egypt*, Jérusalem.
- éd. (1990), *Studies in Egyptology Presented to Miriam Lichtheim*, Jérusalem.
- C. de Groot & H. Tommola, éd. (1984), *Aspect Bound: a Voyage into the Realm of Germanic, Slavonic, and Finno-Ungrian Aspectology*, Dordrecht, Floris.
- M. Gross (1981), *Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique*, dans *Langages*, 63, pp. 7–52.
- Groupe μ , 1992, *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil.
- S. Grunert & I. Hafemann, éd. (1999), *Textcorpus und Wörterbuch. Aspekte zur altägyptischen Lexikographie*, Leyde (= *Probleme der Ägyptologie*, 14).
- W. Guglielmi (1983), *Eine «Lehre» für einen reiselustigen Sohn (Ostrakon Oriental Institute 12074)*, dans *WdO* 14, pp. 147–66.
- G. Guillaume (1929), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion.
- (1933/1969), *Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. Esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect*, repris dans *Langage et science du langage*, Paris-Québec, 1969, pp. 46–58.
- J. Gumperz, H. Kaltman & M. O'Connor (1984), *Cohesion in Spoken and Written Discourse: Ethnic Style and the Transition to Literacy*, dans D. Tannen, éd. (1984).
- B. Gunn (1924), *Studies in Egyptian Syntax*, Paris, Geuthner.
- (1941), *Notes on Egyptian Lexicography*, dans *JEA*, 27, pp. 144–48.
- Cl. Hagège (1985), *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard.
- (1998), *Grammaire et cognition. Pour une participation de la linguistique des langues aux recherches cognitives*, dans *BSLFP*, 113, pp. 41–58.
- J. Haiman, éd. (1985), *Iconicity in Syntax*, Amsterdam – Philadelphie, J. Benjamins.
- M.A.K. Halliday & R. Hasan (1976), *Cohesion in English*, Londres, Longman.
- R. Hannig (1982), *Zum mittellägyptischen Tempusystem*, dans *GM*, 56, pp. 35–52.
- (1984), *Die neue Gunn'sche Regel*, dans *Fs. Westendorf*, 1, pp. 63–70.
- (1986), *Der Kernbereich des mittellägyptischen Verbal-systems, I. Die Infinitivtempora*, dans *Journal of Ancient Civilizations*, 1, pp. 21–25.
- (1991), *Pseudopartizip und sdm.n=f. Der Kernbereich des mittellägyptischen Verbal-systems, II*, Heidelberg (= *HAB*, 32).
- P. Harder (1990), *Tense, Semantics and Layered Syntax*, dans J. Nuyts, A.M. Bolkenstein & C. Vet, éd. (1990), pp. 139–63.
- R. Hari (1964), *Horemheb et la reine Moutnedjemet ou la fin d'une dynastie*, Genève, 1964.
- R. Harweg (1976), *Aspekte als Zeitstufen und Zeitstufen als Aspekte*, dans *Linguistics*, 181, pp. 5–28.
- G. Hatav (1989), *Aspects, Aktionsarten, and the Time Line*, dans *Linguistics*, 27, pp. 487–516.
- (1993), *The Aspect System in English: an Attempt at a Unified Analysis*, dans *Linguistics*, 31, pp. 209–37.
- A.G. Hatcher (1951), *The Use of the Progressive in English*, dans *Language*, 27, pp. 254–280.
- W. C. Hayes (1972), *A Papyrus of the Late Middle Kingdom in the Brooklyn Museum*, New York (= *Wilbour Monographs*, 5).
- U. Heckel (1957), *Studien zum Eigenschaftsverbum und zum prädikativen Adjektivum im Altägyptischen*, dans *ZÄS*, 82, pp. 19–47.
- K. Heger (1963), *Die Beziehungen temporal-deiktischer Begriffskategorien im französischen und spanischen Konjugationssystem*, Tübingen.

- O. Heinämäkki (1994), *Aspect as Boundedness in Finnish*, dans C. Bache, H. Basbøll & C.E. Lindsay, éd. (1994), pp. 207–33.
- (1995), *The Progressive in Finnish: Pragmatic Constraints*, dans P.M. Bertinetto, V. Bianchi, J. Higginbotham & M. Squartini, éd. (1995), pp. 143–53.
- B. Heine, U. Claudi & F. Hünemeyer (1991), *Grammaticalization. A Conceptual Framework*, Chicago, CUP.
- W. Helck (1995), *Die « Admonitions ». Papp. Leiden I 344 recto*, Wiesbaden (= *KAT*, 11).
- K. Hengeveld (1990a), *The Hierarchical Structures of Utterances*, dans J. Nuyts, A.M. Bolkenstein & C. Vet, éd. (1990), pp. 1–24.
- (1990b), *Semantic Relations in Non-Verbal Predication*, dans J. Nuyts, A.M. Bolkenstein & C. Vet, éd. (1990), pp. 101–22.
- T. Herbst (1988), *A Valency Model for Nouns in English*, dans *Journal of Linguistics*, 24, pp. 265–301.
- M. Herweg (1991a), *Perfective and Imperfective Aspect and the Theory of Events and States*, dans *Linguistics*, 29, pp. 969–1010.
- (1991b), *A Critical Examination of Two Classical Approaches to Aspect*, dans *Journal of Semantics*, 8, pp. 363–402.
- J. Hewson & V. Bubenik (1997), *Tense and Aspect in Indo-European Languages. Theory, Typology, Diachrony*, Amsterdam – Philadelphie, J. Benjamins (= *Current Issues in Linguistic Theory*, 145).
- Fr. Hintze (1950–1952), *Untersuchungen zur Stil und Sprache neuägyptischer Erzählungen*, Berlin.
- J.E. Hoch (1994), *Semitic Words in Egyptian Texts of the New Kingdom and the Third Intermediate Period*, Princeton (NJ).
- K.T. Holden (1990), *The Functional Evolution of Aspect in Russian*, dans N.B. Thelin, éd. (1990), pp. 131–58.
- D.A. Holisky (1981), *Aspect Theory and Georgian Aspect*, dans Ph. Tedeschi & A. Zaenen, éd. (1981), pp. 127–43.
- J. Holt (1943), *Études d'aspect*, dans *Acta Jutlandica*, 15.2.
- P.J. Hopper (1979), *Aspect and Foregrounding in Discourse*, dans T. Givón, éd. (1979), pp. 213–41.
- éd. (1982), *Tense-Aspect: Between Semantics and Pragmatics*, Amsterdam – Philadelphie, J. Benjamins.
- P.J. Hopper & S.A. Thompson (1980), *Transitivity in Grammar and Discourse*, dans *Language*, 56, pp. 251–99.
- P.J. Hopper & E.C. Traugott (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, CUP.
- N. Hornstein (1977), *Towards a Theory of Tense*, dans *Linguistic Inquiry*, 8, pp. 521–58.
- (1990), *As Time Goes by: Tense and Universal Grammar*, Cambridge (MA).
- R. Iljich (1987), *L'exploitation aspectuelle de la notion de franchissement en chinois contemporain*, Paris, L'Harmattan.
- (1989), *Aspectualité et modalité en chinois contemporain: le cas du pékinois laizhe*, dans *BSLP*, 84, pp. 259–79.
- L.N. Iordanskaja (1979), *The Semantics of Three Russian Verbs of Perception: vosprinimat' '(to) perceive', oscscat' '(to) sense' and cusvs.tovat' '(to) feel'*, dans *Linguistics*, 17, pp. 825–42.
- A. Isačenko (1960), *Grammatičeskij stroj russkogo jazyka v sopostavlenii s slovackim*, II, Bratislava.
- (1968), *Die russische Sprache der Gegenwart*, Munich.
- R. Jackendoff (1983), *Semantics and Cognition*, Cambridge (MA), MIT Press.
- (1990), *Semantic Structures*, Cambridge (MA), MIT Press.
- R. Jakobson (1932), *Zur Struktur des russischen Verbuns*, réimpr. dans R. Jakobson (1971), pp. 3–15.
- (1971), *Selected Writings*, II, *Word and Language*, La Haye, Mouton.
- K. Jansen-Winkel (1993), *Das ägyptische Pseudopartizip*, dans *ÖLP*, 24, pp. 5–28.

- (1994a), *Text und Sprache in der 3. Zwischenzeit. Vorarbeiten zu einer spätmittelägyptischen Grammatik*, Wiesbaden (= *ÄAT*, 26).
- (1994b), *Exozentrische Komposita als Relativphrasen im älteren Ägyptisch. Zum Verständnis der Konstruktion nfr hr "mit schönen Gesicht"* dans *ZÄS* 121, 1994, 51–75.
- (1996), *Spätmittelägyptische Grammatik der 3. Zwischenzeit*, Wiesbaden (= *ÄAT*, 34).
- (1997), *Intensivformen and «verbale Pluralität» im Ägyptischen*, dans *LingAeg.*, 5, 123–36.
- J. Johnson (1984), *The Use of the Particle Mk in Middle Kingdom Letters*, dans *Fs. Westendorf*, I, pp. 71–85.
- M.R. Johnson (1981), *A Unified Temporal Theory of Tense and Aspect*, dans Ph. Tedeschi & A. Zaenen, éd. (1981), pp. 145–75.
- Fr. Junge (1970), *Studien zum mittelägyptischen Verbum*, Göttingen.
- (1978), *Syntax der mittelägyptischen Literatursprache*, Mayence, von Zabern.
- (1979), *Der Gebrauch von jw im mittelägyptischen Satz*, dans *Fs. Edel*, 1979, pp. 263–71.
- (1981), *Nominalsatz und Cleft sentence im Ägyptischen*, dans *Studies Polotsky*, pp. 431–62.
- (1989), *Emphasis and Sentential Meaning in Middle Egyptian*, Göttingen (= *GOF* IV, 20).
- (1996), *Neuägyptisch. Einführung in die Grammatik*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- H. Kamp (1968), *Tense Logic and the Theory of Linear Order*, thèse, UCLA.
- (1979), *Events, Instants and Temporal Reference*, dans R. Bäuerle et alii, éd. (1979), pp. 376–71.
- (1990), *Tense and Aspect in English*, Edimbourg.
- H. Kamp & U. Reyle (1993), *From Discourse to Logic*, Dordrecht, Kluwer.
- S. Karcevski (1927), *Système du verbe russe*, Prague.
- K.S. Kearns (1991), *The Semantics of the English Progressive*, PhD. Dissertation, Cambridge (MA), MIT.
- S. Kemmer (1994), *Middle Voice, Transitivity, and the Elaboration of Events*, dans B. Fox & P.J. Hopper, éd. (1994), pp. 179–30.
- M.H. Klaiman (1991), *Grammatical Voice*, Cambridge, CUP.
- G. Kleiber (1987), *Du côté de la référence verbale: les phrases habituelles*, Berne.
- (1990), *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- H. Klein (1969), *Das Verhalten der telischen Verben in den romanischen Sprachen erörtert an der Interferenz von Aspekt und Aktionsart*, Francfort, 1969.
- (1974), *Tempus, Aspekt, Aktionsart*, Tübingen, Niemeyer.
- W. Klein (1992), *The Present Perfect Puzzle*, dans *Language*, 68, pp. 525–52.
- (1994), *Time in Language*, Londres – New York, Routledge.
- (1995), *A Time-relational Analysis of Russian Aspect*, dans *Language*, 71, pp. 669–95.
- E. König (1995), *He is being obscure: Non-verbal Predication and the Progressive*, dans V. Bianchi, P.M. Bertinetto, Ö. Dahl & M. Squartini, éd. (1995), II, pp. 155–67.
- M. Korostovtzev, *Les verbes diffus*, dans *ZÄS*, 99, pp. 17–20.
- M. Kozłowska (1998a), *Aspect, modes d'action et classes aspectuelles*, dans J. Moeschler, éd. (1998), pp. 101–21.
- (1998b), *Bornage, ténacité et ordre temporel*, dans J. Moeschler, éd. (1998), pp. 221–244.
- M. Kriřka (1987), *Nominal Reference and Temporal Constitution: Towards a Semantics of Quantity*, Tübingen (= *Forschungsstelle für natürlich-sprachliche Systeme*, 17).
- (1989a), *Nominal Reference, Temporal Constitution and Quantification in Event Semantics*, dans B. van Benthem & P. Boas, éd. (1989).
- (1989b), *Nominalreferenz, Zeitkonstitution, Aspekt, Aktionsart: eine semantische Erklärung ihrer Interaktion*, dans W. Abraham & T. Janssen, éd. (1989), pp. 227–57.
- (1991), *Thematic Relations as Links between Nominal Reference and Temporal Constitution*, dans I. Sag & A. Szabolcsi, éd. (1991), pp. 29–53.

- J.-M. Kruchten (1981) *Le décret d'Horemheb. Traduction, commentaire épigraphique, philologique et institutionnel*, ULB, Bruxelles.
- (1982), *Études de syntaxe néo-égyptienne. Les verbes ḥ', ḥmsi et sdr en néo-égyptien. Emploi et signification*, Bruxelles (= AIPHOS Suppl., 1).
- (1985), ḥ', ḥmsi et sdr en néo-égyptien. Nouveaux exemples, dans *GM*, 84, pp. 33–40.
- (1986a), *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose, intendant du domaine d'Amon sous le pontificat de Pinédjem II*, Bruxelles (= MFÉRÉ, 5).
- (1994), *ir wnn sdm.f (sdm.n.f) et r sdm.f (sdm.n.f): une approche structuraliste*, dans *JEA*, 80, pp. 97–108.
- (1999), *From Middle Egyptian to Late Egyptian*, dans *LingAeg.*, 6, pp. 1–97.
- R. Kühner & B. Gerth (1898), *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, II, Hanovre – Leipzig.
- R. Kühner & C. Stegmann (1912–1914), *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, II, Hanovre – Leipzig.
- J. Kurylowicz (1964), *The Inflectional Categories of Indo-European*, Heidelberg, C. Winter.
- M. Labelle (1992), *Change of State and Valency*, dans *Journal of Linguistics*, 28, pp. 375–14.
- G. Lakoff (1976), *Linguistique et logique naturelle*, trad. de l'anglais par J. Milner et J. Sampsy, Paris, Klincksieck.
- (1987), *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*, Chicago.
- F. Landman & F. Veltman, éd. (1984), *Varieties of Formal Semantics*, Actes du 4^e Colloque d'Amsterdam, Dordrecht, Foris.
- R. Langacker (1976), *Semantic Representations and the Linguistic Relativity Hypothesis*, dans *Foundations of Language*, 14, pp. 307–57.
- (1982), *Remarks on English aspect*, dans P.J. Hopper, éd. (1982), pp. 265–304.
- (1987a), *Foundations of Cognitive Grammar*, I, Stanford.
- (1987b), *Nouns and Verbs*, dans *Language*, 63, pp. 53–94.
- (1990), *Concept, Image and Symbol: the Cognitive Basis of Grammar*, Berlin – New York, De Gruyter.
- B. Layton (2000), *A Coptic Grammar*, Wiesbaden, Harrassowitz (= *Porta linguarum orientantium*, 20).
- G. Lazard (1987), *Catégories fonctionnelles et effets de sens: l'exemple de l'imparfait persan*, dans *Mél. Serbat*, pp. 347–54.
- (1992), *Y a-t-il des catégories interlangagières?*, dans S. Anschütz, éd. (1992), pp. 427–434.
- (1994), *L'actance*, Paris, PUF.
- (1999), *La linguistique est-elle une science?*, dans *BSLP*, 94, pp. 67–12.
- R. Lazzeroni (1980), *Fra glottogonia e storia: ipotesi sulla formazione del sistema verbale sancrito*, dans *Studi e saggi linguistici*, 20, pp. 23–54.
- G. Lefebvre (1949), *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, Maisonneuve.
- Mél. Lejeune (1978), *Étrennes de septantaine. Travaux de linguistique et de grammaire comparée offerts à Michel Lejeune par un groupe de ses élèves*, Paris, Klincksieck.
- A. Lenci (1995), *The Semantic Representation of Non-quantificational Habituals*, dans P.M. Bertinetto et alii, éd. (1995), pp. 143–58.
- J.-F. Le Ny, éd. (1993), *Intelligence naturelle et intelligence artificielle*, Paris, PUF.
- F. Létoublon (1985), *Il allait pareil à la nuit. Les verbes de mouvement en grec: suppléisme et aspect verbal*, Paris, Klincksieck.
- B. Levin & M. Rappaport (1992), *The Lexical Semantics of Verbs of Motion: the Perspective from Unaccusativity*, dans I. Rocca, éd. (1992), pp. 247–69.
- (2005), *Argument Realization*, Cambridge.
- Ch. Li & S. Thompson, R. Thompson (1982), *The discourse motivation for the Perfect Aspect. The Mandarin Particle LE*, dans Hopper (1982), pp. 19–44.
- J. Lindstedt (1995), *Understanding Perfectivity – Understanding Bounds*, dans P.M. Bertinetto, et alii, éd. (1995), I, pp. 95–104.

- Ed. Lipinski (1997), *Semitic Languages. Outline of a Comparative Grammar*, Louvain, Peeters (= *OLA*, 80).
- V. Lo Cascio & C. Vet, éd. (1986), *Temporal Structure in Sentence and Discourse*, Dordrecht, Foris.
- R.E. Longacre (1976), *An Anatomy of Speech Notions*, Lisse, P. De Ridder.
- A. Loprieno (1980a), *The Form sdm.t.f: Verbal Predicate or "transposition"*, dans *GM*, 37, pp. 17–29.
- (1980b), *The sequential Forms in Late Egyptian and Biblical Hebrew: A parallel development of verbal systems*, dans *JAAAL* 7, pp. 143–161
- (1984), *Aspekt und Diathese im Ägyptischen*, dans *Fs. Westendorf*, I, pp. 87–102.
- (1986a), *Das Verbalssystem im Ägyptischen und im Semitischen. Zur Grundlegung einer Aspekttheorie*, Wiesbaden, 1986 (= *Göttinger Orientforschungen*, 17).
- (1986b), *Egyptian Grammar and Textual Features*, dans *Crossroad*, I, pp. 255–87.
- (1991), *Topics in Egyptian negations*, dans *Mél. Behrens*, pp. 213–35.
- (1995), *Ancient Egyptian*, Cambridge, CUP.
- éd. (1996), *Ancient Egyptian Literature*, Leyde, Brill.
- (1998), *Le Pharaon reconstruit. La figure du roi dans la littérature égyptienne au I^{er} millénaire avant J.-C.*, dans *BSFE*, 142, pp. 4–24.
- J.-M. Luschner (1998a), *Les approches textuelles*, dans J. Moeschler, éd. (1998), pp. 87–100.
- (1998b), *Procédure d'interprétation du Passé composé*, dans J. Moeschler, éd. (1998), pp. 181–96.
- J. Lyons (1977), *Semantics*, Cambridge, CUP.
- (1980), *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse (trad. de l'anglais par J. Durand et D. Boulonnais)
- F. Lys & K. Mommer (1987), *The Problem of Aspectual Verb Classification: a Two-level Approach*, dans *CLS*, 22, pp. 216–30.
- Fr. Macar, V. Pouthas, W.J. Friedman (1992), *Time, Action and Cognition. Towards Bridging the Gap*, Dordrecht – Boston – Londres, Kluwer.
- D. Macauley, éd. (1992), *The Celtic Languages*, Cambridge, CUP.
- M. Malaise & J. Winand (1999), *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, Liège (= *Aeg. Leod.*, 6).
- R. Martin (1971), *Temps et aspects. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris.
- (1981), *Le futur linguistique: temps linéaire ou temps ramifié?*, dans *Langages*, 64, pp. 81–92.
- (1987), *Langage et croyance: Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
- (1991), *Types de procès et systèmes hypothétiques. De l'aspect de re à l'aspect de dicto*, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg-Nancy, pp. 87–95.
- R. Martin & F. Nef, éd. (1981), *Le temps grammatical*, dans *Langages*, 64.
- (1981a), *Temps linguistique et temps logique*, dans *Langages*, 64, pp. 7–20.
- (1981b), *Temps linguistique et temps absolu*, dans *Langages*, 64, pp. 7–20.
- B. Mathieu (1996), *La poésie amoureuse de l'Égypte ancienne. Recherches sur un genre littéraire au Nouvel Empire*, Le Caire (= *BdE*, 115).
- R. McCoard (1978), *The English Perfect: Tense-choice and Pragmatic Inferences*, Amsterdam.
- A. McDonald (2004), c.r. de O. Goldwasser (2002), dans *LingAeg* 12, pp. 235–44.
- K.L. McKay (1988), *Aspectual Usage in Timeless Contexts in Ancient Greek*, dans A. Rijksbaron – H.A. Mulder – G.C. Wakker, éd. (1988), pp. 193–208.
- E. McMullin (1963) *The Concept of Matter in Greek and Medieval Philosophy*, Notre Dame.
- H.R. Mehlig (1996), *Some Analogies between the Morphology of Nouns and the Morphology of Aspect in Russian*, dans *Folia linguistica*, 30, pp. 87–109.
- J.M. Meisel (1985), *Les phases initiales du développement des notions temporelles, aspectuelles et des modes d'action. Étude basée sur le langage d'enfants bilingues français-allemand*, dans *Lingua*, 66, pp. 321–74.

- H.C. Melchert (1980), *Some Aspects of 'Aspect' in Mandarin Chinese*, dans *Linguistics*, 18, pp. 635–54.
- I. Mel'cuk (1988), *Dependency Syntax*, New York.
- S. Mellet (1987), Aiebam, aiebas ou les soi-disant « imparfaits aoristiques », dans *Mél. Serbat*, pp. 355–68.
- éd. (1987), *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat par ses collègues et ses élèves*, Paris, Peeters.
- (1988), *L'imparfait de l'indicatif en latin classique. Temps, aspect, modalité*, Louvain, Peeters.
- (1990), *Temps et mode en latin: à propos de l'imparfait*, dans *BSLP*, 85, pp. 161–71.
- P. Merrill (1985), *Universal Quantification and Aspect in Russian*, dans M.S. Flier & R.D. Brecht, éd. (1985), pp. 58–72.
- L.A. Michaelis (1994), *The Ambiguity of the English Present Perfect*, dans *Journal of Linguistics*, 30, pp. 111–57.
- (1998), *Aspectual Grammar and Past Time Reference*, Londres, Routledge (= *Studies in Germanic Linguistics*, 4).
- J. Miller (1970), *Stative Verbs in Russian*, dans *Foundations of Language*, 6, pp. 488–504.
- M. Mithun & E. Ali (1996), *The Elaboration of Aspectual Categories: Central Alaskan Yup'ik*, dans *Folia linguistica*, 30, pp. 111–27.
- A. Mittwoch (1988), *Aspects of English Aspect: On the Interaction of Perfect, Progressive and Durational Phrases*, dans *Linguistics and Philosophy*, 11, pp. 203–54.
- M. Moens & M. Steedman (1987), *Temporal Ontology and Temporal Reference*, dans *Computational Linguistics*, 14, pp. 15–28.
- J. Moeschler, éd. (1993), *Temps, référence et inférence, Langages* 112.
- (1994), *Anaphore et déixis temporelles: sémantique et pragmatique de la référence temporelle*, dans J. Moeschler, A. Reboul, J.-M. Luscher & J. Jayez, éd. (1994), pp. 39–104.
- (1998), *Pragmatique de la référence temporelle*, dans J. Moeschler, éd. (1998), pp. 157–80.
- éd. (1998), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris.
- J. Moeschler, A. Reboul, J.-M. Luscher & J. Jayez, éd. (1994), *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, Presses Universitaires.
- T.E. Moore, éd. (1973), *Cognitive Development and the Acquisition of Language*, New York – Londres, Academic Press.
- A.P. Mourelatos (1981), *Events, Processes, and States*, dans *Syntax and Semantics*, 14, pp. 191–12.
- Ch. Muller (1973), *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris.
- P. Nagel (1980), *Die Determination des Subjektsnomen im Präsens I und das Problem der Satztypen des Koptischen*, dans *Hallesche Beiträge zur Orientforschung*, 2, pp. 77–93.
- R. Navailles & Fr. Neveu (1989), « Qu'entendait-on par 'journées d'esclave' au Nouvel Empire? », dans *RdE*, 40, pp. 113–23.
- F. Nef (1981), *Encore*, dans *Langages*, 64, pp. 93–107.
- Fr. Neveu (1992), *La particule néo-égyptienne y3*, dans *SEAP*, 11, pp. 13–30.
- (1994), *Vraie et pseudo-cleft sentence en néo-égyptien*, dans *LingAeg.*, 4, pp. 191–12.
- (1995), *La langue des Ramsès*, Paris.
- (2001), *La particule xr en néo-égyptien. Étude synchronique*, Paris, Cybèle.
- S. Niemeier & R. Dirven, éd. (2000), *Evidence for Linguistic Relativity*, Amsterdam – New York (= *Current Issues in Linguistic Theory*, 198).
- C. Nishida (1994), *The Spanish Reflexive Clitic se as an Aspectual Class Marker*, dans *Linguistics*, 34, pp. 425–58.
- J. Nuyts, A.M. Bolkenstein & C. Vet, éd. (1990), *Layers and Levels of Representation in Language Theory. A Functional View*, Amsterdam – Philadelphie, J. Benjamins.
- J. Nuyts & E. Pederson, éd. (1997), *Language and Conceptualization*, Cambridge, CUP (= *Language, Culture & Cognition*, 1).

- E. Oréal (2000a), *Les marques de la cohérence textuelle en égyptien ancien*, thèse inédite de l'ÉPHÉt. (IV^e section), Paris.
- (2000b), *Une relecture de Mérikarê, E 109–115*, dans *RdÉ*, 51, pp. 141–52.
- (2003), *Segmentation du discours et description linguistique. Le problème de l'hypotaxe en égyptien*, dans I. Hafemann, *Wege zu einem digitalem Corpus Ägyptischer Texte*, Berlin, 2003, pp. 111–131.
- J. Osing (1976), *Die Nominalbildung des Ägyptischen*, Mayence.
- (1998), *Hieratische Papyri aus Tebtunis I*, Copenhague (= *CNI Publications*, 17).
- E. Paducheva (1995), *Taxonomic Categories and Semantics of Aspectual Opposition*, dans P.M. Bertinetto et alii, éd. (1995), pp. 71–89.
- S. Palmer (1977), *Hierarchical Structure in Perceptual Representation*, dans *Cognitive Psychology*, 9, pp. 441–74.
- L. Pantallaci (1985), *Remarques sur les composés de type ^c-, r3- ou r3^c- devant racine verbale en égyptien ancien*, dans *OLA*, 16, pp. 5–20.
- M.-Cl. Paris (1981), *Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise*, Paris.
- (1997), *L'espace énonciatif en chinois contemporain: mais où la triade est-elle passée?*, dans C. Fuchs & St. Robert, éd. (1997), pp. 93–105.
- R. Parker (1961), *The Durative Tenses in P. Rylands IX*, dans *JNES*, 20, pp. 180–87.
- R. Parkinson (1991), *The Tale of the Eloquent Peasant*, Oxford.
- (1997), *The Tale of Sinuhe and other Ancient Egyptian Poems*, Oxford.
- T. Parsons (1989), *The Progressive in English: Events, States and Processes*, dans *Linguistics and Philosophy*, 12, pp. 213–42.
- (1990), *Events in the Semantics of English*, Cambridge (MA), MIT Press.
- B.H. Partee (1973), *Some Structural Analogies between Tenses and Pronouns*, dans *Journal of Philosophy*, 70 (18), pp. 137–66.
- D.M. Perlmutter (1978), *Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis*, dans *Berkeley Linguistics Society*, 8, pp. 71–51.
- J. Perrot (1978), *Aspects de l'aspect*, dans *Mél. Lejeune*, pp. 183–97.
- éd. (1988), *Les langues anciennes dans le monde ancien et moderne*, III, *Les langues chamito-sémitiques*, Paris.
- C. Peust (1996), *Indirekte Rede im Neuägyptischen*, Göttingen (= *GOF IV*, 33).
- J. Piaget (1970), *The Child's Conception of Time*, Londres, Routledge.
- H. Pinkster (1983), *Tempus, Aspect and Aktionsart in Latin (recent trends 1961–1981)*, dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II,29, pp. 270–19.
- (1984), *Latijnse syntaxis en semantiek*, Amsterdam, Grüner.
- (1985), *Latin Case and Valency Grammar*, dans C. Touratier, éd. (1985), pp. 163–189.
- (1988), *Non-accusative Second Arguments of Two-place Verbs in Latin*, dans *Cuadernos de Filología Clásica*, 21, pp. 235–45.
- S. Polis (2005), *Les formes contingentes: une catégorisation en question*, dans *Acta Orientalia* 18, pp. 301–322.
- H.J. Polotsky (1944), *Études de syntaxe copte*, Le Caire.
- (1960), *The Coptic Conjugation System*, dans *Orientalia*, 28, pp. 392–22.
- (1965), *Egyptian Tenses*, Jérusalem.
- (1976), *Les transpositions du verbe en égyptien classique*, dans *IOS*, 6, pp. 1–50.
- (1985), *Verbalaspekte im Koptischen*, dans *GM*, 88, pp. 19–23.
- (1990), *Grundlagen des koptischen Satzbaus*, II, Atlanta.
- G. Posener (1960), *Une nouvelle histoire de revenant*, dans *RdE* 12, pp. 75–82.
- B. Pottier (1995), *Sémantique générale*, Paris, PUF.
- Y. Poupynin (1996), *Central and Peripheral Connections between Aspect and Voice in Russian*, dans *Folia linguistica*, 30, pp. 129–140.
- J. Pustejovsky (1991), *The Syntax of Event Structure*, dans *Cognition*, 41, pp. 47–81.
- J.F. Quack (1993), *Ein altägyptisches Sprachtabu*, dans *LingAeg.*, 3, pp. 59–79.
- W.V. Quine (1960), *Word and Object*, Cambridge (MA).

- G.C. Ramchand (1997), *Aspect and Predication. The Semantics of Argument Structure*, Oxford, Clarendon Press.
- H. Reichenbach (1947), *Elements of Symbolic Logic*, New York.
- T. Reinhart (1984), *Principles of Gestalt Perception in the Temporal Organization of Narrative Texts*, dans *Linguistics*, 22, pp. 779–809.
- H. Reinhold (1956), *Zum lateinischen Verbalaspekte*, dans *ZVS.*, 74, pp. 1–44.
- Chr. Reintges (1995), *Verbal Tenses in Older Egyptian – A Reichenbachian Approach*, dans *GM*, 149, pp. 83–97.
- (1997), *Passive Voice in Older Egyptian. A Morpho-Syntactic Study*, La Haye.
- (1998), *Ancient Egyptian in 3D: Synchrony, Diachrony and Typology of a Dead Language*, dans *Or.*, 67, pp. 447–76.
- N. Rescher & A. Urquhart (1971), *Temporal Logic*, New York, Springer Verlag.
- J. Rijkhoff (1990), *Towards a Unified Analysis of Terms and Predications*, dans J. Nuyts, A.M. Bolkenstein & C. Vet, éd. (1990), pp. 165–91.
- A. Rijksbaron (1976), *Temporal and Causal Conjunctions in Ancient Greek*, Amsterdam, Hakkert.
- (1988), *The Discourse Function of the Imperfect*, dans A. Rijksbaron – H.A. Mulder – G.C. Wakker, éd. (1988), pp. 237–54.
- (1989), *Aristotle, Verb Meaning and Functional Grammar. Towards a New Typology of States of Affairs. With an Appendix on Aristotle's Distinction between kinesis and energeia*, Amsterdam, J.-C. Gieben.
- (1994), *The Syntax and Semantics of the Verbs in Classical Greek. An introduction*, Amsterdam, 2^e éd., J.-C. Gieben.
- A. Rijksbaron – H.A. Mulder – G.C. Wakker, éd. (1988), *In the Footsteps of Raphael Kühnler*, Amsterdam, J.-C. Gieben, 1988.
- R. Risselada (1987), *Voice in Ancient Greek: Reflexives and Passives*, dans J. Van der Auwera & L. Goossens, éd. (1987), pp. 123–36.
- Th. Ritter (1992), c.r. de P. Vernus (1990a), dans *LingAeg.*, 2, pp. 177–87.
- (1995), *Das Verbalsystem der königlichen und privaten Inschriften*, Göttingen (= *GOF*, IV, 30).
- St. Robert (1997), *Variation des représentations linguistiques: des unités à l'énoncé*, dans C. Fuchs & St. Robert, éd. (1997), pp. 25–39.
- R. Robison (1990), *The Primacy of Aspect: Aspectual Marking in English Interlanguage*, dans *St. in Second Language Acquisition*, 12, pp. 316–30.
- I. Rocca, éd. (1992), *Thematic Structure, its Role in Grammar*, Berlin, Foris.
- A. Roccati (1979), *Abgeleitete Konstruktionen des Ägyptischen*, dans *L'Égyptologie en 1979*, pp. 57–59.
- A. Rohde (1996), *The Aspect Hypothesis and the Emergence of Tense Distinctions in Naturalistic L2 Acquisition*, dans *Linguistics*, 34, pp. 1115–137.
- Chr. Roehrer, éd. (1978), *Papers on Tense, Aspect and Verb Classification*, Tübingen, Narr.
- (1981), *Quelques remarques sur l'analyse de la forme progressive de l'anglais*, dans *Langages*, 64, pp. 29–38.
- L. Romary & J.-M. Pierrel (1990), *Perception, langage, raisonnement: une même représentation temporelle*, dans *Actes du 4^e Colloque de l'ARC*, pp. 185–96.
- G. Roquet (1978), *Whm, verbe plein et semi-auxiliaire. A propos d'une inscription d'Ancien Empire*, dans *BIFAO* 78, pp. 487–95.
- S.T. Rosen (1996), *Events and Verb Classification*, dans *Linguistics*, 34, pp. 191–23.
- B. Rudzka-Ostyn, éd. (1988), *Topics in Cognitive Grammar*, Amsterdam, J. Benjamins.
- M.S. Ruipérez (1982), *Structures du système, des aspects et des temps du verbe en grec ancien*, Paris, Les Belles Lettres, 1982 (trad. de *Estructura del sistema de aspectos y tiempos del verbo griego antiguo*, Salamanque, 1954, par M. Plenat & P. Serca).
- G. Ryle (1949), *The Concept of Mind*, Londres.

- U. Sacker (1983), *Aspektueller und resultativer Verbal Ausdruck im Französischen, Italienischen, Russischen und Deutschen*, Tübingen, Narr (= *TBL*, 210).
- I. Sag & A. Szabolcsi, éd. (1991), *Lexical Matters*, I, Chicago.
- H. Satzinger (1968), *Die negativen Konstruktionen im Alt- und Mittelägyptischen*, Berlin (= *MÄS*, 12).
- (1976), *Neuägyptische Studien. Die Partikel ir. Das Tempusystem*, Vienne.
- (1987), *Towards Reconstructing the Tense System of Old Egyptian*, dans *Lingua Sapientissima*, Cambridge, pp. 72–80.
- W. Saurer (1984), *A Formal Semantics of Tense, Aspect, and Aktionsart*, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.
- L. de Saussure (1998a), *L'approche référentielle: de Beauzée à Reichenbach*, dans J. Moeschler, éd. (1998), pp. 19–44.
- (1998b), *L'encapsulation d'événements. L'exemple du passé simple*, dans J. Moeschler, éd. (1998), pp. 245–269.
- L. de Saussure & B. Sthioul (1998), *L'approche psychologique: Damourette et Pichon*, dans J. Moeschler, éd. (1998), pp. 67–85.
- W. Schenkel (1965a), *Grundformen mittelägyptischer Sätze anhand der Sinuhe-Erzählung*, Munich (= *MÄS*, 7).
- (1965b), «Singularisches» und «pluralisches» Partizip, dans *MDAIK*, 20, pp. 110–114.
- (1965c), *Memphis – Herakleopolis – Theben. Die epigraphische Zeugnisse der 7.–11. Dynastie Ägyptens*, Wiesbaden (= *ÄA*, 12).
- (1975), *Die altägyptische Suffixkonjugation. Theorie der innerägyptischen Entstehung aus Nomina actionis*, Wiesbaden (= *ÄA*, 32).
- (1990), *Einführung in die altägyptische Sprachwissenschaft*, Darmstadt.
- (1994), *sçm.t-Perfekt und sçm.ti-Stativ: die beiden Pseudopartizipen des Ägyptischen nach dem Zeugnis der Sargtexte*, dans *Quaerentes scientiam. Festgabe Westendorf*, Göttingen, pp. 157–82.
- (1997), *Ägyptisch-Koptisch: Einfahren einer linguistischen Ernte*, dans *OLZ*, 92, col. 5–25.
- (1998), *Standardtheorie und invertierte Standardtheorie*, dans *ZÄS*, 125, pp. 140–60.
- (1999), *s-Kausativa, t-Kausativa und "innere" Kausativa. Die s-Kausativa der Verben I.s in den Sargtexten*, dans *SAK*, 27, pp. 313–52.
- I.M. Schlesinger (1979), *Cognitive Structures and Semantic Deep Structures: the Case of the Instrumental*, dans *Journal of Linguistics*, 15, pp. 307–24.
- L. Schøsler (1994), *Did Aktionsart Ever «Compensate» Verbal Aspect in Old and Middle French?*, dans C. Bache, H. Basbøll & C.E. Lindsay, éd. (1994), pp. 165–184.
- Ed. Schwyzer (1950), *Griechische Grammatik*, Munich (= *Handb. d. Altertumswissenschaft* II, 1, 2).
- G. Serbat, éd. (1980), *Le sens du parfait en latin* (= *Actes du Colloque de Morigny 1978*), Paris (= *Civilisations*, 1).
- Mélanges Serbat* (1987), *Études de Linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris, Société pour l'Information grammaticale.
- M. Shibatani & S. Thompson, éd. (1995), *Essays in Semantics and Pragmatics in Honor of Ch. Fillmore*, Amsterdam, J. Benjamins (= *Pragmatics and Beyond*, NS 32).
- A.L. Sihler (1995), *New Comparative Grammar of Greek and Latin*, New York – Oxford, OUP.
- A. Shisha-Halevy (1986a), *(ir)f in the Coffin Texts: A Functional Tableau*, dans *JAOS*, 106, pp. 641–58.
- (1986b), *Coptic Grammatical Categories. Structural Studies in the Syntax of Shenoutean Sahidic*, Rome (= *An.Or.*, 53).
- (1987), *Grammatical Discovery Procedure and the Egyptian-Coptic Nominal Sentences*, dans *Or.*, 56, pp. 147–75.
- (1989), *Papyrus Vandier Recto: an Early Demotic Literary Text?*, dans *JAOS*, 109, pp. 421–35.

- T. Shopen, éd. (1985), *Language Typology and Syntactic Description*, 3 vols, Cambridge, CUP.
- D. Silverman (1980a), *An Emphasized Direct Object of a Nominal Verb in Middle Egyptian*, dans *Or.*, 49, pp. 199–203.
- (1980b), *Interrogative Constructions with Jn and Jn-Jw in Old and Middle Egyptian*, Malibu.
- R.S. Simpson (1996), *Demotic Grammar in the Ptolemaic Sacerdotal Decrees*, Oxford, OUP.
- D. Slobin (1985), *The Child as a Linguistic Icon-maker*, dans J. Haiman, éd. (1985), *Iconicity in Syntax*, Amsterdam – Philadelphie, J. Benjamins, pp. 221–48.
- (1987), *Thinking for Speaking*, dans J. Aske, N. Beery, L. Michaelis & H. Filip, éd. (1987), *Proceedings of the Thirteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*.
- D. Slobin & A. Bocaz (1989), *Learning to Talk about Movement through Time and Space: the Development of Narrative Abilities in Spanish and English*, dans *Cognitive Science Report*, 55, Berkeley.
- D. Slobin, Gerhardt, A. Kyratzis & J. Guo, éd. (1996), *Social Interaction, Social Context, and Language: Essays in Honor of Susan Ervin-Tripp*, Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum.
- C. Smith (1980), *The Acquisition of Time-talk*, dans *Journal of Child Language*, 7, pp. 263–278.
- (1983), *A Theory of Aspectual Choice*, dans *Language*, 59, pp. 479–501.
- (1991/1997), *The Parameters of Aspect*, Dordrecht, 1991 (= *Studies in Linguistics and Philosophy*, 43), 2^e éd., 1997.
- W. Smoczynski (1999), *Seeking Structure in the Lexicon. On some Cognitive-functional Aspects of Determinative Assignment*, dans *LingAeg.*, 6, pp. 153–162.
- N.S. Song (1987), *Empathy-based Affectedness and Passivization*, dans *Transactions of the Philological Society*, pp. 74–89.
- B. Sthioul (1998a), *La conceptualisation du temps: Guillaume*, dans J. Moeschler, éd. (1998), pp. 45–64.
- (1998b), *Temps verbaux et points de vue*, dans J. Moeschler, éd. (1998), pp. 197–20.
- W. Streitberg (1891), *Perfective und imperfective Actionsart im Germanischen*, dans *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache*, 15, pp. 70–177.
- J.-O. Svantesson (1994), *Tense, Mood and Aspect in Kammu*, dans C. Bache, H. Basbøll & C.E. Lindsay (1994), pp. 265–278.
- D. Sweeney (1994), *Idiolects in the Late Ramesside Letters*, dans *LingAeg.*, 4, pp. 275–24.
- (1998), *Women and Language in the Ramesside Period or, Why Women don't say Please*, dans Chr. Eyre, éd. (1998), pp. 1109–17.
- (2001), *Correspondence and Dialogue: Pragmatic Factors in Late Ramesside Letter Writing*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- L. Talmy (1985), *Lexicalization Patterns: Semantic Structure in Lexical Forms*, dans T. Shopen, éd. (1985), III.
- (1988), *The Relation of Grammar to Cognition*, dans B. Rudzka-Ostyn, éd. (1988), pp. 165–205.
- D. Tannen, éd. (1984), *Coherence in Spoken and Written Discourse*, Norwood (NJ).
- Ph. Tedeschi & A. Zaenen, éd. (1981), *Tense and Aspect*, New York (= *Syntax and Semantics*, 14).
- C. Tenny (1994), *Aspectual Roles and the Syntax-Semantics Interface*, Dordrecht, Kluwer.
- A. ter Meulen (1984), *Events, Quantities and Individuals*, dans F. Landman & F. Veltman, éd. (1984), pp. 259–80.
- (1995), *Representing Time in Natural Language: the Dynamic Interpretation of Tense and Aspect*, Cambridge (MA), MIT.
- N. Tersis & A. Kihm, éd. (1988), *Temps et aspects*, Louvain, Peeters.
- N.B. Thelin (1978), *Towards a Theory of Aspect, Tense and Actionality in Slavic*, Uppsala.
- éd. (1990), *Verbal Aspect in Discourse*, Amsterdam – New York, J. Benjamins.
- (1990), *Verbal Aspect in Discourse: On the State of the Art*, dans N.B. Thelin, éd. (1990), pp. 3–88.

- A. Théodoridès (1971), *Les Contrats d'Hâpidjefa*, dans *RIDA*, 18, pp. 109–251.
- R. Thieroff & M. Budde (1995), *Are Tense and Aspect Categories?*, dans P.M. Bertinetto et alii (1995), 1, pp. 47–62.
- E. Tiffou & R. Patry (1995), *Aspect et temps en bourouchaski du Yasin: l'expression de l'antériorité et de la postériorité*, dans *Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain*, 21, pp. 139–71.
- W. Till (1955), *Koptische Grammatik (Säidischer Dialekt)*, Leipzig.
- C. Touratier, éd. (1978), *Linguistique et latin*, dans *Langages*, 50.
- éd. (1985), *Syntaxe et latin*, Marseille, Lafitte, Publ. de l'Univ. d'Aix-en-Provence.
- (1987), *Valence verbale et intransitivation*, dans *Mél. Serbat*, pp. 405–16.
- N. Tournadre (2004), *Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM*, dans *BSLP* 99, pp. 7–68.
- N.S. Trubetzkoy (1939), *Grundzüge der Phonologie*, Prague (= *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, 7).
- L. Tsohatzidis, éd. (1990), *Meanings and prototypes. Studies in linguistic categorization*, Londres – New York, Routledge.
- S. Uljas (2003), *On Interclausal Relations in Middle Egyptian Object Complementation*, dans S. Bickel & A. Loprieno (éd.), *Basel Egyptology Prize* 1, pp. 387–403 (= *Aegyptiaca Helvetica*, 17).
- (2005), *The Modal System of Earlier Egyptian Complement Clauses*, thèse inédite, Liverpool.
- Cl. Vandeloise, éd. (1991a), *Sémantique cognitive*, Paris (= *Communications ÉHÉSS*, 53).
- (1991b), *Autonomie du langage et cognition*, dans Cl. Vandeloise, éd. (1991a), pp. 69–102.
- (1991c), *Spatial Prepositions. A Case Study from French*, Chicago.
- J. Van der Auwera & L. Goossens, éd. (1987), *Ins and Outs of the Predication*, Dordrecht, Foris.
- E. van der Meer & B. Schmidt (1993) *L'analyse de la représentation des relations de finalité, de causalité et de temps*, dans J.-F. Le Ny, éd. (1993), pp. 71–83.
- R.D. Van Valin (1990), *Layered Syntax in Role and Reference Grammar*, dans J. Nuyts, A.M. Bolkenstein & C. Vet, éd. (1990), pp. 193–31.
- (1990b), *Semantic Parameters in Split Intransitivity*, dans *Language*, 66, pp. 221–260.
- J. Van Voorst (1992), *The Aspectual Semantics of Psychological Verbs*, dans *Linguistics and Philosophy*, 15, pp. 65–92.
- Z. Vendler (1967), *Linguistics in Philosophy*, Cornell.
- J. Vergote (1983), *Grammaire copte, II Morphologie et syntaxe*, Louvain.
- H.J. Verkuyl (1972), *On the Compositional Nature of Aspects*, Dordrecht.
- (1989), *Aspectual Classes and Aspectual Composition*, dans *Linguistics and Philosophy*, 12, pp. 39–94.
- (1993), *A Theory of Aspectuality. The Interaction between Temporal and Atemporal Structure*, Cambridge, CUP.
- H.J. Verkuyl & J.A. Le Loux-Schuringa (1985), *Once upon a Tense*, dans *Linguistics and Philosophy*, 8, pp. 237–61.
- H.J. Verkuyl & J. Zwarts (1992), *Time and Space in Conceptual and Logical Semantics: the Notion of Path*, dans *Linguistics*, 30, pp. 483–511.
- P. Vernus (1978), *Littérature et autobiographie: les inscriptions de Sa-Mout, surnommé Kyky*, dans *RdÉ*, 30, pp. 115–46.
- (1980), *Surcodages de l'opposition *s_{dm}.f* / *s_{dm}.n.f* dans un hymne du P Ramesseum VI*, dans *RdÉ*, 32, pp. 117–21.
- (1981), *Une grammaire du néo-égyptien*, dans *Or.*, 50, pp. 429–42.
- (1984a), *Sujet + *s_{dm}.f* et Sujet + pseudoparticipe avec les verbes de qualité: Dialectique de l'aspect et de l'Aktionsart*, in *Fs. Westendorf*, I, pp. 197–12.
- (1984b), *Le *s_{dm}.n.f* des verbes de qualité. Dialectique de l'aspect et de l'Aktionsart*, in *RdÉ*, 35, pp. 171–84.

- (1984c), *Le sdm.n.f dans le registre de la narration: les intermittences de l'accompli*, dans *RdÉ*, 35, pp. 159–71.
- (1985a), «Ritual» *sdm.n.f and some Values of the «accompli» in the Bible and in the Koran*, dans S. Groll, éd. (1985), pp. 307–16.
- (1985b), *Non-existence et définition du sujet: bn prédicatif en néo-égyptien*, dans *RdÉ*, 36, pp. 153–68.
- (1986), *Aspect and morphosyntactic Patterns in Middle Egyptian*, dans *Crossroad I*, pp. 375–88.
- (1987), *L'instance de la narration dans les phases anciennes de l'égyptien*, dans *DE*, 9, pp. 97–111.
- (1989a), *Sur deux inscriptions du Moyen Empire (Urk. VII, 36; Caire JE 51911)*, dans *BSÉG*, 13, pp. 173–81.
- (1989b), *Le sdm.n.f dans le registre de la narration: les intermittences de l'accompli*, dans *RdÉ*, 35, pp. 159–71.
- (1989c), *Le sdm.n.f des verbes de qualité. Dialectique de l'aspect et de l'Aktionsart*, dans *RdÉ*, 35, pp. 171–84.
- (1990a), *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian: Studies in Syntax and Semantics*, New Haven (= *YES*, 4).
- (1990b), *Entre néo-égyptien et démotique: la langue utilisée dans la traduction du Rituel de repousser l'Agressif (Étude sur la diglossie I)*, dans *RdÉ*, 41, pp. 153–08.
- (1993a), *Affaires et scandales sous les Ramsès*, Paris, Pygmalion.
- (1994), *Observations sur la prédication de classe («Nominal Predicate»)*, dans *LingAeg.*, 4, pp. 325–48.
- (1995), *Essai sur la conscience de l'Histoire dans l'Égypte pharaonique*, Paris (= *Bibl. de l'ÉPHÉ*, 32).
- (1996a), *Le début de l'enseignement de Ptahhotep: un nouveau manuscrit*, dans *CRIPÉL*, 18, pp. 119–42.
- (1997a), *Les parties du discours en Moyen Égyptien. Autopsie d'une théorie*, Genève (= *Cahiers de la Société d'Égyptologie*, 5).
- (1997b), *La grammaticalisation en égyptien ancien: phrase nominale et morphogenèse de l'inaccompli et du futur*, dans *Grammaticalisation et reconstruction*, Paris, pp. 63–83 (= *MSLP*, V).
- (1998), *Processus de grammaticalisation dans la langue égyptienne*, dans *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres*, 125, pp. 191–10.
- C. Vet (1980), *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*, Genève, Droz.
- (1981), *La notion de «monde possible» et le système temporel et aspectuel du français*, dans *Langages*, 64, pp. 109–24.
- (1990), *Asymmetries in the Use of Tense and Modality*, dans J. Nuyts, A.M. Bolkenstein & C. Vet, éd. (1990), pp. 123–37.
- C. Vet & C. Vetters (1994), *Tense and Aspect in Discourse*, Berlin, De Gruyter (= *Trends in Linguistics. Studies and Monographs*, 75).
- C. Vetters, éd. (1993), *Le temps, de la phrase au texte*, Lille.
- (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam – Atlanta, Rodopi.
- C. Vikner (1994), *Change in Homogeneity in Verbal and Nominal Reference*, dans C. Bache, H. Basbøll & C.E. Lindsay, éd. (1994), pp. 139–64.
- F. Vlach (1981a), *The Semantics of the Progressive*, dans Ph. Tedeschi & A. Zaenen, éd. (1981), pp. 271–92.
- (1981b), *La sémantique du temps et de l'aspect en anglais*, dans *Langages*, 64, pp. 65–79.
- (1993), *Temporal Adverbials, Tenses and the Perfect*, dans *Linguistics and Philosophy*, 16, pp. 231–83.
- S. Vleeming, éd. (1987), *Aspects in Demotic Lexicography*, Leyde (= *Studia demotica*, 1).
- R. Vogel (1997), *Aspects of Tense*, Amsterdam (= *HIL Dissertations*, 25).

- S. Vogel (1991), *Syntagme verbal et aspect en pashto*, dans *BSLP*, 86, pp. 159–93.
 ——— (1994), *Oppositions aspectuelles et injonction en pashto*, dans *BSLP*, 89, pp. 121–59.
- S. Wallace (1982), *Figure and Ground: the Interrelationships of Linguistics Categories*, dans P.J. Hopper, éd. (1982), pp. 201–23.
- H. Weinrich (1964), *Tempus. Besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart.
 ——— (1970), *Tense and Time*, dans *Archivum linguisticum*, 1, pp. 31–41.
- E. Wente (1961), *A Letter of Complaint to the Vizier To*, dans *JNES*, 20, pp. 252–57.
 ——— (1967), *Late Ramesside Letters*, Chicago (= *SAOC*, 33).
 ——— (1969), *A Late Egyptian Emphatic Tense*, dans *JNES*, 28, pp. 1–14.
 ——— (1990), *Letters from Ancient Egypt*, Atlanta.
- P. West et alii (1984), *The Defective Tense Hypothesis: on the Emergence of Tense and Aspect in Child Polish*, dans *Journal of Child Language*, 11, pp. 347–74.
- W. Westendorf (1953), *Der Gebrauch des Passivus. in der klassischen Literatur der Ägypter*, Berlin (= Ak. d. Wiss. zu Berlin, Inst. f. Orientforschung, 18).
 ——— (1962), *Grammatik der medizinischen Texte*, Berlin (= *Grundriss der Medizin der alten Ägypten*, VIII).
- A. Wierzbicka (1975), *Why «kill» Does not Mean «cause to die»: the Semantics of Action Sentences*, dans *Foundations of Language*, 13, pp. 491–28.
- M. Wilmet (1972), *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Paris – Bruxelles, Nathan – Labor.
 ——— (1980), *Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical: un problème de limites*, dans J. David & R. Martin, éd. (1980), pp. 51–61.
 ——— (1981), *La modernité de Beauzée*, dans R. Mortier & H. Hasquin, éd. (1981), pp. 109–23.
 ——— (1991), *L'aspect en français: essai de synthèse*, dans *French Language Studies*, 1, pp. 209–22.
 ——— (1998), *Grammaire critique du français*, 2^e éd., Paris – Bruxelles, Duculot.
- J. Winand (1986), *Champ sémantique et structure en égyptien ancien, les verbes exprimant la vision*, dans *SAK*, 13, pp. 293–14.
 ——— (1989), *L'expression du sujet nominal au Présent I en néo-égyptien*, in *Chronique d'Égypte*, 64, pp. 159–71.
 ——— (1991), *Le verbe ʾj/ w: unité morphologique et sémantique*, dans *LingAeg.*, 1, pp. 357–87.
 ——— (1992), *Études de néo-égyptien. 1. La morphologie verbale*, Liège (= *Ægyptiaca Leodiensia*, 2).
 ——— (1994), *Entre sémantique et syntaxe. Pour une classification des lexèmes verbaux en néo-égyptien*, dans *LingAeg.*, 4, pp. 349–367 (= *Crossroads*, III).
 ——— (1995a), c.r. de W. Schenkel, 1990, dans *BiOr*, 52, col. 307–16.
 ——— (1995b), *La grammaire au secours de la datation des textes*, dans *RdÉ*, 46, pp. 187–02.
 ——— (1996a), *Les constructions analogiques du futur III en néo-égyptien*, dans *RdÉ*, 47 pp. 189–15.
 ——— (1996b), *Apport de la description des langues non indo-européennes à la linguistique générale*, dans Fr.-X. Nève, éd. (1996), pp. 339–48.
 ——— (1996c), *La négation bn . . . wn3 en néo-égyptien*, in *Lingua Aegyptia*, 5, pp. 223–36.
 ——— (1997), *Une grammaire de l'égyptien de la 18^e dynastie*, dans *OLZ*, 92, col. 293–13.
 ——— (1998a), *Prolégomènes à une théorie unifiée de la temporalité en égyptien*, dans Chr. Eyre, éd. (1998), pp. 1235–45.
 ——— (1998b), *Une nouvelle sagesse en hiéroglyphes de la Basse Époque (Papyrus Brooklyn Museum 47.218.135)*, dans *CdÉ*, 73, pp. 42–53.
 ——— (1998c), *La ponctuation avant la ponctuation. L'organisation du message écrit dans l'Égypte pharaonique*, dans J.-M. Defays, L. Rosier, Fr. Tilkin, éd. (1998), pp. 163–78.
 ——— (1998d), c.r. de Fr. Junge (1996), dans *OLZ*, 93, col. 288–300.
 ——— (1999a), *Les registres d'expression, l'instance d'énonciation et les niveaux linguistiques à la Troisième Période Intermédiaire*, dans *LingAeg.*, 6, pp. 217–30.

- (1999b), *Un dictionnaire des verbes néo-égyptiens*, dans S. Grunert & I. Hafemann, éd. (1999), pp. 259–70.
- (2000a), *La progression au sein de la narration en égyptien. Éléments d'une grammaire du texte*, dans *BIFAO*, 100, pp. 403–35.
- (2000b), *Les décrets oraculaires pris en l'honneur d'Hénouttaouy et de Maatkharê (X^e et VII^e pylônes)*, dans *Cahiers de Karnak*, 11, 100 pp. + 3 pl., sous presse.
- (2001a), *À la croisée du temps, de l'aspect et du mode. Le conjonctif en néo-égyptien*, dans O. Goldwasser & D. Sweeney, éd. (2001), pp. 293–29.
- (2001b), *Choix de valence et orientation du discours*, dans *GM* (sous presse).
- (2003a), *Les décrets oraculaires pris en l'honneur d'Hénouttaouy et de Maatkharê (X^e et VII^e pylônes)*, dans *Cahiers de Karnak*, 11, pp. 603–10.
- (2003b), *A Dictionary between Lexicon and Grammar. Interplay of Verbal Aktionsart and Grammatical Aspects*, dans I. Hafemann, *Wege zu einem digitalen Corpus Ägyptischer Texte*, Berlin, 2003, pp. 252–70.
- (2004a), *L'ironie dans Ounamon: les emplois de mk et de ptr*, dans *GM* 200, pp. 105–10.
- (2004b), *La non-expression de l'objet direct en égyptien ancien: études valentiennes*, I, dans *LingAeg.* 12, pp. 205–34.
- M. Woidich (1975), *Zur Funktion des aktiven Partizips im Kairenisch-Arabischen*, dans *ZDMG*, 125, pp. 273–93.
- E. Zakrzewska (1987), *Syntactic Classification of Uses of the Old Perfective in Middle Egyptian*, dans *GM*, 97, pp. 79–93.
- R. Zandvoort (1962), *Is Aspect an English Linguistic Category?*, dans C. Barber, éd., *Contributions to English Syntax and Philology*, pp. 1–20 (= *Gothenburg Studies in English*, 14).
- L. Zonhoven (1993–1994), *Polotsky, Sinuhe, Negation and the sdm.n.f*, dans *JEOL*, 33, pp. 39–108.
- (1997a), *Studies on the sdm.t.f Verb Form in Classical Egyptian: II the Active r sdm.t.f construction*, dans *OLP*, 28, pp. 5–31.
- (1997b), *Studies on the sdm.t.f Verb Form in Classical Egyptian: III: the active n sdm.t.f construction*, dans *Essays te Velde*, Groningen, pp. 383–400.
- (1998), *Studies on the sdm.t.f Verb Form in Classical Egyptian: VI. The Future Marker Written t (ⲧ), ti (ⲧ, ⲧ⁴) or ty (ⲧⲥ) and Future/prospective Participial Forms*, dans *CdE* 73, pp. 5–28.

INDEX DES PASSAGES CITÉS

Sauf indications contraires, les références sont faites aux exemples. Les textes cités en complément des exemples ou dans les notes de bas de page n'ont été repris que lorsqu'ils font l'objet d'une citation complète et d'une traduction.

| | | | |
|--|----------------|----------------------|--------------------|
| A. Moret, <i>Rituel du culte</i> ,
p. 105, X, 3-4 | 84b | <i>CT I</i> ,
11e | 127 |
| | | 52d | 359 |
| Abyd. Mar. | | 58a | 273 |
| I, 25 | 99 | 59c-60b | 675 |
| | | 168d-169a | p. 244, n. 32 |
| <i>Admonitions</i> , | | 200g | 276 |
| 2,10 | 112, 128 | 217b | 355 |
| 3,6-7 | 53 | 242d | 122 |
| 5,3 | 652 | 298h | p. 136, n. 122 |
| 5,14 | p. 339, n. 21 | 311i | 313, p. 245, n. 34 |
| 6,1 | 635 | 334a-b | 320 |
| 9,4 | 130 | | |
| 10,2 | p. 344, n. 31 | <i>CT II</i> , | |
| 12,13-14 | p. 143, n. 127 | 24f | 309 |
| 13,3 | 387 | 33e | 267 |
| 14,12 | p. 331, n. 6 | 33g | 649 |
| | | 33h-34b | 358 |
| <i>Ankhtjfi</i> , | | 35g | 111 |
| Iα2 | 450 | 38d-g | 390, p. 354, n. 8 |
| II,θ,3 | 353 | 58c | 356 |
| 13, VIa10 | 107 | 99a-b | 403 |
| | | 140d | 87b |
| <i>Ann. d'Osorkon</i> , | | 219c-220a | 185 |
| l. 13 | 623 | 222d | 242 |
| | | 254m | p. 342, n. 27 |
| <i>B.H.</i> , I, | | 337d-338b | p. 289, n. 21 |
| pl. 8,14 | 845 | 342a | 255, 361 |
| pl. 41 | 352 | 345b | 341 |
| | | 359c-360 | p. 382, n. 19 |
| Berlin 12411 | 636 | | |
| <i>BiAeg</i> , | | <i>CT III</i> , | |
| VIII, 1,7 | 453 | 19a-d | 681 |
| VIII, 143, 4-6 | 668 | 169h | 59 |
| XI, § 16 | 210a | 232b | 156 |
| | | 292d-293a | 419 |
| | | 356e-f | 321 |
| | | 382d | 239 |
| Budge, <i>B.D.</i> , | | <i>CT IV</i> , | |
| 149, IV,7-8 | p. 231, n. 20 | 172g | p. 342, n. 28 |
| 300,7-8 | 83, 438 | 181o | 339 |
| | | 344a-b | 98 |
| <i>CGC</i> | | 377b-d | 100 |
| 20729 a 3 | 692 | | |
| 34025, 26 | 541 | | |

- CT V*,
121e-122a 160
- CT VI*,
53b-c 806
100b-e 188
120k 310
164b 51
172p-q 651
197p-s 650
206r 318
273f 427
381i-j 478
414k 322
- CT VII*,
112m 81
236a p. 228, n. 18
237i 94
282d 159
365g-366a 88b
365g-h 374
489j p. 342, n. 27
507e 88a
- Décret d'Horemheb*,
11 281, p. 113, n. 107
27 469
- Décret pour Maâtkarê*,
l. 5-6 104
l. 8 743
- Désabusé*,
67 106
75 703
79-80 340
108-109 483
117-118 123
124-125 122
130 749
- Ens. d'Aménemhat I^{er}*,
I,10 62
I,12-II,1 598
II,5 346
II,7 690
VIa-d 205
VIIIa-b 771
- Ens. d'Aménémopé*,
III,11-12 p. 256, n. 43
- Ens. d'un homme à son fils*,
§ 2 110, 338
§ 4 335, 430
- Ens. de Khéti*,
V^o 11 465
- Ens. loyaliste*,
2 422
3 110
3,5 516
5 344
- gr. Hammamat
19, 2-5 207, 330
110, 4 503
110, 7-8 835
114, 11-12 833
114, 15-16 834
191, 5-6 659
199, 7 8, 664, 810
- gr. Hatnoub
11,10-11 399
17,6 379
20,5 169, 234
22,18 p. 343, n. 30
25,19-20 504
- Helck, *ZwZ.*,
p. 29 436
p. 42 p. 256, n. 43, 349
p. 82 298
p. 100 145
- Hymne à Sobek,
105-106 p. 240, n. 28
- Inscr. dédicatoire d'Abydos,
l. 18 634
- Inscr. de Mès,
N 8 p. 342, n. 26
- Inscr. d'Hénouttaouy,
21-22 p. 335, n. 14
- Inscr. Sébekhotep VIII,
face B, l. 3-4 843
face B, l. 4-5 220
- Inscr. Sérabit
el-Khadim 689
- Inscr. Séthi Ier
Karnak 687
- Kagemni*,
II,3-4 p. 308, n. 41

| | | | |
|---------------------------|----------------------------|-----------------|----------------------------|
| II,4 | 702 | 803,16–804,1 | 562, 667, 754 |
| II,5–6 | 225 | 805,16–806,2 | 538 |
| II,6 | 606 | 911,5 | 531 |
| II,7 | 236, 609, p. 276,
n. 11 | | |
| <i>Kēmit</i> , | | KRI III, | |
| 9 | 167 | 29,12 | 799, 849 |
| | | 29,12–14 | 189 |
| | | 45,3 | 532, 566 |
| | | 157,5 | 582 |
| <i>Khakheperreseneb</i> , | | 158,13 | p. 81, n. 75 |
| I,7 | p. 243, n. 31 | 160,16 | 628 |
| | | 251,14–252,1 | 840 |
| KRI I, | | 252,1 | 46c |
| 65,9 | 178 | 252,7–8 | 36 |
| 65,10 | 163 | 255,10–12 | 755 |
| 114,8 | p. 77, n. 65 | 499,16 | 522, 774, p. 338,
n. 19 |
| 238,14–15 | 441 | 501,16 | 618 |
| 239,10–11 | 731 | 504,3–4 | 733 |
| 239,11 | 780 | 534,11 | 544 |
| 239,11–12 | p. 89, n. 69 | 548,3 | p. 301, n. 35 |
| 239,15 | 521, 773 | 557,13 | 136, 533 |
| 294,16 | 637 | 639,6–7 | 782 |
| 322,5–6 | p. 141, n. 125 | | |
| 322,7–8 | p. 141, n. 125 | | |
| 322,12–13 | 104 | KRI IV, | |
| 322,13–14 | 766, p. 424, n. 43 | 81,3–5 | 254 |
| 323,7–8 | 766 | 81,8 | 40 |
| 324,1–2 | 729 | 87,9 | 552 |
| | | 157,8 | 747 |
| | | 157,11 | 523, 777, p. 338,
n. 19 |
| KRI II, | | 159,03 | 620 |
| 15,1–10 | 283 | 162,7–8 | 214 |
| 34,6–9 | p. 144, n. 128 | 163,11 | 617 |
| 65,9–14 S | 461 | 229,1 | 817 |
| 71,7 | 477 | 286,6–7 | p. 144, n. 130 |
| 71,9 | 141 | 302,15–303,1 | 801 |
| 87,10 | 457 | 416,8–10 | p. 231, n. 21 |
| 104,12 | p. 342, n. 25 | | |
| 113,11 | 593 | | |
| 131,14–132,1 | 621 | | |
| 148,15 | 638 | KRI V, | |
| 153,10–11 | p. 240, n. 28 | 354,8 | p. 81, n. 74 |
| 227,8–10 | 760 | 355,7–8 | p. 81, n. 74 |
| 227,15 | p. 141, n. 125 | 355,7–9 | 826 |
| 227,16 | 443 | 362,3 | 579 |
| 231,6–8 | 728 | 362,5 | 578 |
| 237,1 | p. 240, n. 28 | 476,5–6 | p. 322, n. 46 |
| 250,7–10 | 97 | 560,6–7 | 786 |
| 381,10 | 530 | 560,7 | 526 |
| 383,9–10 | 84a | 560,13 | 135, 534 |
| 383,13 | 753, 759 | 563,4 | 536 |
| 800,4 | 587 | 564,14–15 | p. 231, n. 21 |
| 800,4–5 | 571 | 579,4 | 785 |
| 800,6 | 748, p. 228, n. 15 | 583,15–16 | 558 |
| 802,12–13 | 212 | 593,7–8 | 535 |

| | | | |
|-----------------|----------------|-------------|----------------------------|
| <i>KRI</i> VI, | | | |
| 22,5 | 136 | 2,12 | 595, 695 |
| 66,13-14 | 462 | 2,12-14 | 545 |
| 126,5 | p. 301, n. 36 | 2,14 | 553 |
| 137,14-15 | 114 | 4,14-15 | 725 |
| 155,12-13 | 784 | 6,4-5 | 717 |
| 211,13 | 629 | 8,14 | 758 |
| 216,4 | 459 | 13,2-3 | 546 |
| 237,16 | 524 | 16,4-5 | p. 317, n. 54 |
| 238,1-2 | 133 | 17,2 | 548a |
| 239,2 | p. 144, n. 131 | 17,6 | 549 |
| 239,13 | p. 144, n. 131 | 26,12 | 113 |
| 265,3 | p. 343, n. 29 | 27,14 | 603 |
| 345,6-7 | 174, 585 | 36,10 | 89b |
| 345,12 | 564 | 36,12 | 550, 658 |
| 392,12 | p. 334, n. 10 | 37,13 | p. 318, n. 55 |
| 479,16 | 164 | 53,4-5 | 96 |
| 485,12-14 | 712 | 55,16-56,1 | 527 |
| 486,2 | 568 | 60,17 | p. 343, n. 29 |
| 520,4 | 176, 584 | 65,13-14 | 132 |
| 599,3-5 | 209 | 67,13-16 | 547 |
| 642,3 | 470, 537, 538 | 70,5-6 | 151 |
| 664,3 | 711, 783 | 85,1-2 | 548b |
| 739,7-9 | 208 | 100,9-10 | 244 |
| 740,11-12 | p. 144, n. 131 | 100,11 | 487 |
| 740,12 | 120 | 101,11 | 554 |
| 741,14 | 744 | 105,3 | 8 |
| 800,9-10 | 710 | 123,14 | 555 |
| 801,12 | 119 | | |
| 806,11-13 | 577 | <i>LES,</i> | |
| 811,14-15 | 424 | 1,3 | 38 |
| 816,12-13 | 678 | 1,6-7 | p. 84, n. 83 |
| 817,12 | 165 | 1,9-2,1 | 815 |
| 817,12-13 | 708, 710, 762 | 2,3 | 764 |
| 821,13-14 | 517 | 3,11-13 | 217 |
| 821,14 | 613 | 4,3 | 47 |
| | | 4,6-7 | 520, 776, p. 337,
n. 19 |
| <i>KRI</i> VII, | | 6,14 | 39 |
| 192,15-16 | 539 | 6,14-15 | 575 |
| 355,5 | 34b | 6,16 | 561 |
| <i>KV</i> 51-52 | 385 | 7,2-5 | 177 |
| <i>LdM</i> | | 7,16-8,1 | 589 |
| 18,28 | 703 | 8,1 | 458, p. 292, n. 23 |
| 64, rubr. 1 | 409, 421 | 8,16-9,1 | 567 |
| 86, rubr. Pb | 403 | 10,6-8 | 842 |
| 125 | 791 | 10,14 | 89a |
| 179,6 | 317 | 10,15-11,1 | 807 |
| 188 | 428 | 11,3-5 | 751 |
| <i>LEM,</i> | | 11,4-5 | 602 |
| 2,1-2 | 718 | 11,7-8 | 87a |
| 2,9 | 721 | 13,3 | 104 |
| | | 13,14-16 | 825 |
| | | 14,1 | 455 |
| | | 14,4 | 583 |

| | | | |
|------------|-------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| 14,4-8 | 803 | 70,7-8 | 245 |
| 14,6 | 44 | 70,11-12 | 354, 730b |
| 14,9 | 48 | 70,12 | 256 |
| 14,10 | 715 | 71,10-11 | 769 |
| 15,4-8 | 802 | 71,11-13 | 261 |
| 15,12-13 | 42c | 72,1 | p. 75, n. 61, p. 383,
n. 20 |
| 16,1 | 43 | 72,5-6 | p. 108, n. 104 |
| 16,5-6 | 732 | 72,11-73,2 | 795 |
| 17,5 | 590 | 73,10-11 | 494, 822 |
| 17,15-16 | p. 136, n. 121 | 74,8 | 723 |
| 18,2-3 | p. 141, n. 125 | 74,11-12 | 677 |
| 18,7-8 | 798 | 75,2-4 | p. 294, n. 27 |
| 19,7-8 | 615 | 75,5-6 | 82 |
| 20,5-6 | 456 | 87,12-13 | 528, 565 |
| 20,12-13 | 576 | 88,8-10 | 601 |
| 21,1 | 57 | 89,1-3 | 278 |
| 21,10-11 | 829 | | |
| 22,8 | 60 | <i>Lesestücke,</i> | |
| 22,9-10 | 46b, 592 | 68,10 | 171 |
| 22,13-14 | p. 134, n. 118 | 72,12 | 204 |
| 23,1 | p. 108, n. 104 | 83,3 | 203 |
| 23,7 | 468 | 84,5 | 295 |
| 23,9-10 | 823 | 84,8-9 | 296 |
| 23,13-14 | 581 | | |
| 25,6-7 | 215 | <i>Lettres aux Morts,</i> | |
| 25,15-16 | 591 | I, 6-7 | 476 |
| 25,13 | 266 | | |
| 26,2-3 | p. 82, n. 78 | <i>Lit. Fragm.,</i> | |
| 26,3-4 | 64, 111 | I, B 1 | p. 295, n. 28 |
| 26,10-11 | 115 | II B 2,7 | 454 |
| 28,6-7 | 604 | | |
| 28,14 | 45, 109, 249 | <i>LRL,</i> | |
| 33,7-8 | 821 | 1,9-10 | p. 369, n. 14 |
| 33,12-13 | 86a | 6,5-6 | 827 |
| 36,3 | 734 | 7,16-8,1 | 716 |
| 38,1-2 | 252 | 8,12 | 37 |
| 40,10 | 80 | 9,11 | 622 |
| 43,11-12 | 181 | 10,2-3 | 738 |
| 44,14-15 | 830 | 10,4-5 | 739 |
| 45,11-12 | 50 | 11,2-3 | 709 |
| 45,14 | 812 | 14,13 | 641 |
| 47,9 | 518, 778, p. 337, n. 19 | 14,16 | 722 |
| 48,15 | 65 | 16,3 | 184, 756 |
| 50,16-51,1 | 519 | 17,8-9 | 735 |
| 51,12 | 627 | 17,10-11 | 367, 746 |
| 51,16-53,1 | 804, 851 | 17,12-13 | 216 |
| 52,12-13 | 781 | 19,5-6 | 767 |
| 53,10 | 58 | 21,11-12 | 768 |
| 55,15-16 | 551 | 23,11 | 779 |
| 61,13-62,1 | 814 | 24,4-6 | 740 |
| 67,8-9 | 252 | 28,8 | 726 |
| 67,14-16 | 836 | 29,13 | 586 |
| 68,15 | p. 84, n. 83 | 30,9 | 543 |
| 70,7 | 49 | | |

- | | | | |
|------------------------|---------------|---------------------------------------|--------------------|
| 32,9 | 243 | 61-62 | 482, 512 |
| 32,13 | 29, 63, 138 | 73-75 | 377, 451, 665 |
| 32,13-14 | p. 300, n. 34 | 74-75 | 556 |
| 34,11 | 542 | 80 | 117 |
| 36,10 | p. 396, n. 24 | 81-82 | 820 |
| 37,8-9 | 727 | 89 | 282, p. 295, n. 28 |
| 38,7 | 641 | 106-110 | 288, 683 |
| 45,3 | 248, 746 | 126 | 173 |
| 46,1-2 | 762 | 130 | 700 |
| 46,6-7 | 580 | 142-143 | 126 |
| 46,10 | 525 | 154-155 | 229 |
| 47,14 | p. 300, n. 34 | 157 | 232 |
| 56,12-13 | 705 | 158 | 684 |
| 62,10 | 724 | 170 | 105 |
| 64,12-13 | 761 | 173-174 | 372 |
| 67,14 | 180 | 183 | 106 |
| 68,4-5 | 424 | Néferhotep, | |
| 69,11-12 | 763 | 13 | 351 |
| 74,2 | 720 | <i>Néfertî,</i> | |
| Meir, | | 69-70 | 383, 654 |
| I, pl. V | 449 | <i>Nouvelle histoire de revenant,</i> | |
| <i>Mereruka,</i> | | A,x+5 | p. 142, n. 126 |
| I, pl. 30, 23 | 79, 311 | O. Edgerton 1, | |
| II, pl. 109, l. 1 | 790, 375 | 2-3 | 535 |
| <i>Mérikarê,</i> | | O. Gardiner 13, | |
| 48 | 323 | V° 4-6 | 828 |
| 50 | 691 | O. Gurna 633, | |
| 67 | 110, 305 | R° 2-3 | p. 244, n. 33 |
| 120 | 304 | R° 3-4 | 565 |
| 136 | 452 | O. IFAO 561, | |
| Munich Glypt. | | 1 | p. 342, n. 27 |
| 35,15-16 | 448 | O. Leipzig 13 | |
| <i>Mutter u. Kind,</i> | | 3 | 116 |
| V° 4, 7 | 147 | O. Lepizig 16 | |
| <i>Naufragé,</i> | | V° 2-3 | p. 244, n. 33 |
| 2-3 | 682, 787 | O. Nash 1, | |
| 11 | 259 | V° 4 | 257 |
| 13 | 46a | <i>Oasien,</i> | |
| 17-18 | 410, 419, 674 | B1, 24-25 | 819 |
| 20 | 110 | B1, 40 | 289 |
| 23-24 | 283 | B1, 55-56 | 611 |
| 32-34 | 765 | B1, 62-63 | 663 |
| 33-67 | 850 | B1, 62-64 | 831 |
| 36-37 | 839 | B1, 65-66 | 515 |
| 37 | 230 | | |
| 41 | 182, 269, 811 | | |
| 56-57 | 287 | | |
| 59-60 | 491 | | |

| | | | |
|-----------------|--------------------|----------------------|----------------|
| B1, 77-79 | p. 140, n. 124 | P. Berlin 10050, | |
| B1, 84-104 | 752 | V° 12 | 283 |
| B1, 92 | 110 | | |
| B1, 102 | 368 | P. Berlin 10463, | |
| B1, 110-111 | 238 | R° 1-2 | 737 |
| B1, 114-117 | 669 | R° 6 | 718 |
| B1, 115-116 | 227 | | |
| B1, 115-117 | 833 | P. Berlin 17271 | 642 |
| B1, 123-124 | 139 | | |
| B1, 124-125 | 788 | P. BM 10052, | |
| B1, 131 | 484 | 1,8-9 | 801, 824 |
| B1, 144 | 701 | 1,13 | 85a |
| B1, 166 | 130 | 1,16-17 | 260 |
| B1, 195 | 432, 672 | 3,2b | 175 |
| B1, 232-233 | 633 | 3,2-4 | 800 |
| B1, 248 | 155 | 3,8-9 | 772 |
| B1, 268 | 162 | 3,9-14 | 213 |
| B1, 298-299 | 381 | 4,12 | 714 |
| B1, 308 | 279 | 4,23 | 175, 365, 708, |
| B1, 322 | 396 | | 750 |
| B1, 332-333 | 408 | 5,7-8 | 841 |
| B2, 113-114 | 666, p. 290, n. 22 | 8,9 | 594 |
| B2, 117 | 272, 607 | 10,7 | 218 |
| B2, 92-93 | 151 | 12,9 | 35 |
| R 1 | 818 | 15,8-9 | 256 |
| R 1,2 | 226 | | |
| R 1,2-3 | 496 | P. BM 10053, | |
| R 2-6 | 467, 513 | V° 2,16 | 612 |
| R 5 | 846 | V° 3,11 | 299 |
| R 9,3 | 289, 624 | | |
| R 12,6-7 | 466, 515 | P. BM 10102, | |
| | | R° 6 | 178 |
| P. Abbott, | | | |
| 3,4 | 61 | P. BM 10383 | |
| 4,9-10 | 794 | 2,5 | p. 141, n. 125 |
| 4,10 | 56 | | |
| 5,2-3 | 813 | P. BM 10403, | |
| 5,12-13 | p. 82, n. 79 | 3,5,4 | 583 |
| 6,4 | 756 | 3,7,2 | 583 |
| 7,8-10 | 837 | | |
| 7,12-13 | 175 | P. BM 10411, | |
| | | R° 6-7 | 736 |
| P. Anastasi I, | | | |
| 6,8 | 131 | P. BM 10549, | |
| 26,5 | 614 | R° 8-9 | 303 |
| P. Berlin 3038, | | | |
| 13,3 | 789 | P. Bologne 1086, | |
| | | 24 | 73 |
| P. Berlin 9784, | | | |
| 8-9 | 223 | P. Boulaq 18, | |
| | | XX, 15 | 508 |
| P. Berlin 10003 | | | |
| 507 | | P. Brooklyn 35.1446, | |
| | | R° ins. B, l. 13 | 275 |

- P. Brooklyn 47.218.135,
5,7 352
- P. Caire JE 49623,
4-7 509
- P. CGC 58032,
45-46 742
- P. Chester Beatty I,
V° G,I,1-3 p. 231, n. 21
- P. Chester Beatty III,
7,7 87
- P. DeM 1,
10,5 103, 264
- P. DeM 28,
R° 3,2 41
V° 2 757
- P. dram. Ramesseum,
97 574
- P. Ebers,
37,10 486
37,10-11 644, 792
39,14 394
39,2-3 440
49 397b
51,18 p. 336, n. 17
93,6 643
93,11 384
96,16-17 102, 693
97,2 389
99,15 429
101,17 p. 295, n. 28
102 222
102,5 701
102,16 380, 393
108,4-5 87
110,5 p. 311, n. 43
- P. el-Hibeh 4,
V° 2 p. 231, n. 21
- P. Gardiner 4,
R° 4-5 730
- P. Harris 1,
23,1 274
75,2 707
77,2 101
- P. Harris 500,
3, 4-6 600
6,3-4 p. 273, n. 10
- P. Hearst
2,4 397a
- P. Héqanachte
I, R° 17 110
I, V° 2 146
II, R° 28 596
II, R° 31 599
II, R° 36 506
III, R° 8 350
- P. Kahun I,
1,13 p. 245, n. 27
- P. Kahun VI
4, v° 13-16 116
- P. Kahun,
33, 33-34 510
34, 38-39 55
- P. Kahun 1.7, 29,
17-18 277
- P. Leyde I 343 + 345
R° VI,13 116
- P. Leyde I 347,
6-5 p. 256, n. 28
- P. Leyde I 365,
2 780
- P. Leyde I 371,
R° 10 137
R° 10-11 559
R° 13 529
R° 22 563
V° 19-20 142
V° 23 p. 292, n. 24
V° 25-26 143
V° 30-31 557
V° 35-36 560
- P. Mayer A,
2, 14 42a
- P. Nevill,
R° 1-2 569

- | | |
|--|---|
| P. Pétersbourg 1119,
5-6 570 | <i>Ptahhotep</i> ,
10 369
12 263
13 277, 416
49-50 348, 653
70-71 92, 447, 499
85 L ² 475
86-87 258, 345
112 704
122-123 432, 671
140 85b, 407
148 673
178-181 125
184 656
269 619
288 460
349 124
465-466 343
510 p. 342, n. 24
517 86b
529 488
529-531 490
567 362 |
| P. Ramesseum I,
A1,15 161 | |
| P. Smith
2,25-26 376
3,13 694
8,15-16 505
9,4-5 262
13,13 93
13,19-20 395
14,9-10 p. 298, n. 32
16 p. 84, n. 83 | |
| P. Turin 1977,
4-6 p. 384, n. 21
7-8 256
8-9 775 | |
| P. Turin 1978/208,
V ^o 1-2 424 | |
| P. Turin 1983,
R ^o 89-92 741 | <i>Pyr.</i> ,
259b 246
277c 411
282b 500
290d 268
308e p. 245, n. 34
349a 412, 646
368 501, p. 294, n. 27
412b 418
464c 498
626a 240
675b 108
779 p. 301, n. 36
806d 497
833a p. 293, n. 25
945 264
986b 308
1063b 386
1163 90
1334a 360
1405a 186
1567a 435
1584c 400 |
| P. Turin A,
V ^o 4,1 42b | |
| P. Westcar,
2,10 489
4,1 170, 235, 605
5,3-4 90, 401, 433
5,13-14 219
6,2 231
6,4 698
6,6 237
6,10 p. 382, n. 19
6,16 699
7,1 149
8,23 588
8,26-9,1 608
9,5-8 676
9,21-22 221
9,27-10,2 805
11,18-19 211, 251
12,3 661
12,22 284
12,25-26 233 | |
| <i>Pahēni</i> ,
3 239, 464 | <i>RAD</i> ,
56,11 34a |
| | <i>RT</i>
14,34 630 |

| | | |
|---------------------------|-------------------------|----------------|
| Rouleau de cuir de Berlin | B 279 | 337 |
| 4 | B 295-306 | 293 |
| | R 5-6 | 745 |
| <i>Sat. des métiers,</i> | R 8 | 331 |
| 4,8-5,1 | R 15-16 | 299 |
| O Louvre 13a | R 17-20 | 247 |
| | R 18-19 | 332 |
| Semnah Dispatches, | R 22-23 | 686, 832 |
| 4x+10 | R 23 | p. 387, n. 23 |
| | R 29 | 336 |
| <i>Sinai</i> | R 47 | 696 |
| 90, 8 | | |
| | <i>Siut I,</i> | |
| 90, 11 | 225 | 349 |
| 90, 20-21 | 267 | 392 |
| | 308-309 | p. 382, n. 18 |
| <i>Sinouhé,</i> | | |
| B 1-2 et R 25 | <i>Spéos Artémidos,</i> | |
| B 16-17 | 38 | p. 144, n. 131 |
| B 16-18 | 38-39 | 271 |
| B 17 | | |
| B 20 | St. Berlin 1198 | |
| B 27 | 495 | |
| B 28 | | |
| B 30 | St. Berlin 7311, | |
| B 31 | k 2 | 406 |
| B 31-32 | St. BM 100[614], | |
| B 32-34 | 12-13 | p. 206, n. 6 |
| B 33-34 | | |
| B 34 | St. BM 562, | |
| B 52-54 | 11-12 | 414, 645a |
| B 55-56 | | |
| B 58-59 | St. BM 569, | |
| B 70 | 2-3 | 439 |
| B 76 | 3-4 | 404 |
| B 80 | St. BM 574 | 610 |
| B 81 | | |
| B 94-95 | St. BM 581, | |
| B 106 | 3-4 | 153 |
| B 106-108 | | |
| B 114 | St. BM 1671, | |
| B 123-124 | 9 | 474 |
| B 137 | | |
| B 138-139 | St. BM 14476 | 474 |
| B 143-147 | | |
| B 146 | St. Brooklyn 67.118, | |
| B 169-170 | 4-5 | 741 |
| B 185-186 | | |
| B 190 | St. Caire CGC 20359, | |
| B 199-200 | 4-5 | 402, 426 |
| B 199-202 | | |
| B 223-224 | St. Caire CGC 20543, | |
| B 238-239 | 11 | p. 243, n. 31 |
| B 246-247 | | |
| B 248-249 | | |

| | | | |
|--|--|--|---|
| St. Caire JE 71901,
7 | 483, 493 | 78,13
79,26
104,6-9 | 168
98
328 |
| St. Cracovic MNK-XI-999
12 | 573 | 109,3
124,13-15
129,5 | 327
187, 371
166, 307 |
| St. Fitzwilliam Mus. E 9.1922,
4-6 | 291 | 143,2-3
179,18
204,2-8 | p. 244, n. 32
434
316 |
| St. frontière d'Amarna A,
19 | 719 | 212,7-8
215,13
217,3 | 357
18
370 |
| St. juridique de Karnak,
10 | 106 | 220,15
221,9-10
223,4-6 | 325
329
301 |
| St. Kamose II,
26 | 201, 347 | 223,16
223,17
226,15 | 497
502
415 |
| St. Kouban,
10 | p. 84, n. 83 | 226,15
232,5-6
232,8-16 | 645b
366
713 |
| St. Leyde V,
4
94 | 437
631 | 232,10-11
250,5-6
253,18 | p. 141, n. 124
324, 413, 648
179 |
| St. Louvre C 1, 8-10 | 450 | <i>Urk.</i> IV,
2,12 | 228 |
| St. Louvre 108 | 118, 121 | 2,12-13
4,3-4 | 250, 679
220 |
| St. de Thoutmosis III à Bouto,
l. 6-7 | 268 | 4,14
7,8
7,15 | 253
297
251 |
| T. Carnarvon I,
R° 15-16 | 514, p. 295,
n. 28 | 43,14
59,16-60,1
76,15-77,7
77,5 | 129
p. 240, n. 28
660
442 |
| <i>Th.T.S.</i> III,
21,3 | 314 | 86,7-8
98,10
139,15 | p. 146, n. 133
p. 344, n. 30
p. 144, n. 131 |
| <i>TPPI</i>
§ 20, A 3-4
§ 20, A 6
§ 20, A 12
§ 24,4 | 290
p. 244, n. 32
797
196, 796 | 150,15
162,7-8
184,17-185,1
219,13 | 210b
220
280
p. 241, n. 19,
p. 242, n. 22 |
| <i>Urk.</i> I,
21,12-14
39,8
39,13
53,1-3
65, 8
77,8-12
77,8-15
78,1-2 | 265, 319
79
306
647, p. 278,
n. 12
326
292
793
363 | 221,14
227,6
350,10
352,16
363,2-8
367,14
390,7-9
390,10-11
421,8
490, 14 | 353
382
91
129
833
241
300
134
425
148 |

| | | | |
|--------------|----------------|--|---------------|
| 509,17 | 452 | 1510,3 | 95 |
| 511,17 | 640 | 2026,17-18 | 271 |
| 617,9 | p. 146, n. 133 | 2028,3-4 | p. 240, n. 28 |
| 649,12 | p. 331, n. 6 | 2028,7 | p. 217, n. 13 |
| 654,17-655,4 | 685 | 2028,16 | 762 |
| 655,8 | 625 | | |
| 657,17 | 206, 485 | <i>Urk.</i> V, | |
| 690,2-5 | p. 293, n. 25 | 6,15 | p. 333, n. 9 |
| 766,6 | 210 | | |
| 814,11-13 | 417 | <i>Urk.</i> VI, | |
| 815,1-2 | 342 | 77,18 | 540 |
| 894,1 | 266 | | |
| 895,4 | 699 | <i>Urk.</i> VII, | |
| 895,6-7 | 706 | 34,1 | p. 240, n. 28 |
| 960, 3 | 420 | 49,2-3 | 431, 657 |
| 972,14 | 378 | | |
| 1031,9 | 98 | Vernus, <i>RdE</i> 33, 1981, | |
| 1058,2 | 632 | 119, l. 7 | 511 |
| 1068,17 | 224 | | |
| 1233,17 | 688 | <i>Žaba, Rock Inscr. of Lower Nubia,</i> | |
| 1246,6 | p. 344, n. 30 | n° 73,6 | 481 |

INDEX DES LANGUES CITÉES

- Accadien préfixe *š-* 49, n. 31
 statif et permansif 183, 198
 Allemand 52, 61
 expression de l'expérient 71
 expression indirecte de l'objet 66,
 87, 148
 verbes de position 97, 331, n. 5
 Anglais *get* + comparatif 120
 post-verbes 48
 progressif 187, 265
 progressif (origine du) 311
 progressif à sens conatif 297
 progressif à sens futur 294
 progressif dans l'inacc. général 281,
 n. 13
 progressif et achèvement 293
 progressif et contingence 100
 progressif et états 57, 287–288
 système de l'imperfectif 187
 test du progressif (agentivité) 72, 99
 verbes d'état 272
 Arabe et sujet non défini 159
 expression du perfectif 183
 schèmes dérivés 48–49
 système aspectuel 186–187
 Arabe d'Alger expression indirecte de
 l'objet 147
 Arabe égyptien parfait à valeur
 dynamique 233
 Araméen système de l'inacc. 281
 Avar construction inversive 71, n. 58
 Berbère 177, 183, 234, 281
 Chinois état vs. procès 102
 le dans une proposition d'état 207
 marquage indirect de l'objet 148
 réversibilité d'un procès 62, n. 52
 si « mourir » 95, n. 91
 suppression d'un argument 125
 zhe comme perfectif résultatif 234,
 n. 26
 Copte post-verbes 48
 règle de Stern-Jernstedt 145
 sujet indéfini au présent I 158
 ϵΒΟΛ 48
 ϣϞΠϢ (auxiliaire) 325
 Coréen 78
 Créoles organisation du temps 368
 Espagnol *estar* + gérondif 266
 progressif 312
 pronom réfléchi 84, n. 82
 ser vs. *estar* 100, 312
 Finnois contrainte des rôles
 sémantiques 268, n. 7
 expression indirecte de l'objet 66,
 147
 progressif 266, 312
 Français progressif 72
 Grec ancien acc. ponctuel (verbes
 atéliques) 205–206
 aoriste à valeur générale 350, n. 3
 expression indirecte de l'objet 66,
 87, 137
 inacc. avec verbes ponctuels 296
 parfait 68
 parfait à valeur dynamique 234
 présence de la copule 96
 supplétisme dans la conjugaison
 198
 système aspectuel 178–179
 valeur de *vũv δé* 402, n. 28
 Hébreu acc. avec les verbes d'état 207
 formes conversives 412, n. 34 et
 36
 Hébreu moderne 51, n. 34
 Irlandais état contingent 100, n. 99
 prédication adjectivale 156
 progressif 311, n. 44
 Latin 43, 61, 297
 aspect et arguments 431
 dérivation verbale 47
 emploi d'un auxiliaire aspectuel 326
 expression de l'auxiliaire « être »
 96–97
 expression de l'expérient 71
 taxinomie d'actionnalité 94, n. 90
 Lulubo imperfectif 281, n. 14

- Mwotlap état vs. procès 102
- Néerlandais 61
 expression indirecte de l'objet 66, 148
 verbes de position 97, 331, n. 5
- Pashto 51, n. 34
 perfectif des verbes transitifs 361
- Polonais construction inversive 71, n. 58, 367, n. 2
- Portugais expression de la contingence 100, n. 99
- Russe aspect perfectif 181
 dérivation verbale 50–51
 expression de la contingence 97–98
 expression indirecte de l'objet 147
- imperfectif en reprise d'un perfectif 360
 perfectif à sens performatif 235, n. 27
 présence de la copule 97
 préverbes à sens perfectif 182, n. 14
 progressif des verbes d'achèvement 293
 sémelfactifs 106, n. 102
 sens conatif à l'imperfectif 296
 verbes statifs au perfectif 208
- Samoyède prédication adjectivale 156
- Tibétain état vs. procès 102, 373
- Turc prédication adjectivale 156

INDEX GÉNÉRAL

- Accompli corrélations temporelles 404
 en grec 179
 en russe 50
 et inacc. en var. contextuelle 355, 360
 et instance d'énonciation 372
 et performatif 235, n. 27
 présentation 196 sq
 terminologie 176
vs. inacc. 354–356, 360–362
- Accompli ponctuel 203–215
 en néo-égyptien 212–214
 et accomplissements 204
 et actionnalité 204–212
 et construction oblique de l'objet 89
 et TEM-P 221
- Accompli résultatif 226–255
 et acc. ponctuel en var. contextuelle 206
n sdm.n.f 350
- Accomplissements 113–121
 à l'inacc. progressif 299–302
 à la *sdm.t.f* / *sdm.tj.fj* 258
 au participe / f. relative de l'acc. 253–254
 auxil. de l'inchoatif 328, 332–333
 et acc. ponctuel 204, 213
 et *ḥf.n.f hr sdm* / *wn.in.f hr sdm* 216
 et rôles sémantiques 114
 généralités 113–120
 non gradables 118
 taxinomie de Mourelatos 92
 terminologie 113, n. 108
vs. achèvements 39, 93, n. 89
- Accomplissements gradables 119–121
 à l'inacc. progressif 301
 à la *sdm.t.f* / *sdm.tj.fj* 258–259
 augmentation de valence 131–132, 134
 et acc. ponctuel 205, 208–212, 214
 et inacc. général 274
 intégration dans le système aspectuel 199–200
sdm.n.f vs. parfait ancien 244–246
- Achèvements 108–113
 à post-phase dynamique : à la *sdm.t.f* / *sdm.tj.fj* 257–258
 à post-phase dynamique : au parfait 231–234, 239–240
 à post-phase stativale à la *sdm.t.f* / *sdm.tj.fj* 257
 au participe / f. relative de l'acc. 254
 et acc. ponctuel 204, 213
 et inacc. général 274
- Achèvements avec pré-phase à l'inacc. progressif 292–293
 auxil. de l'inchoatif 329
- Achèvements sans pré-phase à l'inacc. progressif 293–298
 auxil. de l'inchoatif 328
- Actants Voir Arguments
- Actionnalité (système basé sur l'a.) : en égyptien 198
 (système basé sur l'a.) : en P.I.E 198
 a. et structure actantielle 35
 classes d'a. 35, 91–94
 classes d'a. en égyptien 94
 critère de classification : écriture 45–47
 critère de classification : tests linguistiques 51–52
 dans l'organisation du récit 420–424
 décomposition 43
 et aspect 348–356
 et conv. du passé *wn* 385–386
 et temps verbaux 4
 états 42
 facteur déclenchant de l'inacc. général 276–277
- Activités 102–108
 à la *sdm.t.f* / *sdm.tj.fj* 256–257
 à sujet expérimenté 246–247, 254–255
 auxil. de l'inchoatif 326–327, 328, 330–332
 et acc. ponctuel 205–207, 213–214
 et *ḥf.n.f hr sdm* / *wn.in.f hr sdm* 215–216
 et inacc. général 275
 et inacc. progressif 288–291
 et parfait ancien 230–231

- et *sdm.n.f* à sens parfait 239
 nég. *n sdm.n.f / bw ïr.f sdm* 107
 Adverbe de manière et télécité 60
 Adverbe de temps au perfectif résultatif
 259–262
 et acc. 201, 221–226, 248
 et activités 108
 et aspect 190–193
 et durativité 53–56
 et gradabilité 65–66
 et inacc. général 285–286
 et prédication non verbale 169–170
 et progressif 322–323
 et réversibilité 62–63
 et télécité 59–60
 et temps 393–399
 Adverbes d'intensité et
 accomplissements gradables 121
 Agent 71–86, 106
 a. et causateur 75, n. 61
 Agentivité tests d'a. en égyptien
 73–86
 Aktionsart terminologie 44–45
 Aktionsart étendue définition 36, 43
 Aktionsart verbale définition 36, 43
 Aoriste, aoristique terminologie 177
 Arguments d'un verbe ajout et
 suppression 123–135
 arg. *vs.* satellites 69–70
 généralités 36
 interaction avec l'actionnalité 355
 Aristote analyse des procès chez A.
 36, n. 8, 44, n. 21, 58, n. 44, 60,
 n. 46, 99, n. 97
 Aspect dans l'organisation du récit
 420–424
 en égyptologie 15–18
 et actionnalité 348–356
 implications temporelles 404–409
 organisation binaire *vs.* ternaire
 178–179
 point de vue formel 186–193
 point de vue sémantique 174–186
 relation aspectuelle 34–35
vs. temps 367–368
 Voir Accompli, Imperfectif,
 Inaccompli, Perfectif
 Aspect global terminologie 177
 Aspect neutre, aspect zéro 17, 177
 Autobiographies 236–237, 250–252
 Auxiliaires aspectuels 35, 109, 189,
 324–347
 et activités 103
 et télécité 60–61
 Auxiliaires d'énonciation dans la
 prédication non verbale 165–167
 express. du temps 373–378
 Bénéficiaire coréférencé au sujet
 84–85
 Borne d'un procès 38
 Catégorisation et monde référentiel
 38, 53, 103–104, 109
 Causatif préfixe *s-* 49, 73, 90, 107,
 229–230
 Chronogramme (chronographe) 8, 68,
 193
Cleft sentences dans l'organisation du
 récit 426–430
 Cognitif (point de vue) 9
 déf. d'un procès 174
 déf. des accomplissements 113
 déf. des activités 103
 déf. des états 99, n. 96
 déf. des événements 108
 déf. du perfectif 181
 et dynamité 57
 et entités de masse 420
 et parfait ancien 226
 et progressif 299–300
 et structure des procès 37–42
 et télécité 58, 93
 perception des verbes 27, n. 1
 représentation du temps 367, n. 2
šm 309
vs. formalisme logique 8, n. 8
 Complétif (aspect) auxil. aspectuels
 338–341
 et actionnalité 182–184, 194–195,
 204, 206, 208, 211, 213–217, 234,
 279
 terminologie 176–177
 Conatif à l'inacc. progressif 99, 109,
 294
 avec l'aux. *ḥc* 331, n. 6
 en arabe 49
 en grec 296–297
 en russe 296
 Conjonctif dans le récit 412, n. 35
 Constructions réflexives 82–83
 Continuuel subdivision de l'imperfectif
 263–265
 Déictique temps comme catégorie d.
 28, n. 2, 30
 Dérivation verbale comme critère
 d'actionnalité 47–51

- Détélicisation 127
 au moyen de *m* 140
- Déterminatifs (dans l'écriture) comme
 critère d'actionnalité 45-47
- Discours 371-373, 404-407
 emploi de *hw sdm.n.f* 235
- Discours narratif 371-373, 407-409
 emploi de *hw sdm.n.f* 236-237
- Duratif (*vs.* ponctuel) 38, 53-57
- Dynamique (*vs.* statique) 38, 57-58
- Écriture hiéroglyphique comme critère
 d'actionnalité 45-47
- Égressif (aspect) auxil. aspectuels
 338-339
 définition 178
- Égyptologie et écoles linguistiques 6-7
- Emphatiques (formes) dans
 l'organisation du récit 426-430
- Encapsulation 252
- Endocentrique *vs.* exocentrique (visée)
 91, 122, 152, 180, 349
- Énonciative (charge) dans l'organisation
 du récit 426-430
- Étatif *vs.* évenitif 198-203
- États à la *sdm.t.f / sdm.tj.fj* 255-256
 actionnalité 42, 98-102
 auxil. de l'inchoatif 325-326
 et acc. ponctuel 207-208, 214
 et inacc. général 272-273
 et inacc. progressif 287-288
 et parfait ancien 228-230
 sélections aspectuelles 178
- Expérient 71
- Factitif *vs.* causatif 74
- Factorisation d'un procès 55-57, 63,
 186, 191, 209, 217, 261, 273, 277,
 282, 291-293, 297, 326-327, 332,
 355, 386, 407
- Flux temporel 69, 95, 98, 101, 152,
 219, 418
- Formalisme logique en linguistique
 8-9, 98, n. 95
- Formes surcomposées 270-271, 333
- Fracture d'actance 141, n. 125
- Global (aspect) terminologie 177
- Gradabilité 64-67, 109
- Habituel sudvision de l'imperfectif
 263-265
- Impératif avec les états 99
 et proposition atélique 220
 et proposition télélique 220-221
 et sujet agentif 78-79
- Imperfectif 184-186
 et partitif 140
- Imperfectif global définition 263-264
- Imperfectif progressif 286-323
 définition 265-268
 en égyptologie 266
 et actionnalité 286-302
- Inaccompli évolution diachronique
 280-281
 facteurs déclenchants 276-278
 négation 269, 278-280
 participe, forme relative et forme
mrr.f 281-285
 présentation 268-271
- Inaccompli général et actionnalité
 271-275
 et modalité 278-280
vs. impératif 360-361
vs. inacc. progressif 358-360
vs. subjonctif 362
- Inaliénable substantif i. 75, n. 61,
 155
- Inchoatif 17, n. 15
 avec auxil. aspectuels 189,
 325-337
 avec auxil. *ḫi* 83, n. 81, 134, n.
 118
 et acc. ponctuel 89, 104, 108, 119,
 180, 182, 194-195, 205-212, 213,
 215-220, 225, 234, 257, 270,
 279, 310
 et progressif 99, 109
 et *sdm.n.f* 350, 362
 terminologie 176
- Inférences directionnelles dans
 l'organisation du récit 430-435
- Ingressif Voir Inchoatif
- Initif (aspect) 178
- Instance d'énonciation dans la relation
 temporelle 371-373
- Itératifs (procès) 105
- Langacker 96
- Langues mortes problèmes et
 méthodologie 21-22, 43, 51, 86
- Logique Voir Formalisme logique
- Mellique à l'inacc. progressif 56, 67,
 109, 232, n. 23, 287, 294, 304-310,
 314, 363
 terminologie 175-176

- Modalité et aspect 362–364
 et inacc. général 278–280
 et nég. du progressif 314–317
 et prédication non verbale 159–169
 et progressif 360
- Moment de référence définition 13,
 31–34
- Narration 371–373
 emploi de *iw sdm.n.f* 235
 Voir Récit
- Négation dans l'organisation du récit
 424–426
 de la préd. adjectivale 157,
 247–248
 de la préd. adverbiale 159
 de la préd. substantivale 156
 du progressif 313–322
 du progressif *vs.* de l'inacc. général
 317–318
- Objet construit comme un Bénéficiaire
 81–82
 interne 131
 oblique 66, 89
 oblique (prép. *m*) 137–149, 302
 oblique (prép. *n*) 135–137
 R.S. 87–90
 R.S. dans les accomplissements
 113–114
 R.S. dans les achèvements 110–111
 réflexif 82–83
 spécifique *vs.* non spécifique
 125–126
- Parfait ancien 226–234
 et diathèse 241–242
 et R.S. du sujet 88–89
 évolution sémantique 249–250
vs. *sdm.n.f* 240–248
- Participes et formes relatives à l'acc.
 253–255
 à l'inacc. 281–285
 dans l'organisation du récit 416
- Partitif 139
 et localisation 139
 et négation 144–145
- Passif et R.S. du sujet 87–88
 impersonnel des intransitifs 85
- Patient 87
- Perfectif 103–105
 définition 179–182, 195
 et actionnalité 194
 et résultatif 182–183
 et télélicité 182
 évolution diachronique
 198–203
 point de vue formel 186
 Voir Complétif, Inchoatif, Résultatif
- Perfectif momentané 203–226
- Performatif 235, n. 27
- Permanence *vs.* contingence dans la
 prédication non verbale 160–165
 en anglais 100
 en égyptien 97–98, 101
 en espagnol 100
 en portugais 100, n. 99
 en russe 97–98
- Phases d'un procès 38–40
- Phrase coupée 79–80
- Point culminant d'un procès 38
- Point de repère 15, 27–36, 121,
 167
- Polarité Voir Négation
- Possession inhérente *vs.* contingente
 164–165
- Post-phase 67–68
 parfait avec p. dynamique
 231–240
- Prédication définition 151–152
- Prédication non verbale 151–170
 à prédicat adjectival 156–157, 246,
 247–248, 250
 à prédicat adverbial 158–159
 à prédicat substantival 154–156
 classification et typologie 152–153
 dans l'organisation du récit
 418–420
- Prédication seconde dans l'organisation
 du récit 416
- Pré-phase 67
- Pré-phase et post-phase 39–41
 dans les achèvements 109–110
- Procès définition 37–42
 représentation graphique 69
- Procès réversibles et télélicité 62–64
- Processus dans l'organisation du récit
 410
- Progressif auxil. aspectuels 337–338
 et activités 103
 et agentivité 81
 et durativité 56
 et dynamité 57–58
 et futur proche 294
 et modalité 314–317, 363
 et rôles sémantiques 302–303
 évolution diachronique 311–313
 négation 313–322, 363

- négation: en fonction
 circonstancielle 320–321
 terminologie 176
 Proposition logique définition 43
 Prospectif (aspect) définition 175, n. 2

 Qualité inhérente *vs.* contingente
 163–164

 Recatégorisation par le biais d'un
 TEM 55, 61, 70, 74, 79–81, 84,
 86, 89, 99, 103, 107, 114, 118, 123,
 125, 132, 136, 149, 153, 170, 192,
 239, 254, 272, 286, 289, 290, 293,
 309, 339, 345, 348, 397
 Récit organisation du 409–437
 Réduplication et itérativité 48, 107
 Résultatif 3, 68, 101, 107, 119, 163,
 182, 189, 194–202, 226–255, 350,
 368, 374, 395, 420, 434
 Réversibilité d'un procès: en chinois
 62, n. 52
 dans la prédication substantivale
 154
 Rhématisation de l'objet 137–138,
 148
 Rôles sémantiques 69–91
 dans l'organisation du récit
 420–424
 et inacc. progressif 302–303
 Voir Agent, Expérient, Patient

 Sémelfactifs 104–105
 à l'inacc. progressif 291–292
 au participe / f. relative de l'acc.
 254
 auxil. de l'inchoatif 329, 332
 en russe 106, n. 102
 et inacc. général 273
 Sinouhé formes narratives 252–253
 Situations 95–98
 vs. états 96–97
 Standard Theory critique de la 19
 Stern-Jernstedt règle de 145
Subinterval property 93, 99, 113, 289
 Subjonctif 415–416

 Sujet indéfini 158
 Supra-segmentales (marques) 403
 Syntaxe et temps 387–393

 Télecité implicite *vs.* explicite
 114–115, 116–117
 Télecité gradable 64–67, 109,
 114–115
 et marquage oblique de l'objet 66
 Télèque (*vs.* atélique) 58–67
 dans les activités 103
 terminologie 58, n. 44
 Temporalité définition 30–31, 33–34
 éléments constitutifs 35–36
 Temps absolu *vs.* relatif 369
 formes verbales t. marquées 373
 impliqué *vs.* explicite 29
 objectif *vs.* subjectif 29
 présentation traditionnelle 27–28,
 31–32
 synonyme d'aspect 28–29
 Temps et aspect articulation 30
 en égyptologie 12–14
 en linguistique générale 10–12
 Temps verbaux et organisation du
 récit 410–417
 Terminatif (aspect) 59, 95, 108, 176,
 177, 182, 184, 194–195, 339–340,
 345–346
 Tests linguistiques pour déterminer
 l'actionnalité 51–52

 Valence verbale 70, 122–125
 augmentation 130–135
 facteur déclenchant de l'inacc.
 général 277
 modification de l'expression
 syntactique des arguments 135–149
 réduction 125–130
 Variété interlangagière 41
 Vendler 91–92
 Verbes de qualité Voir
 Accomplissements gradables, Télecité
 gradable
 Verbes jussifs + *s_{dm,f}* 76–78

INDEX DES MOTS ÉGYPTIENS

- ʒbi* « cesser » auxil. du cessatif 343
 verbe jussif 76
ʒi « laver » 83
iw (auxil. d'énonciation) repérage du temps absolu 374–375
 + préd. non verbale 165–166
iw circonst. dans l'organisation du récit 416–417
vs. nty 387–393
iw sdm.n.f 235
 dans la narration 138–139
iw.f hr (tm) sdm 212–214, 412–415
iwi « venir » au parfait ancien pour exprimer la contingence 162
ib « désirer » verbe jussif 76
in cpl. d'agent 78, 88, n. 85
ini « faire » + nom de métier 162, 217
 suppression du 2^e argument 127–128
ih (auxil. d'énonciation) auxil. de la séquentialité 376–377
isk (auxil. d'énonciation) auxil. de l'incidence 377
iti « prendre » à l'inacc. progressif 298
 objet oblique 146, n. 133
y express. du temps absolu 402
ʕ « ici » express. du temps absolu 400–402
ʕn (adv.) 227
ʕnh « vivre » + *m* 228, n. 18
ʕk « nouer » auxil. du terminatif 341
ʕh « se dresser » au parfait ancien pour exprimer la contingence 101, 162
 auxil. du progressif 311–312, 337–338
 auxil. de l'inchoatif 329–333
ʕh-ʕmsi « se comporter » et inacc. général 276
ʕh.n auxil. de la séquentialité 376, 412–415
 auxil. de l'inchoatif 336–337
ʕh.n sdm.n.f 236–237
ʕh.n.f + préd. non verbale 166, 219
ʕh.n.f + parfait ancien 217–219, 229–230
ʕs « crier » expr. du 2^e argument 82, n. 77
 valence 136
ʕk « entrer » actionnalité 112
 construction transitive 88, n. 84
ʕk-pri « aller et venir » et inacc. général 276
wʒi r + inf. 310
wn (convertisseur du passé) 383–387, 411
 et actionnalité 385–386
 et modalité 387
wn.in auxil. de la séquentialité 376, 412–415
 auxil. de l'inchoatif 336–337
wn.in.f hr sdm 215–217
wn.in.f + parfait ancien 217–219, 229–230
wn.in.f + préd. non verbale 219
wmm « être présent » verbe d'état 101
wmm auxiliaire verbal dans la préd. non verbale 167
 introduisant un sujet indéfini 158
wmm.tj.fj + *hr* + inf. 270–271, 353–354
wʕm « recommencer » auxil. du temporel 383
wʕʒ « désirer » à l'impératif 79, n. 69
 comme pré-phase de *gm* 113
wsf « fainéanter » recatégorisation 80, n. 72
wɗ « ordonner » verbe jussif 76
bʒk « travailler » augmentation de valence 133
bn sw hr sdm 313–322
βw « avoir fait dans le passé » auxil. temporel 378–380
pn « se retourner » à l'inacc. progressif 291
pn « sortir » actionnalité 112
 auxil. temporel 381–382
 à l'inacc. progressif 297–298
pn-hʒi « aller et venir » et inacc. général 276
ph « atteindre » actionnalité 112

- auxil. du terminatif 341
 auxil. temporel 383
 évolution diachronique 125, n. 113
ptr « regarder, voir » à l'impératif 78
 au progressif 320
 recatégorisation 80, n. 72
βi « soulever » auxil. aspectuel 83,
 n. 81
 auxil. de l'inchoatif 334
fl « délier » auxil. du cessatif 342
m (prép.) construction oblique 81, 89,
 137-149
 inacc. progressif 300-301, 303-310
m^c cpl. d'agent 78
(m-)dr signification en fonction de
 l'actio-nalité 108, 382
m-dr.t cpl. d'agent 78, 88, n. 85
m33 « voir » à l'impératif 220
 à l'inacc. progressif 289-290
 au parfait ancien 230
 expr. du 2^e argument 136, n. 120
 suppression du 2^e argument 129
mw « mourir » 81, 112
 à l'inacc. progressif 293
 avec Bénéficiaire coréférencé au
 sujet 84
 dans la constr. inf. + *ir.w.n.f* 81,
 n. 75
mn « rester » à l'inacc. général 273
 augmentation de valence 132-133
mi « désirer, aimer » à l'acc. parfait
 288
 à l'acc. ponctuel 206
 à l'inacc. global 275
 à l'inacc. progressif 290
 au vétitif 78, n. 70
 avec Bénéficiaire coréférencé au
 sujet 85
 cstr. oblique de l'objet 82, 137
mr.f inacc. général 270, 281-285
mh « remplir » auxil. de l'inchoatif
 335
msd « détester » à l'inacc. global
 275
ms^c « marcher » augmentation de
 valence 133
mk (auxil. d'énonciation) repérage du
 temps absolu 375-376
mk sdm.n.f 173, 235, 239
mdw « parler » augmentation de
 valence 132
n (nég.) dans la préd. substantivale 157
 expression oblique de l'objet
 135-137
n is (nég.) dans la préd. adjectivale 156
 dans la préd. substantivale 156
n sdm.n.f vs. nm sdm.f 352, 362
vs. n sdm.f 278-280, 350-352,
 356-358
 et modalité 278-280
n-p3.f sdm 379
n-zp sdm.f 379
nw « regarder » au progressif 319,
 356
nb (quantificateur) facteur déclenchant
 de l'inacc. général 277-278
mi « pleurer » avec Bénéficiaire
 coréférencé au sujet 85
r situation à venir 161
rwi « s'en aller » auxil. du cessatif 342
rh « apprendre à connaître » à
 l'impératif 78, 221
 au parfait ancien 242
 auxil. de la modalité 292, n. 24
 objet oblique 142-143
 parfait ancien *vs. sdm.n.f* 243-245
rdi « donner » expression du causatif
 73-76
hr.f + inf. 77
 suivi de l'infinitif 77
 suppression du 2^e (et 3^e)
 argument 128
sdm.f: voir Causatif
h3i « descendre » emploi transitif
 134-135
hmsi « s'asseoir » auxil. de l'inchoatif
 329-333
 au parfait ancien pour exprimer la
 contingence 101, 162
 cstr. réflexive 83
hhi « rechercher » comme pré-phase de
gmi 113
hk3 « prendre le pouvoir » actionnalité 112
hd « détruire » auxil. du cessatif
 344-345
h3^c « abandonner » auxil. du cessatif 343
hpr « advenir » au parfait ancien pour
 exprimer la contingence 101
 auxiliaire de l'inchoatif 322,
 325-329, 330
 auxiliaire du résultatif 161,
 229-230
 expr. changement de situation
 168-169
sdm.n.f vs. parfait ancien 247
 suivi d'une f. emphatique 329
hr « tomber » emploi transitif
 134-135

- hr* (auxil. d'énonciation) auxil. de la séquentialité 376–377
- hm* « ignorer » à l'acc. parfait 254
- hdi-hni* « aller et venir sur le fleuve » et inacc. général 276 et inacc. progressif 306
- hdb* « tuer » à l'inacc. progressif 298
- spr* « atteindre » actionnalité 112 auxil. temporel 383
- sbj* « se rappeler » inacc. global *vs.* inacc. progressif 274
- sdm* « entendre » à l'impératif 78, 220 à l'inacc. progressif 290, 319, à la cstr. *sdm pw ir(w).n.f* 81 à la *sdm.tj.fj* 256–257 cstr. oblique de l'objet 82 expr. du 2^e argument 136–137 passif impersonnel 86 suppression du 2^e argument 129 *sdm pw ir(w).n.f* 80–81 *sdm.f* (anc. perfectif) 250–253 *vs.* *sdm.n.f* 198–203 *sdm.n.f* accompli 196sq emploi emphatique 247 en fonction circonstancielle 238–239 et verbes intransitifs 242–248 parfait résultatif 234–240 *vs.* parfait ancien 196–197 *sdm.t.f* 255–259 *sdm.tj.fj* 255–259, 353 *sdr* « se coucher » au parfait ancien pour exprimer la contingence 101, 162 auxil. de l'inchoatif 329–333 *sc* « commencer » auxil. de l'inchoatif 333–334 auxil. temporel 380–381 *sm* « s'en aller » à l'acc. parfait 231–233 à l'inacc. progressif 295–296, 304, 309 actionnalité 40, 112 et Bénéficiaire coréférencé au sujet 84, n. 82 suppression du 2^e argument 128 *sm-iwi* « aller et venir » et inacc. général 276 *ssp* « recevoir » auxil. de l'inchoatif 335–336 *kn* « terminer » auxil. du terminatif 339–341 *k* (auxil. d'énonciation) auxil. de la séquentialité 376–377 *k3mn* « aveugler » recatégorisation 80, n. 72 *gmi* « trouver » à l'impératif 79 à la cstr. *sdm pw ir(w).n.f* 81 actionnalité 74, 112, 113 expr. du 2^e argument 82, n. 79 recat. du RS du sujet 74 *gr* « se taire » au parfait ancien 230 auxil. du cessatif 345 *gh* « en avoir fini » auxil. du terminatif 340 *ktkt* « remuer » modification valencielle 135 *tm* (négation) expr. de l'égressif 338–339 *thi* « transgresser » actionnalité 257 fracture d'actance 141, n. 125 *dy* « ici » auxil. du progressif 313 express. du temps absolu 400–402 *dr* « (re)chercher » au progressif 319 comme pré-phase de *gmi* 113 *d3m* « tordre » 335, n. 14 *dr* « finir » auxil. temporel 382–383 *dd* « dire » au parfait ancien 242 suppression du 2^e argument 128

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|----------|---|
| AccGrEx | Accomplissement gradable à télicité explicite (cf. p. 119) |
| AccGrIm | Accomplissement gradable à télicité implicite (cf. p. 119) |
| AccNonGr | Accomplissement non gradable (cf. p. 118) |
| ONS | Objet non spécifique (cf. p. 126) |
| ONS-G | Objet non spécifique générique (cf. p. 126) |
| ONS-NG | Objet non spécifique non générique (cf. p. 126) |
| OS | Objet spécifique (cf. p. 126) |
| RS | Rôle sémantique (cf. p. 69) |
| SN | Syntagme nominal |
| TEM | Adverbe de temps |
| TEM-D | Adverbe de temps de durée (cf. p. 190–191, 322) |
| TEM-Di | Adverbe de temps de durée instrumentale (cf. p. 190–191) |
| TEM-Ld | Adverbe de temps avec limite droite (cf. p. 190–191, 322) |
| TEM-Lg | Adverbe de temps avec limite gauche (cf. p. 190–191, 322) |
| TEM-P | Adverbe de temps de position (cf. p. 190–191, 322, 393–397) |